3 1761 04769565 5

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS SÉMITIQUES

Harum serie, Nostrique auctoritate Officii, facultatem, quantum in Nobis est, concedimus Adm. Reverendo Patri Magistro Fr. Mariae-Josepho LAGRANGE, Ordinis nostri, ut possit typis mandare secundam editionem operis, cui titulus : *Les Religions sémitiques,* ab ipso compositi, de mandato Nostro revisam et approbatam a RR. PP. in sacra theologia Lectoribus Fr. Vincentio Scheil et Fr. Mauro-Maria Kaiser, ejusdem Ordinis. Servatis de jure servandis.

Datum Romae, die 22 Julii 1904.

Fr. Hyacinthus Mª CORMIER, O. P.
Magister Generalis.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 29 Julii 1904.

P. FAGES,
V. g.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

ZDMG-57.812-Bauer

ÉTUDES BIBLIQUES

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

ÉTUDES

SUR LES

RELIGIONS SÉMITIQUES

PAR

LE P. MARIE-JOSEPH LAGRANGE

DES FRÈRES PRÊCHEURS

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

83473
18/9/07

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1905

S. JOSEPH SPONSO B. M. V.

V. S. L. A.

A MONSIEUR LE MARQUIS DE VOGÜÉ

Ce livre est un fruit de vos leçons et de vos exemples; je souhaiterais qu'il fût moins indigne de vous être présenté. Vous avez eu le premier l'idée d'une école biblique à Jérusalem; nous avons essayé de la réaliser comme vous l'aviez conçue, et déjà l'école américaine et l'école allemande, qui sont venues ensuite, attestent la fécondité de cette initiative.

Partout, en Palestine et en Syrie, nous retrouvons vos traces. Votre « Temple de Salomon », vos « Églises de Terre Sainte », vos études d'épigraphie sémitique et d'architecture byzantine dans la Syrie centrale et le Hauran, ne sont pas seulement un point de départ : c'est une moisson; il ne nous reste qu'à glaner.

Il est vrai que le champ des découvertes s'est considérablement accru, surtout pour les Sémites. Il va maintenant de Carthage à Suse, et leur importance dans l'ordre religieux devient chaque jour plus manifeste. Vous m'avez dit : « Il est temps que le grand public soit saisi de l'évolution qui se fait dans la critique des sources religieuses que, pour ma part, je considère comme nécessaire au maintien de la foi dans les régions intellectuelles ». En même temps vous m'engagiez à entreprendre ce travail. Je ne pouvais me dérober à une invitation si bienveillante. Cependant j'ai pensé que la religion d'Israël ne pouvait être mise dans son vrai jour, à la fois historique et divin, si l'on n'étudiait les religions des Sémites voisins, non par des allusions détachées, mais dans une vue d'ensemble. Il reste à re-

prendre séparément la religion des Hébreux : la comparaison ne fera que mieux ressortir son éclatante supériorité religieuse et morale, surtout le germe de progrès qu'elle porte dans son sein, indices assurés de la révélation. Si, en lisant cet ouvrage, on comprend, même par ce qui lui manque, la nécessité de ces études pour l'intelligence de l'Ancien Testament et par suite du Nouveau, vous ne regretterez pas les encouragements dont vous honorez notre œuvre de Jérusalem.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le quart environ de ces *Études* a déjà paru dans la *Revue biblique*. C'est dire qu'on se proposait surtout d'éclaircir certains points de l'histoire d'Israël par la comparaison avec les peuples voisins. Peu à peu de nouveaux objets se sont présentés de façon à constituer presque un ensemble. Il est cependant loin d'être complet et si les titres longs étaient encore de mode, il eût fallu intituler ce volume : Quelques études sur les religions sémitiques en ce qui touche de plus près à la religion des Israélites, soit par le contraste des idées, soit par la ressemblance des traditions et des rites.

En dehors de ce but indirectement biblique, ce qui peut nous excuser de publier une œuvre aussi imparfaite, c'est qu'il n'en existe aucune qui fasse connaître toutes les institutions religieuses fondamentales des Sémites.

Le seul ouvrage qui porte à peu près ce titre est celui de W. R. Smith. On y trouve semés à pleines mains les détails d'érudition les plus rares, mêlés aux vues les plus pénétrantes; mais l'unique volume qui ait paru roule presque entièrement sur le sacrifice, tient peu de compte de la religion babylonienne, et il est constamment dominé par une idée fausse, l'importance exagérée du totémisme dans l'histoire de la religion. Comme il arrive ordinairement, les élèves ont été encore plus systématiques que le maître; d'où l'inondation de totémisme dont nous avons souffert.

Baudissin a donné des *Études* très documentées mais spéciales, déjà en partie vieillies. Les *Contributions* de Baethgen sont soignées, mais concentrées autour des idées sur Dieu, qu'il analyse d'ailleurs fort bien.

Les *Restes du paganisme arabe* de Wellhausen sont un excellent recueil de ce que peuvent fournir les écrivains musulmans sur l'Arabie.

Dans le champ de la Mésopotamie, Jastrow a condensé les principaux résultats; une foule d'observations ingénieuses se rencontrent dans les ouvrages de Hommel, de Winckler, de Zimmern, de Jensen,

de Scheil, de Loisy, mêlées chez les deux premiers à des théories très aventureuses.

Pour les régions araméennes, le marquis de Vogüé est demeuré le maître respecté de l'érudition archéologique et épigraphique.

En pays de Canaan, personne n'a exercé plus de perspicacité que Clermont-Ganneau dans ses *Études* et dans son *Recueil* pour l'archéologie orientale. Malheureusement ce savant, dont les rapprochements inattendus attestent l'érudition la plus variée, ne paraît pas se soucier de faire une synthèse, qui demeure, nous l'avouons, l'œuvre de l'avenir.

Aussi nous sommes-nous proposé surtout d'encourager à ces études les jeunes travailleurs catholiques; à eux de remplir le cadre que nous esquissons.

C'est dans leur intérêt que nous avons composé les appendices qui terminent ce volume. On ne pouvait songer à reproduire les textes assyriens qui sont assez accessibles dans la *Keilinschriftliche Bibliothek;* il eût fallu insérer en particulier tout l'excellent travail de Jensen, *Mythen und Epen*. Nous avons choisi de préférence des textes phéniciens, puisque les Phéniciens étaient les plus rapprochés des Hébreux par la langue comme par l'habitat. Les plus importants de ces textes se trouvent dans le *Corpus* des inscriptions sémitiques, mais tout le monde ne l'a pas sous la main, et, pour le tarif de Marseille en particulier, la traduction du *Corpus* est déjà un peu surannée. Le manuel d'Épigraphie sémitique de Lidzbarski est appelé à rendre aussi de très bons services.

M. Maspero et la maison Hachette ont bien voulu nous autoriser à reproduire quelques-unes des illustrations de la grande *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, à laquelle nous renvoyons souvent. Qu'ils veuillent bien accepter ici tous nos remerciements.

Les transcriptions suivent les usages reçus. Quand le mot est censé devenu français, nous écrivons *ou* le son indiqué par *u* dans les mots sémitiques écrits en italiques. Quand la prononciation est incertaine, le mot se présente parfois sous plusieurs formes, ainsi Khamôn ou Khammân, etc.

Ce volume suivra de très près le Commentaire des Juges; en fait, il représente notre travail des deux dernières années, l'impression des Juges ayant été retardée pour divers motifs.

6 novembre 1902.

Fr. M.-J. Lagrange.

NOTE POUR LA SECONDE ÉDITION

Une seconde édition de ces *Études* est devenue nécessaire trop tôt pour que l'auteur ait pu songer à une refonte totale. Il ne pouvait cependant se soustraire à l'obligation d'introduire un peu partout des corrections et des améliorations. Le texte a donc été revu et modifié dans bien des détails, sans parler de changements plus considérables, surtout dans la matière des pierres sacrées et du sacrifice.

Deux chapitres sont entièrement nouveaux, l'un sur *les temps sacrés*, l'autre sur *le caractère et le développement historique des religions sémitiques*. L'opportunité du premier ne peut être contestée en principe. Sans se dissimuler les difficultés que présente le second sujet, on a voulu donner satisfaction aux personnes qui souhaitaient une vue d'ensemble. Mais il faut insister ici sur ce que de pareilles esquisses ont forcément de très incomplet.

Les textes épigraphiques sont beaucoup plus nombreux. Il n'était nullement question d'opposer un nouveau manuel aux excellents ouvrages de MM. Lidzbarski et Cooke; on veut seulement inviter les étudiants bibliques à prendre un premier contact avec ces documents, dont l'intérêt est capital. C'est parce que l'ouvrage conserve son orientation vers les études bibliques qu'on s'est borné aux textes phéniciens et araméens que le plus grand nombre de ces étudiants doit pouvoir aborder, du moins sous la direction d'un professeur d'hébreu et de syriaque. Les monuments assyro-babyloniens dominent de plus en plus la matière, mais sont encore un domaine plus réservé.

Parmi les comptes rendus de la première édition, un seul a été d'une étendue considérable, s'attachant à tous les points principaux l'un après l'autre, c'est celui de M. le comte Wolf de Baudissin dans la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* (1). La compétence incontestée de ce maître nous faisait une obligation de prendre sa critique, d'ailleurs très bienveillante, pour base de notre révision. Nous lui devons d'avoir mieux connu certaines fautes que

(1) *ZDMG*. 1903, p. 812-837.

nous avons eu à cœur de corriger; d'autres fois, nous avons cru pouvoir maintenir notre position. C'est parce que nous ne les avions pas sous la main que nous n'avions pas cité ses remarquables articles publiés depuis 1896 dans la *Realencyclopaedie* de Hauck (3e éd.), sur Astarté et Achéra, Baal et Bel, Dagon, Édom, le veau d'or, Kamos, les pierres sacrées (*Malsteine*), les esprits des champs (*Feldgeister*), Gad, Hadad, Hadad-Rimmon, Moloch, Nanaia.

La libéralité de la Société orientale allemande, qui a bien voulu faire don à la bibliothèque de l'École biblique d'un bon nombre de volumes de la précieuse collection de sa *Revue,* m'a permis d'utiliser entre autres deux recensions de M. Noeldeke, sur les ouvrages souvent cités de MM. Wellhausen (1) et Baethgen (2).

Il fallait aussi tenir compte des nouvelles découvertes et des nouvelles études. La littérature considérable qui s'est produite autour du Code de Hammourabi renferme peu d'allusions aux choses religieuses, parce qu'on a jusqu'à présent négligé le prologue et l'épilogue pour se concentrer sur le Code lui-même.

L'infatigable éditeur du Code, le P. Scheil, donne en ce moment même au public un nouveau volume de textes élamites-anzanites. Les *Textes religieux assyriens et babyloniens* de M. l'abbé François Martin (3), la *Magie assyrienne* (4) de M. Fossey sont venus grossir le stock déjà si considérable de la littérature religieuse de la Chaldée.

Un classement général entrepris déjà par M. Jastrow sera plus complet et mieux ordonné dans l'édition allemande (5), en cours de publication, de sa *Religion of Babylonia and Assyria.*

Et nous ne parlons pas des brochures qu'a fait surgir la controverse *Babel und Bibel.* Les éléments en sont contenus dans l'ouvrage de M. Zimmern sur les cunéiformes et l'Ancien Testament (6); il renferme un si grand nombre de faits relatifs à nos études que nous étions plutôt obligé de lutter contre la tentation de lui faire trop d'emprunts. Nous avons déjà constaté ailleurs quelques divergences (7).

Le même sujet a été repris depuis peu par M. Jeremias, que nous ne pouvions plus guère mettre à profit (8).

(1) *ZDMG.* 1887, p. 707-726.
(2) *ZDMG.* 1888, p. 470-487.
(3) Paris, Letouzey, 1903.
(4) Paris, Leroux, 1902.
(5) Giessen, Ricker'sche Verlagsbuchhandlung.
(6) Berlin, 1903.
(7) *RB.* 1903, p. 628 ss.
(8) *Das alte Testament im Lichte des alten Orients,* Leipzig, Hinrichs, 1904.

Sur un terrain plus voisin de la Palestine une précieuse collecte a été réalisée par M. René Dussaud, avec la collaboration de M. Frédéric Macler, par son *Rapport sur une mission scientifique dans les régions désertiques de la Syrie moyenne* (1). M. Dussaud a donné à divers recueils des contributions intéressantes sur la mythologie syrienne (2) et sur le panthéon phénicien (3).

La découverte du temple d'Echmoun à Sidon par Théodore Macridy-Bey (4) serait d'une portée encore plus considérable si les spécialistes avaient pu se mettre d'accord sur le sens des inscriptions phéniciennes qui semblent, jusqu'à présent, déjouer tous les efforts.

L'exploration d''Abdeh par l'École biblique (5) révèle tout un coin, soupçonné par M. Clermont-Ganneau, de la religion nabatéenne.

En Palestine même les fouilles de M. Macalister à Gézer ont fait revivre sous nos yeux la religion cananéenne (6). Nous avions cependant à respecter les droits du savant et sympathique directeur des travaux, qui a bien voulu nous en dévoiler tous les secrets. Les belles trouvailles de M. Sellin à Ta'annek viennent à peine d'être publiées (7) et n'ont pu être employées, non plus que celles que poursuit M. Schumacher à Tell Moutesellim. Les investigations du R. P. Jaussen (8) et de M. Curtiss (9) pour retrouver dans les usages religieux d'aujourd'hui les idées des Sémites anciens fournissent, dans certains cas, un supplément d'information.

Après les découvertes il faudrait mentionner les ouvrages qui les groupent ou les étudient. Nous citons souvent dans les *Textes* le *Manuel d'épigraphie sémitique du nord* du Rév. G.-A. Cooke (10).

MM. Clermont-Ganneau, Lidzbarski, Rouvier, poursuivent leurs études d'archéologie, d'épigraphie, de numismatique. Un nouveau fascicule (araméen) du *Corpus* des inscriptions sémitiques contient celles de Pétra et une partie de celles du Sinaï.

(1) *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*, t. X, Paris, 1903.

(2) *Revue archéologique*, en cours de publication.

(3) *Le panthéon phénicien*, dans la *Revue de l'école d'Anthropologie de Paris*, avril 1904.

(4) *RB.* 1902, p. 489 ss. ; 1903, p. 69 ss. ; 1904, en juillet.

(5) Le rapport dans la *RB.*, juillet 1904 et n^os^ suivants.

(6) Rapports successifs au jour le jour dans le *Palestine exploration Fund Quarterly Statement.*

(7) *Tell Ta'annek*, von Dr Ernst Sellin, dans les monuments de l'Académie impériale des sciences de Vienne, tome L, Vienne, 1904, en commission chez C. Gerold.

(8) *RB.* 1901, p. 592 ss. ; 1902, p. 87 ss. ; 1903, p. 96 ss.

(9) *Ursemitische Religion im Volksleben des heutigen Orients*, Leipzig, Hinrichs, 1903, avec une préface de M. de Baudissin.

(10) *Oxford*, at the *Clarendon Press*, 1903.

Cette revue n'a pas la prétention d'être complète; nous avons eu l'occasion de citer encore d'autres travaux. Si l'on songe qu'il ne s'agit que d'un intervalle d'un an et demi, on reconnaîtra peut-être la nécessité de tenir compte aujourd'hui de la méthode comparative dont les éléments mêmes faisaient autrefois défaut.

Jérusalem, 24 mai 1904.

INDICATION DES OUVRAGES LE PLUS SOUVENT CITÉS, QUELQUEFOIS EN ABRÉGÉ

AF., *Altorientalische Forschungen,* de H. Winckler.
AU. ou *Altisr. Ueb., Altisraelitische Ueberlieferung*, de F. Hommel.
Auf., *Aufsätze und Abhandlungen*, du même.
BAETHGEN, *Beiträge zur semitischen Religionsgeschichte.*
CIS., *Corpus inscriptionum semiticarum.* Les inscriptions phéniciennes sont désignées par *ph.*, les puniques par *pu.*, les araméennes par *ar.* Quand il y a deux chiffres, le premier indique le numéro du *Corpus,* le deuxième la ligne.
CLERMONT-GANNEAU, *Études d'Archéologie orientale, Recueil d'Archéologie orientale.*
FHG., *Fragmenta historicorum græcorum*, éd. Didot.
HW. ou AHW., *Assyrisches Handwörterbuch,* de Delitzsch.
JASTROW, *The religion of Babylonia and Assyria.*
KB., *Keilinschriftliche Bibliothek,* de Schrader, etc.
LID., LIDZBARSKI, *Handbuch der nordsemitischen Epigraphik* et *Ephemeris...*
MASPERO, *Histoire..., Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique.*
RB., *Revue biblique.*
Rel... Sem., *Lectures on the Religion of the Semites*, 2e éd. anglaise, de W. Robertson Smith.
RES., *Répertoire d'épigraphie sémitique.*
Reste..., *Reste arabischen Heidentums*, de J. Wellhausen, 2e édition.
SCHEIL, *Textes élamites-sémitiques* et autres ouvrages.
SMEND, *Lehrbuch der alttestamentlichen Religionsgeschichte,* 2e éd.
Studien..., *Studien zur semitischen Religionsgeschichte*, de Baudissin.
D'autres indications sur des sujets spéciaux.

Spécialement pour la deuxième édition :

COOKE, *A text-book of North-Semitic inscriptions.*
KAT.[3], *Die Keilinschriften und das Alte Testament,* 3e éd., par Zimmern (religion) et Winckler (histoire).
Textes, avec un chiffre gras, renvoie aux textes épigraphiques selon les numéros qu'ils ont dans ce volume.

ERRATA

Page 161, ligne 3, *au lieu de :* Šublual, *lire :* Šubulal.

Page 292, note 2 : la parenthèse (ou plutôt *tichti*) doit être placée après *batti*.

Page 344, note 1, *au lieu de :* IV, *lire :* VI.

Page 464, note 8, *au lieu de :* Gadis, *lire :* Gadès.

Dans les mots assyriens quelquefois on a mis ḫ ou h pour ḫ.

ÉTUDES

SUR

LES RELIGIONS SÉMITIQUES

INTRODUCTION

LES ORIGINES DE LA RELIGION ET DE LA MYTHOLOGIE

En étudiant la religion des Sémites, nous nous proposions seulement d'éclairer quelques points obscurs de la religion des peuples voisins ou parents d'Israël. Ce domaine est encore peu exploré et cependant les découvertes épigraphiques l'étendent chaque jour davantage. Le plus sage serait donc assurément de se borner à recueillir les faits nouveaux et à tirer les conclusions particulières les plus certaines. Pour notre part, nous nous sommes efforcé d'éloigner de notre esprit toute idée préconçue. Nous ne nous croyions pas tenu de faire entrer en ligne la Révélation primitive puisque l'Écriture qui nous l'enseigne ajoute qu'elle a été oblitérée. Jamais même nous n'avons cédé à la tentation d'insister plus que de raison sur les symptômes de décadence religieuse. Et cependant on ne peut aborder ces problèmes sans rencontrer chez les auteurs des expressions toutes faites : évolution, animisme, fétichisme, adoration des ancêtres, qui supposent des convictions parfaitement arrêtées sur la religion préhistorique de ceux dont l'histoire religieuse est encore si mal connue. Cela est étrange et peu rationnel, mais combien humain, si notre instinct souvent frustré nous pousse à connaître ce qui nous échappe le plus, les origines! Il faut donc le reconnaître, il existe un système tout fait pour expliquer les origines de la Religion; on l'applique aux Sémites comme aux autres et bien peu d'auteurs ont assez de liberté d'esprit pour s'y soustraire dans l'appréciation des faits particuliers; on peut le nommer d'un mot : l'animisme évolutif. Nous avons donc été obligé d'élargir

notre horizon, et, comme il est impossible de comprendre la Bible sans connaître les Sémites, les Sémites eux-mêmes rentrent dans le grand mouvement religieux de l'humanité.

Il faut remonter plus haut qu'eux et examiner en elle-même la théorie moderne sur l'origine des religions. Elle est séduisante, parce que l'évolution est partout dans l'histoire, et que l'animisme est presque partout dans les religions. Mais elle est insuffisante parce qu'elle omet une distinction fondamentale. Tout a été pour nous confus dans cette matière tant que nous n'avons pas distingué entre la religion et la mythologie. Il nous a paru alors que l'animisme, facteur principal de la mythologie, n'a joué qu'un rôle secondaire dans la religion. C'est ce que nous essayerons d'établir.

I. — LA RELIGION.

Il semble d'abord que pour un chrétien les faits sont expliqués par la Révélation elle-même. La Bible enseigne clairement que l'homme, créé par Dieu, n'a jamais été sans le connaître. Dieu s'est manifesté à lui. On ne nous dit pas comment, mais on nous donne la chose pour certaine. Le monothéisme est donc la religion primitive de l'humanité et, par conséquent, l'histoire religieuse de l'humanité, en dehors du peuple juif, est l'histoire d'une décadence continuelle. On en marque même les degrés. C'est d'abord, d'après Mgr Freppel (1), « la division de l'être divin en plusieurs Élohim, ou divinités du même ordre. Quand la grande idée de Dieu se fut altérée dans leur intelligence, les hommes cessèrent de concentrer dans un être unique la puissance, la sagesse et la bonté infinies, pour les répartir entre plusieurs ». Puis vient le culte des grandes forces de la nature, le soleil, la lune, tous les corps célestes, l'air, le feu, la terre, l'eau : c'est le naturalisme panthéistique. L'anthropomorphisme ou la déification de l'homme est la troisième forme des religions polythéistes (2); il aboutit au fétichisme ou à l'idolâtrie.

Ce système ne tient pas assez compte des faits et il ne sort même pas nécessairement du principe posé. La Bible enseigne que Dieu s'est fait connaître au premier homme, et lui a donc enseigné la religion.

(1) *S. Justin*, p. 120.

(2) L'abbé de Broglie, qui a traité de l'origine du polythéisme avec un réel souci des faits, admet aussi que l'anthropomorphisme a succédé au polythéisme comme une phase distincte (*Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, 3e éd., p. 98 ss.).

Mais elle ne nous dit pas que cette religion fût doublée de métaphysique. Surtout elle n'ajoute pas que ce monothéisme se soit fidèlement conservé; elle suggère bien plutôt le contraire. Et elle est absolument muette sur l'histoire de cette déchéance. Ce n'est pas à elle qu'on a emprunté ce schéma où les nuances se dégradent de plus en plus, comme si l'humanité avait dû suivre dans la décadence religieuse une progression graduée. Lorsqu'elle parle des origines du polythéisme, elle lui assigne deux objets : le culte des morts et celui des forces de la nature (1). Elle ne les range pas dans un ordre historique.

Le système de Mgr Freppel, assez communément admis, ne représente pas non plus la tradition des Pères. Le plus considérable d'entre eux pour l'érudition historique, Eusèbe de Césarée, a perçu un rapport nécessaire entre l'esprit peu développé des premiers hommes et les objets de leur culte (2). Et par ailleurs il se les représentait comme s'élevant peu à peu, d'un état très inférieur, à la civilisation.

Et en effet le polythéisme ne peut, à proprement parler, être sorti du monothéisme que comme une erreur sort d'une vérité, par voie de négation ou d'oubli (3). Ce sont donc ses causes propres qu'il faut chercher et elles doivent nécessairement être en harmonie avec l'état intellectuel, moral et social des hommes anciens. Les époques que la Bible laisse vides entre Adam et Noé, entre Noé et Abraham, nous autorisent à étudier les faits avec une parfaite liberté d'esprit. Pour éviter toute équivoque, nous entendrons désormais par homme primitif les générations qui ont précédé l'histoire, nullement le père de l'humanité (4).

Mais ce n'est pas seulement de droite que sont venus les systèmes préconçus. Le problème que la révélation n'a pas voulu résoudre n'aurait-il plus aucune obscurité pour la science moderne? On le croirait, à en juger par l'assurance de ceux qui se donnent pour ses organes. Et cependant il est déjà un préjugé défavorable à cette pré-

(1) Sap., XIII. Un certain animisme est même suggéré par les mots εἰ δὲ δυνάμει καὶ ἐνεργείᾳ ἐκπλαγέντες.

(2) *Præp. evang.*, I, 9 : αὗται δ' ἦσαν αἱ ἐπίνοιαι τῆς προσκυνήσεως, ὅμοιαι τῇ αὐτῶν ἀσθενείᾳ καὶ ψυχῆς ἔτι ἀτολμίᾳ.

(3) « *Propter ignorantiam veri Dei, cujus excellentiam homines non considerantes, quibusdam creaturis, propter pulchritudinem, seu virtutem divinitatis cultum exhibuerunt.* » 2a 2æ, q. 94, a. 4.

(4) Cf. R. P. Prat, S. J., *La science de la religion et la science du langage d'après Max Müller*, p. 8 : « Le fait de la révélation primitive, si raisonnable en soi et que nous admettons sans hésiter sur la foi de nos Livres saints, est maintenant bien éloigné de nous ; peut-être est-il obscurci et oblitéré; il est douteux qu'il ait laissé, dans ce monde plus vieux qu'on n'est généralement disposé à le croire, des traces encore visibles; et s'il en restait des vestiges, comment les discerner aujourd'hui des produits spontanés de l'esprit humain? »

tention. C'est le nombre considérable des systèmes qui se combattent et se détruisent. On en jugera par la revue très érudite de Gruppe (1). On assure que cet auteur n'a pas même osé proposer le sien, tant les simples préliminaires en ont paru choquants à la critique. Cependant tout le monde reconnaît de plus en plus la nécessité de recourir à la méthode expérimentale et comparative. L'anthropologie, après avoir attaqué avec tant d'assurance l'unité de l'espèce humaine, en revient à une argumentation qui la suppose implicitement, puisqu'on admet que tous les hommes ont suivi la même marche dans le développement religieux. Si cependant ils avaient paru sur divers points du globe, leurs instincts auraient pu différer beaucoup, ainsi que leurs dons intellectuels; rien n'autoriserait à conclure qu'ils ont parcouru la même voie dans la religion, ni qu'ils ont eu le même point de départ. Pour nous qui admettons l'unité de l'espèce humaine, nous ne contestons pas l'utilité de la méthode anthropologique. Une croyance, un rite, un mythe, inexplicables dans un milieu donné, seront peut-être le produit naturel et spontané d'un état social plus ancien. Cet état peut se retrouver chez un peuple plus conservateur. La question des origines peut donc être tranchée par cette voie. Toutes les observations seront les bienvenues. Faisons de l'anthropologie.

Toutefois cette méthode n'est sûre que si elle est pratiquée selon ses lois propres. On affirme que les anthropologistes eux-mêmes, aussi bien que les spéculatifs, construisent des systèmes d'après des principes préconçus en dépit de leur prétention de ne s'appuyer que sur l'expérience. Ils ont assurément le droit de faire autre chose qu'un catalogue : énumérer les faits, les classer, ce n'est que préparer les conclusions, qui seules intéressent la science. Le raisonnement et la philosophie entrent ici de plain-pied à un double titre. Toute religion devant nécessairement correspondre à une certaine disposition de l'esprit et du cœur, on serait bien près de connaître la religion de l'homme primitif si on avait pénétré dans sa philosophie, vraie ou fausse, et si on était édifié sur ses attraits moraux et sociaux. De plus la philosophie, et cette fois la vraie, nous renseigne sur la nature de l'homme et sur ce qu'on peut attendre de ses facultés.

Encore est-il que la spéculation ne doit point trop s'éloigner de l'observation des faits. Énumérer les précautions à prendre et les périls à éviter serait un travail infini si notre intention n'était de nous borner

(1) *Die griechischen Culte und Mythen in ihren Beziehungen zu den orientalischen Religionen*, Leipzig, 1887.

à certains paralogismes qui ont été effectivement commis. De la sorte nous procédons déjà à l'examen des systèmes proposés.

*
* *

C'est pécher contre la méthode comparative et même contre un transformisme modéré que de considérer le sauvage comme le fidèle représentant de l'homme primitif. L'état social du sauvage, malgré ses incohérences, est beaucoup trop compliqué pour être primitif. Chez lui, les règles des empêchements au mariage sont souvent plus enchevêtrées et en tout cas moins logiques et moins simples que celles du droit canon. Sa religion même, si pauvre dans le fond, est chargée de rites minutieux qui attestent un long développement. Le sauvage est donc au terme d'une évolution, mais d'une évolution manquée. Jamais la civilisation n'est sortie de la vie sauvage, pas plus que la vie sauvage n'est sortie de la civilisation, et l'expérience déjà longue de leurs rapports marque assez combien elles sont incompatibles. Il faut bien supposer dans l'homme primitif le germe de l'évolution réussie. D'après les règles mêmes du transformisme, deux espèces aussi nettement différenciées ne peuvent être issues l'une de l'autre. Comme l'a justement dit M. Renouvier (1) : « les races mères des grands peuples qui occupent encore la terre, et de quelques-uns qui ont péri après de fortes destinées remplies, se sont distinguées, dans les temps connus les plus anciens, par des directions intellectuelles originales et constantes, liées à un état de moralité stable ». Au contraire pour les sauvages : « Ce qui manque le plus à ces peuplades, au moins aux plus infimes, c'est quelque chose d'arrêté et de ferme dans l'imagination même, une certaine solidité de l'esprit ».

M. Jevons n'a pas tenu assez compte de ce principe lorsqu'il affirme que l'homme ne serait jamais arrivé à semer les céréales ni à domestiquer les animaux sans un motif religieux (2). La raison, c'est que le sauvage n'a pas assez de prévoyance pour conserver des graines ou pour résister à la tentation de manger de la viande. Il suffisait pour cela d'une certaine solidité d'esprit qu'on ne peut refuser sans preuve à l'homme primitif.

Il est plus contraire encore à une saine logique de s'appuyer non plus sur un défaut commun à tous les sauvages, mais sur un vice

(1) *Philosophie analytique de l'histoire*, Paris (1897), p. 3 s.
(2) *Introduction to the History of Religion*, London, 1892, p. 113 ss.

particulier à certaines races. Par exemple, Lippert, après beaucoup d'autres, a attribué la religion à la peur : *primus in orbe deos fecit timor,* et spécialement à la peur de la mort et du mort. Mais Gruppe (1) a pu lui reprocher d'avoir cherché ses exemples parmi des tribus exceptionnellement avilies par la servitude ou demeurées isolées. La peur est tellement peu le sentiment général du sauvage, même en présence des forces surnaturelles, que d'autres anthropologistes admettent — par une autre exagération — que l'homme n'a pas hésité tout d'abord à tenter de les asservir à sa volonté.

Il faut encore se garder avec soin d'attribuer à l'homme primitif une institution par cela seul qu'elle se trouve chez les sauvages à l'état sporadique. Les sauvages ont très peu d'institutions qui leur soient propres à l'exclusion des civilisés, et qui leur soient communes à tous. Leur accord est plutôt négatif; ils sont surtout les *non-civilisés,* opposés aux *civilisés.* Il est donc peu scientifique, par exemple, de faire du matriarcat, forme isolée de la famille, la forme primitive d'union qui résultait du rapprochement des sexes.

Mais on a été plus loin; la première religion de l'humanité aurait été une religion qu'on avoue ne se rencontrer nulle part. On la postule précisément comme inférieure à tout ce qui existe et par conséquent bien faite pour l'homme primitif. Nous voulons parler de l'animisme pur.

L'importance du sujet et le vague des termes obligent à entrer ici dans quelques détails.

Le mot d'animisme se trouve déjà en germe dans les récits des premiers missionnaires : « Les sauvages se persuadent que non seulement les hommes et les autres animaux, mais aussi que toutes les autres choses sont animées », disait le P. Le Jeune (2). Les anthropologistes modernes insistent beaucoup sur cette conception de la nature et lui donnent le nom d'animisme.

Il est d'ailleurs malaisé de la définir avec précision. Est-il vrai que le sauvage ne distingue pas l'objet animé de l'objet inanimé? Mais alors il est au-dessous de l'enfant et presque de la brute. Il ne sert à rien d'objecter que les savants eux-mêmes ne savent pas toujours où commence la vie; la distinction essentielle des deux catégories n'en est pas moins nette. La principale raison apportée par quelques anthropologistes, c'est que le sauvage croit volontiers aux métamorphoses qui changent l'homme en bête, en plante ou en rocher, et ne s'é-

(1) *Op. laud.*, p. 245.

(2) *Relations de la Nouvelle France*, 1636, p. 109; *ap.* Lang, *Myth, Ritual and Religion*, 2e éd., p. 57.

tonne pas que les rochers aient engendré des hommes. Cela prouve bien que pour eux les limites qui séparent les règnes ne sont pas infranchissables, nullement qu'elles n'existent pas. Le sauvage pense seulement que les objets inanimés eux-mêmes peuvent être mus comme s'ils vivaient; il ne distingue pas entre le principe intrinsèque du mouvement et ce qu'on pourrait qualifier d'animation factice venue du dehors. Ce qui lui échappe, c'est l'idée d'une union essentielle entre le principe vital et la matière; il pense que l'esprit est toujours libre d'errer çà et là et d'occuper tel ou tel corps.

Les idées sont confuses, mais tout cela ne sort point du domaine de la philosophie; le sentiment religieux n'est point en cause.

Pour savoir quand il commence, il faudrait définir la religion, et ce n'est pas chose facile. La plupart des divergences de détail tiennent à un malentendu sur ce point fondamental. Tout le monde admet du moins qu'il n'y a pas de religion sans la croyance à des pouvoirs supérieurs avec lesquels on peut nouer des relations. Mais plusieurs refusent de faire entrer dans la religion, comme élément absolument nécessaire, une certaine exigence morale. Il faut cependant reconnaître que tous ceux qui pratiquent la religion s'y croient obligés. Nulle part on ne se résout à l'observer par un choix libre et parce qu'elle procure des avantages dont on pourrait se passer. Les hommes religieux ont toujours cru que les relations qu'ils souhaitaient entretenir avec la divinité étaient voulues par Elle, qu'Elle exerçait sur leur vie un certain contrôle et attendait d'eux certains actes. Toute religion contient donc une exigence, et une exigence morale, car la moralité d'un acte est indissolublement liée à l'idée d'obligation. Ceux qui nient que la religion ait des exigences morales, veulent sans doute dire que cette morale n'est pas toujours la nôtre, mais il importe peu en ce moment. La religion suppose donc dans l'homme une double créance : l'existence de pouvoirs supérieurs dont il dépend et qui exigent de lui certains actes et aussi la possibilité d'entrer en relation avec ces pouvoirs.

Ces relations elles-mêmes constituent la religion (1).

Il est donc impossible que l'homme ait rendu un culte à un objet,

(1) La définition de Gruppe est insuffisante parce qu'elle suppose seulement que l'homme peut entrer en relation avec les pouvoirs supérieurs, tandis qu'en fait tous ceux qui sont religieux croient qu'ils sont obligés de pratiquer la religion. Celle de Frazer est meilleure : « By religion, then, I understand a propitiation and conciliation of powers superior to man wich are believed to direct and control the course of nature and of human life » (*Golden Bough*, 2e éd., I, 63). Le R. P. Prat, dans l'étude déjà citée, a noté que Tiele avait complété dans ce sens sa première définition. L'édition française (1880) disait : « La religion est le rapport entre l'homme et les puissances surhumaines auxquelles il croit », l'édition allemande (1895) ajoute : « et dont il se sent dépendant ».

s'il ne le regardait comme investi, d'une façon quelconque, de qualités supérieures et d'un pouvoir supérieur au sien. Et en effet, si quelques savants s'obstinent à prétendre que certaines peuplades n'ont pas de religion — contre le sentiment qui prévaut aujourd'hui en anthropologie, — personne n'affirme que l'homme adore pour eux-mêmes les objets naturels.

Cependant on veut que l'animisme soit vraiment à la racine de tout sentiment religieux, il faut que l'homme ait commencé par l'échelon le plus bas, puisqu'on le contraint à évoluer dans un sens donné, et on a postulé l'adoration des objets corporels eux-mêmes.

C'est le naturisme direct de M. A. Réville. Guyau proposait *panthélisme* (1) : « le mot panthélisme, s'il n'était un peu barbare, exprimerait mieux cet état de l'intelligence humaine, qui place tout d'abord dans la nature non pas des « esprits », plus ou moins distincts des corps, mais simplement des intentions, des désirs, des volontés inhérentes aux objets eux-mêmes ». Et cela est bien du moins strictement exigé, car enfin on ne peut proposer à l'homme primitif de s'agenouiller devant toutes les pierres, si elles n'ont quelque intention particulière à son égard. Les intentions, bonnes ou mauvaises, qu'on prête aux objets régleront sa propre conduite : « la nature est une société, les peuples primitifs voient des intentions derrière les phénomènes. Des amis ou des ennemis les entourent; la lutte de la vie devient une bataille en règle avec des alliés imaginaires contre des adversaires souvent trop réels ». Et lorsque Spencer objecte que la distinction entre les choses inanimées et les êtres animés est déjà très claire pour la brute, Guyau répond que l'homme primitif, comme l'enfant, envisage moins la nature des choses que l'intérêt qu'elles ont pour lui. Il n'y a que deux classes d'objets : « l'une est composée des objets qui leur veulent et leur font du bien ou du mal, l'autre de tous ceux qui ne leur veulent ou ne leur font ni bien ni mal; voilà la grande distinction primitive (2) ».

A ce compte-là, on s'expliquerait encore le culte des grands fauves, même celui des animaux qui nourrissent l'homme de leur lait, à la rigueur celui des plantes. Mais il faut avouer que les pierres ont rarement l'occasion de témoigner à l'homme hostilité ou sympathie. Elles seraient donc au dernier rang de l'échelle. Et pourtant le fait est précisément contraire aux conclusions de la théorie. La pierre a reçu plus d'hommages que l'animal. Et il ne s'agit pas même d'une pierre grandiose, d'un écueil dangereux; ces cas sont très rares. Ce qu'on adore,

(1) *L'irréligion de l'avenir*, p. 31.
(2) *Op. laud.*, p. 32.

c'est la pierre fétiche qu'on peut mouvoir aisément, et par conséquent ce ne sont point ses vertus qu'on révère, mais l'action de l'esprit qui s'y joint d'une manière factice. Ce ne sont point non plus les plantes utiles et les plantes vénéneuses qui reçoivent le plus de culte, et les animaux ne sont point non plus adorés en raison proportionnelle de leur utilité ou de la terreur qu'ils inspirent.

Il doit y avoir dans l'argument quelque défaut, et peut-être ce défaut n'est-il pas difficile à découvrir. L'homme s'accoutume très vite à constater que certains objets agissent toujours de la même façon. Les animaux eux-mêmes s'habituent aisément au passage du chemin de fer. D'où la notion très élémentaire des actions normales ou naturelles et de ce qui est extraordinaire. Le sauvage peut très bien considérer certaines actions comme voulues et cependant ne point s'en préoccuper, ni pour les éviter, ni pour les provoquer, sûr qu'elles se produiront d'elles-mêmes. Leur raison d'être lui échappe aussi bien que celle des actions extraordinaires, mais elle n'éveille pas son attention. Ce qui l'étonne, c'est un effet inattendu ou tout à fait grandiose. Il lui semble alors que l'agent est sorti de son naturel ou plutôt qu'il a affaire à un agent étranger ou très puissant. Et c'est alors seulement que peut naître le vague sentiment d'une force supérieure et libre.

Il faut donc nécessairement, pour que le sentiment religieux ait un objet proportionné, que cet objet n'agisse pas toujours de la même façon, c'est-à-dire que son intervention, souhaitée ou redoutée, puisse être implorée ou conjurée. En d'autres termes, et sans employer du premier coup le mot de surnaturel, il faut que l'action qui pèse sur l'homme ou le favorise ne soit pas considérée comme naturelle, mais comme artificielle. Et c'est aussi ce que reconnaît Guyau, mais où il tombe dans une contradiction manifeste (1) : « L'homme connaissant l'art du feu verra, par exemple, d'un tout autre œil que l'animal une forêt embrasée par la foudre : l'animal se sauvera sans autre sentiment que l'épouvante; l'homme supposera nécessairement l'existence d'un *allumeur* procédant en grand comme il procède lui-même. De même, si tous deux rencontrent une source d'eau bouillante, ce phénomène dépassera trop l'intelligence de l'animal pour le frapper vivement; au contraire, l'homme, habitué à faire chauffer l'eau sur le feu, imaginera un *chauffeur* souterrain. Tous les phénomènes *naturels* tendent ainsi à apparaître comme *artificiels,* pour l'être qui s'est une fois familiarisé avec les procédés de l'art ». On ne pouvait rien écrire de plus serré et de plus décisif contre l'animisme direct ou le naturisme.

(1) *Op. laud.*, p. 40.

Il ne semble pas d'ailleurs que cet esprit si merveilleusement doué et si lamentablement dévoyé s'en soit rendu compte, car il conclut (1) : « Étant donnée l'expérience incomplète de l'homme primitif, il avait parfaitement raison d'attribuer la conscience et l'intelligence à la nature, il ne pouvait faire autrement ».

Mais en vérité il ne s'agit pas ici de la nature, ni d'actions naturelles; Guyau avait reconnu un *allumeur* et un *chauffeur* et des actions artificielles, parce que l'homme, en présence de résultats anormaux, concluait à des agents agissant en grand. Aussitôt que l'homme a agi avec art, il a conclu à des agents semblables à lui? Mais c'est cela même. Et ce sont ces agents qu'il a adorés, lorsqu'il les a supposés puissants, à juger par leurs effets.

Quelle que soit donc proprement la philosophie du sauvage, qu'il admette ou non pour les pierres une âme semblable à la sienne, il est certain qu'au point de vue religieux il ne tient compte que d'êtres semblables à lui par l'intelligence et la volonté, qui peuvent agir librement dans la nature en s'unissant plus ou moins étroitement aux corps.

Ces êtres sont généralement nommés des esprits, mais il n'est pas nécessaire du tout, pour affirmer leur existence, de posséder la notion d'esprits distincts de la matière et distincts les uns des autres. Quelqu'un qui allume n'est pas nécessairement distinct de quelqu'un qui chauffe, puisque le même homme peut faire ces actions et beaucoup d'autres. La répartition de toutes les actions de la vie entre autant de divinités distinctes telle qu'elle figure dans les *Indigitamenta* romains suppose une analyse beaucoup plus développée que la simple constatation d'une force supérieure à celle de l'homme, et qui n'est pas non plus purement naturelle, puisqu'elle agit d'une façon anormale. Ici l'argument de Guyau, séparé de ses conclusions, nous paraît décisif contre le spiritisme d'Herbert Spencer. D'après le savant anglais, l'idée des esprits distincts est le germe de la religion elle-même. Elle s'est formée par la vue de la mort. Chez le sauvage l'habitude machinale étouffe l'intelligence. Rien ne l'étonne. Il est incapable de projeter l'idée d'un esprit dans les choses, il faut qu'il l'ait construite par sa propre expérience. Cette expérience est celle de la mort. C'est par assimilation aux esprits des morts que les forces de la nature ont été conçues comme des personnes. — On a opposé que le culte des morts n'était jamais si exclusif qu'il ne s'associât au culte des forces naturelles; qu'il était impossible de concevoir comment des forces naturelles ont été regardées comme des âmes. — L'objection ne paraît pas

(1) *Op. laud.*, p. 41.

tout à fait fondée, si l'on s'en tient aux faits. On lit par exemple chez un observateur très consciencieux (1) : Pour les Néo-Calédoniens, « les éclairs ne sont autre chose que le terrible clignement des yeux des chefs, le bruit du tonnerre est le grondement de leurs voix, et les sillons de la foudre sur les arbres et les rochers sont les traces de leurs ongles ». Lorsqu'une fois les privilèges de la divinité sont attribués à un être, quel qu'il soit, il faut s'attendre à le voir exercer l'empire bien au delà de sa sphère normale. Mais la difficulté est de se faire reconnaître cet empire. C'est ici que Spencer a échoué. Il est déjà assez malaisé de rendre compte de l'opinion universelle à la survivance des âmes. Quelles preuves ont influé sur les hommes anciens? d'où vient une foi si solidement enracinée? Plusieurs raisons ont été alléguées. En songeant d'un défunt, on a pu confondre le fantôme imaginaire avec le parent pleuré qui vivait donc encore; et ces mêmes songes en transportant l'homme aux pays lointains ont pu suggérer l'idée de l'indépendance de l'esprit. On peut encore faire la part aux phénomènes plus ou moins reconnus de suggestion et de télépathie. Surtout l'instinct de conservation a dû faire son œuvre, et devant un cadavre inanimé on a pu faire ce raisonnement très simple, qui frappe encore bien des gens, que le corps ne vivait donc pas par lui-même, puisqu'il demeure intact, mais inerte, depuis que le principe de vie l'a quitté. Aucune de ces raisons ne pouvait faire supposer que le mort eût acquis par là même un pouvoir redoutable aux vivants. Tout au plus pouvait-on considérer comme investie d'une puissance vraiment surnaturelle l'âme de quelque sorcier, habile à faire tomber la pluie; mais quoique les sorciers ressortissent plutôt à la magie qu'à la religion, ils sont cependant déjà les agents d'une influence surnaturelle. En fait, le culte des morts n'est vraiment très développé que chez certaines peuplades qui ne sont ni civilisées, ni au plus bas degré social, et il n'a pas les caractères d'une institution fondamentale et primitive dans le développement religieux. Le néo-évhémérisme de Spencer est demeuré presque isolé (2).

On préfère maintenant chercher l'origine de la religion dans la magie. Nous avons volontiers reconnu avec Guyau que le sauvage se représente le monde comme mu par des agents plutôt que par des

(1) *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*, par le P. Lambert, S. M., Nouméa, 1900.

(2) On peut concéder cependant que la survivance des âmes a pu influer beaucoup sur l'idée qu'on devait se faire du pouvoir d'apparence surnaturelle qui éclatait partout dans le monde. Rien n'exigeait d'abord qu'on le considérât comme l'attribut d'êtres distincts. Mais lorsqu'on eut admis la possibilité pour les âmes d'exister sans les corps, il ne répugna pas de peupler le monde d'esprits invisibles; c'est le spiritisme ou le polydémonisme.

causes intrinsèques et des actions mécaniques; et il est assez probable qu'il les a conçus à sa propre image, telle qu'il l'imaginait après la mort, comme le veut Spencer. En présence d'une action puissante, redoutée ou désirée, l'homme a reconnu un agent investi du pouvoir de l'aider ou de lui nuire. Son premier mouvement a-t-il été de l'implorer ou d'essayer de le réduire? Quelques savants prétendent que l'homme n'a d'abord tenté ni l'un ni l'autre. La loi même de l'existence l'obligeait à s'emparer des forces de la nature ou du moins à lutter contre elles. Dans cette foule d'esprits qui peuplaient le monde, il s'attribuait un pouvoir aussi étendu que celui qu'il reconnaissait aux autres et il l'exerçait par la magie. La magie n'avait donc rien de religieux. Elle allait directement aux objets sans passer par aucun intermédiaire. Pour faire pleuvoir, l'homme provoquait la pluie. C'était une fausse science, mais le début de la science, non de la religion. La recette procédait uniquement de deux principes rationnels, mal compris, mais féconds en eux-mêmes. Le semblable produit le semblable, donc pour faire pleuvoir il faut asperger le sol : c'est la magie imitative; l'action qui atteint une partie agit sur le tout, pour nuire à une personne il suffit d'avoir un peu de ses ongles et de ses cheveux : c'est la magie sympathique. Tout d'abord l'homme appliqua ses recettes avec une témérité folle, croyant sincèrement qu'il aidait le soleil à parcourir sa course. Avec le temps il s'aperçut que certains effets dépassaient son pouvoir, il leur reconnut un caractère surnaturel et les esprits les plus éclairés regardèrent comme une chimère la science à laquelle les couches les plus basses de la population continuaient de recourir. D'où l'hostilité entre la magie et la religion, celle-ci professant la nécessité de la prière et du sacrifice. D'autres savants ne mettent pas entre la magie et la religion une différence aussi fondamentale, mais leur conclusion est la même quant à leur ordre chronologique. La magie est, dit-on, une forme inférieure de religion, celle des peuples les moins civilisés, elle a donc précédé la religion proprement dite, qui n'a même pu prévaloir qu'avec le développement de la civilisation.

Nous devons examiner les deux hypothèses.

Est-il vrai d'abord que la magie prétende exercer directement son empire sur les choses, sans l'intermédiaire d'aucun esprit?

Nous voudrions faire aussi large que possible la part des faits allégués par Frazer (1). Quelques rites, tellement disproportionnés avec l'effet attendu que nous les qualifierons sans hésiter de magiques,

(1) *Golden Bough*, I, ch. I.

sont peut-être exercés de bonne foi par les Australiens, comme purement naturels. Se rassembler pour imiter l'amoncellement des nuages, le bruit du tonnerre, les éclairs, la chute de la pluie, c'est peut-être aussi scientifique pour eux que pour nous de tirer le canon pour dissiper un orage de grêle. Il y a donc lieu d'apprécier chaque cas en particulier, mais le doute sur la nature d'un rite spécial n'empêche pas la distinction essentielle entre l'acte magique et l'acte naturel. Le sauvage a deux manières de tuer son ennemi : l'assommer d'un coup de massue ou percer son image à l'endroit du cœur. Dira-t-on que ces deux actions lui paraissent également naturelles? Lorsque l'homme cuit la viande, bâtit, sème, accouple des animaux, il essaye déjà de tirer parti de la nature par des procédés scientifiques, issus de l'observation. En cela aucune magie. Au contraire les rites destinés à faire tomber la pluie, à multiplier le grain, à obtenir la fécondité des animaux, ont en eux-mêmes quelque chose d'artificiel. Y avoir recours, c'est déjà confesser son impuissance à réussir par les voies ordinaires. Au lieu de produire un effet matériel en mettant en mouvement un objet par le contact, c'est à un esprit qu'on s'adresse. On agit sur le dehors par le dedans. Il est en tout cas très rare qu'on n'ait pas recours à un spécialiste. Ce n'est pas comme savant qu'on le consulte; on le suppose investi d'un pouvoir qui dépasse celui du commun, de sorte que de toutes manières le surnaturel pénètre dans la magie.

Si par hypothèse il est absent dans certains rites d'apparence magique, ils n'ont donc rien de religieux. Quant à prétendre d'après ces faits que la science a précédé la religion, c'est sans doute une conclusion mal étayée. Frazer le soutient parce que le principe de similitude et de concomitance doit avoir germé avant l'idée des esprits. Mais il faudrait plutôt demander : Le principe de similitude et de concomitance a-t-il précédé celui de causalité? quand l'homme a commencé à agir, a-t-il cru qu'il était le premier agissant dans le monde? n'a-t-il pas subi l'influence et ressenti l'impression de forces avant de les combattre et n'a-t-il pu les appréhender dès lors comme supérieures à lui? Ou plutôt l'esprit humain ne s'est-il pas développé en même temps dans ces sens divers? Il faudrait être bien hardi pour avoir une réponse prête pour toutes les questions qu'on pourrait poser ici.

Aussi l'opinion la plus courante n'établit pas une distinction absolue entre la magie et la science; on admet que la magie appartient aux phénomènes religieux; mais on n'est que plus porté à conclure qu'elle est le début même de la religion, reléguée dans les classes inférieures quand la religion eut pris conscience d'elle-même. On déduit

des faits observés que la magie est la religion des non-civilisés : elle a donc dû passer la première. D'autant qu'entre la magie et la religion il n'y a pas de ligne de démarcation précise. On dit très justement que la magie prétend exercer une coercition efficace sur les esprits tandis que la religion les implore. Mais le magicien, en s'efforçant de contraindre les esprits, essaye aussi de les séduire, et les grandes religions les plus authentiques, comme celles de l'Inde, semblent bien attribuer au sacrifice une vertu efficace par elle-même et sur les dieux.

Nous reconnaissons volontiers que la magie ressemble plus à la religion qu'à la science, parce que la science agit sur les corps tandis que la magie a aussi la prétention d'atteindre les esprits, mais il demeure entre la magie et la religion une différence fondamentale, et nous refusons de confondre deux institutions aussi radicalement distinctes pour la seule raison que les limites sont parfois mal tracées et qu'elles ont été franchies. Loin de dépendre des esprits, la magie prétend les contraindre; dès lors, ou bien elle reconnaît le pouvoir supérieur des esprits, et s'attaque à de véritables dieux et sa prétention est insensée, ou bien elle ne traite qu'avec des pouvoirs occultes, inférieurs en puissance et en bonté. Elle a une petite idée des forces surnaturelles tandis que la religion a du divin une grande idée. Ce n'est en apparence qu'une question de plus ou de moins, ce qui explique que les limites sont flottantes; c'est une question de sens moral et religieux et c'est pourquoi il y a un abîme entre la magie et la religion.

Or, qui oserait affirmer que l'homme a commencé par avoir une petite idée des forces surnaturelles? que dépourvu de presque tous les moyens de lutter contre les énergies mystérieuses de la nature, sa première idée a été de les asservir? qu'il a eu recours à la recette magique avant d'épancher son cœur dans la prière? Il est certain en tout cas que nulle part une grande religion n'a évolué de la magie, tandis que les exemples ne sont pas rares de superstitions grossières, plus ou moins entachées de magie, qui se sont étendues, plantes parasites, sur les religions les plus spirituelles, comme le Christianisme lui-même.

Nous emprunterons seulement à M. Halévy un exemple tiré du Judaïsme : « Celui qui habite la Palestine vit sans péchés; il est assuré d'avoir sa part au paradis, et celui qui y est enterré est comme s'il avait son tombeau sous l'autel. Cette prérogative s'étend jusqu'aux vêtements du grand prêtre, l'intermédiaire principal des rites de propitiation. D'après une Agada, la tunique et le caleçon portés par le grand

prêtre pendant l'office expiaient les meurtres et les adultères ignorés, pendant que son turban, sa ceinture, son gilet, son éphôd, son manteau et son frontal propitiaient tour à tour les péchés suivants commis clandestinement : l'orgueil, la mauvaise pensée, les crimes judiciaires, l'idolâtrie, la calomnie, l'effronterie (1) ». Dira-t-on que ce sont là des survivances? Mais jusque dans cette déchéance morale on retrouve le sentiment du péché qui dénote une religion élevée. C'est bien une survivance, mais non point d'une ancienne institution religieuse ; c'est la survivance éternelle d'un sentiment toujours vivant dans le cœur humain : avoir, s'il est possible, sous la main, les pouvoirs surnaturels, les obliger à se soumettre à ses désirs au lieu d'abandonner sa volonté au Maître suprême, acheter à bon marché la perfection morale elle-même, satisfaire à Dieu par des pratiques plutôt que par la sanctification du cœur. Si ces survivances attestent bien une disposition de l'esprit humain aussi ancienne que sa nature, elles ne prouvent pas que cette disposition ait été longtemps la seule, moins encore que de ces basses pratiques, méprisantes pour les esprits autant qu'indignes de l'homme, soit sortie la religion elle-même. La magie n'est pas le culte, elle suppose l'existence des esprits; il reste toujours à savoir si ces esprits sont devenus des dieux et comment s'est effectué le passage.

Nous avons reconnu dans la religion un sentiment de dépendance vis-à-vis d'un pouvoir supérieur. Par cela seul le naturisme direct ne peut être une religion. A supposer qu'on prête libéralement un esprit à tous les êtres, ce n'est pas une raison de se croire dépendant de tous les êtres, et, sans dépendance, pas de religion. D'ailleurs le culte des objets naturels ne se trouve nulle part. On rencontre fréquemment le culte des morts. Mais il est difficile de croire que l'homme ait tout d'abord reconnu les morts pour des puissances supérieures. Les rites magiques ne sont pas non plus ses premiers actes religieux; en admettant qu'ils s'adressent aux esprits, ils les traitent avec trop peu de révérence pour qu'on puisse les qualifier de religieux. Tous les systèmes que nous avons rencontrés ont donc à peine effleuré le problème. Lorsqu'on prétend assigner à la religion une évolution naturelle du sentiment le plus bas au plus élevé, il faut montrer comment le culte des esprits est devenu le culte des dieux, et comment le culte des dieux est devenu le culte de Dieu.

La religion en effet, d'après le consentement commun de l'humanité, commence avec le culte de Dieu ou des dieux. Ces dieux peuvent être

(1) *Mélanges de critique et d'histoire*, p. 185 s.

des morts ou être plus ou moins assimilés aux forces de la nature; ils n'en occupent pas moins un rang à part. Ils se distinguent nettement des esprits. L'esprit est anonyme, il se fond dans un groupe, connu pour exercer une activité spéciale. Le dieu a un nom, une individualité marquée. S'il est préposé à certains offices, cependant son pouvoir s'étend à mainte autre sphère. Il est incontestablement supérieur aux démons. En général on n'obtient rien de lui que par le sacrifice et la prière. Si la magie a eu l'audace de s'attaquer aux dieux, l'exception est plus apparente que réelle. C'est qu'en effet les dieux eux-mêmes obéissent à des lois, et si ces lois sont révélées à un mortel, il peut donc régir les divinités elles-mêmes. Mais cette prétention que nous trouvons en Égypte (1) est sans doute une exception, peu conforme aux idées et aux pratiques générales. Le polythéisme et le polydémonisme sont deux formes distinctes des rapports de l'homme avec le surnaturel. D'après notre définition de la religion, le polythéisme seul est une religion et le polydémonisme n'aboutit guère qu'à la magie. En fait, le polydémonisme pur n'existe seul nulle part. Cependant ceux-là mêmes qui ne savent comment expliquer la croyance aux esprits estiment qu'il est facile de saisir la transition du polydémonisme au polythéisme et même au monothéisme. On la suit sur le terrain de l'histoire, on croit voir une forme religieuse complète succédant à une forme embryonnaire. C'est, spécialement pour les Sémites, le sentiment de Renan, de Wellhausen, de W. Robertson Smith, pour ne citer que les plus illustres, en France, en Allemagne et en Angleterre.

Et cela paraît assez vraisemblable. Le psalmiste l'a dit depuis longtemps : *omnes dii gentium dæmonia*. Seul le monothéisme établit une ligne de démarcation absolue entre Dieu et l'homme; seul il met la divinité dans une sphère distincte; alors la créature n'existe que par la toute-puissance de l'énergie divine; sa dépendance est complète et par conséquent le sentiment religieux a sa base totale qui lui permet de s'élever jusqu'à l'amitié de Dieu. Entre les dieux du paganisme et les esprits, la transition paraît relativement aisée. Aussi M. Jastrow, par exemple, dit-il simplement qu'on a reconnu comme dieux les esprits qui exerçaient le plus d'influence sur les affaires des hommes (2). En réalité le problème est des plus ardus et la difficulté est précisément de reconnaître parmi les démons quels sont les principaux et surtout comment ils participent à ce que l'antiquité pressentait de la nature divine.

(1) Maspero, *Histoire...*, I, p. 112.
(2) *The religion of Babylonia and Assyria*, Boston, 1898, p. 48.

Wellhausen a mieux compris où était le point délicat (1). Il se demande d'abord si la conception religieuse des Sémites ne serait pas le dualisme sexuel? Mais il objecte que le mariage du dieu et de la déesse est en somme récent, qu'à l'origine les dieux n'allaient pas par paires. Les déesses ne conçoivent pas, n'enfantent pas; elles étaient à l'origine le dieu unique de certaines tribus, aussi bien qu'un dieu masculin ailleurs. Il faut donc remonter à l'animisme, entendu dans le sens du polydémonisme, car les démons sont la plus simple projection du sentiment du divin qui est naturellement inexplicable. Les démons, les *djinn,* sont une collectivité cachée, comme l'indique la racine du mot (2). Moralement indifférents, ils nuisent ou se rendent utiles selon qu'ils sont amis ou ennemis; ils habitent les endroits sombres, les déserts, mais ils sont aussi partout et remplissent le monde de leur troupe. On les rend responsables de tout ce qui n'est pas selon le cours des choses; l'homme impuissant, la femme stérile, le cataleptique, subissent leur influence maligne; le fou est en puissance de *djinn,* il est *madjnoun.* Comment ces démons sont-ils devenus des dieux? Comme démons ils sont anonymes et ne reçoivent pas de culte : « Aussitôt qu'on s'approche d'eux et qu'on leur rend un culte, ils passent au rang des dieux... Ils sortent de l'obscurité de la pure espèce et deviennent des individus... Veulent-ils que les hommes fassent de leur demeure un lieu de culte, ils y apparaissent et se manifestent à eux en leur nommant leur nom... Ce n'est qu'en connaissant leur nom qu'on peut agir sur eux et les invoquer... (3) ». Avec le nom, le culte commence; avec le culte, une alliance avec la tribu. Le sacrifice crée une fraternité par le sang entre eux et leur communauté, la race ou le clan de leurs adorateurs. Ils deviennent les patrons ou même les ancêtres, se font humains et moraux, en un mot grandissent et se dégagent peu à peu des liens qui les attachaient à la nature. Ayant ainsi monté, rien ne s'oppose à ce qu'on les combine avec les manifestations célestes; mais tout en devenant le dieu du ciel ou la déesse du soleil, ils conservent leur caractère historique, celui qu'ils tiennent de leur union avec leur communauté. Smend (4), qui adopte cette théorie et la résume en quelques mots, ne fait allusion qu'à un seul cas de la révélation d'un nom divin; c'est celui du Buisson ardent (Ex., III, 5)!

Et en effet la suggestion si ingénieuse de Wellhausen n'est guère que l'application à tous les Sémites d'une révélation faite à Israël.

(1) *Reste arabischen Heidentums,* 2e éd., p. 208 ss.
(2) *Djinn,* pluriel collectif de la racine *djanna,* « couvrir, cacher ».
(3) *Reste...,* p. 213.
(4) *Lehrbuch der alttestamentlichen Religionsgeschichte,* 2e éd., p. 22.

C'est-à-dire que le seul cas connu d'une religion positive et historique devient le cas type qui a donné naissance à toutes les religions dites naturelles. L'union étroite entre le dieu et la tribu, reconnue chez tous les Sémites, s'explique mal comme résultat du culte. C'est l'ordre inverse qui est naturel. Les Israélites sont les seuls qui aient eu conscience d'une alliance historique avec Dieu; partout ailleurs le dieu de la tribu, s'il n'est pas considéré comme son ancêtre, est du moins lié à ses destinées par des attaches naturelles aussi anciennes que l'existence du clan, et non point d'une façon historique et par théophanie. Il y a quelque chose d'étrange dans ce démon, être collectif et anonyme par nature, qui tout à coup révèle son nom, et il n'est même pas prouvé qu'un nom propre soit nécessaire au dieu du clan. Comme l'a dit finement M. Jevons, la rivière qui coule près de chez moi est simplement la rivière... (1), les étrangers plus que les riverains s'inquiètent du nom qui figure sur les cartes. La masse des Baals portait le nom du lieu où ils habitaient, peu d'entre eux avaient des noms propres.

W. Robertson Smith ne s'est point contenté d'une explication aussi mal appuyée sur les faits, aussi dépourvue de vraisemblance. Il a surtout protesté contre l'adage de Renan (2) : « *Primus in orbe deos fecit timor* est une formule admirablement vraie ». L'homme a craint les démons, soit, mais il a placé sa confiance en ses dieux, il les a aimés. Il faut chercher de ce fait une explication générale. W. Robertson Smith a cru la trouver dans le totémisme. Lorsque les hommes formaient des clans, c'est-à-dire des groupements de gens qui se croyaient tous issus d'un même rang, le lien du sang était aussi la seule base des relations sociales. Tout membre du clan était un ami qu'on devait défendre et venger, tout étranger au clan un ennemi. Et c'est une règle universelle que les sauvages voient d'instinct des amis ou des ennemis dans les objets qui les entourent et qu'ils regardent comme animés; ils ont surtout cherché à se faire parmi les animaux des amis qui, d'après les idées sociales, ne pouvaient être que des parents. Ce sont les totems. Des rapports de vénération et d'affection existent désormais entre un clan et une espèce d'animaux ou plus rarement de plantes ou même d'objets inanimés. On imite leurs allures, on évite de leur nuire, surtout de les manger, on les considère comme descendus du même ancêtre que le clan, ils sont presque ses dieux. On affirme même qu'ils le sont devenus dans les cultes des animaux, si fréquents surtout en Égypte. De ce principe, M. Jevons a déduit une théorie complète appli-

(1) *Op. cit.*, p. 236.
(2) *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 29.

cable à toutes les parties des religions antiques, où les remarques les plus subtiles sont unies aux vues les plus élevées. On comprend bien maintenant l'union intime entre le peuple et son dieu, et combien sont forts des liens que jamais on n'a songé à rompre, même lorsque le dieu semblait abandonner son peuple. Mais ce qui fait ici défaut, c'est le sentiment de la dépendance vis-à-vis du divin. Quelle que soit l'origine du totémisme, il est difficile d'admettre que l'homme s'y soit porté par un sentiment de respect envers son totem. Frazer, qui a étudié avec tant de soin ce curieux phénomène, ne lui accorde qu'une médiocre importance religieuse et on ne peut même pas en déduire avec certitude le culte des animaux (1).

Renan a esquissé avec beaucoup d'esprit une théorie moins régulière. Lui aussi part de l'animisme. « L'homme peupla d'abord l'espace de forces libres, passionnées, susceptibles d'être invoquées et fléchies (2) ». « L'homme se croyait entouré d'ennemis qu'il cherchait à apaiser. L'éducation de ses sens étant à peine faite, il était dupe de perpétuelles hallucinations. Un souffle inattendu, un bruit inexpliqué étaient pour lui des signes intentionnels. Un spiritisme exagéré lui faisait admettre partout des esprits, êtres invisibles, sortes d'ombres ou de doubles des choses, qui l'obsédaient et se confondaient avec les phénomènes subjectifs de sa conscience (3) ». Les Sémites en étaient là; pour eux « le monde est entouré, pénétré, gouverné, par les *Élohim*, myriades d'êtres actifs, fort analogues aux « esprits » des sauvages, vivants, translucides, inséparables en quelque sorte les uns des autres, n'ayant pas de noms propres distincts comme les dieux aryens, si bien qu'ils peuvent être envisagés d'ensemble et confondus (4) ». On croirait que les *Élohim* de Renan ne se distinguent guère des djinn de Wellhausen; mais il insiste sur leur unité, il montre entre l'Aryen et le Sémite « deux théologies assez diverses. L'Aryen en péril s'adresse à l'élément qui le menace, ou au dieu spécial qui régit cet élément... Le Sémite, au contraire, invoque dans tous les cas un seul être; qu'il soit en mer, ou à la guerre, ou menacé par un orage, ou en proie à la maladie, sa prière monte vers le même dieu. Un seul souverain s'occupe de tout. Ce souverain porte des noms divers selon les tribus (5) ». Cependant Renan savait trop bien quelle multitude de dieux

(1) Zapletal, *Der Totemismus und die Religion Israels*, et, sur les dernières modifications de Frazer, *Israël and Totemism*, by Stanley A. Cook dans *The Jewish quarterly Review*, 1902, avril.

(2) *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 27.

(3) P. 29.

(4) P. 30.

(5) P. 33.

sémites faisait surgir l'épigraphie pour attribuer à la race elle-même ce monothéisme relatif destiné à devenir le monothéisme absolu. Ce n'est pas seulement le sang du Sémite, c'est la tente du nomade qui est ici surtout en cause : « La tente du patriarche sémite a été le point de départ du progrès religieux de l'humanité (1) ». Le culte tient nécessairement peu de place dans la vie du nomade; il n'a ni statues, ni temples. La simplicité du désert ne se prête pas à la conception d'une vie débordante qui fait jaillir partout des dieux. « Sa réflexion philosophique, s'exerçant avec intensité dans un petit cercle d'observations, l'amène à des idées extrêmement simples, et, comme le progrès religieux consiste toujours à simplifier, il se trouve très vite que le nomade dépasse en religion les peuples qui lui sont supérieurs en civilisation (2) ». Cependant c'est aussi comme Sémite qu'il est monothéiste : sa langue est incapable d'exprimer les conceptions mythologiques et épiques des peuples aryens. « C'est que, chez les Sémites, ce n'est pas seulement l'expression, c'est la pensée même qui est profondément monothéiste (3) ».

On ne peut plus voir aujourd'hui dans ce système qu'un paradoxe spirituel. Chaque coup de pioche donné en pays sémite lui a apporté le démenti des inscriptions. Les dieux des Sémites ne se comptent plus, et après eux sont venus la mythologie et le poème épique. Il faut se rendre aux faits.

D'autre part, il se pourrait bien que Renan eût exagéré le polythéisme des Aryens, et il n'est pas du tout certain que leurs dieux spéciaux, chargés d'un département particulier, soient une conception tellement primitive. Il paraît au contraire que les Aryens comme les Sémites, et les sauvages comme les Aryens, ont eu cette notion supérieure du Dieu qui seule justifie le culte et donne satisfaction au sentiment religieux. Ni les morts, ni les forces de la nature considérées comme des esprits ne seraient jamais parvenus aux honneurs suprêmes, il n'y aurait jamais eu de religion proprement dite, sans le sentiment du divin, tout-puissant, omni-présent, secourable et juste, qui est au fond de toutes les religions anciennes. C'est cet élément essentiel, dont les évolutionistes ne veulent pas tenir compte, qui seul explique comment le génie d'un lieu ou un astre ont pu recevoir l'adoration. Et même dans le système d'un transformisme modéré, ce sentiment qu'on peut nommer provisoirement le monisme, joint à

(1) *Op. cit.*, p. 43.
(2) P. 44.
(3) P. 49.

l'animisme, est encore ce qui expliquerait le mieux les deux formes du polydémonisme et du polythéisme, trop différenciées pour que l'une soit issue de l'autre, trop fortement ancrées dans l'esprit humain à des titres divers jusqu'aujourd'hui pour être dépossédées l'une par l'autre. Ce sentiment plus ou moins confus de l'unité et de la transcendance du divin résulte clairement de faits dûment constatés.

Le premier de ces faits a reçu le nom d'hénothéisme : « L'hénothéisme, dit M. de Hartmann, a son fondement dans l'*identité positive* que l'on reconnaît être à la base de *toutes* les divinités de la nature, identité qui permet d'honorer, dans la *personne* de chaque dieu, principalement dans celle de chacun des principaux dieux admis *dès l'origine,* la *divinité* au sens absolu, le *divin,* Dieu ». A quoi Guyau, auquel nous empruntons cette citation, répond : « jamais les peuples n'ont commencé à penser par des abstractions (1) ». Mais il faudrait prouver que ce sentiment est une abstraction métaphysique. Si l'on consulte les textes, on reconnaît qu'il se dégage surtout dans la prière. Lorsque l'âme se trouve en présence de son dieu, ce dieu fût-il innomé, ou quand bien même on indiquerait sa généalogie, elle lui prodigue toutes les épithètes qui conviennent à la divinité et le met sans hésiter au-dessus de tous les dieux. C'est le kathénothéisme que Max Müller a trouvé chez les Hindous. Il se retrouve avec autant d'énergie chez les Sémites, comme Renan le reconnaît et comme les psaumes pénitentiaux babyloniens le prouvent avec une particulière évidence; il éclate en Égypte dans des hymnes qui paraissent pénétrés du plus pur sentiment monothéiste, au sein d'un polythéisme non moins nettement affirmé.

Les Pères avaient parfaitement constaté cet état d'âme chez les païens, quoiqu'ils fussent ordinairement plus préoccupés de railler leurs cultes idolâtriques que de rendre justice à ce qui leur restait de vérité. Saint Augustin : « *Nam quod Deus dicitur universae creaturae, etiam omnibus gentibus antequam in Christum crederent non omnimodo esse potuit hoc nomen ignotum. Haec est enim vis verae divinitatis, ut creaturae rationali jam ratione utenti, non omnino ac penitus possit abscondi* (2). » D'après Bossuet, c'est la pensée de saint Paul lui-même : « C'est ignorer les premiers principes de la théologie que de ne pas vouloir entendre que l'idolâtrie adorait tout, et le vrai Dieu comme les autres... La force de l'argument de cet

(1) *L'irréligion de l'avenir*, p. 17.

(2) *In Joan.*, cap. XVII, *Tract.* CVI, 4. Il faut comparer la pensée de Tertullien que nous citons plus loin, p. 70.

apôtre consiste en ce qu'il a fait voir.... que les Gentils étaient criminels en ne servant pas le Dieu qu'ils connaissaient (1). »

Et on ne saurait alléguer que ce sentiment est le résultat du progrès philosophique. M. Decharme le nie expressément pour le seul peuple qui a développé la philosophie (2). « On sait, en effet, qu'en dépit de la mythologie, qui souvent rabaisse et déshonore la divinité, le sentiment religieux n'a jamais manqué à la Grèce, qu'il a éclaté chez elle spontanément, avant la naissance de toute philosophie... Quand les Grecs cessent de parler la langue mythologique, leur conception de la divinité ne diffère pas essentiellement de la nôtre ». Or ce n'est pas seulement en Grèce que ce sentiment religieux, plus ou moins parfait, a éclaté, plus ou moins spontanément. Les anthropologistes modernes l'ont retrouvé parmi les peuples les plus grossiers. Même, d'après M. Lang, il se rencontre bien plutôt chez les sauvages qui n'ont aucun rudiment de civilisation que chez les demi-barbares ou chez les barbares. Si on a exprimé là-dessus des doutes, c'est que l'enquête n'avait pas été assez approfondie et que les meilleures croyances sont conservées dans des mystères auxquels les étrangers sont difficilement admis. Là on enseigne l'existence d'un grand être, juste et bon, qui a tout fait, qui ne meurt pas, sans d'ailleurs se poser la question de savoir s'il est un esprit, et sans même que la notion d'esprit soit développée. Lang réfute avec vigueur ceux qui prétendent que cette notion est empruntée aux missionnaires; s'il faut se défier de ceux qui ont des préjugés monothéistes, on ne peut non plus accorder une entière confiance à ceux qui voient tout avec les lunettes d'un évolutionisme intransigeant et rectiligne.

Il est d'ailleurs un autre fait universel et qui ne saurait être contesté, c'est l'existence des cosmogonies. Nous aurons à en parler à propos de la mythologie. Nous constatons seulement ici que la curiosité qui pose le problème de l'origine du monde suppose l'idée du monde, considéré comme une unité. Peu importe que les imaginations soient plus ou moins grossières, que l'inconséquence éclate de toutes parts, qu'un couple humain, habitant tel endroit, soit le créateur du ciel et de la terre...; le germe existait. On se demandait qui avait fait le monde, on avait donc l'idée d'un pouvoir distinct de lui et supérieur à lui. Même dans cette cosmogonie babylonienne où les dieux sortent de la matière, le moment vient où l'un d'entre eux dispose de la matière avec une souveraineté qui rappelle la première page de la Genèse.

Aussi sommes-nous pleinement d'accord avec Guyau lorsqu'il exige

(1) *Lettre à M. Brisacier.*
(2) *Mythologie de la Grèce antique,* 2e éd., p. VII s.

que la religion tire son origine d'idées simples (1), « accessibles aux intelligences les plus primitives ». Mais s'il est des abstractions savantes, il en est de spontanées et qui découlent de la nature de l'homme. M. Lang a dit excellemment (2) : « Aussitôt que l'homme eut l'idée de « faire » des choses, il put conjecturer un faiseur de choses que lui-même n'avait pas faites et ne pouvait pas faire ». Il n'y a pas en cela l'ombre de métaphysique transcendante, et c'est beaucoup plus simple à trouver que la notion des esprits. Si l'homme primitif a partagé l'erreur du sauvage qui regarde les actions plutôt comme artificielles que comme mécaniques, qui suppose plutôt des volontés que des lois et des agents que des forces, cette erreur même n'a pu être un obstacle invincible à une notion raisonnable de la divinité. Il suffit qu'admettant des *chauffeurs* et des *allumeurs* en grand, il se soit demandé une fois s'il n'y avait pas quelqu'un qui agissait en très grand. Et l'anthropologie a déjà répondu que les sauvages les plus abjects se sont posé la question. M. Tylor a objecté que l'existence du monothéisme primitif est contraire à tout le principe de l'évolution. Il faudrait supposer une race de demi-civilisés : les uns auraient progressé, les autres seraient tombés dans l'état sauvage. Nous ne supposons aucune civilisation chez l'homme primitif, mais il faut lui reconnaître des facultés rationnelles, si peu exercées qu'on les admette. Et, en fait, le sauvage lui-même possède une notion plus voisine du monothéisme, plus salutaire à la moralité et à l'ordre social que la brillante mythologie de la Grèce. Nous demandons seulement pour l'homme primitif une certaine solidité de l'esprit et ces quelques idées simples que Renan abrite sous la tente du nomade et qui ne sont pas la civilisation.

En excluant la civilisation et la métaphysique, le monothéisme primitif a repris faveur dans la science anthropologique. M. Jevons a donné les raisons qui le rendent vraisemblable ; il ne considère pas comme impossible « qu'une sorte de monothéisme latent ait, dès l'origine, existé au sein même de cet apparent émiettement de la divinité que manifestent les croyances et les pratiques de l'animisme... dès lors le progrès religieux peut être considéré comme ayant beaucoup moins consisté en la découverte de conceptions et de sentiments nouveaux qu'en une conscience de plus en plus délicate et déliée des émotions et des idées qui vivaient dès l'origine dans la pensée humaine, mais enveloppées encore et obscures (3) ». M. Marillier, auquel nous empruntons ces lignes, ajoute pour sa part : « Nous pourrions accepter comme

(1) Nous n'ajoutons pas « et vagues » ; *op. cit.*, p. 2.
(2) *The making of Religion*, 2e éd. (1900), p. x.
(3) Jevons, d'après Marillier, *Revue de l'histoire des Religions*, XXXV, p. 330 ss.

probable l'hypothèse que, dans certains cas, du moins, le passage s'est fait directement de la foi naïve et mal définie en un Protecteur et un Ami, puissant et secourable, au monothéisme conscient et éclairé de notre temps, et à cette hypothèse l'étude de la religion hébraïque semble apporter une réelle confirmation ». Mais ici le problème change de face. Ce cas de la religion hébraïque, que Marillier fait rentrer tout doucement dans le développement général, est cependant unique et tellement différent des autres qu'il faut bien le dire transcendant. Si le monothéisme des Hébreux est, d'après eux-mêmes, le fruit de la révélation, ne pourrait-on en dire autant du monothéisme primitif?

Puisque nous sommes sur le terrain de l'anthropologie, tenons compte de tous les faits observés. Lorsqu'il s'agit d'ordonner la genèse des formes religieuses, il ne faut point s'inquiéter seulement du polythéisme et du polydémonisme, il faut aussi rendre compte de l'origine du monothéisme imparfait qu'on rencontre partout. S'il n'était qu'une opinion philosophique, on le rattacherait à tel ou tel mouvement historique de la pensée; mais il est antérieur à la philosophie et le témoignage spontané de l'âme religieuse.

L'école évolutioniste ne sera pas embarrassée; sa formule explique tout. Toute forme supérieure sort nécessairement d'une forme inférieure, le monothéisme est sorti du polythéisme, comme le polythéisme est sorti du polydémonisme. Malheureusement pour la formule, s'il est impossible de montrer comment l'idée d'un dieu a évolué de l'idée d'un esprit, il est encore plus impossible de retrouver dans l'histoire un seul cas de monothéisme issu du polythéisme.

On a vu, il est vrai, les dieux grandir avec leurs adorateurs. La suprématie de Babylone a fait de Mardouk le roi des dieux, la gloire de Thèbes s'est projetée sur Amon. Mais il y a loin de cette hiérarchie politique des dieux, non pas seulement au monothéisme pur, mais même au sentiment du divin que respire l'hénothéisme. Rien de plus simple que l'organisation d'un Panthéon avec un chef, rien de plus stérile au point de vue religieux. Lorsque ces faits se sont produits, les dieux avaient déjà des traits de caractère nettement dessinés, la mythologie avait fait son œuvre. Ce n'est pas le monothéisme, mais une combinaison artificielle qui ne donnait au roi des dieux qu'un rang d'honneur au-dessus de ses pairs, déjà fortement humanisés par leurs passions et par leur histoire. L'évolution du polythéisme en monothéisme est donc un pur postulat. Au contraire le fait de la multiplication des dieux est souvent constaté par l'histoire et il ne s'explique que trop aisément.

Parmi un grand nombre de tribus presque sauvages, les esprits seuls

reçoivent un culte. On connaît l'existence d'un dieu bon, mais on ne sait comment le prendre : il n'a besoin de rien. Les esprits sont sans cesse affamés de nourriture et ils ont soif de sang. L'homme a toujours une terreur instinctive à la pensée d'aborder le grand Auteur du monde. Dans la religion catholique, qui fait une large part à ce sentiment, qui admet un Médiateur et l'intercession des saints, il faut que l'autorité lutte sans cesse contre la tendance qui frustrerait le Créateur du culte qui n'est dû qu'à lui. Or sans une Église, pas de règle de foi (1). L'humanité était donc exposée à s'éloigner du Dieu véritable en multipliant les dieux de son choix.

Cette multiplication résulte d'ailleurs du simple fractionnement des groupes sociaux. Chacun veut avoir son dieu. Renan a raillé agréablement le roi de Prusse qui avait toujours à la bouche *unser Gott* et Lang rappelle que Milton, lui aussi, admire ce que Dieu a fait avec *ses Anglais*. A défaut d'un dieu particulier, les peuples modernes veulent du moins avoir leur Église, sans comprendre que l'unité de l'Église est le reflet et aussi la garantie de l'unité de foi au sujet de Dieu. Après que les tribus sémites eurent ainsi partagé leur El en plusieurs dieux différents, la scission fut irréparable. Lors même que de grands États fondés par la conquête furent parvenus à cimenter l'union politique la plus étroite, les dieux ne fusionnèrent pas toujours.

Sans doute il y eut du déchet. Quand les dieux avaient les mêmes attributs, on se contentait d'un seul. Même les petits peuples furent exposés à voir disparaître leurs dieux dans la tourmente. Mais, d'une façon générale, le nombre des dieux ne cessa de croître. Il augmentait fatalement toutes les fois que des tribus se réunissaient volontairement pour former un État ; il augmentait le plus souvent lorsque l'union était le résultat de la conquête. Les vainqueurs négligèrent souvent de rendre hommage aux dieux des vaincus ; ils affectèrent même de les mépriser ; mais rarement les vaincus abandonnèrent les dieux du pays et plus d'une fois les vainqueurs se plurent à leur rendre hommage. Rien de plus connu que ces faits, mais pourquoi fermer les yeux à une vérité banale à force d'être répétée ?

Le monothéisme ne sort pas du polythéisme, comment est-il donc entré dans le monde?

Assurément l'histoire seule, en dehors de l'histoire sacrée, ne nous permet pas de conclure avec certitude à une révélation primitive sur l'unité de Dieu. Et cela pour la raison bien simple que l'homme peut

(1) C'est ce que reconnaît très bien Gruppe, dont les protestants pourront méditer l'expression nerveuse : « Ohne Hierarchie ist eine Dogmatik als allgemein gültiges Glaubensgesetz unmöglich » (*op. laud.*, p. 11).

acquérir cette notion par ses seules forces. Quand nous la rencontrons, nous ne pouvons donc rien conclure sur son origine. Si cependant on considère que, plus ou moins latente dans toute l'humanité, elle ne s'est développée nulle part — sauf la même exception de l'histoire sacrée, — qu'elle s'est plutôt obscurcie sur bien des points, que là où elle s'est conservée et où elle a porté ses fruits, c'est plutôt par voie de transmission dans les mystères que par enseignement philosophique, on regardera comme très probable que le germe de cette idée a été déposé par Dieu lui-même dans le cœur de l'homme. Avec quelle clarté, c'est ce que nous ne pouvons pas dire : il y a lieu d'admettre d'un Père si bon qu'il l'a révélée telle qu'elle pouvait être le plus utile à l'homme et en conformité avec ses facultés et ses besoins. Et en tout état de civilisation, puisque la nature de Dieu nous est inéluctablement cachée, ce qu'il nous importe le plus de savoir, c'est qu'il existe, et qu'il est juste et bon. Au surplus, surtout lorsqu'il s'agit de croire à la bonté et à la justice de Dieu, on n'explique rien complètement sans la grâce, dont M. Blondel a si bien décrit les effets (1) : « Alors surgissent, en l'absence même de la Révélation positive, des sentiments et des idées qui ont confusément Dieu pour objet. Ces ébranlements intimes se traduisent invinciblement par des embryons d'idées dogmatiques. Ces conceptions, si rudimentaires, si grotesques qu'on les suppose, ne sont pas absolument mauvaises ou fausses; elles ne le deviendraient que si, par une idolâtrie de leur imparfaite clarté, elles stérilisaient la recherche au lieu de lui servir d'appui provisoire et empêchaient la piété intérieure de s'éclairer et de s'épurer ».

Ces mouvements de la grâce continuaient en quelque sorte l'assistance spéciale donnée au premier homme. Ils se rattachaient aisément à la révélation primitive. Les découvertes de la paléontologie et de l'histoire ont reculé beaucoup l'apparition de l'homme sur notre planète; on ne comprend plus aisément la tradition fidèle d'histoires détaillées; cependant cette difficulté n'existe pas pour une vérité très simple que la raison eût pu fournir et qu'elle acceptait du moins volontiers.

Mais notre but en ce moment est moins de fournir des arguments à la révélation primitive que de nous affranchir de la tyrannie de l'animisme évolutif, qui prétend expliquer l'origine des religions. Et là nous pouvons nettement conclure. La philosophie a voulu sans succès prouver que la religion primitive était le culte des objets naturels ou le culte des morts. Dire que la religion est sortie de la magie,

(1) *Revue du Clergé français* (1902), t. XXIX, p. 656.

c'est seulement soutenir que les esprits ont pu devenir des dieux. C'est à ce moment qu'on a fait intervenir l'histoire; on a essayé de montrer comment le polydémonisme est devenu le polythéisme et comment le monothéisme est sorti éventuellement de l'un ou de l'autre. L'histoire répond que jamais le monothéisme n'est sorti du polythéisme et ne constate pas non plus que le polythéisme soit issu du polydémonisme qui n'existe jamais seul et qui n'est même pas un sentiment religieux. Partout, en fait, les idées religieuses sont comme imbibées d'un sentiment profond de la supériorité propre au divin. Cette idée, qui suppose que le divin est unique, est simple, accessible aux intelligences les moins cultivées; rien n'empêche de conclure qu'elle est aussi vieille que l'humanité, quoique la pente générale de l'histoire suggère que l'humanité n'est pas arrivée d'elle-même à la préciser dans le concept de l'unité de Dieu. D'autre part, nous sommes bien éloigné de méconnaître le rôle de l'animisme, considéré comme un rudiment de réflexion philosophique, dans l'ensemble si complexe des phénomènes religieux. Nous demandons seulement qu'on le mette à sa place. Son rôle, prépondérant dans la mythologie, est secondaire dans la religion. Toutefois cette philosophie erronée a pu naître de très bonne heure et n'est pas plus une dégénérescence du monothéisme qu'elle n'en est la racine première. Mais on comprend très bien, avec ces deux éléments, la formation du polydémonisme et du polythéisme. Ce n'est que l'application aux esprits, qui sont censés mouvoir toutes choses, d'une portion plus ou moins considérable de ce qu'on attribuait plus ou moins confusément au divin.

Lorsqu'on reconnaissait à l'esprit, qu'il s'agit d'un mort ou de l'agent d'un phénomène, la puissance, la bonté, la justice, dans une large mesure, lorsque le culte était public et l'attitude respectueuse, l'esprit était un dieu et les hommages qu'on lui rendait une religion. Mais s'il s'agissait d'un esprit anonyme, plus redouté qu'aimé, on essayait de le tenir à sa discrétion en exploitant ses appétits et ses défauts; on se contentait de la magie. Il est difficile de dire si cette religion a précédé la magie, et le polythéisme le polydémonisme. Nous n'affirmons nullement que la magie soit une religion dégénérée, ni que le polydémonisme soit issu du polythéisme. Mais nous demandons qu'on n'affirme pas non plus le contraire sans de bonnes raisons. Tout suggère une marche parallèle, si on peut donner ce nom à la rivalité des meilleurs sentiments et des plus bas instincts du cœur de l'homme.

Car les religions, même les religions fausses, ont été l'asile des aspirations les plus élevées. Le monothéisme spéculatif, s'il prétend

affirmer seulement l'existence d'une personne très haute, figée dans son immutabilité et asservie à ses propres lois, n'a jamais donné l'essor à un véritable sentiment religieux. Qu'il soit permis de dire, au nom du principe chrétien lui-même, que ce qui importe le plus ici, ce n'est pas l'affirmation d'une seule personne divine, mais la distinction absolue entre le monde et la nature divine, parfaitement une, mais infiniment bonne et féconde, qui le régit. Cette idée n'a pas complètement disparu du monde antique et c'est pourquoi la religion lui a communiqué une sève qui fait défaut à tel monothéiste orgueilleux qui ne sait pas recourir à la prière.

II. — LA MYTHOLOGIE.

On a beaucoup parlé du conflit de la religion et de la science. La cause du malentendu est facile à découvrir. On prétendait que la religion était elle-même une science et dès lors on l'opposait comme une science surannée et reconnue fausse à la science avancée, à la vraie. C'était un moyen facile de porter des coups sensibles à la religion dans l'esprit des hommes de notre temps, très justement épris de science. Guyau a posé ce principe fondamental (1) : « La religion est la science naissante, et ce sont des problèmes purement physiques qu'elle a tout d'abord essayé de résoudre ». Or cette affirmation ne repose sur rien que sur la confusion entre la religion et la mythologie. A vrai dire, elles sont en apparence étroitement unies dans la plupart des religions anciennes, mais il est facile cependant de les distinguer, surtout si l'on tient compte de l'élément moral qui se mêle toujours à la religion. La religion reconnaît l'existence de pouvoirs supérieurs et bons et leur rend hommage. Les êtres surnaturels qu'elle adore, le maître unique dont elle a plus ou moins distinctement conscience, appartiennent, par leur nature même, à l'inconnaissable. La mythologie veut percer le voile.

Il s'agit d'abord d'expliquer le monde. Pourquoi le soleil suit-il une course régulière, pourquoi la lune paraît-elle éviter sa présence, pourquoi les étoiles disparaissent-elles à son lever? Pourquoi surtout les éclipses? Autant de problèmes que la science explique et que le public suppose résolus sans toujours les comprendre, mais on allègue une solution scientifique et cela suffit. Là où la science n'existe pas, on répond par une histoire tirée des mœurs du soleil et de la lune, le

(1) *L'irréligion de l'avenir*, 7e éd., p. 52.

soleil dévorant les étoiles qui le fuient et qui font au contraire un joyeux cortège à la lune, puis le dragon menaçant de dévorer les grands astres eux-mêmes. Et cette explication suffit aussi au public qui du moins peut en comprendre les termes. Et c'est ainsi que tout devient objet de mythe, la forme des animaux, la couleur de leur peau ou de leur plumage, leurs habitudes, leurs cris. Nous citerons seulement le mythe de l'oiseau *schneter,* répandu dans toute l'Afrique, parce qu'il a son pendant en Babylonie : c'est une vieille femme qui perdit son fils et le poursuivit jusqu'à ce qu'elle fût changée en un oiseau qui crie toujours : *schneter! schneter!* (1). Partout on est remonté à l'origine du monde lui-même, quelquefois avec un certain sens de l'évolution qui conduit toutes choses de l'imparfait à l'achevé, le plus souvent en suivant les combinaisons les plus grotesques.

L'homme est le sujet principal de la plupart des mythes, car rien ne l'intéresse autant que lui-même. Ses origines sur la terre, les débuts de la tribu, l'invention des formes sociales ou des arts, rien n'est demeuré dans le vague. Le mythe avait réponse à tout et parfois de la façon la plus naïve. Rien de plus facile que de trouver dans la nuit des temps le nom de l'ancêtre de la race. C'est le nom même de la tribu. De là les innombrables héros éponymes de l'antiquité. Et de même pour les arts. Lorsqu'il s'agissait de l'invention du feu, l'imagination des Grecs se mettait en frais et aboutissait au mythe grandiose de Prométhée. Mais, pour de plus humbles découvertes, on se contentait du nom de l'objet inventé. Parmi les grands inventeurs mentionnés par Pline (2) on voit figurer Closter qui découvrit le fuseau (κλωστήρ, *fuseau*) ; Staphylos (σταφυλή, *grappe*) sut mélanger l'eau et le vin. Et cela jusqu'aux moindres détails. La rame a été trouvée en deux endroits, le manche de l'aviron à Copée (κώπη, *manche*) et l'extrémité plate (πλατή) à Platée! Puis l'homme s'unit intimement à tout ce qui l'entoure. Il se métamorphose, à la suite de telles aventures, en animal, en plante, en rocher ; il suffit qu'un rocher ait l'apparence d'une figure humaine pour qu'on conclue à une métamorphose. Et pendant que l'expérience limitait peu à peu le développement du mythe dans le domaine des faits tangibles, il demeurait seul en possession du surnaturel qui devint son terrain propre, de telle sorte que mythe est devenu synonyme d'histoire fabuleuse des dieux. Ici l'imagination pouvait se donner libre carrière. Le nom même des dieux, leurs épithètes, leurs représentations, leurs relations avec telle

(1) Lang, *Myth...*, I, p. 140; cf. le chap. *Mythes babyloniens*, Gilgamès, table VI.
(2) *H. N.*, VII, 57.

cité, leur commerce entre eux lorsqu'ils furent groupés par un syncrétisme fortuit, autant de sources du mythe. L'origine des rites était le plus souvent obscure. On prit le parti d'admettre une explication générale : les actions de la liturgie reproduisaient les faits et gestes du dieu. C'était ouvrir la porte à des conjectures sans fin. Souvent des divinités d'origine distincte portaient le même nom. Il fallait ramener de gré ou de force leurs aventures dans le même cadre. L'imagination des Grecs n'a jamais été à court, mais leur esprit logique lui-même a été impuissant à mettre de l'ordre dans ce chaos.

Lorsqu'on jette un coup d'œil d'ensemble sur tous ces mythes, on reconnaît sans peine qu'ils choquent la raison et scandalisent le sens moral. Les recherches des anthropologistes récents ont amené la découverte d'un autre caractère non moins étrange : les mêmes mythes se retrouvent partout, chez les sauvages comme chez les Grecs, non seulement dans leurs traits généraux, mais jusque dans des particularités qui ne découlent pas nécessairement du sujet. D'où la question qui a préoccupé tant d'esprits : Quelle est donc l'origine du mythe?

Il importe de bien limiter le problème. Tout d'abord il faut noter que les épithètes d'irrationnelle et d'immorale que l'on accole si justement à la mythologie seraient injustes s'il s'agissait de certains mythes humains. Mieux vaudrait, pour plus de clarté, ne pas leur donner le nom de mythes. Il est très juste de dire qu'ils ne sont point scientifiques, qu'ils ne répondent pas à une réalité objective; on peut cependant les considérer comme un procédé légitime, quoique très imparfait, de caractériser des situations historiques qu'il était impossible de peindre autrement. C'est le goût et un peu la manie de la science de tout classer. Partout il faut une étiquette. L'antiquité a mis des étiquettes provisoires et toutes de convention. Les Hellènes avaient conscience de leur unité, et cependant les Doriens et les Ioniens n'étaient que demi-frères, et ils tenaient à se distinguer des Asiatiques, même de ceux des côtes. Mettons que Iapetos, époux d'Asia, est l'aïeul d'Hellen, père de Doros et de Xuthros, ce dernier père des Ioniens. De même pour les inventeurs. Philon de Byblos ne trompe personne en disant que le feu tire son origine de trois frères qui se nommaient Lumière, Feu et Flamme; ce n'est pas immoral et cela peint assez bien le feu, quoique cela demande moins d'imagination que le mythe de Prométhée.

Les anciens n'ont même jamais été très choqués que les hommes fussent changés en bêtes ou en plantes, lorsqu'ils entrevoyaient dans ces étranges métamorphoses un juste jugement de la divinité, qu'il

s'agît d'un châtiment mérité ou d'une sorte de récompense, comme dans la touchante histoire de Philémon et Baucis. La vraie pierre d'achoppement, pour les anciens eux-mêmes, c'est le mythe religieux proprement dit ou plutôt le mythe qui choque profondément le sentiment religieux en même temps que la raison, en attribuant aux dieux des actions absurdes ou obscènes et même une nature en contradiction avec tout ce que l'humanité rêve du divin. On sait que, placés en face de ce problème, les philosophes grecs ont suivi deux voies différentes. Les uns ont gardé les histoires en faisant des dieux des mortels, et c'est l'évhémérisme; d'autres ont tout expliqué par l'allégorie. La question se posait surtout à propos d'Homère. Platon avait pris le parti héroïque de l'exclure de sa cité. Aristote devait reconnaître qu'à le prendre à la lettre il souillait la nature divine. Ces dieux étaient donc plutôt les premières substances déguisées en hommes. Ce n'était qu'une suite de métaphores. Les comparaisons sont plus accessibles aux hommes et leur voilent la vérité qu'ils ne peuvent pas toujours entendre; on les traite ainsi dans l'intérêt général (1). Ce fut la voie que suivirent les stoïciens.

Ces deux solutions ont été justement abandonnées par les modernes. Elles n'expliquent pas l'origine des religions et beaucoup moins celle du mythe. Quelques hommes ont été adorés comme des dieux, mais les mythes ne sont pas des histoires, vraies ou fausses, applicables à des hommes, il reste donc à se demander quelle conception du divin les a fait naître; et les mythes ne sont pas non plus la traduction allégorique et systématique en aventures du jeu des forces naturelles. L'allégorie a quelque chose de factice qu'on ne s'attend pas à trouver au début d'un fait si généralement humain, d'autant que l'histoire ne connaît pas de corporation de gens habiles qui se soient unis pour tromper le peuple par des symboles ingénieux.

Cependant il fallait remplacer les solutions anciennes et ce travail se poursuivit durant tout le dix-neuvième siècle. On en verra les grandes lignes tracées avec beaucoup de sagacité par Gruppe (2). Le symbolisme de Creuzer succombe sous les coups du rationaliste Lobeck. Puis les frères Grimm découvrent pour ainsi dire les contes populaires et leur affinité avec le mythe. Le peuple qui a conservé ces contes a pu seul créer les mythes et il ne peut créer que cela. — On objecta que le peuple ne crée rien. Quelqu'un raconte, d'autres modi-

(1) *Metaph.*, XI, 8. Cf. Gruppe, *op. cit.*, p. 25.
(2) *Die griechischen Culte und Mythen...*, *Einleitung.*

fient le récit primitif. Le peuple goûte davantage telle ou telle forme de la légende, il n'intervient donc que pour éliminer ce qui ne lui est pas homogène. Quant au conteur populaire, il ne se distingue du conteur d'art que par une individualité moins marquée. Il connaît ses devanciers, aussi bien que le poète. Ce n'est pas expliquer l'origine du mythe que de l'attribuer à un agent passif et impersonnel comme le peuple.

La découverte des Védas remit en faveur les explications naturalistes. On crut que les mythes de l'Inde s'entendaient uniquement des phénomènes naturels. Les principaux étaient l'action du soleil ou celle de l'orage, d'où les deux écoles de M. Müller et d'A. Kuhn. Mais il ne pouvait plus être question d'une symbolique intentionnelle. Max Müller suppose donc un symbolisme spontané. L'agent naturel est caractérisé par une métaphore : peu à peu cette métaphore, le Mesureur pour la lune, l'Excitateur pour l'aurore, lui donne le caractère d'une personne. Si un dieu est nommé le Père des hommes, on prendra la chose au pied de la lettre et on dira sa liaison avec une mortelle. La mythologie devient une maladie du langage, selon une formule célèbre.

Il y a dans ce système un élément général auquel personne ne songe à contredire. Il se peut en effet que quelques mythes soient issus d'une métaphore mal interprétée. Mais on prétendait assigner l'origine historique des mythes. En tant que ce système procède des Védas, il suppose, et ses partisans affirment en effet, que les grandes lignes de la mythologie indo-germanique datent du temps où les Aryens — si on peut leur donner ce nom pour simplifier — étaient encore réunis, et de plus que ces mythes sont bien l'œuvre de la race. C'est contre cette théorie que Gruppe a accumulé les objections et les instances. Dans cette réfutation il faut, selon nous, faire deux parts, selon qu'il s'agit de religion ou de mythologie. S'il s'agit de religion, c'est en vain que Gruppe prétend établir que les Grecs, les Italiens, les Hindous et les Germains n'avaient pas de divinité commune : ils avaient du moins en commun la divinité elle-même. Peut-être ne trouve-t-on pas chez eux les mêmes noms propres de dieux, et il se peut que Varuna ne soit pas Ouranos. Mais Dyàus est certainement Zeus et Jupiter. Il importe peu que la racine *div* signifie primitivement *briller* ou *le ciel*. L'important est qu'elle est en même temps la source de *deva,* divin qui est *deus* et très probablement θεός. Nous avons donc ici un fait que nous retrouverons chez les Sémites, le nom du dieu suprême congénère du terme qui marque la divinité; il est presque à la fois nom propre et nom commun, ce qui marque qu'à l'origine il s'em-

ployait seul et n'a été donné aux autres que par une sorte de participation. Et comme chez les Sémites le Maître ou le Seigneur, Baal = Bel, est devenu plus ou moins nom propre et synonyme du dieu suprême, *bhaga*, seigneur, se dit des dieux dans les Védas, de même que l'iranien *baga,* slave *bogu* (1).

Lorsque Gruppe objecte qu'un nom collectif ne saurait exister avant les noms propres qu'il est destiné à grouper, il suppose très gratuitement que le monothéisme ou du moins l'hénothéisme n'a pu précéder le polythéisme, et ce même parti pris l'oblige à conclure pour l'Iran à un polythéisme primitif et purement subordonné aux exigences de la théorie, qui aurait précédé le strict monothéisme puis le dualisme, pour céder enfin la place au polythéisme modéré de l'Avesta. Il paraît également impossible de ne pas reconnaître avant la séparation des Iraniens et des Hindous un culte commun, caractérisé par la libation divinisée du *Soma-haoma,* l'existence d'un sacerdoce et du sacrifice.

Mais lorsqu'il s'agit des mythes proprement dits, il faut bien reconnaître que l'origine aryenne ne peut rendre compte de tout. Les mythes communs aux races aryennes et propres à elles seules sont en très petit nombre et les indianistes ne s'entendent même pas sur leur interprétation. Que les mythes soient antérieurs ou postérieurs à la séparation, rien ne prouve qu'ils aient une origine aryenne. La partie la plus solide de l'Introduction de Gruppe, celle qui a paru la plus téméraire, mais que les découvertes récentes tendent à confirmer, c'est la possibilité d'une transplantation des mythes en même temps que des religions. On a fort exagéré l'exclusivisme religieux des anciens. Les grandes fêtes panhelléniques, les jeux, la victoire sur les Perses, donnèrent aux Grecs un vif sentiment de leur unité religieuse et de la supériorité de leurs dieux sur ceux de l'Asie : même alors la porte ne fut pas entièrement fermée aux divinités étrangères. Qu'on juge de ce qui a pu se passer quand les Grecs eurent sujet de se croire inférieurs aux Barbares! D'ailleurs ce monde ancien était ouvert de toutes parts. Partout, en dépit des guerres continuelles, circulaient les caravanes, et la diffusion dans le monde ancien de tout un système de mythes n'aurait rien de plus surprenant que l'extraordinaire expansion de l'Islamisme de nos jours. Ce que Gruppe avait reconnu possible, M. Victor Bérard a essayé de l'établir en fait, et il a montré que plus d'un mythe qu'on croyait d'origine grecque était un emprunt fait à la Phénicie ou plutôt une importation de marchands phéniciens (2).

(1) Βαγαῖος Ζεὺς Φρύγιος, *Hesychius.*
(2) *De l'origine des cultes arcadiens.*

Le système des Indianistes, s'il s'agit vraiment d'une origine indienne, est donc beaucoup trop étroit. Les Védas eux-mêmes ne remontent pas à une antiquité tellement reculée, et voici que les spécialistes s'accordent à reconnaître chez leurs commentateurs des traits de mythologie plus grossiers, mais qui semblent appartenir à une forme plus ancienne de la religion. C'est là qu'on voit sourdre de nouveau cet élément irrationnel et scandaleux, qu'il s'agit toujours d'expliquer, et qui ne saurait être aussi général si le mythe était la suite d'une série d'accidents dans l'intelligence des métaphores.

Il reste surtout en présence deux écoles. D'après les uns, le mythe était d'abord raisonnable, et il a cessé de l'être. C'est ce que M. Decharme exprime ainsi (1) : « On ne saurait concevoir que des hommes appartenant à une race sensée, intelligente entre toutes, aient ainsi déraisonné, de parti pris, en parlant de leurs dieux. Ces fictions qui nous étonnent, que les Grecs homériques répétaient déjà sans les comprendre, ont dû avoir leur source antique dans l'imagination populaire, et être douées à leur naissance d'une signification raisonnable ». C'est poser très nettement le principe de la dégénérescence. Mais encore faut-il alléguer des raisons. Comment se fait-il qu'un peuple grossier ayant imaginé des thèmes raisonnables, le progrès de la civilisation et de la raison ait abouti à ce chaos monstrueux? On pourrait citer l'amalgame des mythes. Chaque peuplade avait son dieu et devait lui composer une histoire raisonnable : mais à mesure que la fusion se fit parmi les tribus réunies en peuple, on bloqua aussi tous les dieux dont les attributs étaient les mêmes, à charge pourtant pour le dieu de la cité de garder pour son compte les aventures de chacun, si incohérentes et si contradictoires qu'elles fussent (2).

Il est encore possible que différents poètes, travaillant sur le même fond traditionnel, aient interprété les mythes dans des sens différents, et c'est ainsi que Gruppe explique l'irrationnel des légendes (3). L'irrationnel pouvait encore être issu des rites mal compris. Telles fonctions du rite ont leur raison d'être quand ce sont des actes du culte, exercés par des hommes. Lorsqu'on eut pris le parti, ne les comprenant plus, de les considérer comme la répétition des aventures des dieux, on s'exposa à attribuer à ces dieux des actions étranges. M. Clermont-Ganneau ajoute que certaines images mal interprétées ont servi de thème à l'imagination (4).

(1) *Mythologie de la Grèce antique*, 2e éd., p. VIII.
(2) *La science de la religion et la science du langage*, par F. Prat, S. J., Louvain, 1901.
(3) *Op. cit.*, p. 209.
(4) *Mythologie iconographique*, Paris, 1878. C'est ainsi que les images de nos saints

Toutes ces causes, et d'autres encore, ont certainement exercé leur influence. Mais il demeure que ce sont toujours des accidents, et il répugne d'attribuer un phénomène aussi général, aussi spontané que la mythologie, à une série de malentendus. Surtout plusieurs de ces mythes, qui ont tellement choqué le sens rationnel des Grecs, comme le mythe d'Ouranos, se retrouvent chez les sauvages, et là, comme dans leur milieu naturel, ils n'excitent ni étonnement, ni scandale. Ils sont chez eux. N'auraient-ils pas précisément pris leur origine dans un état social semblable? Ne serait-il pas très naturel de les considérer comme la survivance des anciennes idées enfantines de l'humanité primitive? La mythologie n'est pas le résultat d'une dégénérescence, elle n'a été conservée que par suite de ce respect dont on entoure toujours ce qui est religieux, quand bien même on ne le comprend plus.

C'est le système qu'A. Lang a soutenu avec verve et érudition dans ses différents ouvrages et qui s'impose, selon nous, avec les restrictions que nous essayerons de marquer. Il est certain en effet que le mythe, envisagé dans son ensemble, a pour but de répondre à la curiosité; en termes plus nobles, de donner satisfaction aux premiers besoins scientifiques. C'est pourquoi il roule dans le monde entier sur les mêmes sujets, et donne à peu près les mêmes réponses aux mêmes questions. Mais ce qui est caractéristique, c'est qu'il suppose comme première base dans l'intelligence, sans parler des principes absolument premiers, une théorie du monde qui n'est autre que ce que nous avons nommé l'animisme. Lors en effet que le mythe explique un phénomène naturel par une histoire, il suppose que les êtres agissent moins en vertu de leur nature propre que de leur libre initiative. Il personnifie tout, parce qu'il voit des intentions partout. Nous maintenons expressément une distinction déjà faite. Il n'est nullement prouvé que le sauvage lui-même croie animé d'une vie propre l'objet inanimé. Il s'imagine pouvoir déposer une de ses âmes dans un animal ou dans une plante, et ainsi la plante ou le rocher peut être le siège d'un esprit semblable au sien. Dès lors toute l'activité d'un être, le soleil, la lune, les étoiles, ne se résout pas en lois mécaniques, mais en pensées et en désirs.

De plus, on sait le rôle que joue la métamorphose dans le mythe; ces changements d'hommes en animaux et en plantes supposent juste-

martyrs décapités, portant leur tête dans les mains, ont donné naissance aux légendes des saints qui avaient marché après la décapitation en tenant leur tête. M. Clermont-Ganneau explique ainsi le cycle d'Hercule, Prométhée, Méduse, etc.

ment que les créateurs du mythe ne percevaient pas distinctement la vie propre des êtres. Pourquoi prétendre que cette notion, qui est précisément celle des non-civilisés, est postérieure au mythe primitif? pourquoi les Grecs devraient-ils cet élément non au temps où ils n'étaient pas civilisés, mais à celui du progrès de leur intelligence? On s'explique encore très bien ainsi comment le mythe est à la fois si mêlé à la religion et si dénué de véritable sentiment religieux. Il n'est pas religieux, car il n'est qu'une explication prétendue scientifique; il se mêle à la religion, car il attribue les phénomènes physiques à ces mêmes êtres surnaturels auxquels il rend des hommages religieux.

Ainsi l'animisme, auquel nous n'avons attribué aucune valeur religieuse, qui était incapable de donner naissance à l'idée d'un Dieu bon, est vraiment à la racine du mythe, quoiqu'il n'explique pas toute la mythologie. Nous n'oublions pas que nous refusons absolument d'assimiler l'homme primitif au sauvage. Mais il nous semble qu'on peut très bien attribuer à l'homme primitif une certaine ignorance sur l'activité du monde extérieur. Après que durant de longs siècles on a raisonné avec assurance sur la nature des êtres et sur leur activité proportionnée, sur les lois du monde et sur leurs effets, nous voyons surgir une nouvelle philosophie très répandue qui prétend nous interdire de regarder la réalité du monde extérieur autrement que comme un postulat utile. Faut-il s'étonner que l'homme primitif n'ait pas vu très clair sur ce point? D'ailleurs ce ne sont point seulement les sauvages, ce sont les ancêtres des grands peuples historiques qui en fait ont vu partout l'action des esprits. Nous concluons donc qu'une partie des mythes a là son origine. Toutefois l'animisme n'expliquerait pas le caractère obscène des mythes religieux. De plus, si cette philosophie naturelle y eût abouti, elle eût dû se trouver en conflit, d'après Lang lui-même, avec une idée relevée de la divinité. C'est en effet la singularité de la position de Lang, que demeuré partisan convaincu de l'animisme primitif et de son influence décisive sur la création du mythe, il a été amené par la suite de ses études à confesser nettement la théorie de la dégénérescence lorsqu'il s'agit du sentiment religieux. Après tout, cette position n'est pas plus fausse que la position inverse de ceux qui croient que l'idée religieuse s'est épurée pendant que le mythe devenait de plus en plus absurde. Il semble cependant que l'antithèse ne doive pas être absolue. Lorsque, dans un peuple, le sentiment religieux est pur, le mythe religieux obscène ne peut pas sortir spontanément de son état social, moral, mental. Si on reconnaît un monothéisme primitif très simple, et parfaitement conciliable avec l'existence de nombreux esprits et même avec l'erreur philosophique

de l'animisme, on ne peut admettre pour cette époque le mythe religieux inconvenant. Mais quand le polythéisme prend naissance, le mythe religieux, qui, étant l'histoire des dieux, suppose au moins deux dieux, se produit aussitôt, et l'idée obscène se fera jour dans le monde divin, lorsqu'une société, peu accessible aux grandes idées morales, l'aura conçu à son image.

Le mythe immoral peut encore avoir une autre origine, signalée par Lang. En vertu du principe de la magie sympathique, on a pu exercer certains actes, ou faire certains gestes, dans le but de procurer la fécondité des animaux, condition indispensable de la vie de certaines peuplades. Lorsqu'un autre principe fit conclure que tout rite était l'imitation d'un acte divin, on fut obligé de placer les dieux dans mainte situation équivoque. Ici la mythologie est le produit d'une dégénérescence et nous retombons dans le système adverse. C'est reconnaître que les deux explications doivent se compléter. L'animisme donne la clef du genre mythique; mais on n'explique sa croissance désordonnée que par les croisements les plus divers.

C'est aussi ce qui résulte de l'appoint considérable que les Sémites apportent maintenant aux études mythologiques. Pendant longtemps il demeura convenu qu'ils n'avaient point en matière de mythes la faculté créatrice. Ceux que Philon de Byblos attribuait à Sanchoniathon étaient assez maigres et d'origine suspecte. Les débris qu'on rencontrait chez les Pères de l'Église, plus ou moins mêlés aux systèmes gnostiques, portaient encore plus la marque du syncrétisme gréco-oriental. Il fallut se rendre à l'évidence lorsque les documents cunéiformes eurent parlé. La découverte d'el-Amarna a même prouvé que les mythes babyloniens étaient étudiés à l'étranger. Aussi, quoique quelques savants soient encore disposés peut-être à se retrancher derrière les *Sumériens,* il faut reconnaître l'existence de nombreux mythes, du moins complètement sémitisés, et dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ. Dès lors on a pu se demander si la Basse-Chaldée n'est pas la patrie même du mythe.

M. Winckler n'hésite pas à l'affirmer (1). La mythologie est partout la même, non seulement dans ses grandes lignes, naturellement esquissées par le même esprit humain, mais aussi dans des détails de forme où la coïncidence décèle nécessairement l'emprunt. De plus elle est partout astrale. Donc elle vient de Babylone, la grande maîtresse d'astrologie ou d'astronomie — c'était tout un — de l'antiquité classique

(1) *Himmels-und Weltenbild der Babylonier als Grundlage der Weltanschauung und Mythologie aller Völker*, Leipzig, 1901.

et du moyen âge jusqu'à Copernic. Winckler ne conclut pas cependant que ce système étroitement mêlé à la religion fut la première religion. C'est plutôt une explication du monde qui s'est adaptée plus ou moins bien à des religions préexistantes. Aussi après cela a-t-il tort d'ajouter que la religion, dans le sens de l'Orient, est une explication de toutes choses, par conséquent une conception du monde (1). C'est retomber dans la confusion déjà signalée entre la religion et la science primitive. Le point de départ religieux, celui sur lequel s'est greffée toute cette science mythologique, était d'ailleurs très élevé, d'après Winckler, en parfaite conformité avec ce que nous avons conclu d'un monothéisme primitif. La divinité est une puissance spirituelle qui se manifeste dans la marche de la nature et dans les phénomènes sensibles. Les astres ne sont pas la divinité elle-même, ils manifestent les idées et les volontés divines. Un astre est tellement peu par lui-même l'objet de l'adoration, qu'il change de nom selon qu'il est plus ou moins élevé à l'horizon. Mais ce n'est pas le ciel seulement qui révèle le divin. Le monde terrestre, étant son image parfaite, réfléchit les mêmes concepts et les mêmes intentions; voilà pourquoi chaque pays a son maître divin, le même qui domine dans la partie correspondante du ciel. Il en résulte aussi que le culte est polythéiste, mais ce n'est qu'une apparence, puisque souvent les dieux sont équivalents les uns des autres. Ces équivalences ne peuvent marquer qu'une grande force divine diversement agissante. Quant à l'origine du système, Winckler croit pouvoir l'indiquer. Au sommet du Panthéon de la Basse-Chaldée se trouve le dieu Lune (Sin), et cependant le mois qui lui est consacré n'est que le troisième à partir de l'équinoxe de printemps. Quand le système a été créé, ce mois devait être le premier. Il faut donc remonter au temps où son début coïncidait avec l'équinoxe de printemps, coïncidence peu à peu déplacée par la précession des équinoxes. Cela nous reporte au sixième millénaire environ avant J.-C.

Dans quelques-uns de ses traits, ce système est exact. Il explique ce qu'il y a d'uniforme dans les mythes astraux. Comme Creuzer l'avait assez établi, les mythes ne sont point toujours dépourvus d'un contenu doctrinal, dont les prétentions du moins sont scientifiques. Cet enseignement exigeait une classe de prêtres savants que Creuzer ne trouvait nulle part; Winckler montre son existence historique. Ces prêtres astronomes étaient d'ailleurs parfaitement sincères dans leurs déductions, et dès lors le mythe n'a pas ce caractère artificiel qui choquait dans l'explication d'Aristote. La haute antiquité de ses origines permet

(1) *Op. cit.*, p. 9.

d'admettre qu'il a eu le temps de se répandre partout, et il est bien vrai que l'influence de Babylone dans le monde ancien est incommensurable. C'est donc un immense horizon qui s'ouvre aux chercheurs et on peut prévoir les plus curieuses découvertes.

Toutefois si Winckler reconnaît une religion préexistante à ce concept mondial, il faut aussi admettre une philosophie, et cette philosophie ne serait-elle pas l'animisme? Et si l'esprit humain n'est jamais en repos, avant d'aboutir à un système grandiose, les Sémites eux-mêmes n'ont-ils pas résolu les questions que leur posait la nature d'une façon plus enfantine et moins cohérente? Il semble que les mythes de Babylone eux-mêmes ont conservé la trace de cet état de choses, et dès lors l'explication astrale est trop étroite, comme toutes les solutions exclusives.

Faire le départ entre ces différents éléments demeure l'œuvre de l'avenir. Nous voulons seulement indiquer ici quelques vestiges de cet état d'esprit que nous avons accepté de nommer animisme.

Un des traits les plus révoltants de la mythologie grecque, c'est la transformation de Zeus en différents animaux pour s'unir à des mortelles. Cette confusion étrange se retrouve en Babylonie, quoique dans un rapport inverse. C'est Ichtar qui a aimé le lion et le cheval (1). L'histoire de ces amours n'est qu'esquissée, mais c'est bien là le même genre de mythes. Le résultat de ces fatales unions était souvent chez les Grecs une métamorphose. Même oubli des limites de la nature chez les Babyloniens; le chasseur amant d'Ichtar devient un chien sauvage, poursuivi par ses propres chiens (2). On s'étonnait sans doute du vol singulier et du cri d'un oiseau. Les Babyloniens répondaient à la manière des nègres : c'est encore un amant d'Ichtar dont elle a brisé les ailes et qui crie dans les bois : *Kappi!* (*mes ailes*) (3).

Toute la nature est personnifiée. Si le vent du sud ne souffle plus, c'est qu'Adapa lui a brisé les ailes. Dans le mythe d'Étana, l'aigle délibère avec ses petits, va porter plainte au soleil et en reçoit un conseil utile.

On admet sans hésiter la vertu magique de certaines plantes. Les rites magiques ne rentrent pas dans la mythologie, mais ils sont une preuve décisive du même état d'esprit qu'on retrouve chez les non-civilisés. Les ancêtres des Babyloniens ont pu croire toutes choses animées et conduites par des esprits, puisque les textes babyloniens se donnent

(1) *KB.*, VI, p. 180.

(2) *Op. cit.*, p. 170; un autre amant de la déesse est aussi changé en un objet qu'on ne peut déterminer.

(3) *Op. cit.*, p. 168.

tant de mal pour soustraire les hommes pieux aux influences néfastes. Ils ont certainement cru, comme les non-civilisés, que l'action imitée a le même effet que l'action réelle, quoique son efficacité dépende peut-être d'une collaboration occulte.

Sans cet élément, on ne s'expliquerait pas l'irrationnel du mythe, très facile à constater chez les Babyloniens, et qui se serait difficilement produit par de simples combinaisons astrales. Le caractère d'obscénité est moins fréquent, sauf dans les épisodes d'Ichtar. Comment se fait-il que les aventures auxquelles nous avons fait allusion soient attribuées à la déesse de bonté, reine miséricordieuse? L'explication de Lang trouverait bien ici sa place. C'est parce qu'on a cru procurer la fécondité par des rites obscènes, qu'on a ensuite gratifié la déesse de ces sottes histoires. Son alliance avec Tammouz, qui paraît bien être une divinité du grain, est caractéristique sous ce rapport. Peut-être d'ailleurs un mythe astral est-il venu surcharger un mythe agraire (1) : c'était précisément la suite chronologique qu'Eusèbe a sans doute empruntée à Philon de Byblos (2).

Insensiblement, pour ne pas omettre un trait essentiel à cette esquisse, nous sommes entré dans le domaine sémitique que nous avons à parcourir. Les études qui suivent ne se proposent nullement d'être la preuve des idées générales que nous venons d'exposer. Ce sont des enquêtes qui parfois ne concluent pas, faute d'une information suffisante. Ce que nous avons dit nous autorise seulement à les poursuivre en toute indépendance et permettra au lecteur de s'orienter dans les allusions aux systèmes actuellement en cours.

(1) La descente d'Ichtar aux enfers s'explique aussi bien de la saison stérile que du temps où Vénus disparaît à l'occident pour paraître ensuite le matin à l'orient.

(2) Cf. le chapitre consacré aux mythes phéniciens, p. 412-414.

CHAPITRE PREMIER

LES SÉMITES

Les Sémites forment dans l'histoire un groupe facile à reconnaître. Tout le monde est aujourd'hui d'accord pour les compter; les Assyro-Babyloniens, les Cananéens, les Araméens, les Arabes sont des Sémites (1); Sémites aussi les tribus Térakhides, Israël, et son frère Édom, Ammon et Moab leurs cousins, sans parler des colonies phéniciennes de la Méditerranée ni des établissements mélangés en Éthiopie. Aucun historien ne prétend d'ailleurs qu'il s'agit ici d'une race absolument pure; encore moins essaierait-on, au nom de l'histoire, de dire de quel couple ils sont descendus. L'histoire ne connaît pas de nation descendue d'un seul couple, et la Bible non plus, si l'on fait abstraction des ancêtres du genre humain tout entier. C'est à peine si les membres d'un clan isolé peuvent se targuer d'appartenir au même sang; chez les tribus arabes les plus fières de leur race il n'est pas rare de rencontrer des nègres. A plus forte raison est-il impossible de distinguer dans tout un peuple les apports qui l'ont formé. Le mélange le plus inextricable du sang n'empêche pas d'ailleurs une unité très parfaite et très stable. Il suffit de citer les Anglais et les Français dont le sang est peut-être plus mélangé que celui des Allemands et qui ont offert, du moins pendant longtemps, l'aspect de nations plus homogènes. La langue est ici non pas le signe de la race, mais l'indice certain ou le présage de l'unité. Des peuples qui parlent la même langue aspirent à vivre dans la même communauté politique; ainsi l'Allemagne et l'Italie ont réalisé de nos jours une unité de gouvernement que la

(1) En rangeant les Cananéens parmi les Sémites, nous n'entendons nullement déroger à la véracité de la Bible qui a rendu fort exactement ce qu'elle voulait exprimer. Selon nous, le tableau des peuples (Gen., x) doit être pris surtout dans le sens géographique. Mais si on l'entend d'une descendance par le sang, nous n'y contredisons pas non plus, puisque nous laissons expressément de côté la filiation proprement dite qui échappe à l'histoire. Il est seulement regrettable que le terme de Sémites, emprunté à la Bible, ne coïncide pas parfaitement avec sa terminologie. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que Canaan était le neveu de Sem, d'après ce même usage!

langue avait déjà formée dans les esprits. Et d'autre part des peuples qui parlent des langues apparentées, presque des dialectes, ont vécu sous un régime commun, quelles que soient leurs origines propres; l'italien, l'espagnol et le français sont des vestiges assurés de l'union romaine. Telles sont les langues des groupes que nous énumérions tout à l'heure; l'assyro-babylonien, l'araméen, l'arabe, l'éthiopien et le cananéen (1) se ressemblent tellement entre eux qu'on peut les considérer comme les fractionnements d'une même langue. Les Sémites ont donc vécu ensemble dans une union plus étroite que celle que nous font connaître les documents écrits; mais avant de remonter par conjecture à ces temps reculés, il importe de connaître le pays où nous trouvons les Sémites de l'histoire.

*
* *

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte de l'Asie antérieure ou de l'Afrique orientale, on est frappé de l'aspect massif qu'offre la péninsule d'Arabie, solidement assise sur une base plus large que son sommet, séparée de l'Égypte par la mer Rouge, de la Perse par le golfe Persique. Au nord elle ne paraît pas moins isolée du reste du monde, terminée qu'elle est par le désert de Syrie. Mais ce désert n'est point aussi aride que les affreuses étendues de sable du sud de la péninsule. Si ce n'est point une région de cultures stables, c'est du moins un chemin praticable, largement ouvert dans son immensité, et il conduit à des pays admirablement fertiles, la Babylonie et la Mésopotamie à l'est et au nord-est, la Syrie à l'ouest, placés sur l'Arabie comme une couronne ou une tiare, et, pour les nomades, terre promise à leurs désirs de pillage et à leur ardeur conquérante. Après cela, des limites naturelles : le désert entre l'Égypte et la Palestine, puis la Méditerranée, au nord le Taurus et l'Amanus, le cours supérieur de l'Euphrate, les montagnes du Kurdistan, les chaînes de collines étagées au-dessous du Tigre. Les Sémites ont donc habité une aire parfaitement déterminée. Leurs conquêtes se sont étendues plus loin, l'influence de la religion musulmane — sans parler du judaïsme — a pénétré bien au delà de ces limites. Cependant, aujourd'hui encore, comme aux origines de l'histoire, c'est dans cette aire seulement que les Sémites sont chez eux. Ce que le gouvernement ottoman nomme l'Arabistan s'arrête à Antioche, la Perse a recouvré son indépendance, et si l'Égypte paraît plus pénétrée d'éléments arabes, il s'agit surtout d'une influence in-

(1) L'usage semble prévaloir de grouper sous ce nom l'hébreu, le phénicien, le moabite.

tellectuelle; il ne viendrait à l'esprit de personne de qualifier les Égyptiens de Sémites, tandis que ce terme convient encore aux Maronites catholiques du Liban comme aux habitants d'Orfa ou de Bagdad.

Cette patrie des Sémites n'est cependant pas absolument close aux influences du dehors. On pourrait y distinguer, comme dans la tente du nomade, l'appartement réservé ou le harem et le diwan où l'on reçoit les hôtes. La région inviolable, c'est l'Arabie proprement dite, aujourd'hui encore presque absolument fermée aux investigations de la science; la région que nous avons appelée la couronne du pays sémite a toujours été largement ouverte aux influences de l'étranger, quoique d'une façon très inégale. Du côté de l'Égypte, l'Arabie déborde sans recevoir. Sans doute la Syrie a toujours été un objet de convoitise pour l'Égypte; toutes les fois que les Pharaons, les Ptolémées ou les Sultans du Caire ont eu un regain d'énergie, ils l'ont envahie et conquise. Les armées égyptiennes ont souvent foulé le sol syrien : elles sont autant de fois retournées en arrière, laissant sur le terrain plus de morts que de colons; jamais, semble-t-il, le trop-plein de l'Égypte ne s'est dirigé vers le nord-est par une de ces émigrations pacifiques plus puissantes que les armées pour prendre possession d'un pays. Pourquoi l'Égyptien abandonnerait-il ses oignons et ses marmites de viande pour s'enfoncer dans le désert? Au contraire, pour le Bédouin, qui des hauteurs du Mokattam contemple l'Égypte comme une oasis bleue entre les fauves barrières des sables, la tentation est constante de s'installer en famille dans cette plantureuse région. On lui oppose une muraille; il se glisse entre ses brèches ou la rompt par un brusque effort et si les troupes égyptiennes ont souvent fait merveille par leur discipline et leur masse, le caractère doux et indolent de la population ne lui permet pas de résister à l'influence âpre et envahissante de ses rudes voisins. Si l'ascendant de l'Égypte s'est exercé en Syrie, c'est par mer. D'Alexandrette à Port-Saïd le chemin de la côte est difficile, tantôt des montagnes escarpées, tantôt des sables mouvants; la navigation au contraire est aisée et lucrative : l'Égypte envoie son blé, la Syrie ses fruits. C'est donc le long des côtes qu'on s'attend à rencontrer l'influence égyptienne, selon la vieille légende qui faisait aborder à Byblos le corps d'Osiris.

Il n'en est pas ainsi vers le nord. Cette frontière était exposée à deux poussées redoutables. A l'ouest, les peuplades de l'Asie Mineure, énergiques, remuantes, mises en mouvement par le poids des invasions venues d'Europe, ne pouvaient être arrêtées par la barrière du Taurus et de l'Amanus; jamais d'ailleurs les Sémites ne fondèrent dans la ré-

gion d'Alep un royaume assez puissant pour les arrêter. A l'est, les plateaux de la Médie ne cessaient de déverser leurs hordes sur les plaines basses.

Au centre, les montagnes de l'Arménie opposaient un obstacle presque infranchissable, et d'ailleurs c'est sur ce point que la race sémitique semble avoir concentré toutes ses qualités d'énergie et de résistance. Les anciennes bandes d'Assur ont pour héritiers les Chaldéens nestoriens, indomptés dans les montagnes qui dominent Mossoul. Tant qu'un puissant empire a eu Ninive pour centre, les invasions de l'est et de l'ouest ont été contenues, les Sargonides ont même paru y mettre un terme en détruisant l'Élam et les Khâtis.

Avant de pénétrer plus avant dans les rapports des Sémites entre eux, nous voudrions dire encore quelques mots de ces hôtes importuns qui envahissaient leur domaine; le contraste qu'ils forment avec les Sémites aidera à comprendre combien ceux-ci sont homogènes et leur influence religieuse absorbante.

*
* *

Des deux côtés, au nord-ouest et à l'est, nos renseignements remontent à peu près à la même époque pour désigner les voisins que les Sémites avaient à redouter. Entre l'Euphrate et l'Oronte, ce sont les Khâtis, les mêmes que les Égyptiens ont nommés Khétas et la Bible Khittim que nous rendons par Hétéens. Ce peuple est encore enveloppé de mystère.

Pour traiter la question avec la clarté désirable, il importe de distinguer l'art hétéen (1) ou la civilisation hétéenne manifestée par les monuments, et l'histoire du peuple hétéen lui-même. Et d'abord l'art hétéen. Son aire est extrêmement étendue. Nulle part peut-être ses monuments ne sont aussi répandus que dans la Syrie septentrionale, de Hamath à Marach : jusqu'aux bords de l'Euphrate à l'est, à Djérablis, l'ancienne Karkémich et à Biredjik, jusqu'aux flancs de l'Amanus à l'ouest, à Saktchégheuksou, près des ruines de Sendjirli que d'heureuses fouilles récentes ont rendues célèbres. Mais il franchit le Taurus, on le trouve aux deux extrémités des Portes Ciliciennes et à l'ouest d'Iconium ; ses restes principaux sont bien loin de là au nord dans l'ancienne Ptérie, à Boghaz-Keui, dans le grand sanctuaire rupestre d'Iasili-Kaïa et à Euyuk. Sur la rive occidentale de l'Halys on suit ses vestiges au sud-ouest d'Ancyre, à Ghiaour-Kalesi, puis, avec une solution

(1) Nous avons consulté surtout Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV.

de continuité que de nouvelles recherches rendront sans doute moins sensible, on le rejoint près de Smyrne, dans le célèbre bas-relief qu'Hérodote a attribué à son Sésostris. Un grand conquérant, un grand empire, c'est en effet ce qui vient d'abord à la pensée au spectacle de cet art. Son unité a été reconnue par tout le monde. Partout ce sont les mêmes détails de costume (1) : la chaussure à pointe recourbée et relevée en arrière, la tunique courte, arrêtée au-dessus du genou, le manteau de coupe assyrienne qui laisse à découvert la jambe de devant, ou encore la robe longue et traînante jusqu'aux pieds, la tiare pointue ou la calotte ronde, la chevelure séparée en deux boucles qui encadrent la figure ou réduite à une longue mèche sur le sommet de la tête rasée. Tous les personnages, même ceux qui sont en tenue de combat, sont armés à la légère. Les procédés de l'art sont les mêmes. Ce n'est pas le puissant réalisme de l'Assyrie, on dirait l'à peu près des productions ordinaires de l'Égypte. Mais en Égypte l'exécution est imparfaite par la convention voulue d'un art savant; ici c'est, semble-t-il, le fait de l'inexpérience. L'expression est parfois saisissante avec de la gaucherie dans les attitudes. Si d'ailleurs il demeurait quelque doute sur l'unité de cet art, il serait levé par les caractères hiéroglyphiques qui accompagnent presque partout les bas-reliefs, et dont, par exemple, le lion de Marach est couvert.

Cette écriture n'est évidemment ni égyptienne, ni assyrienne; elle se compose d'une centaine de signes qui ont jusqu'à présent résisté à l'interprétation (2); on la retrouve même à Boghaz-Keui où l'aspect est tellement moderne avec une saveur phrygienne si prononcée, que M. Maspero n'hésite pas à dater ces monuments de l'an 600 av. J.-C. environ (3). Mais M. Messerschmidt (4) fait remarquer que ces bas-reliefs offrent la représentation d'un dieu qui tient un roi embrassé, tel précisément que le suppose le cachet apposé au traité de Ramsès II avec le roi des Khétas. Il serait donc plus juste de reporter la composition au XIIIe siècle. Et Maspero lui-même date les sculptures d'Euyuk du Xe ou du XIe siècle. Cet art, dont on ne peut méconnaître l'unité, est cependant très varié dans ses différentes manifestations; il lui reste assez de cohésion, malgré des emprunts évidents à l'Assyrie et à l'Égypte, pour attester l'impulsion unique qu'il a reçue d'un grand peuple. L'imitation de l'Assyrie est parfois servile, comme à Saktché-

(1) PERROT, *op. c.*, p. 707 ss.

(2) L'essai le plus méthodique de déchiffrement est celui de P. JENSEN, *Hittiter und Armenier*, Strassburg, Trübner, 1898.

(3) *Histoire...*, III, p. 334.

(4) *Die Hettiter*, 1902.

gheuksou où l'on dirait une chasse copiée sur quelque paroi assyrienne (1); on caractériserait volontiers l'art hétéen comme l'adaptation à une race définie et constituée de la technique traditionnelle des vieilles civilisations (2).

A quel peuple peut-on attribuer ces monuments? M. Halévy lui-même, quoique nettement favorable à l'origine sémitique des Hétéens, se garde bien d'attribuer à des Sémites cet art qu'il propose de nommer anatolien. Il suppose, lui aussi, une invasion des peuples asianiques qui, franchissant le Taurus, auraient établi pour un moment leur domination dans la Syrie septentrionale, le temps d'y laisser les monuments de leur art national (3). Cette marche de l'art du nord au sud, de l'Asie Mineure à la Syrie, n'explique guère les influences assyrienne et égyptienne. Aussi M. Perrot a-t-il conçu un tout autre système. L'art hétéen aurait pris naissance dans la Syrie septentrionale, au lieu même où se seraient constituées la nationalité et la monarchie qui lui auraient donné l'essor. C'est là, dans cet angle où se rejoignent les deux grands courants de l'antiquité, qu'on pouvait également subir leur influence. « Ce serait donc sur l'Oronte et non sur l'Halys que se serait aggloméré le premier noyau de la nation hétéenne, que celle-ci aurait inventé son écriture, adopté son costume national, créé sa tactique militaire (4) ». L'argument paraît décisif en ce qui concerne l'imitation artistique de l'Égypte et de l'Assyrie. Mais M. Perrot admet, lui aussi, une nation, arménienne ou autre, venant du nord après avoir franchi les passes du Taurus : dès lors pourquoi supposer qu'elle était tellement désorganisée qu'elle se soit comme reconstituée dans le pays conquis? Si elle n'avait eu ses cadres, sa tactique, son costume, les traits généraux de ses mœurs bien arrêtés, elle eût subi plus complètement l'influence sémitique et l'art hétéen n'aurait pas son originalité. Nous admettons donc un mouvement inverse dans la marche du peuple et dans la marche de l'art : le peuple est venu du nord, mais l'art a dû remonter du sud au nord, à mesure d'ailleurs que les tribus asiatiques étaient refoulées par l'élément sémitique.

Pouvons-nous dire le nom de ce peuple et comment savons-nous qu'il n'appartenait pas à la famille des Sémites? Nous le reconnaissons sur les monuments égyptiens sous le nom de Khétas, et c'est le même que les Assyriens nomment Khâti.

(1) Perrot, fig. 279.

(2) Les sphinx d'Euyuk sont peut-être imités de l'Égypte, mais dans les boucles où l'on reconnaît un caractère hathorien on pourrait retrouver la coiffure hétéenne telle que les Égyptiens eux-mêmes la représentaient.

(3) *Revue sémitique*, I, p. 331.

(4) *L. c.*, p. 788.

Les principaux traits du costume se retrouvent, la tiare en pointe ou la calotte (sans la boucle qui sert aux Sémites à fixer leur keffieh), la longue chevelure partagée en deux tresses ou le long toupet à la chinoise, les tuniques serrées à la taille ou le manteau ouvert par devant, même le soulier terminé en pointe, à la poulaine, comme on disait au moyen âge (1); ce soulier caractéristique est porté par les gens de Patinou, dépendant des Khâtis, sur les bas-reliefs de l'obélisque de Nimroud.

Lorsque les Khétas paraissent pour la première fois dans l'histoire d'Égypte, c'est au moment de sa plus grande expansion. Toutmès III, qui a conquis toute la Syrie septentrionale, reçoit avec satisfaction les présents du « Grand Khéta », mais ne le compte point parmi ses tributaires : le grand Khéta était donc alors situé non point entre l'Oronte et l'Euphrate, mais tout au plus dans la Commagène comme limite sud (2).

Les Babyloniens, à une époque où ils se vantaient de régner sur l'Occident (vers l'an 2000), reconnaissent le Khâtu comme un État indépendant (3); il est donc vraisemblable qu'ils le situaient alors dans l'Asie Mineure.

A mesure que l'Égypte et la Chaldée s'affaissent, les Khétas gagnent vers le sud. Au temps d'Aménophis III et d'Aménophis IV, Rib-Addi, prince de Byblos, se plaint de leurs attaques incessantes. Mais si à cette époque ils ont menacé sérieusement la Phénicie et la Cœlésyrie, rien n'autorise à croire qu'ils aient dépassé la plaine d'Esdrelon dans la direction du sud. Ramsès II les atteignit plus au nord et dès lors leur puissance ne cessa de décroître (4). Et cependant leur nom gagna du terrain dans l'usage; tandis que le pays de Khâti des anciens Assyriens était normalement situé entre l'Oronte et l'Euphrate, pour Sargon cette dénomination s'étend jusqu'à Gaza.

Le point de départ connu des Hétéens comme l'aire recouverte par leurs monuments nous oblige donc à les exclure du monde sémitique. Les Égyptiens les ont distingués dans leurs peintures, même par la couleur plus pâle, des Sémites qu'ils connaissaient bien. Ce qui est décisif, ce sont leurs noms propres; ceux que les Égyptiens nous ont transmis ne sont point sémitiques et se rapprochent beaucoup plus de ce que nous savons des vocables ciliciens (5).

(1) D'après Maspero, II, p. 353, note 4, ce détail a été négligé assez souvent; peut-être le soulier était-il indiqué seulement par la peinture qui a disparu (cf. M. Müller, p. 367, note); en tout cas on le retrouve.

(2) Max Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, p. 321.

(3) Tablettes astrologiques. *Recueil de travaux...*, t. XVII.

(4) Maspero, *Histoire...*, II, p. 455.

(5) Lenormant, *Les Origines*, II, 2, p. 273.

Les princes de Mitani installés sur les deux rives de l'Euphrate en Mésopotamie ne sont point non plus des Sémites. Leur roi Douchratta correspondait avec Aménophis III et avec Aménophis IV, ordinairement en babylonien; une de ses lettres est écrite dans sa propre langue. Si, comme il est assez naturel de le supposer, ces gens de Mitani, malgré leurs discordes avec les Khâtis, appartiennent à la même race, cette lettre est une preuve de plus de l'origine non sémitique de ces peuples. Aussitôt que l'Assyrie sera forte, elle occupera le Mitani, et les Khâtis, refoulés par elle, arrêtés du côté de l'Égypte, brisés par l'invasion des peuples de la mer, sourdement minés par la migration araméenne, disparaîtront sans laisser même le souvenir de leur nom dans l'histoire.

Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont occupé pendant plus de mille ans un territoire redevenu depuis complètement sémitique; n'ont-ils pas exercé quelque influence sur la religion du pays? Il semblerait plutôt qu'eux-mêmes ont emprunté.

Leurs noms de dieux, tels qu'on les a extraits tant bien que mal des noms propres, Maourou, Targou, Khépa, Tichoubou (1), ne font aucune figure sous cette forme dans le panthéon des Sémites. Nous savons cependant de Tichoubou ou Techoup qu'il était du moins assimilé au grand dieu syrien de l'orage. Un bas-relief trouvé par la mission allemande à Babylone le représente en costume hétéen, mais avec la hache et le foudre comme Hadad. De plus, dans le traité conclu entre Ramsès et Khâtousarou, on lit la mention du soleil, seigneur du ciel, du soleil, seigneur d'Arenena, de Soutekh, seigneur du ciel, et de Soutekh des Khétas, enfin de Soutekh de Païraqa, de Khissapa, de Sarsou, de Sakhipina, etc., en tout onze villes. Ce trait suffirait à indiquer un Baal, le baal de tel ou tel endroit. D'autant que Soutekh ou Soutkhou, que M. Müller traduit simplement par « dieu du tonnerre (2) », est le nom égyptien du dieu des Hycsos. Les Égyptiens voulant rendre le dieu de ces étrangers — où nous reconnaîtrons des Sémites — l'avaient nommé Soutkhou, le grand Sit, Sit étant celui de leurs dieux qui se rapprochait le plus, selon eux, du Baal sémitique. Les Soutekh lo caux sont garants du traité; garante aussi « Astart, du pays de Khétas », où l'on ne peut méconnaître Astarté (3).

(1) Maspero, II, p. 354, après Lenormant, etc.

(2) Cf. *Der Bündnisvortrag Ramses' II und des Chetiterkönigs*, par M. Müller (*Mit. der Vorderas. Ges.*, 1902, 5). D'après M. Müller, le traducteur égyptien du traité écrit d'abord en babylonien ne devait avoir sous les yeux que l'idéogramme du dieu, Hadad pour les Assyriens, Techoup pour les Hétéens. Cet idéogramme (IM) a été lu Ba'al par Knudtzon dans les lettres d'el-Amarna (*Beiträge zur Assyr.*, IV, 3, 1901) et ba'al conviendrait très bien ici; c'est le seul qui puisse être à la fois le dieu du ciel, du pays et de toutes les villes nommées.

(3) Astarté est écrite *'(e)-n* (pour *s*)-*t* (pour *ti*)-*ra-ti*. Lenormant avait pensé à la forme

On voit encore paraître parmi « les mille dieux, soit mâles, soit femelles, du pays de Khéta », le dieu de six villes et la déesse de trois autres, la reine du ciel de tous les dieux, la déesse, dame de la terre, la dame des montagnes, des fleuves du pays de Khéta, les dieux du *Qizavadana*. Les gemmes hétéennes semblent indiquer un dieu du tonnerre au sommet des montagnes et une déesse semblable à Astarté (1). Il semble donc que le pouvoir absorbant du sol s'est manifesté surtout dans la religion! Les Baals des pays conquis sont devenus les principaux patrons des envahisseurs. Dès lors il ne faut point se presser d'attribuer aux Khâtis une influence quelconque sur les Sémites, quelque séduisante que soit cette hypothèse pour le seul cas où les Sémites anciens se sont trouvés longtemps en contact avec une race étrangère. A propos des Hétéens, la question qui se pose n'est pas de savoir si ceux qui habitaient au sud du Taurus ont été sémitisés au point de vue religieux, puisque l'affirmative est désormais certaine; ce qu'on peut se demander, c'est l'influence exercée par les Sémites dans l'Asie Mineure elle-même, et si le culte de la grande déesse phrygienne est vraiment original.

On a cru pouvoir relever une contradiction entre la Bible et l'histoire au sujet des Hétéens. On a prétendu que par une erreur grossière le Code sacerdotal avait considéré comme apparentés aux Cananéens ces Khétas, si éloignés par leurs origines de Cham ou de Sem. Des apologistes ont entrepris de distinguer deux régions hétéennes. Puisque les Égyptiens ont parlé d'un grand Khéta, il y en avait donc un petit; c'étaient sans doute les Hétéens des environs d'Hébron; mais M. Müller pense avec une grande probabilité que l'épithète de grand s'appliquait au prince, non au pays par opposition à un petit Khéta (2). Lenormant a vu une pure homonymie fortuite entre les Khétas asianiques et les Hétéens de la Bible qui sont des Cananéens. Maspero, qui ne répugne pas à considérer les Hycsos comme des Khétas, admet facilement l'existence d'une colonie hétéenne au sud de la Palestine. L'opinion de Lenormant est peu vraisemblable, car la Bible parle des Hétéens (I Reg., x, 29) d'une façon qui ne peut s'appliquer qu'aux Khâtis, et jamais elle ne distingue deux peuples de ce nom. Les autres n'expliquent pas comment on aurait pu considérer comme cananéen un peuple asianique de race plutôt blanche; cette confusion est d'au-

araméenne *Atar-Ata* (Atargatis). Müller a reconnu encore (*l. l.* à la note 2) la déesse dame de la terre, dame du serment, *'a* (= *é*) *saḫ-ira*, c'est-à-dire un nom babylonien d'Ichtar, *Iṣḫara* = *Iṣtar bêlit matâti*.

(1) Max Müller, *loc. cit.*

(2) *Orientalistische Litteratur-Zeitung*, 1901, col. 354.

tant moins vraisemblable que la Bible a très bien noté le caractère étranger des Philistins.

Une simple distinction des temps suffit probablement à résoudre cette énigme. Les Hébreux ont pris contact avec les Philistins peu après leur occupation du sol, avant qu'ils ne fussent comme absorbés par les éléments sémitiques. Au contraire, lorsque David et Salomon entrèrent en relation avec les princes des Hétéens, ceux-ci étaient déjà sans doute presque complètement sémitisés. Les inscriptions de Sendjirli constatent le fait pour ce pays au IXe et au VIIIe siècle. La physionomie de ces peuples ne se distinguait probablement plus beaucoup de celle des autres Sémites. Mais pourquoi les a-t-on considérés comme Cananéens plutôt que comme Araméens? Les deux dialectes sont juxtaposés au temps des inscriptions de Sendjirli, mais si l'invasion araméenne est relativement récente, comme nous le verrons plus loin, les cultes du pays étaient cananéens plutôt qu'araméens antérieurement à la conquête par les Khétas; c'est dire que la plus ancienne population connue entre l'Oronte et l'Euphrate était de race cananéenne.

Enfin, ceci est capital, nous ne sommes pas sûrs que les tribus asianiques que nous nommons hétéennes à la suite des Égyptiens et des Assyriens, aient vraiment porté ce nom. P. Jensen a remarqué que Khâti était moins un nom de peuple qu'un nom de pays (1). Or, ce pays était incontestablement tout d'abord un pays sémite et spécialement cananéen dont les habitants se nommaient naturellement gens de Khâti. De même que nous nommons Allemands tous les Teutons, du nom d'une petite tribu limitrophe de la Gaule, Toutmès III a pu donner le nom de grand Khéta à un peuple de l'Asie Mineure parce que c'était le dernier connu sur cette frontière.

Peu importe d'ailleurs, le nom fût-il originaire d'Asie Mineure, il était implanté en Syrie, dans une terre occupée auparavant par les Cananéens, demeurée cananéenne par le gros de sa population, il pouvait recevoir de la part des Hébreux la même extension que le mot de Cananéens lui-même qui avait eu d'abord une signification plus précise. Le Code sacerdotal a donc pu l'employer au lieu de Cananéens pour désigner une certaine couche de peuples que les modernes aiment mieux nommer Cananéens, sans se dissimuler ce que cette dénomination a de conventionnel. On ne peut pas plus lui en faire un reproche qu'à Sargon qui a étendu ce nom à la côte philistine; tout au plus pourrait-on conclure qu'il y a là une désignation moins an-

(1) *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.*, t. XLVIII, p. 245 s. — M. Müller admet le contraire (*Mitteilungen der Vorderas. Ges.*, 1902, 5, p. 19, note 7).

cienne que celle du temps des Rois (I Reg., x, 29) et que par conséquent le Code sacerdotal est plus récent; son usage est celui d'Ézéchiel (xvi, 3, 45). Nulle part non plus la Bible ne cantonne les Hétéens à Hébron aussi étroitement que les Jébuséens à Jérusalem.

Parmi les alliés des Khétas que Ramsès II avait combattus à Cadès, les décorateurs égyptiens avaient représenté des guerriers armés de courtes épées, de boucliers ou de cuirasses, remarquables surtout par un casque bas entouré de plumes. Ces alliés d'un jour, ou peut-être ces mercenaires, appartenaient aux populations d'Asie Mineure : les Lyciens sont surtout reconnaissables. Au temps de Ramsès III, ils combattent pour leur compte et les Khétas sont les premiers à recevoir leurs coups. Max Müller ne veut les considérer que comme des groupes organisés pour le pillage (1); d'après Maspero, c'est bien une véritable émigration, lancée en avant par la poussée des peuples européens qui amena les Phrygiens sur les hauts plateaux de l'Asie Mineure; les guerriers étaient accompagnés de leurs familles, « cahotées sans merci sur des charrettes carrées, aux roues pleines, tirées chacune par quatre bœufs (2) ». Cette fois ce furent les Égyptiens qui préservèrent la Palestine, incapable de se défendre. Ramsès III battit les envahisseurs sur terre et sur mer. Parmi ces tribus aux noms d'apparence étrange, on a reconnu des peuples classiques, Danaens, Achéens, Dardaniens, Lyciens, Sardanes, Thyrsènes. Seuls les Poulasati ou les Philistins, qui semblent avoir été les principaux, demeurèrent dans la partie de la Syrie méridionale à laquelle ils ont donné leur nom : à côté d'eux, plus au nord, les Zakkala, qui formaient comme une de leurs tribus, parvinrent jusqu'au Carmel. Nous savons par les inscriptions assyriennes que les Philistins ne tardèrent pas à prendre des noms sémitiques qui indiquent le culte des divinités syriennes. Eux non plus ne semblent donc avoir exercé aucune influence religieuse sur les Sémites, leurs voisins ou leurs sujets (3).

Encore moins peut-il être question d'une action religieuse imputable aux Cimmériens ou aux Scythes dont les bandes ravagèrent l'Asie antérieure et pénétrèrent dans la Syrie jusqu'aux frontières d'Égypte, au moment où l'empire d'Assyrie succomba, peu après avoir atteint le comble de la puissance et de la gloire. Les Perses vinrent ensuite, mais de l'est, et c'est là qu'il faut maintenant nous reporter.

(1) M. Müller, *Asien*, p. 354 ss.

(2) *Histoire...*, II, p. 462.

(3) On ne peut que signaler ici l'opinion qui attribue aux Philistins, comme étant venus de Crète, l'origine de l'alphabet phénicien ou araméen. Maspero (II, p. 463) le croit originaire de l'Asie Mineure.

Le bassin du Tigre est limité au nord-est par des collines qui s'élèvent gradin par gradin. « Les montagnes, dont on aperçoit de loin les cimes uniformes, grandissent et montent l'une derrière l'autre, vêtues à mi-hauteur de forêts touffues, chauves au sommet ou voilées à peine de quelque végétation hâtive; elles s'alignent parallèlement sur six ou sept rangs, comme autant de remparts étagés entre le plateau de l'Iran et les campagnes du Tigre (1) ». La tentation était sans cesse renaissante pour les montagnards de venir piller les villes de la Chaldée. L'Élam au sud, les Cosséens plus au nord, réussirent même à y dominer pendant quelque temps.

Nous savons maintenant que l'Élam était en réalité profondément entamé par l'élément sémitique, et ce n'est pas sans raison que la Bible nomme Élam le premier-né de Sem. Il vaut donc probablement mieux désigner les conquérants élamites non sémites sous le titre de princes d'Anzan. Leurs noms nous révèlent tout un panthéon complètement distinct de celui des Sémites. La distinction demeura : on se volait les statues des dieux, on ne les adoptait que rarement, et lorsque Hammourabi eut affranchi Babylone, il ne restait dans l'antique religion chaldéenne que peu de vestiges de la religion voisine (2).

Les Cosséens étaient encore moins propres à exercer une profonde influence sur une civilisation aussi avancée que celle qui florissait entre les deux fleuves. Lorsque leurs princes eurent réussi à fonder une dynastie à Babylone même, ils ne songèrent pas à lui imposer leurs dieux; on sait qu'ils s'appliquèrent à restaurer le temple de Bel à Nippour, et ce fait n'est pas isolé. Agoumkakrimé, fils de Tachchigouroumach, obtint, probablement par des moyens pacifiques, que les gens du Khâni rendissent les statues de Mardouk et de Zarpanit volées jadis en Chaldée. On voit combien la vieille race, fière de sa supériorité intellectuelle, de sa littérature, de ses sciences et de ses arts, se laissait peu entamer par les religions étrangères et combien il serait peu exact de se représenter dès lors Babylone comme le foyer où venaient se fondre tous les cultes de l'Orient (3). Cyrus lui-même dut tenir compte de cette disposition; avec lui les Perses dominent tout le domaine des Sémites. La question de leur influence religieuse doit être étudiée à part (4).

(1) Maspero, II, p. 30.

(2) Scheil, *Textes élamites-sémitiques*, t. I, p. 4 : « Dès cette époque (*Maništu-su*) sans doute, des dieux comme Lagamal et Ḫum pénétrèrent dans le panthéon babylonien ».

(3) Comparer le caractère purement babylonien des *Kudurru* ou *titres* des princes cosséens dans Scheil, *op. cit.*

(4) Cf. *La religion des Perses, la réforme de Zoroastre et le Judaïsme*, Lecoffre, 1904.

*
* *

Le monde sémitique n'a donc pas été sérieusement entamé jusqu'à la conquête persane; il s'est surtout montré très réfractaire aux influences religieuses extérieures, tandis que lui-même agissait puissamment sur ses maîtres étrangers; c'est ce qu'un rapide coup d'œil nous a permis d'entrevoir et que nous constaterons de plus en plus. Mais les Sémites, en dépit de leur unité, forment des groupes bien distincts; ce sont eux qu'il faudrait maintenant discerner, en s'en tenant aux groupements principaux déjà signalés : les Assyro-Babyloniens, les Cananéens, les Araméens et les Arabes. Il ne serait pas impossible de fixer à grands traits la place respective occupée par ces nationalités différentes à une époque déterminée et nécessairement assez moderne, mais il serait plus intéressant encore de remonter, s'il se pouvait, aux origines, et d'assigner à chacune son point de départ et l'ordre de ses migrations.

Très récemment, une tentative a été faite de tout ramener à l'unité dans une synthèse savamment coordonnée. Il ne s'agit que d'une brochure de vulgarisation (1), mais le savant qui l'a écrite y a préludé par des études approfondies d'après les textes; plus d'une fois il a, par une hypothèse hardie, jeté beaucoup de lumière sur les points les plus obscurs de l'histoire de l'Orient ancien. La théorie est d'ailleurs très séduisante, comme tout ce qui offre à l'esprit une solution complète et simple. Le berceau des Sémites, c'est l'Arabie. Ce qui se passe aujourd'hui, ce qui s'est passé à la lumière de l'histoire, a dû se passer dans les temps préhistoriques, car les mêmes causes produisent les mêmes effets.

L'Arabie est au centre du monde sémite comme une masse en ébullition qui se répand sur ses bords. Les déserts ne peuvent nourrir une population que la vie nomade prédispose aux grandes migrations. De notre temps, au commencement du XIXe siècle, les 'Anézé et les Chammar sont montés vers le nord aux confins du désert syrien. On sait assez l'histoire de l'Islam, dont les royaumes des Nabatéens et des Ghassanides ont été comme le prélude. Cela met entre les poussées parties de l'Arabie un espace de mille à quinze cents ans. On peut donc placer aux environs de 1500 av. J.-C. la migration araméenne, partie d'un point inconnu de l'Arabie, et comprenant les Kaldou, si célebres sous le nom de Chaldéens. L'invasion cananéenne, plus violente et plus puissante, envahit l'Égypte et pousse ses conquêtes

(1) *Die Völker Vorderasiens*, von Dr Hugo Winckler.

jusqu'en Espagne (vers 2500). C'est le prototype le plus exact des conquêtes musulmanes. Et il en sera de même pour les Assyro-Babyloniens : de 3500 à 2500 le flot a monté d'Arabie et submergé l'antique civilisation sumérienne à laquelle les nouveaux arrivants ont cependant emprunté son système d'écriture. Ici nous nous perdons dans l'obscurité la plus épaisse. Ce qui précède n'appartient pas à l'histoire, même par des conjectures.

Ce système a réponse à tout, mais c'est toujours la même réponse, et on peut se demander si cette simplicité n'est pas trompeuse, si la science moderne, avec des théories ainsi réduites à un schéma élémentaire, ne reviendrait pas sous une autre forme à la métaphore de l'arbre généalogique.

Le principe même de toute la théorie peut être sérieusement mis en doute. La vie nomade n'est féconde que lorsque le sol est riche. C'est un principe assez assuré d'économie politique que la population ne s'augmente pas dans l'extrême pauvreté. Une partie considérable de l'Arabie est absolument impropre même à la vie nomade, ce sont les déserts du sud, le redoutable Dehna. Les déserts qui séparent la Syrie du Djôf sont eux-mêmes à peine franchissables. Le désert syrien est pierreux et aride, mais moins stérile, et habité par des tribus nombreuses. Cependant aucune grande conquête n'est partie de là. Ce n'est point un débordement, c'est une pression continue, exercée sur les pays de culture par de pauvres nomades que la civilisation ne peut toujours repousser. C'est du Hedjaz qu'est parti l'Islam, mais il faudrait tenir compte de l'impulsion religieuse et aussi de l'ascendant acquis au moyen du commerce par les Qoréichites, politiques avisés et tenaces. L'Arabie a eu alors un puissant levier religieux et des chefs : la conquête musulmane ne ressemble point aux invasions germaniques qui sont beaucoup plus des mouvements d'hommes.

On pourrait ajouter que la vie nomade a souvent été peinte sous des couleurs trop brillantes, et citer les pages de Palgrave, un voyageur intelligent, sur la situation misérable et infime des Bédouins du vrai désert.

Nous ne songeons pas cependant à comparer ces malheureux, à peine dignes du nom d'hommes, avec les tribus arabes qui disputaient leur territoire aux monarques assyriens. Tyr et Sidon ne sont pas moins déchues. Mais il demeure une sorte de proportion, et il devait être vrai, alors comme aujourd'hui, que la principale force de l'Arabie était dans ses populations sédentaires. Les Sabéens, les Minéens, les Himyarites n'étaient point des nomades, et s'ils ont versé quelque part le trop-plein de leur population, c'est plutôt sur l'Afrique, en

Abyssinie, que vers le nord. Il faut donc ici se préserver du mirage que produit si naturellement le désert, et sans refuser de reconnaître le rôle immense de l'Arabie, ne rien conclure en vertu du seul principe de l'expansion des Nomades. Encore faut-il se rappeler que le mot d'Arabie est très vague et qu'on l'applique aujourd'hui à l'ancienne Chaldée, *Iraq el-'Arab*.

S'il est quelque part un réservoir d'hommes, c'est bien là. Il faut lire dans Maspero (1) la description de ce pays fertile où le blé et l'orge sont peut-être indigènes, où le palmier suffit à tous les besoins, où la faune est d'une richesse et d'une variété merveilleuses, sans parler des ressources de la pêche. Dans ce jardin isolé du reste du monde, la civilisation chaldéenne (2) a pu se développer « comme en vase clos, et suivre en paix ses destinées ». C'est là que nous conduisent les premiers renseignements écrits. Aux débuts de l'histoire les Sémites y sont solidement installés. Sont-ils venus de l'Arabie, avons-nous même des preuves qu'ils ont succédé à une population plus ancienne? C'est la question sumérienne... nous ne pouvons songer à la résoudre, nous voulons seulement indiquer sa portée dans l'ordre de nos études.

Pour quelques savants, les Sumériens, s'ils ont existé, sont des Sémites : la question cesse de se poser. D'après la majorité des assyriologues, l'écriture babylonienne n'a point été composée selon les formes de la langue, c'est un vêtement d'emprunt, adapté d'abord à une langue non sémitique; on est convenu d'appeler cette langue *sumérienne* et le peuple qui la parlait *sumérien*. Il y a là une simple hypothèse; l'existence de ce peuple et de cette langue est la meilleure explication d'un fait inexpliqué, l'origine de l'écriture cunéiforme. De plus, quelques savants croient posséder des textes écrits entièrement en sumérien. Mais tout cela étant admis, il ne résulte nullement que la population sémitique primitive, que nous appellerons chaldéenne pour simplifier, soit une population d'envahisseurs. L'écriture a pu venir du dehors, comme en Grèce et en Italie. Les textes dits sumériens ne sont point antérieurs aux textes purement sémitiques de Sargon l'Ancien et de Naram-Sin. Maspero (3) marque bien l'ignorance générale lorsqu'il écrit : « Sémite ou sumérien, on doute encore lequel précéda l'autre aux embouchures de l'Euphrate ». Mais où le doute cesse, c'est lorsqu'il s'agit d'apprécier la part de civilisation qui reviendrait aux Sumériens en dehors de l'écriture. On n'ose affirmer que

(1) *Histoire...*, I, p. 554 ss.

(2) Chaldéen est pris ici dans un sens géographique reçu, sans préjuger la question de l'origine des Kaldou, d'où le nom de Chaldée.

(3) *Histoire...*, I, p. 551.

cette part soit nulle, mais personne ne lui assigne le nom d'un dieu, un usage religieux ou civil, une métaphore, car le sumérien lui-même ne s'écrit que pour exprimer les métaphores employées par les Sémites pour marquer le deuil, la transmission du pouvoir, etc. Maspero ajoute : « Leur religion (des Sumériens) s'était assimilée aux religions et leurs dieux s'étaient identifiés aux dieux des Sémites ». Que le génie religieux des Sémites ait été assez puissant pour obtenir une victoire si complète, nous ne voulons pas le nier, mais ne résulte-t-il pas de tout cela que si l'hypothèse sumérienne a sa valeur en philologie, le peuple sumérien s'évanouit de plus en plus pour nous dans la préhistoire et que nous ne pouvons que le considérer comme une quantité négligeable? Lorsque l'histoire commence, la Chaldée a sa civilisation toute faite, cette civilisation est sémitique de toutes pièces; rien ne nous autorise à parler d'une population antérieure ni à dire d'où venaient les prétendus envahisseurs. Ce que nous savons depuis les découvertes de M. de Morgan et l'explication qu'en a donnée le P. Scheil, c'est que la population sémitique s'étendait dans l'Élam beaucoup plus loin qu'on ne croyait. A tout le moins les princes de l'Élam ont cru devoir employer dans leurs propres inscriptions la langue de la Chaldée, soit dans l'intérêt des populations qu'ils avaient conquises, soit à cause de la prédominance de la langue sémitique comme langue littéraire. Mais c'est vers le nord-ouest surtout que s'étendit cette première couche que nous avons nommée chaldéenne. L'Assyrie est tributaire de la Chaldée dans les arts, les sciences, le culte; il est donc raisonnable de croire qu'elle n'en est qu'une branche détachée; c'est ce que voulait dire la Bible en montrant Nemrod parti du sud pour fonder Assur (Gen., x, 11).

Les textes les plus anciens que nous possédions des Sémites de Babylonie, au lieu de témoigner d'une culture naissante, semblent attester l'existence d'un grand empire très policé. Sargon d'Agadê et Naram-Sin s'attribuent la domination de l'Occident; ils régnaient donc de l'Élam à la Méditerranée. Et ce n'est point là une légende; chaque campagne de fouilles confirme l'existence de ces monarques et leurs conquêtes (1). On est tenté de trouver prodigieuse l'antiquité à la-

(1) La situation d'Agadê est inconnue, mais Sargon possédait Babylone. Ses conquêtes sont mentionnées à propos de présages, et l'histoire de l'enfant sauvé des eaux n'est pas sans un caractère romanesque qui peut toutefois répondre à la réalité; Naram-Sin, son fils, a une existence encore beaucoup plus attestée; la mission de Morgan a trouvé un de ses bas-reliefs à Suse après tant d'autres inscriptions venues de lui. Winckler et Lehmann retranchent mille ans aux 3200 qu'assigne Nabonide (Winckler, *Untersuchungen...*, p. 44-45). L'obélisque de Maništu-su, conçu sémitiquement, et certainement l'un des plus anciens monuments de l'écriture cunéiforme, atteste la précision juridique des institutions d'un grand État. Cf. Scheil, *Textes élamites-sémitiques.*

quelle les Babyloniens modernes faisaient remonter ces faits. Trois mille deux cents ans entre Naram-Sin et Nabonide (vers 550), c'est un cadre trop vaste, dit-on, pour ce que nous savons d'histoire. Quoi qu'il en soit, le fait de la prédominance babylonienne en Palestine pour un temps très reculé ne peut plus être mis en doute depuis que la découverte d'el-Amarna prouve que tant de gens en Palestine savaient écrire le babylonien. Conséquences importantes : d'une part, on n'est plus obligé de descendre jusqu'au VIIIe siècle pour trouver le moment où les Hébreux, mis en contact avec les Assyriens, ont pu leur emprunter leurs récits des origines; l'originalité de la cosmogonie hébraïque prouve qu'il ne s'agit point d'un emprunt littéraire, mais de traditions anciennes et transplantées. D'autre part, nous ne pouvons considérer cette parenté des idées à elle seule comme une preuve de l'origine chaldéenne d'Abraham, puisque les Hébreux ont pu trouver en Canaan même des traces de l'influence chaldéenne. Cependant, autant qu'on peut en juger, l'influence babylonienne a été très intermittente et surtout administrative. Les particularités du dialecte cananéen se retrouvent dans le babylonien d'el-Amarna; les noms de lieux prouvent qu'il régnait déjà en Palestine, et si la religion de Babylone a exercé de l'ascendant sur celle du pays de Canaan, cette dernière a pu conserver cependant sa forme propre : nous le constaterons plus tard.

Dirons-nous donc aussi des Cananéens, qu'aussi loin que remonte l'histoire, elle les trouve installés dans le pays de Canaan? Par Cananéens nous n'entendons pas ici les habitants d'une certaine partie du pays de Canaan, c'est le sens strict (Num., XIII, 29) pour désigner ceux qui étaient dans les plaines du Jourdain et au bord de la mer. Nous n'y comprenons pas non plus les Hébreux et leurs alliés, Édomites, Ammonites et Moabites, qui ont une histoire à part, quoiqu'ils aient parlé la langue de Canaan. Nous nommons Cananéens, comme la Bible elle-même le plus communément, tous les habitants du pays qui va de l'ou. el-'Arich à la hauteur de Hamath, sans exclure une limite plus septentrionale pour une époque très ancienne. Il semble que la Bible les considère comme n'étant pas les plus anciens habitants du pays; ce titre reviendrait aux Rephaïm, 'Anaqim, Eimim, Zamzoummim.

La tradition d'une migration cananéenne s'est perpétuée dans le monde grec avec une singulière précision. D'après Hérodote (1), les Phéniciens (qui sont des Cananéens, même au sens strict) viennent de

(1) HÉR., I, 1 : τούτους γὰρ ἀπὸ τῆς Ἐρυθρῆς καλεομένης θαλάσσης ἀπικομένους ἐπὶ τήνδε τὴν θάλασσαν καὶ οἰκήσαντας τοῦτον τὸν χῶρον... Cf. VII, 89.

la mer Érythrée. Strabon a relaté, sans y croire, la même tradition comme attestée par les gens du golfe Persique où se retrouvaient les noms de Sidon, de Tyr et d'Arad et où les temples étaient semblables à ceux des Phéniciens (1). Pline constate le bruit commun (2). Dans Justin (3) les circonstances de la migration sont dites : « *Tyriorum gens condita a Phœnicibus fuit, qui terrae motu vexati relicto patriae solo ad Syrium stagnum primo, mox mari proximum litus incoluerunt, condita ibi urbe, quam a piscium ubertate Sidona appellaverunt : nam pisces Phœnices Sidon vocant* ». Si on laisse de côté l'étymologie, le texte paraît puisé à de bonnes sources.

Le lac de Syrie ne peut être que la mer Morte, car le lac d'Antioche avait trop peu d'importance. Cela coïncide expressément avec le texte cité des Nombres (XIII, 29) comme habitat spécial des Cananéens. Les tremblements de terre ont dû être fréquents dans le Hasa dont Palgrave décrit l'aspect volcanique (4) en même temps que la richesse naturelle, l'ancienne prospérité, et l'expansion au temps des Carmathes. Si les Phéniciens étaient déjà marins sur les côtes du golfe Persique et des îles Bahreïn, on s'expliquerait mieux comment dans le premier élan de leur migration ils sont devenus matelots sur les bords de la Méditerranée. Il nous semble, en effet, après Winckler, que ce n'est pas en simples marchands qu'ils ont exercé tant d'influence en Occident, en Grèce, en Afrique, en Sardaigne et même en Espagne. Ce ne sont pas de simples comptoirs qu'ils ont possédés; ils ont occupé le sol, parfois assez avant dans les terres. Leur expansion s'explique mieux comme une conquête véritable que comme le résultat d'un trafic. Cette migration ressemble à l'Islam; or c'est surtout au début qu'un semblable mouvement a toute sa force. Et en effet, il semble bien que vers 2500 av. J.-C. un grand déplacement de peuples s'est produit qui a mis l'Égypte elle-même aux mains des Sémites : nous voulons nommer les Hycsos. D'après la source de Jules Africain (5) qui est habituellement Manéthon, ces Hycsos ou pasteurs étaient Phéniciens. Le Manéthon

(1) Strabon, I, II, 35; XVI, III, 4; IV, 27.

(2) *H. N.*, IV, 36.

(3) XVIII, III, 2-4.

(4) Éd. franç., II, p. 279. Nous ne voulons pas insister sur le nom de Sour que ce voyageur a rencontré près de Katar : « En suivant la côte vers l'est, on rencontre le clan des Benou-Yass, peuplade demi-errante, demi-sédentaire, dont la principale occupation est de piller les bâtiments qui se livrent à la pêche des perles. Leurs sinistres exploits avaient fait donner au district entier le nom de « Terre des pirates ». La bourgade de Sour, simple agrégation de huttes réunies autour d'une forteresse en ruines, forme leur principal repaire ».

(5) *Fragm. Hist. Græc.*, Didot, II, p. 568, et les deux précédentes. D'après Maspero, p. 54, note 5, Manéthon les tient pour Phéniciens; c'est sans doute à cause du témoignage de Jules Africain dont la recension de Manéthon différait de celle de Josèphe.

cité par Josèphe les faisait venir de l'Orient, ajoutant que quelques-uns les disaient Arabes. Si vraiment les Phéniciens venaient alors du golfe Persique, les deux opinions se concilient aisément, car la rive à laquelle songeaient les anciens était certainement la côte d'Arabie, le Hasa. En tout cas, même pour Maspero qui voit maintenant des Khâtis dans les chefs envahisseurs, le gros de la population était sémite (1). C'est à partir de ce moment que l'Égypte sémitise. La date de l'invasion est fixée par Maspero d'après l'histoire de l'Égypte entre 2300 et 2250 av. J.-C. D'autre part les prêtres de Tyr dirent à Hérodote (2) que leur ville était fondée depuis 2300 ans, soit le XXVIIIe siècle av. J.-C. Tyr étant moins ancienne que Sidon, il peut y avoir de l'exagération dans ce chiffre, mais l'écart n'est pas tel pour une date si reculée.

Il nous semble donc qu'à tout prendre, les enseignements de l'antiquité sur une grande migration venue du golfe Persique vers le milieu du troisième millénaire ne sont pas sans valeur. Hérodote représente le témoignage des Phéniciens. Strabon a recueilli une onomastique locale dont la persistance, si elle pouvait être contrôlée, serait la meilleure des garanties pour une tradition. Mais les récentes découvertes en Chaldée et à Suse nous ont familiarisés avec des dates si hautes que l'on serait porté à considérer ce mouvement comme un simple renfort donné à l'ancien élément cananéen déjà fixé dans l'ouest. Aussi ne peut-on pas dire que les nouveaux venus ont apporté avec eux la langue dite de Canaan. Winckler croit la reconnaître existant non loin du lieu que nous assignons comme point de départ aux Cananéens; il ne craint pas de nommer cananéennes les dynasties d'Our et de Lagach, mais il ne s'appuie que sur trois mots employés à propos de constructions dont les bois sont empruntés à l'Amanus (3). Ces

(1) Hér., II, 44.

(2) Il est sans doute téméraire de contredire un tel maître dans les choses d'Égypte, mais on ne peut vraiment pas découvrir dans sa grande Histoire pourquoi il a modifié sa précédente opinion qui range l'invasion des Hycsos dans le grand mouvement cananéen. Les Égyptiens n'ont pas nommé expressément les Hycsos par leur nom, mais, si les désignations sont vagues, elles s'appliquent toutes sans effort à des Sémites, tandis qu'elles excluent les Khâtis que les Égyptiens connaissaient bien et ont décrits autrement. Hycsos vient de Hiq-Shaousou, le roi des Shaousou; or, d'après Maspero (II, p. 54, note 3) : « les Shaousou le plus souvent cités sur les monuments sont ceux du désert, entre l'Égypte et la Syrie ». Et p. 57 : les Égyptiens « employèrent en parlant d'eux les termes vagues dont ils se servaient pour désigner les Bédouins du désert sinaïtique, Monâtiou, les pasteurs, Sâtiou, les archers ». Cf. encore p. 62, d'où il ressort que le gros était sémite, puisque les Sémites se sentirent dès lors attirés vers l'Égypte : « on embaucha souvent des Cananéens ou des Bédouins pour le camp retranché d'Avaris ». Que deviennent les Khâtis dans tout cela? Il faut cependant retenir de l'usage égyptien fixé par Maspero que les Hycsos ne sont pas nécessairement des nomades bédouins proprement dits : des immigrants qui emmènent leurs troupeaux ressemblent toujours à des nomades.

(3) *Die Kananäer von Lagash* (*Alt. Forsch.*, II, 396 ss., 1900). Winckler indique *Za-ba-num*

mots sont-ils un emprunt fait à l'Amanus en même temps que les cèdres (1) ou indiquent-ils une pénétration du cananéen en Babylonie? Il paraît hasardé de conclure de trois mots étrangers au scribe babylonien à la suprématie du cananéen, mais l'existence de la langue avec ses formes spéciales serait ainsi attestée dès le temps de Goudéa.

Quoi qu'il en soit de Goudéa, depuis quelques années plusieurs savants sont d'accord pour constater l'intrusion d'un élément sémitique non babylonien dans la Babylonie elle-même. Le vrai créateur de la monarchie babylonienne, celui qui déplaça pour jamais l'axe de la domination en faveur de la Chaldée du nord, Hammourabi, appartient à une dynastie composée de onze monarques dont les noms sont en grande majorité plutôt arabes que babyloniens (2). Nous disons arabes avec Hommel (3) plutôt que cananéens avec Winckler, car il nous semble que les étymologies suggérées par Hommel sont naturelles et décèlent plutôt l'arabe que le cananéen. C'est donc un élément nouveau qui pénètre en Babylonie. C'est un renfort fourni à la Chaldée épuisée par de longues guerres avec l'Élam et finalement assujettie. Il n'est pas besoin d'ailleurs de supposer que le secours soit venu de loin. Peut-être pouvons-nous maintenant dire quelque chose de plus. Le P. Scheil admet l'origine éridienne du grand monarque, parce qu'il insinue au début de son Code que Mardouk, fils d'Éa, a pris possession de Babylone en même temps que lui. Or Éa est la grande divinité d'Éridou. Il se pourrait d'ailleurs qu'Éridou ait été très pénétrée à ce moment d'éléments arabes. Aussitôt que cessent les irrigations empruntées à l'Euphrate, commence le désert d'Arabie. Les Arabes n'ont guère laissé d'ailleurs d'autre souvenir que leurs noms propres, soit dans la liste royale, soit dans les contrats des particuliers. Ils devaient être absorbés par la civilisation babylonienne. Or, il semble bien, fait capital, que les Hébreux naissants font partie de ce mouvement; il se trouve que les contrats de l'époque portent précisément des noms tels que *Abî-ramu* (Abram), *Ia'qubilu* et *Iachupilu* (Jacob et Joseph?). M. Sayce a fait aussitôt remarquer que la tradition hébraïque mettait les Hébreux dans un rapport étroit avec les Arabes. 'Éber a deux fils,

= סִפּוּן, « faîtage »; *tu-lu-bu-um* = דֹּלֶף, « faîte du toit » (?); *Kri-za-nim* = קְרָשׁ, « planche »; ces mots sont écrits phonétiquement et par conséquent ont paru étrangers au scribe babylonien.

(1) L'hypothèse est très naturelle, les constructions de bois dans le Liban et l'Amanus devant être bien supérieures à celles de la Babylonie. Les inscriptions de Sendjirli prouvent par quelques-unes de leurs formes qu'il n'est point téméraire de chercher le cananéen si au nord.

(2) Neuf contre deux.

(3) *Altis. Ueb.*, p. 95 ss. La première suggestion vient de Sayce.

Ioqtan et Phaleg. Ioqtan est le père d'un groupe considérable d'Arabes, Phaleg est le père d'un groupe d'Araméens et des Hébreux (1).

Il est impossible de n'être pas frappé de cette remarquable coïncidence. Nous ne devons donc pas considérer Abraham comme un Babylonien de race. Encore moins pouvons-nous le confondre avec les Cananéens dont sa race se sentait si éloignée. Sa tribu avait-elle adopté la langue du pays (2), ou parlait-elle encore sa langue que nous croirions voisine de l'arabe? nous ne saurions le dire. La Bible marque seulement que l'influence religieuse que subirent les ancêtres des Hébreux fut profonde et mauvaise (Jos., XXIV, 2).

S'il nous fallait souder la migration des Hébreux à un des grands courants sémitiques, nous aimerions mieux les associer aux Araméens qu'aux Cananéens. A en croire certains savants, Schrader, Delitzsch, il semblerait qu'on relève à propos des Araméens une grave divergence de dénomination entre la Bible et les documents cunéiformes. D'après la Bible, les Araméens sont surtout à l'ouest de l'Euphrate, à partir de Damas, quoiqu'on les trouve aussi sur la rive orientale, à Kharran. D'après les inscriptions assyriennes de Téglathphalasar III (745-727) et de Sennachérib (705-681) (3), le nom d'Aramou s'appliquerait surtout aux tribus du bas Euphrate. Winckler et Maspero pensent même que le peuple énergique des Kaldou qui lutta avec tant d'acharnement contre les Assyriens fut la branche la plus vivace de la race araméenne.

Le rapprochement entre les Kaldou et les Aramou ne doit pas être exagéré. Le Kaldou est souvent chassé dans les marais du sud des fleuves, il a toujours des prétentions sur Babylone; les noms de ses princes sont babyloniens, enfin Téglathphalasar et Sennachérib dans les textes cités distinguent les Araméens et les Kaldou : Sennachérib en particulier nomme dans la même phrase les Aramou et les Kaldou (4),

(1) Nous ne pouvons insister ici sur les dates. Hammourabi est placé maintenant par Scheil vers 2050 av. J.-C., et ce ne peut être que l'Amraphel de Gen., XIV. Hommel (*A U.*, IVe chap.) s'était donné beaucoup de mal pour concilier sa chronologie avec celle d'Abraham en supprimant comme apocryphe une dynastie que les Babyloniens postérieurs considéraient cependant comme authentique. Il ne peut qu'applaudir au calcul de Scheil (*Textes élamites-anzanites*, t. II, p. XIII).

(2) Les noms propres des Térakhides ne sont pas babyloniens, mais une tribu peut conserver ses noms traditionnels en adoptant une autre langue pour l'usage courant, ainsi les Nabatéens dont les noms propres sont arabes au milieu de textes araméens. Ce serait suivre une fausse méthode que de confirmer l'origine chaldéenne d'Abraham en insistant sur les ressemblances de l'hébreu et du babylonien, car l'hébreu est une langue cananéenne non pas imposée par les Hébreux au pays de Canaan, mais adoptée par eux à leur arrivée. La distinction des langues est bien antérieure à la migration d'Abraham.

(3) *KB.*, II, p. 4, p. 6, p. 84.

(4) *L. c.*, p. 84.

Téglathphalasar nomme le pays de Kaldou après les Aramou (1). D'ailleurs nos renseignements sur les Araméens remontent plus haut. Vers 1100, Téglathphalasar Ier cite les *Urumaaia,* soldats des Khâtis (2), et si on ne veut pas y voir les Araméens, il est certainement question dans le même texte des Akhlamê Armaaia, c'est-à-dire d'une peuplade araméenne. Le conquérant les poursuit jusqu'à Karkémich, et au delà de l'Euphrate leur pille six villes : ce n'étaient donc pas de purs nomades, ils étaient installés à l'ouest de l'Euphrate (3).

Nous trouvons donc tout d'abord les Araméens où les a placés la Bible, et c'est bien le cœur de l'Aramée que cette Osrhoène qui a vu fleurir la littérature syriaque. Cependant à l'époque précédente ce pays était le Mitani, occupé par une race différente, non sémitique; il faut donc admettre que les Araméens eux-mêmes sont des immigrants. Ils sont venus sans doute du désert de Syrie pour s'implanter sur toutes ses frontières, depuis Damas jusqu'au bas Euphrate. Mais nous ne saurions dire dans quel sens s'est opérée cette migration. D'après Winckler (4), un de leurs groupes principaux, les Souti, aurait descendu l'Euphrate. D'autres ont pu le remonter. Cette invasion, que l'histoire n'a pas enregistrée comme une conquête violente, demeure obscure; il n'en est pas question avant le XXe siècle et au IXe siècle la langue araméenne est déjà répandue partout et prévaut peu à peu dans l'usage, même en Babylonie, sur la langue des civilisés. L'influence des nouveaux venus s'explique même plutôt par le commerce que par la guerre. Les textes araméens de Ninive et de Babylone (5) se rapportent presque tous à des poids ou à des actes de vente de champs, d'esclaves, de denrées, de céréales surtout, de louages de maisons; ce sont une livraison de briques (n° 69), un engagement à fournir des autruches pour le temple de Chamach (n° 69). Et cependant beaucoup de noms propres sont vraiment assyriens : ces gens-là se servaient donc de l'araméen comme d'une langue commerciale. C'est probablement aussi par le commerce que l'araméen se répandit à l'autre extrémité du désert. On a remarqué à Telloh (n° 72) et à Teima (n° 114) la même disposition des lignes, la même forme très particulière d'une lettre. Les éditeurs du *Corpus* croient à un commerce direct entre Teima et Babylone. Les Himyarites participaient à ce commerce, comme le

(1) *L. c.,* p. 6.

(2) *KB.*, t. II, p. 22 et 32.

(3) D'autre part, Max Müller a remarqué (p. 234) que la ville de Damas avait revêtu sa forme araméenne avec *r, Darmeseq*, au temps de Ramsès III (fin du XIIIe siècle), tandis que trois siècles auparavant l'orthographe courante était *Timasqou.*

(4) *Die Völker Vorderasiens*, p. 11.

(5) *Corpus inscrip. sem.*, II.

prouvent les sceaux trouvés à Ninive et à Babylone et la stèle de Warka (1) et le sceau qui porte le même nom en caractères araméens et en caractères sabéens (n° 96). Ne serait-ce pas que l'influence des Araméens s'exerça surtout par la langue, et la diffusion de la langue ne doit-elle pas être attribuée au merveilleux instrument de l'alphabet? Le commerce phénicien porta l'alphabet jusqu'à l'occident de l'Afrique; le commerce des Araméens le fit pénétrer jusqu'au sud de l'Arabie, en Égypte et en Cappadoce. Mais nulle part les Araméens ne forment un groupement compact et résistant. Et cette force de cohésion qui leur manque comme nation leur fit aussi défaut dans l'ordre religieux. Tandis que les Phéniciens installent leur culte et leurs confréries jusque dans Athènes, les Araméens de Neirab (2) ont un panthéon tout assyrien et les Araméens d'Égypte rendent à Osiris le culte le plus fervent (3). C'est par ces allures flottantes que les Araméens ont si souvent défié les tentatives de la science pour les caractériser; mais cette souplesse même, qui se retrouve jusque dans le caractère indécis de leur langue, est encore une caractéristique. Entre l'Arabie et les pays de culture ils sont les intermédiaires obligés. Ce sont des nomades à l'origine, mais moins attachés que les purs Arabes à leur idéal nomade. Ils se plient volontiers aux circonstances et adoptent sans difficulté les usages des civilisés, ils deviennent même cultivateurs. Et il se trouve qu'en revanche la simplicité de leur langue répandue partout devient pour des civilisations plus compliquées un utile instrument de relations internationales. Les Nabatéens sont un exemple historique désormais assez bien connu de ce qui a dû se passer quelques siècles auparavant. La couche araméenne est devenue comme une lisière entre l'Arabie et les pays d'ancienne culture sémitique; elle a pénétré cependant comme un coin du côté du nord et séparé les Cananéens de la civilisation euphratéenne. En donnant pour ancêtres à Abraham Ragau, Sarug et Nakhor, la Bible le range dans le mouvement araméen, lorsque le flot cananéen a déjà passé. Abraham est sorti de Chaldée, voilà le fait sur lequel on a surtout insisté; mais en somme il ne nous apprend rien de ses attaches de famille. Celles-ci sont nettement marquées par la Bible. Les Hébreux sont très éloignés des Cananéens comme des Babyloniens, populations que nous ne connaissons historiquement que comme urbaines ou agricoles; ils se rattachent aux

(1) *CIS.*, II, p. 94.

(2) Clermont-Ganneau, *Études*, p. 182 ss. Voir nos textes **13** et **14**.

(3) *CIS.*, II, n° 122 et ss. C'est encore la stèle araméenne de Teima qui nous fournit un exemple de l'installation d'un dieu parmi les dieux anciens du pays. Voir notre texte **15**.

Arabes du désert syrien et plus étroitement aux Araméens nomades dont un grand nombre s'appliquera plus ou moins à la culture.

Ce n'est pas seulement dans la direction du nord que se sont dirigés les nomades qui tendaient à devenir sédentaires, mais les royaumes fondés au sud de l'Arabie sont demeurés plus purement arabes. Même dans ceux des Minéens et des Sabéens, et parmi les habitants des villes, les cadres de la vie nomade se sont mieux conservés; le souvenir des liens du sang, qui est censé constituer les clans distincts, a été plus tenace. Aussi l'Arabie est-elle le terrain d'élection de ceux pour qui le Sémite primitif ne peut être que le nomade. On vante la pureté de la langue arabe qui aurait conservé intact le génie primordial; or il est incontestable que l'existence au désert et spécialement les moindres circonstances de la vie du chameau jouent un grand rôle dans les racines et les dérivations de la langue. Cependant la pureté de la langue arabe littéraire comme représentant le mieux la langue sémitique primitive n'est plus un axiome évident en soi parmi les philologues; il y faut introduire des nuances qui se précisent peu à peu. L'importance qu'ont prise chez les Arabes la distinction des tribus et la vie pastorale a dû les porter instinctivement à compléter et à développer la langue dans ce sens. D'ailleurs outre les nomades et les demi-nomades, l'Arabie a eu ses pays de culture. Quand se sont fondés les royaumes des Minéens et des Sabéens? Il est d'autant plus difficile de le dire que les spécialistes ne sont pas d'accord sur des points essentiels. Les deux royaumes sont-ils contemporains ou consécutifs? D'après Glaser, Hommel, Winckler, les Sabéens ont succédé aux Minéens. Situés d'abord au nord des Minéens et constitués en tribus errantes, les Sabéens se seraient emparés du Yémen vers la fin du VIIIe siècle av. J.-C., quand la domination minéenne touchait à son terme (1). De là ils ont passé même en Afrique et dominé sur l'Abyssinie. D. H. Müller et Martin Hartmann ne croient pas le royaume des Minéens si ancien et le placent entre 700 et 200 av. J.-C. Nous avons essayé ailleurs de préciser l'état de la controverse (2).

Nous avons dit dès le début que les groupes principaux que nous considérons comme ethniques, sans rien affirmer quant à la filiation proprement dite, étaient surtout constitués par la différence des langues (3). Ces langues sont plus ou moins rapprochées entre elles; la

(1) *AF.*, 2e série, p. 252.

(2) *RB.* 1902, p. 256 ss.

(3) Répétons qu'il faut toujours excepter le fait de l'adoption d'une langue par une tribu: par exemple les Térakhides ont adopté le cananéen quoique ne faisant pas partie de la grande migration cananéenne. Cf. Koenig, *Hebräisch und semitisch*, Berlin, 1901.

comparaison des idiomes confirme-t-elle ce que nous avons essayé de fixer quant à l'origine des groupes? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. Nous pouvons facilement mesurer les rapports des langues romanes avec le latin par ce que nous savons du latin; nous ne possédons plus la langue sémitique primitive. De plus, il s'agit d'une statistique facilement trompeuse. Le lexique peut offrir des ressemblances spéciales entre deux langues, séparées cependant par la grammaire; comme aussi le rapport contraire peut exister (1). L'appréciation est délicate. Jusqu'à présent on s'est entendu pour faire deux groupes : les langues du nord, babylonien, cananéen, araméen, et les langues du sud, arabe et éthiopien ou plutôt ghez. Hommel veut mettre le babylonien d'un côté et de l'autre toutes les autres langues comme occidentales. Les objections de ce savant ont leur valeur, mais, si on pèse le tout, elles ne sont pas décisives (2).

Dans ce désaccord on serait tenté de mettre dans le même groupe le cananéen et l'araméen et de faire trois groupes. Mais l'éthiopien et l'arabe s'isoleraient aisément et cela reviendrait presque à supprimer les groupes. D'après les dernières recherches, l'araméen ressemble plus à l'arabe qu'on ne le croyait lorsque le seul terme de comparaison était l'arabe littéraire du VIe siècle ap. J.-C. Les inscriptions minéennes et sabéennes ont permis certains rapprochements inattendus. Il paraît également bien prouvé, surtout par Fried. Delitzsch (3), qu'aucune langue n'est plus voisine du babylonien que le cananéen. Ce savant en conclut que Babyloniens et Cananéens ont eu entre eux des relations très étroites et des influences réciproques pendant un temps très long, à une époque où la civilisation babylonienne avait déjà pris son pli. Cela s'entend très bien si les Phéniciens sont en effet venus du golfe Persique. D'autre part, les rapports du cananéen et de l'araméen demeurent très intimes : les deux langues ont eu d'abord le même alphabet; à Sendjirli il y a une cohabitation qui est presque une fusion. Mais le fait que l'araméen placé entre les pays babyloniens et les pays cananéens est plus éloigné du babylo-

(1) Certaines formes grammaticales ne se trouvent qu'aux extrémités, babylonien et éthiopien.

(2) *Aufsätze und Abhandlungen*, p. 92-123, et *AU.*, p. 54. Les Babyloniens auraient emprunté aux Sémites de l'ouest le nom du figuier, de l'olivier et de la vigne. Si vraiment le babylonien ne les a jamais possédés, cela prouverait seulement que les Babyloniens ne viennent pas d'un pays où ces plantes auraient existé. Les noms propres babyloniens ont une forme très particulière, cependant le nom propre formé d'une phrase se trouve en Phénicie; il était peut-être plus fréquent qu'on ne croit au sens optatif cher aux Babyloniens, si l'on suit la piste indiquée par Clermont-Ganneau en vocalisant certains noms à l'imparfait.

(3) *Prolegomena...*, p. 41.

nien comme langue que le cananéen, ce fait, joint à la parenté spéciale de l'araméen avec l'arabe, tend à confirmer l'origine et l'époque que nous avons assignées à la migration araméenne. La langue avait pris sa forme propre dans le désert syro-arabe avant de se fixer dans l'Osrhoène, pour se répandre de là comme une tache d'huile jusqu'en Babylonie, en Asie Mineure et en Égypte.

Nous avons terminé cette rapide esquisse des groupements principaux des Sémites, introduction nécessaire à l'étude de leurs concepts religieux. Nous avons dû chercher en dehors d'eux des renseignements plus ou moins sûrs relativement à leurs origines. La Bible seule s'est préoccupée de ce point. Mais ce sont ces peuples eux-mêmes que nous devons interroger sur leurs idées et leurs pratiques religieuses. Il est à peine utile de dire que les documents se sont multipliés dans ces derniers temps de façon à renouveler entièrement le sujet. On serait même tenté d'attendre la fin des déchiffrements avant de rien hasarder. Mais quand viendra la fin, alors qu'on annonce la découverte de vingt mille volumes babyloniens dans une seule campagne de fouilles? Il est cependant étrange que certains savants, tout en protestant de leur vénération pour les documents les plus anciens, en fassent aussi peu de cas lorsqu'il s'agit de la religion primitive des Sémites. Ancien, nous dit-on, n'est pas synonyme de primitif. Les documents babyloniens représentent une civilisation mixte, non purement sémitique. D'ailleurs c'est l'œuvre des prêtres, une synthèse savante qui note mal les premiers concepts. Le Sémite pur c'est le nomade; l'homme primitif, c'est encore le nomade. La vie nomade ne change pas. De sorte que nous serions mieux informés sur la religion primitive des Sémites par des documents postérieurs au christianisme, par ce qui nous est resté du paganisme des Arabes avant l'Islam (1). Robertson Smith, qui professe ouvertement cette méthode, l'a poussée plus loin. L'homme primitif, c'est aussi le sauvage; aussi est-ce aux populations de l'Océanie — où les Sémites sont sans doute plus rares qu'en Babylonie — que l'illustre auteur emprunte un grand nombre d'usages destinés à expliquer la religion des Sémites primitifs. Chacun voit ce que ce système renferme de vérité; un usage primitif peut s'être conservé sans l'écriture; la simplicité rudimentaire des sauvages dans des traits communs à tous les hommes peut nous éclairer sur certaines superstitions aussi anciennes que la nature. Mais lorsqu'il s'agit des Sémites, les documents cunéiformes sont la source la plus ancienne, la plus

(1) Robertson Smith, *Religion of the Semites*, p. 131.

abondante, la plus authentique. Nous allons indiquer rapidement, autant que faire se peut, l'ordre des différents documents; nous ne nous adressons point ici aux spécialistes, mieux informés que nous.

La Babylonie avec l'Assyrie (1) contiennent encore plusieurs centaines de tells qui n'ont pas été fouillés. Une demi-douzaine à peine a été remuée à fond, mais les fouilles de Suse ont apporté un appoint aussi considérable qu'inattendu au trésor de la Babylonie. La vie religieuse des habitants se reflète par les temples, statues, symboles des dieux, représentations figurées sur des cachets et des cylindres. Les textes religieux proprement dits sont nombreux; ils proviennent pour la plus grande partie de la bibliothèque d'Assourbanipal, mais ils sont certainement plus anciens que ce roi et contiennent le plus vieux fonds souvent recopié des anciens mythes, légendes, hymnes, psaumes pénitentiaux, incantations de toute sorte. Les textes historiques eux-mêmes renferment des allusions aux dieux et à leur culte, aux édifices construits en leur honneur, aux suggestions divines, oracles, songes, prophéties prétendues. Ceux-là ont l'avantage d'être datés.

Les plus anciens sont ceux des rois d'Agadê, Sargon et Naram-Sin, des rois d'Our, des patésis de Lagach, dont Goudéa est le plus célèbre. On demeure dans la vraisemblance en partant ici du quatrième millénaire pour aboutir à Cyrus. A cette époque nous retrouvons les Hébreux en Babylonie et quelques savants pensent qu'une partie du Code sacerdotal a été composée alors d'après les rituels babyloniens (2). Nous entendons seulement signaler ce point de vue. On sait que M. Vigouroux a vu des éléments babyloniens dans les animaux symboliques d'Ézéchiel.

L'idiome cananéen n'a point laissé de textes aussi anciens. Nous ne savons pas quand a été inventé l'alphabet cananéen-araméen. Mais il semble que nous possédions des fragments de coupe avec inscriptions du xe siècle av. J.-C. Il est difficile de remonter beaucoup plus haut, puisque l'écriture cunéiforme prévalait encore en Phénicie au XIVe siècle (3). Il n'y a en tout cas aucune impossibilité à ce que certaines parties de la Bible datent du temps de Moïse, c'est-à-dire des environs de l'an 1300 av. J.-C., et dès ce moment la Bible est la source la plus riche ou du moins la plus méthodique. L'inscription moabite de Mésa, si importante pour l'histoire religieuse, est malheu-

(1) JASTROW, *The religion of Babylonia and Assyria*, p. 12 s.

(2) P. HAUPT, *Babylonian elements in the Levitic Ritual*, dans *Journal of Biblical Literature*, 1900, p. 55 ss.

(3) L'argument n'est pas absolument démonstratif puisqu'on a encore écrit en cunéiformes sous les Séleucides, cependant il vaut jusqu'à preuve contraire.

reusement isolée, mais la longue série des inscriptions phéniciennes est presque uniquement relative à la religion, inscriptions funéraires, consécrations, tarifs des temples, dédicaces, ex-voto. Le *Corpus* des inscriptions sémitiques en fournit un abondant recueil qui ne cesse de s'augmenter chaque jour.

En araméen on ne peut pas remonter actuellement plus haut que le commencement du VIIIe siècle; mais cette époque n'est plus seulement représentée par des noms sur des poids comme au moment où paraissait le premier fascicule du *Corpus*. Sindjirli a fourni les inscriptions de Hadad, de Panammou et de Bar-Rekoub, auxquelles sont venues se joindre celles de Neirab (VIIe siècle av. J.-C.). L'inscription de Teima (Ve siècle av. J.-C.) était déjà connue et ne le cède pas aux précédentes en intérêt religieux. Les inscriptions nabatéennes et palmyréniennes n'ont pas moins de portée pour l'histoire des religions, à une époque plus récente; les plus anciennes ne dépassent pas le Ier siècle avant notre ère.

La date des inscriptions du sud de l'Arabie est encore très controversée. Si Hommel et Glaser ont renoncé à l'antiquité de deux mille ans avant notre ère qu'ils assignaient aux inscriptions minéennes, quelques-unes pourraient être de huit cents ans antérieures à Jésus-Christ. Malheureusement la riche collection rapportée par Glaser n'est point encore publiée. Les inscriptions sabéennes seules ont paru dans le *Corpus* jusqu'à présent. Elles ont presque toutes un caractère religieux : on consacre des statues, des titres, des pierres votives, des encensoirs, pour remercier, accomplir un vœu, prier pour l'avenir, confier son tombeau à une divinité. Ces renseignements sont assurément plus authentiques que ceux que nous fournissent les auteurs postérieurs à l'Islam. Ils sont cependant muets sur trop de points, et il faudrait se garder de négliger la tradition des Arabes nomades. Deux précautions sont ici nécessaires. La plupart des informations ont été transmises par des musulmans. Même dans les poèmes antérieurs à l'hégire ils ont, çà et là, remplacé le nom d'un dieu par celui d'Allah. Ce point admis, il faut aussi tenir compte de la répulsion des musulmans pour le paganisme. Ils ont dû insister surtout sur ses superstitions et ses côtés bas et ridicules; à supposer qu'ils n'aient pas noirci le tableau, ils n'ont sûrement pas recueilli les traits qui pouvaient le relever et le grandir.

Les principales autorités elles-mêmes sont très suspectes. Dans son ouvrage si remarquable, *Restes de paganisme arabe* (1), Wellhausen

(1) *Reste arabischen Heidentums*, 2e éd., Berlin, Reimer, 1897.

emprunte beaucoup à Ibn Kalbi (1), sans se dissimuler que certains auteurs musulmans l'ont tenu pour un falsificateur. La principale source pour connaître la vie des anciens poètes est le *Kitâb al-Aghâni*, qui a conservé tant de traits piquants des mœurs primitives (2). On rencontre souvent aussi dans Wellhausen et dans Robertson Smith les noms de Ben Athîr (3), de Ben Ḥabib et de Ben Douraïd, tous deux dans Yaqout (4), de Ḥamdâni (5), le célèbre géographe de la péninsule, de Boukhari (6) qui a recueilli un nombre considérable de traditions du temps de Mahomet (*hadith*) dans un but doctrinal. On peut assurer que, malgré tant de doctes travaux, la mine est loin d'être épuisée, mais on comprend aussi quelles précautions sont nécessaires pour n'en retirer qu'un métal de bon aloi.

(1) Cet auteur se nommait Abou 'l-Mundir Hicham ben Moḥammed ben as-Sa'ib al-Kalbi, mort en 204/819 (Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, Weimar, 1898). Son *Livre des idoles* n'a pas été conservé intégralement. Wellhausen en a cherché les traces dans le lexique géographique de Yaqout, † 626/1229. Nöldeke lui accorde une certaine estime (*ZDMG*. 1887, p. 707).

(2) Composé par Abou 'l-Faradj 'Ali al-Iṣfahânî, † 356/967, 20 volumes, Boulaq, 1285; un vingt et unième volume a été édité par M. Brünnow, Leyde, 1888 (Brockelmann, p. 21 et 146).

(3) Madjdaddîn Abou 's-Sa'âdât al-Mubârak ben al-Athîr, † 606/1209. Son grand ouvrage comprenait : 1) une introduction, 2) les traditions rangées par ordre alphabétique d'après leur objet, 3) des biographies du prophète et de ses contemporains (Brockelmann, p. 357).

(4) Ils dépendent tous deux d'Ibn Kalbi (Wellhausen, p. 13).

(5) Abou Moḥammed al-Ḥasan ben Aḥmed ben Ia'qoub al-Hamdâni, † 334/945, était du Yémen et passionné pour l'ancienne histoire et les antiquités de son pays. Sa géographie de la péninsule arabique a été éditée par le Prof. D.-H. Müller à Leyde, 1884 (Brockelmann, p. 229).

(6) Abou 'Abdallâh Moḥammed ben Isma'îl al-Boukhâri, † 256/870 (Brockelmann, p. 157).

CHAPITRE II

LES DIEUX

Notre intention est de nous en tenir aux grandes lignes de la religion des Sémites. Nous pouvons donc nous abstenir de dresser le catalogue des noms de leurs dieux; il s'augmente chaque jour. Ce qui nous importe le plus, c'est de déterminer l'idée qu'on se faisait de la divinité d'après les qualités ou les fonctions qu'on lui attribuait, idée qu'on a dû rendre sensible par le nom même de Dieu et par les noms, d'abord communs, dont on se servait pour désigner le divin. Si ces noms se retrouvent dans toutes les branches des Sémites, urbains, agriculteurs ou pasteurs, ils représentent donc leurs sentiments à une époque très reculée; et quand bien même nous nous en tiendrions à nos sources, elles remontent, pour les Assyro-Babyloniens et même pour les Cananéens, à une antiquité fort respectable. Ces noms communs ont pu, par la suite, devenir plus ou moins des noms propres, cela n'altère en rien leur portée primitive; on pourra seulement constater ici avec le temps ce progrès constant de la spécialisation et de la multiplication, si peu favorable à l'hypothèse d'un progrès religieux purement humain aboutissant au monothéisme.

§ 1. — EL, LE DIEU COMMUN, PRIMITIF ET TRÈS PROBABLEMENT UNIQUE DES SÉMITES.

Tertullien a dit (1) à l'âme humaine : *Nam solum Deum confirmas, quem tantum Deum nominas, ut et cum illos interdum deos appellas, de alieno et quasi pro mutuo usa videaris.* Cette pensée est encore plus juste lorsqu'il s'agit des Sémites primitifs. Pour eux El était le nom propre de Dieu, et, si ce nom est devenu appellatif, c'est par la multiplication des personnes auxquelles on attribuait ses propriétés transcendantes.

(1) *De testimonio animæ*, c. II.

Chez les Hébreux nous trouvons trois formes pour désigner Dieu (1). El est devenu appellatif dans l'usage; il a même un pluriel *elim* (Ex., xv, 11; Dan., xi, 36). Mais il a dû être connu comme nom propre; on dit : El, le Dieu de ton père (Gen., xlvi, 3), et le souvenir s'était conservé d'un temps où les ancêtres adoraient Dieu sous le nom de El, il est vrai avec une épithète (Ex., vi, 3). Dans les noms composés appliqués aux individus, il remplace Ia, ce qui est encore un indice de son sens propre et personnel.

L'hébreu connaît deux autres formes purement appellatives : Eloah et Elohim, qui sont probablement des formes dérivées de El; on sait qu'Elohim, tout en étant un pluriel, s'emploie toujours au singulier pour désigner le vrai Dieu. Ni Eloah ni Elohim n'entrent dans les noms de personnes composés. Eloah est demeuré un terme rare, Elohim est devenu un nom courant, El ne se retrouvant plus que dans les morceaux les plus anciens ou par archaïsme, spontané dans la poésie, voulu dans la prose (2). Comme nom propre il a cédé la place à Iahvé, comme nom commun à Elohim.

Les Phéniciens et leurs colonies ont employé le mot El. Chez eux il est appellatif, mais on le trouve dans de nombreux noms de personnes où il pourrait avoir figuré comme nom propre. Son existence comme dieu distinct est encore attestée par Diodore (3), si du moins on admet qu'il faut lire El au lieu d'Hélios, par Damascius (4), par Servius (5). Pour Philon de Byblos, El est Kronos (6). Il serait fort imprudent d'attribuer à l'El phénicien ce que le célèbre évhémeriste raconte de Kronos et l'assimilation elle-même est contestable, mais il paraît impossible qu'elle se tienne tout à fait dans le vide, et dès lors l'existence d'un El phénicien est constatée. L'épigraphie est venue récemment fournir une confirmation décisive : une inscription d'Oumm el-ʿAwâmîd publiée par M. Clermont-Ganneau (7) porte : « au Seigneur, à El »

(1) Cf. *RB.* 1903, p. 362-386, El et Iahvé.

(2) Baethgen, *Beiträge zur semitischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1888; *Excurs.*, p. 297. D'après Nestle, Iahvé se rencontre environ 6000 fois, Elohim 2570 fois, Eloah 57 fois, El 226 fois, Elim 9 fois. Le détail sur cette question appartient à l'étude de la théologie d'Israël.

(3) II, 30 : Ἰδίᾳ δὲ τὸν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων Κρόνον ὀνομαζόμενον ἐπιφανέστατον δὲ καὶ πλεῖστα καὶ μέγιστα προσημαίνοντα, καλοῦσιν ἡλίον. Diodore confond, car il veut donner un terme sémitique qui réponde au grec Κρόνος; d'après Éd. Meyer (art. *El*, Roscher, *Lex. myth.*), il confond même les Babyloniens avec les Sémites occidentaux. Ici nous devons être plus réservé.

(4) Ὅτι Φοίνικες καὶ Σύροι τὸν Κρόνον Ἦλ καὶ Βῆλ καὶ Βωλαθὴν ἐπονομάζουσι (Phot., *Bibl.*, 343ᵇ, rapportant la vie d'Isidore, 115).

(5) *Omnes in illis partibus Solem colunt, qui ipsorum lingua El* (al. *Hel*) *dicitur* (Rosch., II, col. 1226).

(6) Ouranos a pour fils Ἦλον, τὸν καὶ Κρόνον (fr. II, 14).

(7) *Recueil d'arch. or.*, t. V, p. 378, époque ptolémaïque d'après l'auteur qui garantit la lecture אל.

Philon de Byblos a même décrit, sous le nom de Kronos, ses représentations figurées : quatre yeux, deux par devant et deux par derrière, deux d'entre eux clignant (et donc deux au repos), et quatre ailes, deux déployées et deux abaissées ; plus deux ailes sur la tête (1). Les monnaies de Byblos représentent ce dieu sous la forme d'un homme debout avec trois paires d'ailes (2).

On ne peut nier d'autre part que Philon de Byblos ne contienne des éléments empruntés à l'hébreu, comme les Eloeim dont il fait des alliés d'El-Kronos et l'Elioun, « Très-Haut » (3). Les inscriptions phéniciennes ont en effet montré que le pluriel était Elim, employé aussi dans les noms composés. Il est certain maintenant que Elim était employé comme Elohim, avec le singulier, même féminin, comme pour signifier la divinité (4).

Le féminin *Elât* ou *Elôt* (5) avait mieux gardé que le masculin El la valeur d'un nom propre. Elât avait même à Carthage des collèges de prêtres (6), et nous savons quelqu'un qui lui avait fondé un sanc-

(1) Frag. II, 26.

(2) Maspero, II, p. 174; le dessin a été communiqué obligeamment par la maison Hachette ; il est donné comme échantillon ; d'autres exemples dans Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques,* 1883, p. 442 (cité par M. de Baudissin, *ZDMG.* 1903, p. 816) ou dans la *Numismatique des villes de la Phénicie* par M. Rouvier (en cours de publication).

(3) Frag. II, 18 : Οἱ δὲ σύμμαχοι Ἥλου τοῦ Κρόνου Ἐλοειὶμ ἐπεκλήθησαν, ὡς ἂν Κρόνιοι... ; Eloeim est ici considéré par à peu près comme une forme adjectivale. Fr. II, 12 : Ἐλιοῦν καλούμενος Ὕψιστος.

(4) C'est l'opinion des éditeurs du *CIS.* sur ph. **119**, l. 2 : le dieu Nergal, אלם נרגל. La même question s'est posée plus récemment à propos de la 1re de Maktar, l. 4, לאלם הקידש, traduit par Clermont-Ganneau (*Recueil d'arch. or.*, III, p. 330) « au dieu saint » ; cf. Lidzbarski, *Ephemeris,* I, p. 49, qui, sans rejeter cette manière, propose éventuellement : « au dieu du sanctuaire », אלם = אלן ; surtout *RES.*, n° 1 où Elim se dit de deux déesses successivement.

(5) Désirant éviter les reproductions de l'hébreu dans notre texte, nous devons recourir à des transcriptions souvent très incertaines. C'est surtout ici le cas. Lid. transcrit Elôt, se fondant probablement sur les textes suivants : *Etym. Magn.*, p. 332, l. 40 : Ἑλλωτία, ἡ Εὐρώπη τὸ παλαῖον ἐκαλεῖτο, ὅτι οἱ Φοίνικες τὴν παρθένον Ἑλλωτίαν καλοῦσι... et p. 333, l. 43 : Ἑλλώτις· Ἀθηνᾶ οὕτω καλουμένη, ἐτιμᾶτο ἐν Κορίνθῳ· καὶ ἑορτὴ Ἑλλωτία. Il serait superflu de chercher en phénicien un mot analogue signifiant « vierge » ; le même nom donné à deux déesses, toutes deux phéniciennes, ne peut être que le nom phénicien de déesse en général (pour celle de Corinthe les éd. du *CIS.* n° 243 citent le scoliaste de Lycophron, *Alexandre,* v. 658 : Φοινίκη ἡ Ἀθηνᾶ ἐν Κορίνθῳ τιμᾶται).

(6) *CIS., phénicien-punique* 243 : כהן אלת, et 244 : רב כהן אלת ; cf. le nom propre חתלת = אחת־אלת, Lid., *pu.* **221** 4; **430**; **646** 3.

tuaire en Sardaigne (1). C'était le nom de la déesse montée sur un taureau, que quelques prêtres assimilaient à Astarté, et M. Bérard n'est peut-être pas téméraire en conjecturant que le mythe d'Europe est une exégèse des représentations figurées de la déesse phénicienne (2).

Chez les Phéniciens comme chez les Hébreux, El et même Elât perdaient donc du terrain, remplacés par des noms propres, tandis que pour Elât, des cultes, éloignés de leur pays d'origine, témoignaient d'un sentiment plus conservateur.

De même que les Hébreux, les Phéniciens avaient un autre terme qui a tout l'aspect d'une forme secondaire, employé seulement comme appellatif : *elon,* pluriel *alonim,* d'après Plaute (3) : *Yth alonim valonuth, deos deasque.*

El se trouve quatre fois (4) comme le nom d'un dieu distinct dans la première inscription de Sendjirli, dite inscription de Hadad, et toujours après le dieu Hadad. Nous pensons que si cette inscription n'est pas purement cananéenne, elle n'est pas non plus tout à fait araméenne; c'est le dialecte local du pays de Iadi (5), tandis que dans l'inscription des bâtiments de Bar-Rekoub l'araméen a déjà pénétré sous sa forme propre.

A cette exception près, El a disparu du domaine araméen, soit comme nom commun (6), soit comme nom propre, excepté dans les noms propres composés où il est assez fréquent, et où il se maintiendra, par exemple sous la forme Rabel, jusqu'aux derniers jours de la monarchie nabatéenne. M. Lidzbarski en a colligé une trentaine (7) sans parler de ceux qui étaient déjà connus, Bathuël, père du Syrien

(1) *Néo-punique,* ph. 149 : להרבת לאלת, l'article seulement devant רבת qui a intrigué les éditeurs montre qu'on avait conservé le sentiment du nom personnel Elât : « à la grande dame, à Elât ».

(2) *Cultes arcadiens*, p. 123 : *De deâ Syr.*, 4 : ἔνι δὲ καὶ ἄλλο ἷρον ἐν Φοινίκῃ μέγα, τὸ Σιδώνιοι ἔχουσι· ὡς μὲν αὐτοὶ λέγουσι, Ἀστάρτης ἐστί... ὡς δέ μοί τις τῶν ἱρέων ἀπηγέετο, Εὐρώπης ἐστὶ τῆς Κάδμου ἀδελφεῆς.

(3) *Pœnulus.*

(4) Lid., p. 440, l. 2 bis, 11, 18. Noter dans cette inscription la forme אלהו, l. 2, qui paraît collective dans le sens du divin, la divinité.

(5) Avec Lidzbarski, *Ephemeris*, I, p. 57, car dans le Manuel d'épigraphie toutes les inscriptions de Sendjirli sont sous la rubrique « araméen » dans le lexique. Voir ces inscriptions dans nos *Textes,* nos 10, 11, 12.

(6) *CIS.*, ar. 164 et 165, prend avec raison אל comme syn. de l'ar. *âl*, « *gens,* clan », d'après Nöldeke.

(7) *Handbuch,* entre autres ירפאל, *CIS.*, II, n° 77, fils de Hadadar (pour הדד עדר) et non fils de Horadar; il s'agit du dieu syrien Hadad, non du dieu égyptien Horus. — Ce point a été contesté par M. de Baudissin (*ZDMG.* 1903, p. 816); l'introduction de Horus dans le panthéon araméen est sans doute *possible*, mais peu vraisemblable à une si haute époque, d'autant qu'aucun des cachets qui portent un nom en הד ou הר n'a le moindre vestige d'influence égyptienne; tous sont de pur style assyrien (*CIS.*, II, nos 74, 77, 89 et 79).

Laban (Gen., XXII, 22), Qemouël, père du second Aram (Gen., XXII, 21), Khazaël roi de Damas, Tabeël, le compétiteur d'Achaz (Is., VII, 6), le Syrien Eliada (I Reg., XI, 23) (1).

Donc ici encore El est un vestige du passé. Le nom araméen courant est *alah,* ou *alahâ,* avec son féminin et son pluriel, et le fait est si reconnu qu'il est inutile d'insister.

Aux limites du désert syrien, les inscriptions du Ṣafâ nous révèlent une population qui paraît avoir conservé plus encore que les Nabatéens le caractère des tribus arabes. M. Halévy, qui a le premier déchiffré cet alphabet, a reconnu El dans les noms propres (2). MM. Dussaud et Macler pensent que dans les noms propres « le dieu El tient de beaucoup la première place (3) ». Ils ont assimilé cet El au Zeus Saphaténien reconnu par M. Clermont-Ganneau et lui ont attribué, sans preuves décisives, un caractère solaire. Mais quelques noms propres ne prouvent pas que le dieu El eût alors reçu un culte et il n'est que prudent d'imiter la réserve de M. Clermont-Ganneau (4) sur l'original sémitique du Zeus Saphaténien. Au contraire *ha-Lâh,* « le dieu », apparaît, même à l'état isolé, sans parler de *ha-Lât,* « la déesse », la principale divinité des Saphaténiens (5).

Les inscriptions du sud de l'Arabie ont beaucoup augmenté le peu qu'on savait de l'ancien nom de « dieu » d'après la tradition arabe. Les savants arabes postérieurs à Mahomet considèrent la forme El comme étrangère (6), mais bien à tort. El était incontestablement avec *ilâh* le nom appellatif de « dieu » dans l'Arabie du sud (7). Mais il était aussi le nom spécial d'un dieu, du moins dans les pays de Harim et de Qataban, les formules « prêtres de El et de ʿAthtar », « serviteur de El et de ʿAthtar » ne laissent là-dessus aucun doute. De plus D. H. Müller (8) et Hommel ont relevé à bon droit le nombre considérable des noms pro-

(1) BAETHGEN, *op laud.*, p. 305, d'après Nöldeke.

(2) *Journal asiatique,* 1882, I, p. 479.

(3) *Voyage archéol. au Ṣafâ,* 1901, p. 23. Dans son *Rapport sur une mission* etc., M. Dussaud serait maintenant porté à rapprocher le Zeus Saphaténien de Chaiʿ ha-qaum (*Nouvelles Archives des Missions scientifiques,* X, p. 466).

(4) *Études d'arch. or.*, II, p. 32.

(5) DUSSAUD, *Mission...*, p. 463 et 467. Il est vrai que ה dans les inscriptions Thamoudéniennes paraît être pour ب (LITTMANN, *Zur Entzifferung der thamudenischen Inschriften,* 1904, p. 55), mais ce ne peut être le cas du très important n° 242 de Dussaud, puisque là ה suit la copule et ne précède pas le nom divin רצי qui vient après.

(6) BAETHGEN, *op. laud.*, p. 306.

(7) Ce fait ne paraît contesté par personne ; dans sa Chrestomathie, p. 46, Hommel donne la forme אל avec son féminin אלת (dans les noms propres) et אלה avec son fém. אלהת, pluriel commun אלאלת, avec une réduplication pour marquer le pluriel.

(8) *Ueber* אל *und* אלה *im Sabaeischen*, par le prof. D. H. Müller, mémoire présenté au Congrès des orientalistes, Leyde, 1884, p. 26.

pres formés avec El. Tandis que les divinités auxquelles s'adresse le culte entrent rarement dans la composition des noms propres, non plus que la forme *ilâh*, c'est El qui y figure le plus souvent, probablement dans le sens appellatif de Dieu (1), et on ferait toute une théologie avec les épithètes qui décorent son nom. El est donc ici encore un souverain dépossédé. Les diverses divinités le remplacent comme nom propre, *ilâh* comme nom commun. Mais le fait de son règne ancien ne peut être mis en doute, quoiqu'on ne puisse juger d'après cette seule région si c'est un nom commun qui a été adopté par une tribu comme le nom de son dieu par excellence (2), ou si le nom propre d'un dieu uniquement révéré est devenu appellatif.

Il est au contraire certain que le nom vague de *ilâh*, « dieu », a été déterminé et personnifié par l'addition de l'article, sans cependant désigner d'abord ou toujours le dieu par excellence, Dieu, Allah, puisque dans le Ṣafa il désignait un dieu comme un autre (3). Il serait de la plus haute importance de savoir comment et quand ce monothéisme a prévalu. Certainement, avant Mahomet, Allah avait la prééminence sur les dieux particuliers, sans cependant recevoir de culte : « Dans le danger ils se tournent vers Allah, et quand il leur a témoigné sa faveur ils l'oublient et lui donnent des rivaux dont ils reconnaissent d'ailleurs qu'ils ne peuvent que les recommander à Allah. Et quand on leur demande : Qui a créé le monde, ils répondent : Allah (4) ! » D'après Wellhausen, Allah est sorti de la décadence des religions ethniques particulières (5). Lorsqu'on s'aperçut que tous les dieux des tribus étaient équivalents, la notion de la divinité gagna du terrain et le syncrétisme fraya le chemin au monothéisme. C'est de la théorie pure, car il est bien difficile d'admettre que ce changement se fût produit sans l'influence des idées juives et chrétiennes qui pénétraient dans l'Arabie de toutes parts. Les inscriptions sinaïtiques contiennent déjà le nom d'Allah, mais ne sont pas antérieures au Christianisme. Le nom de Saramallas au temps d'Hérode est, d'après Josèphe, celui d'un Syrien, et on ne peut guère tirer de conclusion ferme d'une transcription grecque isolée (6), d'autant que les infiltrations juives s'étaient produites longtemps auparavant. Enfin, comme nous venons de le

(1) Cf. Müller, *loc. laud.*, et surtout Hommel, *Altisr. Ueberl.*, c. III.

(2) Cela paraît être la pensée de Hommel, *Aufsätze...*, p. 154 : « Wie die Katabanen (und ebenso auch die Haramier) ال als « Gott » κατεξοχήν personifiziert haben... »

(3) Cf. l'inscription safaïtique n° 242 de MM. Dussaud et Macler.

(4) Coran, *Sourate* XXXIX.

(5) *Reste* [2], p. 217.

(6) Dans Baethgen : Σαμαραλλας; nous suivons l'éd. de Niese, Σαραμαλλας. Baethgen cite encore Μυρουλλας sous les Ptolémées, d'après Renan, *Journ. asiat.*, 1859, I, p. 240.

dire pour le Ṣafa, Allah pouvait être regardé d'abord comme un dieu particulier.

Mais si Allah ne recevait que de rares hommages, Allât était la déesse par excellence des Arabes dès le temps d'Hérodote, car il est facile de la reconnaître sous la forme Alilat. Au contraire d'*ilâh,* elle avait conservé très nettement son caractère personnel : c'est un nom propre, et les Nabatéens de Ṣalkhad le savent très bien lorsqu'ils disent Allât leur déesse (1). Le nom se trouve dans les noms propres composés chez les Nabatéens, et à Palmyre dans des textes araméens, mais cette onomastique est plutôt arabe, comme le nom du prince de Palmyre, Ouhaballât. Le nom de la déesse pouvait être déterminé par le lieu du culte, comme Allât de Ṣalkhad et Allât de ʿAmnad (2).

L'éthiopien, rameau détaché de l'arabe du sud, devait posséder, lui aussi, le dieu El, et en effet on l'a rencontré dans un certain nombre de noms propres (3). L'appellatif *ilâh* ne paraît nulle part : les Éthiopiens désignent Dieu par une périphrase : *'egzî 'abeḥêr,* « le maître de toutes choses », ou *'amlâk,* le roi.

Les Assyro-Babyloniens n'ont vraisemblablement connu qu'une seule forme pour désigner « dieu » : c'est celle qui répond à El en hébreu, *ilu,* ou *il.* Dans l'usage ordinaire le nom est absolument appellatif, s'appliquant aux dieux et aux déesses, au masculin et au féminin (4). L'idéogramme qui le représente précède tous les dieux et déesses, démons et hommes divinisés. On a cru qu'*ilu* était aussi le nom du dieu suprême des Babyloniens, figuré sur les monuments par un disque ailé. Les spécialistes étaient jusqu'à présent d'accord pour affirmer qu'il n'y a pas trace de ce dieu *Ilu,* comme dieu suprême, dans toute la littérature. Mais *ilu* a pu être aussi un nom propre de dieu et c'est ainsi que le P. Scheil l'interprète dans un nom propre de l'obélisque de *Manichtousou* (5). Bien plus, le même savant n'hésite pas à lire « El le suprême » en tête du code de Hammourabi (6). Le nom propre *Šumma-ilu-la-ilîa,* traduit par Hommel (7) : « si Dieu n'est pas mon Dieu », ne peut guère signifier que : « si Ilu n'est pas mon Dieu », à moins que la

(1) *CIS.*, ar. 182.

(2) *CIS.*, ar. 182 et 198, עמונד ou עמנר, la dernière lettre incertaine.

(3) Halévy, *Journal asiat.*, 1883, II, p. 454 ss., résumé dans Baethgen, p. 308. La voyelle brève, *el,* d'après Müller, *loc. laud.*, p. 29.

(4) *Ilu,* pluriel *ilâni,* rarement *ilê;* fem. *iltu,* construit *ilat,* pl. *ilâti.*

(5) *Textes élamites-sémitiques,* t. I, p. 50.

(6) *Textes élamites-sémitiques,* 2e série, Paris, Leroux, 1902. Le signe divin ne peut être lu *Anum,* parce que le déterminatif phonétique fait défaut, et d'autre part il s'agit certainement d'un dieu personnel, placé avant Bel l'ancien.

(7) *Altisr. Ueberl.*, p. 71.

phrase n'ait pas de sens. Les noms composés avec Ilu sont d'ailleurs assez fréquents, mais sans doute jamais autant que dans le plus ancien monument considérable de la langue, l'obélisque de Manichtousou. Il semble que là encore le prestige de l'antique El a été en diminuant. El-Amarna a fourni, en langue babylonienne, quelques personnes qui se recommandaient de *Il* (1); dans quelques cas du moins il paraît indiqué de le prendre comme un nom propre, mais ce fait rentre dans ce que nous avons dit pour le pays de Canaan.

Ainsi nous constatons des faits qui peuvent se réduire à un seul : El ou Il appartient au plus ancien fonds des langues sémitiques. Il se trouve partout, ou comme nom propre, ou comme appellatif, souvent accompagné d'un autre nom purement appellatif qui ne se retrouve pas toujours et qui n'a pas partout les mêmes lettres; soit que ce second nom ait complètement dominé comme en arabe, soit qu'il ne se soit pas même produit comme en assyrien, il paraît être une forme subsidiaire sinon dérivée.

De là nous pouvons tirer quelque lumière sur la question du sens général de El, en dehors de toute étymologie. Ou bien c'est le nom propre du dieu des Sémites employé ensuite comme appellatif, ou c'est un nom commun devenu le dieu des Sémites par excellence. Nous pouvons pour le moment laisser la question en suspens. Mais en revanche un point paraît clair. Si El, nom appellatif, c'est-à-dire s'appliquant à la nature divine, a pu devenir un nom personnel, c'est donc que la nature divine était à ce moment considérée comme unique, et si d'autre part c'est un nom personnel qui est devenu le nom commun pour désigner tout ce qui participe à la nature divine, c'était donc derechef qu'on donnait à cette personne divine toute la plénitude de la divinité.

Or ces faits sont d'autant plus remarquables qu'ils vont directement à l'encontre des théories proposées sur le polydémonisme des Sémites primitifs. Le polydémonisme, c'est-à-dire la conception qui entrevoit partout des forces distinctes, envisagées plus ou moins clairement comme surnaturelles, ce polydémonisme aurait quelque vraisemblance si Elohim était le premier nom de Dieu. On pourrait y voir l'ensemble des êtres plus ou moins indépendants qui constituaient les forces redoutées de l'homme. Malheureusement pour la théorie, Elohim est certainement une des formes les plus secondaires, puisque le phénicien

(1) *Il-Milki*, **151** 15, et *Milki-ili*, **163** 27 et passim; *Ben-il*, **125** 36; *Balti-ilu*, **51** 20 etc.; *Iabni-il* prince de Lakiš, **218** 4; *Šabi-il*, **126** 26; *Il-da-a-ya* est douteux, lire peut-être *an-da-a-ya*, **132** 3. Il est clair que pour les deux premiers on ne peut pas savoir si c'est *Il* ou *Milk* qui est le nom propre.

dit *elim* et que seuls les Araméens ont une formation analogue. D'êtres plus ou moins confusément groupés, mais cependant pluriels, il n'y a pas trace dans le vieux mot de El commun à tous les Sémites. On ne peut maintenir le polydémonisme qu'en passant sur l'expression une teinte grise : « les puissances divines n'étaient pas à distinguer l'une de l'autre et *elohîm* désignait bien la somme des êtres divins qui habitaient un endroit (1) ». On aura peine à nous faire admettre en France une somme sans unités. Lorsque M. Marti ajoute que c'est peut-être de la réunion des *elohîm* dans un lieu qu'est venu le singulier postérieur, il oublie que si *eloah* peut être dans un système considéré comme postérieur à elohim, ce n'est certes pas le cas pour El.

Ce n'est donc pas une foule indistincte que le Sémite entrevoit par delà des formes sensibles; mais nous ne prétendons pas non plus que son El soit pour lui une seule personnalité nettement accusée. Ce qu'il pensait exactement, nous ne le savons pas, mais de son langage nous concluons beaucoup plus légitimement à l'unité du divin qu'au polydémonisme (2). L'usage de deux noms pour marquer la nature divine pourrait faire croire que El a d'abord été conçu comme un nom propre distinct d'autres noms propres divins; mais dans ce cas on ne s'expliquerait pas qu'il soit devenu appellatif, n'étant pas plus dieu qu'un autre. Et par contre un nom appellatif déjà participé par d'autres, ne pouvait pas devenir un nom propre. Il semble donc que El avait à l'origine une double virtualité : El c'était d'abord le divin, et, lorsque le nom devint plus strictement personnel, au moment où d'autres noms propres furent proposés comme participants au divin, un autre nom fut créé pour signifier spécialement la nature divine en tant que commune à plusieurs êtres. On s'expliquerait ainsi que El, devenu personnel, ait continué cependant à être appellatif à côté d'*ilah*, supplanté peu à

(1) Marti, *Geschichte der Israelitischen Religion*, p. 26.

(2) C'est aussi la conclusion de Baethgen (p. 287), quoique les bases philologiques soient assez différentes. Il cite F. C. Baur, *Symbolik und Mythologie*, I, 304, définissant le monisme : « la simple conscience du divin en général, qui appartient à la perfection de la nature humaine, et que nous ne pouvons nommer monothéisme que lorsque la représentation du divin a rempli la totalité de la conscience comme entièrement indivisible, et qu'aucun signe ne doit séparer; il est comparable à la simple vue qui précède toute abstraction et réflexion ». Cependant la forme El, étant singulière, suppose une idée assez concrète. C'est pour cela que M. Hellmuth-Zimmermann, qui conclut, lui aussi, au monisme, suppose que la forme plurielle *Elohim* est antérieure, comme exprimant la puissance avec la représentation de la grandeur et de la totalité (*Elohim*, Berlin, 1900); c'est toujours la totalité avant l'unité! et l'auteur ne recule pas devant cette conséquence que pour les Sémites les pluriels sont antérieurs aux singuliers, les premiers marquant une vue confuse, les autres une vue plus précise. Il est d'ailleurs indéniable que les pluriels sémitiques n'ont pas toujours le sens de la pluralité proprement dite et l'hébreu a dû pouvoir rendre par des pluriels en *im* ce que l'arabe et l'éthiopien expriment par leurs pluriels internes.

peu par d'autres mots comme dieu personnel, et par *ilah* comme nom commun, et aussi comment les Babyloniens, qui semblent avoir moins que d'autres donné à *ilu* un cachet particulier, n'ont pas éprouvé le besoin d'un autre appellatif. D'où nous pouvons conclure enfin qu'à l'origine tous les Sémites avaient un même nom et un seul pour désigner le divin, conçu comme distinct du reste des choses, et que par conséquent ils le considéraient comme unique d'une certaine façon, n'éprouvant pas le besoin de le déterminer davantage : tandis qu'il est de la nature du polythéisme que tout être divin soit distinct des autres par une note spéciale, aucun d'eux n'étant suffisamment désigné par le seul prédicat du divin. Ce raisonnement tient, quelle que soit l'étymologie de El.

Quelle idée se cachait sous le nom de El? L'intérêt de cette question est surtout philologique, dit Wellhausen. Le véritable contenu de l'idée de Dieu pour les Sémites est celui de la domination (1) : Dieu est le maître. Il est vrai; mais l'étymologie, si elle était certaine, nous apprendrait du moins si cette idée est primitive ou quelle idée primitive a précédé celle-là. Quand il serait vrai que Dieu signifie « le fort », comme on le pense généralement, ou « le premier », comme veut Halévy, ce seraient encore des concepts relevés, indiquant chez ces anciens hommes un sentiment profond de la supériorité de la nature divine. Mais nous croyons devoir préférer (2) la théorie de La-

(1) *Reste* [2], p. 145 : « Der wahre Inhalt des Gottesbegriffs ist bei den Semiten überall die Herrschaft ».

(2) La première question serait de savoir si la voyelle de El ou de *Il* est brève ou longue à l'origine. Si elle est longue on aura le thème אול, avec une forme neutro-passive comme מֵת ou comme גֵּר; D. H. Müller a essayé de montrer (*loc. laud.*, p. 30) que cette forme neutro-passive n'a rien de déshonorant chez les Sémites, car elle implique les qualités les plus enviées, comme la science, etc.; néanmoins ces qualités sont reçues dans un sujet, ce qui est moins convenable s'il s'agit de Dieu. Derechef אול pourrait peut-être signifier la force, indiquée dans אֵלָה, אֵלוֹן, des arbres particulièrement beaux et forts, ou plus sûrement la proéminence, d'où אוּלָם, « portique », etc.

Si la voyelle est brève, on peut songer avec Halévy à איל, primitif en arabe ואל (*Rev. études juives,* IX, 176, cf. Nöldeke, *Monatsber. d. Berl. Ak.*, 1880), d'où on peut faire dériver اول, « le premier »; cette forme étant alternative par rapport à אול dans le sens d'antériorité, de proéminence, on aboutit à la même idée. D'autres (Ewald, Dillmann, etc., cités dans *Ges.* [13]) ont pensé à la racine אלה, d'où El peut venir comme בֵּן de בָּנָה, שֵׁת de שָׁתָה. La dérivation est certainement possible. Lagarde s'est attaché à ce système auquel il a donné une parfaite rigueur scientifique. On exprime d'un mot sa pensée en disant que pour lui Dieu est le but, le terme des désirs humains (*Mittheil.*, I, 106; 15 mars 1882), et sous cette forme le concept a paru à beaucoup trop métaphysique pour les Sémites primitifs. Mais Lagarde n'a jamais cessé de retoucher et de compléter sa théorie et c'est dans son bel ouvrage *Bildung der Nomina* (1889, p. 170) qu'il fait voir sa pensée définitive. On suppose la racine الى n'exprimant par elle-même que le rapprochement; la forme infinitive فِعَل

garde, déjà proposée, comme il le reconnaît, par La Place, théologien français réformé, mort en 1655. Dieu est le but des désirs et des efforts de l'humanité, ou, si l'on trouve cette idée trop métaphysique,

peut désigner soit l'actif, soit le passif. La préposition אל indique ce qui s'approche, ما يَلي ; le substantif אל désigne ce dont on s'approche, لِيَن يُلي, comme on dit مَولَى, *le maître,* celui dont on vient prendre les ordres, ou encore *le serviteur*, celui qui vient prendre les ordres (ce n'est qu'un exemple, car ici la racine est ولي, d'ailleurs congénère). La forme secondaire phénicienne peut alors se rattacher à ce thème; comme إِلَى donne إِلَ = אל, أَلَى devient le phénicien אֶלֹן (comme אֶדֹן), avec transformation cananéenne de la terminaison *âm* ajoutée à l'infinitif أَلِي (Lagarde, *Bildung...*, p. **195** 19, **205**, note).

Quant aux autres formes, *eloah* et *elohim,* Nestle avait proposé de considérer *eloah* comme un singulier dérivé artificiellement du pluriel *elohim;* mais Wellhausen a objecté (*Reste*², p. 144) que cette dérivation exceptionnelle se serait alors produite de la même façon en hébreu, en araméen, en arabe, ce qui n'est pas vraisemblable. Rien n'empêche de considérer אלה comme une formation directe de אל, comme عِضاه, nom générique d'une famille d'arbres épineux, de عض; nous avons ainsi la forme الأَلَه = אֱלֹהַּ = ܐܠܗ. C'est aussi l'opinion de Lagarde. La forme proprement appellative et générique est donc tirée immédiatement de אל, et cette forme a même un sens pluriel אלה dans Panammou, l. 2 (cf. *Texte* **11**). Le pluriel proprement dit a suivi la même voie. Cela est clair pour le phénicien אלם, pluriel de אל, qui se trouve aussi, quoique très rarement, en hébreu. Quant à אלהים, pluriel d'intensité et de plénitude, employé en hébreu avec le singulier, Nestle, suivi par Lagarde et avec l'approbation de Wellhausen, a montré qu'il pouvait être un pluriel à la mode syrienne comme ܡܫܝܚܐ de ܡܫ (Lag., 162, note); et en effet אלהים, qui ne se trouve pas dans le domaine cananéen-phénicien, est étroitement apparenté au pluriel araméen אלהיא; d'ailleurs même en considérant אלה comme un pluriel collectif, on pourrait encore en extraire אלהים comme un autre pluriel; de même أكلب, pluriel de كلب, a pour plur. أكالب (Lag., p. 162, note).

Quant au féminin, il n'existe pas en hébreu. En assyrien il s'est formé comme tous les féminins *iltu* pour *ilatu*. En arabe classique nous n'avons que la forme الِهة dérivée de الٰه, mais le minéen, qui possède cette forme, a aussi الت que Hommel (*Süd-ar. Chrest.*) considère comme le féminin de ال. C'est d'ailleurs ce que Lagarde avait conclu de la forme Αλιλατ d'Hérodote qu'on voulait changer en Αλιλαατ pour répondre à la forme arabe moderne. Αλιλατ est donc la déesse par excellence; de même que pour El, la forme féminine est devenue le nom personnel d'une déesse que nous avons rencontrée chez les Phéniciens et chez les Nabatéens, la célèbre Allât اللات des Arabes. Ici encore nous aboutissons à l'unité dans la forme plus ancienne et il n'est même pas invraisemblable, à cause de la voyelle longue, que la forme féminine soit venue directement de la forme الى comme le soutient Lagarde (p. 168), ce qui serait décisif pour l'étymologie de الى.

Nous avons évité d'insister sur les arguments de Lagarde pour prouver que la voyelle de אֵל est brève à l'origine. La transcription de ישראל par l'assyrien *Sir'lâ* est contrebalancée par celle de *Isirial* dans l'inscription égyptienne de Ménephtah. D'autre part, il est encore plus difficile de prouver que la voyelle est longue. On ne peut donc prendre pour point de départ ce fait particulier qui demeure douteux. Au contraire, il nous paraît clair que si toutes les formes qui signifient dieu, la divinité, les dieux, peuvent être ramenées à un même thème

celui vers lequel on va pour lui rendre un culte, dont on recherche la protection, auquel on tend par la prière, *coincidentibus interea bono et fine.*

Ce n'est pas à nous à fixer, d'après nos idées préconçues, le point auquel les anciens ont pu parvenir. Nous devons plutôt, d'après la langue, expression vivante de leur pensée, mesurer non point certes leur métaphysique, mais le sentiment qu'ils avaient du divin.

Certains auteurs reconnaissent l'antériorité de El ou Il sur les autres formes et de plus le caractère singulier de ce terme. Mais ils essaient d'échapper à notre conclusion en soutenant que El est le nom de tous les génies particuliers de chaque lieu, de chacun des êtres qu'on adorait dans l'arbre ou dans la pierre (1). Les preuves font absolument défaut, car on ne peut argumenter sérieusement d'un texte biblique évidemment corrompu qui ferait de El le dieu spécial de Béthel (2). Jamais le nom de El, à la différence de celui de Baal, n'a été déterminé par un nom de lieu, mais seulement par des épithètes. Le fait existerait, qu'il faudrait encore démontrer que l'indication du lieu n'a pas eu pour but de multiplier une notion unique; mais enfin ce n'est pas le cas. Aussi Éd. Meyer doit-il reconnaître que, par son sens même, Baal indique une relation particulière, tandis que El est général (3). De plus, si l'on admet que la forme *ilâh* est dérivée de *el,* il faut être conséquent et conclure que la généralité elle-même est secondaire; c'est l'unité qui est à l'origine.

Il faut surtout noter la parfaite indépendance de El par rapport aux lieux. Nous verrons les Sémites n'atteindre au Baal que pour ainsi dire par l'intermédiaire du sol. El n'a jamais été le dieu d'un endroit particulier, ni d'un arbre, ni d'une source, mais le dieu de tel ou tel (4).

primitif qui est Il, et cela est certain, elles doivent l'être selon la méthode constamment suivie. Or cela n'est possible que si on suppose le thème primitif الى; ce thème seul permet d'établir une théorie vraiment organique et expliquant sans effort les diverses formes soit dans leur étymologie, soit dans le développement historique de la racine, et cela dans le vaste champ des différentes langues sémitiques.

(1) Stade, *Geschichte...*, I, p. 428, note.

(2) Gen., xxxv, 7 : « il nomma ce lieu El Beth-El ». On sent l'absurdité, non seulement parce que Beth-El seul a existé, mais parce qu'on ne peut concevoir une tournure aussi étrange : « El, maison de El ». Les LXX n'ont pas le premier El qui est à retrancher. Gen., xxxi, 13 : « je suis le El de Béthel » n'est pas absurde pour le sens, mais grammaticalement impossible; dans האל ביתאל, l'article est de trop, de sorte que la lecture des LXX parait ici encore préférable : « je suis le dieu qui t'a apparu au lieu... ».

(3) Éd. Meyer, Rosch., *Lex. myth.*, v. *El.*

(4) Une certaine distinction des êtres divins à une basse époque ne peut nous renseigner exactement sur la portée primitive du mot, non plus que le syncrétisme qui ajoutait par exemple à Rechouf les différents lieux du culte d'Apollon chez les Grecs. Même à la fin on n'accolait pas volontiers El avec un nom de lieu; on le faisait plutôt pour les personnes,

Ce sentiment qui noue des rapports directs entre Dieu et l'homme est exprimé par la forme si fréquente dans les noms propres, *eli* ou *ili*, « mon Dieu ».

Cette appellation toute spontanée est aussi un trait de la haute valeur morale du nom ancien. Ce n'est pas la terreur qu'il exprime, mais plutôt la confiance et même l'affection. Ce sentiment d'un rapport très personnel entre Dieu et l'homme aboutit chez les Babyloniens à la conception du dieu de l'homme, de la déesse de l'homme, pour exprimer ces déités gardiennes que le pécheur invoque en disant : « mon dieu, ma déesse ». Mais cet extrême morcellement de la divinité n'apparaît pas ailleurs chez les Sémites et n'est donc pas primitif. Il exprime cependant bien à quel point Dieu était distinctement envisagé, par le Sémite primitif, comme un être supérieur sans aucune attache ni à un lieu spécial, ni à une force de la nature, ni à un objet animé ou inanimé. La conception première va à Dieu sans s'arrêter à tout le reste : il est l'au-delà.

Nous tenons à préciser la portée de cette conclusion. Elle ne saurait que déplaire à ceux qui de parti pris refusent aux hommes anciens toute élévation dans les idées religieuses. Ils ne manquent jamais de parler dans ce cas d'*a priori*, de subjectivisme, de tendances apologétiques et le reste, tandis qu'ils voudraient qu'on acceptât les yeux fermés un schéma tout fait d'évolution religieuse commençant par l'adoration directe de l'objet naturel (1), fait qui n'a jamais pu être constaté comme normal chez les sauvages les plus dégradés.

individus ou clans : on dit אלה קציו ar. 174 et אלה שעידו ar. 176; אלה רבאל ar. 218, et constamment Douchara, « Dieu de notre maître ». Le féminin Allât se trouve avec des noms de lieux, mais *au moyen d'une périphrase :* אלת די בצלחד ar. 182 et אלת מן עמנד ar. 198. Dire de El qu'il est *genius loci*, c'est le confondre avec Baal. Élagabale, qui paraît faire exception dans le sens de « Dieu de la montagne », doit plutôt être assimilé à אלהבל, ελαβηλος, « Bel est dieu »; donc tout au plus dans le sens de « le dieu montagne »; El de Byblos que propose Baudissin (*ZDMG*. 1903, p. 817) n'est guère probable parce que la prononciation Gabl n'existe pas et parce que le dieu est syrien, non phénicien. Sur El Khamân, v. infra. On pourrait encore objecter le nom de personne Abdelge (*CIS*., II, p. 184), où les éditeurs semblent voir dans Elge le dieu d'un lieu; cf. הגיא ville moabite, Num., XXI, 21 etc. Mais il faut noter que la transcription grecque paraît avoir été Αβδαλγος, donc אל peut représenter l'arabe *âl*, la « tribu ». Il est vrai que dans ce cas on ne voit pas comment אלגא est un nom divin. Mieux vaudrait supposer avec Nöldeke l'article arabe et גאא aram., « splendide » (*Nab. Inschr*. d'Euting, p. 75), ou en lisant אֵל malgré la transcription grecque, « dieu splendide, glorieux ».

(1) Cette rigueur scolastique dans l'*a priori* se manifeste d'une façon presque naïve dans la recension développée faite par M. A. Réville de l'ouvrage de Tiele (*Rev. de l'hist. des religions*, t. XXXVI, p. 377). Le savant hollandais ne commence qu'avec les faits, spiritisme et fétichisme, qui supposent la notion d'un esprit pouvant se détacher d'un corps ou s'y attacher. M. Réville postule un naturisme pur, adoration directe de l'objet naturel animé ou tenu pour animé.

Quoi qu'il en soit des premières origines, on ne peut attribuer scientifiquement aux Sémites préhistoriques un polydémonisme grossier, et les faits que nous avons groupés marquent des conceptions religieuses bien supérieures. Il n'y a donc sur ce terrain aucune opposition directe entre les études historico-philologiques et la tradition d'une révélation primitive.

Et c'est très inutilement qu'on objecterait les survivances du polydémonisme. Chez les Sémites il n'y a pas seulement survivance, il y a pleine efflorescence du polydémonisme, nous aurons à le constater. Mais nous constaterons aussi que chez les Sémites le polydémonisme n'empêche pas certains pressentiments de l'unité divine. Le tout serait de savoir qui a commencé.

Nous demeurons ici sur le terrain sémitique, et par conséquent nous ne prétendons pas avoir établi un accord positif avec les données de la tradition sur la révélation primitive. De la création aux Sémites, il y a loin. De plus, eussions-nous montré plus clairement que les premiers Sémites admettaient l'unité de Dieu, il est certain selon la raison et selon la foi qu'ils pouvaient arriver à cette notion sans la révélation. Nous avons seulement acquis, par l'analyse des faits relatifs au nom de Dieu, que des idées religieuses très élevées étaient le patrimoine des anciens Sémites, et comme nous ne savons pas à quel point elles avaient disparu lorsque les Hébreux apparaissent dans l'histoire, nous ne nous croirons pas obligés d'attribuer à tous leurs ancêtres le spiritisme ou le fétichisme le plus dégradé. Cette conclusion ne dépasse certes pas les prémisses.

§ 2. — BAAL, DIEU MAITRE ET SEIGNEUR.

El, Ilâh, Allâh, est le seul mot des langues sémitiques qui n'ait été appliqué qu'à Dieu ou aux êtres qu'on rendait participants à sa divinité. Baal, au contraire, comme tous les autres appellatifs, se dit de Dieu et des hommes.

Une seconde différence qui caractérise nettement le Baal, c'est qu'il n'est pas directement et sans intermédiaire le terme des aspirations ni des relations humaines. Il est en quelque façon le maître, mais non pas comme le maître par rapport à l'esclave, dans une relation personnelle. Et ce serait une autre exagération que de dire qu'il est simplement le propriétaire du lieu où l'homme s'établit, quoique cette notion soit plus voisine de la vérité. L'idée exacte n'est ni la propriété réelle, ni la propriété personnelle, mais *la domination réelle*. Il en est

un peu du Baal comme du seigneur féodal dont les droits sur les colons dépendent de ses droits sur la terre, avec ce mélange de service personnel et de dépendance terrienne qui est le fait du vasselage. *Adôn* en phénicien, *mar* en araméen, *rab* en arabe, marquent la relation personnelle : on dit ainsi : « mon Seigneur ». Quand on s'adresse au Baal on dit : « Seigneur de tel endroit ». Par là nous n'entendons pas trancher la question de savoir si le nom de Baal ou Seigneur, appliqué d'abord à Dieu, ne s'est pas divisé ensuite selon les groupements sociaux; nous marquons seulement qu'il y avait dès l'origine dans ce vocable une différenciation possible par les lieux qui ne se trouvait pas dans le mot El.

Passons à l'examen des faits.

Parmi les Cananéens, le sens appellatif de *baal* est très accusé et ce sens touche à celui de *propriétaire* ou plutôt de *possesseur*. On dit *le maître du bœuf* (Ex., XXI, 28) ou *de la maison* (Jud., XIX, 22), ce qui marque bien la propriété. Mais on indique aussi de la sorte les attributs d'un être : il a des ailes, des cornes, il offre un sacrifice (1), il possède une femme, et, sans régime, *il est baal,* pour dire *il est marié* et *le mari*. Les *baalim* ou *seigneurs* d'un endroit sont les citoyens les plus importants, dès lors les gros propriétaires (Jud., IX, 2 ss.). C'est en somme l'idée vague d'une possession légitime, acquise, incontestée.

Le mot était donc très propre à marquer le dieu local d'une cité ou d'un petit État. Il est là chez lui, le maître de la maison, et c'est peut-être pourquoi Rekoubel est qualifié « maître de maison », dans l'inscription de Panammou (2). Aussi est-il très fréquent et normal que chaque Baal soit déterminé par un nom de lieu, ordinairement un nom de ville. Les exemples en sont si connus qu'il est inutile d'insister. Cependant rien n'oblige à un exclusivisme absolu. Puisque le mot baal s'entend de celui qui possède certaines qualités, qui préside à certaines actions, pourquoi ne pas reconnaître que le Baal Marqod n'est pas le Baal de la ville de Marqod, mais celui qui préside aux danses sacrées (3)? Le Baal Berith de Sichem (Jud., VIII, 33; IX, 4) nommé El Berith (IX, 46) est plutôt le Baal de l'Alliance que celui de la ville Béryte (4). Le Baal Zeboub (II Reg., I, 2 3, 6, 16) serait d'après Halévy (5) le Seigneur de

(1) בעל כנף, בעל קרנים, בעל הזבח.

(2) L. 22. L'inscription cite Hadad et El et רכבאל בעל בית et Chamach et tous les dieux du pays de Iadi; cf. *Textes*, n° **11**.

(3) Qui danse lui-même. Cf. *RB.* 1896, p. 229.

(4) Parce qu'on ne saurait assigner un rapport direct entre Sichem et Beyrouth. Dans cette dernière ville il y avait naturellement représenté sur les monnaies de la ville un Baal conduisant un char attelé d'hippocampes.

(5) *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1892, p. 74.

la ville de Zeboub, et il faudrait sans hésiter accepter cette opinion si l'existence de cette ville était mieux constatée. D'ailleurs ce baal était celui d'Éqron. On serait tenté de lire *Baal zeboul,* « le baal de la demeure divine », mais la tradition diplomatique est trop ferme pour qu'on ose changer le texte (1). Baethgen l'entend d'un Baal auquel les mouches étaient consacrées (2) et mentionne sans référence une divination des Babyloniens par les mouches. Mais les mouches ne sont guère un objet susceptible d'honorer un dieu. L'opinion courante est qu'il s'agit d'un dieu chasse-mouche, comme le Zeus Apomuios d'Olympie, ou le héros Myiagros de la petite ville d'Aliphère en Arcadie, non loin du Lycée. C'est Hercule, le héros gréco-phénicien, qui a fondé le premier sanctuaire, parce que les mouches le gênaient dans le sacrifice (3), et les cultes arcadiens étaient si pénétrés d'éléments sémitiques qu'il n'est pas impossible d'admettre ici un emprunt (4). Le rôle de ce Baal Zeboub serait donc d'écarter les mouches pendant les sacrifices. D'après le vieux récit babylonien du déluge, « les dieux se rassemblèrent au-dessus du sacrificateur comme les mouches » (5). Les mouches qui troublent le sacrifice ont dû facilement devenir l'image des esprits qui n'y avaient pas droit : on comprend comment le Baal Zeboub a pu être regardé comme le prince des démons, au nom duquel, d'après les Pharisiens, on pouvait chasser les démons du corps des possédés.

L'assimilation de certains baals au Kronos grec permet de rappeler ici ce temple de Kronos où ne pénétrait ni femme, ni chien, ni mouche (6). Mais on ne sait où était situé ce temple, quoique les mythologues aient été frappés de la coïncidence avec le grand temple d'Hercule à Rome, où ne pénétrait ni un chien, ni une mouche. M. Max. Mayer (7) serait tenté de placer ce temple à Olympie, le culte romain

(1) Zeboul ne figure que dans Symmaque.

(2) *Beiträge...*, p. 25 et note.

(3) Paus., V, xiv, 2, après avoir dit le fait d'Hercule : λέγονται δὲ κατὰ ταὐτὰ καὶ Ἠλεῖοι θύειν τῷ Ἀπομυίῳ Διί, ἐξελαύνοντι τῆς [Ἠλείας] Ὀλυμπίας τὰς μυίας. A Salamanque on attribue l'absence de moustiques à la prière de S. Jean de Sagoun, moine augustin, qui les avait exorcisés parce qu'ils le gênaient dans ses études.

(4) Paus., VIII, xxvi, 7 : ... καὶ ἐπικαλούμενοι τὸν Μυίαγρον· καί σφισι ταῦτα δράσασιν οὐδὲν ἔτι ἀνιαρόν εἰσιν αἱ μυῖαι. Cf. Pline, *H. N.*, X, 75 : *et Elei Myiagron* (ou Mylacoren) *deum, muscarum multitudine pestilentiam afferente : quæ protinus intereunt, quam litatum est ei deo.* D'après le renseignement très précis de Pausanias, il s'agit de l'Arcadie.

(5) Table XI de l'épopée, l. 162.

(6) Deux auteurs anciens, Phylarque (*Frag. hist. græc.* I, p. 447) et Ménandre (IV, p. 447), tous deux d'après Lydus, *De mensibus*, p. 171, éd. *Wuensch :* ἐν δὲ τῷ κατ' αὐτὸν ἱερῷ, ὥς φησι Φύλ[αρχος ἐν τῇ ἑ]πτακαιδεκάτῃ καὶ Μένανδρός γε [τῇ] πρώτῃ, οὔτε γυνὴ οὔτε [κύων οὔτ]ε μυῖ[α] εἰσήει. Clermont-Ganneau, *Jour. as.* 1877, p. 217, et V. Bérard, *Origine des cultes arcadiens* (p. 213), qui qualifie le héros Myiagros de Zeus.

(7) Roscher, *Lex. myth.*, II, col. 1494.

de Saturne étant venu de l'Élide d'après Denys d'Halicarnasse (I, 34).

Quant au Saturne Balcaranensis dont le sanctuaire antique a été retrouvé à Boukorneïn au sommet d'une haute montagne, son nom répond sans doute à un Baal à deux cornes. Mais rien n'indique que ces deux cornes fussent un attribut du dieu, qui est figuré entre le soleil et la lune. C'était plutôt le nom de la montagne; et en effet parmi les noms de lieux qui déterminent le baal, les noms des montagnes ont une place importante; il suffira de rappeler le Baal de l'Hermon et le Baal du Liban.

Sans insister davantage sur les noms de lieu qui sont la règle, nous passons à quelques noms où il semble bien que le Baal soit déterminé par une épithète.

Baal Marphé (1) peut être un Baal guérisseur, à rapprocher de Raphaël; ou le Baal du mois de Marphé (2); dans ce dernier cas on songerait aux énigmatiques « baals des jours » de l'inscription de Cittium (3).

Balîthon est encore plus énigmatique, car Strabon qui le mentionne semble jouer sur les mots, comme si ce baal était le baal des thons (4).

Baldir (*CIL.*, VIII, 5279), dans une inscription numide, est cité par Éd. Meyer (5) et paraît être en contradiction avec sa théorie que le second nom doit toujours être au génitif, car il s'explique bien comme le Baal puissant, à comparer à la grande Astarté (6). En tout cas, dans Baal Adôn (7) il y a une apposition évidente, et c'est ce qui nous autorise à chercher dans cette direction l'explication du célèbre Baal Khammôn.

Les inscriptions relatives à cette divinité ont été trouvées surtout en Afrique, et il semble bien que c'était le dieu spécial des Carthaginois. Ils ont pu l'importer à Malte et en Sicile; le cas de Ma'ṣoub est différent selon nous. Il est souvent qualifié de Seigneur et associé à la déesse Tanit (prononciation réelle inconnue), à Carthage après elle, à Constantine avant.

(1) בעלמרפא ph. 41.

(2) Ph. 11. Ed. Meyer (Rosch., *Lex. myth.*, I, col. 2868) veut que le second mot soit nécessairement au génitif. Mais l'usage ordinaire est-il une règle absolue? Baal Gad paraît être une apposition.

(3) בעל ימם ph. 86 B.

(4) Près de Thapse : ἄκρα Ἄμμωνος Βαλίθωνος πρὸς θυννοσκοπίαν (Str., XVII, III, 16); θύννος ne pourrait-il être תנים?

(5) *Loc. laud.*

(6) בעלאדר; cf. עשתרת האדרת ph. 255. Mais nous ne voudrions pas assimiler à cette dernière, malgré la suggestion des éditeurs de *CIS.*, la בעלת החדרת ph. 177, qui est plutôt « la dame du sanctuaire ».

(7) *CIS.*, I, page 155, לאדן לבעל אדן ולבעל חמן.

On l'a pris pour la divinité africaine, le Jupiter Ammon, et comme cette confusion a été faite dans l'antiquité, elle a dû contribuer à établir plus solidement son culte en Afrique. Mais la prononciation originale n'est pas la même (1).

Éd. Meyer (2) y voit l'être divin qui habite le Khammân, ou le pilier fétiche, comme la déesse est qualifiée de « mère de l'achéra » (*CIS.*, n° 13). Mais ce dernier fait est certainement controuvé (3). Maintenant que nous sommes sûrs de l'existence d'une déesse Achéra, il est bien plus simple de regarder le pieu achéra comme dérivé du nom de la déesse et on pourrait à la rigueur considérer aussi le pilier solaire, Khammân, comme dérivé du nom du dieu.

On devait aussi songer à un nom de lieu. Dans ce cas l'opinion la plus naturelle serait celle d'Halévy (4) qui rappelle l'importance des Baals des montagnes. Le Baal Khamân serait le seigneur de l'Amanus, montagne célèbre dans toute l'antiquité sémitique et souvent mentionnée par les Babyloniens sous la forme *Khamanu*. Les eaux pures ou sacrées de l'Amanus jouaient un rôle considérable dans leurs lustrations (5); mais quel rapport spécial avait-il avec Carthage? Hoffmann suppose un lieu Khammôn, qui serait le nom ancien d'Oumm el-ʿAwâmid (6); cette hypothèse ne vaut que pour Maʿṣoub.

Un autre lieu aurait plus de probabilité puisqu'il paraît attesté par un document formel. Une inscription grecque trouvée à Ḥam près de Baalbek atteste l'existence d'un dieu propre à cet endroit (7) : Μερκουρίῳ Δωμίνῳ κώμης Χάμωνος...

On a pensé que ce Mercure était un Baal Ḥamon. Il est juste toutefois de remarquer que l'inscription est de 172 après notre ère. Elle insère le mot κώμη, *bourg*, entre *dominus* représentant baal et le nom du lieu. Ce n'est donc point une transcription littérale d'un texte sé-

(1) Le nom du dieu égyptien ne commençait pas par l'aspirée ח, mais tout au plus par un son répondant à א, en grec Ἄμμων (c'est par suite de la confusion que les Latins ont écrit Hammon; cf. Virg., *Æn.*, IV, 198, disant de Iarbas *Hammone satus* (Éd. Meyer, dans Roscher, *Lex. myth.*, I, col. 291). Mais les Carthaginois avaient sûrement adouci le ח que le néopunique remplace quelquefois par א; cf. la variante בעלהמן pu. 774, néopun. 580 (Lid.), et בעל עמן ph. 378.

(2) Dans Rosch., *Lex. myth.*, I, col. 2870.

(3) Il faut maintenir la leçon des éditeurs : אם האדרת, qui est peut-être pour אם העזרת, « la mère du secours », mais en tout cas n'a rien de commun avec l'achéra.

(4) *Mélanges de critique et d'histoire*, p. 426.

(5) Zimmern, *Ritualtafeln*, passim.

(6) *Ueber einige ph. inschr.*, p. 27; cf. *Textes*, n° 9.

(7) Clerm.-Gann., *Recueil*, I, 25; relevée ensuite par MM. Dussaud et Macler, *Voyage au Ṣafa*, p. 211; rapprochée de Baal Hammon par M. Is. Lévy, *Revue des Études juives*, 1901, t. XLIII, p. 188.

mitique. On voit dans la suite que les dépenses ont été faites au nom du bourg; nous savons de plus que Mercure était un des dieux adorés à Baalbek-Héliopolis. Il est donc très vraisemblable que nous n'avons ici que l'adoption par un village, qui se trouve porter le nom de Ḥamon, du culte de la cité principale.

Pour nous, la question serait définitivement résolue par la négative s'il était certain que Baal Khammôn est le même que El Khammôn. Car nous avons vu qu'à la différence de Baal, El ne se joignait jamais à un nom de lieu. Mais ce point demeure douteux (1).

Une épithète est possible; nous venons de le constater pour Baal Adon et Baldir. Khammân ou Khammôn a précisément cette physionomie (2). Le Baal Khammôn est donc le Baal brûlant, le dieu-soleil, et c'est en effet au soleil que le pilier *khammân* est consacré à Palmyre.

Mais nous répétons que la fortune de ce dieu à Carthage est venue sans doute de sa confusion avec la grande divinité africaine, Amon, qui était aussi un dieu solaire.

Le Baal Khammôn pouvait d'ailleurs se localiser spécialement dans un sanctuaire particulier; ainsi le seigneur Baal Khammôn à Altiburos (3). Mais on rencontre le même fait pour le Seigneur des cieux lui-même (4). Le ciel, en effet, avait aussi son Baal et ici il est difficile d'étudier spécialement les Cananéens, car leur Baal des cieux est exactement le même que celui des Araméens. M. Clermont-Ganneau a même pensé qu'ici les Cananéens avaient emprunté aux Araméens (5). Ce n'est pas probable, les Araméens ayant été beaucoup plus sobres dans

(1) Il faut reconnaître en effet que אל חמן ne se trouve que deux fois, dans deux endroits voisins (el-ʿAwâmid (ph. 8) et Maʿṣoub), et qu'il pourrait être question d'un culte spécial, mis les deux fois en relation avec Milakastarté.

(2) L'adjectif formé par la désinence *ân* a très bien pu se prononcer *ôn* en phénicien, où le son *ô* pour *â* semble avoir été encore plus fréquent qu'en hébreu où déjà le dieu assyrien Rammân est devenu Rimmôn. Les deux noms *Abduhmunu*, VIe s. av. J.-C., et *Abdiḫimunu* (*KAT.* 3, p. 472) sont décisifs pour le son *â*.

(3) Néopunique n° 124; Lid., p. 153.

(4) Ph. 139.

(5) *Études...*, I, p. 39 : « Ce fait (l'assimilation ″בעש pour ″בעלש dans le Hauran comme en Sardaigne, ph. 139), rapproché de cet autre, que ce nom divin apparaît dans des documents phéniciens avec la terminaison plurielle araméenne ן pour ם, porterait à penser que le culte même du Baal-chamaim chez les Phéniciens peut avoir une origine araméenne ». Mais il s'agit seulement du βεελσάμην dans Philon de Byblos reproduit par Damascius. Éd. Meyer (*Lex. myth.*, I, col. 2872) en conclut plus justement que donc Philon ne puisait pas dans Sanchoniaton, qui aurait dit Baalchamêm. Si Plaute dit Balsamen, il faut plutôt conclure simplement à la répugnance des Grecs et des Latins pour ces finales; ainsi les Espagnols disent Belen pour Bethléem, etc.; d'ailleurs on lit maintenant Baalsamem dans Plaute. — La question est aujourd'hui tranchée par l'écriture *Ba-al-sa-me-me*; cf. Winckl., *AF.*, II, 12 ss.

l'emploi du nom de Baal, et dès le temps d'Asarhaddon c'était un dieu phénicien. Ce Seigneur du ciel joue dans les inscriptions, surtout à Palmyre, le rôle du dieu suprême. Dans Philon de Byblos, il est le seul qui ne soit pas expliqué par l'évhémérisme comme un simple mortel. C'est le *dominus cœli* de saint Augustin (1) et par conséquent pour les Carthaginois l'équivalent de Zeus (2), le parèdre de la grande déesse *Cœlestis*. Philon aurait donc dû se dispenser de l'assimiler au Soleil, malgré le sens même des termes qu'il connaît très bien : il s'agit du Seigneur qui habite les cieux et qui y règne (3).

On peut dire que la question de l'origine du Baal dépend de l'antiquité de cette conception. Son extension prouve bien qu'elle est ancienne; si nous pouvions affirmer que c'est le point de départ du culte des Baals, nous serions bien près d'une sorte de monothéisme (4), le maître du ciel, devenu le Seigneur de tel ou tel endroit, se serait multiplié avec les groupements sociaux. On a soutenu (5), il est vrai, que le Baal des cieux était une création récente — due à l'influence des Perses, — mais la mention du Baal des cieux dans le traité d'Asarhaddon et du roi de Tyr renverse cette théorie (6).

Chez les Araméens le mot *baal* a les mêmes sens de « seigneur » et d' « époux », quoique les exemples soient beaucoup plus rares. Baal est aussi le nom du dieu d'une ville, comme le Baal Kharran dans la petite inscription araméenne de Sendjirli où est représenté le symbole du croissant avec la lumière cendrée, le Baal de Tarse, et celui de Gaziura (7). Mais les Araméens pouvaient moins encore que les Cananéens échapper à l'influence assyrienne. On trouve à Palmyre, avec la forme Baal et la forme Bol, qui en est la contraction, la forme Bel qui est purement assyro-babylonienne. Néanmoins Bol a bien mieux que le Bel babylonien conservé un caractère appellatif. Ce caractère paraît supposé dans les noms divins 'Aglibol, Iarkhibol, quelle que

(1) *In Jud.*, lib. VIII, quaest. 6.

(2) Dans le traité avec Philippe de Macédoine, Polybe, VII, 9. Il avait un prêtre à Carthage, *CIS.*, n° 379.

(3) On vient encore de le rencontrer à Carthage, avec ses prêtres; *CR.* 1901, p. 847 ss.; cf. *Textes*, n° **3**. Il se maintint très longtemps en pays araméen. Isaac d'Antioche († c. 460) se plaint qu'il soit encore honoré à Nisibe. C'est par erreur que nous avions dit dans la 1re éd. qu'il était identifié avec Sin à Kharran. Jacques de Sarug le cite après Sin (cf. Lidzbarski, *Eph.*, I, p. 260). Ba'alsamim était aussi invoqué souvent par les Safaïtes, qui l'avaient emprunté aux Nabatéens; Dussaud et Littmann, *passim*.

(4) C'est peut-être pour cela qu'Éd. Meyer a rétracté son opinion du Baal suprême (Roscher, *Lex. myth.*, I, 2874).

(5) Lidzbarski, *Ephem.*, I, p. 242 ss.

(6) Winckler, *Altor. Forsch.* II, p. 12 ss.

(7) Lidzbarski, *Handbuch*...

soit d'ailleurs la valeur propre de chacun de ces noms dans les triades palmyréniennes (1).

L'épigraphie de l'Arabie du sud a prouvé définitivement que le mot baal est proto-sémitique et non point emprunté par les Arabes aux Sémites du nord en même temps que l'agriculture, comme le pensait W. R. Smith (2). L'argument du savant anglais était que l'usage arabe du mot était comme lié à la culture des oasis, mais il figure dans les inscriptions minéennes et sabéennes avec toutes les nuances de l'usage cananéen, le propriétaire, le mari, les citoyens, le dieu de tel endroit Il faudrait donc conclure à un emprunt fait aux Cananéens plutôt qu'aux Araméens, si le plus simple n'était de reconnaître que le mot est proto-sémitique. Hommel a relevé le nom d'un dieu « maître de la maison (3) », qui rappelle le Rekoubel, « maître de maison », de l'inscription de Panammou : parmi les différents baals de tel ou tel endroit il faut noter « le Seigneur du ciel, Baal de Bin » (4); nous avons signalé chez les Phéniciens cette même localisation du Baal céleste (5); les Araméens n'ont pas hésité non plus à faire du baal du ciel le dieu spécial d'une personne ou d'une tribu (6). Cette attache des Baals à des lieux, non à des tribus, est encore plus caractéristique chez les Arabes du sud, qui avaient conservé plus que les autres Sémites sédentaires le groupement en tribus. Il faut reconnaître d'ailleurs que chez eux la prédominance de l'antique El s'est absolument maintenue et que jamais Baal n'est devenu purement et simplement synonyme de la divinité.

Les Cananéens, les Araméens et les Arabes sont donc parfaitement d'accord dans l'emploi du mot baal. Pour eux c'est surtout un nom commun. Chaque cité avait le sien, aussi est-ce avec un sens très juste de la réalité que la Bible a parlé au pluriel des B aalim. Ces Baalim pouvaient donc avoir leur nature particulière et leur nom particulier. Malheureusement ces noms propres sont rarement connus. Il y avait plus d'un motif pour éviter de prononcer le nom du dieu. Outre le

(1) 'Aglibol est, de l'aveu de tous, un dieu lunaire; Iarkhibol était considéré comme tel, ירח, « mois », semblant nécessairement faire allusion à la lune; le R. P. Ronzevalle le considère comme un dieu solaire et c'est le cas pour une tessère relevée par lui (*CR.*, 1903, p. 278); M. de Baudissin ne peut donc qu'imiter M. de Vogüé qui déclare s'incliner devant les faits.

(2) *Rel. of the Semites*, p. 120.

(3) بعل بيتن, le second mot est déterminé; *Aufs. und Abh.*, p. 173.

(4) *Loc. laud.*, p. 200, ذسموى بعل بين. Le sens de « Seigneur du ciel » pour דשמיו a été contesté par Lidzbarski, *Eph.*, I, 243 ss.

(5) Ph. 139.

(6) Ar. 176.

vague sentiment de respect qui fait du divin une chose ineffable, on aimait à cacher le nom du protecteur de la cité. Connaître son nom vrai, c'était déjà avoir une arme contre lui et des ennemis pouvaient en abuser pour le séduire par leurs conjurations et l'amener à déserter la ville. Le baal de Tyr est Melqart, mais cela même n'est pas un nom propre, puisque Melqart signifie simplement « le roi de la cité ».

Cependant nous connaissons maintenant quelques-uns de ces noms propres. Dans les lettres d'el-Amarna le nom de Baal n'est jamais écrit dans les noms de personnes, mais on rencontre très souvent celui de Hadad, sous la forme Addu. Hommel a pensé (1) que Hadad étant un nom spécial pour Baal, il fallait donc lire Baal plutôt que Hadad, ce dernier nom étant le plus souvent écrit par un simple signe idéographique. Cette conjecture ingénieuse a été appuyée par Knudtzon, qui semble l'avoir établie pour plusieurs cas (2). D'ailleurs Hadad disparaîtra des noms phéniciens où Baal le remplace au temps dont nous avons des inscriptions, et la plus ancienne ne cite que le Baal du Liban (3). Il est possible que par respect on se soit mis d'abord à prononcer Baal, puis à l'écrire, par un phénomène analogue à celui qui se passait chez les Juifs. C'est ainsi que le Baal d'Arvad n'est jamais nommé sur les monnaies et cependant sa forme en queue de poisson a permis à M. Rouvier d'y reconnaître Dagon (4). Le Baal de Béryte est une sorte de Poséidon qui répond peut-être au dieu phénicien *Ṣid*.

Le Baal de Kharran était certainement le dieu Lune, non le soleil, et cela est maintenant constaté officiellement (5). Parmi les Baals sabéens ou minéens, on peut citer ʿAthtar, Tâ'lab, la déesse Soleil, un certain Thor de baʿal... (6). Ta'lab, tout en étant spécialement patron de Riyâm, est baal de Turʿat (7), et un dieu pouvait être baal de plusieurs endroits.

Il serait fort intéressant de pousser plus loin cette étude, de savoir de quelle cité tel dieu célèbre était le Baal. M. Clermont-Ganneau a reconnu dans Arsouf, l'ancienne Apollonias, la cité de Rachoup ou Rechef (8); le même savant se demande si le dieu *Ṣid* ou « le chasseur », dont le nom se rapproche de celui de Sidon, ne serait pas le Baal du

(1) *Allisr. Ueberl.*, p. 220 s.
(2) *Beiträge zur Assyriologie*, IV, fasc. 3, 1901; cf. *RB*. 1902, p. 146.
(3) *CIS.*, I, 5.
(4) *Baal Arvad*, extrait du *Journ. as.*, 1900.
(5) *Inscription quatrième de Sendjirli* (araméenne) : « Monseigneur Baal Kharran » avec l'image du croissant et la lumière cendrée.
(6) Hommel, *Aufs.*, p. 173.
(7) *CIS.*, pars IV, p. 7.
(8) *Recueil...*, I, p. 676 ss.

Liban, en d'autres termes Adonis lui-même, le chasseur infortuné (1).

Nous reconnaissons tous ces faits et nous dirions volontiers avec Éd. Meyer que « les Baals étaient des êtres complètement distincts ». Mais le même savant ajoute que « dans la théorie ils sont identiques et ne sont que les différentes formes d'adoration du même dieu (2) ». Dès lors nous ne voyons pas pourquoi il refuse de reconnaître l'existence d'un baal suprême, le Baal par excellence, qu'il avait autrefois admise, et que les découvertes récentes nous paraissent plutôt confirmer. Si chaque cité avait son baal absolument distinct des autres, comment pouvait-on parler simplement du Baal, comme le font les noms propres phéniciens, les Égyptiens et la Bible?

On répond, il est vrai, que dans chaque cité on savait à qui on faisait allusion en nommant le Baal : ce ne pouvait être que le dieu local. Pour les étrangers, le point de vue était un peu différent. En entendant parler du Baal d'un peuple, on avait en vue un dieu spécial et dès lors le nom commun pouvait aisément devenir un nom propre. C'est ainsi que les Égyptiens du nouvel empire et les Israélites ont pu nommer Baal sans le désigner autrement. Et les Égyptiens (3) et les Hébreux avaient si peu perdu de vue le sens appellatif qu'on retrouve chez eux l'article devant le mot baal.

Mais cette réponse n'épuise pas la difficulté. Les Égyptiens ont assimilé le Baal par excellence à un de leurs dieux, Soutkou. Et les Israélités ont si bien eu en vue une personne particulière, qu'on a cru reconnaître dans le Baal, le Baal de Tyr. Enfin le fait capital est celui qu'a signalé Knudtzon, la prononciation Baal attribuée à un dieu parfaitement distinct, le dieu de l'orage et des grandes pluies.

Ce qui est absolument significatif ici, c'est que nous le rencontrions dès les premiers documents comme le Baal par excellence et que vers la fin des religions sémitiques il semble encore absorber tous les autres sous le nom de Baal des cieux : nous voulons parler de Hadad.

Les faits les plus récents ne sont pas ici les plus faciles à analyser. Nous ne pouvons entrer dans une discussion très complexe sur le Jupiter héliopolitain et les divinités d'Hiérapolis. Le syncrétisme gréco-romain, auquel il faut ajouter pour Héliopolis un mélange d'idées égyptiennes, ne nous permettrait pas de dégager une conception assez nette de l'ancien Baal. En remontant plus haut nous trouvons sur les Koudourrous babyloniens des princes Cassites le dieu Adad figuré par

(1) *Recueil...*, I, p. 189 s.
(2) Roscher, *Lex. myth.*, I, col. 2873.
(3) M. Müller, *Asien...*, p. 309 : « Sa Majesté est comme le Baal sur les montagnes ».

un jeune veau surmonté du symbole de l'éclair (1). Plus tard ce même dieu tient en main la hache et le foudre. C'est incontestablement le dieu que les Hétéens nommaient *Techoub* et dont l'image a été retrouvée à Babylone par l'expédition allemande en 1899. Il tient la hache de la main droite et le foudre de la main gauche (2).

C'est encore le Zeus dolichenus, de Doliché, entre l'Amanus et l'Euphrate, représenté avec les mêmes insignes, debout sur un taureau.

Hadad, que les Assyriens prononçaient Adad parce qu'ils avaient perdu l'aspiration, est, de l'aveu de tous, le dieu principal de la Syrie. Mais on ne peut le traiter de dieu des Araméens puisqu'il paraît dans des documents bien antérieurs à l'invasion araméenne et à l'influence qu'elle exerça. Winckler l'a bien nommé un dieu cananéen (3) : il se trouve dans le plus grand nombre des noms propres au temps d'el-Amarna. Nous avons cependant noté déjà que son nom propre était remplacé par celui de Baal. Il est donc le Baal par excellence, le Baal du ciel, et spécialement le dieu de l'orage (4), d'où son surnom de Rammân ou Tonitruant. Si l'on envisage à ce point de vue l'histoire israélite, les faits deviennent clairs. Nous ne pouvons traiter ici la question. Qu'il nous suffise de rappeler que la Bible parle souvent d'un Baal par excellence que rien n'oblige à regarder comme le propre baal de Tyr et dont les attributs ressemblaient assez à ceux de Iahvé, dieu du ciel, pour qu'on ait mêlé au culte de Iahvé le culte de Baal et même représenté Iahvé sous l'image d'un taureau — le taureau de Hadad. Ce dieu, simplement qualifié de Baal à l'occasion, était aussi nommé Baal Chamem (5) : en effet ce nom est traduit par Zeus Keraunios, et le Zeus Tonitruant est l'équivalent de notre Hadad Rammân. Les détails appartiennent à une monographie de Hadad : nous nous bornons à ces indications qui montrent la parfaite unité, chez les Sémites occidentaux, de la conception du Baal, seigneur de l'orage et en même temps seigneur du ciel : c'était, pour les Égyptiens, les seuls observateurs du dehors dont nous connaissions le témoignage, le dieu par excellence des Asiatiques ou des Sémites de l'ouest.

Il serait donc possible que le nom de Baal, donné d'abord à un dieu

(1) Scheil, *Textes élamites-sémitiques*, t. I.

(2) *Die Hettiter*, par Messerschmidt, Leipzig, 1902, p. 22.

(3) Ce savant exagère toutefois beaucoup en disant que Iahou était son nom dans la branche des Khabiri, *Gesch. Isr.*, II, p. 78.

(4) Les Égyptiens nomment le dieu des Hétéens Soutkou, « seigneur du ciel »; or ce Soutkou est bien le Baal des montagnes, dieu de l'orage (M. Müller, *Asien...*, p. 339).

(5) Hadad est très spécialement un dieu céleste : « le roi qui crie comme Addu dans le ciel », « qui est comme Addu dans le ciel » (*el-Amarna*, **149** 13, **150** 7).

du ciel, ait été ensuite étendu à d'autres, que le Baal avec un pouvoir général soit devenu Baal local. Nous avons de ce fait des exemples certains. Le baal des cieux est devenu dans certaines inscriptions le propre baal d'une cité particulière (1). Cela n'est point un cas de syncrétisme, c'est l'application d'une tendance permanente dans l'histoire des religions, le Dieu universel devient notre dieu et le dieu de chez nous. Ce qui se passa peu avant l'ère chrétienne a pu se passer bien des siècles auparavant. Puisque Meyer reconnaît qu'en théorie les baals sont identiques, il s'agit d'expliquer cette théorie. Est-ce simplement le résultat du syncrétisme? Mais alors le Baal unique n'aurait pas eu d'épithètes, tandis que le Baal qui prévaut en Syrie au moment de l'ère chrétienne est très spécialement le Baal des cieux, c'est-à-dire celui-là même qui était le baal à l'origine. La réflexion philosophique a eu certainement sa part dans ce mouvement vers l'unité, mais elle s'appuyait sur d'anciennes bases et d'ailleurs elle est demeurée sans efficacité. Loin que l'intelligence de cette unité primitive portât les esprits à l'adoration d'un Dieu unique, on s'appliquait plutôt à mettre en relief les attributs particuliers de chaque maître des cités, sauf à les assimiler aux divinités grecques. Ceux qui s'obstinaient dans l'unité ne trouvaient à la réaliser que dans le dieu-soleil et en venaient, comme Philon, à dire que le Seigneur du ciel n'était autre que le soleil, ou, comme Macrobe (2), à faire de Hadad lui-même un dieu-soleil.

En admettant pour les Sémites de l'ouest un grand Baal, nous les rapprochons de leurs frères de l'est, les Babyloniens.

C'est peut-être en Chaldée que la racine *ba'al* a eu les plus riches applications. Nous rencontrons du moins les mêmes développements du thème que chez les Cananéens. Comme il fallait s'y attendre au sein d'une civilisation puissamment organisée et où les villes étaient si considérables, la notion territoriale est presque primée par celle de domination personnelle, de gouvernement et d'administration. Selon une loi phonétique courante, la gutturale a disparu, et en même temps le son *a* s'est adouci en *ê*. Le verbe *bêlu* signifie « posséder », le substantif *bêlu* dit « le maître, le seigneur », soit en parlant d'un dieu, soit en parlant du roi. *Bêlu* marque aussi qu'on possède telle ou telle propriété, qu'on fait telle ou telle chose. Le sens appellatif est donc très accentué. Cependant chez les Babyloniens Bel est le nom d'une divinité distincte confondue depuis avec le Mardouk de Babylone et connue ensuite des Grecs qui l'ont identifiée avec Zeus (3).

(1) *Altibouros, Cossoura.*
(2) *Saturnales*, I, 23 17.
(3) Hérodote, I, 181.

Il ne peut être douteux que ce dieu Bel ne soit la personnification du Seigneur ou du Maître; et il est impossible de voir en cela le terme d'une évolution, puisque le dieu Bel figure déjà sur les textes les plus anciens que nous possédions. L'idéogramme qui le désigne, lu ordinairement *en*, est très certainement l'abrégé d'un siège (1). C'est donc le siège du roi ou du maître de la maison, un trône, symbole parfaitement conforme à la nuance spéciale du Bel babylonien qui est un seigneur personnel (2). Ce signe se prononce EN, mais il est fort probable que *enu* est un mot sémitique, synonyme de *bêlu* avec le sens de Seigneur (3). EN est suivi pour désigner Bel d'un autre signe qu'on lit parfois KIT. Mais il peut se lire LIL et il n'est pas douteux que ce soit la vraie lecture. Bel est nommé Ἴλλινος dans Damascius à côté d' Ἄος qui est Éa ou Aë. *Lil* est, lui aussi, un mot sémitique, c'est le nom d'un démon, ou plutôt d'un groupe de démons, ceux de la tempête ou de la nuit (4). Jastrow traduit l'idéogramme complet « le maître démon » (5) et reconnaît que ce n'est pas tout à fait l'animisme qui suppose entre démons une certaine égalité. Il faut aller plus loin. Si *Lil* signifie *démon*, l'ensemble signifie clairement *le seigneur des démons*. Mais pourquoi Bel est-il parmi les dieux le maître spécial des esprits? Dans la théologie babylonienne qu'on peut dire artificielle, mais qui remonte aussi loin que nos sources, Bel est le Seigneur de l'air comme Anou est le Seigneur du ciel, Éa (Aë) le Seigneur de la terre et des eaux. Les démons exercent surtout leurs ravages sur la terre, ils descendent des airs ou montent des eaux pour y nuire; Bel est leur maître et par conséquent aussi le Seigneur de la terre. Et ici nous retrouvons la même idée fondamentale que chez les Cananéens : Bel est le divin considéré comme ayant sur tout pays (6) un droit territorial. Seulement chez les Chaldéens cette idée ne s'est pas fractionnée. Nippour seule paraît avoir personnifié son dieu sous cette forme. Il acquit une telle célébrité par son fameux temple qui était spécialement l'Ekour, ou « maison-montagne », représentant la terre, que nulle autre ville ne s'avisa de lui opposer son propre seigneur et maître. Son ascendant était tel que Mardouk, le dieu de Babylone, dut lui emprunter des prédicats.

(1) Hommel, *Der hieroglyphische Ursprung der Keilschriftzeichen*, note présentée au Congrès des Orientalistes de Paris [1897].

(2) D'où l'expression constante « le roi mon seigneur », tandis que בעלי se trouve seulement comme hypocoristique dans les inscriptions phéniciennes; dans Osée (II, 18) בעלי signifie « mon mari ».

(3) Delitzsch, *HW.*; Muss-Arnolt, etc.

(4) Cf. hébreu לילית, démon femelle de même nature; il est séduisant de rapprocher ליל, « la nuit ».

(5) *The religion of Babylonia*, p. 53, « *the chief demon* ».

(6) *Bel matâti*.

C'est donc en vertu d'un préjugé sur l'origine des Baals que Jastrow a pu écrire ainsi l'histoire de Bel (1) : le dieu local d'une cité, devenu avec elle un grand seigneur et enfin le dieu suprême du monde inférieur (2). Mais nous avons vu partout des Baals dans le monde sémitique, partout ces Baals ont symbolisé l'idée divine, un d'eux est nommé le Seigneur du ciel, sans qu'on puisse attribuer ce fait à l'influence d'une grande cité. Il faut donc conclure simplement que dès les origines le divin a été conçu par les Sémites comme exerçant une domination réelle sur le monde ; le titre de Baal est un attribut de la divinité tellement fondé en droit qu'il a été reconnu partout. Il est absolument contraire aux faits de prétendre que Bel a grandi avec Nippour, attendu que cette cité n'a jamais eu beaucoup d'importance et que le culte du dieu s'est étendu à mesure que cette importance même restreinte décroissait. Baal, dans ses plus lointaines origines, est tout simplement le dieu de l'air et on peut en conclure qu'il était aussi le dieu de l'orage. Il n'a jamais été caractérisé comme dieu du ciel, par suite de la triade théologique qui répartit les fonctions entre Anou, Bel et Éa. Éa était le dieu de la terre et de la mer, Anou le dieu du ciel. Bel demeura entre les deux, le dieu de la montagne qui de la terre s'élève vers le ciel et aussi le dieu de l'air et des esprits qui le peuplent. Cela même supposait une certaine domination spéciale sur la terre qui est comme une région commune à Éa et à Bel.

Si le dieu céleste n'est pas devenu un dieu territorial, le dieu distinct de cités distinctes, c'est que dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate le morcellement n'a jamais été aussi considérable qu'en Syrie. Ce fait de la territorialité ne s'est produit qu'à Nippour, mais il serait aussi faux de prétendre que Bel est un dieu d'origine locale et terrienne que d'attribuer une origine locale au dieu Lune qui est le dieu spécial des villes d'Our et de Kharran et qui est même dénommé à Kharran le Baal du lieu.

Pouvons-nous maintenant tirer des faits reconnus une idée générale sur les origines du culte des Baals?

Puisque tous supposent le même concept, et, comme le pensait Éd. Meyer, puisque dans leur diversité les Baals sont un en théorie, est-il légitime de dire que le monothéisme est à l'origine? Serait-ce que les Sémites, reconnaissant Dieu pour le maître du monde, ont fractionné cette idée à mesure que chaque groupement prenait une individualité plus marquée qu'il communiquait à l'objet de son culte?

(1) *Loc. laud.*, p. 55.

(2) Encore cette théorie ne tient pas compte du titre de « Seigneur des esprits », qui ne peut venir de l'importance territoriale de la cité.

Ou au contraire chaque baal est-il seulement le genius de chaque endroit, devenu plus ou moins célèbre selon la fortune de chaque cité, jusqu'au moment où l'on reconnut que tous ces baals étaient un seul Seigneur, le maître du ciel?

Qu'une certaine unité soit au terme, on n'en saurait douter, et *le Seigneur du ciel* de Palmyre ressemble bien à l'*Allah* des Arabes avant Mahomet. Se trouve-t-elle au début, c'est ce que les textes ne permettent pas d'affirmer avec autant d'assurance, mais ce qu'il ne faut pas non plus nier sous l'influence d'une théorie. Un fait demeure dont l'évidence ne doit pas être atténuée. Admettons que le groupe sémite qui s'installe quelque part soit déjà pénétré de l'idée de la pluralité des dieux : il entend donner le nom de baal, non au maître universel, mais au démon, au djinn, à la divinité quelconque qui réside au lieu où il va s'établir. Le nom de baal indique du moins tout autre chose que l'animisme; ce n'est ni le rocher, ni la source, ni l'esprit du rocher ou de la source, mais le maître du lieu qu'il invoque, pour qu'il lui soit donné de prospérer et de jouir des biens du sol. Le même vocable employé partout suppose donc chez les Sémites, aussi haut que nous puissions les atteindre, une idée générale et relevée de la divinité.

C'est en effet une idée trop restreinte que celle que W. R. Smith a essayé de faire prévaloir sur la nature propre du Baal (1). Selon lui le Baal est essentiellement individuel et comme identifié avec le lieu parce qu'il est avant tout le dieu qui arrose le sol, non par la pluie du ciel, mais par les sources. Le fondement du savant anglais est une distinction juridique de l'Islam entre les terrains arrosés naturellement et qui paient taxe entière et les terrains dont l'irrigation coûte de la peine et qui paient moins. Mais outre que les textes arabes eux-mêmes sont pleins de contradictions quant au sens du mot « terrain de Baal », cette terminologie ne serait pas d'accord avec celle de la Michna (2). De plus les Arabes disent aussi terrain ʿAthtari dans le même sens, c'est-à-dire terrain d'ʿAthtar. Or ʿAthtar est certainement une divinité du ciel, la planète Vénus. Le terrain de Baal ou arrosé par le Baal est donc tout terrain fécondé par la nature ou par le dieu de la nature, par opposition à celui que l'homme arrose par son industrie. Si le mot a pris en Arabie un sens spécial, c'est que l'état des choses l'exigeait. La pluie tombe sur le désert sans le féconder; le seul endroit vraiment fécondé par le Baal, c'est l'oasis, aussi loin que l'eau de sa source, vi-

(1) *Rel. of the Sem.*, p. 93 ss.

(2) *Bâbâ Bathrâ*, 31, שדה הבעל est un champ arrosé par la pluie, par opposition à un champ où l'on pratique des irrigations par des canaux, בית השלחין

sible ou non, entretient la fraîcheur. L'expression s'est donc restreinte. Considérer le Baal avant tout comme l'arroseur, c'est donner comme thème primitif du mot un sens qui n'explique nullement son immense développement, tandis que l'idée de propriété et par suite de domination rend compte de toutes ses nuances.

Le Baal n'est donc pas lié au sol par un lien essentiel et individuel. Il donne la fécondité du sol, mais il reste à savoir comment, et on peut même se demander si les anciens n'ont pas ramené les sources elles-mêmes à la pluie. Ils ont bien dû s'apercevoir de leur augmentation ou de leur diminution suivant la quantité d'eau tombée du ciel! Dans ce cas c'est encore vers le ciel qu'il faudrait chercher la demeure et le foyer d'influence du Baal, car il est plus naturel de supposer plus de puissance au maître des nuages qu'à celui de la source qui en dépend (1). Cette suggestion est parfaitement confirmée par les textes : le baal principal, Hadad, est qualifié de seigneur du déluge (2). L'idée d'Osée, qu'on a voulu considérer comme dérivée, a au contraire toutes chances d'être primitive (3). Et de même le dieu de Gaza, Seigneur des pluies, retrace l'image fidèle du vieil Hadad (4).

C'est d'ailleurs une méthode étrange, que de chercher dans des textes modernes — et contradictoires — la notion primitive de l'idée de Baal, alors que les inscriptions nous permettent de remonter à quelques milliers d'années plus tôt. Sans doute un texte moderne a chance de refléter un concept ancien, mais on ne peut guère opposer d'exception au sens bien constaté des dérivations primitives d'une racine et à la traduction graphique des idées qu'est l'écriture primitive. Le Bel n'est pas le genius de la source, mais le maître de la maison ou de l'immeuble. Nous n'en concluons pas au monothéisme primitif des Sémites parce que nous ne voyons nulle part l'expression de « maître du monde » pour désigner le dieu (5). Il est seulement le maître d'une partie du monde, le maître de l'air ou du ciel, et il est cela dès l'ori-

(1) C'est cependant le processus inverse que W. R. Smith a été contraint d'adopter pour être logique. On aurait donné aux baals le caractère nouveau de seigneurs de la pluie par assimilation aux baals des sources. Le point de vue est toujours trop étroit, ne tenant pas compte de la Chaldée.

(2) *Be-el a-bu-bi* dans *Muss-Arnolt.*

(3) *Rel. of the Sem.*, p. 100. Il est en tout cas prouvé maintenant de la façon la plus catégorique qu'elle remonte beaucoup plus haut qu'Osée. On lit dans une malédiction du Code de Hammourabi : « que Adad, le maître de l'abondance, le *gugal* des cieux et de la terre, mon aide, la pluie des cieux, le gonflement des sources, lui retire » (Scheil, *Textes élamites-sémitiques*, 2e série, p. 127 s.).

(4) Procope de Gaza, III, 19, cité par Smith.

(5) Lidzbarski, *Eph.*, I, p. 258, l'admet pour Palmyre; mais cf. *Textes*, n° 20.

gine. Il en résulte du moins nettement que son origine n'est pas dans les forces secrètes du sol, mais qu'il marque les influences d'en haut, et le maître du ciel c'est Dieu, même dans les religions strictement monothéistes. Et de plus c'est un argument décisif de l'idée élevée, sinon exacte, que les Sémites avaient du divin. Nous avouons d'ailleurs volontiers que cette idée s'est fractionnée ou plutôt appliquée à des êtres surnaturels qu'on regardait comme les seigneurs des lieux, surtout, selon l'idée primitive du dieu de l'air, des montagnes les plus élevées. S'il est vrai, comme le soutient Winckler (1), qu'aucune unité géographique n'était reconnue des anciens qu'elle n'eût son prototype dans le ciel, les Baals particuliers eux-mêmes auraient eu une origine céleste, ne régnant sur chaque région qu'en tant que dominateurs de la zone céleste qui y correspondait.

§ 3. — MÉLÉK, MILK, MOLÉK, DIEU LE ROI.

Le dieu n'est pas seulement un seigneur local, c'est un roi, *Mélék*, et naturellement le roi de la cité, *Melqart*. Nous nous trouvons ici encore en présence d'un nom commun pour désigner la divinité. On lui attribue le caractère royal. D'après W. R. Smith (2), ce fut plutôt une déchéance qu'un progrès dans l'évolution des sentiments religieux. Avec un père, on se livrait à la confiance; le culte était joyeux, sans exigences sinistres. Le roi fut plus difficile à contenter. C'est ainsi qu'on en vint enfin à lui sacrifier des victimes humaines, le nom de Mélék ou, comme nous disons, Moloch, étant inséparable de l'idée des sacrifices humains. Cette explication répond-elle aux faits? pouvons-nous constater cette marche dans le développement historique des religions sémitiques? nous ne pensons pas que les faits aient pris une allure si régulière ni que l'idée du royaume de Dieu ait eu des origines si sombres. Il faut établir avant tout certaines données positives.

Il est incontestable que le nom de mélék est à l'origine un nom commun; mais il est devenu, plus encore que baal, le nom d'un dieu particulier quoique la physionomie de ce dieu soit difficile à saisir, sans doute parce qu'elle ne fut pas partout la même.

C'est chez les Ammonites que ce dieu a le caractère le plus individuel. La Bible le nomme Milkom (3), ce qui n'est sans doute qu'une

(1) *Himmels- und Weltenbild der Babylonier;* Leipzig, 1901.
(2) *Op. laud.*, p. 62 et *passim.*
(3) מִלְכֹּם avec la mimation, comme dans les noms de l'Arabie du sud; il suffit de sup-

variante phonétique sans importance, qu'elle soit dialectale ou simplement orthographique. Milkom n'est pas seulement un dieu déterminé, c'est le propre dieu national des Ammonites, comme Camos l'est des Moabites, et c'est à ce titre qu'il avait son sanctuaire près de Jérusalem, à droite du mont des Oliviers, non loin, à ce qu'il semble, du village actuel de *Kefr Silwân,* sanctuaire bâti par Salomon pour une de ses femmes étrangères (1). Mais nous ne savons rien de plus sur ce dieu, si ce n'est qu'il avait une idole dans la capitale des Ammonites, portant une couronne d'or pesant un talent, ornée d'une pierre précieuse. Étant le dieu national des Ammonites, il ne recevait pas sans doute chez eux d'attribut spécial; il était le divin dans toute son étendue. Les Édomites participaient-ils à ce culte? La réponse dépend de la lecture du nom de leur roi, devenu tributaire de Sennachérib dans sa troisième campagne. Delitzsch continue à lire ce nom *Malikramu,* avec l'élément divin Malik; mais Hommel avec Pinches lisent *Aï* ou *Ia* et aboutissent à Joram (2). De toute façon il ne s'agirait que d'un cas isolé.

A côté du Milkom ammonite, la Bible connaît un dieu MLK qu'elle réprouve comme une fausse divinité et que pour cela les Massorètes ont ponctué Molék, sur le thème *Bochéth,* objet infâme, et dont les Septante ont fait Moloch. Il faut donc renoncer à cette prononciation factice qui n'a jamais existé dans le langage réel. La vraie prononciation a dû varier suivant le temps. Nous pouvons nous en tenir à celle du nom commun *mélék,* « roi », ou à celle des Phéniciens, *milk,* qui supposent un primitif *malk.*

Toutes les fois que les Massorètes ont mis en relief par une ponctuation spéciale infamante le caractère étranger et illicite de Mélék, il

poser que les Ammonites se servaient d'une écriture semblable sur ce point pour expliquer la transcription hébraïque. Cependant le nom divin ʿAmm étant de plus en plus constaté dans l'Arabie du sud, on insistera peut-être encore sur l'étymologie עם + מלך, « ʿAmm est roi ».

(1) La tradition du texte le distingue nettement de מֹלֶךְ dans II Reg., XXIII, 10 et 13. Il faut donc lire encore מלכם dans I Reg., XI, 7 d'après LXX et les versets 5 et 33. A ces passages il faut joindre, contre l'autorité des Massorètes, II Sam., XII, 30, et I Chr., XX, 2; on prend chez les Ammonites la couronne de Milkom et non « de leur roi » (TM., Vg.). Il faut encore lire מלכם comme un dieu dans Jer., XLIX, 1-3, et dans Amos, I, 15, mais non pas dans V, 26, malgré la tradition des LXX reproduite par s. Étienne (Actes, VII, 43). Quelques-uns (tout récemment NOWACK, *Commentaire*) ajoutent Soph., I, 5, mais à tort. Il faut lire Moloch avec trois *codices* dans Field, מֹלֶךְ au lieu de מַלְכָּם, « leur roi ». Milkom n'est pas en situation, car rien ne fait allusion aux Ammonites. Il ne peut être question d'une forme מלכן dans II Sam., XII, 31; c'est une erreur de copiste pour מִלְּבֵן (*Qré*).

(2) DELITZSCH, *Assyr. Lesestücke,* 4e éd.; HOMMEL, *Altisr. Ueberl.,* p. 113.

s'agit de sacrifices humains et de sacrifices par le feu (1). Il est inouï qu'on ait pu soutenir, et cette opinion est même très répandue (2), que les Israélites, en sacrifiant leurs enfants à Mélék, croyaient de bonne foi les offrir en holocauste à Iahvé. Lorsque Jérémie nomme ce Mélék un baal, il s'exprime assez clairement, et lorsqu'il ajoute en faisant parler Iahvé : « C'est ce que je n'ai pas ordonné et qui n'est pas venu à ma pensée », le sens est simplement que Iahvé s'étonne qu'on offre à un dieu étranger ce qu'il n'a pas voulu pour son propre culte. Les textes du Lévitique ont le même sens. C'était souiller le sanctuaire de Iahvé que d'y offrir des victimes à Mélék. On distinguait aussi bien Iahvé de Mélék que de la Reine des cieux. C'est aussi la situation que vise Sophonie (3), qui, selon nous, fait allusion à Mélék, quoique les Massorètes aient un texte différent. Et plus encore, si c'est possible, les adorateurs de Mélék dont parle Isaïe (4) savaient parfaitement qu'ils se livraient à des pratiques illicites et contraires à la religion nationale. Ici il n'est pas question en apparence de sacrifices humains; on parle seulement des onctions faites à Mélék. Mais le texte est précisément des plus caractéristiques, car les messagers qu'on dépêche à Mélék sont envoyés très bas, jusque dans la tombe. Il est question, dit-on, de nécromancie; nous voyons là plutôt une allusion aux sacrifices humains.

Il est cependant certain que le titre de Roi était volontiers décerné à Iahvé. Les exemples sont trop nombreux pour être cités. Et il se peut que les anciens noms propres où entre l'élément Mélék visent Iahvé comme roi de la nation, dans le sens appellatif, tournant facilement au nom propre. Mais dans Israël on ne peut constater cette évolution. Nous croyons donc qu'il faut s'en tenir à la sage distinction de M. Buchanan Gray (5). Dans les noms anciens, mélék peut toujours être interprété comme un nom commun et il est conforme à l'analogie de s'en tenir là. Au VIIe siècle, lorsque les traces du Mélék étranger sont incontestables, les noms propres reflètent cette situation : mais Nathan-Mélék était un eunuque, probablement d'origine étrangère, et engagé dans les cultes étrangers (II Reg., XXIII, 11) et 'Ebed-Mélék était un Éthiopien (Jer., XXXVIII, 7). Nous ne prétendons pas qu'aucun

(1) Lev., XVIII, 21; XX, 2, 3, 4, 5; II Reg., XXIII, 10; Jer., XXXII, 35; nous avons exclu I Reg., XI, 7, où il faut lire מלכם. Dans Is., XXX, 33, מֶלֶךְ demeure fort douteux. Marti pense avec raison que c'est une glose; en tout cas le mot est en relation avec la fournaise des sacrifices humains. Amos, VII, 13, est étranger au sujet; il s'agit du sanctuaire royal de Béthel.

(2) Par exemple SMEND, p. 273; BENZINGER sur II Reg., XXIII, 10, etc.

(3) Soph., I, 5.

(4) Is., LVII, 9. Nous voyons là le dieu Mélék avec Cheyne, Marti, etc.

(5) *Studies in hebrew proper names*, p. 146 ss.

Israélite de race ne se soit adonné au culte de Mélék, mais nous voyons dans les textes que lorsque ce terme désigne une entité divine distincte, elle fut perçue comme une divinité étrangère et non comme le côté sombre de la personne de Iahvé, idée d'ailleurs étrangement moderne et que les savants devraient se dispenser d'attribuer aux anciens.

Les sacrifices humains étaient considérés par les Hébreux comme un usage des Cananéens; et en effet c'est chez les Cananéens que nous trouvons des traces assez évidentes de la personnalité du dieu qu'ils nommaient *Milk*. La prononciation est déjà révélée dans les lettres d'el-Amarna par la forme *mil-ki*, en deux syllabes; elle se retrouve dans les transcriptions grecques, latines, chypriotes (1) de basse époque.

Parmi les noms théophores d'el-Amarna, quelques-uns admettraient pour Milk le sens appellatif, comme Abi-milki, « mon père est roi ». Mais Milkuru, « Milk est lumière », ʿAbd-Milki, « serviteur de Milk », font de Milk un nom propre (2).

Les noms que nous a transmis l'épigraphie phénicienne laissent la même impression, avec cette particularité, déjà entrevue par MM. Clermont-Ganneau (3) et de Baudissin, que Milk avait un rapport spécial à Byblos. On retrouve le Ourimilk, déjà connu de Sennachérib, dans la célèbre inscription de Iekhawmilk dont il est le père. Adarmilk figure sur une monnaie de Byblos. Mais le nom n'est pas étranger à Tyr où il a pris, comme on sait, la forme de Melqart, « le roi de la ville », et de là il a passé en Chypre et surtout en terre punique (4). Il faut se garder ici d'embrasser une seule explication. Si les Tyriens ont abouti à la forme Melqart, « roi de la cité », le nom avait donc pour eux une valeur appellative, et c'est encore le cas du nom théophore Dommilk, où Dom est un nom propre divin. Il semble même que Milk est une épithète de Baal-Khammôn comme Adôn, « seigneur », dans

(1) Lid. : *mi-li-ki-ja-tho-no-se* = מלכיתן. Le second *i* tient peut-être à la nature du syllabaire chypriote; d'ailleurs dans des cas semblables la voyelle s'ajoute facilement, surtout si le mot est isolé : c'est la voie du *ségolage*.

(2) On trouve Milk-ili ou Il-milki parmi les envahisseurs; Milk-uru et ʿAbd-milki dans des lettres de Byblos; Abi-milki à Tyr, [*a*]*ḫu-ni-milki* dans une lettre de Tyr; ʿAbd-milki, prince de Šasḫini; Ia-milki(?), frère du prince de Byblos. On trouve encore en assyrien avec la forme cananéenne Ilu-milki, éponyme de 836 av. J.-C., Milki-râmu (654), Urumilki et Milkiašapa de Byblos, Abi-milki et Aḫi-milki d'Arwad, Aḫi-milki à Asdoud... Cf. Hommel, *Altisr. Ueberl.*, p. 143 et 219.

(3) *Études...*, I, p. 10.

(4) Parmi les noms cités par Lidzbarski, en tout environ vingt-cinq, où מולך entre comme élément, on trouve à Byblos אדרמולך, ארמולך, יחומולך; à Tyr עזמולך (inscription de Tyr, l. 3. 5) et דעמולך pour דעממולך (Tyr, l. 4); en Chypre אהלמולך, בעלמולך, גרמולך, מלכיתן. Les gemmes ne peuvent être ramenées à une origine certaine. Le reste est punique ou néo-punique et sur ce terrain le même nom revient souvent.

deux inscriptions puniques (1). Ce fait, d'une grande importance, ne fait pas évanouir la personnalité de Milk, mais suggère l'idée d'une sorte de pseudonyme ou de nom de passe qui cache une divinité bien connue, qu'on ne veut pourtant pas désigner trop distinctement.

En tout cas, on rapproche ici Milk de Baal-Khammôn, personnalité non moins mystérieuse. Le même rapprochement se produit sous d'autres formes : Milk-Astarté est El-Khammôn dans l'inscription d'Oumm el-ʿAwâmid (2) et dans celle de Maʿṣoub, à moins qu'on n'interprète El-Khammôn « divinité de Khammôn ». De plus les stèles ou cippes dits de Milk-Baal sont consacrés à Baal-Khammôn, seul ou en compagnie de Tanit (3). Dans un cas Milk-Baal alterne avec Milk-Osiris, qui ne peut être qu'un dieu des morts. La consécration de ces cippes ou stèles à Baal-Khammôn nous conduit à y voir précisément les Khammanim de la Bible, mais nous n'en pouvons rien conclure sur la nature de Milk. Si le khammân de Palmyre était une colonne solaire, cela n'est pas décisif pour d'autres pays, où le culte du soleil n'était pas aussi prépondérant.

La vraie nature de Milk, si étroitement lié à El ou Baal-Khammôn, ce sont peut-être les auteurs classiques qui nous la révéleront. Fréquemment ils ont noté la coutume barbare des Phéniciens et des Carthaginois d'immoler des victimes humaines et spécialement des enfants par le feu.

Il est impossible de ne pas songer au Mélék que les prophètes stigmatisaient pour cette particularité de son culte. Cette conjecture trouve son appui dans le nom de Zeus Meilichos conservé en Grèce. L'épithète signifie « agréable et propice », et certes elle ne convenait guère, car le culte n'allait pas sans tristesse (4). On supposait un euphémisme qui n'était naturellement que l'explication factice d'un nom dont le vrai sens échappait. A propos des sacrifices humains de Patras en Achaïe, Pausanias nous dit que le fleuve s'appelait Ameilichos, « implacable », et devint Meilichos lorsqu'ils eurent cessé. C'est un trait de

(1) Altibouros **2** 1 et Costa **4** 1. Ce dernier texte, Lid., p. 434 : לאדן לבעל חמן מלך אדן.

(2) *CIS.*, nº 8, למלכעשתרת אל חמן cf. *textes*, nº 9.

(3) *CIS.*, **123** (a) 1 : Cippe de מלכבעל consacré à בעלחמן, tandis que le nº **123** (b) est un cippe de מלכאסר ou Milk-Osiris consacré au même (les deux à Malte); nº **147** 1 s. : cippe de מלכבעל consacré à בעלחמן à Sulci (Sardaigne); nº **194** 1 : stèle de מלכבעל consacrée à תנת et à בעלחמן; cette stèle est célèbre parce qu'on a vu dans la figure située dans son fronton une divinité tenant un enfant, symbole des sacrifices humains. Les éditeurs concluent à une fleur et renvoient au nº 1901 de Sainte-Marie qui n'a pas été publié, sans doute comme anépigraphe; nº **380** 1 : stèle de מלכבעל à la mère, la grande,... et au seigneur בעלחמן; enfin Hadrum. **9** 2, Lid., p. 432.

(4) Sch. Luc., p. 43, 204, Jacobitz (dans Höfer, Roscн., *Lex. myth.*, II, col. 2558 ss., auquel nous empruntons les références sur ce sujet) : Διάσια ἑορτὴ Ἀθήνησι οὕτω καλουμένη, ἣν εἰώθεσαν μετὰ στυγνότητός τινος ἐπιτελεῖν θύοντες Διὶ τῷ μειλιχίῳ.

lumière qui n'a pas échappé à Clermont-Ganneau (1). La tristesse du culte du Zeus Meilichos venait donc des sacrifices humains dont on avait gardé le souvenir. Ce Zeus n'était pas le Zeus hellénique; c'était une divinité chtonienne; à Sicyone on l'adorait sous la forme d'une simple pyramide qui rappelle la pierre conique des cultes sémitiques (2). C'est sans doute un baal phénicien et par conséquent Milk (3), exactement comme le Milichus de Silius Italicus (4), ancêtre d'Imilce, né d'un satyre cornu et de la nymphe Myrice.

Dans le Zeus Meilichos nous avons comme une transcription populaire et spontanée du Milk phénicien, remontant à une haute époque. Les auteurs classiques nous offrent une identification plus savante, mais non moins traditionnelle, en nommant Kronos le dieu auquel les Phéniciens et les Carthaginois offraient des sacrifices humains.

Les textes ont été souvent cités : ils sont particulièrement complets dans le bel article *Kronos* de M. Max. Mayer pour le Dictionnaire de Roscher (5). Le Kronos de Philon de Byblos sacrifie son propre fils : ce n'est là que le type divin donné comme explication du rite. L'image de ce Kronos est décrite par Diodore : « Les Carthaginois avaient une statue de Kronos en airain, étendant ses mains la paume en haut et penchées vers la terre, de sorte que l'enfant qu'on y mettait roulait et tombait dans un abîme rempli de feu (6) ». Mayer en conclut avec raison que l'idole n'était pas terminée par le bas ou plutôt se confondait en terre avec une sorte de four.

Quel était originairement ce Kronos? la question est des plus délicates. Mayer songe à la Phrygie, sans rejeter tout à fait l'hypothèse pélasgique. Il est du moins certain qu'il a paru aux Grecs répondre au Baal phénicien auquel on offrait des enfants en sacrifice. Or Kronos était une divinité du monde inférieur, allié aux Titans précipités par Jupiter. Tandis que la royauté de Jupiter est marquée de traits puissants, celle de Kronos n'est plus qu'un souvenir, et cependant le nom de roi lui est annexé comme par une vieille habitude, ou, selon l'ex-

(1) *Le dieu Satrape*, p. 65; Paus., VII, xix, 2.

(2) *Le dieu Satrape, loc. cit.*, Paus., II, ix, 6.

(3) Plutôt que מַלִּיחַ, « marin », avec Baudissin, car le dieu n'a rien de maritime.

(4) *Pun.*, III, 183 s.

(5) II, col. 1501 ss. Sophocle, *Androm.*, p. 122 : νόμος γάρ ἐστι τοῖσι βαρβάροις Κρόνῳ βρότειον ἀρχῆθεν γέρας θυηπολεῖν. Platon, *Minos*, 315 C : ἡμῖν μὲν οὐ νόμος ἐστὶν ἀνθρώπους θύειν ἀλλ' ἀνόσιον, Χαρχηδόνιοι δὲ θύουσιν ὡς ὅσιον ὂν καὶ νόμιμον αὐτοῖς, καὶ ταῦτα ἔνιοι αὐτῶν καὶ τοὺς αὐτῶν υἱεῖς τῷ Κρόνῳ. Clitarque (dans Schol. Plat., *De rep.*, 337 A) : Κλείταρχος δέ φησι τοὺς Φοίνικας τὸν Κρόνον τιμῶντας ἐπάν τινος μεγάλου κατατυχεῖν σπεύδωσιν, εὔχεσθαι καθ' ἑνὸς τῶν παίδων, εἰ παραγένοιντο τῶν ἐπιθυμηθέντων, καθαγίζειν αὐτὸν τῷ θεῷ.

(6) Diodore, XX, 14.

pression de Mayer, d'une façon stéréotypée (1). N'en faut-il pas conclure, contre ce savant lui-même, que ce mot de basileus n'est que l'antique traduction de Milk? Dès lors on s'associera volontiers à ceux des savants pour lesquels Kronos vient de κραίνω, « dominer, régner » (2), et est en somme synonyme de « prince » et de « roi ». Kronos est donc le Milk phénicien. Mais pourquoi l'a-t-on aussi assimilé à El? C'est en particulier le cas pour Philon de Byblos. En même temps ce Kronos-El est le fondateur de Byblos (3). Tout cela se concilie assez bien, si l'on se souvient que Milk est un nom fréquent à Byblos et si cet El peut être un El-Khammôn. Il s'agirait ici, non d'un El primitif dont les Phéniciens auraient perdu le souvenir, mais de El-Khammôn, plus connu des Carthaginois sous le nom de Baal-Khammôn, assimilé par les Romains à Saturne, auquel précisément on offrait des sacrifices humains. Comme M. Clermont-Ganneau l'a reconnu depuis longtemps, « ce Kronos-Moloch n'est autre que ce roi fabuleux de Byblos, Μάλκ(ανδρος), époux de la *reine Astarté,* dont nous parle l'auteur du traité sur Isis et Osiris (4) ».

Nous serions tenté de faire entre Saturne-Kronos-Milk un autre rapprochement qui paraîtra de peu de portée, mais qui est d'autant plus significatif qu'il fait partie non du mythe mais du rite. On a assimilé (5) le Zeus Meilichos au Zeus Sucacios ou des figues, car les figues passaient pour avoir un caractère hautement purificateur. Or les figues faisaient spécialement partie du culte du Saturne africain et nous les retrouvons dans les préparatifs d'une grande fête punique (6). Ces figues sont l'attribut de Saturne comme dieu agricole, et c'est encore, semble-t-il, la meilleure explication de la serpe qu'il tient à la main. Mais peut-on s'étonner qu'un baal cananéen soit par quelque côté un dieu agricole? Cette tradition se retrouve dans le Saturne Balcaranensis, récemment découvert à Bou-Qourneïn, c'est-à-dire un

(1) Art. *Kronos,* col. 1468.

(2) Mayer (col. 1548) reconnaît que cette étymologie prévaut parmi les philologues et cite Hom. : ἐπεκραίαινε Κρονίων, et Soph., *Trach.*, 126 : ὁ πάντα κραίνων βασιλεὺς Κρονίδας.

(3) Philon, II, 14 ss.

(4) *Études...*, I, p. 10. Nous n'hésiterions guère à voir dans ανδρος la traduction grecque de baal, le nom total étant מלכבעל et non Melqart comme on l'a prétendu. Melqart était propre à Tyr.

(5) Töppfer dans Höfer (*Lex. myth.*, v. *Meilichios*).

(6) Il faut comparer les textes suivants : Eusth., *ad Hom. Od.*, p. 1572, 26 : λέγεται δὲ καὶ συκάσιος Ζεὺς παρὰ τοῖς παλαιοῖς, ὁ καθάρσιος· τῇ γὰρ συκῇ ἐχρῶντο φασὶν ἐν καθαρμοῖς... et *Frag. Hist. græc.*, IV, 304 : τὰ γὰρ σῦκα μείλιχα καλεῖσθαι, dans Roscher, v. *Meilichios,* d'une part et Macrobe, I, vii, 25 : *Cyrenenses etiam cum rem divinam ei faciunt ficis recentibus coronantur placentasque mutuo missitant, mellis et fructuum repertorem Saturnum æstimantes;* et *CIS.*, ph. **166**, 5.

Baal Qarnaïm sémitique, représenté la tête couronnée de fruits (1).

Enfin Kronos est par excellence le dieu qui mange ses enfants. Lorsqu'un rite existait, dont il paraissait difficile d'expliquer l'origine et qui devenait lui-même choquant avec le progrès des idées, on l'autorisait de l'exemple du dieu lui-même. Le rôle de Kronos n'est ici qu'une projection mythologique; le dieu qui dévore ses propres enfants est celui auquel on immole des enfants. Le rapprochement est aussi exact qu'on pourrait le souhaiter. Ce qui est beaucoup plus difficile à expliquer, c'est la substitution du bétyle, caillou enveloppé d'une peau de chèvre, qui permit à Rhéa de sauver la vie à Zeus. Ici le dieu enfant indiquerait déjà que nous ne sommes plus sur le terrain sémitique. Il y a fusion. Le bétyle est incontestablement l'aérolithe et la peau de chèvre représente le nuage qui le cache. Mayer l'a montré ingénieusement, mais solidement. En revanche, nous ne pouvons accepter sa théorie d'après laquelle si Kronos avale le bétyle, ce n'est que la présupposition requise pour qu'il puisse le rendre : Kronos deviendrait ainsi une sorte de dieu du ciel qui renfermerait les germes des êtres, que la Théogonie aurait changés en dieux, ses enfants. C'est confondre Kronos avec son père Ouranos. D'après Philon de Byblos, c'est Ouranos qui a inventé les bétyles et Kronos n'est que le frère de Baetylos (2). Il faut absolument reconnaître, pour être logique, que les bétyles viennent d'un dieu du ciel, mais ce dieu du ciel ne peut être Kronos. Voici ce qui a pu se produire.

Le baal phénicien était souvent représenté sous la forme d'une pierre conique. Très souvent il s'agissait de Baal-Chamaïm, dont le culte était si répandu et qui devait naturellement être assimilé à Zeus. On prit donc l'habitude de voir Zeus sous ce symbole, difficile à expliquer. Lorsque la mythologie eut groupé dans une même histoire Kronos et Zeus, il devint très naturel d'inventer la petite légende : Kronos, au lieu de manger Zeus, avait avalé un caillou. C'est ainsi que le Zeus Casios, certainement sémitique, et représenté sur les monnaies de Séleucie comme une pierre pointue, est aussi un enfant allaité par une bête sur les monnaies des colonies corinthiennes (3). De là aussi la confusion, que nous cherchons à élucider ailleurs, entre les bétyles ou pierres de foudre et les pierres coniques consacrées à plusieurs divinités, masculines et féminines.

Nous pouvons conclure de ces divers traits que Kronos est bien Milk; il faudrait maintenant rechercher son origine propre et re-

(1) Mayer, *loc. laud.*, col. 1500.
(2) Philon, II, 14 et 19.
(3) Mayer, *loc. laud.*, col. 1525.

constituer ses traits. C'est une divinité du monde inférieur, exigeante, distincte du Baal céleste (1). Cependant il faut tenir compte du caractère propre des religions sémitiques. Quelle que fût la nature spéciale du baal adopté par une cité, en devenant son dieu, il avait juridiction sur tous ses habitants et en même temps sur tout le domaine des choses qu'on implorait de la divinité.

Nous ne citons les Araméens que subsidiairement : les noms de Malak-Bel et de Malak-El semblent confirmer les rapprochements que nous avons faits.

Chez les Babyloniens, nous trouvons le dieu Malik ; il correspond incontestablement à Milk pour la forme extérieure du mot. Nous savons par l'obélisque de Manichtousou qu'il est connu dès les temps les plus reculés (2). Il est en relation avec le dieu soleil, Chamach. La femme de ce dernier se nomme Malkatou. De plus, Malik est devenu le serviteur, disons le cocher du dieu du soleil (3). Ces destinées ne sont guère brillantes; c'est peu, à côté du sombre empire du Milk phénicien. Mais puisque Milk n'est souvent qu'un nom commun, ne pouvons-nous pas chercher quelle personnalité répondrait le mieux à celui qu'on a désigné sous ce pseudonyme? Nous n'hésitons pas à nommer Nergal. C'est la figure la plus sinistre du panthéon babylonien. Il est le dieu de la peste, de la destruction, du monde des enfers et enfin il est assimilé par Winckler (4) et Hommel (5) à la planète Saturne. Pour les mêmes savants, c'est aussi le soleil d'hiver, un soleil qui n'avait pas d'avenir, et ainsi Nergal se soude bien à Malik. Hommel en fait aussi un dieu de l'agriculture, ce qui compléterait encore le type de Saturne (6)! Dans la légende, Nergal n'était pas le premier souverain du royaume des morts; ce domaine appartenait à une déesse, Allatu ou Érechkigal, et c'est par un mariage où la déesse se résout par nécessité que Nergal est devenu roi des ombres (7). Il est vrai qu'il était déjà qualifié pour peupler ce royaume, ayant amené avec lui les démons de la maladie et surtout de la fièvre (8). Les noms de Nergal et

(1) Ajoutons que Milkat, sa parèdre féminine, semble être aussi une déesse des enfers; dans l'unique *tabella devotionis* qui existe en langue sémitique elle est invoquée après *Allat;* or Allatu était le nom sémitique de la déesse des enfers Erechkigal (cf. Cl.-Ganneau, *Recueil...*, III, p. 304 ss.; IV, p. 87 ss. Lid., *Ephemeris...*, I, p. 26 s.).

(2) Le nom propre *Ma-lik-napištu-irba* (A **11** 3), Scheil, *Textes élam.-sémitiques*, t. I.

(3) II R., pl. 60.

(4) *Die Weltanschauung des alten Orients*, p. 237.

(5) *Altisrael. Ueberl.*, p. 64 s. Cependant Jastrow et encore Jensen très récemment (*KB.*, VI, 390) s'en tiennent à Nergal-Mars.

(6) *Loc. laud.*, p. 63.

(7) C'est le sujet du poème Nerigal et Erechkigal, trouvé à el-Amarna (*KB.*, VI, p. 74 ss.).

(8) Parmi eux *Bil-ub(p)ri* ou *Bil-arri*. En supposant la dernière lecture, Jensen (*KB.*,

d'Érechkigal ne sonnent pas de même par un pur hasard. Nergal, que nous avons qualifié de nom propre, n'est en somme que « le seigneur du tombeau », *urugallu*.

En rapprochant Nergal de Kronos-Saturne nous ne prétendons pas suggérer une identité absolue. Nous pensons seulement que si Malik ne s'est pas développé chez les Babyloniens, c'est précisément à cause de l'importance prise par Nergal, dieu spécial de Kutha, qui répondait au même concept (1). La distinction existait chez les Sémites, comme le prouve un passage de la Bible dont la précision doit être d'autant plus reconnue qu'il fait très exactement Nergal dieu de Kutha (II Reg., XVII, 31). A côté de lui il place Adarmélék et ʿAnammélék, dieux de ceux de Sepharwaïm qui leur brûlaient leurs enfants. Quoique Adarmélék et ʿAnammélék n'aient pas été suffisamment identifiés avec des divinités babyloniennes et en admettant même que le second nom soit de trop (2), il demeure très frappant que nous retrouvions ici le Milk avec ses sacrifices d'enfants par le feu. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de Syriens plutôt que des Babyloniens de Sippar (3), d'autant que le nom Adarmilk s'est trouvé sur une monnaie phénicienne de Byblos (4).

Dans le système de ceux qui identifient la planète Saturne avec le dieu NIN-IB, lu Adar par F. Delitzsch, on pourrait faire ici un rapprochement intéressant (5).

Pourquoi Milk avait-il le triste privilège des sacrifices humains? Il nous semble que tout s'explique si on admet qu'il est le roi du monde infernal, dont les qualités sont nécessairement très sinistres puisqu'il est censé peupler lui-même son empire par la maladie, surtout la fièvre, la peste, la famine et la guerre. Le dieu qu'on invoque et qu'on prétend apaiser dans les grandes calamités, doit être précisément celui

VI, 391) compare *arîru*, « brûlant », donc « Seigneur de chaleur brûlante »; si on lit *upru* ou *ubru*, Jensen arrive à l'idée de « Seigneur du bûcher ». Dans les deux cas, n'est-ce pas l'idée de בעל חמן?

(1) Il est très à noter que d'après V Rawl., 46, Nergal est *charrapu*, c'est-à-dire « brûleur » au pays de Canaan; dans IV R., 54 *a*, il est « Gibil à la bouche brûlante ».

(2) Les Septante de Lagarde ont seulement Αδραμελεχ.

(3) Cf. *Sippar-Sépharwaïm* (*RB*. 1895, p. 203), où le P. Scheil montre que les Babyloniens avaient deux Sippar, l'une consacrée à Chamach, l'autre à Anounit, qui ne doivent pas être confondues avec ספרוים. Voir aussi : *Une saison de fouilles à Sippar*, p. 70 (Mém. de l'Inst. franç. d'arch. or..., fasc. 1).

(4) Sur le nom du fils de Sennachérib אדרמלך, cf. Scheil, *RB*. 1897, p. 207.

(5) M. de Baudissin, tout en rejetant le rapprochement entre Milk et Nergal, ajoute que M. P. Jensen croit posséder tout un matériel pour prouver que le Mélék cananéen est un dieu du monde souterrain. Nous serions très heureux de connaître ces faits, qui cadreraient si bien avec notre thèse.

qui les cause. Or les grands malheurs publics étaient les occasions et sans doute la raison des sacrifices humains (1). Qu'on se rappelle que Kronos était une divinité chtonienne! Dans le sacrifice on se propose toujours plus ou moins de faire parvenir la victime au séjour du dieu. La fumée de l'holocauste est respirée par les dieux du ciel avec satisfaction. Dans d'autres cas on offre un repas à leurs statues. Ici on fait pénétrer les malheureux enfants dans les entrailles de la terre en les livrant à l'idole qui les laisse tomber dans le feu. Les victimes humaines immolées à Zamolxis, le dieu des Scythes, étaient jetées en l'air pour lui être envoyées comme messagers (2). Ici elles sont dépêchées directement dans le royaume des morts. Le texte d'Isaïe que nous avons cité devient dans cette théorie d'une justesse frappante. Ce sont des messagers, adressés à Mélék, qui descendent dans le Chéol (Is., LVII, 9). Il semble d'ailleurs qu'un usage aussi cruel et aussi contraire à la nature que l'immolation par les pères de leurs propres enfants ne soit pas né seulement de l'idée monarchique du pouvoir absolu du dieu. Il a fallu qu'on conçut d'abord l'idée d'un dieu cruel, d'un roi dont le royaume se recrutait par la mort et qui ne lâchait prise que lorsque des victimes de choix lui étaient offertes, jeunes encore et par conséquent avant le temps normal de leur décès. Nous ne prétendons pas donner ici une explication adéquate de tous les sacrifices humains; chez les Sémites dont le culte était à certains égards si sévère, il semble que les idées ont suivi cette voie. L'exemple de Nergal prouve que le dieu des enfers pouvait être le dieu d'une cité particulière. D'autre part, l'idée des sacrifices humains une fois admise comme ressource suprême, ils ont pu être offerts au dieu du peuple sans qu'il eût à l'origine un caractère infernal. Que les sacrifices humains aient eu pour point de départ le culte des morts, c'est ce qu'admettent sans difficulté d'illustres anthropologues. Il fallait donner aux défunts des compagnons et des serviteurs. Mais nous ne pouvons traiter ici tout ce sujet.

Nous avons reconnu dans Milk un dieu spécial et sinistre; ce nom n'a pas eu partout le même sens. A l'origine il ne disait rien de cruel et marquait seulement qu'on attribuait au divin les attributs de la royauté. C'est encore un cas où les idées n'ont pas suivi la voie d'évolution progressive dont on veut faire la loi de l'histoire religieuse de l'humanité.

(1) Φοίνικες ἐν ταῖς μεγάλαις συμφοραῖς ἢ πολέμων, ἢ αὐχμῶν ἢ λοιμῶν ἔθυσαν τῶν φιλτάτων τινὰ ἐπιψηφίσαντες Κρόνῳ (PORPHYR., *De abs.*, II, 56).

(2) *Fragm. Hist. græc.*, I, 69 (*Hellanicus*); d'après la rédaction évhéméristé, Zamolxis aurait habité sous terre; cf. HÉROD., IV, 94, pour l'envoi des victimes.

§ 4. — DIEU, PÈRE OU PARENT. — LE TOTÉMISME.

Chez les Sémites, Dieu est un parent, surtout un père. Tout le monde reconnaît ce point, mais l'interprétation en est absolument différente, selon qu'on l'entend d'une filiation naturelle ou métaphorique. Nous commençons par les faits qui sont nécessairement la base de toute appréciation ultérieure.

W. R. Smith en a recueilli quelques-uns. Le peuple de Moab, ce sont les fils et les filles de Camos (Num., XXI, 29); les infidèles disaient au bois, c'est-à-dire aux idoles : Tu es mon père, et à la pierre : Tu m'as engendré (Jer., II, 27; cf. Mal., II, 11). Le savant anglais a cru aussi reconnaître des noms divins dans les tables généalogiques de la Genèse; le fait est du moins certain pour Qaïnan (Gen., V, 9) qu'on a trouvé dans les inscriptions himyarites (1). Mais cela n'a guère d'importance pour notre question.

Ce qui est ici le plus caractéristique, ce sont les noms propres, cet indice révélateur et dénué d'artifice des opinions populaires. Partout nous voyons l'enfant considéré comme le fils ou le parent d'un dieu.

Chez les Babyloniens on peut relever des noms comme *Apil-Sin,* fils de Sin; *Bur-Adad,* rejeton d'Hadad; *Pir'i-Aï,* issu d'Aï; *Mâr-Ichtar,* fils d'Ichtar; *Apil-ili-šu,* fils de son dieu, nom qu'Hommel (2), auquel nous empruntons ces exemples, a rapproché de la formule des incantations où le patient est qualifié de fils de son dieu spécial.

Chez les Hébreux ce ne sont pas seulement des noms comme Abiyah, « Iahvé est père », ou Akhiyah, « Iahvé est frère » etc., ce sont encore des noms où les termes de *père,* de *frère,* d'*oncle* ou de *parent* remplacent un nom divin comme une sorte de synonymes usuels que chacun reconnaissait. Fr. Delitzsch (3) a cru ce dernier usage inadmissible au point de vue de l'histoire des religions, mais il semble définitivement prouvé par les inscriptions sabéennes. Hommel a montré que toute une série de verbes étaient usités dans les noms propres tantôt avec *ili,* « mon dieu », tantôt avec « mon père, mon frère, mon oncle »; le premier élément, le nom divin, est donc interchangeable, et la présence d'Amm, « oncle paternel », comme nom divin dans les inscriptions du Qatabân est un argument de plus (4). Les verbes employés indiquent eux-mêmes une action divine plutôt qu'humaine. Dans le nom

(1) *CIS.,* pars IV, p. 20.
(2) *Altisr. Ueberl.,* p. 73.
(3) *Prolegomena,* p. 202, notes.
(4) *Altisr. Ueberl.,* p. 81 ss. et *Aufsätze...,* p. 156.

Iliyada'a, « mon dieu sait », il s'agit sans doute de relever la science divine ; des noms comme Abiyada'a, « mon père sait », 'Ammiyada'a, « mon oncle paternel sait », ne peuvent être que des subrogations pour accentuer les rapports de famille avec la divinité.

Parmi les Araméens, si Ben-Hadad n'est pas absolument décisif (1), Bar-Rekoub de Sindjirli ne souffre pas de réplique : Rekoub est dans les inscriptions le nom d'un être divin et le père de Bar-Rekoub se nommait Panammou. Le même rapport de filiation n'est pas moins clair dans Bar-Nébo, « fils de Nébo », et Bar-Athé, « fils de Athé ».

Entre les noms phéniciens le choix est difficile à faire. Nous ne voudrions pas insister sur Em-Echmoun (2) ni même sur Em-Astarté; mais Ab-Baal, Bath-Baal, Akhath-Milkat semblent bien signifier Baal est père, fille de Baal, Milkat est sœur, comme Akhath-Mélék et Akhath-Melqart sœur de Mélék ou de Melqart (3).

Tels sont les faits. Les avis se partagent quant à l'interprétation. Pour W. R. Smith, Cheyne, Gray, Winckler, il s'agit d'une parenté naturelle, d'une alliance par le sang. Parmi ces savants eux-mêmes deux opinions très opposées se sont produites. Winckler explique la parenté d'une lignée humaine : les dieux sont ici les ancêtres; Abiyah ne signifie pas « mon père est Iahou », mais Ab, la génération des anciens pères divinisée, est Iahou, c'est-à-dire dieu (4).

(1) Il est interprété « Hadad a bâti », בנה, et non בן, « fils », *CIS.*, ar., p. 186.

(2) Ph. **881** 3 s. Echmoun est un nom masculin; on ne peut donc pas dire « Echmoun est mère » ; les noms commençant par אמות, « servante », étant très nombreux, il est probable que nous avons ici une contraction, le sens étant « Servante d'Echmoun », car on ne peut songer à donner à une femme le titre de « Mère d'Echmoun ». Em-Astarté, « Astarté est mère », est au contraire vraisemblable, mais un peu mis en suspicion par le cas précédent.

(3) Nous ne pouvons donner ici un traité complet des noms propres. On peut consulter Buchanan Gray, *Studies in hebrew proper names* (London, Black, 1896) et son article dans le Diction. de Hastings. Ce savant rejette avec raison l'opinion qui traduit Abiyah « père de Iahvé » ; c'est absurde au point de vue religieux et אבבעל, ph. **378** 2, est un nom de femme! Pour cette dernière raison les noms composés avec אב, אח, עם, דוד, חם étant parfois des noms féminins, ne doivent pas être censés nécessairement dans un rapport d'état construit. Gray excepte אחאב, mais sans preuve décisive; il faut maintenir une certaine latitude à cause d'exemples comme *akh-šéri*, « frère de l'aurore ». Nous sommes donc tout prêt à concéder à Cheyne (art. Abi, *Encycl. bibl.*) que souvent ces noms forment une phrase, à la différence de בן ou בת qui sont à l'état construit. Quant à la question subsidiaire de savoir si dans cette petite phrase le י qui paraît souvent est un suffixe de la première personne ou un reste d'ancienne déclinaison, il faut répondre que cela dépend des cas. Le suffixe est prouvé dans des cas comme *Ili*, « mon dieu » ; *Nergal-reṣu'â*, « Nergal est mon auxiliaire ». Le iod *compaginis* peut seul expliquer עבדיאל, « serviteur de El », car on ne saurait dire « El est mon serviteur » ! D'ailleurs ce י est quelquefois ו, cf. אבוגיל, I Sam., xxv, 18 (*kethib*), et *Azdrubal Annobalis filius* (Clerm.-Gan., *Recueil...*, III, p. 142 ss.).

(4) *Altorient. Forsch.*, II, p. 84 ss. Cf. *Gesch. Isr.*, II, p. 25 s. Les mots *ab*, *'amm*, *akh*, ne sont pas les désignations de la parenté, mais des divinités, de sorte que les noms où ils entrent sont doublement théophores.

On peut se demander si ce savant n'a pas bientôt après modifié cette opinion en insistant sur le caractère astral de la religion babylonienne, les astres n'étant d'ailleurs que la manifestation du divin. Alors Père, Frère, etc. s'entendent seulement de la famille divine, dans le même sens que Père Zeus, Mère Héra, etc. (1). Aucun des deux modes ne rend compte des faits. Le titre de père et de frère, étant purement honorifique, a pu être appliqué aux dieux soit dans leurs rapports mutuels, soit comme parents de l'humanité ; mais le titre de fils ne peut être appliqué à un dieu majeur ni celui de mère à Echmoun, dieu masculin.

L'école anglaise dont nous avons cité quelques représentants prend son recours dans le totémisme. C'est dans ce système religieux en effet que les rapports de famille entre l'homme et les êtres divins sont le plus accentués.

Il est certain que si le totémisme était la forme primitive des rapports du Sémite avec Dieu, c'est aussi le totémisme qui fournirait la clef de toutes ses institutions religieuses. De fait, une vogue vraiment extraordinaire a répandu partout cette idée. Nous ne pouvons donc nous soustraire à l'examen de cette opinion. Nous voudrions cependant nous restreindre, d'autant que les prétendues preuves alléguées se retrouveront plus tard, lorsqu'il sera question des aliments purs et impurs et surtout des sacrifices.

Il faut d'abord poser des idées claires. Le totémisme est la religion du clan, c'est-à-dire de ce groupe de la tribu où tout le monde porte le même nom et se réclame d'un seul ancêtre. Or, d'après W. R. Smith lui-même, d'après M. Marillier dont nous citons ici le texte, pour qu'un clan soit totémique il faut (2) : « 1° qu'il porte le nom d'une plante ou d'un animal ; 2° que ses membres fassent remonter leur origine à cet animal ou à cette plante et se considèrent comme étant de sa lignée ; 3° qu'ils attribuent aux animaux ou aux plantes de l'espèce à laquelle

(1) *Himmels- und Weltenbild*, p. 22.

(2) W. R. Smith, *Kinship*, p. 187. Il nous a été impossible de nous procurer cet ouvrage fondamental. Nous renverrons souvent à trois articles publiés par M. Marillier dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. XXXVI, n° 2 et n°s suivants. Ces articles peuvent être considérés comme une excellente réfutation de la théorie exposée surtout par F. B. Jevons, *An Introduction to the history of Religion* (Londres, 1896), et qui fait du totémisme le point de départ de l'évolution religieuse de toute l'humanité. M. Marillier montre que la plupart des usages allégués sont susceptibles d'une autre interprétation et que le totémisme, lié à un état social très particulier, est plutôt le terme d'une évolution religieuse et n'a pas les conditions nécessaires pour servir en quelque sorte de principe premier et de source générale. Depuis que le présent chapitre a été écrit, le totémisme, relativement à Israël, a été combattu par le R. P. Zapletal : *Der Totemismus und die Religion Israels* (Freiburg, Schweiz, 1901).

ils se rattachent par des liens de filiation un caractère sacré, qui les peut conduire à les regarder comme des dieux, mais qui, en tout cas, les leur fait traiter avec vénération et n'en user point pour leur alimentation de chaque jour » (p. 248). En fait d'ailleurs le totémisme est joint au matriarcat, c'est-à-dire non point à un système où les femmes gouvernent, — les malheureuses créatures ne sont presque nulle part aussi maltraitées, — mais où la filiation par les femmes est considérée comme la seule parenté reconnue. La conséquence d'un pareil système où l'union avec des parentes est absolument prohibée est l'exogamie, ou la loi qui oblige le jeune homme à sortir de son clan pour chercher une épouse dans un autre clan que celui de sa mère.

Tel est l'ensemble des faits qui constituent la situation totémique et il n'est pas d'efforts que n'aient tentés certains savants pour trouver dans Israël sinon cet état social, au moins d'obscures survivances de cet état.

W. R. Smith déclare en effet qu'il serait absurde de chercher le totémisme pur et simple parmi des peuples qui n'émergent à l'histoire que dans un état relativement très supérieur (1). Tout ce qu'on peut exiger, ce sont des traces d'association entre certaines espèces d'animaux d'une part et certaines communautés religieuses et leurs dieux d'autre part. La réflexion est très juste. Mais comment saura-t-on qu'il s'agit de survivances plutôt que de certains instincts généraux qui se sont arrêtés sur la voie où d'autres peuples sont allés jusqu'au totémisme?

Ce qui caractérise la survivance, c'est le respect accordé à l'usage comme religieux, tandis que l'ensemble des idées le ferait considérer comme barbare en dehors de la religion. Or nous ne trouvons point ce caractère aux faits allégués. Ils pourraient à la rigueur être des vestiges du totémisme, mais ils peuvent s'expliquer de beaucoup d'autres manières.

L'exogamie, complément ordinaire de l'état totémique, n'existe pas chez les Sémites; parfois, il est vrai, l'épouse reste dans sa propre famille : ainsi la femme de Samson, la concubine de Gédéon qui fut mère d'Abimélék. Mais ces mariages clandestins, très heureusement comparés par W. R. Smith avec un certain type de mariage arabe, ne sont pas inconciliables avec la polygamie, qui est tout juste l'opposé du matriarcat. Le même fait a été constaté chez des nègres dont on ne voit pas qu'ils soient totémistes (2). Il peut s'expliquer soit par le désir

(1) *Rel... Sem.*, p. 444.
(2) *Archives des Missions...*, VIII, 392, à la Guyane française.

d'éviter les querelles entre les épouses, soit par la répugnance de la famille ou du clan à admettre l'épousée, soit par ce que de telles unions peuvent avoir en particulier de contraire aux convenances sociales.

C'est plutôt, au moins dans le cas de Samson, probablement dans celui d'Abimélék, l'exogamie qui est réprouvée par les usages.

La parenté par les femmes est tout ce qu'il y a de plus opposé au génie sémitique. Le parent par excellence, c'est l'oncle paternel, le frère du père, dont le nom revient si souvent dans les noms propres arabes (1). C'est le même mot qui en hébreu désigne le peuple, la tribu, les gens de même race, et ici nous sommes amenés par l'étymologie aux premières origines de la langue. On suppose une révolution radicale plutôt qu'une évolution, et on la place dans les temps préhistoriques... Nous ne pouvons raisonner sur ces bases.

Il est vrai que des personnes, des clans et des lieux portent des noms d'animaux. Gray a même constaté pour la Bible qu'ici la proportion des clans et des lieux était plus forte que celle des autres catégories de noms propres. Il voit là un appui pour le totémisme. On ne peut en effet expliquer ces noms que par le totémisme ou par le sentiment de la nature qui donne aux personnes les noms d'animaux gracieux ou redoutables. Mais cette dernière explication, selon Gray, est peu probable quand il s'agit de clans. La liste de Gray ne laisse pas que d'impressionner : trente-trois noms de lieux, trente-quatre de clans, surtout dans le sud, trente-trois d'individus. On a essayé, non sans succès, de la réduire (2).

Les noms de clans sont censés la racine des noms de lieux ; or ce point est du moins très contestable.

Des noms comme Beth-hogla (lieu où il y a des perdrix), Beth-lebaoth (lieu où il y a des lions), Beth-Dagon (temple de Dagon) s'expliquent le plus naturellement du monde. Mais nous ne prétendons pas du tout nier que des clans aient porté des noms d'animaux, et le fait devait naturellement se rencontrer de préférence au sud, où les tribus ont mieux conservé le caractère nomade. La question n'est pas là. Et le sentiment de la nature, qu'on veut éliminer, s'il ne doit pas entrer en scène précisément comme poétique, est à la base même du totémisme, car le totémisme suppose que l'homme a constaté chez l'animal un certain caractère et une certaine supériorité. La question est plutôt de savoir si les clans qui avaient des noms d'animaux se considéraient comme leurs

(1) Je ne puis m'expliquer comment Winckler a conclu précisément le contraire, en se fondant sur le même fait, *Altor. Forsch.*, II, p. 84. Pour lui עם signifie le frère de la mère!

(2) Cf. Nöldeke, *ZDMG.*, XL, pp. 155 ss., et la discussion très soignée du R. P. Zapletal.

parents et rendaient à l'espèce cette vénération affectueuse qui convient au totem. « Or, dit M. Marillier, la plupart de ces tribus (arabes) portaient des noms d'animaux sauvages, la gazelle, le vautour, la panthère, le lion, le serpent, etc., et cependant Robertson Smith ne rapporte aucun exemple de sacrifice rituel et de repas sacramentaire où un fauve, un oiseau de proie, un serpent, une bête quelconque du désert, fût rituellement immolée et mangée (1). » C'est peut-être se montrer trop exigeant, car enfin les sacrifices rituels du totem ne se retrouvent guère même dans le champ du totémisme. D'autre part les trois ou quatre exemples de W. R. Smith sont bien maigres : si quelques tribus considèrent certains animaux comme des parents, ce ne sont jamais des tribus portant le même nom (2). Il est donc vraisemblable que si des clans comme des individus ont porté des noms d'animaux, ce n'était pas qu'ils se crussent de même race; ou bien on prétendait rivaliser avec certains animaux, ou bien s'assimiler leurs qualités, ou même on leur reconnaissait des forces surnaturelles.

Fût-on allé jusqu'au culte des animaux, — et ce culte de l'animal vivant n'a pas laissé assez de traces chez les Sémites pour qu'on puisse en faire un des traits de leur religion, — nous serions encore loin du totémisme. Il est vrai que pour les tenants de ce système tout culte des bêtes vient de là, et l'Égypte est par conséquent la terre bénie des totems. Mais des savants aussi indépendants et aussi versés dans les choses égyptiennes que l'est M. Maspero ont pu parler du culte des animaux en Égypte sans s'arrêter à cette explication (3). Nous ne prétendons pas non plus que ce culte a été symbolique dès le début; la crainte dans les commencements, et le symbolisme au terme, expliquent suffisamment comment cette étrange aberration a pu naître et se conserver dans une époque de culture. A plus forte raison ne faut-il pas se presser d'expliquer par le totémisme la consécration de certains

(1) *Loc. laud.*, p. 248.

(2) *Rel... Sem.*, p. 444. Le seul fait caractéristique est celui des B. Harîth, tribu du sud de l'Arabie. D'après Ibn al-Moyâwir, quand ils rencontrent une gazelle morte ils l'ensevelissent et la pleurent pendant sept jours. Mais qu'eussent-ils fait d'une gazelle vivante?

(3) *Histoire...*, p. 103 s. : « On conçoit aisément que le voisinage d'un marais ou d'un rapide encombré de rochers ait suggéré aux habitants du Fayoum ou d'Ombos la pensée que le crocodile était le dieu suprême. Les crocodiles se multipliaient si fort en ces parages qu'ils y constituaient un danger sérieux; ils s'y montraient les maîtres qu'on apaisait seulement à force de sacrifices et de prières. Quand la réflexion succéda à la terreur instinctive et qu'on prétendit indiquer l'origine des cultes, la nature même de l'animal sembla expliquer la vénération dont on l'entourait. Le crocodile est amphibie. Si Sobkou est un crocodile, c'est qu'avant la création le dieu souverain plongeait inconscient dans l'eau ténébreuse; il en sortit pour ordonner le monde, comme le crocodile sort du fleuve afin de déposer des œufs sur la rive. »

animaux à certains dieux (1). Le poisson était voué à la déesse syrienne, parce qu'elle était elle-même une déesse-poisson : nous le reconnaissons sans ambages. Mais il ne s'agit ici ni d'une espèce spéciale de poissons, ni d'un clan particulier. Et en somme, la déesse-poisson comme le dieu-poisson sont à l'origine le dieu et la déesse des eaux (2).

Nous devions faire ces circuits pour résoudre la question posée : comment expliquer les noms qui font du dieu un parent, un père, et même un frère? On allègue que ces noms, étant primitifs, doivent être expliqués d'après les idées primitives. Fort bien, mais si rien ne prouve que les anciens Sémites crussent à une parenté physique avec leurs dieux, parenté qui ne pourrait résulter en fait que du totémisme, nous ne pouvons pas, sans pétition de principe, affirmer la parenté physique d'après ces seuls noms, pour peu qu'ils supportent une explication différente. Or cette explication existe, c'est le sens métaphorique, parfaitement en harmonie avec le génie sémitique. Lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il est fils de vaillance, l'expression est métaphorique. Les noms propres eux-mêmes le prouvent : « fils de la nouvelle lune » (3) est sans doute le nom d'un enfant né le premier du mois; « père de la rosée » (4), « frère de l'aurore » (5) sont d'autres métaphores. Il est vrai que la métaphore, étant une comparaison, suppose un sens littéral antérieur, fondement de la comparaison, mais il n'est pas requis que toute expression métaphorique ait d'abord été

(1) M. de Baudissin (*ZDMG*. 1903, p. 823) pense que l'association de certaines divinités avec des bêtes déterminées suppose qu'on se figurait la divinité plus ou moins semblable (*nach der Analogie*) à ces bêtes. — C'est dans le plus ou moins de cette analogie que gît tout le problème. D'après B. les animaux ainsi consacrés par les Sémites occidentaux sont le lion, le taureau, le poisson, la colombe, probablement le serpent, peut-être le vautour. Les deux premiers animaux peuvent très facilement être pris comme des symboles de force, les deux autres comme de fécondité; ce sont des attributs très généraux qui ne supposent pas du tout que la divinité ait une nature léonine, colombine, etc., et en définitive, la conclusion sera toujours mesurée par l'idée qu'on se fait de la religion des anciens hommes. Il est clair du moins que les Sémites sont allés beaucoup moins loin que les Égyptiens dans cette voie.

(2) Il faut parfois user de distinctions subtiles. Dans le totémisme l'union du clan et de l'animal est censée congénitale; du moins elle est le fait de tous à partir de l'initiation. Dans d'autres cas il semble que seuls les ministres du dieu s'assimilent à lui, par conséquent d'une façon artificielle. « A l'origine, les hommes spécialement consacrés au culte d'un dieu sont comme assimilés à ce dieu lui-même; nous en avons d'assez nombreux exemples là où la divinité est conçue sous les traits d'un animal, cheval, ours, taureau, et où les serviteurs s'appellent ἵπποι, πῶλοι, ἄρκτοι, ταῦροι, etc. » (Salomon Reinach, *Bull. arch.*, 1894, p. 424). Ce serait une confusion que d'alléguer ces faits en faveur du totémisme.

(3) Ph. 47 בן חדש, Νουμήνιος.

(4) אביטל; dans Jér., III, 4, אב est le mari comme protecteur.

(5) *Akh-šêrû;* chez les Nabatéens le frère du roi est le premier ministre. Les noms indiquant la parenté ont donc une pente spéciale au sens métaphorique.

prise dans le sens littéral. D'après le Rév. Cheyne, Akhiyah (1), « Iah est frère », Akhinoam, « le frère est amabilité » etc., signifiaient bien pour les Hébreux que Iahvé était un protecteur, sens métaphorique, mais leur sens primitif venait d'une tribu où se pratiquait la polyandrie; dans ce cas l'unique relation de parenté est la fraternité, et Iahvé entrait donc dans ce régime. Pour cela il faut admettre que ces noms sont plus anciens que ceux formés avec *Ab*, « père », *'Am*, « oncle paternel »; que la polyandrie a été générale chez les Sémites, etc. Tandis qu'il nous suffit de supposer qu'on a comparé dès lors les relations avec Dieu comme semblables à celles qui existent entre parents (2). La question doit en définitive être tranchée par les idées générales que nous reconnaissons aux Sémites sur la divinité. Si ces idées tendent à considérer le divin comme distinct d'eux et comme ayant une supériorité native, et tout ce que nous avons dit jusqu'à présent le prouve clairement, il faut nécessairement conclure à une métaphore instinctive. Elle sera aussi primitive qu'on voudra la supposer. Pour le clan tout le monde est partagé en ennemis ou en amis, ou plutôt, car cela revient au même, en parents et en étrangers. Dans ce sens le dieu de la tribu fait évidemment partie de la parenté. On voit qu'ici nous nous rapprochons de l'école anthropologique. Sans prétendre trancher absolument la question des origines, nous croyons qu'il faut distinguer, dans le matériel des noms propres, selon les états sociaux. On peut en effet se demander si le rapport exprimé entre dieu et l'homme va de Dieu à l'individu ou au clan. Les noms propres babyloniens disent clairement une religion individualiste : *Ilušu-abišu*, « son dieu est son père », *Ilušu-ibnišu*, « son dieu l'a formé », sont certains dans ce sens. Les textes magiques montrent que chaque individu a son dieu et sa déesse qui est le dieu et la déesse de l'homme. Et les noms sabéens allégués par Hommel ne peuvent pas avoir d'autre explication. D'autre part, W. R. Smith a justement insisté sur les rapports étroits qui existent chez les Sémites entre la tribu et son dieu. Il est assuré d'avance que plus les liens du clan l'emportent sur ceux de la famille, plus la notion générale du même sang remplace celle de la parenté bien définie, et plus les rapports avec le dieu seront le fait de tous avant d'être celui des particuliers. Lorsque les Sémites se présentent à l'horizon, ils sont déjà distingués en sociétés urbaines ou en grandes monarchies et en clans nomades. Dans ces deux formes sociales les idées sur la parenté sont tout autres, donc aussi les idées de

(1) *Encycl. bibl.*, col. 11.

(2) Fr. Delitzsch (*Proleg.*, p. 201, note) dit très bien que l'enfant est ainsi dénommé comme appartenant à une famille qui a en Dieu sa source, son origine, son protecteur.

parenté avec le dieu. Au sein d'un polythéisme compliqué, à supposer même qu'un dieu eût prévalu, comme Mardouk à Babylone, chacun pouvait cependant se lier à un dieu de son choix par une dévotion particulière, même chacun avait son dieu particulier. Dans les petites tribus ou les petits peuples qui pratiquaient presque la monolâtrie, le dieu était le dieu de tout le monde, le père de tout le monde et aussi l'oncle et le frère de tous (1). On ne formait qu'une famille.

Dans Moab on était les fils et les filles de Camos. Pour un bon nombre d'anthropologues, la question des origines est résolue par là même. Ils affirment que le clan a précédé la famille. Nous leur laissons le soin d'en faire la preuve. Il nous suffit de constater que les noms religieux babyloniens à frappe individuelle remontent à la plus haute antiquité que nous puissions atteindre, et qu'ils sont un indice sérieux que la parenté n'était pas entendue dans le sens naturel (2).

Dans les obscurités des origines une chose demeure claire : l'hypothèse totémiste ne peut se soutenir qu'à force de suppositions incertaines; pour nous, il suffit qu'une même idée, celle de comparer Dieu à un parent et à un père, se soit produite dans tout le domaine sémitique, avec les applications différentes qu'exigeaient les différents états sociaux. Jusqu'à présent nous avons reconnu surtout un Maître dans le dieu des Sémites; maintenant c'est un protecteur qui est nécessairement un ami; nous touchons à l'attribut de la bonté, du moins dans les limites des liens formés par le culte, assimilés à une parenté; Dieu est surtout un père, il est aussi un frère, un oncle, en somme un protecteur. Mais il faut avouer que cette appellation n'eut pas la fortune des autres. Jamais il ne suffit chez les Sémites de dire « le Père » tout court pour désigner Dieu. Ce sentiment de tendresse qui suppose une connaissance si parfaite de la Bonté infinie ne devait se développer parfaitement chez les hommes que lorsque « le Fils » aurait révélé « le Père ».

(1) On pourrait citer dans ce sens le ph. 50 אהלמלך, « tente de Milk », et l'himyarite אהלאל, « clan de El », cité à ce propos (*CIS.*); cf. ph. אהל בעל. Les éditeurs : « *Tabernaculum Meleki... Nomen, quoad sensum, iis proximum quæ a radice* גר *incipiunt... Contubernium dei indicat, quasi dixeris « contubernalis dei »* (I, p. 72).

(2) En bonne logique le certain doit expliquer l'incertain. Or le sens métaphorique est clair aussi dans les noms comme אבימאל qui doit s'expliquer comme Abî-mi-'Athtar (sabéen), « mon père certes est 'Athtar », où l'affirmation elle-même marque que la paternité n'est pas censée physique; cf. Ili-ma-yada'a, Hommel, *Süd-arab. Chrest.*, p. 16.

CHAPITRE III

LES DÉESSES : ACHÉRA ET ASTARTÉ

Le culte de la divinité féminine remonte aussi loin que les plus anciens documents. Il est supposé comme la chose la plus normale, et cependant quel mystère! Qu'on ait adoré des forces inconnues, des esprits mystérieux, qu'on leur ait donné le nom de maîtres, rien d'étonnant. Mais quand la déesse paraît, le divin est donc absolument assimilé à l'humanité. Le caractère sexuel est plus nettement mis en évidence. Il se pourrait bien cependant que là aussi l'unité fût, à l'origine, dans un type comprenant les deux sexes.

Toutefois si certains systèmes ont pris soin de marier les dieux et les déesses et de ne laisser aucun dieu sans sa déesse parèdre, ces grandes déesses des Sémites ne sont nullement de simples épouses. Wellhausen (1) a fait remarquer qu'elles ont leur rôle à elles, souvent même elles ne conçoivent pas, n'enfantent pas; Ichtar chez les Babyloniens, Astarté en Syrie, al-Lât ou al-'Ouzza parmi les Arabes, n'ont pas le rôle effacé d'une femme obéissante. On a prétendu qu'elles avaient même la suprématie sur les dieux et qu'il y avait là un indice de l'ancien état social où le matriarcat était la règle. Mais on ne peut pas dire que chez les déesses le caractère de mère soit beaucoup plus en relief que celui d'épouse. La conception du dieu fils ne paraît pas très ancienne.

Si nous nous en tenons aux faits généraux, nous reconnaîtrons que pour tous les Sémites la déesse est surtout la dame ou la maîtresse, comme le dieu était le Baal.

En Babylonie le signe qui indique la divinité, AN, se place aussi bien devant la déesse que devant le dieu, mais en revanche c'est le signe féminin de la dame qui devient à l'occasion l'indice du seigneur dieu (2).

(1) *Reste arabischen Heidentums*, 2e éd., p. 208.

(2) NIN est essentiellement un signe féminin, puisqu'il est composé de l'indice du sexe féminin et d'un autre idéogramme.

C'est ainsi que dans un des plus anciens textes connus Manichtousou a fait un vœu à la (déesse) dame A-A (1). L'idéogramme NIN se lit donc en assyrien *bêltu,* la dame, ou même *bêlu,* le maître, et c'est précisément le terme que les Phéniciens emploient pour désigner les déesses : c'est toujours la dame, Ba'alat, de Byblos ou d'autres lieux, ou seulement la grande dame une telle, ou la maîtresse dame. Qu'elle ait été ensuite qualifiée de mère des dieux et des hommes, la déesse la plus vénérée devra ce titre à sa qualité de déesse céleste, mais elle est essentiellement la dame avant d'être la mère, si bien que la Vierge céleste elle-même a pu être dite la mère des dieux (2). Par là nous n'entendons pas encore déterminer si elle est avant tout la dame de la tribu ou du groupe social, ou de la cité, ou si au contraire elle est dès le début regardée comme la dame du ciel. Il nous suffit d'avoir dégagé l'idée générale; comme il y a un maître, il y a une maîtresse. Son nom propre a moins d'importance encore que celui du dieu; en Babylonie surtout, il est comme interchangeable; les mêmes personnes ont les relations les plus variées et les plus contradictoires : Bau est fille d'Anou, mais Anounit est fille d'Anou et Ichtar est Anounit et aussi Nanâ à Ourouk. On serait tenté de dire avec Hommel (3) que toutes ces déesses ne sont que la personnification sous des noms différents de l'Océan céleste; elles sont plutôt toujours la dame. Cette union des déesses en une seule personne se manifeste surtout en Astarté ou Achéra que nous devons étudier spécialement à cause du rôle qu'elle joue dans la lutte des prophètes contre les cultes païens.

*
* *

Achéra, dans la Bible, est le nom d'une déesse cananéenne. D'autre part, c'est aussi le nom d'un pieu sacré. Certains critiques ont pensé que ce dernier sens répondait seul à la réalité et que si la Bible fait allusion à une déesse Achéra, c'est par une confusion grossière (4). Rarement les découvertes positives de l'épigraphie ont donné un démenti plus net à une théorie arbitraire. Achéra était une déesse cana-

(1) Scheil, *Textes élamites-sém.*, t. I, p. 1.

(2) R. Smith, *Religion of the Semites*, p. 56, note.

(3) *Altisr. Ueb.*, p. 65. En reconnaissant la déesse pour une et multiple, nous ne prétendons pas nier que les Chaldéens aient eu en vue des entités distinctes. Chaque ville importante ou du moins capitale pensait avoir sa déesse. L'unité n'en est pas moins à la base, dans l'idée d'une maîtresse, et elle se retrouvait dans les prédicats qui étaient naturellement les mêmes pour toutes.

(4) Meyer, *Geschichte des Alt.*, I, 247; Stade, *Gesch. des V. I.*, I, p. 184, p. 460 s.

néenne dont le culte fut connu à Babylone au moins dès le temps de Hammourabi.

C'est précisément au pays de Canaan, dans les lettres d'el-Amarna, que le nom de la déesse a d'abord été relevé. Les noms propres ʿAbd-Achrâtu et ʿAbd-Achirta ne peuvent s'expliquer autrement que « serviteur d'Achrâtu » et « serviteur d'Achirta ». Or les deux noms sont l'un le singulier, l'autre le pluriel, probablement le pluriel dit de majesté (1), et ce pluriel *achrâtu* se trouve et en toutes lettres, *ach-ra-tum*, et équivalant à *ach-ta-*[*ar*]*-ti*, c'est-à-dire qu'Achéra est confondue avec l'Astarté cananéenne. Il s'agit donc bien de la déesse, d'autant que quelquefois le second élément est figuré par l'idéogramme qui désigne Ichtar pour les Babyloniens (2). Le nom de la déesse est tout simplement le féminin d'Achir, une forme du nom du dieu Achour que mentionnent des tablettes cappadociennes d'environ 2000 ans av. J.-C. F. Delitzsch (3) est ici complètement d'accord avec Hommel. Il n'y a plus là-dessus aucun doute, Achéra est la déesse bonne, protectrice, secourable, qui donne le bonheur et la grâce. Il existe encore d'autres textes où la personnalité de la déesse s'accentue. Elle est femme de Rammân, et spécialement déesse des pays occidentaux, du pays de Canaan, dès le temps de Hammourabi (4). M. Pinches publie des listes d'anciens temples babyloniens dont il n'indique pas la date; on y voit figurer un temple d'*Ach-ra-tum* (5). Il y a donc un point certain, l'existence de la déesse Achéra à une époque très reculée; mais ses origines ne sont guère éclaircies pour être liées à celles du dieu Achour. Il faut convenir que nous sommes là en plein pays sémite. Achour s'est identifié avec la ville d'Achour et le peuple des Assyriens.

Nous ne le voyons paraître que vers l'an 1850, dans les inscriptions de Šamši-Ramman, quoique les tablettes cappadociennes le supposent déjà connu. Il est le dieu bon, le dieu suprême qu'on n'a pu rattacher à aucun élément naturel, soleil, lune ou firmament. Si les Assyriens sont venus d'Arabie pour renforcer l'élément sémitique, dont ils sont l'expression la plus tranchée et la plus énergique, le dieu Achour peut avoir été longtemps adoré avant d'être mentionné par l'écriture. Quoi

(1) Hommel, *Aufsätze...*, p. 209.

(2) *KB.*, V, *Die Thontafeln von Tell el-Amarna;* cf. les nos 38, 39, 40, 53, ou simplement la table des noms propres.

(3) *Assyr. Lesestücke*, 4e éd., p. 192 : « Ašur (in alter Zeit auch *Ašir*, wovon אֲשִׁירָה = *aširtu* das Femininum) Gott Ašur (« heilbringender, heiliger » Gott). »

(4) Hommel, *Aufs...*, p. 209 ss. *Ach-ra-tum* et *Ra-ma-a-nu-um*, donc en toutes lettres Ramân et non Hadad.

(5) *The temples of ancient Babylonia*, dans *Proceed. of the Society of biblical Archaeology*, vol. XXII (1900), p. 159. — Cf. maintenant *KAT.*³, p. 432 ss.

qu'il en soit, on comprend très bien qu'Achéra n'ait jamais fait très grande figure chez les Assyro-Babyloniens. Achour a eu de hautes destinées comme la divinité suprême et unique en son genre de la puissante monarchie assyrienne; il a d'ailleurs disparu complètement avec elle. Chez les Assyriens eux-mêmes, Achéra n'avait que peu de chances de succès; son caractère de doublet était trop accentué. Les grandes divinités féminines n'ont dominé que grâce à une personnalité distincte de celle du dieu, et nullement à titre de compagnes. Dans la Babylonie, Bau, Nanâ, Ichtar avaient leur position faite et ne pouvaient le céder à cette divinité probablement presque étrangère.

Si elle venait d'Arabie, l'Arabie a dû en conserver des traces, et c'est précisément ce que Hommel a mis en lumière (1). Les inscriptions qatabaniennes ne laissent aucun doute sur l'existence d'une déesse *Athirat*, dont le nom existait aussi chez les Minéens (2).

L'existence de la déesse étant si bien constatée, soit en Babylonie, soit en Arabie, il nous paraîtrait exigé de la reconnaître aussi chez les Araméens dans l'inscription de Teima. On a préféré traiter de quantité inconnue le mot de *Achira* qui figure parmi les divinités de la stèle. Nous y reconnaissons sans hésiter notre déesse (3).

Plus tard encore on retrouve Achéra au pays de Canaan. Le sens de ce mot dans l'inscription phénicienne de Ma'ṣoub demeure très douteux Astarté y est envisagée sous la raison d'Achéra divinité de Khammôn (4). La Bible, on le sait, cite Achéra comme une déesse. Dans son zèle à trouver partout son parèdre Acher, M. Hommel a même cru entrevoir le nom de ce dieu dans les textes où Israël exprime sa foi propre (5). Ce sont autant de changements du texte reçu qui ne s'appuient que sur des conjectures; la monolâtrie des Israélites — à défaut de monothéisme — suffirait à les écarter, à moins de supposer qu'Acher ne soit qu'une épithète dont le sens de *bon* aurait encore été connu, ce qui ne cadre pas mieux. Le pluriel *acherim* n'implique pas l'existence d'un singulier *acher* dans le sens d'un dieu; puisqu'il signifie toujours les pieux sacrés, le singulier postulé par Hommel signifierait seulement le pieu ou l'arbre sacré (6).

(1) *Aufs...*, p. 150, note 4; p. 157, note 2; p. 159 et p. 206 s.

(2) Cf. le nom du mois *dhû Athirat*, loc. laud., p. 157.

(3) *CIS.*, ar., n° 113, l. 16, אשירא; il est étonnant que le *iod* soit écrit, mais est-ce une objection insurmontable? Le rapprochement avec רבאסירא (Tarif de Palmyre, I, l. 10) proposé par Lid. nous paraît maintenant assez topique. Achour figure dans l'inscription araméenne n° 36, לאשרתב, trouvée à Koyoundjik.

(4) Cf. *Textes*, n° 9.

(5) Donc, sans parler de Num., XXIV, 4, dans Dt., XXXIII, 29 et même Dt., XXXII, 38; XXXIII, 8 et Gen., XXVII, 40; *Aufs...*, p. 269.

(6) Il résulte cependant de l'existence démontrée de la déesse, que l'achéra dans le sens

Contentons-nous donc de trouver dans la Bible la déesse Achéra, combattue par les prophètes. Ce qui prouve d'ailleurs qu'il ne faut pas attribuer aux Juifs d'une basse époque la création de la déesse d'après le symbole du pieu, c'est que les Septante avaient complètement oublié le sens de ce mot qu'ils ont traduit par « bois sacré » à la mode grecque.

A vrai dire, cette Achéra ne paraît pas avoir eu de personnalité bien distincte. A l'époque où nous transportent les livres bibliques, la confusion entre Achéra et Astarté, commencée au temps d'el-Amarna, devait avoir atteint son terme. Le nom traditionnel d'Achéra était maintenu dans l'usage (1), mais il est probable qu'il n'était guère usité que comme une épithète de la grande déesse cananéenne, épithète qui pouvait être employée seule et la désignait suffisamment comme la déesse du bonheur, la Fortune ou la Tyché des villes.

*
* *

La déesse Astarté appartient certainement au plus ancien fonds de la langue des Sémites, car elle se retrouve dans toutes leurs branches et avec des différences phonétiques assez caractéristiques pour prouver qu'il ne s'agit pas d'un emprunt (2), du moins d'un emprunt fait aux

de *pieu* est plus probablement une sorte de personnification de la déesse et non un *nomen unitatis* comme le pensait Stade, *Grammaire...*, 311 et 334. De la déesse Achéra on a fait le pluriel *acherôth* dans le même mode que baalim pour les baals (Jud., III, 7), et ʿAchtarôth pour les Astartés. Ce pluriel féminin a été pris deux fois dans le sens de *pieux* à une époque tardive (II Chr., XIX, 3 et XXXIII, 3).

(1) Nous passons rapidement en revue les textes qu'on peut alléguer, tous ceux où le mot signifie *pieu* étant réservés pour un autre endroit; plus bas, p. 175.

I Reg., XVIII, 19; d'après Klost. et Kittel les quatre cents prophètes d'Achéra ont été ajoutés par un glossateur, car au v. 22 on ne voit figurer que les quatre cent cinquante prophètes de Baal. — I Reg., XV, 13 et II Chr., XV, 16 : מפלצת לאשרה et לאשרה מפלצת; dans les Chr., le grec : ʼΑστάρτη, Vg. : *in sacris Priapi et simulacrum Priapi* pour מפלצת, d'après la tradition juive qui s'est perpétuée jusqu'à Raschi (פלץ serait-il en rapport avec κιναίδος?). Klost. change en מזלת (cf. II Reg., XXIII, 5), sans raison suffisante; en tout cas, il s'agit bien de la déesse Achéra. — II Reg., XXI, 7 : une idole d'Achéra, pour Astarté. — II Reg., XXIII, 4 : Baal et Achéra et toute l'armée du ciel; c'est la reine des cieux assyrienne qui était aussi cananéenne. — II Reg., XXIII, 7 : בתים לאשרה; Klost., d'après la leçon χεττιειν, conjecture כתנת, des *tuniques*, « les chemises vendues pour le compte d'Astarté devaient être très recherchées »; mais il s'agit d'un objet destiné à la déesse. On peut songer soit à des édicules en toile, sortes de dais placés sur la déesse, soit à des vêtements dont l'idole eût été revêtue; cf. par exemple le pieu qu'Isis consacre à Byblos : εἶτα ταύτην μὲν ὀθόνῃ περικαλύψασαν etc., *Is. et Os.*, § 16.

(2) Babylonien : *ištar;* hébreu : עשתרת; aram. : עתר, par fusion des deux ת; sabéen : عثتر. Le ʿaïn est tombé en babylonien comme toujours. Les lois relatives aux sifflantes dans les différents dialectes sont rigoureusement observées. Le son ث arabe est souvent cor-

Babyloniens par les autres Sémites. Il semble même que le nom divinisé est antérieur à la notion du sexe, car non seulement le mot se trouve sans terminaison féminine et avec cette terminaison, mais il est employé aussi au masculin. Ce fait ne peut s'expliquer que de deux manières. Ou bien cette divinité était d'abord conçue comme embrassant les deux sexes, étant supérieure à tout être qui n'eût possédé que l'un ou l'autre, ou bien c'est le nom d'un objet qui pouvait être de l'un ou de l'autre sexe, selon les milieux, et qui a été appliqué à la déesse dans son entité féminine. Ce nom pourrait être celui de la planète Vénus ou de la lune.

La grande déesse des Cananéens figure, d'après la vocalisation du texte massorétique, sous le nom d'Achtoreth. On a reconnu qu'il y avait là un exemple de cette haine pour l'idolâtrie qui allait jusqu'à éviter de prononcer le nom des divinités païennes. L'extrême respect et l'extrême horreur conduisirent ici au même résultat. On ponctua Adonaï le nom de Iahvé et Bochéth (abomination) celui d'Astarté. La vraie prononciation, que les inscriptions cunéiformes ont rendue sous la forme *Aštartu,* nous avait été transmise par l'usage grec, dérivé de celui des Phéniciens, et les Septante eux-mêmes ont rendu Astarté (1). La déesse paraît dans la Bible comme la divinité spéciale des Sidoniens (I Reg., XI, 5, 33; II Reg., XXIII, 13) : cependant le pluriel est employé en conjonction avec Baal pour signifier les déesses. On suppose même que son culte était dominant chez les Philistins (2).

respondant au שׁ hébreu et au ת araméen, comme dans l'exemple classique de ثور, « taureau », hébreu שׁור, aram. תורא; l'assyrien a le plus souvent la même sifflante que l'hébreu, *šûru.* Cette loi s'applique au nom de la déesse, dans lequel le ת est manifestement ajouté à la racine comme dans la huitième forme arabe ou dans la forme hithpa'el en cas de sifflante. Dès lors il est de toute évidence que c'est dans le son intermédiaire et la forme عثر que doit se trouver la racine. Nous aurions songé au sens de *broncher*, qui indiquerait la marche irrégulière de la planète Vénus, mais la question paraît tranchée par la découverte en minéen de عثر avec le sens d'« être abondant, riche » (Hommel, *Aufs...*, p. 156) dans l'inscription de Glaser 282. Mais s'agit-il bien, comme le veut Hommel, d'une forme primitive 'Uṭtâru, thème فتعال? cela paraît beaucoup moins bien établi. — Zimmern (*KAT.* [3], p. 420 s.) est porté à donner la même racine à Achéra et à Astarté, אשר (équivalant à un primitif חשר), avec le sens de « faire attention, surveiller, rassembler ». Cela suppose naturellement que les deux noms sont d'origine babylonienne. Mais tandis que tous les faits s'expliquent assez simplement si l'on admet deux racines et une origine sémitique commune, au moins pour Astarté, on ne voit pas pourquoi les autres Sémites auraient introduit le 'aïn. De plus, dans le cas d'un emprunt on n'aurait pas appliqué les règles de dissimilation des sifflantes.

(1) La forme hébraïque serait proprement עַשְׁתֶּרֶת dans le système normal des Massorètes

(2) I Sam., XXXI, 10. Les Philistins transportent les armes de Saül בית עשתרות, « dans le temple d'Astarté »; en grec τὸ Ἀσταρτεῖον, donc עשתרת au singulier; l'endroit n'est pas in-

Rien dans la Bible n'indique son caractère particulier; l'idée de fécondité est demeurée dans la locution du Deutéronome relative à la multiplication des troupeaux (1).

L'inscription de Mésa contient l'expression si diversement interprétée Astar-Camos. Les Moabites étant si voisins des Cananéens, il est probable que la divinité est aussi féminine parmi eux, d'autant qu'ils n'ont pas la forme de l'Arabie du sud, Athtar. Mais la désinence féminine manque, comme en Assyrie (2). Astarté est donc conçue ici comme l'épouse de Camos, sa déesse parèdre, de même que chez les Phéniciens Astarté par rapport au baal de la ville.

C'est du moins ce qui paraît ressortir pour les Phéniciens du titre de « Astarté du nom de Baal » dans l'inscription d'Echmounazar (3) : on bâtit deux temples, l'un pour le Baal de Sidon, l'autre pour Astarté en qualité de dame de la ville, placée sur le pied d'un baal. D'ailleurs il faut convenir que les inscriptions phéniciennes ne nous apprennent guère que cela sur le compte d'Astarté. Nous la voyons surtout honorée à Sidon (4), ce qui concorde très bien avec le renseignement biblique; ensuite à Ma'ṣoub, dans un rapport énigmatique avec El Khammôn (5), puis à Larnaca (6), dans l'île de Golo (7), en Sicile (8), en Sardaigne (9), à Carthage (10).

On a beaucoup écrit déjà sur son rôle de vivifiante d'après l'inscription d'Éryx qui paraissait aux éditeurs du *Corpus* la nommer « Astarté qui donne longueur de vie ». Mais la déesse est simplement qualifiée Astarté d'Éryx (11), ce qui nous montre de nouveau Astarté

diqué. Ce peut être Ascalon, célèbre par le culte de la déesse. La Chron. I, x, 10, אלהיהם, « de leur dieu » ou « de leurs dieux », ne tranche pas la question.

(1) Dt., VII, 13 : XXVIII, 4, 18, 51.

(2) M. de Baudissin (*ZDMG.* 1903, p. 816) note que le cas n'est pas tellement isolé puisqu'on trouve עשתור à Palmyre, mais nous pensons qu'il s'agit là moins d'une formation secondaire (*Nachbildung*) que d'un emprunt pur et simple à l'assyrien.

(3) עשתרת שם בעל, l. 18; ce titre a été très bien expliqué par G. Hoffmann (*Ueber einige phoenikische Inschriften*, p. 56).

(4) Inscription de Tabnith, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, l. 6 : c'est une abomination aux yeux d'Astarté que de violer les sépultures. Inscription d'Echmounazar (*CIS.*, n° 3), l. 15 : Astarté notre dame; l. 16, le temple d'Astarté sur la côte de Sidon. Inscription de Sidon (*CIS.*, 4), le roi et sa déesse Astarté.

(5) Ma'ṣoub, l. 4.

(6) *CIS.*, **11** 3, **86** A 4.

(7) **132** 3.

(8) **135** 1.

(9) **140** 1.

(10) **255** 4 s., **263** 4, Med. 1 s. La liste des passages dans Lid.

(11) Dans la monnaie citée p. 173 (*CIS.*) on ne voit que ארך; donc dans le n° **155** il faut associer seulement עשתרת avec ארך; חים qui suit n'est même pas d'une lecture bien sûre.

jouant le rôle de Baal d'un lieu, le nom étant devenu ici presque un nom commun.

Il n'y a guère à noter qu'une épithète assez insignifiante, probablement « Astarté la magnifique » (1).

Nous avons une autre source d'information : les figurines qui représentent la déesse.

Tout le monde a vu ces petites statues en terre cuite trouvées surtout en Chypre et qui représentent une femme nue, souvent se tenant les seins. Il est certain que c'est l'image de la déesse orientale et, quoique bien des variations puissent attester des influences étrangères, l'unité du type sémitique est établie par la comparaison entre ces petites idoles et les cylindres chaldéens où figure la déesse dite Beltis (2). Dans ce type on a évidemment voulu représenter le sexe avec beaucoup d'insistance, mais beaucoup moins la notion de la maternité, quoique la déesse mère ait été retrouvée récemment en Babylonie, à Nippour et à Bagdad (3). La plus riche collection de ces déesses mères est celle du musée de Saint-Louis à Carthage (4); on les attribue à Isis. A côté de ces images on a trouvé un certain nombre de statuettes en terre cuite, de style punique, qui représentent aussi des déesses assises, les mains avancées sur les genoux. Ce ne sont point des déesses mères, puisqu'elles ne portent pas leur enfant; nous voyons là la persistance du type sémitique le plus fréquent.

Les cornes sont encore plus sûrement un élément étranger, car elles sont généralement accompagnées d'autres indices égyptiens; c'est ainsi que la dame de Byblos a tout l'aspect d'une Hathor phénicienne dans la célèbre stèle de Iekhawmelek. Cet emprunt peut être d'ailleurs très ancien, comme l'indiquerait le nom géographique Achteroth Qarnaïm, « Astarté des deux cornes » (Gen., XIV, 5) (5); on a souvent insisté sur ce fait pour montrer dans Astarté une divinité

Dans l'inscription **140**, trouvée en Sardaigne à *Torre dit Calamosca*, on lit seulement לעשתרת ארך; les éditeurs remarquent eux-mêmes qu'il y avait dans la Sardaigne une montagne *Erucium*.

(1) **255**, עשתרת האדרת; les éd. rappellent Ἀστάρτη ἡ μεγίστη de Philon de Byblos.

(2) Nous ne pouvons guère reproduire ici ces figures. On consultera Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, pp. 410-427 pour la Phénicie, pp. 551-580 pour Chypre. Les savants auteurs ne croient pas (p. 559) qu'on ait retrouvé l'image de l'être ambigu dont parle Macrobe (*Saturn.*, III, 8) et qui, d'après eux, relevait d'une combinaison savante et dépravée plutôt que du vieux fond religieux populaire. Pour la Chaldée, voir la collection de Clercq.

(3) *KAT.* [3], p. 429.

(4) Musée Lavigerie, II, planche XI, p. 45 ss. Cf. *Bull. arch.* 1891, p. 157.

(5) Le TM. avec Lag. contre certains Mss. des LXX : Ασταρωθ καὶ Καρναιν. W. R. Smith a fait remarquer (*Rel... Sem.*, p. 310, note 3) que Qarnaïm était doté d'un sanctuaire qui pourrait être celui d'Astarté (I Macc., V, 43); cf. Jos., XXI, 27. Le savant anglais s'efforce d'établir l'existence d'une Astarté brebis en Canaan et en Chypre (*loc. laud.*, p. 476 ss.).

lunaire, mais si l'argument était bon, il prouverait la même chose pour le Baal Qarnaïm, *Balcaranensis,* qu'on vient de découvrir en Afrique. Or si ce Baal ne peut être un dieu lune, il n'est pas sans relation avec le taureau. Les cornes sont donc des cornes de taureau ou de vache et non le croissant, au moins à l'origine (1).

L'Astarté phénicienne nous paraît donc au premier abord le pendant exact de l'Aphrodite grecque, la déesse de l'amour. Ce caractère n'exclut pas, il appelle au contraire, un aspect fatal et funeste :

> Diva Astarte hominum deorumque vis, vita, salus : rursus eadem quæ est
> Pernicies, mors, interitus (2).

Nous retrouverons ces traits dans l'Ichtar assyrienne. Mais il y a loin de là au tempérament belliqueux de l'Ichtar d'Arbèles ou de Ninive. Et pourtant cette allure distinctive n'avait pas été complètement oubliée. Hérodien fait de la déesse carthaginoise une divinité guerrière (3). Pausanias mentionne dans l'île de Cythère une Aphrodite Uranie, qui est une idole en bois, armée (4). Or ce temple était pour le périégète le plus ancien des temples d'Aphrodite en Grèce, et il savait fort bien quel avait été l'itinéraire de la déesse à partir de l'Assyrie. Il insiste sur le nom d'Uranie, renseignement précieux à défaut des sources directes et qui concorde absolument avec le nom d'Uranie donné par Hérodote à la déesse des Arabes. On sait que la distinction entre l'Aphrodite Uranie et l'Aphrodite Pandème ou vulgaire est une ingénieuse application au mythe des spéculations sur l'amour. La tradition considérait donc du moins la déesse syrienne comme

(1) M. Macalister a trouvé dans les fouilles de Gézer une petite statuette de bronze représentant une femme nue avec des cornes à la tête. Ces cornes ne représentent pas le croissant, car elles sont inclinées en bas et ont la forme de cornes de vache. M. Macalister a aussitôt songé à Astarté Qarnaïm (*PEF. Quart. Stat.* 1903, face à p. 227). Astarté, devenue la lune, a pris le croissant, mais par l'intermédiaire de Hathor, la déesse vache et lune.

(2) Plaute, *Mercator*, IV, sc. vi, v. 825 s., d'après l'original de Philémon, ive s. (Perrot et Chipiez, *op. laud.*, III, p. 69).

(3) V, x, 3 : Φήσας δὲ ἀπαρέσκεσθαι αὐτὸν ὡς πάντα ἐν ὅπλοις καὶ πολεμικῇ θεῷ, τῆς Οὐρανίας τὸ ἄγαλμα μετεπέμψατο...

(4) Paus., III, xxiii, 1 : τὸ δὲ ἱερὸν τῆς Οὐρανίας ἁγιώτατον καὶ ἱερῶν ὁπόσα Ἀφροδίτης παρ' Ἕλλησίν ἐστιν ἀρχαιότατον· αὐτὴ δὲ ἡ θεὸς ξόανον ὡπλισμένον. Cf. I, xiv, 6 : πρώτοις δὲ ἀνθρώπων Ἀσσυρίοις κατέστη σέβεσθαι τὴν Οὐρανίαν, μετὰ δὲ Ἀσσυρίους Κυπρίων Παφίοις καὶ Φοινίκων τοῖς Ἀσκάλωνα ἔχουσιν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ. — Autre statue d'Aphrodite armée à l'Acrocorinthe (Paus., II, iv, 6) et à Sparte, le seul temple à cénacle ou étage supérieur qu'ait vu Pausanias (III, xv, 10). D'ailleurs la fantaisie, une pointe d'ironie, et l'allusion à ses rapports avec Arès peuvent expliquer les épigrammes de l'Anthologie (II, p. 677 ss., éd. Jacobs) sur l'Aphrodite armée du heaume et de la lance et les épithètes Ἀρεία νικηφόρος. La Vénus de Carthage était aussi une déesse guerrière : « *etiam ne militaris Venus castrensibus flagitiis præsidet* » (Arnobe, IV, 7).

une déesse du ciel (1), comme une fille du ciel (2), descendant encore du ciel (3).

On ajoute généralement : comme une déesse lunaire, comme la Lune elle-même. Cette opinion, encore en faveur dans les ouvrages généraux (4), tend à disparaître à bon droit. On la fondait sur deux textes. Mais celui de l'auteur du *De deâ Syriâ* est plutôt contraire, puisqu'il oppose une exégèse particulière à l'opinion courante sur l'Astarté de Sidon (5), et celui d'Hérodien, suspect par là même, témoignerait tout au plus pour une basse époque (6). A ce moment la lune étant considérée par tout le monde comme la grande déesse céleste qu'Élagabale voulait marier avec le soleil, la déesse syrienne devait naturellement passer pour la lune. Les représentations d'Astarté avec des cornes témoignent peut-être de cette confusion, suite naturelle de celle qui assimilait la dame de Byblos à Hathor. Éd. Meyer a pensé avec esprit que l'image égyptienne, la déesse portant sur sa tête un disque surmonté de deux cornes, a pu contribuer aussi à répandre cette idée (7). Ce qu'allègue Furtwängler (8) que la déesse orientale était la déesse de la rosée et de l'humidité, donc la lune, n'a pas plus de poids, car la rosée était aussi attribuée à la planète Vénus (9), et comme un indice de son pouvoir fécondateur.

Quoi qu'il en soit d'un temps de syncrétisme, les Sémites anciens n'ont connu que le dieu Lune masculin; les textes assyriens sont clairs et nombreux; de même en Aramée : le dieu Lune de Kharran en était le Baal, non l'Astarté. Son sexe fut reconnu jusqu'aux derniers temps du paganisme et la lutte entre les deux manières de l'envisager donna lieu à des contes bizarres (10) où l'on aperçoit le dessein de maintenir

(1) Aphrodite Uranie d'Ascalon (Hérod., I, 105).

(2) Fille d'Ouranos dans Philon de Byblos.

(3) Dans le temple d'Afca (Sozomène, II, 5).

(4) *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux; Roscher, *Lex. myth.*, art. *Aphrodite* (Furtwängler).

(5) § 4 : ὡς μὲν αὐτοὶ λέγουσιν, Ἀστάρτη ἐστίν· Ἀστάρτη δ' ἐγὼ δοκέω Σεληναίην ἔμμεναι. Quelques-uns identifiaient la déesse avec Europe.

(6) V, VI, 4 : Λίβυες μὲν οὖν αὐτὴν Οὐρανίαν καλοῦσι, Φοίνικες δὲ Ἀστροαρχὴν ὀνομάζουσι, σελήνην εἶναι θέλοντες. Tout le passage est intéressant comme constatant l'identité de la Cœlestis de Carthage avec l'Astarté phénicienne. C'était une déesse guerrière.

(7) Rosch., *Lex. myth.*, v. *Astarté.*

(8) *Loc. laud.*

(9) Pline, *H. N.*, II, 6 : « Hujus natura cuncta generantur in terris. Namque in alterutro ortu genitali rore conspergens, non terræ modo conceptus implet, verum animantium quoque omnium stimulat. » Selon le syncrétisme du temps, Pline consent à la nommer Junon ou Isis ou la mère des dieux.

(10) Ælii Spartiani, *Ant. Carac.*, 7 : « Et quoniam dei Luni fecimus mentionem, sciendum doctissimis quibusque id memoriæ traditum atque ita nunc quoque a Carrenis præcipue

l'ancienne conception sémitique contre l'envahissement des idées grecques et égyptiennes.

Astarté n'était pas d'abord la lune. Il est vrai que nous manquons d'anciens documents cananéens pour prouver qu'elle était la planète Vénus. Mais son assimilation à Aphrodite est déjà un indice, car la planète était incontestablement l'astre d'Aphrodite, et le temple d'Afca, le plus longtemps célèbre des temples de la déesse phénicienne, était consacré, non pas à la lune, mais à une divinité qui se manifestait par une flamme semblable à un astre : on l'assimilait à Uranie-Aphrodite (1).

Ce qui est tout à fait décisif, c'est que l'Ichtar babylonienne étant d'après eux la planète Vénus, les Babyloniens l'ont identifiée à Astarté (2). D'ailleurs nous ne prétendons pas que le culte des Phéniciens ait eu autant que celui des Babyloniens le caractère astral. Astarté était assimilée à la planète quand on y songeait, habituellement elle était la déesse de l'amour. Lorsque les influences égyptiennes dominèrent, on l'identifia à Isis, à Hathor, et elle devint la lune; elle le fut d'autant plus que le soleil devenait en Syrie le dieu par excellence. Nous concédons donc à M. de Baudissin que c'est surtout grâce aux Phéniciens que le culte de la lune s'est répandu comme divinité féminine, tout en maintenant le concept d'Astarté = Vénus, pour les origines.

On a pensé que ce nom d'Astarté s'appliquait à plusieurs divinités différentes à cause des vocables différents de ses temples. Ce que nous avons dit jusqu'ici manifeste assez une unité remarquable. Nulle part on ne trouve trace de personnalités distinctes : les deux attributs qui seuls paraissent inconciliables de la guerre et de l'amour se trouvent authentiquement dans la même personne, et des vocables différents n'indiquent pas la multiplicité des déesses.

Tel ou tel aspect de la déesse pouvait d'ailleurs être plus accentué ici ou là, par exemple les villes maritimes voyaient en elle une divinité favorable à la navigation (3). Ce n'est pas qu'il faille chercher,

haberi, ut qui Lunam femineo nomine ac sexu putaverit nuncupandum, iis addictus mulieribus semper inserviat; qui vero marem deum esse crediderit, is dominetur uxori neque illas muliebres patiatur insidias. Unde quamvis Græci et Ægyptii eo genere quo feminam hominem, etiam Lunam deum dicant, mystice tamen deum dicunt. »

(1) Sozom., II, 5 : Ἐν Ἀφάκοις δὲ, κατ' ἐπίκλησίν τινα καὶ ῥητὴν ἡμέραν ἀπὸ τῆς ἀκρωρείας τοῦ Λιβάνου πῦρ διαΐσσον, καθάπερ ἀστὴρ, εἰς τὸν παρακείμενον ποταμὸν ἔδυνεν. Ἔλεγον δὲ τοῦτο τὴν Οὐρανίαν εἶναι ὡδὲ τὴν Ἀφροδίτην καλοῦντες. (Sur ce temple, cf. *Le temple de Vénus à Afka* par M. Jules Rouvier, *Bulletin archéol.*, 1900.) Il faut comparer ici Asteria, d'après Athénée (392 d), mère, avec Zeus, de l'Hercule tyrien, précipitée dans la mer. La déesse est plutôt un météore que la lune, et de là vient aussi le culte des vrais bétyles dans le Liban.

(2) *KAT.* [3], p. 434.

(3) D'où les épithètes d'Aphrodite elle-même, Εὔπλοια, Γαληναία, Πελαγία (= la *Venus*

à la mode gréco-romaine, surtout romaine, une raison de cet attribut dans la nature même de la déesse ; c'est le mode sémitique, bien dessiné par Renan, qui invoque la même divinité pour tous ses besoins, car on jugeait avec raison que le pouvoir du divin s'étend à tout.

Quant aux prostitutions sacrées qui accompagnaient le culte de la déesse, c'est un sujet fréquemment traité sur lequel il n'y a pas lieu de revenir ici. Nous citons cependant en note un texte d'Eusèbe propre à jeter du jour sur l'institution des hiérodules mâles que la Bible a en exécration (1).

Les Araméens ont connu notre déesse sous la forme Atar (2) ; mais il reste peu de traces de ce nom. Strabon l'a citée et son témoignage est confirmé par un nom théophore au moins où ʿAtar paraît à l'état isolé (3). Le même Strabon connaissait l'identité de cette Atar avec une divinité beaucoup plus célèbre, Atargatis ou Dercéto (4). Il y a cependant une nuance. Atargatis est un nom composé comme Astar-Kamos. Il semble qu'ici la déesse soit associée à une autre divinité en qualité de parèdre, l'Atar de Gathé ou ʿAthé (5). D'ailleurs le stoïcien Antipatros de Tarse prenait Gatis pour une divinité féminine (6). Les fils du syncrétisme sont ici assez embrouillés. La déesse elle-même, Dercéto, était certainement une déesse-poisson ; tantôt elle était adorée sous la forme d'un buste humain terminé en queue de poisson (7), tantôt du moins son culte comprenait l'abstention du poisson, observance qui paraît s'être étendue à toute la Syrie (8), quoique des pois-

marina qui conduit Énée dans ses pérégrinations), Ποντία, Λιμνησία, Φιλορμίστειρα, Ἀναδυομένη, Ἀφρογενής, Θαλάσσια (Roscн., *Lex. myth.*, I, col. 402).

(1) Eus., *Vie de Constantin* (III, 55), il s'agit du temple d'Aphaca, consacré au démon Aphrodite : Γύνιδες γοῦν τινες ἄνδρες οὐκ ἄνδρες, τὸ σεμνὸν τῆς φύσεως ἀπαρνησάμενοι, θηλείᾳ νόσῳ τὴν δαίμονα ἱλεοῦντο.

(2) עתר pour עתתר qui répond à עשתר.

(3) Clermont-Ganneau, *Études...*, I, p. 117, עתר־שור. L'ar. 52 עתרעזה est d'une lecture difficile ; cependant les éditeurs ne paraissent pas avoir hésité. Halévy lit עזרעזה (Lid.).

(4) XVI, iv, 27 : αἱ δὲ τῶν ὀνομάτων μεταπτώσεις, καὶ μάλιστα τῶν βαρβαρικῶν πολλαί· καθάπερ... Ἀταργάτιν δὲ τὴν Ἀθάραν· Δερκετὼ δ' αὐτὴν Κτησίας καλεῖ.

(5) On trouve les formes עתא, עתה et עתי.

(6) Ap. Athen., 346 : ἐν τετάρτῳ περὶ δεισιδαιμονίας λέγεσθαί φησι πρός τινων ὅτι Γάτις ἡ τῶν Σύρων βασίλισσα οὕτως ἦν ὀψοφάγος ὥστε κηρύξαι ἄτερ Γάτιδος μηδένα ἰχθὺν ἐσθίειν· ὑπ' ἀγνοίας δὲ τοὺς πολλοὺς αὐτὴν μὲν Ἀτεργάτιν ὀνομάζειν, ἰχθύων δὲ ἀπέχεσθαι. Cooke (p. 270) cite aussi une עתי déesse d'Adiabène.

(7) Diod., II, iv, 2, à Ascalon : αὕτη δὲ τὸ μὲν πρόσωπον ἔχει γυναικός, τὸ δ' ἄλλο σῶμα πᾶν ἰχθύος... Ce détail est confirmé par l'auteur du *De deâ Syriâ* pour un temple de Phénicie (§ 14) ; à Hiérapolis, la déesse était figurée par une femme.

(8) Athen., *loc. laud.*; pour le poisson offert à la déesse, l'autorité est Mnésias cité par Athénée.

sons cuits fussent offerts à la déesse et, disait-on, mangés par ses prêtres. L'esprit grec, sous l'influence de l'évhémérisme, s'était ingénié à trouver des origines historiques à ce culte qu'il jugeait bizarre. Les uns disaient qu'elle s'était précipitée dans le lac et avait été changée en poisson (1), d'autres qu'elle y avait été jetée par Moxos de Lydie avec son fils Ichtus et dévorée par les poissons (2).

Tous ces textes nous ramènent à Ascalon, mais Dercéto n'était pas honorée que là. M. Dussaud a découvert une dédicace à la déesse d'Ascalon à Bétocécé, temple qui était le sanctuaire d'Arvad dans la montagne comme celui d'Afca pour Byblos (3). Or le Baal d'Arvad comme celui d'Ascalon sont authentiquement connus par des monnaies pour des divinités ichtyomorphes; le buste humain se termine en queue de poisson (4). Jusqu'ici tout est suffisamment clair : le baal des villes maritimes d'Ascalon et d'Arvad (5) était un dieu marin, et la déesse qui lui était associée était, elle aussi, une divinité ichtyomorphe. On peut joindre à ces faits celui du téménos de Protée, le dieu-poisson, où était le temple de l'Aphrodite étrangère à Memphis (6).

Si nous cherchons le nom du dieu-poisson, il semble bien plutôt que ce soit Dagon qu'Athé. Un extrême scepticisme règne en ce moment sur la question du Dagon-poisson. Ce doute n'est pas motivé; puisque les monnaies représentent le dieu d'Arvad sous cette forme, nous avons ici une coïncidence décisive avec ce qu'on avait déjà conclu touchant la forme du Dagon d'Azot d'après le récit de la Bible (I Sam., v, 3-4). La légende de Bérose sur l'homme-poisson qu'il nomme Odacon (7) est d'accord avec ces faits, au moins comme indice des opinions du temps, sinon comme éclaircissement sur le caractère du dieu *Daganu* babylonien (8).

On objectera que pour Philon de Byblos, Dagon est un dieu agraire,

(1) Diod., *loc. laud.*

(2) Xanthus de Lydie, *Fr. Hist. græc.*, III, p. 155.

(3) *Rev. archéol.*, 1897, t. XXX, p. 324.

(4) La monnaie est d'Ascalon, Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. VIII, fig. 3; d'Arvad d'après Maspero, II, p. 169, auquel est empruntée la figure.

(5) On peut ajouter d'après M. Rouvier le Baal de Béryte.

(6) Hérod., II, 112.

(7) *Frag. Hist. Græc.*, II, p. 500.

(8) On ne peut opposer que le dieu-poisson babylonien est Éa (Ae); le fait est incontestable, mais Bérose parle d'un second monstre semblable au premier (Oannès). Quant au mélange d'homme et de poisson, l'auteur grec n'a donc pas confondu.

mais ne serait-ce pas un pur caprice étymologique (1)? D'après ce dernier auteur, Kronos avait donné en mariage à Dagon la concubine d'Ouranos, et pour Hérodote la déesse d'Ascalon n'était pas autre chose qu'une Aphrodite-Uranie (2).

Il serait très plausible que le dieu Dagon, qui paraît être à Babylone un dieu du ciel (3), ait été en Phénicie figuré et compris de deux manières selon l'étymologie qui prévalait. L'Astarté-Uranie serait devenue sur la côte une déesse-poisson pour s'accoupler au Dagon d'Ascalon.

Mais d'où vient l'alliance de mots Atargatis?

Si tout ne nous trompe pas, la fusion s'est faite en terre araméenne et nullement à Ascalon ou sur la côte de Phénicie. La forme du nom de la déesse est araméenne, le dieu Athé ne se trouve jusqu'à présent qu'à Palmyre et les monnaies d'Atargatis sont des monnaies d'Hiérapolis, la capitale sacrée de la Syrie, Bambyce. Aussi est-on d'accord (4) pour reconnaître Atargatis dans la déesse syrienne que le traité de Lucien a rendue célèbre.

Mais Athé est étranger aux autres peuples sémitiques (5), et son culte tel qu'il se pratiquait à Hiérapolis, est notoirement un culte d'Attis. On est très tenté d'identifier le dieu phrygien avec Adonis : tout paraît semblable dans le nom même et dans la légende d'Attis, sauf la mutilation (6).

L'union de la déesse Atar et du jeune dieu phrygien se serait opérée sous le nom d'Atargatis, devenu en grec Dercéto; or il n'y avait en somme qu'une déesse, cananéenne ou syrienne, sauf des modifications locales. On a donc pu appliquer à plus d'une déesse cananéenne, lorsque l'araméen eut prévalu, le nom d'Atargatis, prononcé par les Grecs Dercéto. De plus, les origines premières du culte d'Hiérapolis semblent

(1) Δαγών· ὅς ἐστι Σῖτων. Ὁ δὲ Δαγὼν, ἐπειδὴ εὗρε σῖτον καὶ ἄροτρον, ἐκλήθη Ζεὺς Ἀρότριος (Phil., II, 16).

(2) Hérod., I, 105.

(3) D'ailleurs très ancien, puisqu'il figure sur l'obélisque de Manichtousou et dans les textes d'el-Amarna.

(4) L'affirmation de Strabon, quoi qu'il en soit du nom d'Édesse, a ici plus de poids que les doutes de Lucien : ἡ Βαμβύκη, ἣν καὶ Ἔδεσσαν καὶ Ἱερὰν πόλιν καλοῦσιν, ἐν ᾗ τιμῶσι τὴν Συρίαν θεὸν τὴν Ἀταργάτιν (XVI, I, 27).

(5) Hommel (*Proc. Soc. bibl. arch.*, 1897, p. 81) considère comme un nom divin l'élément *Khattu* dans le nom hétéen *Khattu-Sar*, et l'assimile à עתה; le dieu phrygien serait à l'origine un dieu hétéen qui fut ensuite connu jusqu'en Arménie. La position d'Hiérapolis rend vraisemblable que l'importation d'Attis eut lieu de très bonne heure, et peut-être par les Hétéens.

(6) Rosch., *Lex. myth.*, v. *Attis* (Rapp.). Le nom primitif serait Atins d'où les formes Atis et Atin; l'identification était admise dans l'antiquité; cf. l'hymne, dans Hippolyte : Ἄττι σὲ καλοῦσι μὲν Ἀσσυρίοι τριπόθητον Ἄδωνιν.

avoir été marines comme l'a fait observer M. Dussaud (1). Le rite qui consistait à porter deux fois par an dans le temple de l'eau de la mer n'est pas cependant une preuve suffisante, car la mer désigne ici probablement l'Euphrate (2). Si la déesse syrienne était comme celle d'Arvad et peut-être par Arvad une déesse maritime, on pouvait donner aussi à celle d'Ascalon le nom de Dercéto (3). La ressemblance n'était pas complète, puisque la statue d'Hiérapolis était une femme. Sur les monnaies d'Hiérapolis elle ressemble à la Tyché des villes de la côte, tête à couronne crénelée (4). On la nommait la dame, comme les autres Astartés (5). Le nom d'Atargatis gagnait avec la langue araméenne, car le temple d'Atargatis dont parle le second livre des Maccabées doit être identique avec le célèbre téménos d'Astarté de Qarnaïm (6).

Depuis le déchiffrement des inscriptions du sud de l'Arabie, il n'y a aucun doute sur l'importance prépondérante du culte d'Athtar dans ces régions. De dire qu'il s'agit d'une importation babylonienne, il n'y a aucune apparence, puisque la prononciation avec une sifflante douce (*th* anglais) est précisément l'intermédiaire primitif entre les sons *t* et *ch*. Athtar est une divinité masculine et la première de toutes (7).

Hommel (8) a fait un tableau des formules finales qui se trouvent dans un bon nombre d'inscriptions de Ma'ân, de Hadramaut, de Qatabân et de Saba. Elles débutent toujours par Athtar et finissent par Sams, « le soleil », divinité féminine. Les autres noms varient : il n'est donc pas douteux qu'Athtar ne soit le dieu principal et le plus répandu chez les Arabes du sud. Il n'y a pas de doute non plus sur son identité.

Athtar est l'étoile du matin, ou la planète Vénus, car il est souvent qualifié d'oriental (9), et il ne peut être ici question du soleil puisqu'ils se rencontrent côte à côte dans les mêmes textes. Tandis que les Babyloniens disaient Ichtar fille de Sin, les Arabes disaient : père de Sin (10).

(1) *Loc. laud.*

(2) *De deâ Syriâ*, § 13.

(3) Ascalon a dû parler l'araméen plus tôt que les villes phéniciennes du nord; cf. pour Asdod, Neh., XIII, 24.

(4) Babelon, *Les Perses Achéménides*, etc.

(5) Τῆς κυρίας Ἀταργάτης, dans Lebas-Wadd., cité par Meyer (Rosch., *Lex. myth.*, v. *Astarté*).

(6) II Macc., XI, 26 : ἐπὶ τὸ Κάρνιον καὶ τὸ Ἀτεργάτιον. Cf. I Macc., V, 43 s., où la déesse n'est pas nommée. Dans I Macc., X, 84, les Juifs brûlent τὸ ἱερὸν Δαγὼν καὶ τὸ ἱερὸν αὐτῆς..., cet αὐτῆς inintelligible serait-il Ἀτεργάτης?

(7) Hommel compare *Astar*, Dieu, dans les langues de l'est de l'Afrique (*Aufs.*, p. 156).

(8) *Loc. laud.*

(9) Même sans barre de séparation, *CIS.*, p. 4, n° 153, עתתרשרקן.

(10) Hommel, *Süd-arabische Chrest.*, lex...

Quoique ce ne soit pas un nom commun comme Baal, il s'était cependant fractionné selon les tribus ou les lieux; c'est la pente normale. On disait : les gens d'Athtar ou Athtar de tel endroit (1), mais dans ce dernier cas au moyen d'un intermédiaire qui préservait la notion du nom propre : Athtar *baal* de tel endroit ou *celui* de tel endroit. Il est difficile de juger d'après les inscriptions des attributs du dieu. On lui confie la garde des sépultures (2), on lui consacre des châteaux, en général les constructions (3), ce qui est naturel d'après le caractère ordinaire des monuments. On le considérait comme un protecteur et un sauveur dans les combats (4), et il serait étonnant que le dieu des Arabes ne fût pas un dieu de la guerre.

Le culte de l'étoile du matin persista chez les Arabes jusqu'au dernier jour. Nos renseignements nous transportent maintenant chez les Arabes du nord, voisins de la Syrie et de la Palestine. Les Pères sont unanimes à les représenter comme adorant surtout l'étoile du matin, à laquelle ils offrent des sacrifices humains. Wellhausen (5) a cité saint Éphrem (V, 32), Théodoret dans la Vie de saint Siméon Stylite, Evagrius (*H. E.*, VI, 22) et la Vie de saint Hilarion attribuée à saint Jérôme; saint Hilarion trouve à Éluse les Arabes fêtant Vénus : *Colunt autem illam ob Luciferum cuius cultui Saracenorum natio dedita est.* La phrase est très suggestive : le culte des Arabes s'adresse à l'astre du matin, au masculin; celui de Vénus dérive du premier. Nous retrouverons l'histoire de saint Nil et de son fils Théodule en parlant des sacrifices; le sacrifice humain ne put avoir lieu parce que la planète avait disparu quand les Sarrasins se réveillèrent. Et il en fut ainsi jusqu'à Mahomet. Barthélemy d'Édesse (6) n'ignorait pas que les Arabes nommaient avant Mahomet « le dieu clément et miséricordieux », mais d'après lui c'était l'astre du matin. La synthèse du dieu masculin avec Aphrodite se trouve dans la profession de foi que l'auteur met dans la bouche

(1) Nombreux exemples dans le *CIS*. La gent d'Athtar, اهل عثتر, dans Hommel (*Aufs.*, p. 203), et ce qui est assez curieux, des noms qu'on retrouve sur la frontière est de Palestine, عثتر ذدبن dont Hommel rapproche Dibôn, cf. *'Altisr. Ueber.*, p. 274 et *CIS.*, IV, p. 285. Athtar ba'al de Mâdhaba, מדבא.

(2) N° 20.

(3) N°s 224, 276, etc.

(4) N°s 182, 289, etc.

(5) *Reste...*, p. 42.

(6) *P. G.*, t. CIV, col. 1385 : Διότι θεὸν ἐλεοῦντα καὶ ἐλεήμονα ὀνομάζεις. Καὶ οὗτός ἐστι προφανῶς ὃν οἱ Ἀῤῥάβοι δογματίζετε τὸ Ἑωσφόρον ἄστρον, Ζέβω (pour Νεβω), Ἀφροδίτη, Κρόνος καὶ Χαμὰρ λέγετε (cf. col. 1396) : ὃν οἱ Ἀῤῥάβες πρὸ τοῦ Μουχάμετ ἐπίστευσαν, ὅς ἐστιν ἑωσφόρος ἀστήρ. L'énumération du controversiste grec répond assez bien au vocabulaire des inscriptions. Ζεβω ou plutôt Nébo — Anbay; Aphrodite est el-'Ouzza; Kronos est Allah ; Χαμάρ un dieu lune, reconnu par Hommel dans Wadd, Sin, 'Amm, Haubas.

d'une vieille païenne : « Je ne connais de Dieu qu'Aphrodite, l'astre du matin » (1).

Ainsi l'objet du culte n'a pas changé ; mais, sans doute sous l'influence de leurs voisins qui considéraient la planète comme une divinité féminine, les Arabes ont changé le sexe de leur principale divinité. Désormais ils ne disent plus ʿAthtar mais al-ʿOuzza, épithète qui signifie à peu près *la puissante*. Wellhausen a très bien remarqué que le nom est relativement récent parmi les Arabes ; il a cité comme les premiers témoins de l'extérieur un historien syrien (dans Land, *Anecd.*, III, 247) qui nomme ʿOuzza celle que Procope nommait Aphrodite (*Perses*, II, 18), et Isaac d'Antioche (I, 210), au ve siècle, qui établit l'égalité : al-ʿOuzza est Beltis et en même temps Kaukabta, l'étoile par excellence, qu'adoraient les femmes arabes (2). Le savant allemand pense même, sans s'expliquer autrement, que dans les régions occupées par l'ancien royaume nabatéen nous pouvons suivre comment al-ʿOuzza a succédé à al-Lât. Il y a cette difficulté que al-Lât est assimilée à Athéné à Palmyre (3) et que nos renseignements épigraphiques sont plus que médiocres. C'est tout au plus si le nom d'al-ʿOuzza paraît une fois dans les noms propres théophores du Sinaï (4). D'ailleurs tout est possible à cette époque de syncrétisme qui finit par confondre Allât et Astarté (5).

Il est plus probable que l'épithète féminine pour désigner l'astre du matin a remplacé une épithète masculine semblable, ʿAzîz, le fort, le puissant. Il nous semble en effet qu'Azizos, dont le culte a été constaté à Édesse par l'empereur Julien, est une divinité arabe plutôt que syriaque (6). Les gens d'Édesse ont associé au culte traditionnel du soleil celui de Monimos et d'Azizos, que Julien après Jamblique comparait à Hermès et à Arès, parèdres du soleil. Quoi qu'il en soit de Monimos qui représente assez probablement le dieu *Arṣou* (7), Azizos est certainement l'étoile du matin, à laquelle il est formellement assimilé dans une inscription de Dacie (8) : *Deo Azizo bono p[uero]* ; le *bonus puer* étant sans difficulté le *bonus puer phosphorus*. Waddington

(1) Col. 1436 : Ἐγὼ θεὸν γινώσκω, τὴν Ἀφροδίτην τὸ ἑωσφόρον ἄστρον. Cf. col. 1448, d'un auteur incertain : avant Héraclius les Arabes adoraient « l'étoile du matin et Aphrodite, qu'ils nommaient dans leur langue Χαβαρ ».

(2) *Reste...*, p. 40.

(3) Wahballât est Ἀθηνοδῶρος.

(4) עבד־אלעזא (Lid.).

(5) Dussaud, *Notes de Myth. syr.*, 1903, p. 9.

(6) Οἱ τὴν Ἔδεσσαν οἰκοῦντες, ἱερὸν ἐξ αἰῶνος ἡλίου χώριον, Μόνιμον αὐτῷ καὶ Ἄζιζον συγκαθιδρύουσιν. Αἰνίττεσθαι φησὶν Ἰάμβλιχος ὡς ὁ Μόνιμος μὲν Ἑρμῆς εἴη, Ἄζιζος δὲ Ἄρης, ἡλίου πάρεδροι (Jul., *Oratio* 4, p. 150, éd. Spanheim).

(7) Cf. Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, p. 165, et Dussaud, *Mission*, p. 462.

(8) *CIL.*, III, 875.

a trouvé à Soada une dédicace à Azizos (1); on est là parmi des populations d'origine arabe; le nom est arabe et porté par des chefs arabes (2).

Il n'est pas étonnant qu'Athtar comme beaucoup d'autres ait été d'abord voilé par une épithète. Cette épithète n'a eu qu'à changer de genre pour que le culte des Arabes pût s'assimiler à celui de leurs voisins plus civilisés (3). L'objet du culte étant toujours demeuré le même, il est probable que ses rites sanglants datent aussi des origines du culte d'Athtar, et on ne peut se dispenser de rappeler ici que la grande immolation d'anathème dont parle Mésa a précisément été offerte à Astar-Kamos (4).

Dans le panthéon assyro-babylonien, Ichtar a tout envahi. Son nom est devenu synonyme d'une déesse en général et s'emploie même au pluriel (5); de plus *ichtaritu* est une femme et aussi une femelle. C'est donc en quelque sorte l'universel féminin dans toute son étendue.

Notre dessein n'est point ici de donner le détail des attributs d'Ichtar, de ses interventions, du rôle qu'elle joue dans le mythe et dans l'histoire. Nous retenons seulement ce qui peut éclairer les idées religieuses des Sémites en général. Notons tout d'abord qu'à notre connaissance du moins, Ichtar, si envahissante, n'est guère antérieure, sous ce nom, à la période de Hammourabi. Elle paraît sous ce prince, avec son caractère très précis de dame des rencontres et des batailles, invoquée dès lors comme dame de la splendeur (6), trait qui correspond parfaitement à son titre reconnu par tout le monde d'étoile du soir, la planète Vénus.

Elle figure aussi dans plusieurs anciens mythes, mais est-il certain ou même probable que leur rédaction remonte à une époque antérieure à Hammourabi? Dans ces mythes elle intervient comme déesse de l'amour; elle est la dame d'Érek, la ville des courtisanes sacrées

(1) N° 2314. Cf. Cooke, p. 296.

(2) Diod., *Exc.* 34; Josèphe, *Arch.*, XX, vii, 1 ss.; dans Roscher, v. *Azizus*, où l'on note avec raison que la qualification *deus bonus puer phosphorus Apollo Pythius* (*CIL.*, III, 1133 et 1138) suppose deux divinités distinctes. Il est possible aussi qu'on ait cherché une divinité masculine lorsque la planète fut définitivement attribuée à Vénus.

(3) S'il faut lire l'ar. 52 עתרעזה, nous aurions déjà l'idée exprimée par la racine accolée à la déesse עתר à une haute époque; cf. le sceau עשתרת־עז, Clermont-Ganneau, *Sceaux*, n° 16 (lu par Lid. עשתר־עזר).

(4) Mésa, l. 17; on ne voit pas pourquoi ce fait très clair est contesté par Baudissin (*ZDMG.* 1903, p. 826).

(5) *Ištaru* et *aštaru*, pl. *aštarâte*.

(6) *KB.*, III, 113. Note de Jensen : « L'idéogramme désigne donc Ichtar, la déesse de la planète Vénus, comme la déesse de la splendeur ».

dans le mythe d'Ira (1); elle est la déesse de la fécondité puisque sa descente aux enfers est pour ce monde, bêtes et gens, le signal d'une cessation complète des relations de l'amour (2); elle est la grande séductrice, fatale à ses amants, dans l'épopée de Gilgamès (3).

Ce double aspect de déesse de l'amour et de déesse de la guerre, nous l'avons déjà rencontré dans l'Aphrodite orientale. Nulle part il n'est aussi accusé qu'ici, et c'est aussi sur ce terrain qu'on en cherche l'explication.

Les spécialistes avouent leur embarras. Jastrow a proposé plusieurs solutions. La déesse Ichtar, qui se venge des mépris et qui a fait périr ses amants ou les a changés en bêtes, c'est le point de départ du tempérament guerrier de la déesse; l'évolution s'entend assez (4). Pour nous, nous ne l'entendons point du tout. Lorsque la séductrice est méprisée par Gilgamès, elle n'essaye même pas de recourir à son arc et à ses flèches, elle s'en va supplier son père Anou comme une Vénus de Virgile. Elle a été fatale à bien des hommes et même aux bêtes; ce n'est point un trait étranger aux passions de l'amour; c'est le résultat de leur excès, exposé sous la forme la plus sensible : l'épisode d'Éa-bani et de la courtisane (Table I) indique assez la pensée du poète. Ce n'est point l'amour, même irrité, qui transforme Ichtar en une Diane batailleuse.

On serait tenté de dire que l'Ichtar du nord est guerrière, celle du sud voluptueuse. En effet, soit que les Assyriens invoquent Ichtar de Ninive, ou Ichtar d'Arbèles, ou Ichtar du Kitmouri, c'est toujours la même divinité, protectrice dans les combats (5). Au contraire, dans les incantations d'origine chaldéenne, Ichtar n'apparaît jamais que comme une mère bienveillante, compatissante aux souffrances de l'humanité. Il y a là un fait à retenir, mais non une explication adéquate, puisque Hammourabi invoque la déesse batailleuse. Jastrow a aussi pensé que ce double caractère pouvait répondre à la double manifestation de la planète Vénus (6). Étoile du soir pendant l'été, elle est la compagne du soleil qui dévore; étoile du matin pendant l'hiver, elle s'associe à l'idée de la fertilité du temps des pluies. Mais on sait

(1) *KB.*, VI, p. 63 : « d'Érek, l'habitation d'Anou et d'Ichtar, la ville des filles, des prostituées et des courtisanes », etc...

(2) Descente d'Ichtar aux enfers, l. 76 ss.

(3) VI, 42 ss.

(4) Jastrow, p. 84.

(5) D'après Jastrow, p. 204, qui ne fait aucune différence d'attributs entre les trois Ichtar du nord. Dans Muss-Arnolt (*Diction.*, v. *Iŝtar*), Ichtar de Ninive, déesse de l'Amour; Ichtar d'Arbèles, déesse de la guerre.

(6) *Loc. laud.*, p. 84.

que les phases de la planète ne correspondent pas régulièrement à l'été et à l'hiver. D'ailleurs aucune idée funeste ne s'associe à l'étoile du soir : « Étoile du soir, tu enchantes les dieux et les hommes », est-il dit dans un texte religieux (1).

On admettrait plus volontiers que la déesse étant toujours la protectrice de la cité, il faut bien qu'elle soit armée pour la défendre : ainsi les Atargatis araméennes ont la tête couronnée de tours. Mais le contraste est si accusé, le caractère belliqueux et violent d'une part, les attitudes voluptueuses franchement impudentes de l'autre, — cette union de tempéraments si opposés ne provenant pas des tendances de ses adorateurs, — que la seule explication possible est la fusion de deux divinités en une seule, ou la division en deux concepts d'une divinité androgyne.

Dans la première édition de cet ouvrage nous avons présenté seulement la première solution. Voici comment nous l'exposions.

L'antique déesse d'Érek, c'est Nanâ, et Assourbanipal lui donne encore ce nom (2); d'autre part Nanâ est Ichtar, et comme elle fille de Sin; Nanâ est aussi la planète Vénus. Dès lors nous supposons qu'Ichtar, parce qu'elle était la planète Vénus, a été reconnue pour identique à Nanâ et lui a succédé dans le rôle de dame de la cité, présidant au cortège de ses courtisanes sacrées. Mais à l'origine Ichtar devait être la déesse de la guerre, caractère qu'elle avait chez les Arabes, ou plutôt un dieu masculin comme chez eux.

Car enfin il faut choisir entre ces deux hypothèses : ou Ichtar est une déesse dont les Arabes ont fait un dieu, ou c'est un dieu dont les autres Sémites ont fait une déesse. La seconde hypothèse peut seule rendre compte de la forme masculine du nom, qui s'est complétée chez les Cananéens par une terminaison féminine; et la terminaison n'a pas manqué non plus en assyrien quand le nom a pris le sens général de femme ou de déesse. De cette façon tout s'explique. Ichtar aurait pénétré en Babylonie avant le temps de Hammourabi comme dieu de la guerre, représenté par la planète Vénus. Cette qualité étant occupée en Chaldée par la voluptueuse Nanâ, Ichtar devint femme en Chaldée, tout en retenant dans le nord un caractère guerrier. C'est un phénomène qu'on ne peut déclarer impossible, puisqu'on le retrouve presque intégralement dans la transformation d'Athtar en al-'Ouzza chez les Arabes. Comme il était assez naturel, Athtar demeuré masculin en

(1) Martin, *Textes religieux* (Craig; II, pl. XVI, 12).

(2) Dans les premières inscriptions d'Érek, NIN-GUL; peut-on rapprocher de ce nom celui de Goula, identique d'autre part à Baou, la principale divinité chaldéenne primitive, et étoile du soir (dans Martin, *Textes religieux*, XVI, 1, 12)?

Arabie est aussi demeuré le dieu des batailles, pendant qu'Ichtar ou Astarté ne conservait qu'un souvenir affaibli de ses origines guerrières, sauf en Assyrie dont la population était plus sémitique, si on entend par là plus semblable à celle de l'Arabie. Notre hypothèse se soude sans effort à ce renforcement de l'élément sémitique en Babylonie qui vint toujours du côté de l'Arabie et qui est si remarquable au temps de Hammourabi.

Ce qui paraît d'ailleurs la confirmer, c'est qu'on savait encore en Babylonie qu'Ichtar, en tant qu'assimilée à Dilbat, était masculine, comme étoile du matin : or l'étoile du matin est l'Athtar oriental des Arabes. Il y a plus, la Dilbat orientale est l'Ichtar d'Agadê, dont la dynastie est si nettement sémitique, et la Dilbat occidentale, donc féminine, est l'Ichtar d'Érek (1).

Cette première solution, destinée à expliquer le caractère masculin et féminin de la déesse, nous paraît encore avoir une vraie probabilité. Nous voulons pourtant en proposer une autre. Cette création si étrange de la divinité féminine s'est-elle produite sans intermédiaire? N'a-t-on pas dû d'abord donner les deux sexes à la divinité? Sans doute, sous sa forme dernière, l'Hermaphrodite est le fruit corrompu d'un art raffiné et dépravé. Et nous avions pensé la même chose de la statue barbue d'Aphrodite dont parle Macrobe (2). Mais voici qu'on vient de découvrir à Suse un exemplaire de la Nanâ barbue. C'est le moment de rappeler tous ces cas de Vénus armée dont nous parlions naguère. Ne sommes-nous pas là en présence d'un cas de survivance, plutôt que de syncrétisme? Et la Nanâ barbue ne fait-elle pas pencher la balance dans le sens de la survivance?

Nous aurions donc qu'avant d'arriver à cet anthropomorphisme cru qui distingue des divinités des deux sexes, on aurait eu d'abord la pensée d'attribuer à la divinité une force génératrice double ou plutôt supérieure, contenant les deux forces qui se trouvent chez l'homme et chez les animaux. Et cela serait d'un symbolisme assez élevé. Cette raison empêchera beaucoup de personnes d'accepter cette explication, trop flatteuse pour l'homme primitif. Elle ne paraît cependant pas dépourvue de vraisemblance.

(1) Cf. III R. 53, l. 30 et 31 : « Dilbat, féminine au coucher du soleil, masculine au lever du soleil », et l. 36-37 : « Dilbat au lever du soleil est Ichtar des étoiles; Dilbat au coucher est la Dame (Bilit) des dieux (dieux et déesses) ».

(2) *Saturn.*, III, VIII : *Signum etiam eius est Cypri barbatum corpore sed veste muliebri, cum sceptro ac natura virili, et putant eamdem marem ac feminam esse. Aristophanes eam* Ἀφρόδιτον *appellat. Laevius etiam sic ait Venerem igitur almum adorans, sive femina sive mas est, ita uti alma Noctiluca est. Philocorus quoque in Atthide*

Quoi qu'il en soit de ses origines, Ichtar, une fois installée dans son rôle de déesse principale, répond très exactement à Astarté. Elle est mère non seulement des dieux et des hommes, mais spécialement du prince, avec des détails très familiers (1). Elle est la dame, *bêlit,* quoique ce terme soit devenu un nom propre, celui de la femme de Bel, suivant ainsi la personnification du terme masculin. A ce titre c'est elle qui règne sur le pays et établit le souverain sur son trône. Elle domine sur la nature, et d'elle dépend la fécondité des animaux et même du sol (2). Elle préside aussi à l'ordre moral, intercédant pour les coupables, préservant des mauvais charmes, secourable aux innocents (3), et malgré tout la déesse des courtisanes sacrées à Érek comme à Afca (4). En un mot on lui donnait tous les attraits de bonté que la pauvre âme humaine souhaite trouver dans le cœur maternel d'une déesse toute-puissante en même temps que toutes les séductions mauvaises que peut rêver un sens moral dépravé.

eamdem adfirmat esse lunam et ei sacrificium facere viros cum veste muliebri, mulieres cum virili, quod eadem et mas aestimatur et femina.

(1) C'est Nébo qui parle : « O pauvre, ô Assurbanipal, je t'ai placé dans le sein de la souveraine de Ninive : des quatre mamelles placées près de ta bouche, tu en as sucé deux, des deux autres tu couvres ta figure... » Bêlit : « Toi dont Bêlit est la mère, ne crains pas! toi que Bêlit d'Arbèles a enfanté, ne crains pas! [Je suis] comme une mère *sur son fruit,* tu es dans ma main, comme un *bijou,* je te place entre mes seins. » *Choix de textes* (Craig, I) traduits par le P. Scheil, extrait de la *Revue de l'histoire des religions,* p. 8 et p. 11. D'ailleurs on ne lui attribue nettement ni époux, ni fils; elle est l'universelle courtisane.

(2) « Sans toi le fleuve ne s'ouvre, ni le fleuve ne se ferme qui apporte abondamment la vie », etc. (Scheil, *loc. laud.*, p. 4).

(3) Hymne à Ichtar assimilée à Zarpanit : « se chargeant de la faute, intercédant, conservant l'homme prospère, rendant prospère l'homme tombé, terrassant l'impie qui ne craint pas sa divinité, bienfaisante au captif, secourable et relevant l'innocent, qui bénit l'esclave » (Scheil, *loc. laud.*, p. 3).

(4) Il semble que les hiérodules masculins mentionnés par Eusèbe (*Vie de Constantin,* III, 55) pour Afca se soient trouvés déjà à Érek, peut-être avec des mutilations volontaires, personnages dont « Ichtar, pour effrayer les gens, avait changé la virilité en hermaphrodité (?) [(Mann)]weib[lichkeit] » (*KB.*, VI, p. 73, traduction de Jensen).

CHAPITRE IV

SAINTETÉ ET IMPURETÉ

Il paraît étrange de traiter sous une même rubrique de la sainteté et de l'impureté; on peut dire que les contrastes projettent la lumière. Surtout une raison très actuelle nous oblige à ne pas isoler les questions relatives aux choses saintes des lois sur les choses impures. On prétend que saint et impur ne sont au fond et primitivement qu'une seule et même idée, et la proposition, malgré son aspect paradoxal, a trouvé de l'écho. Il ne serait pas tout à fait exact de l'attribuer en propres termes à W. R. Smith. En dépit des apparences, l'illustre savant anglais, qui n'a peut-être répandu sur aucun sujet plus de vues ingénieuses, nous semble avoir toujours admis une distinction radicale entre les deux concepts (1); la sainteté regarde les dieux, l'impureté les démons. Mais si les dieux ne sont que des démons transformés, comme le pense Smith, ne faudra-t-il pas conclure à une identité primordiale?

Et c'est ce que Smend a fait dans les termes les plus formels (2) : « Le sens le plus ancien de la sainteté résulte de sa parenté primordiale avec l'impureté. Quand on évitait une chose, on ne savait souvent pas très bien si on devait la considérer comme sainte ou comme impure... Il n'y a aucune différence entre le sang sacro-saint du sacrifice expiatoire et le cadavre du reptile... » Bien plus, c'est l'impureté qui logiquement précède : « Vraisemblablement la sainteté a aussi son origine dans la foi aux démons; mais lorsque les dieux se sont élevés au-dessus des démons, la sainteté et l'impureté se sont distinguées. » Marti semble du même avis : saint et impur ne sont pas des choses opposées (3).

(1) « But though not precise, the distinction between what is holy and what is unclean is real; in rules of holiness the motive is respect for the gods, in rules of uncleannes it is primarily fear of an unknown or hostile power... » *Rel... Sem.*, p. 153.

(2) *Alttestam. Religionsgeschichte*, 2e éd., p. 149.

(3) *Israel. Religion*, p. 24.

Le totémisme ne pouvait manquer d'intervenir. A la suite de W. R. Smith, Benzinger pense que les animaux impurs étaient d'anciens animaux sacrés parce qu'on les considérait comme des ancêtres (1), et la même opinion a été soutenue à plusieurs reprises par M. Salomon Reinach devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2).

L'opinion de Bertholet est plus modérée, mais son principe est trop étroit. Il se contente de dire que l'impureté, à l'origine, est corrélative de la sainteté; on considère comme impur ce qui passe pour consacré soit à une divinité étrangère, soit à un démon anonyme. Les lois sur l'impureté remontent donc par leurs racines au temps du polydémonisme (3).

C'est une autre forme, d'après les observations modernes, de l'antique opinion des Pères, vraie en partie; ils pensaient que les animaux impurs n'étaient autres que les animaux dans lesquels les païens et spécialement les Égyptiens plaçaient une force surnaturelle (4).

Il faut aussi constater que quelques-uns adhèrent encore à l'opinion qui assigne aux lois sur l'impureté une origine uniquement rationnelle. Ici on considère plutôt la sainteté comme synonyme de pureté, et celle-ci équivaut à la propreté.

Renan : « On se préparait au sacrifice par l'état de sainteté (qods) ou de purification, résultant de certains soins de propreté extérieure et de certaines abstinences, en particulier de l'éloignement des femmes (5) ». Spécialement en ce qui concerne les animaux purs et impurs, le P. Zapletal croit que les interdictions s'expliquent suffisamment par des motifs d'hygiène, ou par le dégoût instinctif de certains aliments ou l'aspect malpropre de certaines bêtes ou de leurs habitudes. Cette explication ne paraît admettre aucune idée commune entre la sainteté et l'impureté. Avant de discuter ces hypothèses, nous devons rappeler les faits chez les principales branches des Sémites.

Si l'on s'en tenait aux Babyloniens, il semble que la notion de sainteté nous apparaîtrait comme très positive, et synonyme de la plus éclatante pureté. Le mot *quddušu* (6), « saint », se rencontre comme

(1) *Arch.*, p. 484. Sur ce point, cf. Zapletal, *Der Totemismus...*, IV, *Die unreinen Tiere*, pp. 81-91.

(2) Cf. *Rev. biblique*, 1901, p. 140.

(3) *Hand-Commentar* de Marti, *Lévitique*, p. xvii.

(4) Origène, *contre Cels.*, IV, 92 : Πάντα μὲν ἀκάθαρτα ἔφησεν εἶναι τὰ νομιζόμενα παρ' Αἰγυπτίοις καὶ τοῖς λοιποῖς τῶν ἀνθρώπων εἶναι μαντικά, ὡς ἐπίπαν δὲ εἶναι καθαρὰ τὰ μὴ τοιαῦτα. Cf. Théodoret, *Quæst. in Lev.*, 1.

(5) *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 54.

(6) *Dictionnaire* (*AHW.*) de Delitzsch.

adjectif équivalant à *ellu,* « clair, pur, brillant », soit dans la nature, soit selon le rituel. *Ebbu,* synonyme d'*ellu,* a le même sens. Un autre synonyme, *ramku,* se dit du prêtre, sans doute à cause de sa pureté, comme le prêtre égyptien était figuré par l'eau versée. D'autres équivalents, *ḫalpu* et *kûṣu,* paraissent insister encore, s'ils signifient, en même temps que le froid, la glace étincelante et pure de tout élément de corruption (1). De là on passerait très aisément à la sainteté des eaux, l'élément purificateur par excellence. Il est donc très naturel que les assyriologues protestent contre tout sens donné à la racine *qds* autre que celui de *pur.* Cependant l'emploi de *quddušu* (qui est d'ailleurs une forme dérivée) est assez rare en assyrien. Il se pourrait que la sainteté et la splendeur aient été confondues dans un pays où les cultes sidéraux occupent une place si proéminente dans la religion.

En tout cas, les Babyloniens distinguaient très nettement le saint de l'impur. On peut constater chez eux comme ailleurs la courtisane sacrée (*qadištu*); mais il faut convenir que le cas est très spécial. Dans cette civilisation fort avancée, les impuretés étaient peu nombreuses. M. Martin pense que la distinction entre les viandes pures et les viandes impures était inconnue en Babylonie (2). Il est certain que la matière des sacrifices était à peu près illimitée. Pourtant on devait s'abstenir de la chair de porc le 30 du mois d'Ab comme de la viande de bœuf le 27 Araḫsammu (3), et comme ces interdictions ne paraissent pas avoir un caractère de pénitence, on doit les considérer comme des survivances d'un ancien état. On s'exposait aux obsessions en buvant de l'eau dans une coupe impure (4), en mangeant la chair d'un sacrifice (5). Je n'ai pas d'exemple d'impureté relative aux femmes ou aux pollutions. Si les maladies contagieuses, comme quelques défauts corporels, excluaient de certains ministères sacerdotaux, ce n'est qu'une analogie assez atténuée des lois sur la lèpre. En un mot, dans cette civilisation déjà raffinée, les impuretés sont réduites à leur minimum pour la race et le temps.

Chez les Arabes, l'idée maîtresse est celle de ce qui est permis, licite, profane, *ḥalâl,* ou défendu, réservé, sacré, *ḥarâm.* Il est donc sûr que pour eux « la sainteté est essentiellement une restriction du droit de l'homme dans le libre usage des choses (6) ». On en retrouve

(1) Dans l'opinion populaire, puisque la glace n'exclut pas les microbes !
(2) *Textes religieux,* p. XI.
(3) MARTIN, *loc. laud.*
(4) *Šurpu,* III, l. 21, éd. Zimmern.
(5) *Loc. laud.*, l. 54.
(6) W. R. SMITH, *Rel... Sem.*, p. 150, généralisé aux Sémites.

des applications aux enceintes sacrées. Mais l'opposition entre pur et impur existait. Wellhausen le reconnaît, sans admettre que chez les Arabes la distinction s'étendît aux aliments. D'après lui, il s'agit plutôt ici de ce qui est d'usage ou de ce qui est contraire aux habitudes. On a honte de manger ce qui n'est pas admis par la bonne coutume; en cas de nécessité on passe par-dessus les répugnances, on allègue même que c'est bon pour la santé d'après le principe que les remèdes ne sont efficaces que lorsqu'ils sont dégoûtants (1). Mais nous sommes alors dans un temps où les institutions religieuses des Arabes étaient en décadence. L'usage ancien de ne pas boire le sang et de ne pas manger de viande si ce n'est après l'immolation rituelle, sauf pour le gibier, indique l'empire des idées religieuses dans ce domaine.

Certaines circonstances d'impureté écartent des *sacra,* « ce qui est précisément le critérium de l'impureté véritable (2) ». Elles ont surtout rapport à la femme qui est dans sa situation mensuelle : « les anciennes expressions de pur et d'impur ne s'emploient que pour elle dans l'arabe pré-islamique ». La femme en couches est placée dans une petite cabane hors du camp, de même la veuve. Cette dernière était même condamnée à la malpropreté, pour que son impureté parût d'une manière plus sensible : « Ibn Muslim a rapporté la décision suivante relative aux gens du Hedjaz. La femme veuve ne se lavait pas, ne touchait même pas l'eau, ne se coupait pas les ongles et ne s'épilait aucun poil sur le visage; après un an elle se présentait horrible à voir; alors elle passait un oiseau sur ses parties naturelles et le jetait à demi mort (3) ». Une inscription fort intéressante de l'Arabie du sud montre que les hommes n'étaient pas moins préoccupés pour eux-mêmes de l'impureté que pouvaient leur créer soit les rapports avec des femmes placées dans des situations spéciales, soit même ce qui se passait en eux. On y voit de plus que ces impuretés, surtout si elles n'étaient pas suivies de purifications, exposaient au courroux des dieux et devaient être confessées si on voulait en obtenir le pardon. Voici ce texte d'après l'interprétation de M. D. H. Müller (4).

« Ḥaram fils de Taubân a offert et voué à Dhou-Samâwî pour s'être approché d'une femme étant lui-même en état de consécration et pour avoir eu des rapports avec une femme dans sa situation mensuelle, et pour avoir eu affaire à une femme récemment accouchée et pour y être allé étant en état d'impureté et être rentré dans ses

(1) *Reste...*, p. 168.
(2) *Loc. laud.*, p. 170.
(3) Wellh., *loc. laud.*, p. 171.
(4) *Südarabische Alterthümer*, Wien, 1899, n° 6; cf. n° 7 et les deux inscriptions Halévy 681 et 682 citées au même endroit. — Cf. *infra* p. 256, note 2.

vêtements sans être pur et pour avoir touché des femmes dans leur situation mensuelle sans se laver, et pour avoir mouillé ses vêtements par une pollution. Il s'humilia donc et se soumit et se prosterna. Et qu'il (le dieu) le lui rende! »

Wellhausen n'a rien trouvé qui prouvât que le deuil exclût du service divin chez les Arabes (1). Mais nous savons si peu de choses de leur service divin! Quoique le même savant soit très réservé en ce qui touche le contact des cadavres, il est impossible qu'il ne souillât pas. Les Arabes ont connu une amulette où l'on mélangeait des parcelles d'ordures, du sang des menstrues et des ossements de morts (2). L'association est caractéristique. C'est précisément de cette amulette qu'on a conclu à une confusion chez les Arabes de l'idée d'impureté et de pouvoir surnaturel (3), car on la croyait efficace pour détourner les djinn et le mauvais œil. Naturellement tout contact risque d'amener une impureté : le mot « s'approcher » est devenu synonyme d' « être impur », et par contraste « être écarté » appartient à la même racine qu' « être pur » (4).

Notons encore qu'un acte licite en soi comme les relations sexuelles pouvait paraître incompatible avec la sainteté spéciale requise par certaines circonstances, lorsqu'on était soi-même dans un état réservé ou consacré, par exemple en cas de fête (5).

Il est très difficile de donner des exemples de choses saintes et de choses impures chez les Cananéens et chez les Araméens. On doit supposer que les cas étaient ici dans les grandes lignes ce que nous voyons dans la Bible. La sainteté y est exprimée par la racine *qdch*. A ce sujet Baudissin s'exprime ainsi : « Il est d'autant plus difficile de déterminer l'idée fondamentale de קָדֵשׁ que ce mot avec toute sa parenté n'est employé que dans le domaine religieux, de sorte qu'une signification primitive sensible ne peut se démontrer, mais seulement être conjecturée (6) ». Nous conclurons plus volontiers que le mot n'a jamais existé que dans un sens religieux. Il est commun à tous les Sémites, arabes (7), araméens, cananéens, babyloniens, éthio-

(1) *Op. l.*, p. 171 : « Davon ist bei den Arabern sonst nicht zu merken ». D'où Smend conclut immédiatement à la négative absolue, *op. laud.*, p. 148, note.

(2) *Tandjis.*

(3) W. R. Smith, p. 448.

(4) نجس, « être impur », et נגש, « s'approcher » ; طَهُر, « être écarté », طُهُر, « être pur ».

(5) *Südarabische Denkm.*, nos 6 et 7; cf. Ex., xix, 15.

(6) *Studien...*, II, p. 19. Ce savant a bien voulu déclarer qu'il était d'accord avec nous pour l'ensemble de ce chapitre (*ZDMG.* 1903, p. 826).

(7) On pourrait le croire emprunté en arabe, cependant Nöldeke et Lagarde le considèrent comme original et en voient une preuve dans le nom géographique de Quds dans Bekri, 728,7 (cf. Lagarde, *Bildung...*, p. 104).

piens, quoiqu'il n'ait été très usité qu'en araméen, en cananéen et en éthiopien (1). Mais si le mot lui-même n'a jamais eu d'autre valeur que celle qui le rattache au divin, nous pouvons conjecturer un sens plus précis, soit par l'étymologie, soit par l'usage. L'étymologie a été bien indiquée par Baudissin; dans tous les thèmes analogues on rencontre l'idée de couper, de séparer (2); le mot paraît comme synonyme de *ḥarâm*, « réservé, consacré » dans Amos (II, 7). L'idée que la chose sainte est une chose réservée et par conséquent séparée, distinguée de l'usage profane, est si profondément ancrée dans les racines de la langue que le vœu a aussi le sens fondamental d'une séparation (3). On ne voit rien ici d'analogue au grec ἅγος, objet à la fois de vénération et d'horreur; rien qui indique pour la chose sainte une propriété particulière; son caractère est d'être séparée de l'usage profane pour être rattachée au divin. On pourrait objecter que les eaux et les arbres sont saints par eux-mêmes. Cela n'est pas tout à fait exact. Si toute eau vive est un élément de purification, toutes les eaux ne sont également honorées, mais seulement certaines eaux qui sont censées spécialement divines. De même pour les arbres. Mais nous reviendrons sur ces cas particuliers.

Nous devons maintenant aborder la question posée dès le début de ce paragraphe : l'impureté et la sainteté sont-elles à l'origine un même concept? bien plus, l'idée de sainteté est-elle un perfectionnement postérieur de l'idée d'impureté? ou faut-il au contraire leur attribuer une origine différente?

Avant tout, nous demandons qu'on n'attache pas trop d'importance aux mots, ni même à l'aspect extérieur des choses. C'est surtout lorsqu'il s'agit de religion qu'il importe de déterminer le principe intérieur qui règle les usages et qui seul fait leur valeur. On s'étonnera peut-être que nous tentions de comparer les pratiques des non-civilisés à celles des religions supérieures, et que nous puissions considérer quelques usages, admis par la Bible, comme ayant leur origine dans la superstition. Mais il ne faut pas oublier que le christianisme lui-même ressemble au paganisme par un certain nombre de céré-

(1) D'après Lagarde (*Bildung*..., p. 116, note 2), קדש étant une racine à trois consonnes irréductibles, n'appartient pas à la plus ancienne période de la formation des racines mais à la seconde; seulement une racine antérieure pouvait déjà avoir le même sens.

(2) *Studien*..., II, p. 20. C'est la racine traitée dans Kautzsch, Grammaire de Gesenius, § 30 h. קדש est à rapprocher de חדש et de حدث, non pas par le changement de ק en ح ou vice versâ, mais en traitant ces mots comme des formations très anciennes analogues. חדש indique la chose nouvelle qui naît en se séparant.

3) « Consacrer » est proprement נזר (ou נדר) qui a aussi le sens de « séparer », Ez., XIV, 7.

monies extérieures. Peu importe qu'on nous reproche d'observer un tabou parce que nous ne permettons pas aux laïcs de toucher les vases sacrés. Aucun d'eux ne craint, s'il bravait cette défense, d'encourir la colère de l'esprit du vase. A supposer que les impuretés relatives aux morts aient leur origine dans la crainte révérentielle des esprits, les mêmes précautions ont pu être prises par un peuple qui n'était plus frappé que de l'opposition entre la corruption du tombeau et la sainteté du Dieu vivant. Et si l'on insiste en alléguant que c'est du moins concéder un progrès religieux, nous répondons que nous ne songeons pas à le nier, là où il se trouve, et que nous avons précisément caractérisé la marche des idées religieuses comme une lutte entre l'idée du dieu bon et les fantaisies illimitées produites par l'animisme ou le culte des démons.

Nous avons vu que chez les Sémites les principales impuretés se rattachent aux femmes, aux morts, à la nourriture. Les mêmes grandes catégories se retrouvent partout. Les femmes sont impures à leur époque mensuelle, après l'accouchement (et cette impureté s'étend souvent à l'enfant) et pendant les premiers temps de leur veuvage. Certains peuples y ajoutent les interdictions les plus absolues et les plus comiques relativement aux belles-mères et aux cousines.

Le contact des morts souille plus ou moins, mais le principe est général. Les détails seraient ici hors de leur place.

Quant aux règles sur la nourriture, elles sont plus ou moins rigoureuses selon les pays.

Dans tous ces cas, il faut aussi tenir compte de la personne. Plus elle est élevée dans la hiérarchie, plus elle est séquestrée, plus il importe qu'elle évite les contacts impurs. Certaines situations obligent à des précautions infinies. Le guerrier est traité par quelques peuples comme la jeune fille nubile ; il est dans une situation spécialement dangereuse. On peut en dire autant des lieux. Tout lieu étranger est en quelque manière impur pour celui qui y pénètre pour la première fois, surtout s'il vient en ennemi.

Or, si l'on considère tous ces faits non plus seulement chez les Sémites, mais chez les non-civilisés où ils se retrouvent avec une ampleur et une énergie singulières, il est impossible de leur assigner à tous une cause rationnelle, et, quoi qu'il en soit des origines, ils sont profondément imprégnés d'idées surnaturelles.

Tout ce que nous aurons à dire des ressemblances entre les choses saintes et les choses impures ne prouvera pas que les deux concepts soient identiques ou qu'ils aient la même origine, mais il en résultera du moins qu'ils ressortissent au même domaine, le domaine du surnaturel

dans le sens large. Les impuretés sont d'ailleurs réglées par la loi religieuse et, même si elles sont rationnelles, elles procèdent d'un motif religieux beaucoup plus que d'autres commandements dictés par la raison.

Enfin la loi israélite, si relevée, porte encore la trace d'une précaution semblable lorsqu'elle interdit de boire le sang, non qu'il soit nuisible à la santé, mais parce que l'âme est dans le sang. Cette préoccupation de l'âme n'est-elle pas un trait de lumière quant à l'origine de certaines impuretés? Nous disions tout à l'heure qu'à Babylone, pays d'esprit rationnel et déjà scientifique, on évitait une coupe malpropre de peur d'avaler un esprit. Plus on pénètre dans l'étude des sociétés primitives, plus on se convainc que le plus souvent le motif religieux leur tenait lieu d'un principe rationnel. Et cela ne veut pas dire que ce motif religieux fût toujours inspiré par une dégradante superstition. On ne respectait guère que le frein religieux, et l'instinct rationnel lui-même savait s'en servir, spontanément, pour se protéger contre les emportements de l'instinct animal. On voit quelle ligne moyenne nous voudrions suivre. Le monde antique, comme le monde des non-civilisés aujourd'hui encore, a été dominé par la terreur des esprits. Des esprits on pouvait s'attendre à tout; aucune précaution n'était de trop pour se mettre à l'abri de leurs caprices malicieux. Surtout il fallait se garder, dans ces manifestations étranges ou redoutables de la nature, qu'on attribuait à leur intervention spéciale. Tout paraissait procéder de puissances spéciales supérieures à l'homme et aux forces ordinaires de la nature. Il n'est donc point étonnant que cette crainte ait donné naissance à des précautions spéciales ou qu'elle ait influé même sur des mesures simplement dictées par un esprit de conservation.

Les choses saintes et les choses impures ont un autre caractère commun qui découle immédiatement du premier; elles sont *à éviter*, parce que leur contact peut avoir les plus funestes conséquences. Dans une religion monothéiste, ces conséquences sont de déplaire à la divinité; c'est son châtiment qu'on redoute. Dans une religion animiste, on craindra le contact de la chose, la décharge électrique qui procédera de l'esprit lui-même, voltigeant par exemple autour du cadavre. Dans ce cas les tabous sont, selon l'expression de Frazer (1), des isolateurs qui préservent. Si on se demande pourquoi les rois, tenus pour dieux, et les prêtres sont sujets aux mêmes interdictions cérémonielles que les homicides, les gens en deuil, les femmes en cou-

(1) Frazer, *Golden Bough*, I, 343.

ches, les jeunes filles nubiles, on ne voit guère entre ces personnes de trait commun que celui d'une situation où elles sont en butte à plus de périls surnaturels dont il importe de les garantir.

Et ces personnes qui sont spécialement exposées à des dangers mystérieux peuvent devenir elles-mêmes un danger pour les autres. Un troisième caractère commun entre les choses impures et les choses saintes, c'est qu'elles sont également contagieuses à leur manière.

Cela est assez naturel et assez connu pour les choses impures; W. R. Smith l'a bien mis en lumière pour les choses saintes. Le sacrifice expiatoire est sacro-saint; or le pot dans lequel il a cuit doit être brisé, comme s'il était impur, le vêtement qui l'a touché doit être lavé (1). Les prêtres devaient se vêtir d'habits profanes après avoir exercé leurs fonctions, et Ézéchiel en donne le motif : afin de ne pas sanctifier le peuple (2), c'est-à-dire afin de ne pas communiquer au peuple une sainteté qui l'obligerait à ne plus se servir de ses habits pour l'usage profane. C'est donc pour cela qu'en entrant dans le temple on recevait du prêtre un habit spécial, un peu comme aujourd'hui les gardiens des mosquées tiennent une provision de babouches. C'est ce qui se passait à Samarie dans le temple de Baal (3). De même, dans les cultes idolâtriques réprouvés par Isaïe, l'officiant dit aux profanes : « Ne me touchez pas, car je vous sanctifierais (4) ». C'est aussi ce que veut dire l'auteur du *De deâ Syriâ :* « De tous les oiseaux, la colombe est celui qui leur paraît la chose la plus sainte : défense est faite d'y toucher, et ceux qui les touchent involontairement sont en interdit pour toute cette journée (5) ».

Le grand prêtre se lave aussi bien après avoir quitté ses vêtements qu'avant de les mettre (Lev., XVI, 4, 24); c'est encore ce que nous faisons avant et après le saint sacrifice. Tous ces cas peuvent s'expliquer par le désir de maintenir une barrière entre le sacré et le profane, mais aussi par la crainte de la transmission d'une vertu surnaturelle; ce qui deviendrait sacré serait alors perdu pour l'homme. D'où le soin de ne mettre que des vêtements empruntés pour paraître dans le temple. Le même fait, reconnu chez les Arabes par Wellhausen et W. R. Smith (6), a été retrouvé chez les non-civilisés. Il faut donc

(1) Comparer Lev., VI, 21 avec XI, 33, 35; XV, 12.
(2) Ez., XLIV, 19.
(3) II Reg., X, 22.
(4) Is., LXV, 5, à ponctuer קְדַשְׁתִּיךָ comme l'exige le suffixe.

(5) § 54. Ils sont ἐναγέες qui signifie *impur* dans ce contexte mais aussi en soi *sacré*. C'est le cas d'employer le mot *tabou;* on est dans une situation spéciale qui demande une purification pour éviter une contagion ultérieure.
(6) *Rel... Sem.*, p. 450 s.

avouer qu'en ceci la sainteté a le caractère d'un tabou, ainsi que l'impureté, tout en constatant que ce peut être, dans une religion spirituelle, une simple marque de respect.

Si la sainteté se communique par contagion comme l'impureté, elle est susceptible du même remède qui interrompt les effets du contact, la purification. On sait assez par la Bible la série des purifications imposées à ceux qui ont touché des choses impures; quelquefois le lavage à l'eau ne suffit pas, il faut briser le pot souillé (Lev., XI, 33). Nous avons déjà remarqué qu'on en agissait de même pour les choses sacro-saintes (Lev., VI, 21; XVI, 4, 24).

On voit que nous ne cherchons pas à dissimuler les points de contact. Nous voulons même concéder quelque chose de plus. Un objet, un animal, regardé comme saint dans une religion, peut être pour cela même traité d'impur dans une autre, et il peut y avoir une bonne part de vérité dans l'opinion qui explique ainsi l'impureté de certains animaux, par exemple du porc (1).

Il a pu arriver aussi qu'à force de considérer certains animaux comme n'étant pas mangeables, parce que sacrés, ou peut-être parce que totems, on a fini par croire que leur chair était dangereuse. Le fait est même assuré dans plusieurs cas. Pour éloigner de la manducation de la chair du poisson consacré à Atergatis on disait qu'elle donnait des ulcères (2); mais il est constant qu'à l'origine ces ulcères étaient considérés comme un châtiment divin, frappant quiconque mangeait d'un animal consacré aux dieux.

Il reste des cas douteux; parfois il est difficile de dire si l'objet est considéré comme sacro-saint ou comme impur.

Néanmoins, lorsqu'on conclut de toutes ces ressemblances que le saint et l'impur sont donc un concept identique ou que le concept du saint a évolué du concept de l'impur, nous opposons qu'on confond deux idées très distinctes, celle d'identité et celle de corrélation. L'impureté et la sainteté sont corrélatives, mais elles sont aux deux pôles.

Ce qui prouve d'abord leur opposition, c'est leur antagonisme même : jamais l'impureté ne se manifeste dans toute sa notion propre, si ce n'est en présence de la sainteté. Le profane côtoie l'une et l'autre,

(1) *De deâ Syriâ*, § 54 : σύας δὲ μούναις ἐναγέας νομίζοντες οὔτε θύουσιν οὔτε σιτέονται· ἄλλοι δ' οὐ σφέας ἐναγέας, ἀλλὰ ἱροὺς νομίζουσιν. Il est inexact de caractériser cette situation avec W. R. Smith (p. 153) comme si tout le monde était d'accord sur le tabou du porc, la question de savoir s'il était impur ou sacré demeurant ouverte. Ce sont deux opinions divergentes, provenant de cercles différents, et n'ayant aucun point commun.

(2) *Rel... Sem.*, p. 449; de nombreux cas analogues pourraient être cités.

mais elles ne se peuvent concilier dans le même sujet, elles s'expulsent mutuellement, elles sont irréductibles. Or les lois mêmes de l'évolution suffiraient à prouver que deux espèces aussi distinctes ne peuvent être issues l'une de l'autre. Tout au plus pourraient-elles avoir un principe commun éloigné, le rapport que nous avons reconnu avec une influence surnaturelle; il en résulterait une ressemblance purement négative, la nécessité de les éviter. Leur caractère positif est tout différent.

On pourrait presque dire que l'impureté s'en tient à ce cachet négatif. On évite, on fuit, on s'abstient, on se préserve, on se met en garde. Tout cela dans l'intérêt d'une personne ou de la société entière : jamais par égard pour le divin. On fuit, donc on a peur, toujours, dans toutes les circonstances. On ne fuit le sacré que lorsqu'on n'est pas dans les dispositions convenables. En soi on le considère comme une source de bénédictions. Dans le langage scolastique on dirait que l'impureté est *vitandum per se,* le sacré *vitandum per accidens.* Et en effet, quoique les choses ou les actions impures soient innombrables et que personne ne puisse aujourd'hui en fixer le catalogue, elles sont toujours impures par elles-mêmes, pour une raison intrinsèque, que cette raison soit vraie ou fausse, issue de l'imagination, de la raison ou de la plus enfantine terreur des esprits. Jamais l'idée du service divin ne se présente. Au contraire la chose sainte n'a souvent aucune propriété spéciale. Elle est choisie, réservée, consacrée. Sans doute, puisqu'elle est consacrée à Dieu, elle sera prise parmi les objets que l'homme croit lui être agréables, parce qu'il les juge lui-même bons et utiles; ils doivent donc avoir certaines qualités et en définitive être jugés purs. Mais cette dernière notion n'est pas antécédente à celle de l'objet réservé et consacré, quoique la distinction en choses pures et impures soit nécessaire pour qu'on sache s'il faut réellement offrir à Dieu telles ou telles victimes. Ce qui le prouve, c'est que la réserve qui soustrait certaines choses à l'usage de l'homme pour les consacrer à Dieu porte parfois sur des objets que la distinction en choses pures et impures a empêchés ensuite de lui être consacrés positivement. Par exemple le premier-né de tels ou tels animaux, qui ne peut être sacrifié selon les règles ordinaires, doit être cependant soustrait au pouvoir de l'homme. Il périra (1). L'homme ne s'abstient donc pas du sacré surtout parce qu'il en a peur, mais parce qu'il reconnaît à Dieu un droit spécial sur certaines choses. Et peu importe que ce droit appartienne à Dieu par la libre détermination de l'homme ou qu'on croie savoir que ces choses ont une sainteté intrinsèque! cette considération pourra

(1) Ex., XIII, 13; XXXIV, 20.

servir à distinguer les religions fausses de la religion vraie qui ne reconnaît qu'à Dieu une sainteté intrinsèque, elle n'est pas applicable ici où nous parlons de sainteté comme d'un concept général, bien ou mal fondé, en tant qu'opposé à celui d'impureté. Et peu importe, pour la même raison, que l'objet soit ou non la propriété du dieu, car nous reconnaissons volontiers l'idée de propriété stricte comme dérivée. Ce qui importe, c'est que la sainteté des actions, des choses ou des personnes, est reconnue sinon dans l'intérêt de Dieu, au moins dans l'intérêt de son service et de son culte, dans l'intérêt des bons rapports qu'on veut entretenir avec lui, et dès lors la sainteté est de l'essence même de l'idée religieuse, tandis que l'impureté ne regarde que l'intérêt de l'homme et tend uniquement à ne pas mettre en jeu des forces surnaturelles dont on se défie.

La sainteté et l'impureté ont donc surtout en commun un aspect presque uniquement négatif, la crainte de pouvoirs surnaturels. C'est précisément le sens du mot *tabou*. Qu'on s'en serve donc si l'on veut. Mais qu'on ne conclue pas à l'identité des deux concepts parce que les Polynésiens n'ont pas poussé leur analyse plus loin qu'une sorte de dénomination tout extérieure. Nous avons vu que chez les Sémites le saint était opposé au profane, qui comprenait à la fois les choses pures et les choses impures. Ce qui est à la fois profane et pur est susceptible de devenir sacré, ce qui est impur ne peut en aucun cas devenir sacré, tandis que ce qui est sacré peut très bien devenir impur, et doit même le devenir dans une religion différente exclusive, puisque tout ce qui est sacré dans un culte est nécessairement une abomination pour ceux qui le condamnent.

Ce changement du sacré en impur, loin d'être un indice d'une identité primordiale, n'est au contraire qu'une preuve de l'opposition radicale des idées; ce que les uns regardent comme saint est interprété dans un sens hostile par une religion étrangère. Ce n'est qu'un accident dans l'histoire religieuse.

Et les autres ressemblances que nous avons reconnues n'attestent pas non plus une identité primordiale. Si l'impureté se transmet par contagion, ce peut être le résultat soit de l'expérience naturelle pour certaines maladies, soit de la croyance aux esprits dont la sphère d'action s'étend par là même. Si une goutte du sang d'un chef touche une pierre, la maison lui appartient et devient donc tabou. La contagion dans le sacré devra suivre la même voie, parce que, par suite du contact, le divin étend en quelque sorte son domaine; l'objet ne peut plus être regardé comme profane et d'un usage libre. Dans une religion très spirituelle on ne croit plus à la contagion proprement dite,

mais on prend des mesures qui découlent de l'idée même de sainteté pour maintenir des limites entre le sacré et le profane et en définitive pour inspirer davantage le respect du sacré. C'est ainsi que le prêtre se lave les doigts en descendant de l'autel, mais le précepte urge beaucoup moins qu'avant le sacrifice.

Et si la purification intervient dans les deux cas, c'est qu'elle a précisément pour but d'interrompre le fluide qui est censé se répandre, ou d'établir une ligne de démarcation. L'ampleur du concept et la simplicité du moyen, la possibilité de le prendre pour un symbole, font que les religions les plus élevées peuvent se rencontrer dans la pratique avec des superstitions grossières. Encore une fois, tout dépend de l'esprit.

L'idée du tabou est donc trop générale pour caractériser deux concepts aussi distincts que celui de sainteté et d'impureté. En soi il indique seulement un impératif catégorique qui s'impose à l'esprit humain sans qu'il sache toujours pourquoi. Très souvent, le plus souvent peut-être, les principaux tabous doivent s'expliquer par un sentiment instinctif de conservation. Mais comme il s'agit en général d'objets extraordinaires, la vie, la mort, la naissance, l'autorité religieuse ou civile, il était inévitable qu'on y fît intervenir les esprits, dont l'omniprésence et l'activité toujours en éveil ont terrorisé tant de peuples, même les plus civilisés, et en particulier les Sémites. Ces choses interdites l'ont donc été ou dès le début ou plus tard, par un motif de crainte surnaturelle. Aussitôt que la crainte surnaturelle entrait en ligne, il fallait s'attendre à lui voir produire les mêmes effets qu'au respect qui s'attachait aux choses sacrées. Pourtant les choses sacrées étaient divines pour une autre raison, le désir de s'approcher du divin et le danger inséparable de cette approche.

D'ailleurs nous ne refusons nullement de reconnaître que, sur bien des points du globe, l'idée respectueuse du divin a cédé à une crainte absurde du caprice des esprits malfaisants. Alors, en fait, les deux concepts ont pu se confondre. On ne serait jamais arrivé à cette idée par l'étude de la Bible; elle n'a pénétré chez les exégètes que par les études des anthropologues. Nous sommes toujours ramenés à la même question. La confusion et la bassesse d'idées qui dominent chez les sauvages sont-elles primitives? L'idée de sainteté, supposant un pouvoir divin bienfaisant quoique infiniment redoutable, a-t-elle évolué de la terreur magique du tabou irrationnel?

Quant à ce dernier point, nous avons déjà répondu nettement. Ces deux concepts sont trop opposés pour descendre l'un de l'autre, et ils ne peuvent même avoir une racine commune. Il faudrait admettre

un sentiment du surnaturel assez puissant pour motiver l'interdiction sans une perception claire de la crainte qui porte à fuir, ou de l'intérêt qui engage à nouer des relations. Nous le considérons comme une pure chimère.

Que s'il fallait déterminer lequel des deux concepts est antérieur, nous n'hésiterions pas à dire que c'est celui de la sainteté qui a précédé l'autre.

Le seul principe premier que nous rencontrions ici, c'est qu'il ne faut point offenser le divin puisqu'il est par définition plus grand et plus puissant que nous. Or il est partout, on risque de le rencontrer partout, et à l'aborder imprudemment on risque de lui déplaire. Il faut donc marcher avec précaution et se tenir sur ses gardes. Le désert même peut être habité. En avançant, partout où il porte ses pas, l'homme aperçoit des objets beaux et utiles, qu'il n'a point créés et qui ne sont point sous sa dépendance; ils sont donc sous la dépendance d'un Autre. Ce sont les eaux qui fécondent, les arbres qui portent des fruits... comment se servir de tout cela, en prendre possession, sans heurter l'Inconnu, qui veille sans doute avec jalousie sur son domaine? L'idée que nous révèle la langue des Sémites elle-même est celle qui a dû se faire jour le plus naturellement : faire au divin sa part, lui séparer quelque chose, qui dès lors lui sera spécialement consacré. Les droits seront pour ainsi dire condensés, et par suite plus énergiques. Il en coûtera de les violer, mais le reste deviendra permis, sera en quelque sorte désécré, en un mot profane. Il est impossible que cette conclusion pratique ne soit pas primitive. C'est l'idée propre de la sainteté, ayant son origine dans la crainte respectueuse du divin considéré comme le maître présent partout. Aussitôt qu'on a l'idée d'une chose consacrée, qui est davantage à Dieu et par conséquent où il réside et agit davantage, elle paraît comme l'intermédiaire le plus favorable des relations qu'on peut avoir avec lui. Si certaines choses ont paru d'abord consacrées en elles-mêmes, parce que plus précieuses, plus fécondes, plus actives, plus divines, on en consacrera d'autres à l'instar de celles-là, et le symbolisme que l'homme attache si volontiers aux formes extérieures induira à les considérer comme plus dignes de la divinité, comme capables de la recevoir. Dans cette voie on pourra aller jusqu'au fétichisme, le fétichisme proprement dit ayant cela de particulier que le divin n'est uni à l'objet que par la volonté de l'homme, étant par ailleurs traité suivant l'opinion qu'on a de lui. On pourra aussi, afin d'entretenir des relations avec Dieu qui lui plaisent davantage, consacrer certaines personnes à son service en leur imposant, à elles aussi, une séparation particulière,

ce qui revient à exiger d'elles la sainteté, une sainteté qui sera derechef en rapport avec l'opinion qu'on a de la divinité elle-même.

Sur ce thème l'imagination peut se donner libre carrière; il justifie les plus hautes aspirations à l'union divine, il a pu servir de prétexte aux aberrations les plus étranges. Jamais cependant on n'en a vu découler l'idée de l'objet impur.

Celui-ci, étant toujours spécifié en lui-même, et considéré comme dangereux, suppose une certaine expérience. Quelques animaux sont impurs et ne doivent pas être mangés. Il est fort possible que, dans bien des cas, on se figure que ces aliments nuisent non pas d'une façon naturelle parce qu'ils sont indigestes ou vénéneux, mais d'une façon magique, par l'action foudroyante d'un esprit. Néanmoins il paraît impossible de dire que la distinction entre aliments purs et impurs ait son origine dans la crainte des esprits. Il est de fait que certains aliments sont nuisibles : ne serait-ce pas pour cela qu'on a fait un choix? Le sauvage qui ne sait rien s'expliquer que par l'action de forces animées ou d'esprits, conclura peut-être à une puissance hostile. Il s'arrête à l'abstention. A prendre les choses dans l'ensemble, la chair des animaux impurs est malsaine ou inspire de la répugnance : des peuples plus rationnels ont dû s'en tenir là. D'autres principes ont pu entrer en jeu; l'horreur de tout ce qui n'est pas usité, beaucoup plus énergique parmi les populations isolées; l'esprit d'analogie, visible surtout dans la Bible, qui a conduit aux classifications; l'exclusion donnée à quelques animaux, précisément parce que d'autres les tenaient pour sacrés, ou encore parce que, les regardant comme sacrés, on s'abstenait d'une nourriture à laquelle on n'eût pu toucher sans encourir une pénalité surnaturelle. Dans ce dernier cas l'objet n'est impur que parce qu'il est sacré; c'est le thème de nos adversaires; mais à proprement parler il est sacré et non impur, l'analogie est superficielle, au point d'intersection des deux principes différents, et c'est pour cela qu'il pourra être mangé, très solennellement, par les personnes les plus saintes, à la table du dieu.

Dans l'hypothèse de maladies contagieuses, il ne faut pas chercher bien loin les raisons qui ont fait interdire le contact. Nous avons peut-être là le cas type qui a fait considérer l'impureté en général comme contagieuse, surtout s'il s'agit de ces impuretés qui découlent de la malpropreté des objets. Alors l'impureté, nous ne le nions pas, a un caractère religieux, ou du moins touche au surnaturel prétendu; mais dans sa racine, est-ce autre chose qu'une mesure de préservation sanitaire? L'eau ne remplace-t-elle pas ici les antiseptiques? et l'esprit redouté n'a-t-il pas fait des siennes en sa nature propre de microbe?

Quant aux femmes, il n'est pas trop subtil de penser que des précautions très naturelles se sont placées instinctivement sous la même garantie religieuse. On lit dans certains récits de voyage que, pour s'assurer de la fidélité des femmes d'O Tahiti, des officiers de marine les ont fait déclarer taboues jusqu'à leur prochain voyage. Nous ne voulons pas attribuer aux temps anciens un artifice si ingénieux. Mais peut-on expliquer le tabou des belles-mères autrement que comme résultant d'un instinct de préservation morale? La belle-mère séductrice est un des thèmes du folklore antique. Et n'en est-il pas de même du tabou néo-calédonien qui suspend les relations conjugales jusqu'à ce que la mère ait sevré son enfant? il n'est point sans inconvénients pour l'accouchée d'avoir des rapports avec son mari, ni même pour la jeune mère, obligée de ne compter que sur son lait. Et il en est de même pour la femme dans sa situation mensuelle, ce qui n'empêchera pas Pline de dire : « *nihil facile reperiatur mulierum profluvio magis monstrificum* (ou *mirificum*) (1). Si les Arabes séquestrent si énergiquement la jeune veuve, non point seulement au moment de l'accouchement, mais pendant toute une année, n'est-ce pas par suite de leur attachement passionné pour la pureté des généalogies? Cela n'empêchera point de chuchoter qu'on craint que l'esprit, jaloux de la femme, ne se débarrasse du second mari comme il a fait du premier. Dans des sociétés où la religion réglait tout, et où, à défaut de la religion, la crainte des esprits terrorisait toute la vie, ces cas, d'origine rationnelle ou plutôt instinctive, se rangeaient sans effort sous les mêmes influences prétendues surnaturelles.

Il est plus difficile de se rendre compte de l'impureté des cadavres. Il semble qu'ici les esprits entrent naturellement en branle, les esprits des morts. Cependant il était absolument dans l'intérêt soit des morts, soit des vivants, de donner la sépulture aux morts. Pourquoi donc le cadavre était-il impur? Si on le touchait pour l'ensevelir, on n'avait rien à craindre du mort, auquel on rendait le plus signalé service. Il n'est donc point si facile de tout expliquer par la crainte des esprits. Peut-être faut-il tenir compte, même ici, de l'intérêt social et de la répugnance naturelle. Le corps humain en décomposition n'est-il pas, hélas! une chose impure? on pouvait être conduit par un sentiment d'affection à garder les cadavres. Alors on s'exposait à toutes sortes d'incommodités, sans parler d'une contagion possible. Ces raisons suffisaient à faire ranger le cadavre parmi les choses à éviter. D'autre part, il fallait l'ensevelir. Ce soin incombait naturellement aux parents. Ainsi expliquerait-on les usages bizarres et contradictoires qui ré-

(1) Pline, *H. N.*, VII, 13.

glaient la matière, sans parler des innombrables superstitions qui se sont greffées sur cette souche féconde.

Et qu'on veuille bien remarquer que nous n'avons nullement considéré l'idée des choses sacrées comme exigeant une très haute estime des pouvoirs surnaturels. Même dans ce cas, nous ne serions nullement disposé à conclure qu'elle a évolué avec le temps. Le polydémonisme lui-même peut s'accommoder de l'idée de sainteté la plus générale, pourvu qu'il reconnaisse aux esprits le domaine des choses, absolument lié à l'action dans les choses. L'idée de l'impureté au contraire, en tant qu'elle n'est pas uniquement instinctive, ne pénètre dans le domaine religieux que de deux façons. Dans le cas qui nous est le plus connu par la Bible, il s'agit d'une religion relevée; on a de Dieu une haute idée, et, par un sentiment très naturel des convenances, l'homme écarte de son culte et considère comme absolument indigne de Lui ce qu'il regarde comme impur en soi et par rapport à lui-même. Dans cette manifestation, l'impureté est l'opposition même de la sainteté, mais cette idée est clairement dérivée. Ou il s'agit des impuretés, qu'elles soient ou non d'origine naturelle, où on s'est accoutumé à mettre en jeu l'action des esprits. Alors cette notion dérive de l'animisme, mais il n'en résulte nullement qu'elle soit antérieure à l'idée de sainteté.

Il est forcé que dans chaque question nous retrouvions les principes qui dominent le débat. Dans l'opinion qui nous semble trop systématique, on n'attribue à l'homme primitif d'autre conception du divin que le polydémonisme, d'autre sentiment à son égard que la crainte; c'est toujours la magie qui précède la religion. Si cette supposition est gratuite, les conséquences le sont donc aussi. Et nous ne prétendons pas non plus que l'impureté n'est que l'antipode de l'idée de sainteté, qu'elle ne s'est appliquée tout d'abord qu'aux choses qui répugnaient à la divinité. Nous avons essayé d'attribuer à chacun de ces grands faits ses causes propres : d'une part le sentiment du divin et le désir de lui rendre ce qui lui est dû, d'autre part la crainte du surnaturel et des esprits qui l'incarnent dans certains faits étonnants. Nous avons dit dans notre introduction pourquoi il nous semble que la première notion est au moins contemporaine de la seconde et pourquoi elle n'en est pas sortie. Nous pouvons ajouter ici, pour notre objet spécial, qu'il n'est même pas évident que la crainte des esprits soit l'unique cause des principales impuretés. Elles auraient pu naître d'elles-mêmes et se sont seulement trouvées sous la mouvance de la religion qui leur a donné une physionomie particulière. C'est pourquoi l'idée de la sainteté demeure, tandis que l'impureté spécifique des anciens a disparu.

CHAPITRE V

LES CHOSES SACRÉES

§ 1. — LES EAUX SACRÉES.

Le thème des eaux sacrées a été traité avec beaucoup d'érudition par Baudissin (1), en partie d'après Movers, et par W. R. Smith (2). Il serait difficile d'ajouter beaucoup d'exemples à ceux qu'ils ont rapportés, à moins de chercher en Grèce la trace des cultes phéniciens, comme Clermont-Ganneau l'a fait en particulier pour l'Alphée, le Meilichos, le Jardanos (3), étude étendue par M. Bérard (4) aux sources qui se rattachent à Ino-Leucothéa et à d'autres. Comme il serait inutile de copier ici ce qu'on trouve ailleurs, nous citerons seulement quelques exemples classiques en ajoutant quelques traits empruntés à la Chaldée.

Chez les Arabes les documents sont rares. On cite la vénération du puits Zamzam certainement antérieure à Mahomet (5). Lorsque le puits fut nettoyé par le grand-père de Mahomet, on y trouva deux gazelles d'or et plusieurs épées : ce devaient être des offrandes (6). Le grand-père de Mahomet n'a peut-être rien à voir ici, mais le fond de l'anecdote paraît authentique.

Dans le pays araméen, Palmyre avait sa fontaine bénie, dont on vénérait la Tyché (7), et qui était confiée aux soins de certains magistrats (8). Elle se nommait Efca; c'est une source d'eau sulfureuse. On peut rattacher soit aux Araméens, soit aux Arabes, du reste comme à Palmyre, la source décrite par Damascius (9) dans un désert à l'orient

(1) *Studien...*, II, p. 148 ss.
(2) *Rel... Sem.*, p. 165 ss.
(3) *Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponèse*, Paris, 1878, pp. 51, 64 et 55
(4) *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 505 ss.
(5) *P. G.*, t. CIV, col. 1436.
(6) Wellh., p. 103; W. R. Smith, *loc. laud.*, p. 168.
(7) Lire avec Mordtmann et Clermont-Ganneau, *Recueil...*, II, p. 2 : לגדא די עינא בריכתא.
(8) Wadd. 2571 *c* : ἐπιμελητὴς αἱρεθεὶς Ἔφκας πηγῆς ὑπὸ Ἰαριβώλου τοῦ θεοῦ.
(9) Photius, *Bibl.*, 348 *a*.

de Dium, ville qui avait appartenu à la Décapole. Elle ressemblait fort à la source d'Afca en Phénicie par son aspect et ses chutes d'eau. Les offrandes enfonçaient quand elles étaient bien reçues par la divinité, elles surnageaient dans le cas contraire.

La Phénicie avait le célèbre sanctuaire d'Afca où les choses se passaient de la même manière (1); le texte de Zosime peut ici servir de type pour tous les cas analogues : « Dans un lieu nommé Aphaca, qui est entre Héliopolis et Byblos, était un temple de Vénus, auprès duquel il y avait un étang qui ressemblait à une piscine faite de main d'homme. Près du temple et dans les endroits voisins, on voit un feu semblable à une lampe ou à un globe toutes les fois qu'on s'y rassemble aux jours marqués pour cela. Ce prodige a duré jusqu'à notre temps. Tous ceux qui se trouvaient à cette assemblée apportaient un don à Vénus, des ouvrages d'or et d'argent, des toiles de lin ou de byssus, ou de quelque autre matière précieuse. Ils jetaient ces offrandes dans l'étang; si elles étaient agréables à la déesse, les toiles allaient au fond de l'eau, de même que les ouvrages de métal; si, au contraire, elles ne lui plaisaient pas, les ouvrages de métal, de même que les toiles, nageaient au-dessus de l'eau. Les Palmyréniens s'étant assemblés en ce lieu le jour de la fête, l'année qui précéda la ruine de leur État, tous les dons d'or, d'argent ou de toile qu'ils jetèrent dans l'étang, en l'honneur de la déesse, allèrent au fond; mais l'année suivante, qui fut celle de la chute de leur empire, tous les dons nagèrent sur l'eau ». Plusieurs auteurs ont pensé que cet étang ou lac (λίμνη) était le lac d'El-Yamouneh à plus de 12 kilomètres du temple; mais M. Rouvier a retrouvé le véritable emplacement du bassin avec les canaux qui amenaient l'eau. Il est porté à croire qu'il était facile aux prêtres de produire le prodige au moyen de certaines forces hydrauliques. Les eaux ont disparu, mais les gens du pays, qui sont Métoualis, viennent encore attacher des chiffons à un figuier près du canal à l'orifice duquel ils suspendent des lampes. On demande encore des guérisons à Notre-Dame d'Afca : « On amène là les enfants malades et on les lave avec l'eau qui sort en écumant de l'orifice inférieur (2) ».

Le temple d'Afca est aux sources du fleuve Adonis, dont la légende est célèbre (3). La rivière Arès était son affluent (4). Le ruisseau

(1) Zosime, *Hist.*, I; dans : *Le temple de Vénus à Afka*, par le Dr Rouvier, extrait du *Bulletin arch...*, 1900.

(2) P. 31.

(3) *De deâ Syriâ*, § 8.

(4) Lydus, *De mensibus*, IV, 64, dit que ce fleuve était moindre et plus bourbeux que l'Adonis plus considérable et plus limpide. Baudissin, qui cite ce texte, pense au Nahr el-Kelb pour l'Arès. Mais la suite du texte de Lydus montre qu'il s'agit d'un affluent de l'Adonis.

qui se jette dans la mer près de Ptolémaïs s'est nommé le Belus (1).

Tous les auteurs ont cité le fleuve Asclépios, que le pseudo-Antonin martyr a trouvé près de Sidon. Asclépios est le nom d'Echmoun. Les éditeurs du *Corpus* des inscriptions sémitiques ont rapproché l'Asclépios de la source Idlal, située dans la montagne près de Sidon et où Echmounazar a bâti un temple à Echmoun (2). La source elle-même paraît avoir eu sa sainteté, mais le temple est bâti à Echmoun. Il est clair que nous avons ici le pendant du temple d'Afca et du fleuve Adonis, et peut-être au temps d'Antonin le temple existait-il, du moins en ruines (3). Echmoun était le dieu de Sidon comme Adonis celui de Byblos; il est évident que le fleuve n'était pas considéré comme une divinité spéciale (4). Et de même à la source du Jourdain, ce n'est pas la source qui reçoit un culte au temps des Grecs, c'est le dieu Pan, répondant vraisemblablement à une divinité sémitique, peut-être Baal Gad.

Nous ne pouvons mentionner les sources dont la Bible a conservé les noms, antérieurs sans doute à l'occupation israélite, entre autres la source du jugement (5), qui paraît avoir été une source de l'oracle, et la source du soleil (6).

La Chaldée vient maintenant joindre son témoignage aux autres pays sémitiques. Dans un texte archaïque d'Anoubanini, roi de Louloubi, le P. Scheil a reconnu qu'on prêtait une hypostase aux fleuves et même à la mer : « Que la mer supérieure et inférieure de l'abîme, ses parents et ses rejetons anéantissent! que le fleuve... et le fleuve... ses racines et les racines de... (7) ». Il s'agit ici d'une intervention surnaturelle des fleuves en suite d'une malédiction. Le même savant avait traduit dans une sorte de litanie : « que les fleuves Tigre et Euphrate, les canaux Mekalkal et Dûr Kib et... que les canaux Ši-Kut et l'Araḫtum cher à Marduk te dél[ivrent et t'absolvent] (8)! » On voit que les eaux ont le

(1) Pline, *H. N.*, xxxvi, 26 = Βήλαιος, Jos., *B. J.*, II, x, 2. Aujourd'hui le *nahr Na'mân*, où Cl.-Ganneau a vu le nom d'Adonis (*Études...*, I, p. 28). Ce savant suppose que le nahr Roubil, près de Jaffa, est aussi un fleuve de Baal et propose de lire נהר הבעלה au lieu de הר הבעלה, Jos., xv, 11. Nous n'insistons pas sur d'autres cas conjecturaux comme le Damour (Maspero, *Hist.*, II, p. 180), le Cison, etc.

(2) *CIS.*, 3, l. 17.

(3) Parmi les diverses recensions d'Antonin le texte le meilleur paraît être celui de Geyer, p. 159 s. : « *illic currit fluvius Asclipius et de fonte unde exsurgit stat.....* ». Faut-il suppléer un temple? D'après Renan, Néby Yahya (*Mission de Phénicie*, p. 394).

(4) Le Bélus de Pline n'est que Βήλαιος pour Josèphe, le fleuve de Bel.

(5) עין משפט.

(6) עין שמש.

(7) *Textes élamites-sémitiques*, t. I, p. 67.

(8) *Revue de l'hist. des religions*, 1897, sept.-oct., p. 204.

pouvoir d'absoudre comme celui de condamner; elles exercent un véritable jugement. Mais ici encore on distingue les fleuves et les dieux des fleuves : « Que Išum et Šublual, les dieux du Tigre et de l'Euphrate, te délivrent et t'absolvent (1) ! »

Le respect des eaux est attesté par les incantations. C'était une faute grave que d'uriner dans un fleuve ou d'y cracher, que de boire de l'eau dans une coupe impure (2). Il serait d'ailleurs impossible d'énumérer les cas où l'eau joue un grand rôle dans les purifications. D'une façon générale, l'eau pure des Babyloniens équivaut à l'eau sainte des Hébreux (3) : la statue du dieu elle-même doit être purifiée et conduite au fleuve avant de recevoir les honneurs divins (4). Nous n'avons pas besoin de rappeler les innombrables aspersions et libations du rituel babylonien.

Nous ne pouvons suivre l'Hercule tyrien aux rives de la Méditerranée pour y trouver des vestiges du culte sémitique des sources, mais nous devons citer, après tant d'autres, le traité des Carthaginois avec Philippe de Macédoine. Les eaux sont invoquées avec les autres dieux de Carthage (5) comme garantie du serment. C'est une note importante et c'est sans doute aussi ce que signifie le nom d'eaux stygiennes donné à la source mentionnée par Damascius. Le serment par le Styx était le plus redoutable de tous. Nous n'avons pas à rappeler ici les eaux de jalousie, et comment l'eau était l'instrument du jugement de Dieu (6). On sait assez quel fut le rôle de l'eau dans les procès des sorcières, et Wellhausen a trouvé en Arabie la sorcière convaincue par le fait même de surnager.

Le culte des eaux se retrouve presque partout. Il n'est pas inutile de le rappeler pour une juste appréciation des faits. Nous citerons seulement quelques cas.

A Épidaure de Laconie existait un petit lac consacré à Ino; on y

(1) *Article cité*, p. 9 du tirage à part. Cf. le dieu Nâru (*fleuve*) d'après Jastrow, *op. laud.*, p. 282.

(2) Zimmern, *Beiträge...*, *Šurpu* III, l. 21 et 59.

(3) Cf. P. Haupt, *Bibl. polych.*, Num., v, 17 : מים קדשים = *me eggubbi.*

(4) Zimmern, *op. laud.*, p. 144.

(5) Et non de Carthage et de la Grèce comme on le dit souvent, par exemple Zapletal, *Der Totemismus...*, p. 59; les noms ne sont que des travestissements des noms carthaginois; cf. Winckler, *Forsch.*, p. 442 : Ἐναντίον θεῶν τῶν συστρατευομένων καὶ ἡλίου καὶ σελήνης καὶ γῆς ἐναντίον ποταμῶν καὶ λιμένων καὶ ὑδάτων, ἐναντίον παντῶν θεῶν ὅσοι κατέχουσι Καρχήδονα... (Polybe, VII, ix, 3).

(6) D'après Sozomène (II, 4), on mettait des lumières au puits de Mambré, on y répandait du vin, on y jetait des gâteaux, des monnaies, de l'encens, des parfums, de sorte que l'eau n'était plus potable et qu'on évitait de s'en servir tout le temps du marché. W. R. Smith a pensé très ingénieusement que c'était plutôt pour éviter le jugement de Dieu, à cause des faux serments fréquents dans les marchés (*Rel. of the Sem.*, p. 182, note 2).

jetait des gâteaux d'orge; si l'eau ne les recevait pas, le présage était défavorable (1). Ino-Leucothéa est une déesse sémitique qui s'était jetée à l'eau avec son fils Mélicerte, sans doute le Melqart phénicien (2), comme Dercéto avec son fils.

Les mêmes offrandes alimentaires se retrouvaient en Gaule. D'après saint Grégoire de Tours, on jetait dans le lac de Gévaudan du pain, de la cire, des étoffes (3). Quelques-uns des usages anciens subsistent encore ou ont cessé depuis peu. M. de Nussac a relevé des faits très curieux en Limousin : « Un vieil homme de notre connaissance, le vieux Cadet, dit *Loriot,* de Payzac, se désolait, l'an passé, d'avoir oublié de jeter dans la bouche béante de la margelle sa coutumière offrande, un verre de vin et un morceau de pain (4) ». Ce sont les étrennes du puits.

« Tout en prenant de l'eau aux fontaines, on place encore des *ex-voto,* des linges qui ont enveloppé les membres souffrants, des bas, des bonnets, des jupes, des chemisettes et des pantalons; on jette des effets et des offrandes diverses dans l'étang de Surjadis (5) ». Chaque fontaine a sa spécialité et guérit certaines maladies. La *fount Senta-Caquita* est la fontaine de la sainte qui parle et par suite qui fait parler les enfants qui sont en retard (6). « On jette aussi de la monnaie, on fait trois fois le tour de la source et on s'en revient (7) ». Il va sans dire, comme le remarque cet observateur, que « dix-neuf siècles de christianisme n'ont pas passé sans profondément imprégner le culte des fontaines d'idées purement spiritualistes; ils leur ont donné même un caractère nettement symbolique (8) ». Cependant, même chez des sauvages idolâtres, la source sacrée ne se confond point avec les dieux. Chez les Indiens de la sierra du Nayarit on connaît un ravin où résident les dieux et les déesses : « il consiste en une profonde gorge encaissée de falaises abruptes au fond de laquelle serpente, entre des rochers et parmi une végétation inextricable, un torrent dont les eaux sacrées ne servent que pour la purification; ce sont elles que l'on vient puiser à l'époque des naissances pour les ablutions du nouveau-né; tout

(1) Paus., III, xxiii, 8.

(2) Clerm.-Ganneau, *Recueil...*, II, p. 68; Bérard, *loc. laud.*, p. 183.

(3) *Les Fontaines en Limousin, cultes, pratiques, légendes*, par M. Louis de Nussac, *Bull. arch.*, 1897, p. 150 ss.

(4) *Loc. laud.*, p. 162.

(5) P. 158.

(6) P. 154.

(7) P. 176. Dans le même *Bulletin*, séance du 14 avril 1898 : Communication de M. Pouzaud sur le culte des fontaines dans la Haute-Vienne, p. lxiv-lxv; de M. René Vallette pour la Vendée, p. lxv-lxvi.

(8) P. 161.

usage profane de ces eaux est considéré comme un délit grave encourant la colère des dieux (1) ».

Ainsi les traits principaux se retrouvent partout les mêmes, dans le monde entier. L'eau est partout considérée, et c'est un caractère assez naturel, comme un élément purificateur. Elle représente surtout la pureté. Comme élément pur, l'eau exerce une sorte de jugement : elle rejette ce qui ne lui convient pas, mais accepte en signe de présage favorable. On jette donc des objets de diverses densités pour éprouver la source. D'où aussi le serment par les eaux qui peuvent, par une épreuve, déceler le coupable. Mais de plus on fait à la source de véritables offrandes, même alimentaires; on allume des flambeaux, on consume de l'encens. Enfin on demande à la source la guérison de certaines maladies, et cela n'excède pas le pouvoir des eaux puisque leur vertu curative a dû être connue de très bonne heure.

Ces faits ont été très diversement appréciés quand on a voulu tirer une conclusion générale.

Baudissin (2) avait essayé de ramener ce culte au caractère astral de la religion des Sémites. Les dieux des sources, des fleuves et de la mer sont bien des dieux de la nature, mais ils coïncident avec les astres. On ne peut démontrer que les Sémites comme les Aryens se représentaient l'eau comme divine, ou même comme habitée par la divinité. Si les eaux sont saintes, c'est parce qu'elles sont un don des dieux qui habitent les astres. Et en effet les fleuves portent les noms de dieux du ciel, Belus, Adonis; c'est donc qu'ils ne constituent pas des divinités spéciales. Dercéto est une déesse lune, et le globe de feu qui descendait à Afca montre bien que le culte de l'eau ne venait que de son rapport avec une divinité astrale. De même pour la mer : elle n'était ni la divinité, ni le séjour de la divinité; mais les Phéniciens étant marins, leurs dieux astraux sont devenus dieux de la mer.

Ce système était trop absolu et avait quelque chose d'artificiel, aussi le savant maître l'a-t-il modifié depuis. De même que chez nous le culte des fontaines a pu devenir symbolique, sans qu'on puisse expliquer par le symbole son ancien caractère, ainsi les cultes des eaux ont pu se souder à celui des astres; et, précisément pour Afca, Wellhausen et W. R. Smith ont montré combien la soudure est précaire. La dame d'Afca étant une divinité astrale, on veut que la sainteté de l'eau vienne d'elle; mais primitivement ce n'est pas à un astre qu'on s'adressait en offrant à l'eau des dons et en lui demandant des

(1) *Nouvelles archives des missions...*, IX (1899), p. 615 ss. *La sierra du Nayarit et ses indigènes*, par Léon Diguet.

(2) *Studien...*, passim, p. 147-153.

guérisons. Il est cependant assez naturel que l'empire de la mer ait paru digne d'un Dieu. Il semble donc que Baudissin exagère en prétendant que les Phéniciens n'ont point eu de véritables dieux marins. Pourquoi n'auraient-ils pas eu leur Éa, comme les Babyloniens? D'après ce savant, le Melqart tyrien, dieu du soleil s'il en fut, s'est changé en dieu de la mer sans perdre sa nature solaire. Ce n'est pas tout à fait exact. Melqart n'est pas devenu Poseidon sur les monnaies de Tyr, mais seulement Héraclès. Nous ne savons pas très exactement qui représente Poseidon, et si c'est dès l'origine un dieu de la mer, mais, à une certaine époque du moins, les Phéniciens ont adoré Poseidon comme distinct de leurs dieux des villes (1). Et cette époque doit être ancienne, puisque le temple qu'ils avaient construit à Rhodes, et qui était desservi de père en fils par des prêtres phéniciens, était attribué à Cadmus (2).

Aussi W. R. Smith explique-t-il tout autrement le culte des sources. Si la superstition a pensé que la source est la demeure d'êtres divins qui en émergent sous une forme humaine ou animale, l'idée fondamentale est que l'eau elle-même est un organisme, vivant d'une vie démoniaque, non un simple organe mort. M. Marillier a mis sur le même rang tous les dieux de la nature, également issus des conceptions primitives de l'animisme : « Les astres, la lune et le soleil, le vent, le feu, la mer, sont considérés comme des vivants et des vivants doués d'un pouvoir surnaturel pareil à celui des esprits; des animaux, des arbres, des rochers, des lacs, des fleuves et des fontaines sont adorés parce qu'une certaine force est en eux, une certaine énergie divine, semblable à celle qui est à la disposition des sorciers, des magiciens et des prêtres (3) ». Quoi qu'il en soit des autres races, cette proposition ne serait pas exacte chez les Sémites. Les eaux n'ont jamais occupé chez eux le même rang que les astres, et n'ont jamais été adorées comme des dieux, du moins à nous en tenir aux faits que nous connaissons.

W. R. Smith a soigneusement colligé les traces de culte; mais la

(1) Il est donc faux de dire : « Einen dem Poseidon entsprechenden phœnicischen Gott gab es also wohl überhaupt nicht » (p. 177). Hésychius nomme à Sidon un Zeus Thalassios; ce n'était donc pas un Poseidon... Ici l'objection est très juste..., c'était un baal dieu de la mer, comme le Baal de Béryte.

(2) Zénon de Rhodes, *FHG.*, III, p. 177 : κεχειμασμένος (Cadmus) δ' ἰσχυρῶς κατὰ τὸν πλοῦν καὶ πεποιημένος εὐχὰς ἱδρύσασθαι Ποσειδῶνος ἱερὸν, διασωθεὶς ἱδρύσατο κατὰ τὴν νῆσον τοῦ Θεοῦ τούτου τέμενος καὶ τῶν Φοινίκων ἀπέλιπέ τινας τοὺς ἐπιμελησομένους. Sacrifice à Poseidon par les Carthaginois, Diod., XI, xxi, 4; XIII, lxxxvi, 3.

(3) *L'Origine des dieux* (*Revue philosophique*, Paris, 1899, p. 234), cité par Zapletal, *op. laud.*, p. 58.

question a son côté négatif qu'il a négligé d'aborder. On ne voit pas que les sources aient eu des prêtres. Celle de Palmyre n'avait que des épimélètes ou curateurs. On ne voit pas qu'elles aient eu des temples. Les bassins sacrés d'Ascalon et d'Hiérapolis étaient plutôt l'accessoire obligé des temples que leur raison d'être (1). Enfin les sources ne recevaient pas de sacrifices sanglants, l'acte propre et spécifique du culte rendu à la nature divine. Tout cela existait dans la religion grecque : l'Alphée avait ses sacrifices, le Scamandre ses prêtres, le Sperchios un téménos et un autel, etc. (2). Qu'on ne dise pas que ces cultes ont pu exister chez les Sémites à une époque préhistorique : pourquoi n'en serait-il pas demeuré des survivances pareilles à celles de la Grèce? Surtout Baudissin a eu tout à fait raison d'insister sur ce qu'aucune source ou fleuve ne recevait un culte sous son nom spécial. Afca (dans le Liban) et Efca (à Palmyre) signifient simplement « la source ». Mais la source de Palmyre avait sa Tyché. Chacun des fleuves de Phénicie était seulement consacré au dieu du lieu, comme la source du Jourdain à celui que les Grecs ont traduit Pan; le Tigre et l'Euphrate avaient leurs dieux. Les représentations figurées rendent bien cette idée lorsqu'elles montrent par exemple l'Oronte sortant des flots auprès de la déesse de la ville. D'autres fois le fleuve est à ses pieds (3).

Nous pensons donc que le culte des eaux vives doit s'expliquer selon l'analogie des autres concepts religieux des Sémites. L'eau vive, fécondante, principe de vie pour les plantes, aliment des hommes et des animaux, quelquefois salutaire aux malades, instrument indispensable de propreté, ne pouvait manquer de paraître l'une des plus merveilleuses manifestations du monde sensible. On y vit l'action d'un pouvoir supérieur, sans distinguer entre le naturel et le surnaturel. Mais on pensa que, comme chaque contrée, comme chaque race, elle avait un maître, tantôt particulier, tantôt celui de la région. Lorsqu'on eut l'idée d'un royaume des eaux, — et cette abstraction remonte en Chaldée aussi haut que les premiers textes, — on lui donna un roi, le dieu Éa (Aos); chaque peuple procéda ici selon ses instincts particuliers, on logea souvent le seigneur de la source dans la source et on lui fit des présents. Lorsqu'il était ainsi localisé, fût-ce dans un grand fleuve, il ne pouvait s'élever bien haut dans la hiérarchie, et c'est pour-

(1) W. R. Smith cite, il est vrai, pour le choix d'un endroit voisin d'un étang comme site d'une chapelle, Wadd. n° 2015 : εὐσεβίης τόπος οὗτος ὃν ἔκτισεν ἐγγύθι λίμνης; mais ce lac est un de ces réservoirs artificiels du Hauran qui se dessèchent chaque année et qui ne pouvait guère être l'objet d'un culte.

(2) Roscher, *Lex. myth.*, *Flussgötter*, etc.

(3) Article *Flussgötter, op. laud.*

quoi aucune source, aucun fleuve, n'est parvenu jusqu'à nous comme une divinité reconnue par les Sémites.

Seuls les dieux des villes qui furent honorés comme dieux de la mer, le dieu d'Ascalon, celui d'Arvad, le Baal de Béryte, étaient de véritables divinités. Toutefois, lorsqu'il s'agit de la mer, elle eut plus d'importance comme un compartiment du monde que pour ses qualités intrinsèques. Elle n'est ni pure ni bienfaisante.

Nulle part donc l'élément ne fut considéré comme la chose divine. La présence d'un dragon dans la source explique tous les cas où on pourrait être tenté de voir dans l'eau l'organisme vivant d'une force surnaturelle ainsi que les offrandes, surtout alimentaires, qui lui étaient faites. Encore cette croyance relève-t-elle surtout des idées populaires. Pour les grandes religions sémitiques, l'eau était surtout l'élément purificateur ; elle est pure, brillante et déjà sainte, lorsqu'elle est parfaitement limpide. C'est aussi son usage dans les religions classiques; les religions se touchent par certains endroits comme les superstitions. Mais les superstitions des Sémites n'ont pas prévalu chez eux contre le principe fondamental qui faisait dieux, non les choses animées, mais les forces qui les mettaient en mouvement.

Ces principes nous permettront de distinguer deux rites que l'on bloque assez souvent comme s'ils avaient la même signification, parce qu'ils consistent tous deux à *descendre* à l'eau.

La première descente suppose clairement un grand respect pour le pouvoir purificateur de l'eau. Ce sont les divinités elles-mêmes qui lui rendent visite, représentées par leurs statues. On connaissait déjà par Lucien (1) cette cérémonie : toutes les divinités descendaient au lac voisin du temple d'Hiérapolis. Zeus arrivait le dernier, car sa présence eût fait périr les poissons s'ils n'avaient été préservés par l'intervention de Héra. A cette époque on pensait peut-être que cette visite honorait l'eau et la sanctifiait; mais bien des siècles auparavant on conduisait déjà au bord du fleuve l'idole nouvellement confectionnée, et alors c'était clairement dans le but d'y recevoir une sorte de consécration de son père Éa, le dieu des eaux (2).

C'est un tout autre rite que le même Lucien décrit ensuite, après l'avoir mentionné précédemment (3). Là on descend à la mer pour chercher de l'eau, mais cette mer ne peut être que l'Euphrate, comme l'a vu W. R. Smith (4). L'eau rapportée dans des outres cache-

(1) *De deâ Syriâ*, § 47 : γίγνονται δὲ αὐτόθι καὶ πανηγύριές τε μέγισται, καλέονται δὲ ἐς τὴν λίμνην καταβάσιες, ὅτι ἐν αὐτῇσι ἐς τὴν λίμνην τὰ ἱρὰ πάντα κατέρχεται.

(2) Zimmern, *Ritualtafeln*, p. 140.

(3) § 48 et § 13.

(4) *Rel... Sem.*, p. 232, où l'on cite Philostrate, *Vie d'Apollonius*, I, 20.

tées est ensuite répandue dans le temple et finit par être absorbée par le même trou où l'on supposait que s'étaient engouffrées les eaux du déluge. L'histoire du déluge est évidemment ici l'explication mystique d'un rite qui se pratiquait à Tyr jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (1). A Hiérapolis la cérémonie se faisait deux fois par an. A Tyr elle avait lieu au commencement d'octobre, ce qui est très caractéristique : c'est le moment où les sources s'appauvrissent, où les citernes ne contiennent plus que de la vase et où tout le monde désire et demande la pluie. Jeter de l'eau de mer, comme à Tyr, dans une source bourbeuse, c'est un remède assez équivoque; c'est encore plus chanceux s'il s'agit d'une action symbolique de magie sympathique, destinée à amener la pluie en l'imitant. Mais on pouvait ajouter à cet acte plus d'efficacité en y joignant la prière. C'est ce qui se passait vraisemblablement à Jérusalem. Pendant la fête des Tabernacles avait lieu un rite solennel auquel il est fait allusion dans la Michna et le Talmud (2). Les libations d'eau avaient lieu pendant sept jours, de la façon suivante : on prenait une bouteille en or d'une contenance de trois *loug,* que l'on remplissait à la fontaine voisine, dite de Siloé. En arrivant à la porte de l'eau, on sonnait des coups rapides et prolongés. En montant l'escalier de l'autel on tournait à gauche, où se trouvaient deux bassins d'argent; selon R. Juda, ils étaient couverts de chaux; seulement ils paraissaient plus foncés, à cause du vin que l'on y versait. Ils étaient perforés de deux petits trous comme des narines, dont l'un était plus grand que l'autre, de façon que les liquides versés s'écoulent en même temps. Le trou à l'ouest était celui de l'eau, et à l'est celui du vin... On engageait celui qui versait à lever haut la main, afin de bien laisser voir qu'il répand le liquide dans le bassin... A ces rites spéciaux se joignaient des illuminations extraordinaires, des chants et des processions. On a prétendu que le rite du puisage (3) avait été emprunté aux mystères d'Éleusis par des grands prêtres hellénistes du temps des Séleucides. MM. Hubert et Mauss ont rappelé, contre cette opinion, les textes bibliques qui font allusion à des usages analogues (4). Dans

(1) VOLNEY, *État politique de la Syrie*, ch. VIII; MARITI, *Voyages dans l'île de Chypre...* (Trad. franç.), t. II, p. 205 : « Dans les premiers jours d'octobre de chaque année, l'eau (du puits de Ras el-'Aïn) fermente, soulève le sable et devient bourbeuse, au point qu'il n'est plus possible d'en faire aucun usage. On y remédie en jetant cinq ou six cruches d'eau de mer, qui clarifient la source en moins de deux heures... » (*ap.* Is. LÉVY, *Cultes et rites syriens dans le Talmud*, dans *Revue des études juives*, t. XLIII, p. 195).

(2) *Le Talmud de Jérusalem*, trad. Schwab, t. VI, traité *Soucca*, *passim*.

(3) Nous ne savons pourquoi on le nomme « le rite de la puiseuse ». La leçon בית השואבה ne prouve pas qu'il s'agisse d'une femme.

(4) VENETIANER (LUDWIG), *Die eleusinischen Mysterien im jerusalemischen Tempel*, Franc-

I Sam., VI, 6, on puise de l'eau et on la répand devant Iahvé. Isaïe (XII, 3) est symbolique, mais c'est une allusion à une fête joyeuse par excellence. Surtout Zacharie (XIV, 17) indique clairement qu'un des buts de la fête des Tabernacles est d'obtenir la pluie. On a remarqué que celui qui versait devait verser de haut, comme pour imiter la pluie; on pourrait aussi noter que le trou de l'eau était à l'ouest, c'est le côté d'où vient la pluie à Jérusalem. Les Sadducéens n'admettaient pas ce rite, mais par un rigorisme outré, car fût-il antérieur dans ses origines à la loi mosaïque, il ne pouvait y être admis que comme symbolique. On ne prétendait pas exercer une pratique efficace par elle-même, et si les lumières et les trompettes figuraient autrefois les éclairs et les tonnerres (1), elles n'avaient plus pour but que de rehausser la fête du dieu d'Israël (2).

Le rite de l'eau de mer jetée dans un puits était interprété autrement par la superstition araméenne : « Ces deux mages pratiquèrent leurs enchantements sur un puits situé dans la forêt de Maboug, dans lequel était un esprit impur qui molestait et attaquait tous ceux qui passaient..... Et ces mages chargèrent Simi, fille de Hadad, de puiser de l'eau de la mer et de la jeter dans le puits, afin que l'esprit ne sortît plus pour infester le pays (3) ».

Nous avons tenu à distinguer deux rites très différents, au moins à l'origine; celui qui fait descendre à l'eau les objets sacrés, même les idoles, pour y recevoir une purification plus complète que celle qui résulte d'un lavage ou d'une aspersion, et celui qui consiste à prendre de l'eau d'un fleuve pour la verser symboliquement ou dans un puits, ou dans un bassin, pour figurer la pluie. Mais l'idée propre de ces cérémonies se transforma de bonne heure, soit dans un sens plus relevé, soit pour aboutir à des mythes. Il est donc possible qu'un même terme ait désigné ces deux cérémonies, ou même tous les hommages rendus à une source, et il semble que c'est bien la valeur du mot *yerid* dans le Talmud (4). Ce sens de « descente à l'eau », reconnu par Hoffmann, avait même été oublié; on prenait le *yerid* pour

fort, 1897, et les comptes rendus de M. Mauss, *Revue sociologique*, II, p. 271; et de M. Hubert, *Revue des études juives*, t. XXXVI, p. 317.

(1) A Jérusalem on entend le tonnerre aux premières et aux dernières pluies, qui sont en général sans importance; mais les grands orages sont souvent précédés de nombreux éclairs dans le ciel, en apparence serein, de l'est.

(2) Un sens mystique plus relevé encore a été proposé par Jésus (Jo., VII, 37 ss.).

(3) Fragment *Cureton* de l'Apologie de Méliton, trad. Renan, *Mémoire sur Sanchoniaton.*

(4) Is. Lévy, *loc. laud.* On y trouvera d'intéressantes conjectures sur le yerid de Tyr et sur celui de Botna, que l'auteur assimile au térébinthe de Mambré. A Gézer la source principale se nomme Yardeh et il y a dans la région un souvenir du déluge (Clermont-Ganneau, *Arch. Researches...*, II, p. 237).

un « marché », car le principal, dans ces fêtes religieuses, n'était plus le rite, sur le sens duquel on n'était pas d'accord, mais la foire qui l'accompagnait.

§ 2. — LES ARBRES SACRÉS.

Voici encore un des usages les plus répandus dans les religions anciennes : le rapport des arbres avec le culte et la vénération des arbres. Il serait cependant peu avisé d'expliquer le mode sémitique par les pratiques qu'on rencontre en dehors de son aire, et il n'est pas tellement aisé de déterminer le point de départ et la portée du culte des arbres, surtout si l'on veut tenir compte de la différence qu'il y a entre des religions organisées et des superstitions populaires.

Chez les Babyloniens et les Assyriens les monuments figurés représentent souvent des arbres sacrés ; la littérature que nous devons consulter d'abord ne fait pas là-dessus beaucoup de lumière. Dans le poème de Gilgamès, le héros rencontre un magnifique jardin ; un arbre surtout attire ses regards : ses branches sont chargées de pierres précieuses, il a aussi des fruits agréables à voir (1) ; mais, le texte étant interrompu, il est impossible d'en connaître les propriétés. Plus intéressante est la plante indiquée à Gilgamès par le héros du déluge, afin de recouvrer les forces de sa jeunesse. Il semble qu'elle est dans la mer, car Gilgamès doit s'attacher des pierres aux pieds pour aller la cueillir ; elle pique les mains, mais, lorsqu'on en a goûté, elle rend la jeunesse. Par malheur le serpent profite d'un moment où Gilgamès est descendu pour se laver dans une fontaine et dérobe la plante (2). Ici elle est bien caractérisée comme une sorte d'arbre de vie, mais il se peut que ce soit par une feinte du Noé babylonien ; c'est une épine plutôt qu'un arbre utile. Il n'y a rien là qui indique proprement le culte des plantes. Cependant le grain de blé paraît dans les textes avec l'indication du divin, même lorsqu'il est question non d'une divinité présidant au blé, mais du grain lui-même (3). Il faut noter le fait, quoique isolé dans la littérature babylonienne ; le culte des céréales est au contraire très fréquent chez les non-civilisés.

La déesse Nisaba, ou déesse Grain, est d'ailleurs une des plus anciennes connues (4). Dans le domaine sémitique l'analogie exigerait

(1) *KB.*, VI, p. 208.
(2) *KB.*, VI, p. 250 s.
(3) V R., I, 48 ; dans Del., *AHW.* ; cf. Zimmern, *Ritualtafeln*, p. 206 et 204.
(4) Jastrow, *loc. laud.*, p. 101 ; du temps du roi Lugalzaggisi.

peut-être qu'on la regardât primitivement comme la dame du grain, déchue ensuite, tant ses attributions paraissaient médiocres, de telle sorte qu'on pouvait se servir de son nom pour désigner le grain lui-même.

Sur les monuments il faut distinguer d'abord l'arbre, ayant une forme quelconque, souvent difficile à préciser, mais qui du moins manifeste la vie, et les différents pieux plus ou moins ornés. Celui qu'on a le plus remarqué n'est sans doute pas le plus ancien; nous faisons allusion à cet arbre déjà géométrique, mais où l'on peut reconnaître encore un tronc qui étend symétriquement ses feuilles tressées. Parfois un génie ailé s'approche de lui, tenant d'une main un petit cabas, de l'autre une sorte de pomme de pin (1). On en concluait que l'arbre était un dieu supérieur aux génies eux-mêmes. Aujourd'hui on est presque d'accord pour reconnaître dans la prétendue pomme de pin le spathe du palmier mâle. L'arbre est donc un palmier, cette ressource universelle des Chaldéens : « Le palmier (après le blé) suffit à tous les autres besoins de la population. On en tire une sorte de pain, du vin, du vinaigre, du miel, des gâteaux, et cent espèces de tissus; les forgerons se servent de ses noyaux en guise de charbon; ces mêmes noyaux, concassés et macérés, sont employés à la nourriture des bœufs et des moutons qu'on engraisse (2) ». « On soignait avec amour un arbre aussi utile, on observait ses mœurs, on favorisait sa reproduction en secouant les fleurs du mâle sur celles de la femelle; les dieux eux-mêmes avaient enseigné cet artifice aux mortels, et on les représentait souvent une grappe de fleurs à la main droite, avec le geste du fellaḥ qui féconde un palmier (3) ». Le sens de cette scène une fois déterminé, il n'y a pas lieu de prêter au palmier une nature plus divine lorsque deux génies l'accostent ou le regardent, encore moins lorsqu'il est surmonté du globe ailé, où la nature divine est représentée beaucoup mieux que dans l'arbre sur lequel il plane et rayonne. Le palmier figure aussi, placé derrière certains dieux, en particulier le dieu Lune ou la planète Vénus, dans plusieurs cylindres de la collection de Clercq, attribués, peut-être sans raison suffisante, à l'école d'Our. Au n° 144 le palmier est très reconnaissable. Au n° 143 ce n'est qu'une palme dressée derrière le dieu Sin, figuré dans une niche. Le n° 145 offre un palmier et une sorte d'arbre mannequin, véritable arbre à suspension

(1) Par exemple collection de Clercq, cylindres n°s 341, 342, 343, 346.

(2) Strabon, XVI, I, 14; dans Maspero, I, p. 555 s.

(3) Maspero, *Histoire...*, p. 556, qui ajoute en note : « L'idée que les Chaldéens avaient connu la fécondation artificielle du palmier, de toute antiquité, a été émise pour la première fois par E. B. Tylor, *The fertilisation of Date-Palms*, dans *The Academy*, 8 juin 1886, p. 396, etc. »

ou pendoir qui n'est cependant peut-être qu'une palme tressée. Cet art s'est conservé en Orient et on y voit au dimanche des Rameaux des palmes qui rappellent les combinaisons rigides de l'arbre sacré assyrien. Au n° 150 l'arbre est un pin ou un cyprès. Dans tous ces cas on ne voit pas que l'arbre sacré soit l'objet d'un culte. Lorsque deux personnes semblent l'adorer, c'est qu'il est surmonté du disque ailé, et alors elles doivent bien plutôt implorer pour l'arbre la bénédiction divine (n° 329, 330, 340, 344).

Quant aux différents bâtons, pedums, enseignes, leurs formes sont

très variées. Quelquefois une longue tige est surmontée d'un croissant, ou d'un disque, ou d'une boucle. Mais une forme revient souvent, facile à reconnaître. C'est un pieu surmonté d'une façon d'éteignoir ou de fer de lance, au-dessous duquel flottent des rubans. Il est parfois placé comme l'arbre derrière la divinité (1), d'autres fois il est mêlé à divers symboles, très souvent il est surmonté du croissant, quoiqu'on le trouve aussi surmonté de l'étoile ou même des planètes (2). Beaucoup plus que l'arbre il est destiné à recevoir des hommages, mais on ne peut distinguer s'ils s'adressent à lui seul (3). En tout cas, c'est un symbole divin et il a sa place dans le culte. Nous avions été tenté de le regarder comme le symbole de l'achéra, mais il nous paraît prouvé maintenant que ce n'est autre chose que la lance de Mardouk dont le nom se lit sur un objet semblable (4).

(1) N° 93 de la collection de Clercq, cylindres.
(2) Cylindre 308.
(3) Collection de Clercq, cachets n°s 26, 27, 29, 32, 33 (A), 36, 40, 42.
(4) Koudourrous de la mission de Morgan, *Mémoires*, I, p. 168.

Nous signalerions plutôt comme pieu divin une tige terminée, elle aussi, en forme de cône, mais sans qu'on puisse regarder son extrémité comme un fer de lance, qui est figurée devant une divinité avec un autel et deux chandeliers (1). On ne voit pas que le pieu sacré portât en Chaldée le nom d'*achéra* (2).

Nous n'avons rien à ajouter à ce qui a été relevé par Baudissin (3), Wellhausen (4) et W. R. Smith (5), quant aux superstitions des Arabes. Dans un seul cas, celui du palmier de Nedjrân, on pourrait croire à un culte formel d'adoration; mais l'autorité du conteur est nulle (6). On croyait à Nakhla que la déesse Al-'Ouzza résidait dans un ou plusieurs arbres d'une essence mal définie (7). Près de la Mecque était le célèbre *dhat anwât,* arbre à suspension, où l'on suspendait en effet des armes, des vêtements, des œufs d'autruche, ornements très appréciés en Orient et qui se balancent encore dans les églises. Aujourd'hui, dit-on, les Arabes nommeraient des arbres *manâhil,* c'est-à-dire « campement des êtres surnaturels », tout en les distinguant ainsi très nettement des djinn qui les visitent, et ils leur offriraient même des sacrifices et suspendraient à leurs branches des morceaux de chair (8), ce qui ne laisse pas de paraître bien étrange. On admettait que les arbres rendaient des oracles et même parlaient, quoiqu'il s'agisse pour ce dernier cas d'un songe (9).

A ces superstitions rapportées avec plus ou moins de précision par les savants musulmans, on a essayé depuis de joindre des arguments tirés de l'épigraphie. Les Arabes du sud auraient adoré deux dieux qui primitivement étaient des plantes; ils porteraient en effet des noms de plantes. Ainsi le dieu inférieur Ta'lab de Riyam serait le même que

(1) Portes de bronze de Balawat, Maspero, *Histoire...*, II, p. 657, communiqué obligeamment par la maison Hachette; tout au plus peut-on indiquer aussi un cylindre reproduit par Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, p. 272, et les cylindres de Clercq n°s 272 et 382 (ce dernier au temps des Achéménides).

(2) On trouve dans Scheil, *Textes élamites-sémit.*, t. I, p. 90 : *a-ši-ir-tum rabitum ša ilu E-a;* mais c'est un instrument, une arme, que le P. Scheil rapporte à la racine ישר, « terrasser en couvrant ».

(3) *Studien...*, II, p. 221 ss.; il s'en tient lui-même au matériel d'Osiander et de Krehl.

(4) *Reste...*, p. 104.

(5) *Rel... Sem.*, p. 132 s., 185 ss.

(6) « The authority is Wabb b. Monabbih, who, I fear, was little better than a plausible liar » (W. R. Smith, p. 185, note 3).

(7) Un palmier ou un ou plusieurs *samoura* (سمرة), « acacia », mot qui est souvent employé comme nom propre (Osiander *ap.* Baudissin).

(8) *Rel... Sem.* sur l'autorité de Doughty, *Arabia deserta*, I, 448 ss.

(9) *Aghâni*, I, 14.

la plante *ta'lab*. C'est l'opinion des éditeurs du *Corpus* après M. D. H. Müller (1). Mais les cultes arabes étant en général nettement sidéraux, on dira de préférence avec Hommel que Ta'lab n'est autre que le Capricorne du zodiaque (2).

Le dieu Rimmon, un *patron* comme Ta'lab, est encore interprété par le *Corpus* comme un « dieu grenade » (3). Mais cette étymologie ne peut se soutenir en présence de l'existence certaine d'un dieu assyrien Rammân qui est le dieu de l'orage et dont le nom rappelle le tonnerre dont il disposait (4).

Au sujet des Cananéens, les plus nombreux renseignements nous viennent de la Bible. D'après certains auteurs, elle en dit assez pour prouver que les Cananéens croyaient au séjour d'une divinité dans l'arbre. Et l'on donne sans sourciller comme preuve du culte des arbres les textes qui mentionnent le culte sous les arbres! Lorsque les prophètes reprochent aux Israélites de sacrifier sur les hauts lieux ou sous les arbres verdoyants, ils font allusion, soit aux désordres des anciens cultes païens dont les usages s'étaient conservés, soit à une idolâtrie clandestine, soit enfin à ce qu'il y avait d'illégitime à sacrifier en dehors du Temple. Jamais ils ne font allusion au culte des arbres eux-mêmes. On peut lire dans ces sens divers Osée (IV, 13), Isaïe (I, 29 s. (5); LVII, 5), Jérémie (II, 20; III, 6.13; XVII, 2) et Ézéchiel (VI, 13; XX, 28). La défense absolue qui écarte les hauts lieux en eux-mêmes est dans le Deutéronome (XII, 2). Ce qui est surtout caractéristique, c'est la polémique qu'on trouve dans Isaïe contre des cultes qu'il condamne avec la dernière rigueur; il note qu'ils se passent dans les jardins (LXV, 3; LXVI, 17), mais il ne cite pas le culte des arbres parmi les abominations qui s'y pratiquent. Il est cependant très vraisem-

(1) *CIS.*, pars quarta, p. 7, citant *Sabäische Denkmäler*, p. 21.

(2) *Aufs...*, p. 170.

(3) *Loc. laud.*, p. 203, רמון est comparé à *roummân*, « grenade », *fructus peculiari cultu apud veteres adoratus;* cf. *quæ nos monuit* VICTOR BÉRARD, *De l'origine des cultes arcadiens* (Paris, 1894), p. 197-199. Bérard dit seulement que la grenade était un fruit consacré à certaines divinités, et ne pouvait dire davantage.

(4) Dans DELITZSCH, *AHW.*, Rammân est *ša rimi*, le dieu du tonnerre. Son nom dérive de *ramâmu*, « crier, rugir », et à la forme I 2, « tonner »; cf. רעם, l'assyrien ayant normalement perdu le son ע.

(5) MARTI, *Commentaire*, force beaucoup la note en interprétant : « vous serez semblable à un térébinthe (*'ela*) que son prétendu *'el* n'empêche pas de se flétrir »! il n'est question que du lieu du culte, les térébinthes et les jardins; la locution « désirer les térébinthes » est expliquée (LVII, 5) « sous tout arbre verdoyant ». Il y a contradiction à dire, comme Marti, qu'il s'agit d'un arbre toujours vert et d'un térébinthe; ce dernier perd ses feuilles, ce qui convient bien ici.

blable qu'Isaïe fait allusion à un culte syrien où les plantes jouent un grand rôle : ce sont les jardins d'Adonis qui, plantés dans une terre légère, fleurissent et se fanent le même jour (1). C'est un pur symbole. Les prophètes auraient eu souvent l'occasion de parler du culte des arbres, ils ne l'ont pas fait. L'arbre était pour les Cananéens très recherché comme accessoire obligé du lieu du culte, nullement comme son objet.

On voit une preuve suffisante du culte dans les oracles que rendaient les arbres (2). C'est encore une légende qui s'est introduite sans raison suffisante.

On voit bien (Jud., IX, 37) un « térébinthe des devins », mais rien n'indique que les devins aient interprété l'avenir d'après l'arbre plutôt que d'après d'autres recettes. Nulle part on ne voit figurer les arbres dans les rituels si compliqués des devins chaldéens. Si les arbres étaient comme nécessaires aux anciens cultes, si on les choisissait volontiers comme lieux de sacrifice (3), si les rois aimaient à se tenir à leur ombre entourés de leur cour (4), quoi d'étonnant que des devins aient donné leur nom à un arbre auprès duquel ils exerçaient leurs pratiques? L'étymologie du « chêne » ou des « chênes de Moré » est encore plus incertaine. Osée (IV, 12), lorsqu'il parle d' « interroger le bois », fait plutôt allusion à la rabdomancie, comme on le reconnaît très généralement. On serait tenté d'attacher plus d'importance au signal du combat que David doit recevoir des baumiers (5); mais, à lire le texte attentivement, on voit qu'il s'agit de Iahvé marchant sur le sommet des arbres, c'est-à-dire probablement du symbole d'un orage faisant courber leurs têtes.

On en est donc réduit à conclure le caractère divin des arbres du nom même qu'ils portaient : *êlâh, êlôn,* « divin », de la même racine que *el,* « dieu » (6). Il s'agirait naturellement non pas de tous les arbres, mais des arbres sacrés qu'on aurait désignés sous ce nom

(1) Is., XVII, 10 s. Interprétation proposée pour la première fois à notre connaissance par M. CLERMONT-GANNEAU, *Études...*, I, p. 27.

(2) MARTI, *op. laud.* : « Für das Vorhandensein des Glaubens, dass in Bäumen eine Gottheit wohnen könne, genügt die Erinnerung an die Orakelbäume z. B. Gen. XII 6 die *Orakel-Terebinthe* (אֵלוֹן מוֹרֶה vgl. Deut. XI 30) und Jud. IX 37 die *Zauberer-Terebinthe* (אֵלוֹן מְעוֹנְנִים) ». Si on doit entendre dans le second cas « le Térébinthe des sorciers », pourquoi ne pas dire dans le premier cas « le Térébinthe du devin » ?

(3) Gen., XIII, 18; XXI, 33 etc.

(4) I Sam., XIV, 2; XXII, 6. Nous n'insistons pas sur ce qui regarde les Israélites eux-mêmes.

(5) II Sam., V, 24; I Chr., XIV, 15. Si on lisait avec les LXX ἀπὸ τοῦ ἄλσους מאשרת au lieu de בראשי, il serait seulement question de la marche de Iahvé dans le bois; mais אשרה est fort douteux dans le sens d'un bosquet d'arbres.

(6) STADE, *Gesch. des Volkes Israel,* I, p. 455.

comme des « divins » par excellence. Cela est manifestement exagéré. Il se peut qu'*êlâh* et *êlôn* ou *allôn* aient désigné certains arbres; ils sont employés tous deux concurremment avec une essence spéciale (Osée, IV, 13); mais quand ils désigneraient un bouquet d'arbres quelconques, qu'en conclure? D'ailleurs ils ne se rattachent pas à la même racine qui nous a paru celle du nom divin (1), et quand la racine serait la même, elle a pu prendre deux directions : du sens de *fort* on a pu faire une application aux arbres et au Fort qui est Dieu.

Nous ne prétendons pas nier que les arbres aient été dès lors l'objet de mainte pratique superstitieuse. On devait, comme on le fait encore aujourd'hui, suspendre à leurs branches des haillons pour y laisser la fièvre; mais nous tenons à réduire l'argument tiré des textes à sa juste valeur.

C'est encore comme accessoire du culte, plutôt que comme objet du culte, que nous trouvons l'*achéra*. Tout semble indiquer qu'il s'agit bien, comme on l'entend de nos jours, non pas d'un bois sacré, comme voulaient les Septante suivis par la Vulgate, mais d'un tronc ou pieu sacré placé près de l'autel. Ce n'est pas que tous les textes soient clairs, et, puisque nous avons reconnu l'existence d'une déesse Achéra qui avait son idole propre comme le Baal (2), plusieurs textes appliqués généralement au pieu sacré pourraient s'entendre de cette idole (3), ceux surtout où il est question de faire l'achéra, ce qui marque une action artificielle. D'autre part, divers passages ne peuvent s'expliquer d'un arbre, puisque l'achéra est *vers* le bois sacré (4) ou *sous* le bois sacré (5). Et cependant encore elle avait une relation étroite avec les arbres, au point qu'on doit se demander si ce n'était pas dans certains cas un arbre véritable (6). Ce qui marque son rôle, c'est qu'elle est près de l'autel, on dirait presque sur l'autel (Jud., VI, 25), et associée soit aux idoles, soit aux stèles ou aux piliers *khammanim* (7). Lorsqu'il est question d'un culte rendu aux *achéras* au pluriel, il s'agit plutôt d'une multiplication de la déesse à l'instar des Baals (8).

(1) On les fait venir de אול soit comme des « êtres forts », soit comme étendant leurs branches, tandis que אל, « Dieu », vient de אלה; cf., plus haut, p. 79 ss.

(2) II Reg., XXI, 7.

(3) I Reg., XVI, 33; II Reg., XVII, 16; XXI, 3; I Reg., XIV, 15 (au pluriel).

(4) Jer., XVII, 2 (על).

(5) I Reg., XIV, 23; II Reg., XVII, 10 (תחת).

(6) Deut., XVI, 21, לא תטע לך אשרה לעץ; le verbe נתש, « arracher », employé pour l'achéra, se dit proprement des plantes. A la rigueur נטע peut signifier « ficher en terre »; par exemple il se dit d'une tente, Dan., XI, 45.

(7) Voir dans les dictionnaires, au mot *Achéra*.

(8) II Chron., XXIV, 18; Jud., III, 7, etc.

La principale difficulté du sujet, c'est le rapport du pieu avec la déesse qui porte le même nom. Si on envisageait l'objet en lui-même, il paraîtrait assez naturel d'y voir une subrogation du bosquet sacré, si cher aux adorateurs. Près de l'autel on aurait placé soit un arbre, soit un tronc, destiné à recevoir leurs ex-voto. Mais pourquoi porte-t-il précisément le nom de la déesse? Ce ne peut guère être une simple rencontre fortuite de deux mots de sens différent; il reste donc que l'arbre ou le pieu représente la déesse. Le parallélisme avec le bétyle est ici tout à fait décisif. Or ce n'est pas à titre personnel, ce n'est pas à l'arbre comme tel que va la vénération, puisqu'il n'est pas honoré sous son nom propre; il est donc symbolique. Toute sa raison d'être est, ou bien de rappeler l'antique usage des cultes en plein air sous les arbres, ou de symboliser la déesse. Achéra n'était certainement pas une déesse arbre; rien ne prouve que l'élément employé pour la représenter ait eu auparavant sa valeur propre comme terme de l'adoration; le plus vraisemblable est donc que l'achéra était une sorte de xoanon encore plus grossier que ceux des Grecs, une image de la déesse dont la tête était peut-être à peine ébauchée et dont le corps était un pieu fiché en terre.

Nos autres sources au sujet des Cananéens sont de date beaucoup plus récente et fortement mélangées d'éléments grecs. Il semble pourtant que Philon de Byblos fait vraiment allusion à un culte phénicien lorsqu'il met ensemble les bâtons sacrés et les stèles. Ces bâtons ressemblent à des achéras (1); cependant ils sont consacrés à Hypsouranios et à Ousoos. Le nom de « bâton » suggère les *pedums* souvent figurés sur les cylindres chaldéens. Un autre point de contact avec la Babylonie, c'est le culte des fruits de la terre, ce qui paraît indiquer les céréales, adorées comme l'aliment de toutes les générations humaines (2). Il est du moins singulier qu'on ne retrouve nulle part, dans les inscriptions ou autres témoignages, aucune trace de ce culte.

Nous avons une base plus solide pour le culte du cyprès figuré près des autels ou même dans un temple (3). De Saulcy trouve cela tout simple à Héliopolis, puisque le cyprès était consacré au soleil. Cependant

(1) Fragm. II, 8 : Τούτων δὲ τελευτησάντων, τοὺς ἀπολειφθέντας φησὶ ῥάβδους αὐτοῖς ἀφιερῶσαι, καὶ τὰς στήλας προσκυνεῖν καὶ τούτοις ἑορτὰς ἄγειν κατ' ἔτος. Les stèles sont celles que les deux dieux avaient consacrées au feu et au vent.

(2) Fragm. I, 4 : Ἀλλ' οὗτοί γε πρῶτοι ἀφιέρωσαν τὰ τῆς γῆς βλαστήματα καὶ θεοὺς ἐνόμισαν καὶ προσεκύνουν ταῦτα, ἀφ' ὧν αὐτοί τε διεγένοντο καὶ οἱ ἑπόμενοι καὶ οἱ πρὸ αὐτῶν πάντες, καὶ χοὰς καὶ ἐπιθύσεις ἐποίουν. Cf. *infra*, les mythes phéniciens, p. 412.

(3) Monnaie d'Héliopolis, DE SAULCY, *Numismatique de la Terre Sainte*, planche I, n° 5.

Baudissin soutient après Lajard (1) que le cyprès était consacré à Astarté, et cela paraît probable d'après la monnaie d'Arad qui représente un cyprès au-dessus d'un lion et d'un taureau (2), au temps de Caracalla; surtout parce qu'on retrouve le bois de cyprès près des temples de l'Aphrodite grecque, aux lieux où elle semble représenter Astarté. Un exemple remarquable est celui de Psophis en Arcadie, où les cyprès sacrés étaient même nommés les Vierges (3); ils étaient consacrés à Alcméon. Mais quand on fournirait de plus nombreux exemples de la consécration du cyprès à la déesse syrienne, il ne faudrait point se hâter de conclure à une origine cananéenne pure. Le cyprès est en quelque façon le pin des pays chauds et il ne devait guère se distinguer du pin dans le culte d'Attis (4). Le culte des arbres semble avoir eu une tout autre importance en Phrygie que dans l'aire sémitique. Il est lié au culte d'Attis. D'ailleurs il y a loin de la présence du cyprès auprès du temple de la déesse à l'inarboration de la déesse dans le cyprès. Le principal argument de Baudissin dans ce sens est manifestement caduc. Philon de Byblos parle de la déesse Berouth, qui ne serait autre chose que la déesse cyprès, en araméen *beroutha* (5). La déesse Berouth est simplement la dame de Beirout; or, même selon l'étymologie populaire, le nom de cette ville ne dérive pas de ses cyprès mais plutôt de ses puits (6).

Baudissin a essayé de faire entrer en ligne les transformations de dieux en arbres et les arbres donnant naissance à des dieux. W. R. Smith s'est montré sceptique, avec un tact parfait. Cette sorte de mythe vient généralement de Phrygie et était aussi très commune en Grèce. Les exemples tirés du monde sémitique sont trop récents et trop mal

(1) Fél. Lajard, *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité*. Mémoire de l'Acad. des Inscr., XX, 2 (1854).

(2) Rouvier, *Numismatique des villes de la Phénicie*, n° 418; dans les ruines de Bœtocécé on a retrouvé un cyprès avec un lion; cf. Dussaud, *Voyage en Syrie*, dans *Revue archéol.* (1897).

(3) Pausanias, VIII, xxiv, 7.

(4) Baudissin cite Probus sur Virgile, *Georg.*, II 84 : *Idaeas..... cyparissos ideo dicit, quod copiosae sunt in nemore matris magnae.*

(5) Baudissin, p. 196 : Βηρούθ est ברות = araméen בְּרוּתָא, hébreu בְּרוֹשׁ, « cyprès ».

(6) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 352 s., admettait l'étymologie « cyprès »; Étienne de Byzance : Βηρυτός· ἐκλήθη διὰ τὸ εὔυδρον· Βὴρ γὰρ τὸ φρέαρ παρ' αὐτοῖς, Dans el-Amarna le mot est écrit *Birutu* et *Biruna*, variante dont les assyriologues ne semblent pas avoir donné l'explication; le signe *na* serait-il pour *ti?* Les Égyptiens disaient Bîroutou, Béîroutou, ce qui indique un *î* long et répondrait assez à בארות. Cf. Maspero, II, p. 179 s.; Müller, *Asien...*, p. 87. Faut-il noter qu'en assyrien *bîrûtu* signifie à la fois « sources » et « plantations » : « les plus beaux cyprès de mes plantations : *šu-ur-mi-ni ni-is-qi bi-e-ru-tum* » (*KB.*, III, 26 s.)? M. Rouvier, l'éminent numismate, me garantit la lecture בירת sur deux monnaies du IIe s. av. J.-C.; ביר est aramaïsant pour באר.

attestés pour qu'on ne suppose pas une influence grecque (1). C'est ainsi que la légende qui fait naître Adonis d'un arbre est relativement récente, même dans le monde grec, et n'est pas la forme la plus anciennement reçue (2). D'autre part, Adonis ne fut nullement changé en arbre comme l'insinue Baudissin; la légende de Plutarque ne le dit pas; il fut seulement enveloppé dans un tamaris. Tout ce récit est si visiblement mêlé d'éléments égyptiens, qu'il n'y a rien à en conclure pour les Sémites, surtout depuis qu'on constate de plus en plus, à Byblos en particulier, l'influence religieuse de l'Égypte (3). Ce passage a cependant sa valeur non comme preuve du culte des arbres vivants, mais comme révélant la présence d'un symbole analogue aux achéras, avec une enveloppe qui fait songer aux tuniques d'Achéra, si elles sont vraiment mentionnées dans la Bible (II Reg., XXIII, 7).

Tel que nous comprenons le haut lieu primitif, l'enceinte sacrée, c'est un emplacement où ni l'eau ni la verdure ne doivent faire défaut. Peut-être a-t-on vu là une manifestation spéciale de vie divine et vénéré les arbres à ce titre, mais les hommages allaient avant tout au maître invisible. En suspendant des dons aux branches des arbres, comme en immolant une victime sur l'autel, c'est à lui qu'on s'adressait. Lorsque l'enceinte sacrée devint un lieu disposé avec art, le lac sacré remplaça la source, le bois sacré les arbres toujours verts. Une autre réduction était encore possible : la mer d'airain et le pieu sacré. Le pieu était devenu ainsi le compagnon de la stèle autour de l'autel, et, comme la stèle a pu devenir le symbole du baal, l'achéra figurait la déesse qui lui était unie. Quand le culte d'Attis se fut répandu dans toute l'Asie antérieure, le cyprès se substitua, peut-être comme symbole de la déesse ou comme symbole agréable à la déesse, à l'informe achéra. D'autre part, les propriétés merveilleuses des plantes n'avaient pas échappé à l'attention des anciens. L'arbre était de préférence le remède qui répare les forces, qui rend la jeunesse, qui guérit. Sans doute aussi l'ombre mystérieuse des bois exerça son charme et on crut entendre dans le sifflement du vent dans les branches comme les avertissements d'une voix.

(1) *Rel... Sem.*, p. 191.

(2) D'après Hésiode, il est fils de Phénix et d'Alphesiboée; d'autres généalogies dans Roscher, *Lex. myth.*. Le mythe de l'arbre à myrrhe dans Apollodore.

(3) Cf. Baudissin, p. 206, où il parle carrément du changement d'Adonis en un arbre et p. 213 s., où tout se résout dans un passage du traité d'*Isis et Osiris*, § 15 et 16 : Le corps d'Osiris, enfermé dans une caisse, avait été enveloppé par un tamaris. Le roi de Byblos, voyant cet énorme tronc, en avait fait une colonne de son palais. Isis la demande, coupe la colonne, enlève sans doute la caisse et rend la colonne : εἶτα ταύτην μὲν ὀθόνῃ περικαλύψασαν και μυρον καταχεαμένην, ἐγχειρίσαι τοῖς βασιλεύσι, καὶ νῦν ἔτι σέβεσθαι Βυβλίους τὸ ξύλον ἐν ερῷ κε μενον Ἴσιδος. Cette Isis est la dame de Byblos de la stèle de Jekhawmélé k.

Qu'on fasse aussi grande que l'on voudra la part des superstitions populaires, on ne pourra en conclure prudemment que le culte des arbres ait été un facteur important et d'une influence générale dans la religion des Sémites. Les arbres sont des temples, non des dieux; c'était la pensée de Pline (1) : *Haec fuere numinum templa, priscoque ritu simplicia rura etiam nunc deo praecellentem arborem dicant. Nec magis auro fulgentia atque ebore simulacra quam lucos et in iis silentia ipsa adoramus.* Et Tacite dit des Germains : *Lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod solâ reverentiâ vident* (2).

Lorsqu'on réunit tous ces faits, et tous ceux qu'on pourrait ajouter ne changeraient pas sensiblement la physionomie de l'ensemble, on ne peut refuser son assentiment à la proposition de W. R. Smith : « Il n'y a pas lieu de penser qu'aucun des grands cultes sémitiques se soit développé de l'adoration des arbres (3) ». Plutôt refuserait-on de suivre le savant anglais lorsqu'il ajoute que les éléments de cette adoration ont pénétré dans le rituel de divinités qui ne sont pas des dieux arbres, parce qu'il n'y a là qu'un pur postulat. Si on distingue les superstitions populaires, encore vivantes, et les cultes religieux, on reconnaîtra que les Sémites n'ont pas rendu de culte aux arbres. Il est vrai qu'on a pour principe que la superstition populaire doit être interprétée comme une survivance des opinions religieuses de tous dans l'état antérieur. Mais il faut avouer ici que cette religion universelle aurait laissé fort peu de traces. Que l'on compare les Sémites et les Égyptiens. En Égypte « on rencontre partout à la lisière des terres cultivées et même à quelque distance de la vallée de beaux sycomores isolés qui prospèrent comme par miracle sur leur lit de sable... Les Égyptiens de tout rang les estimaient divins et leur rendaient un culte suivi. Ils leur donnaient des figues, du raisin, des concombres, des légumes, de l'eau enfermée dans des jarres poreuses et renouvelée chaque jour par de braves gens charitables... (4) ». Nous n'avons

(1) *H. N.*, XII, I, 3.
(2) *Germ.*, IX.
(3) *Rel... Sem.*, p. 187.
(4) Maspero, *Histoire...*, I, p. 121. Il ne s'agit pas cependant de ce qu'on nommerait aujourd'hui le naturisme direct, l'adoration de la plante : « On les représentait comme animés par un esprit qui se cachait en eux, mais qui pouvait se manifester en certaines occasions : il sortait alors du tronc sa tête ou son corps entier, puis, quand il rentrait, le tronc le résorbait, le *mangeait* de nouveau, pour employer l'expression égyptienne » (Note de M. Maspero). Il en est de même du culte des arbres dans la longue étude que lui consacre Frazer (*Golden Bough*, I); quoique ce savant admette pour un premier stage l'adoration de l'arbre en lui-même, l'examen attentif des exemples allégués montre que l'arbre était toujours censé hanté par un esprit quand il y avait véritablement culte.

pas trouvé chez les Sémites de culte aussi caractérisé, sauf peut-être en ce qui concerne les céréales. Si dans l'obscurité des origines on doit préférer l'hypothèse qui rend le mieux compte des faits, on considérera plutôt les arbres comme un accessoire du lieu du culte.

§ 3. — L'ENCEINTE SACRÉE.

L'idée d'une enceinte sacrée n'est pas spéciale aux Sémites. Nous reconnaissons presque comme français le mot de *téménos* qui la désigne en grec. Elle a chez eux une importance particulière et un contour assez ferme, malgré des divergences nombreuses qui tiennent surtout aux circonstances du lieu.

W. R. Smith (1) a donné de l'enceinte sacrée, entendue dans le sens large de territoire sacré, une théorie parfaitement en harmonie avec son concept de la religion primitive. Tout d'abord l'idée de propriété du dieu n'est pas originelle : le caractère sacré de l'enceinte ne vient pas de la dignité spéciale de son propriétaire. Et cela paraît assez assuré. Le savant anglais veut même que le caractère sacré d'un lieu soit antérieur à l'installation d'un culte, au moins à l'origine et d'une façon générale. Puisque c'est la vie divine qu'on adore dans les arbres, les eaux, la fécondité du sol, l'oasis sera donc pour les Arabes un lieu où la vie surnaturelle est plus répandue et surabonde. Tant que la tribu peut se croire étrangère aux divinités qui peuplent ce lieu, il inspire la terreur.

Lorsque le démon, désormais un dieu, est devenu l'ami ou plutôt le parent de la tribu, l'enceinte sacrée ne lui est plus fermée. Cependant c'est toujours un lieu plus chargé d'électricité divine, on ne peut en user sans restriction ni y pénétrer sans précaution.

Nous ne pourrons apprécier cette théorie qu'après avoir examiné chez les différents groupements sémites comment l'idée de l'enceinte sacrée a été réalisée. Il est naturel qu'elle cède en importance dans les centres civilisés, où tout l'effort se porte sur de magnifiques constructions, tandis que dans le désert elle est presque tout le sanctuaire.

Les Chaldéens sont le type des populations urbaines : là le sanctuaire s'élève au milieu de maisons pressées, qui ne permettaient pas à l'enceinte sacrée de se développer aussi librement qu'en Égypte, avec ses bois sacrés et ses piscines. Mais on peut se demander si la ville elle-même n'était pas considérée comme une enceinte sacrée. On le croirait

(1) *Rel... Sem.*, p. 113 ss.

à en juger par les noms que portaient les murs de Babylone. Les inscriptions les plus anciennes nous montrent la ville divisée en quartiers, chacun sous la protection d'un dieu. Cependant la maison du dieu était elle-même un monde à part, et c'est dans une enceinte spéciale que s'élevait la tour sacrée, au milieu de vastes portiques et entourée de chambres nombreuses destinées à conserver les objets sacrés ou à servir de demeure aux prêtres. Il est même vraisemblable que les jardins ne faisaient pas tout à fait défaut. Un contrat, passé en assyrien, avec un mot araméen en marge, mentionne la livraison de quarante et une autruches à Mar-essagil-lumur, gardien des oiseaux de Chamach (1). Il y avait donc près du temple un parc et des volières. Il était difficile d'y avoir des fontaines, mais sans doute des citernes conservaient les eaux pluviales et de grandes jarres trouvées à Nippour indiquent la présence de cet élément.

Les villes cananéennes devaient posséder, elles aussi, de ces enceintes — et le Ḥaram de Jérusalem en est encore un exemple, le plus célèbre de tous. Tels devaient être aussi les abords des sanctuaires phéniciens près des grandes cités de la côté. Les fouilles de Macridy-Bey à Sidon en ont fourni un très bel exemple (2). Mais la masse de la population cananéenne était surtout agricole et ce sont les campagnes qui nous donneraient le mieux l'idée de ces hauts lieux où l'enceinte sacrée paraissait se confondre avec une montagne. Nous n'avons pas à parler ici du Sinaï, dont les contours furent entourés d'une enceinte formelle. Les abords de l'Hermon contenaient tant de temples que vraisemblablement toute la montagne était considérée comme un lieu saint, ce qu'indique même son nom. Il en était ainsi du sommet, où était bâti le temple d'Afca au-dessus de Byblos. Et cette sainteté se communiquait à toute la vallée du fleuve Adonis (*Nahr Ibrahim*) : « Ce fut une sorte de terre sainte d'Adonis, remplie de temples et de monuments consacrés à son culte (3) ».

W. R. Smith a cité le Carmel (4), célèbre par la lutte d'Élie contre les prophètes de Baal qui se trouvaient là chez eux. M. Clermont-Ganneau a rappelé l'île d'Icaros, située à l'embouchure de l'Euphrate, et qui peut signifier l' « île des troupeaux » dans la langue des Phéniciens que nous croyons originaires des bords du golfe Persique : « Cette île

(1) *CIS.*, ar., n° 61.

(2) *Le temple d'Echmoun à Sidon, RB.* 1902, p. 489 ss.

(3) Renan, *Mission de Phénicie,* p. 295.

(4) Cf. Tac., *Hist.*, II, 78 : « Est Iudaeam inter Suriamque Carmelus : ita vocant montem deumque. Nec simulacrum deo aut templum : sic tradidere majores, aram tantum et reverentiam ». Vespasien y fit un sacrifice. — Cf. Jamblique, *Vie de Pythagore,* 3.

était couverte d'une épaisse forêt et contenait un hiéron d'Artémis. Là vivaient des quantités de chèvres sauvages et de cerfs, ou de biches, qui erraient en liberté sous la sauvegarde d'Artémis. Il était défendu de chasser ces animaux, si ce n'est lorsqu'on voulait sacrifier quelqu'un d'entre eux à la déesse (1) ».

L'auteur de l'inscription de Narnaka Lapithou se vante d'avoir « donné et consacré des bêtes nombreuses (2) dans la limite du champ de Narnaka ». Il s'agit sans doute de ces troupeaux qui paissaient en liberté dans le parc sacré. Une enceinte sacrée avec son caractère propre, sans aucun rapport avec un temple, a été décrite par Sozomène; c'est celle du puits de Mambré (3). Il n'y avait là d'autre construction que les anciennes habitations d'Abraham (!), placées près du chêne et du puits, et un autel entouré de ses *xoana,* ou figures grossières des dieux, en bois ou en pierre. La fête était commune aux Juifs (4), aux chrétiens et aux gentils. On croirait d'abord que les gentils avaient adopté en cet endroit un souvenir biblique, mais on voit bien que le fond de la fête était païen. Si les païens vénèrent la descente des anges, ils leur font les sacrifices usités en faveur des *genii* ou démons des fontaines (5). On venait là au temps de l'été, c'était devenu un marché, mais toujours un lieu saint. Malgré les allures de fête, les parures plus soignées, la vie plus libre, on s'abstenait du commerce des femmes, soit par respect pour le lieu, soit par crainte de la colère divine. On sait que ce haut lieu fut supprimé par ordre de Constantin, malgré le souvenir d'Abraham qui ne pouvait dissimuler son véritable caractère.

Les fouilles pratiquées en Afrique ont fait reconnaître plusieurs de ces enceintes sacrées; par exemple MM. Berger et Cagnat nous parlent de quatre cent vingt-six stèles trouvées à Aïn-Tounga (6) : « Ces ex-voto étaient donc disposés dans une sorte d'enceinte sacrée, à ciel ouvert, soit isolée dans la campagne, soit formant l'annexe d'un temple qui reste à découvrir ». Il n'y avait certainement pas de temple à l'Henchir-R'çass dans le djébel Guern el-Halfaïa, où M. le capitaine

(1) *L'imagerie phénicienne,* 1880, p. 100, d'après Arrien, *Expédition d'Alexandre,* VII, xx, 3.

(2) שגית est lu par Clermont-Ganneau (*Études,* II, p. 163), pour שגיות, des « bêtes errantes », ce qui serait encore plus expressif.

(3) Sozomène, II, 4. Aujourd'hui *Ramat el-Khalil,* à trois quarts d'heure au nord d'Hébron.

(4) M. Rendel Harris nous paraît avoir prouvé que ce lieu a joué un certain rôle dans les apocalypses d'Esdras et de Baruch (*The rest of the words of Baruch,* p. 32 ss.).

(5) ... διὰ τὴν ἐπιδημίαν τῶν ἀγγέλων... οἱ δὲ τοὺς ἀγγέλους ἐπικαλούμενοι καὶ οἶνον σπένδοντες καὶ λίβανον θύοντες, ἢ βοῦν ἢ τράγον ἢ πρόβατον ἢ ἀλεκτρυόνα (*loc. laud.*).

(6) *Bulletin archéol.,* 1889, p. 208.

(alors lieutenant) Hilaire a découvert un lieu sacré très modeste mais très intéressant parce qu'isolé et conservé presque intact (1). La petite bourgade agricole, aujourd'hui ruinée, était située au creux d'un vallon, autour d'une source claire. En dehors des ruines, à mi-pente de coteau, une série de stèles indiquait un sanctuaire. Huit de ces stèles étaient encore en place, plantées en terre, dans un alignement parfait, faisant face exactement à l'est. « En ce vallon écarté, qu'une enceinte de sommets rocheux isole du reste du monde, ce culte ne dut probablement subir que fort peu l'influence romaine ».

On pourrait multiplier ces exemples des enceintes sacrées dans le monde cananéen. Partout où les Phéniciens ont pénétré on retrouve leur sanctuaire à ciel ouvert (2). Cependant nulle part on n'a relevé de mot qui le désignât spécialement comme enceinte sacrée, indépendamment de la conception générale de demeure ou maison de Dieu (3). Chez les Araméens, le mot se rencontre : c'est le Ḥaram.

A vrai dire, les anciens Araméens nous sont si peu connus, que nous devons descendre jusqu'aux Nabatéens, ces Arabes en train de devenir Araméens par la langue et par la culture.

Le mot technique, Ḥaram, paraît dans la grande inscription de Pétra avec un contexte qui marque toute sa valeur (4). Le tombeau et ses dépendances sont consacrés et réservés à Douchara et aux autres dieux : évidemment l'idée est ici dérivée, la consécration artificielle, selon « *les écrits de consécrations* (5) ». On voit d'ailleurs que cette sanction qui s'appliquait aux fondations pieuses était selon les us et coutumes, selon la *nature* (6) même du Ḥaram nabatéen. Les biens ainsi consacrés à la divinité et devenus inaliénables, comme les *waqouf* arabes, le sont par imitation et participation; le dieu lui-même avait son terrain, sacré pour ainsi dire par nature.

Nous avons rencontré à Pétra quelques-uns de ces sanctuaires rupestres; celui d'el-Mêr est indiscutable. En suivant l'ouâdi, on aperçoit une gorge qui s'enfonce dans la montagne; des escaliers creusés dans

(1) *Bulletin archéol.*, 1898, p. 177 ss. R'çass = رصاص (?).

(2) Même chez les Grecs, héritiers en partie de leurs traditions religieuses, comme l'a bien montré M. Victor Bérard (*De l'origine des cultes arcadiens*).

(3) מקדש en hébreu comme en phénicien est une expression générique, qui désignait quelquefois une partie spéciale de la maison de Dieu. Cf. Jer., LI, 51, et *CIS.*, I, n° 132. Un lieu saint, מקום קדוש, est un endroit saint dans l'enceinte sacrée elle-même.

(4) *RB.* 1897, p. 231 ss., חרם וחרג; le second terme marque bien le caractère d'interdiction, de réserve, qui est déjà contenu dans le premier.

(5) בשטרי חרמיא.

(6) כחליקת חרם, *CIS.*, II, n° **197** 9, n° **199** 3. Le mot est arabe; dans ces deux cas nous sommes à Hégra.

le roc facilitent l'ascension, mais le point de départ était barré par un mur. Ce n'était qu'un sanctuaire de second ordre. Le Ḥaram principal était certainement au sommet rocheux caractérisé par une plate-forme, dominant la ville et le théâtre. Deux obélisques encore debout en marquaient l'entrée (1).

A Hégra, Euting (2) a reconnu le caractère de ḥaram à une enceinte que les Arabes nomment soit le Diwan, soit le toit (*saṭaḥ*), soit la mosquée (*mesdjid*), selon les différentes parties, entrecoupées de rochers. Çà et là des niches sont ménagées dans le roc vif.

A Hégra nous sommes déjà dans l'Arabie proprement dite. Pour les Arabes qui n'ont jamais connu les splendeurs des constructions chaldéennes, l'enceinte sacrée a plus d'importance que nulle part ailleurs. Le mot se trouve dans les inscriptions sabéennes (3), et les auteurs postérieurs à l'Islam fournissent d'amples renseignements, en se servant soit du mot ḥaram, soit de celui de *ḥima* (4).

L'enceinte bâtie du temple babylonien, forcément étroite, se dilate autant que le permet le désert. Le ḥaram de la Mecque a plusieurs d'heures de parcours dans tous les sens. Le ḥima est tantôt le bois sacré d'el-'Ouzza, tantôt l'enceinte de Dhou'l-Chara avec une source et un bassin; celui de Lât est dans la vallée bien arrosée de Wagg. Wellhausen (5) a proposé de considérer *chara* comme synonyme des termes précédents, comportant cependant une extension plus grande; le *chara* entoure le ḥaram (6). D'après les lieux qui portent ce nom, il semble que *chara* suppose toujours de l'eau, des arbres et une certaine solitude (7). C'est en particulier le nom de la chaîne de montagnes qui do-

(1) Cf. *RB.* 1903, p. 280 ss., *Le haut-lieu de Pétra*, par le R. P. Savignac.

(2) *Nabatäische Inschriften*, p. 15 et p. 61; il renvoie à Doughty, planche XLIV, pour une reproduction du Diwan.

(3) מחרם. Avec celui de جول : « Il consacra Thamdat (une ville) et ses objets d'or et sa citadelle et ses pâturages en téménos » (Hommel, *Süd-arab. Chrest.*, p. 12, d'après l'inscription de Sirwâḥ. D'après le même savant, le soleil (fém.) recevait l'épithète دت حميم, « dame de l'enceinte sacrée », *Aufs.*, p. 177).

(4) On connaît le sens de la racine חרם; حمى est une chose interdite, réservée; d'où la ville de Khamath qui ferme la Cœlé-Syrie, חומה, « le mur », etc. (Lag., *Bildung...*, p. 238); on dit aussi محجر, *Maḥdjar*, « chose défendue, réservée », à cause de l'enceinte de pierres.

(5) *Reste arabischen Heidentums*, 2e éd., p. 51.

(6) Schol. sur Hudh. 272, 19, cité par Wellhausen : الشرى ما كان حول الحرم وهو اشراء الحرم.

(7) Il est vrai que Lagarde (*Bildung...*, p. 94) cite Iâqoût pour prouver que *Charay* est une montagne inculte. Sans admettre le moins du monde que Sara est une personnification de la montagne et Abraham une expression de Dhou'l-Chara, on peut considérer la forme שׂרי comme plus voisine de l'arabe et le changement en שׂרה comme une manière d'accentuer

mine l'ʿAraba, le Chéra qui contient Pétra. Le célèbre Dhou-Chara, dieu des rois nabatéens, est le seigneur de ce pays; son nom signifierait donc aussi « le maître de l'enceinte sacrée ».

L'enceinte sacrée était marquée par des pierres qui se nomment *anṣab* et sur lesquelles nous reviendrons bientôt. Le nomade connaissait aussi des lieux où les anges avaient leur demeure fixée. Il y venait pour sacrifier, prier et faire ses demandes : souvent il y implorait la connaissance de recettes qui étaient censées lui être révélées en songe comme dans les temples d'Esculape. Le nom d'un pareil endroit est, d'après Doughty (1), « le campement », proprement « l'aiguade (2) des anges »; c'est tout à fait l'expression de Sozomène pour l'enceinte de Mambré.

Ainsi la physionomie des enceintes sacrées diffère selon les lieux, mais l'esprit général est toujours le même : c'est un terrain réservé à la divinité. Nous devons insister sur ce caractère qui nous permettra de pénétrer, autant que faire se peut, dans la pensée de l'institution elle-même. L'enceinte n'est pas seulement réservée, elle est inviolable : le droit reconnu au dieu limite celui de l'homme. Il est interdit à l'homme de poursuivre le gibier dans le ḥima, il ne peut y tuer d'autres animaux que ceux qui menaceraient sa propre sécurité, et la tradition musulmane s'est évertuée à déterminer ces espèces nuisibles. Les arbres eux-mêmes ne peuvent être abattus ni l'herbe coupée. L'action de la justice expire à l'entrée de l'enceinte. Ce n'est pas uniquement l'homicide involontaire qui est protégé comme dans la Bible; Tacite a pu dire que les crimes y étaient patronnés comme les cérémonies des dieux (3). Le dieu ne souffre pas certains actes, licites, mais considérés comme entachés d'une sorte d'impureté; l'exercice des droits conjugaux n'y est pas admis. Lorsque des animaux pénètrent pour paître dans le ḥima, ils sont confisqués; l'homme qui y couperait du bois perdrait ses vêtements.

W. R. Smith s'est appuyé sur ces exemples pour voir dans l'inviolabilité de l'enceinte sacrée une application du principe de la sainteté communiquée ou, pour parler comme lui, du tabou contagieux. Le criminel est devenu inviolable parce qu'il a participé de la sainteté du

le féminin en hébreu. Sara était stérile, elle est comparée, avec Abraham, à un rocher d'où filtre une source (Is., LI, 12).

(1) Doughty, I, 448 ss., dans Wellhausen.

(2) منهل.

(3) *Annales*, III, 60 : « Nec ullum satis validum imperium erat coercendis seditionibus populi, flagitia hominum ut caeremonias deum protegentis »; il s'agit surtout des sanctuaires de l'Orient.

lieu, et c'est pour cela aussi que les chameaux confisqués ou les habits ne peuvent plus rentrer dans l'usage profane (1).

Il est bien clair en effet que l'idée de propriété divine ne suffit pas à expliquer ces faits : le sentiment religieux entre en ligne avec ce qu'il a de plus intense. Mais s'il s'agit assurément de sainteté divine exercée dans le domaine du dieu avec plus d'énergie et par conséquent plus redoutable, il semble que la sainteté qui opère surtout ici, c'est la sainteté qui se réserve avec empire un domaine déterminé et qui châtie sans pitié les intrusions de l'homme. C'est l'idée exprimée en hébreu par le *ḥerem,* ou l'« anathème », mot qui répond à celui de ḥaram. Non que le sanctuaire fût absolument inaccessible, il l'était seulement pour les profanes. Mais il est difficile de se le figurer, avec le savant anglais, comme n'étant vraiment fermé qu'aux étrangers, la tribu étant en somme chez elle avec son parent et participant de cette même vie divine qui anime aussi les animaux et les arbres de l'enceinte sacrée (2).

Est-ce bien en effet l'enceinte sacrée qui s'est imposée elle-même au culte, qui n'est pas devenue sacrée, mais qui a été reconnue pour telle parce que l'action divine s'y manifestait davantage? Assurément tout concept général, abstrait, arbitraire, doit être écarté de la pensée religieuse des anciens. A l'origine du moins, on n'a pas choisi les lieux saints d'après la commodité, la situation, la proximité des fidèles. D'autre part, il fallait bien que le lieu fût déterminé par un choix, car ce n'est pas toute la fécondité de la nature qu'on a voulu honorer ni elle seule.

La variété même des ḥarams montre que certains phénomènes naturels ne s'imposaient pas comme lieu de culte; la merveilleuse source de Pétra était peut-être honorée, mais elle n'a pas été le lieu du ḥaram. On dirait plutôt que dans son désir d'entrer en relation avec le divin, qui est déjà un commencement de religion, l'homme a été plus frappé de l'aspect de sites où il croyait trouver Dieu plus près, la solitude, les hauteurs, des gorges inaccessibles, ou au contraire l'oasis riante et féconde. Nous-mêmes, qui savons que l'âme est le lieu de Dieu plus qu'aucun site de la nature, nous éprouvons cette impression; mais pendant qu'il souhaitait de se rapprocher de Dieu, de l'avoir à demeure, l'homme antique semble avoir jugé convenable de lui faire sa part pour l'honorer d'abord, peut-être aussi cependant pour conserver librement la sienne. Le principe du sacré et du profane domine toute

(1) *Op. laud.*, p. 159 ss.

(2) La terreur inspirée par le ḥima est exprimée naïvement par le proverbe arabe : « Celui qui tourne autour du ḥima finira par y tomber ».

la religion des Sémites et nous en trouverons souvent des applications. En même temps qu'il perçoit autour de lui le divin, l'homme constate ainsi que ses droits sur la terre ne sont donc ni les premiers ni les plus forts. En faisant à Dieu une réserve, — ordinairement la plus belle part, — il peut désormais sans scrupule s'emparer du reste pour en jouir. Non que les influences divines soient d'un seul coup reléguées dans un étroit domaine; toute action nouvelle : bâtir une maison, goûter des fruits nouveaux, exigera encore qu'on obtienne au préalable le désintéressement de la divinité; mais du moins on sera plus à l'aise, moins exposé aux décharges imprévues de l'énergie divine. En revanche, limitée dans l'enceinte sacrée, son action concentrée n'en sera que plus redoutable à ceux qui méconnaîtraient des droits si solennellement et si publiquement établis.

L'enceinte sacrée était à la fois la maison de Dieu et son domaine inviolable. Il était fixé ainsi parmi les hommes sans rien perdre de sa majesté (1).

§ 4. — LES PIERRES SACRÉES.

Pierres sacrées, dites Bétyles.

Pourtant on a voulu rendre le dieu plus présent et plus sensible. Il trônait souvent dans l'enceinte sacrée et sous la forme d'une pierre. Ce phénomène serait déjà étrange, au plus bas degré de la civilisation. L'homme a rendu un culte à l'eau et aux arbres; mais l'eau c'est le salut, c'est à la fois la boisson qui désaltère et l'humeur qui féconde la terre; c'est aussi le remède à certaines maladies, et les plantes partagent ces vertus médicinales. Le chiffon du fiévreux suspendu à des branches pourrait encore être le symbole de la reconnaissance envers une plante utile ou réputée telle. Mais qu'attendre de la pierre? Et que le culte de la pierre brute ait accompagné les peuples dans leurs étapes vers la civilisation sans se transformer du moins en hommage rendu au beau dans une statue! On peut soutenir que la pierre travaillée au ciseau n'a pas, en soi, plus de valeur pour l'âme religieuse : il faudrait du moins assigner un sens quelconque au culte des pierres quelles qu'elles fussent.

Et cependant le fait est certain.

L'exemple du temple de Paphos est célèbre; les monnaies de la

(1) Ézéchiel, très préoccupé de l'idée de sainteté, lui donna une forme sensible et hiérarchisée dans l'établissement de la portion sainte et de celle des Lévites, XLVIII, 8 ss.

ville reproduisent l'impression de la description de Tacite (1); on omet en général de dire que d'après l'historien la forme conique était un cas isolé. La pierre noire d'Émèse était aussi conique (2), et à Byblos le cône était à peine atténué par une apparence de tête et de bras informes. C'est ce type qui a été reproduit à l'infini sur les ex-voto de Carthage; que l'on compare la monnaie de Byblos frappée du temps de Macrin avec les formes les plus anciennes de l'image qu'on nomme le symbole de Tanit. Cependant le temple de Byblos est parfois représenté avec la simple pierre pointue (3).

Il faut se garder cependant de considérer toute espèce de pilier comme une incorporation de la divinité. Par exemple les deux stèles du temple de Melqart à Tyr, dont parle Hérodote, ne sont pas plus l'image du dieu que les deux colonnes du Temple de Jérusalem ne représentent Iahvé (4); Hérodote ne les donne nullement comme des idoles, à plus forte raison comme l'idole du temple.

Chez les Araméens je ne puis citer d'exemple d'une pierre brute honorée d'un culte public. L'inscription de Hadad trouvée à Sendjirli emploie déjà *nesib* dans le sens de « statue ». Ici, comme toujours, les Nabatéens nous servent de point de suture entre les Araméens et les Arabes. Un texte souvent cité d'Étienne de Byzance ne nous renseigne pas beaucoup (5) : un rocher d'Arabie porterait le nom de Dousarès à cause du dieu Dousarès. Mais saint Épiphane nous a transmis, sous une forme bizarre, une information utile. Il prétend qu'on célèbre à Pétra, dans la nuit du 25 décembre, la fête de la vierge Mère et de

(1) *Hist.*, II, 5 s. : « Formam deae (neque enim alibi sic habetur)... Simulacrum deae non effigie humana, continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum metae modo exurgens; et ratio in obscuro ».

(2) Hérodien, V, 3 : Λίθος δέ τις ἔστι μέγιστος, κάτωθεν περιφερής, λήγων ἐς ὀξύτητα· κωνοειδὲς αὐτῷ σχῆμα, μέλαινά τε ἡ χροιά. Les deux pierres passaient pour des aérolithes, mais c'est une simple superstition populaire; on ne fait pas allusion à la chute historique d'un bolide.

(3) Figure empruntée à l'*Histoire*... de M. Maspero : communiquée obligeamment par la maison Hachette.

(4) Contre W. R. Smith (p. 208). Nous indiquons plus loin le véritable caractère de ces stèles.

(5) Δουσαρή· σκόπελος καὶ κορυφὴ ὑψηλοτάτη Ἀραβίας. Εἴρηται δὲ ἀπὸ τοῦ Δουσάρου. Θεὸς δὲ οὗτος παρὰ Ἄραψι καὶ Δαχαρηνοῖς τιμώμενος, οἱ οἰκοῦντες Δουσαρηνοὶ, ὡς Δαχαρηνοί.

son fils Dousarès (1). Le même culte aurait lieu à Élousa et à Alexandrie. La Vierge se nommerait en arabe *Chaabou*, Dousarès signifierait « le fils unique du maître ». Or G. Rosch a pensé avec raison que ce Chaabou rappelait étrangement la Caaba, la fameuse pierre cubique de la Mecque. Le quiproquo s'explique d'autant mieux que l'arabe a tiré de la même racine le sens de « vierge » et de « virginité » (2). Wellhausen se demande si l'influence du mythe de Mithra n'expliquerait pas l'idée d'un dieu né d'une pierre. La conjecture manque de base. En tout cas, il a certainement raison contre W. R. Smith de nier le culte d'un dieu enfant en Arabie; cela est trop contraire aux idées des Sémites qui refusaient même d'adorer Apollon sous les traits d'un jeune homme (3), parce que le dieu doit être à l'âge parfait. Nous-même doutons que le culte d'une déesse mère soit proprement et généralement sémitique. Son existence à Pétra repose donc sur une confusion, d'autant que c'est bien Dousarès qui était incorporé dans la pierre noire cubique de Pétra, haute de quatre pieds et large de deux, sur laquelle on répandait le sang des victimes (4).

Clermont-Ganneau pense (5), il est vrai, que cette pierre était plutôt le trône de Dousarès, ce *Motab* dont il est question dans la grande inscription de Pétra. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse pour les origines, elle ne peut guère s'appliquer au temps dont parlent nos témoignages : d'après Suidas, dont la source paraît bien informée pour la description de ce monument, la pierre elle-même reposait sur une *base* dorée.

Pour Clément d'Alexandrie, la pierre est l'objet propre du culte des Arabes, c'est par là qu'ils sont caractérisés (6). Wellhausen cite des cas (7). Dhou'l-Khalasa était « une pierre blanche dans laquelle on avait travaillé une sorte de couronne »; un rocher quadrangulaire représentait Lât; chacun a nommé la plus célèbre de toutes, la Caaba.

Il est pour ainsi dire de la nature de ces pierres sacrées que la raison de leur culte se cache dans un certain mystère. A l'époque

(1) Ce texte ne se trouve pas dans l'édition de Migne. Je le cite d'après Wellhausen, p. 49, qui se réfère à la revue *Philologus* 1860, p. 355; il est du Panarion, *Hérésie* 51 : τοῦτο δὲ καὶ ἐν Πέτρᾳ ἐν τῷ ἐκεῖσε εἰδωλίῳ οὕτως γίνεται, καὶ ἀραβικῇ διαλέκτῳ ἐξυμνοῦσι τὴν Παρθένον καλοῦντες αὐτὴν ἀραβιστὶ Χααβου, τουτέστι κόρην, εἶτ' οὖν παρθένον, καὶ τὸν ἐξ αὐτῆς γεγεννήμενον Δουσάρην τουτέστι μονογενῆ τοῦ Δεσπότου — τοῦτο δὲ καὶ ἐν Ἐλούσῃ γίνεται τῇ πόλει κατ' ἐκείνην τὴν νύκτα, ὡς ἐκεῖ ἐν τῇ Πέτρᾳ καὶ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ.

(2) كعبة, « virginité »; كاعب, « vierge ».

(3) *De deâ Syriâ*, § 35.

(4) Wellh., p. 49, d'après Maxime de Tyr, c. xxxviii, et Suidas, v. Θευσαρης.

(5) *Recueil...*, IV, p. 248 s.

(6) *P. G.*, VII, col. 133 : Οἱ Ἄραβες τὸν λίθον... προσεκύνουν.

(7) P. 45 ss.

historique, une pierre dont l'origine eût été connue eût par là même perdu tout crédit. La remarque est des éditeurs du *Corpus* des inscriptions araméennes (1). Elle est de la plus haute importance pour toute la question. Les idoles plus ou moins grossières, fabriquées par des artisans, pouvaient être supérieures par le travail et la matière ; elles n'inspiraient pas la même vénération, et ce n'est que d'une façon plus conventionnelle qu'elles arrivèrent, elles aussi, à recevoir des hommages.

Quelle fut donc la raison d'être de ces pierres sacrées dont l'origine nous échappe?

On a allégué, on allègue encore, le culte des montagnes. La pierre conique reproduit assez bien un sommet escarpé et on affirme que chez les Sémites le culte des montagnes était fort répandu. Nous retenons le rapprochement, mais nous ne pouvons considérer comme décisifs les exemples cités du culte des montagnes : Baal Liban, Baal Hermon, Zeus Casios. Il s'agit dans tous ces cas — et on pourrait grossir la liste — du Seigneur habitant la montagne du Liban, du Seigneur de l'Hermon, du Seigneur du Casios. Que la montagne soit de préférence le séjour de certains dieux, cela va de soi, et on dut même les traiter comme de très puissants maîtres. Mais il y en avait tant d'autres et de plus honorés! et quel rapport entre Astarté, à laquelle surtout le cône est consacré, et une montagne (2)?

La forme conique appliquée à une déesse montre que l'idée phallique n'explique pas tout. Cependant les renseignements que nous a fournis le Rév. Peters sur ses fouilles à Nippour nous contraignent à lui faire une place plus large que nous ne pensions d'abord. Entre certaines pierres sacrées dont la forme est seulement conique et les représentations les plus réalistes et les plus brutales, ce savant a trouvé des intermédiaires gradués qui ne lui permettent pas le doute (3). Mais il demeure que beaucoup de pierres sacrées ont une forme absolument neutre, et il semble donc que le symbole phallique ne soit qu'une déviation particulière d'une idée plus générale. Chez beaucoup de peuples il n'apparaît pas du tout.

On fait dire à Pline (4) que « les Syriens adoraient le dieu Adadu sous la forme de pierres qui frappaient par leur ressemblance avec

(1) *CIS.*, II, p. 189 : « *Sed lapidem hujus generis traditione proavorum sacratum esse oportuit, nec aliquis novum offerre ausus esset, qui pro deo venerandus foret* ».

(2) Les Sàlàgramas, pierres adorées dans l'Inde comme les symboles de l'énergie féminine, sont déterminées par leur forme même à cette signification spéciale ; cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscr.*, 1900, p. 472 ss.

(3) Cf. un *Kudurru* phallique, Roscher, *Lex. myth.*, v. *Nebo* et Curtiss, *Ursemit. Rel.*, p. 341.

(4) Halévy, *Mélanges...*, p. 424.

certaines parties du corps humain comme les reins, les yeux et les doigts ». Mais Pline dit seulement qu'on donnait à des gemmes le nom de reins d'Hadad, etc., et que cet Hadad était par ailleurs adoré par les Syriens (1). Assurément l'image conique s'est peu à peu transformée en personne humaine sur les stèles de Carthage, mais il ne s'ensuit pas que l'idée primitive fût de représenter un corps humain ou une de ses parties.

Wellhausen (2), à propos des Arabes, a dit que la pierre sacrée proprement représente l'autel. Cette théorie a été généralisée par W. R. Smith et adaptée à son système (3). L'autel est d'abord une simple pierre sur laquelle on verse le sang, mais ce sang, on entend le faire parvenir à la divinité : rien de plus efficace pour cela que de confondre l'autel avec le dieu, de tout réduire à une pierre sacrée. C'est très simple en effet, et il se pourrait bien que les Arabes en soient venus à cette unification. Porphyre le dit expressément, l'autel leur sert de *xoanon* ou d'idole rudimentaire (4). Clermont-Ganneau avait reconnu l'existence d'un Zeus Madbachos ou Zeus-autel ; la découverte d'un Zeus Bômos lui donne pleinement raison (5).

L'habitude de faire couler le sang des victimes sur la pierre sacrée s'accorde bien avec cette idée. Il faut donc lui faire sa place, sans pour cela conclure qu'elle s'adapte partout.

Si la forme carrée de la pierre sacrée, d'ailleurs plus fréquente en Arabie, s'accommode assez de cette explication, pourquoi la forme conique des Cananéens? En toute hypothèse nous devrions nous demander pourquoi on a pris le parti de distinguer la pierre sacrée de l'autel et quel est le sens propre de la pierre sacrée.

Jusqu'à présent nous n'avons pas parlé des Chaldéens (6). On ne trouve pas chez eux de pierres sacrées, et cela est assez naturel, si, comme nous le pensons, leur tour à étages en tenait lieu.

(1) « Adadu nephros, ejusdem oculus, ac digitus dei; et hic colitur a Syris » (*H. N.*, XXXVII, 71, éd. Didot).

(2) *Reste...*, p. 141.

(3) *Op. laud.*, p. 201 ss.

(4) Apud Eus., *Præp. ev.*, 156 : καὶ Δουματήνοι δὲ τῆς Ἀραβίας κατ' ἔτος ἕκαστον ἔθυον παῖδα ὃν ὑπὸ βωμὸν ἔθαπτον, ᾧ χρῶνται ὡς ξοάνῳ.

(5) *Recueil...*, IV, p. 249.

(6) Lenormant (*Les Bétyles*, p. 12) citait « les sept pierres noires » du temple d'Ourouk, bétyles personnifiant les sept planètes; aujourd'hui on traduit « les sept zones ». En revanche les fouilles de Suse offrent une cérémonie que nous interprétons ainsi : le prêtre tient d'une main un vase, sans doute d'huile, et s'apprête à enduire de l'autre main la pierre conique (*Mémoires...*, I, p. 176; cf. Stade, *Geschichte...*, I, p. 461, où l'objet semble être donné comme *achéra*). Le Rév. Peters est persuadé que cette pierre n'est autre chose qu'un phallus, rendu d'une façon conventionnelle.

Jensen a montré que ces *ziqqurât* n'étaient pas autre chose que la terre entière réduite à l'imitation d'une montagne. Leur nom est E-KUR, « le temple montagne »; or la terre, d'après les conceptions cosmologiques, a la forme d'une montagne ou, selon nous, plus exactement, culmine en une montagne qui joint la terre au ciel. Les tours n'avaient pas toujours sept étages, mais elles étaient toujours censées représenter les sept espaces du monde. Dans le développement théologique, les sept étages correspondaient au soleil, à la lune, aux cinq planètes; mais il semble qu'à l'origine c'est la terre qu'on dressait vers le ciel (1).

Or il est évident qu'un temple de cette sorte n'était apte ni à contenir les fidèles, ni même à abriter la statue du dieu, à moins qu'on ne le couronnât d'un édicule (2). Mais il n'avait pas non plus ce but. C'était la demeure du dieu lui-même ou plutôt son incorporation. Il y était si bien que la tour se confondit avec le dieu en personne. Du signe E-KUR on fit le substantif *ekurru* qui signifie « dieu » surtout au pluriel *êkurrâte,* « les divinités, les dieux ». Et du coup l'idée ne manque pas de grandeur. Tout constructeur de temple qui a quelque sens du divin doit penser comme Salomon, du moins par instinct, sinon par une vue claire, que la maison qu'il a bâtie est bien petite pour contenir un dieu (3) ! Les Chaldéens prétendaient faire de leur édifice une réduction de la terre entière. Après avoir marqué l'enceinte sacrée et réduit en quelque sorte la sphère d'influence du divin, ils le logeaient par compensation dans une tour qui représentait « la montagne de tous les pays », c'est-à-dire celle qui joignait la terre au ciel.

Il ne faudrait qu'une nouvelle réduction pour arriver à l'image d'une pierre conique.

La stèle de Naram-Sin, trouvée à Suse, fait ici une pleine lumière. Dès qu'elle a été présentée à l'Académie des Inscriptions, M. Heuzey l'a décrite ainsi (4) : « Enfin la pièce capitale est une véritable œuvre de sculpture, une grande stèle en pierre, de 2 mètres sur $1^{m},05$, qui se termine en pointe très allongée... Le sujet représente une scène de guerre dans les montagnes... Au sommet, un pic aigu, figuré géométriquement comme un cône inaccessible, sorte de bétyle naturel et gigantesque, touche le ciel, où brillent trois grands astres rayonnants ».

(1) *Kosmologie*, p. 185-195. Dès le temps de Goudéa, Inscriptions D, col. II, 11.

(2) C'est ce qu'Hérodote (I, 181) nous dit du temple de Bel à Babylone.

(3) Cette idée était particulièrement vivante chez les Sémites, qui ont maintenu le sanctuaire à ciel ouvert pendant l'époque romaine.

(4) *Comptes rendus...*, 1898, p. 677.

STÈLE TRIOMPHALE DE NARAM-SIN
(Hauteur 2m 00)

Cette stèle, qui date au moins de trois mille ans avant J.-C., c'est sûrement le prototype des stèles carthaginoises, dans lesquelles on voit figurer le bétyle avec la partie sidérale de la stèle placée au-dessus, où trônent la lune et l'astre. Naram-Sin, respectant le cône, a gravé son inscription à côté; ce n'est que plus tard que Choutrouk-Naḥḥunta, ne comprenant peut-être pas le symbole, s'est emparé du bel espace laissé libre. Nous ne prétendons pas que l'artiste ait voulu représenter directement un bétyle; son cône est une montagne, mais déjà sous une forme conventionnelle qui contraste avec l'admirable sentiment réaliste de la stèle. On comprend dès lors très bien comment la partie montante de la terre, celle qui va toucher le ciel, a pu être représentée tantôt par une tour, tantôt par une pierre conique. L'identité symbolique de la pierre conique avec la ziqqurat paraît donc établie : d'ailleurs la pierre comme la tour représentait la divinité, s'identifiait avec elle; nous savons maintenant pourquoi : c'est que la tour avec son soubassement, la pierre avec son piédestal, étaient le symbole de la terre entière contenant le divin.

Le rapprochement des tours et des pierres sacrées coniques se retrouve même chez les Arabes. Nous avons cité Dhou'l-Khalasa avec sa forme de couronne. On lit dans Wellhausen (1) : « On trouve bien des constructions comme les *Gharîjân* près de Hira, mais elles n'ont aucun vide à l'intérieur et ne sont rien de plus que de grands anṣâb artificiels. Il faut peut-être y rattacher les *Batîle* aditiques, c'est-à-dire primordiaux, qui ne servent plus aux sacrifices, et qui sont décrits par Iaqoût, I, 490, Hamd. 140, comme de hautes tours carrées ». En lisant ce passage, je me dis que nous avions là un nouvel intermédiaire tout à fait significatif de la tour à la pierre sacrée. Mais Wellhausen ne parle que de tours carrées : dans Iaqoût (2) il s'agit d'une construction carrée à la base, pointue au sommet, haute d'environ quatre-vingts coudées... Peut-on souhaiter un accord plus frappant?

Ce rapprochement entre la *ziqqurat* babylonienne et la pierre sacrée conique que nous avons été, croyons-nous, le premier à indiquer comme étant une réduction de la terre-montagne, nous paraît toujours très solide, et nous avons vu avec plaisir que M. de Baudissin a admis avec nous une relation entre la tour pointue et la pierre conique (3).

(1) *Op. laud.*, p. 102.

(2) Mochtariq, *sub verbo* : بتيل حجر بناء باليمامة عادى مرتفع مربّع الاسفل محدّد الاعلى يرتفع نحو ثمانين ذراعا. Batîl n'est évidemment pas dans la pensée du géographe arabe en relation avec בית אל, et un rapport étymologique serait difficile à établir, quelque séduisante que soit l'hypothèse.

(3) *ZDMG.* 1903, p. 829.

Mais nous avions eu le tort, dans la première édition de cet ouvrage, de ne pas dégager assez le sens fondamental de demeure divine qui explique le culte des pierres sacrées, quelle que soit leur forme.

La remarque de M. de Baudissin est ici parfaitement justifiée. Il s'agit d'une institution qui se retrouve partout dans l'humanité et qui doit avoir à sa base une idée admise partout et très simple. Cette idée, comme nous l'avions indiqué très fortement, n'est pas du tout l'idée d'une pierre animée, comme si la pierre était le corps du dieu, mais découle du caractère naturellement commémoratif de la pierre qui marque la place du dieu. Nous acceptons volontiers la formule précise et expressive du savant allemand : « je regarde, avec Robertson Smith, la pierre sacrée (*Gottesstein*) comme le signe qui sert à commémorer l'endroit qu'on regarde comme l'habitation d'un Numen (1). »

Il nous semble cependant, lorqu'il s'agit de la pierre sacrée proprement dite, que si le caractère de signe est indiscutable, celui de commémoratif n'est que secondaire. La pierre tient la place du dieu et le représente; avec le temps on pourra greffer là-dessus le souvenir légendaire d'une théophanie. Cette représentation ne fait d'ailleurs aucune allusion à la nature propre du dieu. La pierre contient le dieu, fût-ce un dieu céleste; mais elle n'est pas le corps du dieu, fût-il une divinité terrienne.

On comprend du reste qu'une civilisation puissante ait remplacé la pierre par un monument plus grandiose, et il est aussi très naturel que la forme de ces monuments ait influencé les sociétés moins policées quant au choix de la forme de la pierre. C'est dans cette complexité que doivent se trouver les éléments et la solution du problème.

Nous ajoutions que le nom de Béthel, ou « maison de Dieu », était pour ces pierres sacrées la conclusion naturelle des idées que nous avions cru reconnaître. Néanmoins il nous semblait que le mot grec Βαίτυλος ne dérivait pas du mot sémitique. Il ne sera peut-être pas inutile de reproduire ici notre première argumentation.

Les Grecs ont les mots Βαίτυλος et Βαιτύλιον. Mais il est fort douteux qu'ils dérivent de Béthel, la transcription du *taw* en τ n'étant pas normale. Béthel est représenté chez les Grecs par Βαιθήλ et Βαιθάλη (H. Étienne) (2). La dérivation de Βαιτύλιον, niée par Halévy, est très nettement mise en doute par Dillmann (3). Quant à l'identité des

(1) *L. l.*, p. 829.

(2) Βαιθήλ· θεῖος ναὸς ἢ τόπος et Βαιθάλη, οἶκος Θεοῦ : l'explication est très correcte, pourquoi ne l'a-t-on pas donnée à Βαιτύλιον?

(3) Halévy, *Mélanges...*, p. 425; Dillm., *Genes.*, p. 337 : « mindestens sehr fraglich ».

choses, W. R. Smith se montre fort réservé (1). Et en effet, quoi qu'il en soit des confusions possibles, les bétyles étaient pour les anciens non des pierres sacrées, objet d'un culte public, mais des pierres qui étaient censées se mouvoir sous des influences magiques. Philon de Byblos dit : « des pierres animées (2) ». Ce texte si souvent cité est beaucoup moins clair que tout un passage de Damascius qui nous a été conservé par Photius (3). Il devrait être lu par ceux qui parlent de bétyles à tout propos. On y voit paraître un certain Eusèbe qui était constitué gardien et interprète d'un bétyle. Tantôt il se mouvait dans l'air, tantôt il demeurait caché sous ses enveloppes, tantôt il paraissait aux mains de son impresario. C'était un aérolithe qu'Eusèbe, poussé par une force mystérieuse, avait été recueillir pendant qu'il tombait près de l'ancien temple d'Athéné, à deux cent dix stades d'Émèse. Il n'était pas le maître de disposer de ses mouvements, *comme cela arrive pour d'autres,* mais il le priait. C'était une sphère, d'un empan de diamètre, qui pouvait d'ailleurs se resserrer et se dilater. Il rendait des oracles avec un léger murmure qu'Eusèbe interprétait. Le démon qui le mouvait n'était pas du premier rang, mais d'autres étaient consacrés soit à Kronos, soit à Zeus, soit au soleil ou aux autres dieux. C'est un bétyle de ce genre, de petites dimensions et emmailloté, que Kronos dévore en place de Jupiter (4).

Le bétyle est toujours censé venir du ciel (5) et se mouvoir de lui-même; il est toujours habillé. Les bétyles sont un indice de la fureur superstitieuse de l'époque gréco-romaine, relevant beaucoup plutôt de la magie privée que des grands cultes publics.

Toutefois il faut tenir compte ici de découvertes nouvelles très caractéristiques.

Tout d'abord il semble bien que la pierre sacrée ait porté chez les Sémites occidentaux le nom de *Baitil.* Ce fait se déduit d'un rappro-

(1) « The use of baetylia or small portable stones to wich magical life was ascribed, hardly belongs to the present argument » (p. 210, note).

(2) Ἔτι δὲ, φησὶν, ἐπενόησε θεὸς Οὐρανὸς Βαιτύλια, λίθους ἐμψύχους μηχανησάμενος (II, 20).

(3) Extrait de la Vie d'Isidore, *Biblioth.*, CCXLII, *P. G.*, t. CIII, col. 1292 s.

(4) Hes., *Etym.* Βαίτυλος· οὕτως ἐκαλεῖτο ὁ δοθεὶς λίθος τῷ Κρόνῳ κτλ. MM. Mayer et Svoronos maintiennent énergiquement l'étymologie de βαίτη, « peau de chèvre », dans le dialecte crétois; cf. Roscher, *Lex. myth.*, II, col. 1524.

M. Vernes dit à son tour : « Nous ne sommes pas convaincu que les mots grecs βαίτυλος et βαιτύλιον dérivent de l'hébreu Béthel » (*Revue de l'histoire des religions*, 1902, p. 246).

(5) Comme l'a noté Lenormant (*Les Bétyles*, p. 12), Baitylos est fils d'Ouranos et c'est Ouranos qui fabrique les bétyles : pour Pline, c'est une céraunie (*H. N.*, XXXVII, 51). Son texte ne favorise guère la confusion courante, aussi est-il peu cité intégralement : « Sotacus et alia duo genera fecit ceraunia, nigræ rubentisque, ac similes eas esse securibus : iis, quæ nigræ sunt et rotundæ, urbes expugnari et classes, easque betulos vocari : quæ vero longæ sunt, ceraunas ».

chement assez compliqué. Le traité entre Asarhaddon et Ba'al de Tyr mentionne un dieu cananéen *Ba-ai-ti-ilê* (1).

Ce dieu se retrouve dans le nom propre *Bît-ili-nûri*, au temps d'Artaxerxès Ier, et dans un nom araméen sur une brique de Nabuchodonosor II (2).

Or ce dieu ne peut être qu'un dieu Temple, selon l'étymologie du mot.

Ici intervient une comparaison. *Aširtu* en babylonien signifie Temple, mais *achéra* signifie pieu sacré et Achéra signifie une déesse. Il semble donc que la pierre sacrée est intermédiaire entre le Temple et le dieu *Bait-il*, comme le pieu sacré entre le temple et la déesse Achéra. L'exactitude du parallélisme conduit à penser que la pierre sacrée s'est nommée *Bait-il* (3).

En même temps, une découverte non moins curieuse fournissait un point d'appui dans le domaine grec.

M. V. Chapot a découvert à Kefer Nebo, à deux heures et demie de Qala'at Sama'ân une inscription grecque qui débute ainsi (4) :

Σειμίῳ καὶ Συμβετύλῳ καὶ Λέοντι θεοῖς πατρῴοις...

Nous avons donc ici un dieu *symbétyle*, c'est-à-dire contenu dans le même bétyle qu'un autre. Ici c'est peut-être Mercure (Nébo) associé à Zeus comme à Héliopolis (5). Ce qui est intéressant pour notre question c'est que la forme Συμβέτυλος suppose, comme l'assyrien *Bait-ilê* ou *Bait-ilâni*, qu'il s'agissait de plusieurs dieux dans le même endroit. Il n'y a donc plus guère lieu de douter du rapprochement entre Beth-el et Βαίτυλος, nous avons désormais les anneaux intermédiaires.

Ce que nous maintenons fermement, c'est que le terme antique coïncide avec notre théorie et la confirme. La nature du bétyle ancien, il faut la demander au mot antique qui le désigne ; c'est une pierre contenant la divinité, ce n'est point une pierre animée comme le disaient les Syriens des temps chrétiens. L'idée de pierre vivante, loin d'être à l'origine, s'est probablement greffée sur le concept primitif lorsque les bétyles ont surtout désigné les aérolithes ou pierres de foudre.

(1) Winckler, *Alt. Forsch.*, II, p. 10. Dans Winckler *Ba-ai-ti-ilâni*, d'après la forme plus commune du pluriel. Cf. Zimmern, *KAT.*[3], p. 437 ss., auquel nous empruntons les autres renseignements.

(2) ביתאלדלני *CIS.*, aram. n° 54, d'après la correction de Zimmern, *l. l.*

(3) Ce qui n'empêche pas d'ailleurs qu'Achéra, comme déesse, ait eu son étymologie propre, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, et comme Zimmern l'admet aussi tout en la rattachant à la même racine qu'Astarté.

(4) *Bulletin de Correspondance Hellénique*, « Antiquités de la Syrie du nord » (1902, p. 182). L'inscription date de 223 ap. J.-C.

(5) Cf. *Une nouvelle dédicace du sanctuaire de Baal Marcod*, par Clermont-Ganneau, dans *Revue arch.* 1903, sept.-oct., p. 229.

Nous n'éprouvons donc plus aucun scrupule à nommer les pierres sacrées proprement dites des bétyles, mais à la condition de distinguer l'ancien objet du culte public des petits fétiches qui circulaient au début de notre ère.

Stèles et Cippes (1).

Peu de sujets offrent plus de confusion dans les différents auteurs que celui des pierres sacrées, stèles et cippes. Et cette confusion n'est qu'un reflet de celle qui existait chez les anciens. Dans l'antiquité, le cippe a pu passer, à un moment donné, pour une image de la divinité elle-même. De là une assimilation à la pierre sacrée. Quelques-uns ne voient même dans les stèles gravées qu'un bétyle s'expliquant lui-même. C'est ainsi que M. le Dr Carton écrit (2) : « Quand les fidèles de Baal commencèrent à perdre de vue le sens de la stèle allongée, ou lorsqu'ils crurent que sa forme seule était insuffisante pour rappeler les attributs du Dieu, ils furent amenés à graver sur leurs ex-voto ses autres symboles ». Mais si cette transformation du bétyle en stèle s'est opérée, ce ne sera pas du moins en terre punique, peu de temps avant notre ère, puisque nous voyons maintenant la stèle de Naram-Sin contenant déjà le cône sacré..., et cela seul donne à réfléchir. Nous essaierons donc de suivre sur une autre voie la marche des idées religieuses.

S'il est assez difficile de comprendre comment la pierre a pu devenir l'objet d'un culte, elle est comme désignée par la nature pour servir de point de repère et d'appui, soit pour les conventions humaines, soit pour les souvenirs. Elle est aussi apparente, sinon plus apparente que les arbres; elle demeure immuable et se trouve toujours à portée. Tel pic d'une forme caractéristique a dû souvent guider le nomade dans ses courses et, par une transition naturelle, marquer la limite entre les campements des tribus. Aujourd'hui encore, ce sont des pierres non façonnées qui séparent le Djébâl du Chéra. Il était facile d'ailleurs de rouler une grosse pierre ou d'entasser des cailloux au lieu qu'on voulait déterminer. Et en même temps qu'une marque, c'était le souvenir d'un accord. De sorte que si l'on n'est pas résolu d'avance à refuser aux hommes anciens d'autres concepts

(1) La distinction entre la stèle et le cippe n'est pas toujours très marquée dans l'usage. Nous disons stèle quand la surface est plane, l'épaisseur moindre que la largeur, comme si le but était surtout de ménager un espace pour l'ornementation ou l'écriture; le cippe se rapproche plus de la forme d'un pilier.

(2) *Nouvelles Archives des Missions...*, VII, p. 422.

que ceux que dominerait l'idée religieuse, on peut voir dans la stèle une institution toute rationnelle. La pierre est naturellement commémorative. Elle est votive par la même raison, comme l'attestation d'un vœu accompli après qu'on a été exaucé; c'est le témoignage d'une grâce obtenue et du sacrifice promis, qu'on a fidèlement exécuté. Il était d'ailleurs assez indiqué dans tous ces cas de mettre la pierre dans un rapport très étroit avec la divinité. Si la pierre est une borne, elle doit être inviolable, et, placée sous l'invocation de la sanction divine, elle rappellera la vigilance du dieu et finira par le représenter. Parfois, s'il s'agit de vœu fait à un dieu, c'est lui qu'on dessinera sur la pierre ou qu'elle figurera. Mais rien ne s'oppose à ce que la pierre soit aussi le souvenir et la représentation d'une personne humaine, d'une action d'éclat, d'une convention quelconque.

Passons maintenant en revue les différents peuples sémitiques.

Chez les Chaldéens on trouve les différents usages de la pierre auxquels nous venons de faire allusion (1). La pierre est borne et consacrée à la divinité, mais elle n'est pas la divinité elle-même ni même son symbole dans le sens matériel et grossier du dieu Terme. Aussi loin que nous pouvons remonter, la divinité, distincte de la pierre, y exerce seulement son action morale et rétributrice. Telle pierre se nomme : « Nabû garde la borne des champs », telle autre : « Ne franchis pas la limite, n'enlève pas la borne, hais le mal, aime la justice (2) ». Les symboles des dieux sont représentés sur les bornes cassites, mais le nombre même de ces dieux indique qu'il n'y a aucun lien trop étroit entre eux et la pierre.

Quant aux stèles commémoratives des Assyro-Babyloniens, on sait qu'elles sont innombrables. Lorsqu'il s'agissait d'une fondation pieuse, les titres retrouvés étaient l'occasion, semble-t-il, plutôt que l'objet d'un culte. Téglathphalasar Ier ayant découvert les stèles commémoratives de son père Chamchi-Ramman, il les oignit d'huile, répandit des libations, les remit à leur place (3). Il demande qu'on en fasse autant pour les siennes. Le plus grand nombre des stèles est relatif aux constructions des temples et aux conquêtes. Les inscriptions funéraires

(1) On ne rencontre pas la racine נצב employée dans ce but comme chez les autres Sémites. Le mot ordinaire pour la stèle est *naru;* mais ce mot paraît dérivé d'un idéogramme NA-RU-A, beaucoup plus communément employé, de sorte qu'il pourrait se faire que le mot sémitique primitif ait disparu. *Naru* désigne la stèle en pierre, *temenu* le barillet d'argile contenant le titre de fondation, *kudurru* la borne.

(2) Scheil, *Textes élamites-sémitiques,* t. I, p. 91.

(3) *KB.*, I, p. 44 : « *nari ša Šamši Ramman abiia šamnî apšuš niqu aqqi ana ašrišunu utir* ». Les éditeurs de *KB.* traduisent : « je fis un sacrifice » au lieu de « je fis une libation » ; les deux sens sont possibles, la libation semble s'accorder mieux avec l'onction.

devaient être très rares; cependant le P. Scheil en a produit une très récemment (1).

Le type du cippe a été employé dans un but purement commémoratif, par exemple dans le fameux obélisque qui est un récit des campagnes de Salmanasar. La forme pointue semble ici exigée par la nature; un pilier isolé se terminera aisément en pointe, à moins qu'il ne porte une statue. La stèle de Naram-Sin a la forme pointue, peut-être simplement par suite du sujet représenté; d'ailleurs M. de Morgan (2) pense que « le sculpteur, ayant profité de la forme naturelle de la pierre, l'employa sur toute son étendue sans chercher à lui donner la symétrie qu'on serait en droit d'attendre d'un bas-relief de cette importance ».

Chez les Cananéens, cippes et stèles ont nettement le caractère commémoratif et votif, qu'il s'agisse des dieux ou des hommes (3); la forme importe peu, stèles et cippes ont le caractère commémoratif, stèles et cippes ont le caractère votif.

La pierre commémorative est tout d'abord le monument funéraire. L'étymologie de *monumentum* par *monet mentem* de S. Augustin n'a que l'inconvénient d'être surchargée; le mot vient certainement de *moneo*. Assurément la pierre n'incorpore pas ici une personne divine. La pensée est parfaitement claire. Le mort doit être enseveli avec grand soin et par conséquent enfoui profondément, mis autant que possible à l'abri de toute profanation. Mais il ne se résigne pas à l'oubli. Au-dessus de sa demeure d'éternité, où il est couché avec les Refaïm, il veut encore faire figure parmi les vivants. Son tombeau sera donc surmonté d'une stèle ou d'un cippe. Tout cela est dit expressément dans les inscriptions phéniciennes, et c'est un des points où elles s'accordent le mieux avec la Bible, car c'était aussi le motif qui poussait Absalom à se bâtir un monument, afin que son souvenir ne fût pas oublié (4). Ces cippes funéraires étaient très fréquents et il

(1) *Recueil de travaux...*, t. XXII, p. 154. Cf. *RB.* 1901, p. 140. Cf. un autre exemplaire parallèle publié par M. Thureau-Dangin dans *Orient. Litter. Zeit...*, 1901, col. 5 s.

(2) *Mémoires...*, I, p. 145.

(3) Nous croyons que si נצב est employé dans le sens vague de « stèle, cippe », même « statue » d'un dieu comme dans les inscriptions de Hadad et de Panammou (Sendjirli), le mot מצבת signifie toujours un monument funéraire, sauf dans l'inscription de la Couronne à Athènes. Nous reviendrons sur l'usage biblique; la מצבת dans le sens purement funéraire se retrouve dans les inscriptions juives du moyen âge avec ou sans קבורת; cf. *Bull. arch...*, 1897, p. 201 et *passim;* Clermont-Ganneau, *Revue critique*, 2 fév. 1880.

(4) On disait avoir fait bâtir son cippe « de son vivant », למבחיי (ph. 46), mais on disait aussi que c'était un מצבת בחים, « un cippe parmi les vivants » (ph. 58 et 59), bâti quelquefois par l'héritier du défunt (n° 58) et plus expressément מצבת סכר בחים, un « cippe mé-

ne faut point hésiter à considérer comme tels un certain nombre de monuments sur lesquels les éditeurs du *Corpus* n'ont point voulu d'abord se prononcer catégoriquement, les traitant soit comme votifs, soit comme funéraires (1). Parmi eux un fort beau cippe, souvent cité comme pilier sacré, dont la base carrée a $0^m,58$ de large et $0^m,39$ de haut, l'obélisque lui-même $1^m,37$ de haut sur $0^m,41$ de large, avec un couvercle pyramidal de $0^m,30$ de hauteur (2). Nous n'insistons pas sur les formes très variées de ces monuments, mausolées, caissons, etc.; on peut en voir des échantillons intéressants dans Perrot et Chipiez et surtout dans le *Corpus* des inscriptions phéniciennes, avec l'influence grandissante de l'art grec.

Mais si nous avons considéré comme funéraires des cippes que leur forme même semblait indiquer comme des piliers sacrés, nous sommes loin de partager l'exagération de ceux qui font des stèles funéraires des innombrables ex-voto de Tanit trouvés à Carthage. Ce sont bien des stèles votives, les inscriptions en font déjà absolument foi; on a voulu conserver le souvenir d'une prière exaucée, d'un vœu accompli. Était-ce précisément le dieu qu'on entendait représenter? Nullement, car dans un des plus beaux modèles du genre, deux colonnes sont dédiées au seul Melqart de Tyr; c'est comme une réplique faite à Malte des deux célèbres colonnes du temple de Melqart à Tyr, dont Hérodote ne dit pas qu'elles représentassent le dieu (3). La base de Cagliari supportait probablement les deux cippes consacrés au Baalsamaïm de l'île des Éperviers (4). Il est probable qu'ici le cippe se propose de produire l'image de piliers célèbres, car il est remarquable que dans les cas de ce genre on se réfère à un Baal localisé ailleurs; on pourrait comparer les petits sanctuaires

moire parmi les vivants » (ph. 116). Il était placé au-dessus du sarcophage déposé lui-même dans un creux du rocher, על משכב נחתי לעלם, « au-dessus de la couche de mon repos éternel » (ph. 46). Cf. II Sam., XVIII, 18.

(1) Par exemple le ph. 43 en basalte noir; les éditeurs ne sont pas loin d'en faire un bétyle honoré du nom d'Echmoun-Adoni... mais ce nom est le troisième de cette sorte, il appartient à la même catégorie que ph. 42 et 44 qui sont funéraires; ph. 44 est lui-même caractérisé par sa ressemblance avec ph. 47, et ph. 42 est expliqué par ph. 45, où le mort dit : ἐνθάδε κεῖμαι. Funéraires aussi 46, 57, 58, 59, 61.

(2) Cité comme pierre sacrée par BENZINGER, *Arch.*, p. 380, et par le dict. de Hastings, v. *Pillars*.

(3) *CIS.*, ph. 122 et 122 *bis;* vers 150 av. J.-C.; les deux cippes sont brisés au sommet; la hauteur actuelle, base comprise, est de $1^m,05$. Cf. HÉR., II, 44.

(4) Ph. 139, consacré לבעשמים (*sic*) באינצם, dans l'île des Éperviers : « *Nomen loci ubi dei templum fuit indicatur præposita particula* ב » (les éditeurs, p. 183). Il y avait avec les cippes des חנומים probablement = χωνευτά. Étaient-ce des ornements en métal achevant le fût, ou des statues? Cf. I Reg., XIV, 9; d'après LXX χωνευτά = מַסֵּכוֹת.

votifs de la piété populaire, images des sanctuaires vénérés (1).

Quoi qu'il en soit du caractère propre de ces stèles, il est clair que ce ne sont point des pierres sacrées contenant ou représentant le dieu; le caractère de reconnaissance pour un bienfait est ici assez manifeste, l'origine humaine constatée et attestée. Plus clair encore est le sens commémoratif des ex-voto de Carthage et des sanctuaires africains déjà si nombreux recouvrés par le zèle de nos explorateurs et de nos officiers archéologues. La forme plus parfaite ne marque nullement l'évolution de la barbarie à la civilisation, de l'animisme grossier au symbolisme subtil. C'est bien en effet une question de plus ou moins de culture et de ressources, mais à la même époque et sous l'empire des mêmes idées. M. le capitaine Hilaire a trouvé à l'Henchir-R'çass des pierres presque brutes, des stèles à sommet pyramidal, des stèles avec représentations (2). Comme l'ont très bien dit MM. Berger et Cagnat : « la stèle ne constituait pas à elle seule l'offrande; elle ne devait être, le plus souvent du moins, que le monument durable d'un sacrifice fait en accomplissement d'un vœu (3) ». Ce qui le prouve bien, c'est qu'on déposait au pied de la stèle soit une table à libations, soit des vases contenant les ossements incinérés des victimes. Quelques-uns de ces vases exhumés à Henchir-R'çass, à Dougga, à Saint-Leu (4), contenaient encore des poignées d'ossements. Les tables sont décrites par M. le Dr Carton (5) : « Au pied de deux stèles en place ont été trouvées des *mensae,* pierres à libations, plates, de forme rectangulaire, offrant à leur face supérieure cinq godets, dont quatre sont dans ses angles et le cinquième, de dimension un peu plus grande, au centre ». Ces stèles, votives à l'origine, pouvaient facilement devenir pour la famille du donateur comme le foyer de son culte particulier. Le sacrifice originaire était sans doute souvent renouvelé. M. le capitaine Hilaire a conjecturé d'après l'étendue des ruines de l'Henchir-R'çass que le nombre des stèles devait correspondre à celui des familles. Dans des sanctuaires de campagne à ciel ouvert, vrai type des hauts lieux, ces stèles étaient donc autour de l'autel, centre du

(1) Les deux cippes ph. 123 et 123 *bis* sont dédiés à Baal Khammôn qui était sans doute aussi étranger à Malte; le punique 198 est dédié à מלכת d'Égypte (mal rendu par les éditeurs qui ont pris נצב dans le sens de « préfet »); au ph. 380 (Carthage) le nom de la déesse demeure assez mystérieux : « la grande mère ». Nous ne voudrions cependant pas poser de principe absolu, car il semble que le mot נצב, dans son union assez énigmatique avec מלכבעל, a pris en Afrique un sens un peu différent (cf. la note des éditeurs sur ph. 194).

(2) *Bull. arch.*, 1898, p. 177 ss.

(3) *Bull. arch.*, 1889, p. 257.

(4) Sur Saint-Leu, cf. *Bull. arch.*, 1899, p. 463, observation de M. Gsell.

(5) *Nouvelles Archives des Missions...*, 1897, p. 399, à Dougga.

culte général, comme des chapelles familiales. Les auteurs modernes, par la seule inspection des lieux, parlent comme certains auteurs anciens (1). On le voit; il serait très imprudent de confondre les stèles avec la pierre sacrée. Les fouilles anglaises nous ont fait connaître de beaux échantillons de ces stèles d'abord à Tell eṣ-Ṣafieh (2), puis à Tell-Djézer (3), à six heures de Jérusalem. Presque au centre d'un temple huit stèles étaient alignées du sud au nord. Elles sont dressées à des distances irrégulières sur une longueur de près de trente mètres. Leur base repose sur une sorte de plate-forme assez grossièrement construite. La hauteur de ces blocs est en moyenne de 2 mètres. On leur a donné généralement une forme polygonale avec un faux air de stèles égyptiennes mal dégrossies. Plusieurs cependant ont les angles si atténués qu'ils offrent l'aspect d'une colonne.

A peu près exactement au milieu de ces piliers, en allant du sud au nord en dehors de l'alignement, mais tout à côté à l'ouest, se trouve un bloc de pierre très bien équarri qui a tout l'aspect d'une base.

M. Macalister a suggéré que c'était la base d'une Achéra. Le plus naturel est de penser que c'était le socle de l'idole principale, qui aura sans doute été détruite à cause de sa forme caractéristique.

Ces stèles étaient là pour lui faire honneur. On dira peut-être que c'étaient des idoles accessoires; l'ensemble des analogies nous engage à y voir des stèles représentant des consécrations votives.

Les stèles trouvées à Tell Moutesellim, l'ancienne Megiddo, par la mission allemande avaient une disposition semblable.

La représentation du dieu ne pouvait manquer cependant de se glisser ici, mais il semble que ce fut ordinairement par la voie du dessin, c'est-à-dire d'une façon dérivée. On voulut représenter sur la stèle l'image du dieu auquel on devait un bienfait. Et précisément si la stèle elle-même avait été une pierre sacrée, l'incorporation de la divinité, on n'aurait pas éprouvé le besoin de graver sur sa surface le symbole de la pierre sacrée. Rappelons d'ailleurs le principe fondamental qu'une pierre érigée dans une circonstance déterminée et pour un but marqué ne devait pas passer si tôt chez les Sémites pour une chose en soi divine. Le sens symbolique de la pierre conique ne

(1) *Bull. arch.*, 1894, p. 295 ss. M. Gauckler : « Ces ex-voto devaient donc être simplement groupés dans une sorte d'enceinte à ciel ouvert, autour d'un autel qui reste à découvrir, et le sanctuaire de Tubernuc devait ressembler à ceux que nous connaissons déjà dans la même région ». Étienne de Byzance : σημαίνει δὲ, ὡς φησὶ Φίλων, νάσιβις τὰς στήλας, ὁ δὲ Οὐράνιος νέσιβις (φησὶ) σημαίνει τῇ Φοινίκων φωνῇ λίθοι συγκείμενοι, συμφορητοί. Lagarde qui cite ce texte (*Bildung*..., p. 95), ajoute fort justement : « vgl. die um كعبة stehenden Pfeiler ».

(2) *PEF. Quart. Stat.*, 1899, p. 320.

(3) Rapports dans le *PEF. Quarterly Stat.* 1903; cf. *RB.* 1903, p. 288 ss., p. 615 ss.

pouvait être oublié ni risquer de l'être au moment où on l'inscrivait sur la stèle elle-même. C'est en effet la pierre sacrée proprement dite que nous reconnaissons dans le fameux symbole de Tanit, répété à satiété sur les stèles carthaginoises. Ici nous admettons volontiers une évolution, et cette évolution est l'explication des formes différentes du symbole, dont les variations ont dérouté les chercheurs. Ses phases sont bien suivies par M. le Dr Carton (1) : « Ainsi, image de la pierre conique ou de l'autel surmonté du croissant, puis figuration symbolique de la divinité devenant peu à peu une effigie divine, mais à face humaine, enfin simple représentation du fidèle qui l'honore : symbolisme, anthropomorphisme, *humanisation,* telles sont les phases

Les stèles de Djézer, d'après une photographie du R. P. C. Fernandez (2).

successives par où a passé ce symbole à Thugga et sans doute dans presque toute l'Afrique ».

Ce qui demeure un sujet d'étonnement, c'est l'immutabilité essentielle qui préside à cette évolution et qui règle toutes les variations de détail. Les stèles d'Afrique contiennent, comme celle de Naram-Sin, le double registre fondamental : le ciel avec ses astres ou la représentation gréco-romaine d'un dieu, la terre avec sa pierre sacrée plus ou moins transformée, et souvent l'indication du sujet : victoire chez Naram-Sin, ordinairement sacrifice religieux en Afrique.

(1) *Nouvelles Archives des Missions...*, t. VII, p. 430.
(2) Publiée avec l'autorisation du Comité du *Fund.*

La stèle est donc bien commémorative et représentative, elle ne répond nullement à l'instinct obscur qui chercherait un dieu dans la pierre.

Mais au sein de la confusion antique, quand le culte des pierres sacrées existait réellement, quand la stèle était devenue si nettement représentative de la pierre sacrée elle-même, qui pourrait affirmer que jamais la barrière n'a été franchie et que la stèle n'a pas aussi été à la longue l'objet d'un culte? En tout cas, par la représentation même d'objets divins, elle perdait le caractère neutre que lui donnait son but général d'instrument commémoratif. On comprend dès lors très clairement la législation des Hébreux relativement aux stèles ou *maṣṣébôth*.

Sans nous placer au point de vue de la religion révélée et des Israélites, nous ne pouvons éviter ici de consulter la Bible, ne fût-ce que pour les renseignements qu'elle donne sur les cultes cananéens. Ne pouvant scinder le sujet, nous passerons en revue tous les textes où il est question de maṣṣébôth.

Une opinion presque régnante dans certains cercles veut que les maṣṣébôth aient été à l'origine de véritables pierres sacrées, objets d'un culte, symboles de la divinité. Ce serait par une atténuation *ad usum Delphini* que les écrivains bibliques postérieurs, n'osant rayer de l'histoire des patriarches les maṣṣébôth qui en faisaient authentiquement partie, leur avaient donné pieusement un simple caractère commémoratif. M. Benzinger, dont l'*Archéologie* est un manuel fort répandu en Allemagne, écrit (1) : « Le menhir répond à la maṣṣêbâh de l'A. T.; la pose et la vénération de pareilles pierres descend donc dans certains cas jusqu'aux temps historiques (Gen., XXVIII, 18-22; XXXI, 44 ss.; Dt., XII, 3; XVI, 22, etc.). Leur désignation comme bêth'êl, c'est-à-dire « maison de Dieu », en grec *baitylion*, montre qu'elles étaient à l'origine considérées par les Sémites comme la demeure d'une divinité. Dans le culte postérieur des Israélites elles furent légitimées par leur transformation en pierres mémoriales qui devaient rappeler un événement important de l'histoire israélite, spécialement une apparition de Iahvé (Gen., XXVIII, 18). » Sans doute il faudra aussi considérer le caractère commémoratif des stèles chaldéennes et phéniciennes comme une pieuse fraude? En attendant qu'on y soit arrivé, nous chercherons une explication plus simple (2).

(1) *Hebraeische Archaeologie*, p. 56 s.

(2) Marti est beaucoup plus correct : « Die Meinung war nicht dass sie selber die Gottheit seien;... die Maṣṣeba galt so sehr als das Kennzeichen einer Stätte, da die Gottheit sich kundthat... » (*Gesch. der Israelit. Rel.*, p. 27 s.).

La pensée de M. Firmin n'est qu'esquissée : « puisque le Dieu des patriarches a des pierres sacrées pour symbole et pour sanctuaire » (*Rev. du clergé français*, 15 oct. 1900, p. 344).

1) La Bible connaît d'abord la *maṣṣéba* funéraire; ce point ne souffre ni doute ni difficulté et le caractère commémoratif de ces stèles n'a pas besoin d'être mis en lumière, surtout après ce que nous avons dit des cippes phéniciens; on connaît le cippe de Rachel (Gen., XXXV, 20 et celui d'Absalom (II Sam., XVIII, 18). Quoique le mot de *iad,* « main », ait été employé aussi dans ce sens, peut-être à cause de la forme du monument, cependant maṣṣébeth a persisté jusque dans la basse épigraphie juive.

2) On a connu aussi les maṣṣébôth représentant les personnes. De même qu'à l'Henchir-R'çass les stèles correspondaient au nombre des familles, les douze maṣṣébôth élevées près l'autel de l'Alliance représentaient les douze tribus d'Israël (Ex., XXIV, 4). Il y a là à la fois représentation et mémoire de l'événement le plus solennel. Personne n'oserait prétendre que dans ce second cas le caractère commémoratif est adventice, ni que la pierre ait été dépouillée après coup de son caractère divin.

3) Il y a l'histoire de Jacob (Gen., XXVIII, 18-22; XXXI, 13; XXXV, 14). Nous ne pouvons nous étendre très longuement; il faudrait un commentaire détaillé.

M. Weinel écrit dans la plus savante Revue relative à l'A. T. (1) : « Que l'on vît en effet dans la pierre la maison, l'enveloppe, le corps du dieu — comme le corps humain est la demeure de l'âme, — c'est ce que prouve encore évidemment la manière dont Jacob traite la pierre ». Que fait donc Jacob? il fait sur la pierre une libation et une onction d'huile... et le scandale n'est pas grand, car c'était précisément ce que faisaient les princes assyriens en retrouvant les stèles de fondation de leurs prédécesseurs... Il n'y a pas ressemblance, il y a identité d'action (2)... Expliquerons-nous les Sémites par eux-mêmes ou par nos idées préconçues? La tradition a donc parfaitement bien compris le texte, il s'agit de la fondation d'un sanctuaire. Tout ce que la critique peut ajouter — et cela a son importance, — c'est que probablement le sanctuaire existait déjà (3). C'était du moins un lieu sacré, où le voyageur était plus sûr de trouver un asile. Jacob reconnaît avec étonnement que son Dieu était là, il l'invoque et la stèle est déjà le signe du vœu qu'il accomplira plus tard (4); c'est ce

(1) *ZATW.* 1898, p. 49.

(2) Les termes sont en tout cas aussi semblables que possible. Gen., XXXV, 14 : ויסך עליה נסך ויצק עליה שמן et d'autre part : *šamni apšuš niqu aqqi.*

(3) Il semble que lorsqu'on oint une stèle de fondation, c'est toujours celle d'un autre; voir les exemples cités par F. Delitzsch, *AHW.*, p. 550.

(4) Lorsque Jacob dit : « cette pierre me sera maison de Dieu », il est impossible de ne pas voir que l'idée est renforcée pour arriver au jeu de mot Beth-el.

qu'on lit à satiété sur les stèles phéniciennes : « car il a entendu sa voix et l'a béni ».

4) Une autre masséba encore plus nettement commémorative est celle que Jacob élève lors de son traité avec Laban (Gen., XXXI, 45. 51 s.). Les analogies avec les *kudurru* assyriens sont indiscutables, et ces derniers n'ont pas sans doute été retouchés par scrupules théologiques. La stèle est un témoin ; elle représente, si l'on veut, la vigilance du souverain Juge, à l'instar du *kudurru* dont le nom était : « ne franchis pas la limite, n'enlève pas la borne, hais le mal, aime la justice ». La maṣṣéba n'est pas plus l'incarnation de la divinité que le tas de pierres qui lui est associé dans cet office (1) ; de plus, il n'est nullement insinué qu'elle ait servi d'autel comme le prétend W. R. Smith (2). La stèle signe ou frontière se retrouve dans Isaïe (XIX, 19) avec le double caractère d'une indication et d'un témoignage.

5) Une maṣṣéba pouvait donc avoir sa place dans le culte de Iahvé, mais il y avait à redouter un double obstacle. Toutes les stèles existant en Canaan au moment de l'entrée des Israélites étaient en fait consacrées aux baals, et, même sans incorporer la divinité, elles devaient naturellement être un objet défendu aux Israélites. En soi, rien n'eût empêché d'élever des stèles à Iahvé, et cela se fit selon toute apparence pendant un certain temps ; il est difficile de dire si les stèles dont parle Osée avaient en elles-mêmes ou seulement d'après les circonstances un caractère dangereux (Os., III, 4 ; X, 1). Ces stèles, œuvre de la piété populaire, étaient l'ornement obligatoire des hauts lieux et portaient par conséquent ombrage au sanctuaire de Jérusalem. Celui-ci, avec ses objets sacrés déterminés, luxueux, et en petit nombre, ne comportait pas les stèles, d'autant que par leur nature elles tournaient facilement à l'image et pouvaient induire à l'idolâtrie (3). Il y eut là un changement par rapport aux usages des patriarches, qui pourrait le nier? mais nullement une dissimulation voulue des pratiques antérieures. Le Deutéronome devait forcément condamner les stèles cananéennes avec le reste du matériel religieux des gens du pays (4) ; il était très prudent qu'il comprît dans sa prohibition toutes les stèles quelconques des hauts lieux et la mesure fut complétée par l'inter-

(1) Selon nous, la מצבה est de E., le גל de J. ; la fusion des deux récits complique un peu l'intelligence des faits. Toutes ces massébôth sont attribuables à l'Élohiste, gage sérieux de sa valeur historique.

(2) *Op. laud.*, p. 202.

(3) Dans Michée (V, 12) on voit que les massébôth étaient façonnées et l'objet d'un culte en même temps que les statues.

(4) Ex., XXIII, 24 ; XXXIV, 13 (passages deutéronomistes) ; Dt., VII, 5 ; XII, 3.

diction générale des stèles même auprès de l'autel officiel de Iahvé (1).

Les réformes religieuses mentionnent presque toujours les stèles à propos de hauts lieux, elles sont brisées (2).

6) De même que la stèle tournait au pilier chez les Phéniciens, un texte de Jérémie (XLIII, 13) applique le mot de maṣṣéba aux obélisques d'Héliopolis. Il y a là un indice précieux; les maṣṣébôth pouvaient donc recevoir d'assez grandes dimensions.

7) Il ne reste que le texte d'Ézéchiel (XXVI, 11) qui paraît métaphorique ainsi que celui d'Isaïe (VI, 13).

Nous pensons que ce simple exposé suffit à montrer que les maṣṣébôth ont dans la Bible le même sens que dans l'épigraphie et que leur vrai caractère n'a jamais été altéré de parti pris. Il faut seulement reconnaître, à la lumière des textes épigraphiques, que ce caractère était très complexe, neutre en principe, mais susceptible d'une spécialisation dangereuse à laquelle la religion d'Israël a obvié (3).

Les mêmes distinctions doivent être faites si l'on veut connaître le sens primitif des stèles arabes (*nuṣb*, pl. *anṣâb*, ou *menṣab*), dont le nom est l'équivalent exact des maṣṣébôth, et nommées aussi *gharî* (pl. *gharîyân*), parce qu'on les frottait avec le sang du sacrifice. Wellhausen, ne tenant guère compte que de cette particularité, les définit (4) : « la pierre sacrée qui proprement représente l'autel ». Mais ce n'est pas ainsi qu'elles nous apparaissent dans le témoignage de beaucoup

(1) Dt., XVI, 22; Lev., XXVI, 1.

(2) I Reg., XIV, 23; II Reg., XVII, 10; XVIII, 4; XXIII, 14; II Chr., XIV, 2; XXXI, 1. Dans II Reg., X, 25 s., nous croyons que le texte est altéré. Il faut d'abord lire avec Klostermann d'après le grec de Lagarde עד דביר au lieu de l'impossible עד עיר; on est toujours dans le temple, une élite pénètre jusqu'à la cella. On fait sortir les maṣṣébôth du temple pour les *brûler!* C'est évidemment impossible. Sieg.-Stade lisent אשרת qui est possible; mais nous préférons מסכת qui est moindre comme changement textuel; on brûle la statue fondue comme le veau d'or (Ex., XXXII, 20), en supprimant ensuite בית avec LXX [B]. La seconde fois encore, מצבת ne convient guère avec ויתצו; il vaudrait mieux lire מזבח avec Sieg.-Stade ou effacer l'incise avec Klostermann comme une glose marginale destinée à corriger le pluriel du v. 26. De toute façon il est impossible de conclure que מצבה signifie ici la statue de Baal. Le texte entier serait à restituer ainsi : « et ils allèrent jusqu'au sanctuaire (ἕως τοῦ ναοῦ, Luc.) du temple de Baal, et ils enlevèrent la statue de Baal et la brûlèrent (et ils détruisirent l'autel de Baal) et ils détruisirent le temple de Baal et en firent un cloaque... ».

(3) Nous ne comprenons guère ici la critique de M. de Baudissin (*ZDMG*. 1903, p. 830) : D'après ce savant, je n'aurais pas eu de peine à représenter les maṣṣébôth comme commémoratives parce que les écrivains de l'A. T. les ont expliquées ainsi en tant qu'elles figuraient dans le culte de Iahvé. — Mon procédé n'a pas été aussi rudimentaire. J'ai montré que ces « explications » coïncidaient exactement avec les faits relatés chez les autres Sémites qui ne sont pas suspects d'avoir altéré leurs monuments par des scrupules théologiques.

(4) *Reste...*, p. 141.

le plus ancien, celui d'Hérodote (1). Là elles sont bien en fait *gharîyân* sans être ni des divinités ni des autels. L'homme qui veut en unir deux autres par une alliance indissoluble leur incise la paume de la main près du grand doigt et prenant au vêtement de chacun un petit tampon il oint avec le sang sept pierres placées au milieu et il invoque en même temps Dionysos et Uranie. Les pierres ne répondent par leur nombre ni aux dieux, ni aux personnes, car les témoins ne viennent qu'après et leur nombre n'est pas indiqué. Le chiffre de sept est le nombre sacré des Sémites, spécialement en matière de serment; il exclut l'idée d'autel. Les pierres sont évidemment des pierres commémoratives. Ce caractère s'est perpétué, et, comme le reconnaît Wellhausen (2), la coutume s'est conservée de jurer par les anṣâb qui entourent tel et tel dieu. Chez les Arabes les anṣâb indiquent la limite de l'enceinte sacrée; elles jouent donc aussi le rôle de bornes, de limites inviolables.

Et il n'est pas prouvé du tout que les deux Gharîyân des environs de Hira ne sont pas, comme le dit la légende arabe, des cippes mortuaires. Wellhausen (3) le nie parce qu'on les frottait du sang d'une victime humaine. Mais quand cela serait certain, il ne faudrait pas se hâter d'affirmer que jamais victime humaine n'a été immolée en Arabie à des mânes illustres.

Lorsque W. R. Smith refuse de considérer comme originelle la distinction entre la pierre adorée et les autres anṣâb (4), il ne tient pas compte de tous ces faits. Que la confusion se soit parfois produite, nous ne songeons pas à le nier (5). Mais est-il vraisemblable que la pierre divine ait été employée à tant d'usages différents? N'est-il pas plus vraisemblable que la pierre, usitée dans un but commémoratif par les exigences mêmes de la nature, ait pris quelquefois un caractère sacré par suite du voisinage de la pierre sacrée par excellence (6)? La confusion n'est pas au point de départ, elle est au terme (7).

Chez les Himyarites nous trouvons aussi la stèle, sous les mêmes

(1) Hér., III, 8 : ... καὶ ἔπειτα λαβὼν ἐκ τοῦ ἱματίου ἑκατέρου κροκύδα ἀλείφει τῷ αἵματι ἐν μέσῳ κειμένους λίθους ἑπτά, τοῦτο δὲ ποιέων ἐπικαλέει τόν τε Διόνυσον καὶ τὴν Οὐρανίην.

(2) *Reste..*, p. 102.

(3) *Reste...*, p. 43; il cite Iaqoût, 790 ss., Agh. 19 86 ss., Ham. 700.

(4) « It is impossible to believe that this distinction between one stone and the rest is primitive » (*op. cit.*, p. 211, note).

(5) Cette restriction a échappé à M. de Baudissin.

(6) Par exemple lorsque le dieu auquel appartient la pierre sacrée est dit *manṣub*, « dressé » (W. R. Smith. *op. cit.*, p. 205, note); cf. le mot وثن signifiant « borne, idole », déjà en minéen.

(7) Entre autres, cf. *Coran* (éd. Maracci), v, 99.

noms (1). Nous citerons seulement le cippe n° 23 du *Corpus*. Une pierre presque carrée, dont les dimensions ne sont pas données, représente, placé dans une sorte de cadre ou de niche, un homme dans l'attitude de la prière. Une petite souris se dirige vers lui; au-dessous est l'inscription : Cippe de Ḫaṭi (2).

Entre le Cananéen proprement dit et l'Araméen se trouve le royaume de Iadi. Il n'est pas douteux que là *nṣb* signifie « statue », dans les deux inscriptions du dialecte qu'on a d'abord qualifié simplement d'araméen. Ce mot s'explique assez bien, car il s'agit de statues en pied, elles sont dressées. On sera donc assez porté à voir ici une évolution de la stèle en statue, d'autant que les influences assyriennes, dominantes sur le royaume vassal, ont pu répandre la mode des statues. Cela prouverait seulement que la stèle pouvait représenter une personne humaine, car si l'une des statues est érigée à Hadad par Panammou, l'autre est élevée à Panammou lui-même par son fils.

Chez les Araméens le mot de *maṣṣéba* (quelle que soit sa prononciation précise) ne s'est rencontré qu'une fois dans une inscription de Palmyre, avec le sens de « stèle ». Ordinairement les Araméens ont distingué par des noms spéciaux la stèle funéraire et la stèle votive.

La stèle funéraire a généralement l'aspect d'une pyramide, et le caractère représentatif du monument est encore plus frappant; la pyramide se nomme *naphchâ,* « l'âme » ou « la personne », comme pour accentuer son rôle de mémoire ou de représentation du défunt (3). Le nombre des pyramides devait correspondre au nombre des personnes placées dans les sarcophages ou les fours à cercueil, au moins pour les personnes principales.

Le cippe votif a pris le nom de *mesdjida;* c'est le mot dont nous avons fait *mosquée,* et qui, par son étymologie même, signifie un endroit où l'on adore. Une forme très authentique a été copiée par Euting à Hégra (4). C'est une stèle, surmontée d'un rebord comme un autel, taillée en relief dans le rocher et placée dans une sorte de niche. La largeur est sensiblement plus grande au sommet. Le but n'était pas de

(1) מוצב pour מנצב et נצב.

(2) נצב חטין.

(3) Rubens-Duval, *Note sur le monument funéraire appelé* נפש (*Rev. Sém.*, 1894, p. 259), après M. Clermont-Ganneau qui avait relevé dans le Talmud (*Cheqalim,* 25) : « De ce qui reste (d'argent) pour un mort on lui construit un cippe sur son tombeau », בונין לו נפש על קברו. *Nfs,* « tombeau », se trouve déjà en minéen. Le syriaque se sert aussi du grec ναός pour signifier un monument funéraire. L'arabe a aussi *nâous* dans ce sens. Au Sinaï on désigne sous le nom de *nawâmîs* (cachettes) de petites constructions en pierre : ne serait-ce pas pour *nawâwîs*, plur. de *nâous*, des « tombeaux », *sepulcra concupiscentiae ?* — Cf. *Textes,* n° **17**.

(4) Euting, *Nabataeische Inschriften,* p. 61; dans *CIS.*, II, n° 218, mais sans la figure

placer là une statue; c'est la stèle qui est consacrée et elle l'est à un dieu étranger, comme les cippes votifs phéniciens à un dieu de Boṣra (1). Au même endroit une niche contient trois stèles, celle du milieu plus élevée, comme dans la stèle de Lilybée en Sicile (2). Du même genre est le n° 185 du *Corpus* araméen et le n° 190, stèle de deux mètres consacrée à Douchara. Chez les mêmes Nabatéens la *mesdjida* a encore plus nettement le caractère d'un autel. Et en effet ils étaient Arabes d'origine et nous avons vu chez les Arabes une tendance à confondre l'autel avec la pierre sacrée elle-même. C'est un autel, et tout à fait dans le goût grec, que le n° 161; il est hexagonal avec des médaillons et divers ornements; mais c'est un autel votif qui n'a pas dû servir aux sacrifices. Faut-il considérer comme une table d'autel ou comme la base d'une colonne le n° 188, qui sert actuellement d'abaque à une colonne (3)? Quoi qu'il en soit, ces objets ne sont point des pierres sacrées divines; leur caractère votif est assez marqué. Ce sont comme des sanctuaires en raccourci où l'adorateur est censé présent; ils sont comme un perpétuel cri de reconnaissance ou une prière toujours active. C'est, avec un certain luxe et des procédés plus avancés, la réalisation de tant de proscynèmes nabatéens gravés sur le roc et commençant par ces mots : « Qu'il soit gardé mémoire d'un tel devant Douchara (4) ». Là encore c'était la pierre qui était chargée de faire la commission au dieu!

Colonnes, Piliers, Khammanim.

Nous n'avons pas dissimulé que la distinction n'était pas toujours facile entre la stèle et le pilier ou la colonne. Nous avons même vu le mot propre pour les stèles, *maṣṣébôth,* appliqué à ces colonnes géantes qui sont les obélisques; et les cippes de Melqart rappelaient évidemment des piliers sacrés. Nous avons pensé cependant qu'il y avait avantage à traiter séparément de ces monuments suivant leur caractère. Et, même parmi les colonnes et les piliers, nous voudrions distinguer. Rien de plus célèbre que les deux colonnes du Temple de Jérusalem :

(1) אעדא ou אערא qui n'était pas documenté autrement. Noter maintenant ce nom dans *Voyage archéologique au Ṣafâ,* par MM. Dussaud et Macler, p. 168. Clermont-Ganneau est tenté d'y voir le dieu grec Arès; cette suggestion est fortifiée par la confusion de Suidas qui prend Θευσαρης, forme fautive de Dusarès, pour le dieu Arès.

(2) Cf. le ph. 138.

(3) Au n° 336 je lirais plus volontiers מסגדא que קצרא (éditeurs); l'objet est offert.

(4) Sans parler de ceux de Pétra et du Sinaï, on a relevé à Teima דכרון עריש מן קדם דושרא, ar. 338. — Cf. ce que nous disons du mot סותא à propos de la stèle de Teima, *Textes,* n° 15.

à ce propos on cite pêle-mêle tous les exemples analogues et on conclut en assimilant ces divers monuments aux *Khammanim* de l'Ancien Testament. Il en résulte entre autres cet inconvénient que les deux colonnes du Temple sont assimilées aux Khammanim, toujours sévèrement interdits. M. Perrot, dont le texte n'est pas exempt à cet égard d'un certain syncrétisme, a compris que les documents ne s'y prêtaient pas et nous dit dans une note (1) : « L'historien (Hérodote) se sert du mot στῆλαι, qui ne serait pas bien appliqué à des piliers aussi hauts que ceux qui figurent sur la médaille de Paphos ».

Nous proposons de distinguer entre les deux grandes colonnes, d'une hauteur toujours très considérable, situées à l'une des entrées d'un édifice religieux, et d'autres piliers moins élevés, que nous croyons avoir été en relations plus étroites avec l'autel. Il n'y a en tout cas aucun inconvénient à traiter le sujet sous ces deux aspects.

Le type des grandes colonnes est fourni par la monnaie de la communauté des Chypriotes où l'on s'accorde à reconnaître le temple de Paphos. Ce sont deux très hautes colonnes formant pylône, s'élevant fort au-dessus des colonnes des portiques, terminées en une fourche dont les deux pointes sont émoussées par des boules. M. Perrot remarque très justement que cette forme écarte plutôt l'allusion à un symbole igné (2) : « la flamme, tranquille ou fouettée par le vent, ne présente aucune apparence qui ait pu suggérer l'idée de ces globes, lesquels étaient sans doute en métal, très probablement en bronze doré ».

A ce type il faut incontestablement rattacher les deux hautes colonnes placées aux propylées du temple de Hiérapolis où on pouvait monter et même séjourner ; l'auteur du *De deâ Syriâ* leur donne presque soixante mètres de hauteur (3). Incontestablement encore c'est là le type des colonnes du Temple de Jérusalem sur lesquelles nous n'a-

(1) *Histoire de l'art,* III, p. 120.

(2) Dans le système qui rattache ces piliers aux Khammanim, de la racine *ḥamm*, « être chaud, brûlant » (*l. c.*, p. 121, note).

(3) § 28 : ἐν τούτοισι τοῖσι προπυλαίοισι καὶ οἱ φαλλοῖ ἑστᾶσι, τοὺς Διόνυσος ἐστήσατο ἡλικίην, καὶ οἷδε τριήκοντα ὀργυιέων.

vons pas à insister en ce moment. Elles ne se trouvaient pas à l'entrée du Hiéron, mais à l'entrée du sanctuaire.

Ces hautes colonnes rappellent invinciblement les obélisques d'Égypte dont le plus élevé connu n'a pas moins de trente-trois mètres, les anciens, qui ont pu exagérer ici comme ailleurs, indiquant des chiffres encore plus forts. Les obélisques étaient, comme on sait, placés deux par deux devant l'entrée principale ou certaines entrées secondaires des temples. Sommes-nous ici en présence d'un usage sémitique, copié par l'Égypte? ou la Phénicie a-t-elle, comme si souvent, imité l'art égyptien? Les deux hypothèses sont possibles et peuvent même être vraies toutes deux, car un vieil usage sémitique a pu revenir à la Phénicie, transformé et agrandi. La question serait plus facile à résoudre si la Chaldée nous offrait ici des exemples, et il semble bien que c'est le cas. Dans ses fouilles à Lagach, M. de Sarzec a reconnu deux énormes colonnes rondes et M. Peters a trouvé à Nippour deux colonnes de briques d'un diamètre double de celui des autres qui supportaient le portique. Ces deux grosses colonnes étaient à l'entrée de la grande cour et M. Peters opine qu'il y en avait deux autres à l'entrée de l'aire du temple (1).

L'idée des deux grandes colonnes est donc probablement sémitique d'origine. D'autre part, la forme propre de l'obélisque doit être indigène en Égypte puisque nous relevons dès la Ve dynastie de petits obélisques funéraires (2). Le plus ancien obélisque considérable (20 mètres) ne date, il est vrai, que du règne d'Ousourtesen Ier (XIIe dynastie), et c'est à cette époque que nous constatons aussi un exemple assez frappant dans la transformation de la stèle pour de grands usages d'architecture. Nous faisons allusion à l'obélisque de Begig (3), haut de 13 mètres, mais sur plan rectangulaire et non carré : il ne se termine pas en pointe; le sommet est arrondi avec une sorte de coche ou d'entaille qui devait servir à l'insertion d'un ornement de métal.

Il se peut que l'Égypte ait voulu imiter un motif architectural de Chaldée, mais il lui suffisait, pour obtenir ce résultat, d'amplifier ses petites stèles, et il ne semble pas d'autre part que la forme spéciale de l'obélisque, toujours terminé en pointe, ait été celle des hautes colonnes sémitiques; le terme de phallus employé par Lucien le donnerait a penser, mais il est sans doute symbolique, car comment aurait-on pu séjourner sur une pointe?

On ne doit guère songer à trouver ces hautes colonnes en pays

(1) M. Jastrow, *The Religion of Babylonia*, p. 623 s.
(2) L'un d'eux n'a que 0^m^,60 (Perrot, *Hist. de l'art*, I, p. 622).
(3) Perrot, *op. laud.*, I, p. 626.

arabe et purement araméen, au moins sous une forme architecturale aussi parfaite : on pourrait cependant ranger dans cette catégorie les deux obélisques qui marquent l'entrée du Ḥaram de Pétra (1).

Les piliers dont nous allons maintenant parler sont beaucoup moins hauts, ils n'ont aucun rapport spécial avec l'entrée du téménos ou du sanctuaire et sont par leur nature plutôt un ornement adventice ou un objet du culte qu'un élément de la construction (2).

Ce sont d'abord les fameuses colonnes (!) du temple de Tyr. Il faut relire le texte d'Hérodote, si souvent cité (3). Elles sont à l'intérieur du hiéron, ce qui ne trancherait rien, mais l'historien ne dit pas qu'elles soient à l'entrée d'un édicule quelconque. Il les range nettement parmi les ex-voto, et leur matière indique assez qu'elles ne pouvaient être bien grandes; en admettant que ce ne soit pas vraiment de l'or et de l'émeraude, ce devait être cependant quelque chose de rare et de précieux. Et il faut ranger ici les colonnes du temple d'Hercule à Gadès (4) qui avaient, il est vrai, huit coudées; mais c'est peu en comparaison des mesures précédentes, et si on ne les avait prises pour les colonnes d'Hercule, on serait tenté d'y voir de simples plaques commémoratives donnant l'état des dépenses faites pour l'établissement du hiéron! D'ailleurs elles sont en bronze.

Nous trouvons des piliers de cette dimension et presque en place dans l'île de Gozzo à la Giganteja. M. Perrot écrit (5) : « La pierre conique était renversée à terre... ; mais il a été facile de la redresser et de la remettre en place, encadrée et abritée dans une sorte d'édicule des deux côtés duquel se dressaient deux montants de pierre, deux piliers isolés ». D'après la figure, la pierre conique ayant environ un mètre de haut, les piliers ne devaient pas atteindre deux mètres. Peut-on dire qu'ils sont analogues aux immenses colonnes placées à l'entrée des temples chypriotes?

Et c'est encore dans ce groupe que je voudrais ranger les deux colonnes que Pausanias a vues dans le sanctuaire du mont Lycée. M. V. Bérard a montré que ce sanctuaire grec était en réalité d'origine phénicienne (6). Les colonnes sont placées devant l'autel, dans la direction

(1) *RB.* 1898, p. 432, et 1903, p. 281.

(2) Tout est relatif; dans un sanctuaire de campagne non bâti, les piliers marquant l'entrée peuvent être considérés comme une partie intégrante de la demeure divine.

(3) II, 44 : καὶ ἶδον πλουσίως κατεσκευασμένον ἄλλοισί τε πολλοίσι ἀναθήμασι, καὶ ἐν αὐτῷ ἦσαν στῆλαι δύο, ἡ μὲν χρυσοῦ ἀπέφθου, ἡ δὲ σμαράγδου λίθου λάμποντος τὰς νύκτας μέγαθος.

(4) Strabon, III, v, 5. Les uns pensent que les colonnes d'Hercule sont simplement τὰς ἐν τῷ Ἡρακλείῳ τῷ ἐν Γαδείροις χαλκᾶς ὀκταπήχεις, ἐν αἷς ἀναγέγραπται τὸ ἀνάλωμα τῆς παρασκευῆς τοῦ ἱεροῦ.

(5) *Op. laud.*, III, p. 298 s.

(6) *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 72 ss. Paus., VIII, xxxviii, 7 : Πρὸ δὲ τοῦ βωμοῦ

du soleil levant, comme les stèles de Djézer et de Henchir-R'çass, avec des aigles gravés mais à la mode très ancienne, et dorés. M. Bérard compare très ingénieusement une colonnette de Tyr qui porte vers le sommet le symbole solaire ailé : elle a $0^{m},64$ de haut!

Si on reconnaît l'existence de ces colonnes, avec un caractère distinct des hauts piliers des pylônes, elles ont dû avoir un but particulier et porter un nom spécial. Le but même a pu être varié. Il semble que celles de Gadès étaient commémoratives, celles de Tyr votives; elles retomberaient alors dans la rubrique que nous avons ouverte aux stèles et cippes. Celles de Gozzo et du mont Lycée sont près de l'autel. Pour celles-là nous avons une analogie très précise dans les cultes cananéens mentionnés par la Bible; il s'agit des Khammanim. Tous les textes nous les représentent comme des objets du culte; ils sont en relation avec les hauts lieux (Lev., XXVI, 30; II Chr., XIV, 4), avec les autels (Ez., VI, 4, 6; II Chr., XXXIV, 4), surtout avec les *Achérim* (Is., XVII, 8; XXVII, 9, et II Chr., XXXIV, 4); nous savons même qu'ils sont placés avec d'autres objets plus ou moins mobiles, comme les Achérim et les diverses statues, non pas sur l'autel, comme on traduit généralement, mais au-dessus de l'autel (1); ce qui peut très bien s'entendre de piliers placés à un niveau plus élevé (2). Ces objets sont brisés ou détruits (3), partageant le sort des maṣṣébôth. Le terme qui les désigne est toujours au pluriel, sans que le nombre soit autrement déterminé.

Que signifie le mot *khammanim* et peut-il nous éclairer sur le rôle de ce qui nous paraît être des piliers? Raschi l'expliquait (4) : « colonne du soleil »; le soleil se dit en hébreu, quoique rarement, *khamma,* et cette explication ne peut plus guère être douteuse, depuis que Palmyre a fourni une inscription où un khammana, en même temps

κίονες δύο ὡς ἐπὶ ἀνίσχοντα ἑστήκασιν ἥλιον· ἀετοὶ δὲ ἐπ' αὐτοῖς ἐπίχρυσοι τά γε ἔτι παλαιότερα ἐπεποίηντο. M. Bérard traduit ὡς « presque ». Pausanias aurait indiqué que l'orientation n'était pas rigoureuse. Mais les anciens n'y mettaient pas tant de précision, le soleil se levant, en somme, en bien des endroits; il me semble que le périégète indique plutôt qu'on avait eu l'intention de mettre un rapport entre ces colonnes et le soleil levant : elles étaient là pour se tourner vers lui. D'ailleurs ὡς avec ἐπί peut marquer simplement la direction. — Les pierres de Cadmus et de l'Harmonie, citées par Bérard comme des colonnes phéniciennes, sont peut-être seulement des rochers; cf. *Périple*, éd. Didot, *Geogr. gr. minores*, I, p. 31.

(1) והחמנים אשר למעלה מעליהם, II Chr., XXXIV, 4.

(2) A rapprocher un objet inexpliqué, *CIS.*, ph. 138, pl. XXIX. Un Phénicien adore devant un pyrée suivi du symbole de Tanit et du caducée; au-dessus trois colonnes (?) sur une sorte de base, la colonne du milieu est plus haute que les deux autres.

(3) שבר, « briser », et גדע, « couper »; mais le sens peut être vague.

(4) Cette heureuse idée est d'autant plus remarquable que le grec avait complètement perdu la piste : ὕψηλα, τὰ ξύλινα χειροποιήτα, βδελύγματα, εἴδωλα, τεμένη! La Vg. oscille entre *simulacra* et *delubra,* à trois versets de distance (II Chr., XXXIV, 4, 7, et Ez., VI, 4, 6) et pour les autres cas II Ch., XIV, 5 (Vg.) : *fana.*

qu'un autel, est fabriqué et offert au Soleil, dans le but d'obtenir sa protection. Un objet quelconque pourrait être consacré au Soleil, mais ici la rencontre avec l'étymologie donne un accord satisfaisant (1).

Ces colonnes consacrées au Soleil étaient-elles des pyrées? Rien ne l'indique; les raisons de W. R. Smith reposent en grande partie sur une confusion de ces objets avec les colonnes-pylônes (2).

La consécration d'une pierre au Soleil se retrouve expressément chez les Himyarites; l'objet en question est décrit par le *Corpus* (3) : « *saxum rude et informe, super quod meridiem versus duo vocabula inscripta Deam Solem in hoc tumulo cultam commemorant* ».

Nous avons essayé de distinguer, et nous croyons les distinctions fondamentales et originelles. Ce qui importe, c'est de reconnaître la signification primitive de chaque objet. Nous ne contestons pas ici que les sauvages peuvent croire animé le rocher lui-même, mais nous pensons que, lorsqu'il s'agit de sociétés cultivées et beaucoup plus impressionnables à des influences réciproques qu'on ne le soupçonnait il y a quelques années, il était juste de rechercher quelle avait pu être l'influence d'une civilisation aussi perfectionnée et aussi vieille que la chaldéenne, avant de recourir à l'hypothèse des survivances de l'animisme. Sans doute nous ne sommes point sorti de ce qu'on peut nommer le fétichisme, mais, nous ne devons pas reculer devant l'affirmation des faits, en haine d'un mot si vague. On nommera si l'on veut fétichisme le respect pour le drapeau qui renferme dans un mètre carré d'étoffe l'idée sacrée de patrie; le sentiment n'en est pas moins noble. C'est un besoin si impérieux pour l'homme d'avoir tout près de soi la divinité pour lui rendre un culte qu'il la renferme dans un tas de pierres alignées, qui deviendra le temple, ou dans une seule pierre; que cette pierre soit brute ou sculptée par Phidias, il n'y a guère d'autre différence que celle du progrès intellectuel et matériel qui éclate dans l'art; l'idée religieuse peut être plus dégradée si la statue est une Vénus de Praxitèle. La pierre sacrée est donc tout au plus une habitation du dieu, l'ébauche du temple ou de la statue, et si elle n'est à l'origine qu'un autel ou un trône, le monothéisme lui-même peut s'en accommoder. Par une véritable aberration du sentiment religieux elle a pu devenir le symbole de la vie, représentée par l'organe générateur. Mais

(1) *Oxoniensis* I^a, 85 ap. J.-C., n° **136** dans Cooke.

(2) *Religion of the Semites*, p. 488 s. Si nous avons bien conjecturé au sujet du ph. 138, la question serait tranchée, car le pyrée est ici distinct des colonnes.

(3) *CIS.*, pars IV, n° 288 : מקף שמס[ם; cf. n° 11 קיף désignant un monument sacré dédié à la déesse Soleil, d'après Hommel un autel pour encens; au n° 100 le מקף est consacré, d'après une restitution probable, à Ilmaqqâ de Bar'an.

la pierre a eu d'autres usages moins directement religieux à l'origine, quoique mélangés aux premiers dans le syncrétisme ancien. Les cippes ou stèles, piliers ou colonnes n'étaient pas d'abord uniformément des pierres adorées; ils ont eu souvent un caractère commémoratif, ou même architectural. Cependant si la pierre est devenue le signe de la présence du dieu, elle a pu être aussi le signe de la présence de ses adorateurs, vivants ou morts. C'est ainsi peut-être que s'expliquent le mieux les pierres debout aux côtés de la pierre conique. C'est surtout par là que la confusion a pu se produire. Au pied de la stèle on déposait les restes du sacrifice, on l'arrosait de sang. Peu à peu elle a dû participer au culte de la divinité principale. Oubliant son caractère primitif, on en serait venu à la consacrer à une divinité spéciale, par exemple au soleil. C'est ainsi que *maṣṣébôth et khammanim* ont pu être rangés dans la même catégorie que les pierres sacrées ou bétyles anciens. Mais il faut retenir que la forme la plus absurde du culte des pierres, le bétyle mouvant et parlant, se trouve au terme plutôt qu'au début de cette longue évolution (1), et il y aurait injustice à l'attribuer à ces patriarches sémites d'où nous vient le monothéisme.

(1) Perrot, *op. laud.*, III, p. 60 s. : « ... jamais... ces grossiers symboles ne furent l'objet d'hommages plus empressés que dans la décadence du monde antique... Il y eut là un retour de la vieillesse vers les impressions et les goûts de l'enfance... » Nous avons essayé de montrer que l'enfance avait eu des idées relativement plus saines.

CHAPITRE VI

LES PERSONNES CONSACRÉES

§ 1. — PERSONNEL DU CULTE.

Le principal personnage chargé du culte, c'est le prêtre. Cependant, si une fonction de ce genre se retrouve partout chez les Sémites, il s'en faut que ce soit avec la précision qui nous est devenue familière. Pour nous, comme pour les Israélites, le prêtre est avant tout celui qui offre le Sacrifice. Non que dans l'Ancien Testament le prêtre doive toujours immoler la victime; il était du moins l'intermédiaire obligé des sacrifices. Son rôle était aussi de consulter Dieu par les Ourim et les Toummim; cet usage put tomber en désuétude sans que ses fonctions essentielles parussent diminuées. Chez les Sémites païens de nombreuses distinctions sont nécessaires.

Parmi les Arabes nomades, le sacerdoce est réduit à sa plus simple expression (1). Il n'y avait pas d'holocaustes, donc pas d'autel, et le fait d'immoler n'était pas réservé au prêtre. Dans le récit de saint Nil c'est encore un prince ou un prêtre qui dirige la cérémonie et qui immole (2). On avait cependant besoin de quelqu'un pour garder le sanctuaire, la statue qu'il contenait peut-être, les trésors qu'on plaçait sous sa sauvegarde. Le prêtre était un « gardien », *sâdin*. Dans le mouvement de va-et-vient de la vie nomade, il était fixé à son poste; aussi les familles sacerdotales qui se transmettaient la charge et la possession des sanctuaires étaient souvent étrangères à ceux qui s'étaient établis près d'elles.

On recourait aux prêtres pour trancher certaines questions disputées. Ils avaient sans doute quelque crédit comme dépositaires de la tradition et organes vivants de la coutume. Mais on leur demandait surtout des oracles : Que faut-il faire? faut-il entreprendre une guerre ou y renoncer? La réponse était fournie par des flèches, et Wellhausen

(1) Wellhausen, *Reste...*, p. 130 ss.

(2) Le נסיך, « prince » en hébreu, est celui qui fait une libation.

conjecture qu'il s'agissait à l'origine de bouts de bois (1), absolument comme les enfants se décident à la courte paille. C'est le procédé de Nabuchodonosor dans Ézéchiel (2).

A côté de ce sacerdoce officiel, sans grande influence, se tient le *kâhin* ou « devin ». Si nous en parlons ici, — car il ressortit plutôt à la magie ou à la sorcellerie, — c'est qu'il porte le propre nom du prêtre en hébreu : *kâhin* est l'équivalent arabe de *kôhen*. Cependant ce n'est pas un mot emprunté par les Arabes à une basse époque, car le mot n'aurait pas passé des Juifs aux Arabes avec le sens de « devin ». Il est donc ancien; d'où la très importante question de savoir si le prêtre est originairement le devin et l'homme-médecine ou si au contraire le kâhin n'est qu'un prêtre dégénéré de ses attributions pour devenir un sorcier. C'est presque le nom qu'il convient de donner au *kâhin* en lui reconnaissant cependant une certaine dignité d'allures qui n'abandonne jamais le Sémite. Voici, d'après Wellhausen, ses traits principaux. Ce n'est pas un personnage attaché à un culte officiel ni qui rende l'oracle par les moyens traditionnels. Il est possédé par un esprit, c'est un voyant qui se voile la face au moment où il rend ses sentences modulées selon les règles du parallélisme (3). Il affecte de parler moins en son nom qu'au nom de l'esprit qui le possède. On le consulte avant de rien entreprendre, il décide si une personne est coupable, met sur la trace d'un meurtrier (4).

Pour toute une école d'anthropologues, ces traits sont la fidèle image du prêtre primitif, c'est de cette humble catégorie de sorciers que sont sortis les grands sacerdoces; le *kôhen* est l'ancien kâhin. L'argument est simplement à retourner et nous avons là plutôt un exemple de dégradation dans un état social moins avancé que celui qui l'a précédé. L'étymologie de *kôhen* ne peut avoir aucun rapport avec la divination. De plus, le sens de « devin » est isolé, tandis que l'hébreu, le phénicien, l'araméen et l'éthiopien entendent simplement le mot d'un « prêtre » en général. Aussi a-t-on déjà jugé sagement que la signification arabe n'était qu'un développement particulier dans des circonstances données (5).

(1) Chez les Grecs βελομαντία et ῥαβδομαντία.

(2) XXI, 21 s.

(3) Balaam!

(4) Le *kâhin* est donné comme apparenté au juge (*ḥakam*) par Wellhausen (*Reste*[2]..., p. 236) d'après *Agh.*, XV, 50 4 (lire 14). On peut voir dans ce vers une opposition aussi bien qu'une ressemblance.

(5) Ges.[13], v. כהן. On compare la racine כון, inusitée au qal, avec le sens probable de « se tenir debout ». On peut postuler pour כהן inusité le sens d'« être assistant ». Au chaph'el l'assyrien a *uškin*, « il a rendu hommage, il a prié ». P. Haupt (*Babylonian elements in*

Et si le *kâhin* ou devin n'est qu'un prêtre dégradé, le *sâdin* ou « gardien » des Arabes nomades n'est lui-même qu'un reflet du prêtre des Arabes civilisés du sud. Là le prêtre est bien le sacrificateur (1), et on connaissait un grand prêtre, le *grand* par excellence, qui était en même temps éponyme pour le calcul des années (2).

Nous savons peu de choses du personnel du culte chez les Araméens. Là le prêtre se nomme *komer* (3). Nous lisons ce mot à Teima, chez les Nabatéens (4), à Neirab (5). On se disait prêtre de tel ou tel dieu. L'étymologie est incertaine. Il semble que ce mot devrait être rapproché du verbe *kamar*, « s'enflammer, s'échauffer » (6). Le prêtre serait ici celui qui offre l'holocauste. On ne peut guère songer à l'assyrien *kamâru*, « jeter à terre », pour l'idée de prostration.

On trouve aussi dans les inscriptions sinaïtiques le terme équivalant à *kôhen* (7); il est courant dans la littérature biblique.

Nous serions relativement bien informés sur le personnel du culte chez les Phéniciens si l'inscription double de Citium (Larnaca) était plus complète et plus claire. Elle est attribuée par les éditeurs du *CIS.* à l'an 400 ou 350 avant J.-C. C'est une sorte de tarif des salaires dus aux personnes employées au service du temple. Les prêtres ne sont pas désignés sous leur nom habituel de *kôhen;* ce sont eux qui figurent comme sacrifiants ou sacrificateurs (8).

Après eux viennent ceux qui demeurent [dans le temple] en vue de

the Levitic ritual, note 114) compare l'hébreu post-biblique כִּוֵּן, « concentrer son attention sur Dieu », כַּוָּנָה, « dévotion » (cf. I Sam., VII, 3; Job, XI, 13; Ps. LXXVIII, 8), de sorte que le sens premier serait une attitude de service envers la divinité. כון en assyrien joint à l'idée de solidité celle de constance et de fidélité. L'arabe كهن, à la 3e forme, qui ne paraît pas dérivée du substantif *kâhin*, signifie « prêter assistance ».

(1) Minéen شوع; les mêmes consonnes pour le sacrifice.

(2) كبير, *kabîr*, d'où l'abstrait *Kâbar*, « Éponymat » (Hommel, *Aufs.*, p. 190).

(3) C'est du moins la vocalisation chez les Hébreux, où le nom était pris en mauvaise part.

(4) *CIS.*, II, 170. — Cf. pour Teima 113 b. *Textes*, n° **15**.

(5) *Neirab* 1 et 2. *Textes*, n°s **13** et **14**.

(6) De כמר qui n'est employé dans l'A. T. qu'au sens métaph., mais au propre dans l'hébreu post-biblique (cf. Lévy, *Neuhebr. und Chald. Wörterbuch*). Le mot *Kamiru* paraît dans el-Amarna (**1** 15, 33) pour désigner un homme de confiance qui pourrait reconnaître la sœur du Pharaon. En araméen כמר signifie « être triste »; le prêtre serait-il le pleureur, l'ascète?.

(7) Euting, 550 et 249; mais non כהנתא, « prêtresse », ce mot étant à lire כהן תא, « prêtre de Ta ». כהנו, Eut., 348, représente probablement la forme arabe (Lidzbarski).

(8) *CIS.*, I, **86** A, l. 8, et **132**, l. 6, dans l'île de Golo. זבח « sacrorum perficiendorum minister », idem qui graece ἱεροθύτης. Hanc autem dignitatem magno fuisse in insula Melita honore habitam titulus graecus (*Corp. inscr. gr.*, n° 5752) docet, in quo archontes praecedit. Videtur etiam Agrigenti eponymus fuisse ἱεροθύτης (*Corp. inscr. gr.*, n° 5491). Cf. *Textes*, n° **2**.

l'œuvre sainte du jour, c'est-à-dire de la liturgie (Ex., XXXVI, 3), puis les barbiers occupés à l'œuvre [sainte]. On sait qu'en Orient les barbiers ne manient pas moins adroitement la lancette que le rasoir. Ces barbiers du temple exerçaient sans doute leur art en pratiquant les incisions rituelles soit en cas de deuil, soit dans les orgies sacrées; mais rien n'empêche de penser qu'ils fonctionnaient vraiment comme barbiers en rasant la tête lorsqu'on venait consacrer ses cheveux à la divinité. Le temple avait aussi ses scribes ou même un collège de scribes avec un chef (1); il n'est pas certain qu'ils s'occupassent, comme ceux de Jérusalem, à copier des écritures sacrées ou à en donner l'interprétation (2). Lucien ne nous dit pas que c'est à ces personnages qu'il demandait l'explication des images et des rites (3).

Les jeunes filles qui paraissent deux fois dans la même ligne (4) sont peut-être des chanteuses, mais les mœurs des temples phéniciens permettent d'autres suppositions (5). Il n'est même que trop certain que des hommes se livraient dans ces temples à d'odieux désordres, colorés du prétexte d'actions saintes. On sait que les Hébreux les nommaient Qedéchim et une fois avec l'épithète déshonorante de chiens (6). Peut-on supposer que cette catégorie de personnes ait figuré sous ce nom infâme sur un registre officiel, parmi les fonctionnaires les plus honorables? Les éditeurs du *Corpus* l'ont pensé et ils ont traduit *scortis virilibus et inquilinis* (7) les mots que M. Halévy préfère rendre : *aux chiens et à leurs petits...* dans le sens propre (8). Dans cette dernière opinion il reste à savoir comment les chiens et leurs petits se présentaient avec les autres pour recevoir leur salaire en argent et quel accueil ils lui faisaient, d'autant qu'il est relativement très considérable.

Il s'agit donc certainement de personnes humaines et ce que nous savons de la perversité, non pas tant des mœurs que des idées religieuses chez les anciens civilisés, autorise pleinement leur présence au grand jour sur un livre de comptes. Nous verrons que les Babyloniens n'avaient pas plus de scrupules. Ce qui choque — au point de

(1) **86** A, 14.

(2) On croit entrevoir dans le texte **86** A, 14, que le chef des scribes rédigeait une sorte de procès-verbal des grandes solennités.

(3) *De deâ Syriâ*, 14 s.

(4) לעלמות ולעלמות, **86** B, 9.

(5) Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 55, à propos du temple d'Afca, à la suite du texte cité plus haut, p. 130, note 1 : γυναικῶν τ' αὖ παράνομοι ὁμιλίαι...

(6) Deut., XXIII, 18.

(7) לכלבם ולגרם.

(8) *Mélanges de critique...* (1883), p. 192 ss.; en lisant le second mot גורים. Cf. *Textes*, **2**, *Les comptes de Citium*.

vue littéraire, — c'est que ne rougissant pas de ces personnages ni de leur rôle, on ait accepté de leur donner un qualificatif infamant. M. Hommel a proposé une solution ingénieuse de cette difficulté. Le mot *kalabu* aurait été à l'origine presque synonyme de *kamaru,* « prêtre ». Nous trouvons du moins ces deux noms joints à celui d'un dieu dans deux noms propres (1). Comme le mot a certainement un sens injurieux dans le passage du Deutéronome, il est loisible de croire que les Hébreux n'ont pas résisté à un jeu de mots si facile.

Quant aux parasites qui accompagnent les *kelabim,* ils sont connus comme ces familiers des temples qui se nourrissaient des restes des repas offerts aux dieux et payaient cette hospitalité en s'occupant aux plus humbles besognes (2). Cette familiarité divine était d'ailleurs considérée comme un honneur, non seulement pour les fidèles disciples du dieu d'Israël (3), mais aussi pour les Phéniciens qui exprimaient volontiers dans les noms propres qu'ils étaient les commensaux, les voisins, les clients de tel ou tel dieu (4). Tout ce personnel avec les huissiers, les portiers, et sans doute aussi les esclaves (5), formaient une population qui avait vraiment le temple pour patrie. C'était comme un peuple spécial auquel on se faisait gloire d'appartenir, qui avait son état civil équivalant à celui de l'origine territoriale (6).

Une inscription découverte à Carthage par le P. Delattre (nov. 1901) semble indiquer plusieurs degrés dans le sacerdoce (7).

Les différentes classes des prêtres babyloniens nous sont surtout

(1) Hommel, *Altisr. Ueberl.*, p. 112 ss., citant *Aï-Kalabu* lu *Malik-Kalabu*, dans *KB.*, IV, p. 14, du temps de Sin-muballit, et *Aï-Kamaru,* homme de Mas du temps d'Assourbanipal. Dans cette composition il est impossible de rendre le nom « chien (fidèle) d'Aï » (ou de Malik); le nom propre est une phrase nominale : « Aï (ou Malik) est... » d'où le sens d'« entrer en extase, prophétiser », attribué par Hommel au sabéen كلب (*Aufs.*, p. 191). Il n'y a pas lieu de rapprocher un terme qu'on trouve dans El-Amarna, *Kalbu šarri,* « chien du roi » (**75**, 36, etc.); cf. II Reg., viii, 13, עבדך הכלב (*Cooke*); dans ces cas on se donne à soi-même une qualification méprisante.

(2) « Iidem videlicet qui apud Graecos παράσιτοι illi, ἐπὶ τὴν ἱεροῦ σίτου ἐκλογὴν αἱρούμενοι. » Le titre n'avait d'abord rien d'odieux : Ἐν γοῦν τοῖς παλαιοῖς νόμοις αἱ πλεῖσται τῶν πόλεων ἔτι καὶ τήμερον ταῖς ἐντιμοτάταις ἀρχαῖς συγκαταλέγουσι παρασίτους. Dans Cléarque, *FHG.*, II, p. 303.

(3) Ps. v, 5; xv, 1; lxi, 5.

(4) De nombreux noms propres commencent par גר.

(5) **86** B, l. 5, נפש בת d'après les éditeurs.

(6) *CIS.*, I, pu. 263, אש בעמות אש עשתרת, « quæ est de congregatione hominum Astartes », à propos d'une femme, et pu. 264 : אש בעם בת מלקרת, « qui est du peuple du temple de Melqart », employé comme on dit ailleurs (pu. 265) : [אש ב]עם ירנן, « qui est du peuple de l'île de Cossura »; cf. 266 et 267.

(7) Cf. *Textes,* n° **3**.

connues depuis la publication des rituels par M. Zimmern (1). C'est d'après ces textes et l'introduction qui les résume que nous parcourrons les divers offices des trois classes principales, reconnues par le savant allemand : les chantres, les exorcistes et les aruspices.

Il y a peu à dire des chantres : nous avons même de la difficulté à considérer le chanteur comme un prêtre, si le titre de prêtre doit être réservé, selon l'usage constant, aux seuls sacrificateurs. Dans telle pièce (n° 60) qui introduit le chantre, il semble bien que son rôle se borne à chanter; un autre fait les sacrifices (2), et c'est à cet autre que le rituel s'adresse, selon le style courant de ces pièces qui règlent les cérémonies, en disant au prêtre : Tu feras ceci ou cela. Mais nous ne prétendons pas nier que les chantres formassent une corporation sacrée et même héréditaire, ce qui n'étonne pas trop pour des chanteurs orientaux. Zimmern a très bien vu que les chantres ne pouvaient être reconnus avec certitude dans le passage où Diodore parle des prêtres babyloniens; mais il a justement retrouvé dans ce texte les deux autres classes sacerdotales, quoique Diodore ne les distingue pas comme deux catégories (3) nettement tranchées. On dirait cependant que c'était le cas, et la publication de Zimmern jette sur les corporations un nouveau jour très abondant. Si l'exorciste ou conjurateur était déjà connu dans ses pratiques de récitateur d'incantations, on ne soupçonnait guère le rôle important qu'il jouait dans les pratiques du sacrifice expiatoire.

Nous commençons par lui : c'est l'homme de tous les jours, comme la souffrance contre laquelle on l'invoque. Si ses prérogatives sont moins relevées que celles du *bârû*, interprète du secret des dieux, il a du

(1) *Beiträge zur Kenntniss der babylonischen Religion*, von Dr Heinrich Zimmern, Leipzig, 1901. — Cf. Martin, *Textes religieux*..., Paris, 1903, Introduction, p. xiii et ss.

(2) L. 15 : « Le chantre chantera : « Aé sublime! »; tu immoleras un agneau ». Dans les nos 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69 non traduits, on dit à la même personne : « Tu chanteras », et : « Tu immoleras », mais il n'est pas clair si c'est le sacrificateur qui chante (proposition *per accidens*) ou si c'est le chantre qui sacrifie. Le n° 70 fait reparaître le chanteur, sans qu'on puisse rien en tirer.

(3) Diod., II, 29 : Πρὸς γὰρ τῇ θεραπείᾳ τῶν θεῶν τεταγμένοι πᾶντα τὸν τοῦ ζῆν χρόνον φιλοσοφοῦσι, μεγίστην δόξαν ἔχοντες ἐν ἀστρολογίᾳ. Le prêtre astrologue se nommait *Kalu*. — Ἀντέχονται δ' ἐπὶ πολὺ καὶ μαντικῆς, ποιούμενοι προῤῥήσεις περὶ τῶν μελλόντων. L'auteur semble viser ici des prophètes prétendus comme ceux qui annoncèrent à Assourbanipal qu'il ramènerait la déesse Nana (*KB.*, II, p. 210). — Καὶ τῶν μὲν καθαρμοῖς, τῶν δὲ θυσίαις, τῶν δ' ἄλλαις τισὶν ἐπῳδαῖς ἀποτροπὰς κακῶν καὶ τελειώσεις ἀγαθῶν πειρῶνται πορίζειν. Ce sont bien les exorcistes qui cumulaient ces fonctions comme l'a vu Zimmern, quoique Diodore semble en faire plusieurs classes. — Ἐμπειρίαν δ' ἔχουσι καὶ τῆς διὰ τῶν οἰωνῶν μαντικῆς, ἐνυπνίων τε καὶ τεράτων ἐξηγήσεις ἀποφαίνονται. Il s'agit de l'interprétation des présages par les oiseaux que Zimmern est porté à attribuer aux *barû*, quoique l'augure (*dâgil issûrê*) ait un nom spécial chez les Chaldéens. — Οὐκ ἀσόφως δὲ ποιοῦνται καὶ τὰ περὶ τὴν ἱεροσκοπίαν ἀκριβῶς ἐπιτυγχάνειν νομίζονται. Ce sont les aruspices. De plus, Diodore a su que ces sacerdoces étaient héréditaires, les prêtres se transmettant leurs secrets de père en fils.

moins le remède nécessaire pour éloigner les démons et rendre les dieux propices.

Les dieux sont bons mais susceptibles, les mauvais démons sont toujours prêts à mal faire, les âmes des morts peuvent devenir importunes : toute la vie du Babylonien est enchaînée à ces trois termes. Il est vrai que le signe du divin est donné aux démons comme aux dieux, et on lit précisément dans nos textes « le mauvais dieu » et « le bon démon »; c'est la conséquence d'une terminologie imparfaite, qui réunit dans une même classe tous les êtres supérieurs. Au point où nous en sommes, les dieux sont bons de leur nature, ils sont connus par leur nom, on peut les invoquer, on leur offre des sacrifices, tandis que les démons, race anonyme et perverse qu'on ne peut dénommer que par ses tares, ne songent en général qu'au mal et ne méritent que l'expulsion. Pourtant parmi ces êtres anonymes un certain nombre sont conçus comme bienveillants, le bon *šedu* qui gardera la porte, les sept génies ailés qui combattront les méchants diables, un peu comme ces microbes bienfaisants qui s'installent chez nous et nous défendent, à notre insu, contre des microbes destructeurs.

D'ailleurs tant qu'on possède la faveur des dieux, en particulier du dieu et de la déesse qui gardent tout homme, littéralement « le dieu de l'homme », il n'y a rien à redouter. Mais une faute morale a pu déterminer leur courroux, et même sans le vouloir on risque de tomber sous le coup d'un charme. Le sortilège est contagieux, et comment savoir si on a évité tout contact ensorcelant?

Le sorcier et la sorcière ne sont-ils pas là pour exciter encore les démons à leur œuvre mauvaise? On vaque cependant à ses affaires; sans être trop rassuré on peut se croire indemne, lorsque des songes agités, le trouble, la maladie ou simplement peut-être le remords, créent dans l'âme un malaise que seuls les remèdes surnaturels peuvent guérir. Désirât-on uniquement recouvrer la santé, il faudrait encore commencer par rompre le sortilège, chasser le démon et rentrer en grâce avec son dieu et sa déesse. C'est ici qu'intervient l'*âšipu*. Nous le nommons exorciste, faute de mieux, mais cette indication négative n'épuise pas son rôle. Il ne pratique pas seulement des incantations et des rites symboliques, il réconcilie le pénitent.

Comme l'a très bien dit Zimmern, il est le prêtre des conjurations et des expiations; au service d'Éa et de Mardouk, il est appelé à guérir les maladies, à effacer les fautes, à rompre les charmes, à chasser les démons, à calmer le courroux de la divinité.

On prononce donc ici le mot de magie. Il faut s'entendre. La magie

signifie tout d'abord, nous le reconnaissons avec M. Marillier (1), l'action sur le dehors par le dedans. C'est à l'esprit qu'on s'attaque pour guérir le corps; la maladie devra normalement disparaître lorsque le charme aura chassé le démon. De plus, les procédés magiques sont de leur nature coercitifs; on entend bien contraindre les puissances ennemies à vider la place, quoique chez les non-civilisés les moyens de séduction soient souvent joints aux procédés violents. Mais lorsqu'il s'agit de peuples civilisés, qui distinguent entre les dieux auxquels ils rendent un culte et les démons qui sont mauvais, la magie est essentiellement réprouvée (2); c'est le partage des sorciers et surtout des sorcières, un art occulte, éminemment préjudiciable à la société. L'art du conjurateur est précisément l'antidote de cette magie noire criminelle. Il entend contraindre l'esprit par la vertu du charme, mais d'un charme qui a été enseigné par les dieux; on recourt aux dieux et c'est en les priant qu'on obtient définitivement la victoire. Un des textes de Zimmern (3) semble parler d'une action coercitive contre les dieux exercée par le charme, mais outre qu'il n'est pas clair, c'est en somme à Mardouk, considéré dans ce cas comme dieu suprême, qu'on a recours pour vaincre des dieux inférieurs.

On emploiera donc, si l'on veut, le mot de magie; il est du moins bien entendu qu'aucun de nos textes ne se fait le guide des louches pratiques de la sorcellerie. L'exorciste est leur ennemi officiel, et s'il emploie des procédés semblables, c'est pour vaincre les démons par leurs propres armes, et non pour faire un pacte avec eux. L'institution est bienfaisante, elle rentre dans le cadre du culte public et se propose de rapprocher les hommes de leurs dieux en les délivrant des démons.

Voyons maintenant nos conjurateurs à l'œuvre. C'est ordinairement un malade qui recourt à leur ministère. On en a conclu que le Babylonien ne se souciait du péché que comme cause du mal physique.

(1) *Revue de l'hist. des religions,* t. XXXVI, p. 343.

(2) Elle est stigmatisée dans les conjurations elles-mêmes sous le nom de *kišpu* (cf. hébr. כשף), *ruḫu*, *rusu*.

(3) *Šurpu,* V/VI, 144-171 : « eine Schnur... *gegen* die Flüche von Göttern ». Tout le passage est inintelligible pour moi : l'exorciste se dirige vers les femmes consacrées à Ichtar; la déesse en met une à la quenouille pour filer une corde à double fil, noir et blanc, et cette corde protège contre la malédiction des dieux et rompt les charmes. Ensuite Mardouk la brise et l'envoie dans le désert, lieu pur (par antiphrase pour lieu impur). Tout s'expliquerait si c'était le sorcier qui s'était procuré la corde pour assujettir le charme, d'après les mauvaises pratiques des hommes et « pour accomplir la malédiction des dieux ». Mardouk rompt le charme. S'il est impossible de donner à *munaššir* un sens autre que celui de *déliant*, ne peut-on encore le prendre par antiphrase comme le désert, « lieu pur », que Zimmern compare au מקום טהור de Lev., IV, 12, etc.?

C'est trop généraliser. Lorsque le fidèle est représenté malade, troublé, inquiet, effrayé, la conscience chargée vis-à-vis de son dieu et de sa déesse (1), il se pourrait que la maladie ne fût qu'un mal moral. En tout cas, le roi qui se fait réconcilier ne parle que de la tablette où sont gravées ses fautes et qu'il voudrait voir brisée (2). Mais fût-on surtout sensible à la souffrance, c'est le péché qu'il s'agit d'extirper avant tout. A supposer que le sortilège d'un ennemi ou un cas fortuit soit la cause du mal, sans le péché le patient ne serait pas abandonné de son dieu et le charme devrait demeurer impuissant. Il faut donc d'abord que le pénitent avoue sa faute. Plusieurs textes étrangers au recueil que nous avons en vue mettent en scène le pécheur avouant lui-même son péché; mais il le fait toujours en termes très vagues. D'autre part, comment le péché pouvait-il être remis sans être confessé? Cela n'est pas moins contraire aux principes de la magie sympathique qu'au droit naturel et divin. C'est ici qu'intervient l'exorciste. Il confesse son pénitent sans exiger un aveu trop spécial. Il énumère sous la forme interrogative tous les péchés qu'on peut commettre. Le pécheur garde le silence, on ne lui demande pas même de répondre à cette interrogation qui s'adresse plutôt au dieu; il suffit que le péché soit nommé. La première tablette *šurpu* ressemble à ces manuels de piété où le pénitent est invité à reconnaître ses fautes dans un formulaire interrogatif. A vrai dire, l'ordre est peu rigoureux. On a jugé sévèrement le mélange des délits de morale avec les fautes cérémonielles. Il faut cependant reconnaître que pour toute religion qui admet un culte extérieur, les fautes en matière de liturgie ne sont pas sans gravité, puisqu'elles offensent la divinité elle-même. Quoi qu'il en soit de ce mélange, notre aveu déguisé suppose un sens moral assez juste. On commence (3) par les péchés de la langue qui accusent un manque de franchise ou une injustice. Suivent neuf cas où le pécheur aurait semé la zizanie entre le fils et le père, etc.; puis viennent les fautes envers un dieu, les manques d'égard envers les parents, les fausses balances, la fausse monnaie; « a-t-il rejeté un fils légitime, admis un fils illégitime (4)? » les bornages; « a-t-il pénétré dans la maison de son prochain? s'est-il approché de la femme de son prochain? a-t-il répandu le sang de son prochain? a-t-il dérobé l'habit de son prochain (5)? se serait-il révolté contre un supé-

(1) Première table *Šurpu*, l. 4 s.

(2) Rituel, n° 26.

(3) Deuxième tablette *Šurpu*; deuxième d'après l'ordre des textes eux-mêmes, la première n'ayant pas été retrouvée.

(4) L. 44.

(5) L. 47-50. On remarquera l'adultère, l'homicide, le vol, comme dans le Décalogue.

rieur (1)? » Il a pu encore donner un mauvais enseignement, pratiquer la sorcellerie ou la magie, manquer à sa parole, commettre certaines fautes dans le culte, ne pas observer les égards dus aux choses saintes, par exemple (2) boire de l'eau dans une coupe impure, jurer par Dieu en élevant les mains sans qu'elles aient été lavées, pénétrer dans les limites d'un dieu, c'est-à-dire sans doute dans l'enceinte sacrée, manger la chair du sacrifice offerte en don, uriner dans un fleuve et y cracher.

Quelquefois il s'agit seulement de manquements à la charité, en ne se prêtant pas à des services que l'état social exigeait (3) : refuser l'eau d'un canal dont on a demandé l'usage pour un jour, refuser un vase d'eau; naturellement aussi tout ce qui portait atteinte à la cité et au bien général (4), parler contre les intérêts de la ville, arracher les plantes ou couper des roseaux, tuer du gibier trop jeune...

Mais le péché pouvait n'être pas la cause directe du charme ou du sortilège qui pesait sur l'infortuné. Alors la recherche était encore beaucoup plus difficile, puisque tout objet, tout acte, tout contact risquait d'être l'occasion d'un maléfice. L'embarras de l'exorciste se trahit dans les formules mêmes. Comme dans certains jeux de société, il débute par des questions vagues, puis parcourt successivement toutes les catégories d'objets (5) : « Il cherche, il cherche! il cherche au lit, il cherche sur le siège, il cherche dans le plat »... « A-t-il couché dans le lit d'un ensorcelé? s'est-il assis sur le siège d'un ensorcelé? a-t-il mangé dans le plat d'un ensorcelé (6)? » Est-ce un être animé? son père, sa mère, son frère, sa sœur, son prochain, les vivants, les morts, les connus, les inconnus, un monsieur, une dame? On passe en revue le lit, le siège, le plat, la coupe, le réchaud allumé, le flambeau, le soufflet, la tablette, le roseau pour écrire, l'étable, les animaux sauvages, le canal (7), la source, le fleuve, le vaisseau... Et où cela s'est-il passé? à la sortie de la ville, à la sortie de la maison, au bazar, dans le temple, sur les chemins?

Évidemment il ne s'agit plus ici d'actes volontaires. Lorsqu'on admet

(1) L. 54.
(2) *Šurpu*, III, l. 21, 44, 52, 54, 59.
(3) *Šurpu*, III, l. 38 s.
(4) *Šurpu*, II, l. 97, et *Šurpu*, III, l. 25 s., 30.
(5) *Šurpu*, II, l. 105 ss.
(6) *Id.*, l. 101 ss.
(7) Dans *šurpu*, III, l. 60, le mot *saliḫu* joint à *naru*, « fleuve », est laissé en blanc par Zimmern. Ne serait-il pas apparenté à l'hébreu שִׁלֹחַ, le canal de Siloé, et par conséquent un canal? *Salâḫu*, en assyrien, signifie « asperger, arroser ». Nous aurions ainsi une étymologie fort satisfaisante pour Siloé. Le changement de la sifflante ne saurait être un obstacle.

l'existence des démons, rien n'empêche de croire à leurs maléfices, et le maléfice émanant d'un pouvoir mauvais et déréglé se communique selon la fantaisie la plus extravagante. La sagesse de la morale chrétienne n'a pas empêché certains docteurs catholiques ou protestants de penser qu'on devenait possédé en avalant un verre d'eau ou en respirant une rose. A bout de souffle et d'imagination, l'exorciste a recours aux dieux. Une longue litanie commence, où le principe territorial est respecté. Pour rompre le charme dans Suse on fait appel aux dieux de l'Élam, *In-Šušinak, Laḫuramit, Iabru, Ḫumban;* on demande à tous les dieux, aux vents, aux étoiles de pardonner le péché et de rompre le charme. L'ordre des causes présumées est parfois bien indiqué (1) : « Que ses péchés soient effacés, ses fautes éloignées, que son charme soit rompu, que ses maladies soient repoussées; par la vertu de votre illustre nom qu'il s'éloigne, s'efface, disparaisse, le péché, le charme qui ont été faits pour le malheur de l'humanité ».

L'exorciste pouvait se trouver en présence d'un cas très grave (2). Voici un homme que la malédiction a atteint; elle l'a immolé comme un agneau, il est abandonné de son dieu et de sa déesse, la douleur le recouvre comme un vêtement. On reconnaît là un sortilège puissant : le rituel fournit pour le combattre des remèdes énergiques, la magie sympathique sera vaincue par ses propres artifices. L'exorciste a besoin cependant d'être appuyé par Mardouk. Le dieu lui-même est embarrassé; il confesse à son père Éa, le dieu des incantations, qu'il ne sait comment guérir un tel mal. Mais Éa : « Mon fils, que ne sais-tu pas que je puisse t'apprendre? Mardouk, que ne sais-tu pas que je puisse t'enseigner? Ce que je sais, tu le sais... » Et la conjuration commence : on va brûler certains objets, et c'est même de cet acte qne la série prend son nom de *šurpu,* « combustion » (3). Le patient prend la parole : « Comme cet oignon est pelé et jeté dans le feu, le brûlant Gibil le consume : il ne sera plus planté dans un parterre, il ne sera plus placé le long des rigoles et des canaux, sa racine ne sera plus enfoncée dans le sol, sa tige ne s'élèvera plus, ne verra plus le soleil, il

(1) *Šurpu,* IV, l. 60 ss.

(2) *Šurpu,* V/VI. Même situation à la conjuration septième, dont le début est splendide : « Dimetu (la malédiction) est sortie de la mer, le charme est descendu des cieux »... les démons sortent de toutes parts : « là où [pèse] la colère des dieux, ils se précipitent en poussant des cris; un homme que son dieu a abandonné, ils l'atteignent et le couvrent comme un vêtement; ils vont droit à lui, le remplissent de poison, attachent ses mains, nouent ses pieds, ils accablent ses flancs, répandent sur lui le venin » (l. 18 ss.).

(3) C'est aussi le sens des formules *Maqlu,* recueil analogue, publié par Tallquist, *Die assyrische Beschwörungsserie Maqlu,* Leipzig, 1895.

ne sera plus mis sur la table d'un dieu ou d'un roi... Ainsi la malédiction, le charme, la peine (?), la souffrance (?), la maladie, la douleur, la faute, l'offense, le crime, le péché, la maladie qui est dans mon corps, ma chair, mes membres, qu'elle soit pelée comme cet oignon! Aujourd'hui que le brûlant Girru la consume, que le charme disparaisse et que je voie la lumière! »

Et on brûle successivement la datte qui ne sera plus apportée sur le plat d'un dieu ou d'un roi, la fleur, la peau de brebis et la laine qui ne serviront plus à habiller un dieu ou un roi, les graines des céréales qui sont censées renfermer la maladie, la fièvre, le charme, le démon Frisson, la sorcellerie et ses mauvaises pratiques. Enfin intervient un très gros personnage : le grand prêtre, *šangamaḫḫu* (1) : « Je suis le prêtre saint d'Éa, le représentant de Mardouk, moi! » Il figure la dissolution des maléfices en éteignant le feu, et cet acte même doit avoir son effet calmant et expiatoire. Les derniers mots, dans la bouche du patient, sont d'un fort beau style : « Repose, intrépide dieu du feu, et que reposent avec toi les montagnes, les fleuves! que reposent avec toi le Tigre et l'Euphrate! que repose avec toi la mer du grand abîme!... Qu'aujourd'hui s'ouvre le cœur fermé de mon dieu et de ma déesse, et que le charme disparaisse qui a atteint mon corps! Car tu es un juge par ta lumière, un vengeur par ton épée! Juge ma cause, prononce ma sentence ».

Quelquefois on ne se contentait pas de concentrer les maléfices dans les objets qu'on devait brûler. Si nous voyons préparer les images d'un sorcier et d'une sorcière (3), c'est certainement pour les livrer aux flammes. Ici se présente à la mémoire maint souvenir de procès de sorcellerie à des époques d'une civilisation brillante et raffinée; mais il ne faut point oublier que, chez les Babyloniens, c'est le culte légal et officiel qui ne croit pouvoir se défendre efficacement contre la magie sympathique qu'en recourant à ses procédés bizarres. Sans doute, dès lors, la sorcière liait son homme en effigie, et c'est pourquoi Mardouk est appelé à dénouer la corde invisible qui étreint le patient.

C'est de ces conjurations que l'exorciste tirait son nom d'*âšipu* (4);

(1) *Loc. laud.*, l. 172 s.

(2) *Loc. laud.*, l. 187 ss.

(3) Rituel, nº 52. Cf. Martin, *Textes religieux...*, p. 148 s.

(4) La conjuration est *šiptu*, racine ושף, l'hébreu אַשָּׁף se trouve dans Daniel, I, 20; II, 2. C'est un emprunt fait à l'assyrien, où la demi-consonne *waw* est normalement remplacée par le son vocal *â*; la duplication du ש est à l'instar des noms de métier, טַבָּח, etc. Les textes représentent différentes variétés dans les termes. L'exorciste est dit *muššipu*, « celui qui prononce la conjuration », BA-AN-GAB-GAB-E, idéogramme qui répond probablement au mot

mais là ne se bornait pas son rôle. Expulser les démons n'était pas chose aisée, mieux valait les empêcher de pénétrer dans les demeures en y installant de fidèles gardiens, les dieux ou les monstres familiers; si l'on avait négligé cette précaution, il était encore temps d'y recourir en cas de maladie. L'installation des images, étant un épisode de la guerre contre les démons, était accompagnée de conjurations, de sorte que Zimmern n'a pas eu tort de placer sous la rubrique de l'*ašipu* toutes les cérémonies de ce genre, même la confection des images divines, encore qu'il ne soit pas certain que toutes les pièces soient adressées à ce prêtre (1).

Lorsqu'on avait à redouter l'action des mauvais esprits, le mauvais dieu, la main de Dieu, un défunt de la famille ou un étranger, un mal quelconque qui n'a pas de nom, c'est-à-dire qu'on ne sait comment désigner et qu'on ne peut conjurer, on allait couper du bois afin de confectionner les images des sept dieux domestiques, avec leurs propres tiares, leurs propres vêtements, leurs ailes, portant de la main droite un objet à sept pointes (?), de la main gauche un petit vase destiné aux expiations; avec eux *Narudu,* leur sœur, considérée comme la huitième. On faisait un sacrifice, avant de toucher au bois avec une hache d'or. Les images confectionnées, on les revêtait d'argile, opération ayant peut-être pour but de les assimiler à l'homme primitif, car l'exorciste prononçait dans le cours des cérémonies le cantique : « Éa vous a formés d'argile » (2). Avant d'introduire les idoles, on lustrait soigneusement toutes les parties de la maison, même la terrasse (3), par l'eau, le feu, diverses substances et ustensiles. Des sacrifices étaient offerts en particulier sur la terrasse, et le sens de la fumée marqué comme le symbole du départ des esprits : « Que le mal, un mauvais esprit quelconque... monte au ciel comme la fumée et ne revienne plus à sa place ». LUGAL-*girra* et ŠIT-LAM-TA-E-A sont placés à droite et à gauche de la porte pour la garder; *I-šum* surveille le tout; en cas de maladie, on met des idoles au pied du lit, à droite et à gauche de la tête du malade; enfin ce sont des animaux

mupaṭṭiru, « celui qui délie, qui absout »; *mullilu,* « celui qui rend pur »; *nâš gamli,* « celui qui porte le *gumlu* », instrument de purification; surtout *maśmašu,* terme qui paraît tiré de l'écriture MAŠ-MAŠ, syn. de *âšipu,* vraisemblablement comme réconciliateur.

(1) N°s 26, 59; il est expressément nommé dans le n° 26 (dans l'idéogr. MAŠ-MAŠ, transcrit *maśmašu*), qui lui attribue des sacrifices importants, et cf. n° 38, pour la consécration des statues.

(2) N° 48, l. 1.

(3) *Uru,* sens déterminé par Jensen dans l'épopée de Gilgamès (*KB.*, VI, p. 147); sa mère monte sur la terrasse pour encenser le soleil et le prier... usage conservé chez les Nabatéens d'après Strabon : ἥλιον τιμῶσιν ἐπὶ τοῦ δώματος ἱδρυσάμενοι βωμόν, σπένδοντες ἐν αὐτῷ καθ' ἡμέραν καὶ λιβανωτίζοντες (XVI, IV, 26).

fantastiques, serpents, chiens, béliers, dragons, hommes-poissons, poissons-chèvres, qui complètent dans certains cas ce singulier ameublement. On y rencontre même un homme et une femme en argile (1), qu'on semble offrir au mauvais esprit en le priant, s'il est homme, de prendre l'une pour sa femme, s'il est femme, de prendre l'autre pour son mari (2). Zimmern a très bien vu qu'il ne s'agit pas là d'une cérémonie de mariage, mais ne serait-ce pas cependant une manière de donner satisfaction aux instincts dépravés des incubes et des succubes, pour obtenir qu'ils laissent les gens en repos?

Il est très significatif, et d'une grande portée pour la question des Téraphim hébreux, que nous ne rencontrions nulle part dans ce mobilier surnaturel l'image des ancêtres. L'opinion qui se dégage de ces rituels, c'est que les esprits des morts ne sont ni puissants et bons comme les dieux, ni aussi redoutables que les démons qu'il faut traiter en ennemis irréconciliables. Si les morts sont assimilés aux démons, ce sont de pauvres diables dont on a pitié. Quand un mort a jeté son dévolu sur un homme (3), quand l'esprit d'un défunt l'a saisi, on prépare un sacrifice aux dieux Chamach, Éa, Mardouk, avec des sièges à gauche du sacrifice pour les esprits de la famille, on leur fait des libations, on leur offre même de la viande... Tout cela suppose assurément qu'on les redoute, mais on ne les traite pas avec hostilité. S'ils ont fait la guerre aux vivants, c'est qu'ils étaient excités par les sorciers (4) ou pressés par la faim : on cherche à vaincre le sortilège et à rassasier les pauvres morts; on leur offre des dons, mais il ne semble pas que ce soit un vrai sacrifice; on ne les prie pas, on ne les maudit pas non plus.

Les fonctions de l'exorciste s'étendaient encore à la consécration des idoles destinées aux temples, sans doute parce que là aussi il s'agissait de transformer une chose profane en objet sacré par une série d'aspersions et de fumigations. Quand le sculpteur a terminé son travail, l'exorciste se rend chez lui et procède au lavage et à l'ouverture de la bouche du dieu, cérémonie qui a pour but de le rendre capable d'absorber les sacrifices et de s'en nourrir (5). Il lustre le dieu au feu, le purifie dans l'eau, lui dit qu'il va voir son père Éa, se prosterne devant lui, lui prend les mains, le conduit aux flambeaux au bord du

(1) N° 50, l. 5.

(2) N° 49, col. VI (?).

(3) N° 52.

(4) Cela résulte de ce que dans ce rituel, malheureusement lacuneux, on fait confectionner les images d'un sorcier et d'une sorcière, sans doute pour les brûler, à en juger par l'analogie de la série *Maqlu*.

(5) Maspero, *Histoire.....*, I, p. 680.

fleuve. Puis on installe le dieu chez lui, le visage tourné vers l'Orient, entouré des objets de son culte.

L'exorciste ne paraît pas avoir exercé de fonctions plus hautes qu'une certaine cérémonie expiatoire qualifiée de première tablette relative à la demeure du bain (1). La fonction regarde le roi et débute par des fumigations et des purifications par l'eau, le feu, les plantes. L'officiant se revêt de couleurs sombres et dresse sept autels dans la cour du palais. Il immole un agneau et réconcilie le roi; après divers autres actes, le roi demande le pardon de ses péchés. On immole une brebis sur le seuil du palais; avec le sang de la victime [on oint ou on asperge] le linteau (?), la porte du palais, peut-être aussi les deux génies qui y montent la garde (2). Zimmern a pensé aussitôt au rite de la Pâque à l'Exode (XII, 7), et propose de tirer le mot hébreu *pesaḥ* de l'assyrien *pašâḫu,* qui, à la deuxième forme dans le sens actif, signifie *apaiser la divinité*. Toutefois il est difficile de donner au rite mosaïque un caractère expiatoire proprement dit. Lorsque le sauvage se fait une entaille au bras et en répand le sang autour de sa hutte, son intention est d'empêcher le mauvais esprit de franchir cette barrière; le sang a une vertu magique, et la cérémonie faite à la porte indique bien qu'il s'agit de barrer le passage. C'est aussi le sens du rite de l'Exode, quoique dans un esprit plus relevé, le sang n'étant plus qu'un signe sans efficacité sur Iahvé. Au contraire, nous croyons voir la vertu expiatoire du sang sous-entendue dans d'autres passages, où l'aspersion a tout l'air d'être sanglante. Par exemple, dans le même morceau, le texte dit (3) : « tu immoleras un agneau, tu réconcilieras le roi »; il doit s'agir d'une aspersion sanglante, puisque aussitôt après viennent les réconciliations pures, c'est-à-dire par l'eau, le feu, etc. De même, dans le sacrifice ordinaire sur lequel nous aurons à revenir, le prêtre immole l'agneau pendant que l'offrant le tient, puis le prêtre asperge... sans doute avec le sang de l'agneau (4). Quoi qu'il en soit de ce dernier point, l'exorciste est ici l'instrument de l'expiation, il réconcilie le pécheur. Et du coup nous avons dans ces vieux textes la solution d'une controverse exégétique longtemps

(1) N° 26, à la fin : *bit rimki,* traduit par Zimmern *Waschhaus*. En admettant avec ce savant que *rimku* ne signifie pas « libation », il demeure que c'est une opération sacrée, un bain purificateur.

(2) D'après Zimmern, le premier cas où il est question dans les documents cunéiformes de l'emploi du sang dans les rites expiatoires (p. 92). Dans *KAT.* [3], p. 599, ce savant cite encore *Cun. Textes*, IV, 5 s. et 31.

(3) N° 26, col. II, l. 1.

(4) N°s 1-20, l. 73, « asperger » = *salâḫu;* s'il s'agit d'une aspersion expiatoire, ne pourrait-on rapprocher l'hébreu סלח, « pardonner » ?

agitée entre catholiques et protestants. Les protestants déduisaient de certains endroits de la Bible que les péchés ne sont pas *effacés*, mais *couverts* (1). Et c'était comme un axiome que l'hébreu *kipper* signifie primitivement « couvrir, cacher », puis « accomplir l'expiation » en faveur de quelqu'un (2).

Or Zimmern a reconnu le même mot dans l'action de l'exorciste nommée *kuppuru*, terme technique qui s'appliquait à des personnes ou même à des choses, comme le *kipper* de l'Ancien Testament. Et ce terme semble bien avoir pour sens primitif « effacer, faire disparaître » (3). Le mot peut avoir été emprunté par les Hébreux, comme le pense Zimmern, ou appartenir au vieux fonds des langues sémitiques; la forme du mot en hébreu ne saurait décider la question de l'emprunt.

Par la réconciliation avec les dieux, la rémission des péchés au moyen du sacrifice, le prêtre *âšipu* a-t-il épuisé son pouvoir?

Il faut peut-être lui reconnaître encore une fonction par laquelle il confine au *bârû* et qui regarde la prédiction de l'avenir.

Zimmern lui attribue l'acte de murmurer, *luḫḫušu*, dans le sens de « parler doucement à l'oreille ». Or, si on parle à l'oreille, c'est pour obtenir une réponse. Lorsque cette réponse doit se lire, comme le conjecture ingénieusement Zimmern, dans les entrailles de la victime, nous touchons aux attributions du *bârû* (4). Mais la même opération, « murmurer trois fois dans ses oreilles à droite et à gauche », se retrouve à propos d'une victime (taureau) (5), et le murmure se dit encore à propos d'une idole qu'on croirait nouvellement consacrée (6). Il n'y a pas de raison de l'entendre comme une consultation dans le premier cas, comme une simple conjuration dans le second. Cette cérémonie avait du moins l'apparence d'une interrogation faite à l'idole, et c'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer le passage d'Ézéchiel (7) : il consulte ses téraphim, où derechef téraphim n'aurait pas le sens spécial

(1) Le mot כפר dans l'hébreu, Ps. LXV, 4, et LXXVIII, 38; mais dans ces deux cas la Vg. *propitiaberis* Ps. LXIV, 4 et *propitius fiet* Ps. LXXVII, 38.

(2) Encore dans Ges.-Buhl[13] : le mot *sühnen* nous manque en français. D'ailleurs Ges.[13] mentionne l'autre opinion, datant de Raschi et soutenue par W. R. Smith.

(3) P. 92, et l'exemple cité : *Dimtaša ikappar*, « il essuya ses larmes » (*KB.*, VI, p. 78, l. 20).

(4) C'est pourquoi ce savant a eu raison de placer les n°s 98 et 99 dans les rituels du *bârû*.

(5) N° 56, l. 12 s. C'est du moins dans le rituel de l'*âšipu* que Zimmern range ce fragment, d'après l'analogie avec IV R., 23, n° 1, quoique l'acte encore mal expliqué de *šadâdu šiddu* soit de la compétence du *bârû*, n° 83, l. 20.

(6) N° 38, l. 12.

(7) Ez., XXI, 26 : שאל בתרפים ראה בכבד.

d'ancêtres, mais d'idoles ou plutôt d'instruments de consultation. Naturellement le texte du prophète pourrait s'entendre des deux parties d'un même acte : consulter les dieux par un sacrifice et trouver leur réponse dans le foie ; ce serait une allusion aux opérations du *bârû*, que nous devons maintenant aborder.

Le devin par excellence, l'interprète de la volonté des dieux, le prêtre chargé de rendre les oracles, c'est le *bârû*. C'est surtout sur ce personnage que la publication de Zimmern jette un jour nouveau. L'auteur a pu suivre les origines historiques de cette corporation sacerdotale jusqu'au temps de Hammourabi (vers 2050) et la conduire jusqu'à Nabonide qui parle de ses fonctions sans la nommer. La légende remontait plus haut et croyait savoir que tous les secrets du corps lui avaient été enseignés par Enmeduranki de Sippar, le septième roi primitif de Bérose, Ευεδωραχος de Παντιβιβλα (1). Il tenait lui-même de Chamach et de Hadad le don « de voir l'huile sur l'eau, le mystère d'Anou, Bel, Éa, la tablette des dieux, la poche des mystères du ciel et de la terre, le cèdre (2) ». Ce secret se transmettait de père en fils, comme l'a dit Diodore, la dignité de *bârû* étant héréditaire. Il semble aussi qu'il se fît une sélection, même parmi ceux qui descendaient de ces prêtres. On prévoit le cas d'un fils de *bârû* qui ne serait pas de race pure (3), c'est-à-dire probablement de mère ayant un rang convenable.

On exigeait, de plus, qu'il fût bel homme (4), bien proportionné et de bonne mine, sans défauts aux yeux (5), ni aux dents (6), n'ayant

(1) L'identité est d'autant moins douteuse que le mot babylonien devait se prononcer *Ewederanki*, et que le latin, d'après l'arménien de la chronique d'Eusèbe, est *Edoranchus*. On sait que la légende a fait d'Hénoch, le septième patriarche de la Bible, le révélateur des secrets du ciel et de la terre.

(2) N° 25, l. 7-9.

(3) N° 24, l. 30 : *ša za-ru-šu la ellu*. Zimmern traduit : « de race noble » ; P. Haupt (dans *Babylonian elements in the Levitic ritual*, note 24) propose : « qui ne soit pas de naissance légitime » (*of legitimate birth*), mais cette idée est plutôt indiquée par l'adjectif *kunnu;* cf. *Šurpu*, II, l. 44. Les passages cités par P. Haupt (Lev., XXI, 7, 14) exigent seulement une certaine dignité de la part de la mère, et c'est peut-être à cela que fait allusion le rituel babylonien, à moins qu'on n'admette, comme dans Israël, une caste privilégiée comparable à la race d'Aaron parmi les lévites ; cela paraît toutefois moins probable, le terme de « fils de *bârû* » étant employé des uns et des autres. Le mot *ellu* dans les rituels signifie « pur » ou même « saint » ; cf. Lev., XXI, 15.

(4) *Ina qumti u minâtišu šuklulu;* lire avec Jensen *qumti* au lieu de *gatti*, accepté par Zimmern lui-même au lexique.

(5) *Zaqtu êná*, litt. « aigu quant aux yeux ». Zim. : « louche » (Schiel (?) äugig); P. Haupt : « *Affected with cataract* » ; pourquoi pas : « qui a un œil percé, un borgne » ? Cela est fréquent en Orient et va bien avec les autres défauts qui sont des mutilations.

(6) *Ḫepu šinna*, « brisé quant aux dents, auquel il manque une ou des dents ».

pas les doigts mutilés (1) ni d'autres défauts difficiles à préciser (2). A ces qualités du corps il fallait joindre une doctrine solide (3), nécessaire pour remplir des fonctions délicates et compliquées, toute erreur dans le rituel pouvant avoir les plus graves conséquences. Au surplus, les tables que nous avons sous les yeux avaient justement pour but de régler dans le dernier détail l'ordre des cérémonies, avec toutes les répétitions qu'on pouvait souhaiter, si bien que le Code sacerdotal, auquel on a reproché sa prolixité, devient à côté de nos documents un modèle de concision.

La traduction littérale de *bârû* serait *voyant;* mais ce mot indique, d'après l'usage, une vision intérieure, le don de la prophétie; le *bârû* regardait surtout l'avenir dans le foie des victimes (4). Une tablette d'argile publiée par M. Pinches et étudiée par M. Boissier représente un foie de brebis divisé en petits segments avec l'indication des présages (5). Il en résulte que chaque présage était pour ainsi dire numéroté et que rien n'était laissé à l'arbitraire du prêtre.

Cependant nos textes ne contiennent à ce sujet aucune indication précise (6); on nous dit vaguement que si une certaine partie du foie est sans défaut, l'aruspice s'assied devant Chamach et Hadad sur le siège du jugement pour rendre une sentence de justice et de droiture; Chamach et Hadad, les grands dieux de l'oracle, les seigneurs de la décision viennent à lui, décident et donnent une réponse stable (7). L'oracle est donc un véritable jugement, une décision marquant les conjectures propices, une détermination de l'avenir, ayant pour condition le présage dont le nom est parfois représenté par le même idéogramme que le foie (8). Un *bârû* est un homme qui connaît les

(1) *Nagpi ubâni*, rattaché par Zim. à נגף.

(2) N° 24, l. 32 s. : entre autres la lèpre (Zim.) ou des maladies contagieuses (Haupt).

(3) *ša iḫ-zi-šu kaš-du,* p. 97, note δ.

(4) Ez., xxi, 26 : ראה בכבד, le fait et le rapprochement textuel déjà reconnus par Lenormant.

(5) Zimmern, p. 84, citant *Cuneiform Texts from Babyl. Tablets*, etc., part. VI, London, 1898, et Boissier, *Note sur un Monument babylonien se rapportant à l'extispicine*, Genève, 1899.

(6) Peut-être nos 1-20, l. 112, quand il est dit que le foie doit être marqué de points, *nakda-at,* rapproché par Zim. de נקד.

(7) Nos 1-20, l. 121 ss. Il s'agit de trois objets écrits idéogr. GAB. Les auspices favorables sont une condition de la communication avec la divinité, qui se réalise quand on s'assied sur le siège, comme pour le trépied de la Pythie; on voit même (p. 111) que le prêtre demande pour l'offrant la faveur de s'asseoir sur le siège.

(8) Zimmern, Introduction, p. 87. Le *bârû* « voit la vision », *bîra barû,* d'où : « faire fonction de bârû », *bârûta epêšu,* ou « juger au nom du dieu », *dîna dânu;* « décider l'avenir », *arkâtu parâsu;* « déterminer le terme », *adanna nadânu;* « le présage », *têrtu.*

Plusieurs de ces expressions ont été rapprochées d'expressions bibliques.

Jensen (ap. Zim.) a insisté sur l'identité entre *berith,* « alliance », et *barûtu;* le sens

présages (*Mûdî têrtu*), surtout du foie, et c'est pourquoi nous l'avons souvent nommé *aruspice*, terme qui a sur le mot *devin* l'avantage de signifier un corps sacerdotal.

Son office comprenait beaucoup d'autres genres de divination, et dans le texte qui ramène les origines de la corporation au roi antique de Sippar, il n'est même pas question d'extispicine. Voir l'huile sur l'eau est son premier office, c'est-à-dire déterminer la réponse divine d'après les combinaisons du mélange de l'eau et de l'huile dans une coupe (λεκανοσκοπία), rite mêlé au sacrifice pour l'examen du foie ; vient ensuite la poche ou la boîte (1) des mystères (2) du ciel et de la terre,

premier de *berith* serait l'inspection du sacrifice dans un acte solennel, ensuite cet acte lui-même ; on trouverait le sens primitif dans Gen., xv, où Abraham conclut son alliance avec Dieu en passant entre les victimes coupées en deux. Haupt a cru voir dans la légende du roi de Kutha un sacrifice analogue. Mais le roi de Kutha dispose sept agneaux en face les uns des autres, on ne dit pas qu'il fasse deux rangées des animaux immolés (*KB.*, VI, p. 294 et 296) et, comme le fait remarquer Zimmern, il n'y a chez les Hébreux aucune trace d'examen des entrailles des victimes dans un but de divination. Zim. lui-même se contente d'opiner que *berith* est un mot emprunté par les Hébreux à l'instar de *barûtu* dans le sens d'« oracle ». Cela n'est pas impossible, mais le sens d'« oracle » est trop affaibli dans *berith* pour qu'on puisse y voir un mot technique emprunté comme tel. Le plus prudent est de s'en tenir à un rapport d'origine entre *berith* et la racine *bârû* dans le sens de « décider, fixer », comme Delitzsch l'avait proposé depuis longtemps (*The Hebrew Language*, London, 1883). — Plus spécieux encore est le rapport entre *têrtu*, « présage, enseignement divin », et תורה. Les mêmes auteurs concluent à l'emprunt fait par les Hébreux aux Chaldéens et Haupt croit même savoir qu'il est plus récent que le précédent. Mais תורה de *têrtu* n'est pas tellement naturel et c'est sans doute pour cela que P. Haupt postule la forme *târtu* : elle a pu exister, mais dès lors l'emprunt ne serait pas récent du tout. *Têrtu* a été ramené par Delitzsch (*AHW.*, p. 51 *a*) à la racine איר, « partir, envoyer » (II, 1), et par conséquent « donner un ordre », d'où *ûrtu*, « ordre » et *têrtu*, « ordre, envoi divin, révélation, présage ». Ici d'ailleurs l'hébreu suggère l'hiph. de ירה, qui signifie « enseigner », étymologie qu'on qualifie de populaire, mais qui n'en est pas moins très normale ; et si on répugne à donner au qal ירה inusité le sens de *voir*, que la racine congénère ראה rend cependant plausible, on pourrait y attacher le même sens qu'à l'ass. איר avec la même dérivation. Wellh. (Prol., 418) avait proposé *thora* de ירה, « jeter le sort », mais il proteste lui-même contre un trop vif engouement par une sage réserve (*Reste*²..., p. 143), et en effet pourquoi la forme hiphʿil ? En somme, il n'y a pas lieu de croire à l'emprunt fait au babylonien d'un terme technique. Enfin Zim. rapproche encore (p. 88, note 2) la fixation d'un terme *adannu* et la tente du מועד ou du « terme fixé », la tente où l'on apprend la détermination de l'avenir, la tente de l'oracle. Ici on ne suppose pas un emprunt, mais un développement parallèle, étant d'ailleurs certain que *moʿed* et *adannu* ont la même racine, le *waw* initial devant être *a* en assyrien, *iod* en hébreu. Mais la détermination peut s'appliquer au lieu comme au temps, et le sens d'« assemblée, rendez-vous », demeure encore le plus probable pour l'hébreu. Dans la phrase *adanna šamaš iškunamma* citée par Zim. (*NE.*, XI, 87 et non 82), le sens n'est pas que Chamach avait rendu un oracle, mais assigné un jour fixé. — Zimmern a depuis rétracté cette suggestion, *KAT.*³, p. 592, note 3.

(1) Écrite *takaltu*, mais quelquefois avec le déterminatif du cuir.

(2) Zim. lit *pirištu*, « miracle, mystère », et non *piristu*, « décision ». P. Haupt (note manuscrite) compare Lev., xxiv, 12 ; Num., xv, 34 et Neh., viii, 8, tout en maintenant *piristu*, « décision ».

qui rappelle à Zimmern le *khochen* du jugement, où le grand prêtre plaçait les Ourim et les Toummim (Ex., XXVIII, 30; Lev., VIII, 8) (1).

« Le *bârû* maniait le cèdre, il levait le cèdre ». Cette expression obscure a laissé Zimmern en suspens; il entendait « le cèdre » d'un « bâton de cèdre ». Il pense avoir enfin découvert le sens de cette locution vers la fin de son recueil; dans cet endroit le cèdre paraît être un tuyau par lequel l'opérant parle à l'oreille de la victime (2). Mais dans ce cas on ne *lève* pas le cèdre, et il est plus naturel de penser que « lever le cèdre », c'est lever une baguette ou un sceptre de ce bois. Le *bârû* demandait pour son client la grâce de lever le cèdre, il ne songeait pas à lui communiquer ses secrets. En lui-même le rite du murmure à l'oreille rappelle certaines pratiques des non-civilisés; le capitaine Cook a vu à Tahiti le prêtre poser plusieurs questions à l'oreille de la victime immolée (3); quant à ce singulier cornet acoustique, il rappelle ces tuyaux d'argile ou de plomb trouvés à Carthage qui permettaient aux vivants de communiquer avec les morts : « Ces conduits, dit le Père Delattre (4),... recevaient parfois des missives destinées aux dieux infernaux. Ce sont de minces lamelles de plomb couvertes d'inscriptions cabalistiques que l'on roulait comme un cigare et que l'on expédiait ensuite par le tuyau aux libations ».

Encore les différents modes de divination auxquels il faut joindre les présages de l'astrologie, n'étaient que la moindre des occupations du *bârû*. L'oracle était le terme d'une longue série de sacrifices : il en coûtait pour le consulter, car : « sans don ni offrande un fils d'aruspice ne s'approche pas du lieu du jugement, n'élève pas le cèdre : sans offrandes les dieux ne lui révéleraient pas de mystère (5) ».

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des rituels relatifs aux sacrifices. Nous voudrions seulement relever quelques traits généraux.

L'esprit d'expiation reparaît même dans le domaine du *bârû*. Il s'agit de cas où le pénitent tenait à avoir une réponse du dieu, et comme il n'est question que de péché, peut-être demandait-il au dieu l'assurance d'être pardonné. C'est ce que l'on peut conclure d'un

(1) Nous rapprocherions plus volontiers le pectoral hébreu de cet ornement que revêtait le prêtre babylonien dans les grandes circonstances, une étoffe de couleur rouge garnie de pierres précieuses de plusieurs sortes et suspendue à son cou. « Il doit attacher (?) des pierres AN-GUG-ME sur de la laine couleur de sang, attacher (?) des pierres *šu-šar*, des pierres *šubu*, des pierres PA sur *un ruban tissé* (?) et le placer à son cou » (nº 11 *Rev.*, l. 7 s.). On ne voit pas s'il s'agit de deux pièces distinctes; dans ce cas on pourrait songer au pectoral et aux épaulières de l'éphod (Ex., XXVIII, 7).

(2) Nºs 98-99, l. 8 s.

(3) *Voyages autour du monde*, vol. V, ch. v.

(4) *Rev. archéol.* 1898, II, p. 218.

(5) Nºs 1-20, l. 117 ss.

texte (1) où la situation de l'offrant est la même que dans les tablettes *šurpu :* il a le cœur brisé, ses songes sont funestes, la main des hommes est contre lui; il présente une demande que le prêtre aura rédigée et lui signée d'un coup d'ongle. C'est ensuite (2) un pénitent qui n'est autre que le roi en personne; il se prosterne à côté du devin en disant : « O Chamach, prononce ma sentence », et pendant que le devin en est aux présages, l'esprit qui persécutait le pénitent se retire, et le prêtre, après avoir oint ses yeux d'huile et mis du tamaris à ses côtés et à ses oreilles, s'écrie : « O Chamach! regarde ce péché » (avec miséricorde)! Ne doit-on pas voir là un véritable sacrifice pour le péché?

De l'holocauste nous n'avons su rencontrer qu'une trace (3); l'endroit est intéressant par ce qu'on y distingue entre les personnages considérables et les pauvres; chose étrange, les riches offrent un oiseau, les pauvres les entrailles d'une brebis...

Le sacrifice que nous nommerions volontiers *pacifique,* à l'instar des Hébreux, semble avoir été surtout un des actes de la grande fonction relative à l'oracle, — s'il est vrai que toutes les parties contenues dans la pièce la plus considérable du recueil (n°s 1-20) sont liées. Au jour favorable, le prêtre se sanctifiait et revêtait un habit pur, puis dressait un service pour Goula avant le coucher du soleil. Quand paraissaient les étoiles, il préparait trois tables pour Anou, Bel et Éa. Avant le jour, l'offrant entrait en scène, présenté par le prêtre qui le tirait par la main. Nous savons maintenant quelles paroles accompagnaient cette démarche, si souvent gravée sur les cylindres (4) : « Puisse ton serviteur, un tel, offrir un sacrifice à l'heure du soleil levant, lever le cèdre et paraître devant Chamach! qu'il soit agréable à ta grande divinité, en considération de cet agneau, qui est tout entier parfait de chair, parfait de formes ». On offrait en même temps trois sacrifices. A la nuit tombée, c'était le sacrifice de l'oracle, le point culminant de toute la fonction, et au matin huit sacrifices, qu'on peut considérer comme eucharistiques, terminaient ce long office.

Les sacrifices offerts par le prêtre seul sont hérissés de termes techniques encore mal éclaircis; il est aisé de se faire une idée assez nette du sacrifice où paraît l'offrant. Nous le résumons d'après la seconde recension (5), celle du sacrifice que nous nommons eucharistique, of-

(1) N° 11 suite, p. 110.

(2) P. 114, l. 1.

(3) N° 60, l. 30; le caractère général de la cérémonie, placée dans le rituel des chantres, est difficile à déterminer : on dirait qu'il s'agit de prémices; voir aussi n° 26, col. II, l. 25.

(4) N°s 1-20, l. 69 ss.

(5) N°s 1-20, l. 127 à 227.

fert à huit dieux, Chamach et son épouse Aa, son majordome Bounene, Droiture et Justice qui accompagnent Chamach, enfin Mardouk, Hadad et le dieu gardien. Il y a quatre moments principaux : préparation, immolation, combustion, libation finale.

On dispose huit pyrées devant les dieux, on place derrière huit tables avec quatre cruches de vin de sésame et trois fois douze pains doux, c'est-à-dire sans levain, avec un mélange de miel et de beurre et du sel répandu.

Le prêtre répand maintenant sur les pyrées, non encore allumés, des branches de bois odoriférant, cyprès, tamaris, etc., en présentant l'offrant à chacun des dieux; puis il immole les huit agneaux pendant que l'offrant les tient et il asperge, selon nous, avec le sang de la victime.

Cela fait, le prêtre choisit les morceaux réservés au dieu, les lave, les place devant le dieu (1) et allume le pyrée; ces parties de la victime devaient donc être consumées par le feu.

A ce moment, l'offrant entre plus directement en scène : il lève les mains, prie, se prosterne ; enlève la table de chaque dieu, mais dans l'ordre inverse des immolations; vide devant le pyrée les quatre cruches de vin, enlève le pyrée, se prosterne, se met à genoux.

Nous avons cru plus probable que les parties de la victime nommées étaient consumées sur l'autel (2). Dans ce cas, nous ne connaîtrions pas la redevance due au prêtre. Nous savons qu'elle fut réglée pour le temple de Sippar par le roi Naboû-pal-iddin, vers 870 : elle comprenait les reins, la peau, le croupion, les tendons, la moitié du deuxième estomac, la moitié des viscères du thorax, deux jarrets et un pot de sauce (3). Peut-être à une époque plus reculée les droits du prêtre s'étendaient-ils indistinctement sur tout ce qui était offert au dieu.

On savait déjà que le sacrifice babylonien avait un caractère alimentaire très prononcé. C'est un festin offert aux dieux. Nos textes en

(1) Dans le sacrifice pacifique qui précède (l. 55-100), les morceaux sont salés après avoir été lavés, et placés sur la table du dieu. Ces morceaux sont : *imittu*, « la (cuisse ou l'épaule) droite » ; *hinṣá*, que P. Haupt a très bien comparé à l'hébr. חלצים, « les reins » ; *šumé* que Jensen traduit « rôti » avec l'assentiment de Zim. ; et d'autres fois *silqu*, d'après P. Haupt, « du bouilli ». L'étymol. de *šumé* dans le sens de « rôti » est sans doute très juste, mais il n'en est pas moins vrai que ce mot devait signifier ici une partie spéciale de la victime, car elle n'était pas rôtie avant d'être lavée. De même pour *silqu*.

(2) Zimmern dit que ces parties étaient offertes à la divinité; en renvoyant à Ex., XXIX, 22, il semble dire qu'elles étaient consumées; en citant Lev., VII, 32 s., etc., on les croirait acquises au prêtre. D'après P. Haupt, c'est la part du prêtre.

(3) *KB.*, III, 1, p. 180, et les améliorations de P. Haupt (*loc. laud.*, notes 92 et ss.).

offrent un exemple remarquable (1). Dans certains rituels (2), c'est surtout l'ordre des cérémonies qui est indiqué afin de marquer la prière qui devait accompagner *chaque action*. D'autres recueils (3) indiquaient l'ordre réduit à ses termes les plus simples, d'autres (4) les prières *in extenso*. Elles ont naturellement pour but de souligner et quelquefois de décrire l'acte, en le recommandant à la bienveillance divine (5). Nous essaierons de résumer les grands traits de cette remarquable fonction qui devait aboutir à un oracle rendu en faveur du roi.

Le devin (6) se lève avant le jour et se lave (cf. Lev., XVI, 4) dans le bassin sacré; il s'oint d'huile parfumée avec diverses plantes (cf. Ex., XXX, 23 et 30), met un vêtement pur (cf. Lev., XVI, 4), se purifie avec du tamaris, mâche certaines herbes (7), se lave la bouche et les mains (cf. Ex., XXX, 17 ss.) (8). Dans la prière pour se laver la bouche et les mains (n° 97) on suppose déjà accompli un acte préliminaire dont la mention est souvent répétée : le tracé d'une sorte de contour pour les grands dieux, un filet pour leur servir de demeure. C'est comme les chaises placées pour les convives qu'on invitera ensuite à prendre place. Le prêtre balaie la plate-forme et répand de l'eau lustrale, il met la poche de cuir, il place du tamaris sur le *surtu* (9), remplit un vase de farine, y plante de petits bâtons de cèdre, met du charbon dans le pyrée, lave le chevreau. *Après cela* (10) il dispose une planche qui paraît être la table destinée aux dieux, place les assiettes, met de l'eau dans un vase, fumige le tout. *Après cela* (11) il prend un vase de chaque main et répand de la farine, puis il dépose « l'invocation du nom » qui est sans doute la question posée aux dieux. A ce moment intervient un morceau de laine noire avec de la corde (?). Le sens est demeuré obscur. Faut-il que l'offrant s'en revête et se présente au dieu sous l'apparence de la victime elle-même? W. R. Smith a cité des rites analogues (12). Avant de commencer le repas, les dieux

(1) C'est toute une série de fragments intéressants, donnés par Zimmern en appendice, de la page 190 à la page 218.

(2) N°s 75-78.

(3) N° 96.

(4) N° 95, etc.

(5) Un peu comme les prières que prononce le prêtre en revêtant les habits sacerdotaux.

(6) N°s 75-78.

(7) Qu'il foulera ensuite aux pieds comme devenues impures, p. 112, l. 13, dans une cérémonie semblable.

(8) C'est à ce moment que, dans un autre texte (p. 112), il passe à son cou le tissu orné de pierres précieuses : le texte 75-78 est lacuneux; le prêtre met la poche de cuir SU-BIR.

(9) Sens inconnu.

(10) Transition marquée par le texte.

(11) Transition marquée par le texte.

(12) *Religion of the Semites*, p. 437.

doivent, comme les mortels, se laver les mains. Le prêtre puise de l'eau dans une grande cruche, la met dans une aiguière et dit la prière de l'oblation de l'eau : « Chamach, Seigneur de la sentence! Hadad, Seigneur de la divination! prenez les eaux pures de l'Amanus avec les essences parfumées du cèdre, du cyprès... des saintes montagnes... Les [sacrifices] enfants d'Anou sont disposés, sont sanctifiés... » Viennent ensuite trois prières, pendant qu'on secoue des fragments de cèdre sur le pyrée. On fumige aussi l'enceinte qui est censée servir de demeure à leur divinité ; on les invite à s'approcher, tout en constatant qu'ils habitent les cieux. Ils n'ont qu'à se rassasier de cèdre et de farine brûlés : c'est un repas qu'on offre à l'assemblée des dieux!...

Il y avait sans doute aussi des libations et un plat de viande, puisque la tête de la victime devait être lavée trois fois; mais les textes sont malheureusement très lacuneux.

Dans cette même fonction (1), l'offrande des prémices (2) a aussi une signification très précise et fort importante au point de vue des comparaisons avec les non-civilisés. Les céréales sont déjà divinisées (3) et cependant sont répandues pour servir de demeure à la déesse grain : « je dessine un enclos, comme les hautes montagnes, pour les grands dieux »; où l'on voit bien que le séjour des dieux est dans les hautes montagnes, mais on leur en offre une réduction dans le contour que marque le grain.

Avec les divers traits que nous avons rencontrés dans chacune des classes du sacerdoce, il est aisé de se faire une idée générale du prêtre babylonien. Il est avant tout un personnage pur, un oint, l'onction ne signifiant peut-être ici rien de plus que la pureté (4), avec quelque chose de positif, comme le parfum. Il est aussi le sacrificateur par excellence (5). C'est celui qui consulte la divinité pour connaître sa volonté, plutôt que pour sonder les mystères (6). Il est,

(1) Prière (d'après nos 89 et 90), au moment où on met de la farine dans un vase.

(2) N° 88, l. 11, *inib šatti a-zak-ka-rak-ku-nu-š[i*, « je vous dédie le fruit de l'année »; Zim. compare l'hébreu אזכרה, cette poignée de farine brûlée avec de l'huile et de l'encens (Lev., II, 2, etc.).

(3) Je ne sais pourquoi, à la ligne 9, Zim. a négligé de transcrire le signe du divin avant *nisaba;* il a son intérêt. Aux nos 89-90 il l'a négligé également, mais du moins il a prévenu dans la note *a* que les céréales sont personnifiées comme une divinité, fille d'Anou.

(4) Jensen, *KB.*, VI, 367, pense que le nom de *ramku* donné au prêtre ne signifie pas « celui qui fait les libations », mais « celui qui est bien lavé, purifié, oint »; le prêtre est aussi *pašîšu*, un « oint »; or LUH est un idéogramme qui égale *mesû*, « laver », et *pašîšu* « oint ».

(5) C'est le sens de *šangu*, soit qu'on l'analyse *ša-nâqû*, « celui du sacrifice », ou comme une forme chaph'el de *néqû*, « sacrifier ».

(6) D'où le nom de *ša'ilu*, racine שאל. Jastrow (congrès de Rome, oct. 1899) traduit השאלתיהו (I Sam., I, 28) : « je l'ai consacré comme prêtre ». D'après Jensen (*KB.*, VI, 417)

partout sur les cylindres, l'intermédiaire entre le dieu et son adorateur. Malgré sa consécration personnelle, il fait partie d'une caste ; certains défauts pourraient seulement l'écarter du sanctuaire. Il est inutile de faire remarquer combien cette conception ressemble à celle des Hébreux, d'autant que les Babyloniens possédaient aussi des grands prêtres (1). Mais il ne faut pas oublier non plus que ce sacerdoce si relevé pratiquait tous les rites de sorcellerie et de divination que les prophètes des Hébreux reprochaient aux Cananéens. Loin cependant que ce métier soit leur fonction propre, on voit qu'ils ne s'y sont livrés que pour combattre par ses propres armes la sorcellerie menaçante pour la religion et la civilisation.

Ils ont donné une autre satisfaction aux bas instincts de la nature en entretenant dans les temples des courtisanes sacrées. Hérodote a raconté là-dessus d'étranges histoires, prétendant que toute femme devait une fois en sa vie s'offrir au temple de la déesse (2). Les textes assyriens n'ont rien qui confirme ce renseignement, manifestement exagéré (3), mais ils contiennent une galerie variée de noms appliqués aux courtisanes sacrées et dont les modalités nous échappent en partie (4). Le caractère de femmes consacrées à Ichtar est néanmoins très net. C'est un des cas où la pratique religieuse et le sens moral se sont trouvés dans l'opposition la plus formelle. Le titre de consacrée est devenu synonyme de femme sans mœurs, et même de sorcière (5).

Enfin les temples pratiquaient le scandale plus répugnant encore des prostitués mâles. C'est du moins la conclusion qui s'est imposée aux assyriologues (6). Comme les prêtres de Baal de la Bible et comme les

ce terme a plutôt rapport à son habit. Dans le jeu des syllabaires il est difficile de s'arrêter à quelque chose de précis. On peut même se demander si les Assyriens n'ont pas décomposé le mot en *ša-'ilu,* « celui du dieu »; *ša-'iltu,* « celui de la déesse ».

(1) *Šangammaḫu.*

(2) Hér., I, 199. Un fait de prostitution dans un temple est raconté par Cléarque (*FGH.*, II, p. 306 s.), mais considéré comme odieux à la divinité et puni par la foudre.

(3) Le sacrifice de la pudeur remplaçait à Byblos celui de la chevelure d'après *De deâ Syriâ,* § 6.

(4) *Qadištu* = קדשה, « hiérodule »; *Ištaritu,* « femme consacrée à Ichtar »; *ḫarimtu,* dans le sens de « prostituée »; *Kizritu* ou *Kazratu, šamḫatu,* lu jusqu'à présent *uḫâtu* (étym. inconnue); ces trois derniers noms ont le même idéogramme KAR-KIT. Cf. Jensen, *KB.*, VI, 375 s.

(5) Delitzsch, *AHW.*, 581.

(6) Voici, d'après la traduction de Jensen, le passage qui jette le plus de jour sur ces mœurs odieuses : « Érek, la demeure d'Anou et d'Ichtar, la ville des filles, des courtisanes et des prostituées, auxquelles Ichtar vend l'homme et le livre : — des Bédouins et des Bédouines jettent des brandons (?), enfoncent Éanna; eunuques (?) et Kinèdes (?), dont Ichtar pour effrayer les gens a changé la virilité en hermaphroditisme, porteurs d'épées, de rasoirs,

Galls, ils pratiquaient sans doute sur eux-mêmes diverses mutilations. Le dieu Anou est associé à Ichtar lorsqu'il s'agit de ces cultes dont Érek semble avoir été le foyer principal.

§ 2. — CONSÉCRATION PERSONNELLE : LA CIRCONCISION.

La première question qui se pose est de savoir si la circoncision est un rite religieux de sa nature et, dès l'origine, consacrant une personne à la divinité comme par une sorte de sacrement. Et doit-on considérer cette institution comme inconnue aux Sémites en dehors des descendants d'Abraham? Si ces deux questions étaient résolues par la négative, nous n'aurions pas à parler ici de la circoncision. Mais nous ne doutons pas du caractère religieux de ce rite, et il a été très répandu chez les Sémites.

D'après Renan (1), la circoncision est d'origine sémitique, ou du moins propre à certains pays d'Orient, justifiée seulement par les conditions spéciales de leur population, et par conséquent elle n'a qu'une raison physiologique.

Nous n'avons pas à discuter ici les avantages physiologiques de la circoncision. Ils seraient plus considérables qu'on aurait encore tort d'en donner une explication rationaliste, tirée de l'hygiène, sans tenir compte de l'ensemble des institutions dont elle fait partie et qu'elle représente dans leur élément moyen, très sobre si on la compare à d'autres pratiques. Ces institutions sont les rites de consécration des jeunes gens au moment de la puberté, et c'est précisément parce que la circoncision avait un caractère hygiénique et modéré qu'elle s'est étendue si universellement et qu'elle a prévalu sur d'autres pratiques plus barbares. La circoncision en effet a été observée un peu partout dans

de stylets et de silex, qui pour réjouir le cœur d'Ichtar mangent... » (*KB.*, VI, 62 s., Mythe d'I(U)ra, col. II, l. 5-12). Jensen traduit *lancettes* ce que nous traduisons *rasoirs;* toute son argumentation prouve seulement qu'on peut se faire des incisions avec le *naglabu*, mais c'est bien le cas du rasoir, l'instrument du גלב phénicien.

(1) *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 123 : « Parmi les observances qui, sous le couvert des religions sémitiques, ont fait le tour du monde, et qui paraissent remonter à la période térachite, il faut placer, à ce qu'il semble, la circoncision »; et p. 124 : « A l'origine, cet usage n'eut ni la généralité ni la signification religieuse qu'on lui donna plus tard. C'était une opération que beaucoup de tribus pratiquaient et qui avait sa raison physiologique. Sans cette opération, certaines races de l'Orient seraient condamnées à une demi-impuissance et à de fâcheuses impuretés ». Et en note : « Quia pueris præputium apud eos multo longius est quam apud nos, quod in re venerea multum nocet. J. de Thevenot, *Voyages*, I, ch. XXXII; Niebuhr, *Descr. de l'Arabie*, p. 69; Winer, *Bibl. Realw.*, I, p. 159. La racine غرل signifie « être trop long » et n'a aucun sens religieux ou irréligieux ». — Ce dernier point importe peu; l'objet est naturel, et le caractère religieux ou irréligieux de la situation ne commencera qu'avec l'obligation de s'en défaire.

le monde entier, chez les populations des races les plus diverses, et le plus souvent comme faisant partie des cérémonies d'initiation qui unissent plus intimement le jeune homme à sa tribu et à son dieu ou à ses dieux.

Dans le totémisme, ces initiations ont un caractère particulier; il s'agit, selon Frazer, d'unir par un échange d'âmes le jeune homme à la vie animale du totem. En Australie, on oint le récipiendaire du sang qu'on a tiré du bras des guerriers, même on lui fait boire leur sang. On ajoute certaines passes magiques qui communiquent à l'initié les vertus et les dons spirituels correspondants. Il doit dormir sur les tombes des ancêtres pour absorber leurs vertus. Quelquefois il est censé tué par un certain Thuremlui qui le rend à la vie et lui enlève une dent. « Ici, dit Frazer, l'idée paraît être celle d'une seconde naissance, ou le commencement d'une seconde vie pour le novice ; c'est pourquoi il reçoit un nom nouveau au moment où il est circoncis, ou quand la dent est extraite, ou le sang de ses parents répandu sur lui (1) ».

Mais ces initiations ne sont nullement propres aux clans totémiques. Et les épreuves n'ont souvent rien d'hygiénique : dents brisées ou limées, scarifications, semi-castration, traitement atroce des organes de la génération (2). Le caractère religieux de ces cérémonies ne peut non plus être contesté. D'après Lang (3), c'est à ce moment que le jeune homme est instruit de l'existence d'un dieu bon, défenseur de la morale, qui condamne l'égoïsme et l'adultère. Le lieu où se fait la circoncision marque assez que c'est comme une consécration, par un sacrifice sanglant, de la vie sexuelle à laquelle le jeune homme est désormais admis. Tout ce qui regarde la génération est éminemment *tabou,* entouré de restrictions et de précautions investies d'un caractère religieux, sanctionnées par des lois sévères. Par la circoncision on est vraiment un fiancé de sang. Peut-être était-ce une condition pour que l'enfant engendré fût apte à devenir à son tour membre de l'association à la fois nationale et religieuse de la communauté. Toutes les fois que le sang est versé, on peut se demander si c'est pour exercer sa vertu propre, dans le sens de la magie, ou en expiation, ou pour s'unir à quelqu'un par l'échange du sang et des vies. Ici il semble que c'est d'union qu'il s'agit, puisque le rite est un rite d'initiation : la vie se transmettra par un organe uni au dieu par l'effusion du

(1) Frazer, *Totemism...*, p. 47.

(2) On peut en voir la description dans les *Archives des Missions...*, VII (1881), p. 502. Ce qui est plus étrange, c'est qu'il est préliminaire au mariage avec l'avulsion d'une ou deux incisives et des scarifications sur la poitrine ou sur le dos.

(3) *The Making of religion,* ch. xii.

sang. C'est en même temps le terme d'un tabou très sage qui préserve le jeune homme d'excès prématurés, semblable à celui qui protège la croissance des fruits et des céréales et qui cesse par le sacrifice des prémices (1).

Si les initiations et les épreuves, si la circoncision en particulier, ne sont nullement liées au totémisme, comme ensemble ce système suppose une étroite union religieuse dans un corps social relativement peu développé. Il n'est point nécessaire cependant de prononcer ici le nom spécial de clan. Ce qui paraît être en jeu, c'est l'unité religieuse, qu'il s'agisse d'un clan, d'une tribu ou d'un peuple. De sorte que les grands États où domine le polythéisme ne sauraient être le lieu d'origine de la circoncision, quoiqu'ils puissent la conserver comme survivance d'une situation antérieure et avec plus ou moins de rigueur.

Ici nous touchons à notre deuxième problème : la circoncision était-elle le partage de tous les Sémites avant leur séparation? Les anciens ne l'ont pas pensé et les modernes ne sont pas disposés à l'admettre à cause de l'absence de la circoncision dans la grande civilisation assyro-babylonienne. D'après les anciens, la circoncision vient d'Égypte, et c'est par l'Égypte qu'elle s'est répandue dans le monde méditerranéen. Il suffira d'insister sur les textes d'Hérodote, qui sont de beaucoup les plus anciens : « les autres laissent leurs parties naturelles comme elles sont, excepté ceux qui ont appris des Égyptiens, car ceux-ci se font circoncire... Seuls de tous les hommes, les Colchidiens, les Égyptiens et les Éthiopiens pratiquent dès l'origine la circoncision des parties naturelles. Les Phéniciens et les Syriens de Palestine reconnaissent eux-mêmes l'avoir apprise des Égyptiens, les Syriens près du Thermodon et du fleuve Parthénios et les Macrones disent qu'ils l'ont récemment apprise des Colchidiens (2) ». Cependant le vieil historien note trois points significatifs.

D'abord il n'ose décider si la circoncision est plus ancienne chez les Égyptiens ou chez les Éthiopiens. Ensuite il constate que la circoncision est peu enracinée chez les Phéniciens, puisqu'ils l'abandonnent lorsqu'ils s'établissent en Grèce (3). Surtout il fait observer que chez les Égyptiens la circoncision n'a pas le caractère sacré que nous avons dû lui reconnaître d'après les recherches des anthropologues : « ils

(1) On raconte d'ailleurs des faits scabreux sur la liberté qui serait laissée au jeune homme dans certaines tribus pendant les jours qui précèdent les épreuves; cf. *Archives des Missions...*, VII (1881).

(2) Hér., II, 36, 104.

(3) Hér., II, 104.

pratiquent la circoncision des parties naturelles en vue de la pureté, estimant plus la propreté que l'élégance (1) ». Si on ajoute que, d'après les observations faites sur les momies et les bas-reliefs, la circoncision n'était pas générale en Égypte quoiqu'elle y fût très ancienne (2), on conclura que ce n'était plus pour les Égyptiens qu'une survivance et que ce n'est pas de l'Égypte civilisée qu'elle s'est répandue chez les peuples qui lui attribuaient un caractère religieux.

Les Grecs faisaient volontiers des Égyptiens les éducateurs du monde antique : leur erreur s'explique facilement. Cependant ils ont noté chez les peuples sauvages la circoncision jointe aux mêmes pratiques barbares qui se trouvent encore en Australie, et par conséquent sous un aspect plus primitif qu'en Égypte (3). Il se pourrait donc fort bien que la circoncision soit chez les Égyptiens, non précisément un emprunt fait à l'Éthiopie, mais une tradition de leurs origines, du temps où ils ont commencé à descendre la vallée du Nil, selon l'opinion qui tend à prévaloir aujourd'hui.

Si le caractère primitif de la circoncision était à la fois religieux et social, explicable surtout dans des sociétés restreintes, avec un culte spécial, elle devra se rencontrer surtout chez ceux des Sémites qui vivaient groupés en tribus séparées. Et en effet on ne la pratiquait pas à Babylone, ni en Mésopotamie, dans les grands empires civilisés où dominait le polythéisme éclectique. Au contraire nous la trouvons chez les Arabes aussi haut que nous remontons par l'histoire; le fait d'Ismaël (4), l'ancêtre d'un grand nombre de leurs tribus, est une attestation suffisante. Elle était considérée comme un rite religieux longtemps avant l'Islamisme (5). Aux Arabes, car ce sont bien eux que désignent les habitants du désert aux tempes rasées, Jérémie joint Édom, les Ammonites, Moab, populations nomades à l'origine, formant des groupes sociaux et religieux parfaitement distincts (6). Les Hébreux, qui avaient conscience pour eux-mêmes de l'importance religieuse du rite, ont fait des catégories de circoncis et d'incirconcis. Les

(1) Hér., II, 37.

(2) « La circoncision était pratiquée, mais non obligatoire, en Égypte. Les momies royales dont les parties génitales n'ont pas été enlevées, sont souvent incirconcises. Une statue de Boulaq de la Ve dynastie est circoncise » (Note de M. Maspero dans Renan, *Histoire...*, I, p. 124).

(3) Diodore, III, 32 : τὰ δ' αἰδοῖα πάντες οἱ Τρωγλοδύται παραπλησίως τοῖς Αἰγυπτίοις περιτέμνονται πλὴν τῶν ἀπὸ τοῦ συμπτώματος ὀνομαζομένων κολοβῶν· οὗτοι γὰρ μόνοι τὴν ἐντὸς τῶν στενῶν νεμόμενοι χῶραν ἐκ νηπίου ξυροῖς ἀποτέμνονται πᾶν τὸ τοῖς ἄλλοις μέρος περιτομῆς τυγχάνον.

(4) Gen., xvii, 23.

(5) *Iudaeorum circumcisionem Arabicae gentes aliaeque plurimae ad ministerium suae impietatis imitatae sunt* (*Clem. Rec.* 8, 53), texte cité par Wellhausen, p. 174.

(6) Jer., ix, 24 s.

incirconcis occupaient la plus mauvaise place dans le monde inférieur (1). Le type classique des incirconcis étaient les Philistins, ce qui s'explique d'autant mieux qu'ils n'étaient pas d'origine sémitique. On en a conclu que tous les Cananéens étaient circoncis, et on a prétendu ainsi mettre la Bible en contradiction avec elle-même, car elle considère les gens de Sichem comme incirconcis (2). Mais nous avons vu que les Phéniciens, d'après Hérodote, abandonnaient volontiers la circoncision. A l'époque grecque, elle parut en Palestine un usage ridicule et suranné. Ne peut-on penser que parmi les populations sédentaires, et sous l'influence des idées babyloniennes, la circoncision avait presque disparu dans certains milieux cananéens?

Si la circoncision était une institution proto-sémitique, elle aurait dû laisser chez les Chaldéens au moins quelques traces. Nous sommes donc conduit à penser qu'elle a pris son origine parmi les petits peuples nomades de l'Arabie, pour les mêmes causes qui lui ont donné naissance ailleurs. Il en résulterait seulement que les anciennes populations sémitiques de Chaldée ne seraient point des nomades venus d'Arabie. Mais nous ne voyons aucun obstacle à ce que, dans cette région privilégiée, les hommes aient passé sans transition de la cueillette des fruits à l'agriculture et à la vie civilisée (3).

(1) Ez., XXXII, 17-32. On ne peut d'ailleurs attribuer à tous les peuples cités par le prophète le caractère d'incirconcis. Le châtiment sera d'être avec les incirconcis, qu'on le soit ou non.

(2) Gen., XXXIV.

(3) Nous n'avons point à parler en ce moment de la circoncision des Israélites. Elle a eu dans tout le cours de leur histoire un caractère religieux. Si Firmin a écrit : « L'histoire sacerdotale, à qui échappait sans doute la signification primitive de ce rite sanglant, lui attribue, en vertu de l'institution divine, une efficacité plutôt morale et spirituelle » (*Revue du clergé français,* 15 octobre 1900, p. 353), Benz pense que « d'après P. le rite est un acte symbolique de purification » (*Encycl. bibl.*). En réalité le code sacerdotal (Gen., XVI) y voit un signe d'alliance avec le dieu de la nation, un cachet religieux et national. Il n'avait donc pas perdu de vue le vrai sens de l'institution, tel que nous le connaissons maintenant, et saint Augustin se rencontre avec les anthropologues en faisant de la circoncision une sorte de sacrement. La pédagogie divine a consisté ensuite à faire de la circoncision le symbole de l'attachement du cœur à Dieu (Jer., IV, 4); on est incirconcis d'oreilles lorsqu'on n'écoute pas docilement la voix de Dieu (Jer., VI, 10). — Pour le naziréat on peut consulter notre Commentaire des Juges, p. 259 ss.

CHAPITRE VII

LE SACRIFICE

IDÉE GÉNÉRALE.

Le sacrifice se trouve dans toutes les religions, dès les origines, autant du moins que nous pouvons les atteindre. En fait il consiste toujours en une immolation, variant selon la matière offerte, car, si l'objet n'est pas animé, il n'y a lieu qu'à une simple destruction. Mais pourquoi le sacrifice a-t-il paru si nécessaire et si efficace? c'est une grave question qui divise les esprits. S'il ne s'agissait que de cette forme très complète et relativement très relevée que le sacrifice a eue chez les Hébreux, il serait loisible d'y voir avec saint Thomas les diverses manifestations des sentiments de l'âme envers Dieu. Mais le développement des rites sous l'influence de la révélation a eu précisément pour résultat de conduire l'idée même du sacrifice à un niveau qui n'est pas celui des Sémites païens. L' A. T. peut nous fournir ici des renseignements utiles, ce n'est pas son système des sacrifices que nous étudions en ce moment.

Nous ne consentons pas non plus, selon le plan de ces études, à prendre pour point de départ l'état sauvage. Il s'agit des Sémites, qui, du moins lorsqu'ils sont constitués comme tels, ne sont pas des sauvages, et que nous devons envisager avec les notions qu'ils possédaient du divin. Même réduit à ce cadre, le problème a ses difficultés.

Les trois principaux systèmes, le don intéressé, la nourriture, la communion, ont été proposés à la fois par Smend (1). Tout d'abord, pour un Sémite, le culte est un service; Dieu est un maître; comme tous les maîtres, il reçoit des présents et des tributs. Il y prend plaisir; les lui offrir est un moyen d'obtenir ses faveurs. Cette idée a été exprimée d'une manière particulièrement brutale par Renan, l'homme aux nuances exquises (2) : « Le sacrifice est l'erreur la plus vieille, la plus

(1) *Lehrbuch der alttestamentlichen Religionsgeschichte*, 2e éd., p. 138 ss.
(2) *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 52.

grave et la plus difficile à déraciner parmi celles que nous a léguées l'état de folie que l'humanité traversa en ses premiers âges. L'homme primitif (sans distinction de race) crut que la façon de calmer les forces inconnues qui l'entouraient était de les gagner comme on gagne les hommes, en leur donnant quelque chose. Cela était assez conséquent; car ces dieux qu'il s'agissait de se rendre favorables étaient méchants, intéressés ».

Mais quel profit trouvaient les dieux à de simples immolations? car il ne s'agit pas ici d'offrandes magnifiques comme on en suspendait dans les temples. — Ils étaient du moins nourris. C'est, d'après Smend, une idée plus ancienne que la première. Et en effet on n'offre pas aux dieux les objets à l'état de nature, mais transformés et prêts à être mangés, le pain, le vin et l'huile, même de la viande cuite (Cf. Jud., VI, 19 s.) (1). De plus les idées d'autel et de table sont connexes (Ez., XLI, 22), l'autel est la table de Iahvé (Mal., I, 7, 12) et dans le code sacerdotal le sacrifice, même sanglant, est le pain ou la nourriture de Iahvé (Lev., III, 11, 16 passim). Smend sait très bien que les Juifs éclairés se raillaient de cette idée absurde (Ps. L, 13); l'ironie même prouve qu'elle était répandue dans le vulgaire. Elle ne ressortait certainement pas des termes de la loi, puisque les pains de proposition devaient être mangés par les prêtres, le sang et le vin répandus au pied de l'autel. On s'obstine à voir là une trace des idées anciennes, une survivance atténuée de l'ancienne manière de voir, transformée selon le progrès des idées. D'abord le dieu mangeait vraiment sa part, puis on lui donna le vin comme élément plus subtil, la soif ayant quelque chose de moins matériel que la faim; enfin on créa l'holocauste, qui permit au dieu de jouir encore du sacrifice en le respirant comme un parfum d'agréable odeur. C'est l'expression consacrée qui revient si souvent dans la Bible (2), et si on peut dans la Bible la considérer comme une métaphore — ce dont tous ne conviendront pas, — cette métaphore suppose, du moins pour un temps antérieur, une intelligence littérale.

Tout le monde admet aussi que le sacrifice comprend une communion, l'homme et le dieu mangeant à la même table (3). Cependant personne n'a donné à cette idée autant de relief que W. R. Smith. Les six dernières conférences de son livre sur *la Religion des Sémites*

(1) L'exemple ne porte pas, car, en faisant ses préparatifs, Gédéon ne connaissait pas le caractère divin de son hôte.

(2) ריח ניחח.

(3) Marti, *Geschichte der Israelitischen Religion*, p. 103, insiste sur ce que le dieu prend sa part du festin; l'union se fait par la jouissance de la même nourriture.

sont consacrées à édifier un système complet, logique et cohérent sur l'origine et l'évolution du sacrifice. Dans cet exposé, où l'auteur déploie une vaste érudition et une pénétration plus étonnante encore, les vues les plus fécondes, les observations les mieux groupées, sont malheureusement toutes coordonnées autour d'un principe postulé plutôt que prouvé : le totémisme des Sémites (1).

Cette théorie est trop brillante pour que nous ne l'exposions pas avec quelques détails. Notre analyse encore trop brève ne donnera pas une idée exacte de la richesse d'informations qu'on voudra puiser à sa source. Le point de départ de Smith est précisément celui de beaucoup d'anthropologues, l'animisme primitif, et dans son impitoyable logique il écarte plusieurs des idées fausses que nous venons de signaler. Dans ce cas, ses arguments ont du moins la valeur qu'on attribue aux preuves *ad hominem.*

Rien de plus faux, pour l'illustre auteur anglais, que de faire de la terreur le fondement de la religion et du sacrifice. Le dieu du clan, c'est son parent et son ancêtre, dont la vie circule encore dans le sang des animaux sacrés, les totems de la tribu. Ce n'est point un maître, c'est un père. Aussi bien, le nomade ne connaît pas de maître. Le cheikh du clan ne reçoit pas les présents de ses parents, ni leurs tributs. Sa ressource est d'imposer les étrangers au profit du clan qui reçoit de lui dons et largesses et duquel il ne peut rien exiger. La religion est essentiellement gaie et joyeuse. Tout au plus serait-il possible que quelque particulier ait offensé la divinité. La brouille avec un père n'est jamais bien grave; il s'agit seulement de renouveler la parenté physique avec le dieu... en s'abreuvant de son sang, en mangeant de sa chair. Elle est là, cette chair divine, dans l'animal totem. C'est lui qu'on immolera, dont on boira le sang jusqu'à la dernière goutte, sans en rien laisser subsister, pas même un os. Tout sera dévoré, comme le chameau des Sarrasins de saint Nil (2).

Tout cela est le type même d'une religion naturelle. Naturel, le lien du dieu avec le clan; la victime est naturellement sacro-sainte, et non par la consécration de l'homme; elle est même théandrique, parente

(1) C'est ce que Smend a très bien vu : « Auf Grund seiner aprioristischen Totemtheorie vindiciert W. R. Smith dem Opferthier einen gottmenschlichen Character » (p. 145, note).

(2) Nous reviendrons sur ce fait. En tout cas, on voit qu'il ne peut être question de mêler ce système avec le précédent. Si le dieu est mangé, il ne prend pas sa part du festin. C'est d'abord l'idée de W. R. Smith qui est exprimée dans un article sur la religion d'Israël (*Revue du clergé français,* 15 oct. 1900), puis on ajoute (p. 358) : « le sacrifice paraît être essentiellement une communion de vie par l'immolation d'une victime apparentée en quelque façon au dieu lui-même et que s'incorporent le dieu et les fidèles ». Ce syncrétisme n'améliore pas les systèmes qu'il confond.

à la fois du dieu et de l'homme, et, en la consommant, le clan renouvelle physiquement sa parenté avec le dieu, l'oblige à prendre plus étroitement sa défense, resserre les liens qui unissent ses membres; toute l'expiation consiste à se faire un sang divin plus énergique et plus pur.

Ce type primitif du sacrifice ne peut se conserver que dans la vie nomade. En se livrant à la culture, le nomade devient fermier soit du propriétaire, soit du dieu qui féconde le sol; il devient aussi sujet, soit d'un roi, soit du Baal du pays. Désormais il faudra payer le tribut à l'un et à l'autre. La parenté par le sang n'est plus le ressort unique de la vie sociale et religieuse, le dieu a pris l'aspect d'un roi. C'est cependant encore un dieu national, qui, à l'exemple du roi, tient table ouverte. On vient à son sanctuaire, en joignant désormais aux animaux destinés à l'immolation les principaux fruits de la terre. Le sacrifice prend nettement le caractère d'un tribut ou d'un don...; en même temps, et seulement alors, peut naître l'idée qu'il sert au dieu de nourriture. D'autant qu'avec le progrès des mœurs on éprouve de la répugnance à boire le sang, à faire craquer les os sous la dent. Le sang sera offert au dieu, comme la partie la plus subtile; le reste sera livré aux bêtes, ou mis en terre, ou brûlé. Le feu ne devait pas tarder à devenir le moyen le plus pratique, car, la victime étant sainte, il fallait éviter la corruption. Mais à l'origine le feu n'avait pas pour but de transmettre au dieu sa part de nourriture en la volatilisant. En effet, dans le sacrifice pour le péché, la victime était brûlée hors du camp, ce qui marquait bien qu'elle n'allait pas à Dieu. On prit cependant l'habitude de brûler sur l'autel le foie et les parties grasses considérées comme renfermant plus spécialement la vie, ainsi que le sang. Dès lors la base de l'holocauste était posée. Si le sacrifice était avant tout un don, si le feu le transmettait au dieu désormais considéré comme céleste, — car l'évolution se poursuivait dans tout le domaine religieux, — le don serait plus entier à ne s'en pas réserver la moindre part.

Ce n'est pas tout. La religion envers un maître n'a plus le caractère expansif et confiant de la religion familiale; on ne sait jamais si le maître est satisfait. Voici venir le temps où les petits peuples sémitiques seront broyés par les grands empires. Il n'y a jamais assez de victimes. L'animal, n'étant plus l'ancêtre divin, ne saurait plus être considéré comme supérieur à l'homme. On immolera des hommes, et, fidèles aux anciens principes, les Sémites donneront d'abord leurs parents. Mais décidément cela même ne suffit pas! Il faut trouver de nouveau une vie vraiment divine pour l'immoler. L'humanité revient par

instinct à ses pratiques primitives, c'est une ré-émergence du totémisme le plus ancien. Il était une classe d'animaux auxquels on n'avait pas songé, ceux qu'on regardait comme spécialement impurs. C'est qu'ils étaient de tous les plus intangibles, donc les plus sacrés. Le totémisme du chasseur est antérieur au totémisme de l'homme qui domestique les animaux. Le plus sacré des totems n'est donc pas l'animal domestique; c'est le porc, le chien, les reptiles, bêtes réputées immondes, et que personne ne voudrait manger, qui sont maintenant immolés comme ayant avec les dieux des attaches plus intimes, le chien avec Hécate, la colombe et le poisson avec Astarté ou Atargatis. En les immolant on se présente au dieu autant que possible sous leur costume, pour contracter avec lui une affinité mystique — comme faisaient les ancêtres. Ce sont ces sacrifices extraordinaires ou *piacula* dont l'antiquité ne parlait qu'avec un certain mystère et qui nous révèlent ses instincts les plus profonds. Vers le même temps les peuples se mêlent, les cadres nationaux éclatent, chacun se fait initier aux mystères d'un dieu dont il devient le fidèle et auquel il demande l'expiation de ses fautes et la participation à la vie divine. C'est ainsi que toutes les étapes sont franchies et les différentes sortes de sacrifices expliquées par un instinct constant, modifié par l'histoire (1).

Nous l'avons déjà dit, ce qui pèche le plus dans ce système, c'est le point de départ; nous pouvons ajouter : et le point d'arrivée. D'une part le totémisme des Sémites n'est pas prouvé, et ce prétendu totémisme par atavisme est la chose la plus invraisemblable. Tout repose ici sur l'absorption du sang de la victime théandrique, or cette victime n'a pas le caractère divin et on a normalement évité de boire son sang. De plus, l'évolution tracée est contraire au postulat. L'expiation consistait d'abord à manger la victime : or plus on voulut expier, moins on se réserva de chair, pour aboutir enfin aux sacrifices humains et aux sacrifices de bêtes immondes. Le point d'arrivée n'est donc pas, comme le veut Smith, un retour aux instincts primitifs.

Mais nous n'entendons pas réfuter ces systèmes sur la nature du sacrifice par des arguments philosophiques. Nous avons dû les mentionner d'abord pour que l'examen des faits nous permît de constater ce qu'ils ont de fondé. Nous essaierons, après une revue rapide des institutions, d'en dégager l'idée fondamentale.

(1) M. Salomon Reinach paraît adhérer à ce système. Il parle de « l'origine du *sacrifice de communion*, si brillamment mise en lumière par Robertson Smith », et ajoute : « Puisque j'ai l'occasion d'écrire ici de nouveau ce nom vénéré, je veux encore exprimer ma surprise qu'un homme de génie comme celui-là, digne de prendre rang parmi les plus grands savants de tous les âges, continue à être presque ignoré en Allemagne, alors que Français et Belges lui ont déjà plusieurs fois rendu hommage » (*Revue des études juives*, XLI, p. 158).

Nous commencerons par les Arabes, dont les usages, si bien colligés par Wellhausen et Robertson Smith, sont le pivot de toute théorie sur le sacrifice, surtout si on se propose d'en suivre le développement chez les Hébreux, qui ont passé de la vie demi-nomade à la vie agricole.

Les Arabes dont traite W. R. Smith sont les Arabes nomades, assez semblables d'après lui à l'homme primitif, quoique la tribu soit déjà constituée sur le principe de la parenté paternelle. Dans cet état social, le clan est tout, l'individu peu de chose, la famille proprement dite n'existe pas. Le clan a conscience de son unité qu'il ramène au lien du sang, sans se préoccuper des degrés de la parenté. Dans le clan, le sang est sacré, nul n'a le droit de le répandre; en dehors du clan on ne rencontre que des ennemis, leur sang n'est garanti que par les chances d'une lutte hasardeuse et la crainte de la vengeance du sang qui est la loi du désert. Tous sont solidaires dans le règlement de cette dette. On ne dit pas : le sang d'un tel a été versé, mais : notre sang a été répandu (1).

A cette parenté naturelle, l'usage en assimile une autre. Ceux qui mangent la même nourriture sont censés avoir le même sang. La nourriture prise en commun confirme la parenté et la fait naître, quoique à un degré moindre. C'est l'alliance du sel, qui unit ceux qui ont pris part au même repas, bu à la même coupe. Aux exemples cités par l'auteur anglais on peut joindre celui de Renaud de Châtillon, poignardé par Saladin au moment où il allait tremper ses lèvres dans la coupe que le vainqueur avait offerte au roi de Jérusalem. A côté du lien de sel, il y a naturellement aussi un lien de lait.

Les animaux domestiques faisaient-ils partie de cette parenté? On serait très tenté de le concéder, quoique les exemples allégués par R. Smith soient tous pris en dehors de l'Arabie. Mais les mêmes causes produisent les mêmes effets. Seulement il faut regarder de près cette cause et ces exemples : ils ne sont guère propres à fonder la théorie du sacrifice de communion. Voici d'abord Agatharchides (2) : « Ils ne donnent le nom de parent à aucun être humain, mais seulement au bœuf et à la vache, au bélier et à la brebis *dont ils tirent leur nourriture* ». Combien naturel! le raisonnement de ce bon peuple est aussi simple que ses mœurs. Aussi ne mange-t-on que les animaux âgés ou faibles. Est-ce pour mieux absorber l'énergie divine, ou par un principe d'utilité? — « Les Cafres mangent rarement de leur bétail; ils ne l'immolent que dans certaines circonstances, ou pour se vêtir de la

(1) R. Smith cite Jud., IX, 2; II Sam., V, 1; Gen., XXIX, 14; II Sam., XIX, 13; cf. Gen., XXXVII, 27. La chair est synonyme de clan., Lev., XXV, 49.

(2) *Geog. Græci min.*, I, p. 123.

peau, ou parce que la créature est mutilée ou vieille. C'est très pratique. — Spécialement les Libyens évitaient l'immolation de la vache, et la raison en est donnée : parce qu'elle nourrit l'homme de son lait. Le même phénomène chez les Todas ; là, l'animal domestique qui fournit le lait et la principale source de la subsistance, est le buffle ». Vous avez conclu déjà qu'on les immole rarement et jamais les femelles... Aux funérailles, on tue un ou deux buffles, on les caresse, on les baise, mais d'ailleurs on ne les mange pas...

Et en effet la question n'est pas de savoir si les peuples pasteurs ou agriculteurs ont eu le plus grand soin de leurs troupeaux, jusqu'à les traiter comme étant de la famille et à pleurer leur mort... le chansonnier français a rendu populaire le paysan qui aime Jeanne sa femme, mais dont le cœur est à ses deux grands bœufs. Même si nous concédons que les animaux domestiques sont considérés comme les parents des humains, il ne s'ensuivrait pas qu'ils fussent parents des dieux ni surtout qu'on les immolât pour y puiser la vie divine par la manducation. Ici nous ne voulons toucher que le point du sacrifice. R. Smith a dû recueillir dans Frazer les cas les plus idoines pour appuyer sa thèse. Or, que voyons-nous, même chez des totémistes avérés? Dans le sacrifice annuel du totem la chair peut être ensevelie et jetée à la rivière... donc point de communion. Quelquefois elle est mangée « comme un sacrement mystique », mais ces cas sont ceux où la tribu a faim (1). Quant au Mexique, sa religion fort développée n'appartient pas à ce stage de civilisation.

Au surplus, on peut regarder aujourd'hui la question comme vidée par l'autorité de Frazer, qui n'est pas suspect de manquer de complaisance pour le totémisme ni d'admiration pour son illustre ami.

(1) *Rel... Sem.*, p. 295, exemple de l'ours auquel on tient ce langage : « Tu as de l'esprit, tu vois que nos enfants souffrent la faim, ils t'aiment, ils veulent te faire entrer dans leur corps, n'est-il pas glorieux d'être mangé par des enfants de Captaine? » Un exemple non moins curieux m'est fourni par Léon Diguet (*La Sierra de Nayarit et ses indigènes*, *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, t. IX [1899], p. 613). Les Indiens Huichols prennent quelquefois le cerf dans des filets : « On le transporte au village; là, on approprie le sol et on le dépose sur un lit d'herbes; les assistants récitent alors les prières d'action de grâces aux dieux et déesses auxquels appartient le cerf; ces prières, suivant le rituel, sont accompagnées de pleurs et de sanglots; on demande aux dieux de vouloir bien accorder encore la chance dans la chasse. Puis s'adressant au cerf, on le prie de ne pas se mettre en peine, on lui dit qu'il a été créé pour finir ainsi, que son âme va aller rejoindre ses ancêtres auprès du dieu Ta-Matzi qui réside dans le pays où jadis vivaient les Huichols. Ce cérémonial achevé, on procède à la préparation : on commence par recueillir le sang dans des récipients ou dans des fragments d'intestins, afin d'aller, après la cérémonie, offrir ce sang aux divinités; puis le cœur, le foie, les poumons sont mis à rôtir et répartis entre les assistants », etc. Ta-Matzi est le dieu des cerfs.

Il est difficile de croire que dans ces divers cas la nécessité soit « un prétexte »!

Il rend hommage au génie qui lui a fait conclure au sacrifice de communion, à une époque où l'anthropologie n'en avait pas encore fourni d'exemple certain. Cet exemple s'est enfin rencontré en Australie. Mais combien l'esprit en est différent! Si quelques tribus s'abstiennent de la chair de leur totem, c'est qu'elles sont chargées de procurer plus facilement aux autres l'occasion de s'en nourrir, et si elles-mêmes la consomment à de rares occasions dans le fameux rite sacramentel, ce n'est pas pour acquérir certaines qualités mystérieuses et divines, mais pour contribuer à la multiplication des animaux qui doivent être mangés par le reste de la tribu (1).

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit des Arabes, nous ne sommes pas réduits uniquement aux conjectures. Nous pouvons tirer argument soit de la matière des sacrifices, soit des occasions où ils sont offerts, soit des rites observés.

Chez les Arabes ni le vin ni l'huile ne sont indigènes. La principale nourriture est le lait; si donc on avait eu l'intention en sacrifiant de nourrir le dieu, les sacrifices de lait eussent été très fréquents. Ils ne l'étaient guère. On ne cite qu'un cas de sacrifice où la farine était répandue à poignées devant le dieu Oqaiṣir (2). Les objets ordinaires des sacrifices étaient le chameau, le bœuf, la brebis; la gazelle n'était offerte que par fraude au lieu de la brebis. Le bœuf avait la prééminence, comme le remarque Wellhausen (3), qui ne craint pas d'en conclure que le bœuf était peut-être plus ancien que le chameau chez les Sémites; d'où on pourrait tirer un corollaire sur l'antériorité de la vie agricole. Si le vrai totémisme s'applique surtout aux animaux sauvages, il faut convenir que nous n'en trouvons ici aucune trace. La gazelle n'est ni impure, ni objet normal de sacrifice.

Chez les Arabes, toute immolation était en quelque manière un sacrifice. Aujourd'hui ce caractère sacré a disparu, il était même effacé avant l'Islam; il est demeuré d'usage de ne jamais égorger un mouton sans invoquer le nom de Dieu. Pourquoi toute immolation est-elle sainte? L'explication se présente d'elle-même, si l'on admet que l'homme ne pensait pas avoir l'usage libre des choses sans l'assentiment de la divinité. Or, faire couler le sang, surtout le sang des

(1) *Israel and Totemism*, par Stanley A. Cook, *Jewish Quart. Rev.*, avril 1902, avec des communications de Frazer.

(2) Le sacrifice ne peut être très ancien si le dieu Oqaiṣir représente César comme l'a pensé Clermont-Ganneau, *Recueil...*, II, 247.

(3) *Op. laud.*, p. 115 : « les bœufs ont plus d'importance dans le culte que dans la vie ». Et en note : « si l'on voit des chameaux en songe, cela n'engage à rien; mais des bœufs sont un mauvais présage, parce qu'ils signifient toujours des victimes de sacrifices » les références *loc. laud...*

animaux domestiques, était une chose grave entre toutes. Mais faut-il dire avec R. Smith qu'aucune immolation n'avait lieu qu'en vue d'un sacrifice, et que tout sacrifice supposait l'assentiment de la communauté, le consentement de tous étant aussi nécessaire à l'occision d'un animal qu'à l'exécution d'un coupable? Il y a là quelque exagération. Autre chose est de donner toujours à l'immolation un caractère sacré, autre chose de n'immoler qu'en se proposant pour but le sacrifice; autre chose est de s'assembler en commun, de n'immoler qu'aux jours de fête, de ne rejeter personne du festin, autre chose est de requérir un consentement préalable (1). Sans doute les mœurs des Arabes ne permettent guère de se dissimuler derrière le mur de la vie privée : quiconque immole invite par là même tous ses parents. Peut-être dans certains clans la propriété des animaux était-elle indécise, alors le consentement de tous était naturellement requis pour l'immolation. Il est très naturel qu'en temps de famine on immole plutôt un chameau pour tous, à tour de rôle, qu'un chameau dans chaque tente. C'est pourquoi saint Nil nous dit que les Sarrasins immolaient par clan ou par groupe de tentes (2).

D'ailleurs le sacrifice offert en public, consommé en public, pouvait être l'objet d'un vœu particulier, exprimé antérieurement; comment le consentement de la communauté était-il alors requis? Il faut du moins admettre qu'ici la libre disposition des choses a suivi la marche de la propriété, et, si la propriété a peu de racines dans la vie nomade, ce n'est pas un principe religieux de l'inviolabilité du sang des animaux parents qui en a gêné l'exercice.

Le but du sacrifice se manifeste dans ceux que la coutume avait rendus obligatoires. Wellhausen en compte trois : les prémices, le préciput du butin, le moment où l'on coupe pour la première fois les cheveux de l'enfant (3). Les deux premiers se rattachent sans effort à l'idée d'offrande par désécration, que nous croyons placée à la base du sacrifice. Le sentiment qu'il ne faut pas user des choses en maîtres absolus, sans réserve, s'est encore exprimé d'une autre façon chez les Arabes, par la consécration d'animaux qui avaient fourni une

(1) En tout cas, dès le temps des inscriptions sabéennes les sacrifices des particuliers étaient fréquents; l'offrant se nommait بعل ذيذبح, « le maître qui sacrifie », comme à Babylone *bêl niqi*.

(2) Dans cet endroit il ne s'agit nullement de sacrifices : quand les Sarrasins n'ont rien pu se procurer ni par la chasse, ni par rapine, ils mangent leurs bêtes de somme — qui devaient leur être très précieuses — en les cuisant légèrement, par συγγένεια ou par συσκηνία (*P. G.*, t. LXXIX, col. 912).

(3) Wellh., *op. laud.*, p. 121 : *fara'*, *naqî'â*, *'aqîqa*.

carrière utile (1). Mais c'est surtout au début de l'usage des choses qu'il importe de faire la part des dieux. Aussi le sacrifice des prémices du printemps, moment où les animaux mettent bas très régulièrement aujourd'hui encore en Palestine, était le sacrifice le plus solennel, la grande fête de l'année. L'année lunaire musulmane a naturellement porté le désarroi dans les anciens usages, mais après R. Smith et Wellhausen, Winckler (2) a montré que la fête du redjeb se célébrait à l'équinoxe de printemps. Or le sacrifice du redjeb était si important qu'on a pu dire que les pierres sacrées (*anṣâb*) étaient destinées au sacrifice de ce mois (*Tardjîb*). A cette saison chacun devait sacrifier au moins une brebis. L'intention est claire, les nomades qui ne récoltent pas de céréales ne peuvent avoir qu'une fête des prémices, celle des nouveau-nés des troupeaux; elle est au printemps.

Il est inutile d'insister sur le caractère de préciput qu'offre le sacrifice après le butin. Le sacrifice du chameau décrit par saint Nil est un sacrifice de ce genre, et cela suffirait déjà pour ébranler les conclusions qu'en tire R. Smith.

Dans le sacrifice de l'ʿaqîqa, on voit paraître il est vrai une pensée d'union avec le dieu. Mais cette union est-elle censée congénitale, existant déjà par la participation du même sang? il s'agit bien plutôt d'une consécration de l'enfant au dieu de la tribu (3). « Parmi les Arabes au temps de Mahomet, c'était un usage de sacrifier un mouton à la naissance de l'enfant, dont on rasait la tête, qu'on frottait avec le sang de la victime. Cette cérémonie — nommée *ʿaqîqa*, ou « la taille des cheveux » — avait pour but d' « écarter le mal de l'enfant », et était évidemment un acte de consécration par laquelle l'enfant était mis sous la protection du dieu de la communauté ».

Il n'y a rien à ajouter à ces lignes très claires.

A citer aussi le sacrifice pour le péché, dont Hommel a reconnu l'existence chez les Sabéens (4). Il s'agit de deux inscriptions décou-

(1) Les détails dans Wellh., *op. laud.*, p. 112 s., surtout d'après al-Zuhri. On nommait *al-Baḥîra* une chamelle dont le lait est reservé pour les dieux et que personne ne doit plus traire; *al-Sâiba*, une chamelle affranchie qui ne devait plus porter de fardeaux; *al-Vaṣîla*, la chamelle qui n'a donné que des femelles (ou au moins dix femelles); *al-Ḥâmi*, un étalon dont on avait été longtemps satisfait. Ces animaux étaient consacrés et probablement laissés libres dans le Ḥima.

(2) *Altorientalische Forschungen*, II, p. 344; cf. Wellh., *op. laud.*, p. 98, et *infrà* p. 280.

(3) *Rel... Sem.*, p. 328. R. Smith remarque avec raison que le rite a dû être avancé avec le temps, mais le sens de la cérémonie est demeuré le même.

(4) *Altisraelitische Ueberlieferung*, p. 322, et Note lithographiée présentée au congrès des Orientalistes de Paris. Voici la traduction de Hal., 681, d'après Hommel : « Muraggilat, fille de Tuḥailâ, s'est acquittée d'un sacrifice (תנחית, 5e forme de נחי) et d'un vœu au seigneur du

vertes par Halévy (nos 681 et 682), peu antérieures à notre ère, mais certainement d'origine païenne. Quand il y aurait quelque incertitude sur l'expression technique, il n'y en aurait aucune sur le sens ; des individus implorent leur pardon par un sacrifice afin d'effacer certaines impuretés. Dans un cas on laisse en doute si la faute a été ou non consciente.

Il semble qu'au contraire les Arabes ont peu connu cette forme du sacrifice qui abandonne toute la victime à la divinité. Quelquefois les parts de la victime étaient livrées aux oiseaux de proie, et on remarque même dans Wellhausen un passage où l'intention paraît avoir été de ne pas toucher du tout aux sacrifices, quoique considérables : « Quand nous avions à peine un os à ronger, disent les envoyés des Chaulan (Sprenger, III, 457) à Mahomet, nous réunissions tout ce que nous pouvions de centimes, nous achetions cent bœufs et nous les immolions souvent en un matin aux idoles comme sacrifices et nous les laissions aux bêtes sauvages (1) ».

C'est dans les rites généraux que nous devons chercher maintenant la portée du sacrifice : le principal rôle y appartient au sang ; on a essayé d'en tirer la théorie du sacrifice de communion.

La communion, nous la voyons, mais aussi nous rappelons toujours les vrais termes de la question. S'agit-il de renouveler l'union congénitale et physique avec le dieu en se nourrissant de la victime théandrique, ou aspire-t-on seulement à s'unir à la divinité soit par un festin pris en sa présence et à sa table, soit par les liens mêmes du sang de la victime? Dans la première hypothèse, il faut nécessairement que cette victime soit consommée tout entière et surtout que le sang, principe de la vie divine, soit soigneusement absorbé. C'est bien, d'après R. Smith, le type du sacrifice primitif tel qu'il apparaît dans le célèbre sacrifice du chameau par les Sarrasins de saint Nil. Ce cas, sur lequel l'auteur anglais revient sans cesse, — car c'est le seul exemple positif qu'il ait pu fournir, — demande à être examiné de près.

Au temps de Nil, contemporain de S. J. Chrysostome, une incursion des Sarrasins vint porter le trouble parmi les moines du Sinaï. Théodule,

temple de son dieu Su'aid, parce qu'elle l'avait imploré pour qu'il lui pardonne ; alors il lui imposa une peine et elle offrit un sacrifice pour le péché (חטאת, comme חַטָּא, dénominatif) et paya l'amende (?) ; elle s'humilia donc et qu'il le lui rende en grâce ». Au lieu de « elle paya l'amende », on pourrait traduire : « elle fit des caresses, flatta le dieu ». Dans le n° 682, les causes de la brouille sont : « parce qu'elle avait péché dans le temple et dans l'enceinte sacrée, et était allée dans sa patrie sans être pure... ». Autres causes : Glaser, 1054 : une femme qui a eu des rapports avec un homme le troisième jour de la fête (חג) (cf. Ex., XIX, 15), et encore dans un état d'impureté. — Cf. *supra* p. 144 s.

(1) Wellh., p. 121.

son fils, se trouva parmi les prisonniers. On avait résolu de l'immoler à l'étoile du matin. Déjà tout était prêt, l'autel, l'épée, la libation, la coupe, l'encens (1). Il est clair que le sacrifice devait être un holocauste, puisqu'on avait fait provision de bois (2). Ce sacrifice avait donc les allures régulières d'un sacrifice humain offert aux dieux du paganisme. L'attente des barbares fut frustrée, ils se réveillèrent après le lever du soleil ; la planète ayant disparu, le sacrifice exigeant sa présence était devenu impossible. Dans leur pensée ce sacrifice était manifestement un préciput des dépouilles, puisqu'ils y destinent surtout les plus beaux jeunes gens, et la cérémonie aurait même eu pour eux une portée expiatoire et purificatoire (3). A défaut de victimes humaines, voici, d'après Nil, quelle était leur coutume (4) : « S'ils n'en ont pas (de jeunes gens), ils couchent sur les genoux un chameau de couleur blanche et sans défaut, et en font lentement le tour trois fois tous ensemble. L'un d'eux commence la procession et le chant en l'honneur de l'astre, soit un des chefs, soit un des prêtres vénérables par l'âge et la vieillesse. Après le troisième tour, le peuple n'ayant pas encore terminé le cantique et la finale étant encore sur leurs lèvres, il tire son épée et frappe fortement le tendon, et s'empresse de goûter le premier au sang. Les autres de même accourent et coupent avec leurs épées un petit morceau de peau avec le poil, d'autres détachent ce qu'ils peuvent arracher de chair. D'autres vont jusqu'aux entrailles et aux intestins, ne laissant rien de la victime qui puisse demeurer intact et paraître au soleil levant. Ils n'épargnent ni les os, ni la moelle, triomphant de la dureté par leur patience et de la résistance par le temps ». — C'est très primitif, si barbare est synonyme d'institution primordiale, mais *c'est trop isolé* pour qu'on tire de ce seul cas toute la théorie du sacrifice. Nous devons recon-

(1) Migne, *P. G.*, t. LXXIX, col. 680 : καὶ τὰ πρὸς τὴν θυσίαν ἀφ' ἑσπέρας ἦν ἅπαντα εὐτρεπῆ· βωμὸς, μάχαιρα, σπονδὴ, φιάλη, λίβανος...

(2) Col. 641 : ἐμὲ καὶ τὸν σόν, ἔλεγε, παῖδα παρὰ τὸ δεῖπνον διαλαλοῦντες ἐπηγγέλλοντο, τῷ ἄστρῳ θύειν πρωΐ, καὶ βωμὸν ἤγειραν καὶ ξύλα παρέθεσαν ἡμῶν ἀγνοούντων ἐφ' ὅτῳ.

(3) Col. 612 : λύτρον αὐτοῖς καὶ καθάρσιον, ὡς δοκοῦσιν, ἐσόμενον, ἀνθρωποθυτεῖν ἀφειδῶς εἰθισμένοις.

(4) Col. 613 : Ἦν δὲ οὗτοι μὴ παρῶσι, κάμηλον λευκὴν τῷ χρώματι καὶ ἄμωμον ἐπὶ γονάτων ἀνακλίνάντες περιέρχονται τρίτῳ κύκλῳ κειμένην παμπληθεὶ δολιχεύοντες. Ἐξαρχεῖ δέ τις καὶ τῆς περιόδου καὶ ᾠδῆς τῆς εἰς τὸ ἄστρον αὐτοῖς πεποιημένης, ἢ τῶν βασιλευόντων ἢ τῶν ἡλικίᾳ καὶ γήρᾳ σεμνυνομένων ἱερέων· ὃς μετὰ τὴν τρίτην περίοδον, οὔπω τῆς ᾠδῆς παυσαμένου τοῦ πλήθους, ἔτι δὲ ἐπὶ γλώττης τὸ ἀκροτελεύτιον τοῦ ἐφυμνίου φέροντος, σπασάμενος τὸ ξίφος εὐτόνως παίει κατὰ τοῦ τένοντος καὶ πρῶτος μετὰ σπουδῆς τοῦ αἵματος ἀπογεύεται. Καὶ οὕτως πρὸσδραμόντες οἱ λοιποὶ ταῖς μαχαίραις οἱ μὲν σὺν ταῖς θριξὶν μέρος τι βραχὺ τῆς δορᾶς ἀποτέμνουσιν, οἱ δὲ τὸ ἐπιτυχὸν ἁρπάζοντες τῶν σαρκῶν ἀποκόπτουσιν, οἱ δὲ μέχρι σπλάγχνων χωροῦσι καὶ ἐγκάτων, οὐδὲν τῆς θυσίας καταλιμπάνοντες ἀκατέργαστον, ὁ δυνήσηται λοιπὸν προσοφθῆναι φαίνοντι τῷ ἡλίῳ. Οὔτε γὰρ ὀστέων καὶ μυελῶν ἀπέχονται, νικῶντες παραμονῇ τὴν κραταιότητα καὶ σχολῇ περιγενόμενοι τῆς ἀντιτυπίας.

naître cependant que l'usage de manger la chair crue doit être ancien, si le fait allégué est moderne, car R. Smith a raison de penser que l'institution de la Pâque a précisément combattu ces pratiques brutales en défendant de manger l'agneau pascal cru et de briser ses os. Mais cette sauvagerie n'a rien de religieux. — D'ordinaire on raisonne ainsi. Lorsqu'un usage qui d'ailleurs répugnerait à une nation plus avancée dans la culture figure dans les rites, c'est le vestige d'un état plus ancien et un reste de la barbarie primitive, maintenu grâce au conservatisme de toutes les religions et à la stabilité des rites. C'est le rite qui lutte contre la marche du progrès et impose, par l'ascendant de la religion, des coutumes devenues choquantes. Nous devrions donc trouver dans les rites anciens des cas analogues à celui de Nil. Or nous constatons expressément le contraire. Dans un temps où il ne répugnait pas de boire le sang ou du moins de manger avec le sang (1), c'est le principe religieux qui intervient avec force pour exiger que le sang soit répandu. On a souvent cité l'exemple célèbre de Saül (2). Il était donc reconnu que le sang devait être répandu pour la divinité, dans toute immolation, et c'est en effet ce qu'attestent tous les autres témoignages arabes; le sang était versé dans un trou creusé devant l'autel (3). Ce fait ne saurait être révoqué en doute et Wellhausen a même remarqué (4) que les sacrifices proprement dits se nomment *nousouk*, par allusion au sang répandu de la victime (5). Le fait des Arabes de Nil qui boivent le sang n'est donc point un acte rituel conservé malgré les progrès des mœurs, mais un acte de barbarie contre lequel les idées religieuses ont toujours protesté (6), du moins chez les Sémites, avec une extrême vigueur (7).

(1) Clément d'Alex. reproche aux Arabes nomades de boire le sang de leurs chamelles sans d'ailleurs les faire périr, probablement par des piqûres, mais il l'attribue à la nécessité, nullement à un rite (*Paed.*, ch. III; *P. G.*, VIII, col. 589); tandis qu'il stigmatise les cultes de Bacchus où l'on mangeait de la chair crue : Διόνυσον Μαινόλην ὀργίαζουσι Βάκχοι, ὠμοφαγίᾳ τὴν ἱερομανίαν ἄγοντες (t. VIII, col. 72).

(2) I Sam., XIV, 34.

(3) « The godward side of the ritual is summed up in the shedding of the victim's blood, so that it flows ower the sacred symbol, or gathers in a pit (ghabghab) at the foot of the altar idol » (*Rel... Sem.*. p. 339).

(4) *Reste...*, p. 116 ss.

(5) *Op. laud.*, p. 118, note. En effet *nâsik* signifie un pays arrosé. Cf. NOELDEKE (*ZDMG*. 1888, p. 472).

(6) On trouverait dans Doughty (II, 284 s.) un trait analogue, mais sans caractère religieux. Dans STRABON, XVI, IV, 17, les Troglodytes mangent tout, mais après une certaine cuisine. Les Issédons mangent leurs parents morts avec la chair des victimes, mais ils conservent les têtes comme les parties vraiment sacrées (HÉR., IV, 27).

(7) Zach., IX, 7; Ez., XXXIII, 25; Lev., XIX, 26; cf. VII, 27. A supposer que dans ces cas le sang ait été bu par un principe religieux, cela touchait au culte secret, prohibé, attrayant par ce qu'il

Et pourtant le sang pouvait procurer une union étroite entre l'homme et le dieu ; non point le sang du dieu absorbé par l'homme, mais le sang de la victime, parente ou familière de l'homme, offert au dieu, approché de lui le plus possible, de manière à le toucher s'il eût été possible.

Ici il faut rendre justice à R. Smith qui a bien mis en relief ce rôle du sang. Lorsqu'on se fait des incisions rituelles, soit à cause d'un mort, soit en l'honneur d'un dieu (1), ce n'est point seulement pour marquer qu'on serait prêt à donner sa vie pour la personne aimée ; c'est probablement plutôt pour s'unir à elle par les liens du sang répandu. Puisque pour les nomades du désert tous les rapports sociaux découlent de la communauté du sang, aucune alliance n'est stable sans un certain échange de sang. L'idéal serait de boire le sang l'un de l'autre. On ne voit pas qu'il ait été pratiqué. Mais Hérodote (III,8) nous dit comment deux contractants mélangent leur sang sur les pierres, témoins avec les dieux de leur fraternité. Les auteurs arabes savent seulement que pour contracter cette fraternité — dont les inscriptions sabéennes parlent aussi — les deux contractants plongeaient la main dans la coupe qui contenait le sang de la victime. Wellhausen et Smith citent des cas où il suffit de l'acte d'un seul. Par exemple, al-Sulaik ben Mugamm'i, pour éviter que sa femme tombe entre les mains des ennemis, la tue, se frotte de son sang et va chercher la mort (2).

C'est donc pour s'unir à la divinité par le lien du sang qu'on le verse au pied de son autel ou qu'on en oint les pierres sacrées qui lui sont dédiées ou lui servent de demeure. Mais qui ne voit qu'ici le sang de la victime est tout au plus un moyen terme pour remplacer le sang de l'homme et le sang du dieu? Quand il s'agit d'actes extérieurs pour s'unir à Dieu, l'effort humain est toujours en quelque manière unilatéral.

C'est l'expression d'un désir, un élan vers l'impraticable, et en somme, selon la belle pensée de Wellhausen, c'est toujours une prière (3). En attribuant aux Sémites cette idée relevée, nous ne faisons aucune pétition de principe puisqu'elle résulte soit de leurs concepts généraux sur la divinité, soit des dérivations de leur langue elle-

avait d'outré et de bizarre : « presumably, indeed, il was confined to certain mystic initiations, and did not extend to ordinary sacrifices » (*Rel. Sem.*, p. 343). Nous ne demandons pas davantage, car il ne s'agit pas d'expliquer les anomalies mais les institutions normales ou du moins répondant à l'instinct général.

(1) I Reg., XVIII, 28 ; *De deâ Syr.*, § 50.

(2) WELLH., *op. laud.*, p. 126 ; *Aghani*, XII, 144 s.

(3) « Jede Einwirkung auf die Gottheit ist immer nur Gebet » (*Reste...*, p. 126, note).

même (1). Le rite du sang ne signifiait donc nullement qu'on donnait au dieu à boire. Si quelques malavisés l'ont cru, comme quelques nigauds ont pensé que Bel avalait des mesures de farine, ce ne fut jamais l'opinion de l'élite qui a conçu et créé les rites. L'idée du divin n'existe pas sans la notion d'un être supérieur dont l'homme a besoin et qui n'a pas besoin de l'homme, au moins pour sa nourriture. Il ressort invinciblement des explications de R. Smith que le sacrificateur n'a pas pour but de soulager la faim ou la soif du dieu; le sang est versé et s'évapore; il est porté sur la pierre sacrée et on voit bien qu'elle ne boit pas..., mais on l'a rapproché du dieu autant que possible. Seulement ce n'est pas le sang du dieu, ce serait plutôt un sang qui représente celui de l'homme, et on souhaite qu'il s'unisse au dieu.

Le second acte de la communion, c'est de manger devant le dieu; puisque lui ne mange pas, on est du moins à sa table, on se nourrit de la part qui est la sienne. Cette manducation a aussi pour but de resserrer, dans la mesure du possible, des liens qui ont toujours forcément quelque chose de mystérieux; la manducation de la victime est une partie essentielle du sacrifice des Arabes; on mange par clan et cela même fortifie les liens de la communauté.

Ni dans les divers genres de sacrifices, ni dans les rites, nous n'avons vu paraître l'action du feu. Dans le seul cas du sacrifice humain, saint Nil a fait supposer un foyer. Mais cet exemple, outre qu'il est de basse époque et empreint d'idées courantes dans le paganisme (2), ne répond pas à un usage général; Porphyre nous dit que dans leur sacrifice annuel les gens de Douma ensevelissent la victime humaine sous l'autel (3).

Wellhausen et W. R. Smith en ont conclu que les Arabes n'avaient pas connu l'holocauste, et c'est une de leurs plus fortes raisons pour attribuer à ce sacrifice un caractère secondaire. Le fait est pourtant plus que douteux. Paul Haupt (4) a pensé très justement que les deux racines arabes *ṣlw* et *ṣly* n'étaient différenciées que par les deux directions qu'avait prises le même thème; la seconde signifie *rôtir*, et la

(1) R. Smith a bien vu que l'araméen אתכשף, « supplier », signifie originairement « se faire des incisions ». Wellhausen admet pour התפלל, « prier », le sens original de l'arabe *falla*, « être ébréché »; העתיר, « prier », proprement « sacrifier » (*Reste...*, p. 126, note).

(2) Cf. *suprà*, la libation, l'encens, et col. 684 : μὴ δῶς δαίμοσι σπονδὴν γενέσθαι τὸ ἐμὸν αἷμα, μηδὲ κνίσσῃ τῶν ἐμῶν σαρκῶν εὐφρονθείησαν πνεύματα πονηρά. Ἄστρῳ με θύειν ηὐτρέπισαν ἐπωνύμῳ λαγνείας πάθει.

(3) Καὶ Δουματηνοὶ δὲ τῆς Ἀραβίας κατ' ἔτος ἕκαστον ἔθυον παῖδα, ὃν ὑπὸ βωμὸν ἔθαπτον, ᾧ χρῶνται ὡς ξοάνῳ (*De abst.*, II, 56).

(4) *Journal of Biblical Literature* (1900, p. 78).

première ne peut signifier *prier* que parce que la combustion de la victime était un sacrifice offert à la divinité. Et ce qui prouve combien les racines sont ici plongées dans la plus haute antiquité, c'est que l'éthiopien a le rapport inverse entre les deux thèmes. De plus, les inscriptions minéennes ont le mot *chw'* (1) dans le sens de « prêtre » et de « sacrifice » : ce mot ne peut être rapporté qu'à l'arabe avec le même sens de « brûler, mettre le feu ». Il paraît donc incontestable que les Arabes ont connu et pratiqué la combustion de la victime dès les origines les plus reculées. Il va sans dire que ce genre de sacrifices exigeant un autel spécial et beaucoup de bois, n'a pas dû être pratiqué ordinairement par des nomades. C'est pourquoi les renseignements fournis par la tradition musulmane n'en font pas mention. D'ailleurs notre observation ne doit pas dépasser le but. Nous ne prétendons nullement que l'holocauste soit le sacrifice par excellence, ni la combustion de l'essence du sacrifice. Il demeure que pour les Arabes l'autel est le lieu de l'immolation, non un foyer, ou encore, d'après les inscriptions minéennes, le lieu du sacrifice pacifique (2), qui est pour les Arabes le sacrifice normal.

En passant chez les Cananéens, spécialement les Phéniciens-Carthaginois, nous rencontrons des documents de premier ordre, les tarifs des temples (3) qui réglaient ce qui revenait aux prêtres selon la nature du sacrifice et l'importance de la victime. Malheureusement ces textes, parfois très mutilés, sont loin d'avoir livré leurs secrets. Nous sommes du moins mis au courant sur la matière des sacrifices. Pour les victimes c'est, dans l'ordre descendant, le bœuf, le veau ou le cerf (4), le bélier ou le bouc (brebis ou chèvre), l'agneau, ou le chevreau, ou le faon, deux espèces d'oiseaux qui ne se différencient probablement que comme oiseaux de volière ou oiseaux non domestiqués. On pouvait aussi offrir, soit comme prémices sacrées, soit comme sacrifice proprement dit, des céréales (?) et de l'huile, ou en-

(1) شوع, « sacrifier », d'où شوع, « prêtre » (éth. ሠዋዒ, Glaser, **1062** 1; Hommel, *Aufsätze...*, p. 184). Comparer l'arabe شوع à la 2e forme, « brûler ».

(2) Hommel, *Aufsätze...*, p. 185, inscription Glaser n° **1057** 1. L'autel est *maslam*, l'endroit du שלם.

(3) *CIS.*, 165, le tarif de Marseille (cf. *Textes*, n° **1**); 167, le tarif de Carthage; 168, 169, 170, de petits fragments. Le n° 166 est plutôt un programme pour une grande solennité. Tous ces textes proviennent d'Afrique, mais doivent exprimer fidèlement les usages de la métropole phénicienne.

(4) M. Clermont-Ganneau a bien montré qu'il s'agit ici du cerf, non du bélier (*L'imagerie phénicienne*, p. 68).

core des libations mélangées (?), du lait, de la graisse. Nous ne saurions ranger parmi les objets des sacrifices courants ceux qui sont énumérés parmi les préparatifs de fêtes du programme de Carthage : des branches de beaux fruits, du pain, de l'encens, du miel... Ce sont sans doute de simples offrandes. Autrement nous serions amenés à considérer aussi comme objet du sacrifice les deux cents enfants que mentionne le même texte. A vrai dire, ce chiffre coïncide précisément et d'une manière atroce avec le chiffre des deux cents enfants immolés en Sicile. Le texte de Diodore est tristement célèbre (1). Il jette d'ailleurs une vive lumière sur les idées que se faisaient les Cananéens de la substitution.

On voit qu'ici la matière du sacrifice est sensiblement plus étendue que chez les Arabes, quoique le chameau soit assez naturellement exclu par des populations agricoles, et plus étendue même que chez les Hébreux qui n'auraient pas offert à Dieu le miel et le lait, sans doute parce qu'ils sont trop sujets à la fermentation, et qui n'admettaient pas non plus le gibier comme victime. L'absence du vin est tellement étonnante que nous croyons le deviner dans un mot énigmatique où tout le monde reconnaît un mélange humide. On sait le goût des Orientaux et en particulier des Syriens pour le vin mélangé et aromatisé. C'est la libation par excellence.

Comment se distinguaient les sacrifices? Nous n'hésitons pas à penser que c'était pour le fond la même distinction que chez les Hébreux : un sacrifice où tout était consumé, et où par conséquent rien de la victime ne revenait ni au prêtre, ni à l'offrant; un sacrifice ou le prêtre prélevait une partie de la chair mais ne laissait rien à l'offrant; un sacrifice où le prêtre et l'offrant partageaient la partie de la victime « qui ne montait pas sur l'autel ». Ces points paraissent résulter nettement des textes (2), quelles que soient les étymologies proposées pour chaque espèce de sacrifice. La seconde espèce est celle que nous connaissons chez les Hébreux sous le nom de *pro peccato* ou *pro delicto;* les termes phéniciens sont beaucoup moins clairs, mais on sait par ailleurs combien l'idée d'expiation était vivante parmi eux.

Il ne nous importe pas de préciser — ce serait impossible — quelles parties de la victime revenaient au prêtre et à l'offrant. Ce qui est plus remarquable pour l'intelligence du sacrifice, c'est de constater que si les sacrifices des particuliers étaient nombreux, on n'avait pas perdu la tradition des sacrifices de clans. C'est à M. Clermont-Ganneau

(1) Diod., XX, xiv.

(2) Non point, il est vrai, de la restitution du n° 167 dans *CIS.*, mais elle est loin d'être assurée. Cf. *Textes*, n° 1.

qu'appartient l'honneur d'avoir fixé ce point, mal compris par les éditeurs du *Corpus*. Le mot de clan n'a plus ici son sens primitif, mais le mot phénicien employé correspond par l'étymologie à ce sous-groupement de la tribu : nous avons donc à Marseille le pendant exact du sacrifice qui attirait David à Bethléhem pour sacrifier non pas avec sa famille, mais avec toute sa *gens* (1).

Le sacrifice, pour les Cananéens comme pour les Arabes, est une immolation. Ce nom s'applique même, nous l'avons vu, aux objets inanimés, quoique le mot d'offrande soit aussi employé. Le prêtre est celui qui immole; l'autel, le lieu de l'immolation.

Mais l'immolation n'exclut pas la combustion. Les autels figurés des Phéniciens sont parfois de véritables foyers où le feu est allumé. M. Clermont-Ganneau croit avoir montré « que les libations appartenaient surtout aux déesses chez les Phéniciens, tandis que les sacrifices sanglants et ignés revenaient de droit aux dieux » (2). L'argument invoqué est la coupe de Palestrina, où figurent deux autels, l'un destiné à la libation, l'autre à l'offrande ignée : « Ce n'est pas un pur hasard qui a fait mettre au-dessus du sacrifice liquide le disque ou globe lunaire emboîté par le croissant qui en caractérise les phases, et au-dessus du sacrifice igné, le disque solaire ailé. Dans les religions orientales, le feu est l'apanage des dieux; l'eau, et les liquides en général, celui des déesses. Nous voyons ici ces deux formes sexuelles de la divinité, mâle et femelle, solaire et lunaire, faire elles-mêmes, et simultanément, l'élection de l'offrande spéciale qui leur revient, qui leur convient » (3). Dans ces termes la proposition est trop absolue. Il est impossible de soutenir que des immolations sanglantes n'aient pas été offertes aux déesses dans le monde phénicien, et rien ne prouve qu'on évitait pour elles la forme de l'holocauste. En revanche, les libations étaient aussi offertes aux dieux. Mais il demeure que l'holocauste par excellence, le sacrifice humain, était réservé au dieu que nous nommons Mélék-Kronos-Saturne. Les sacrifices humains offerts aux déesses paraissent avoir été transformés en sacrifices du cerf ou de la biche (4). Contrairement aux Arabes, les Cananéens tenaient le soleil pour une divinité masculine, c'est à cause de cela que les ardeurs dévorantes de la flamme étaient surtout réservées aux dieux.

Sur le sacrifice des Araméens, nous n'avons rien à dire de spécial;

(1) I Sam., xx, 6, 29 (ce dernier texte d'après les LXX : הֵא צוּר לִי אַחַי, Wellhausen).
(2) *Études...*, I, p. 5.
(3) *L'imagerie phénicienne*, p. 64 s.
(4) Clermont-Ganneau, *loc. laud.*, p. 105.

leur position intermédiaire entre les Arabes et les Cananéens est assez bien représentée par le rituel hébreu.

On pourrait préjuger d'avance que dans une civilisation raffinée, urbaine et par là même mélangée, la distinction des animaux purs et impurs n'avait pas de place et que la matière du sacrifice n'était pas contenue dans des limites trop étroites. Et c'est bien le cas de la Chaldée. Là, point de distinction entre les viandes pures et impures; on ne l'y a vue que par un contresens. On pouvait offrir comme ailleurs des taureaux, des brebis, des chèvres, des agneaux, des chevreaux, — et il semble, d'après les cylindres, que le sacrifice du chevreau avait une importance spéciale, — mais aussi des oiseaux de diverses sortes, aigles, grues, etc., du gibier, comme des gazelles, mais encore des poissons et des porcs! On niait unanimement ce dernier sacrifice. M. l'abbé Martin (1) l'a admis en traduisant les textes publiés par M. Craig. D'après lui, le porc était expressément sacrifié à Chamach, le dieu soleil, lorsqu'un homme était gravement malade, et la peau de l'animal servait même aux incantations. On a objecté que la cérémonie est plutôt un charme de sorcellerie. Les chiens n'étaient pas sacrifiés, dit M. Jastrow, parce qu'ils étaient à la fois saints et impurs. L'impureté du chien est assez notoire aux Orientaux; il ne peut en être autrement puisque l'impureté est contagieuse, et on sait trop de quoi il se nourrit. Mais on ne saurait prouver sa sainteté spéciale. S'il sert aux présages, c'est justement parce qu'il rôde partout et se prête aux combinaisons les plus variées; si sa vie est épargnée, c'est qu'il est seul, dans les grandes villes d'Orient, chargé de la voirie, et qu'il ne rend pas un médiocre service à la santé publique en dévorant les cadavres. Parmi les objets inanimés, les Chaldéens offraient des dattes, des légumes, du blé, de l'ail, des épices, de l'encens, du vin de dattes, du lait, du beurre, de la crème, du miel, du sel (2). C'est donc ici que nous trouvons, et dès le temps de Goudéa (3), les objets les plus variés. De sorte qu'on serait tenté de conclure que le système le plus restrictif, celui des Arabes nomades, est moins un signe d'antériorité primordiale que l'indice d'une civilisation pauvre et de goûts forcément limités qui deviennent des règles traditionnelles.

(1) *Textes religieux*, p. XI, d'après K. 6172.

(2) Selon M. Zimmern, *Ritualtafeln*, p. 95, les objets les plus usités sont du vin (*karanu*), surtout du vin de sésame (*kurunnu*), des boissons fermentées (*šikaru*), du miel (*dišpu*), du beurre (*ḫêmetu*), du lait (*šizbu*), de l'huile (*šamnu*), de l'huile fine (*šamnu ṭâbu*), des dattes (*suluppu*), du sel (*ṭâbtu*).

(3) *Inscription* F, col. III s.

Nous sommes maintenant très bien informés des particularités du rituel chaldéen par le bel ouvrage de Zimmern que nous avons souvent cité, *Ritualtafeln* (1). La combustion était assurément connue dès les temps les plus anciens. Ne fût-ce que comme mesure de propreté, elle a dû s'introduire de très bonne heure dans les villes; on ne peut laisser pourrir un cadavre dans un temple comme au désert. Les petits autels disposés sur les cylindres pour le sacrifice du chevreau sont souvent embrasés. La libation semble avoir joué un rôle prépondérant. Elle est représentée à satiété dans les monuments figurés. Aussi bien l'eau pure ou plutôt l'eau purifiante, lustrale, est l'élément dont se nourrissent les morts, l'élément vital et divin. Le mot de « sacrifice » et de « sacrifier » est constamment le même qui signifie « libation » et « faire une libation » (2), et c'est l'idée de pureté qui est la base de cette racine, plutôt que celle d'immoler.

Le caractère alimentaire du sacrifice est fort accusé chez les Chaldéens. C'est très expressément un repas offert aux dieux et on les invite à le manger (3). Il est d'autre part manifeste que ce cachet alimentaire est lié à l'idolâtrie. Ce sont les statues dont la bouche est ouverte afin qu'elles puissent se nourrir. Il est impossible d'en conclure que c'est là le caractère primitif du sacrifice.

Nous voudrions maintenant conclure.

L'examen des faits explique très bien la naissance de chacune des trois théories reproduites au début de ce chapitre : le sacrifice paraît bien être une offrande faite à la divinité; cette offrande consiste en choses qui se mangent, c'est donc une nourriture offerte aux dieux; les hommes participent à cette nourriture, c'est donc une communion avec la divinité.

Chacun de ces systèmes a sa part de vérité, mais aucun n'insiste sur le point essentiel du sacrifice : l'immolation; aussi ne dégagent-ils pas son concept fondamental (4).

(1) Voir au chapitre des personnes consacrées (p. 236-240) quelques détails relatifs aux sacrifices, que nous avons laissés à cette place pour ne point scinder ce qui regarde les prêtres babyloniens.

(2) *Niqu*.

(3) Maspero, *Histoire...*, I, p. 681 ; on voit le dieu Chamach saisissant la fumée du sacrifice.

(4) Ce point est au contraire très bien mis en relief, dans l'étude de MM. Henri Hubert et Marcel Mauss dans l'*Année sociologique* (1899) sous ce titre : *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*. La conclusion des auteurs est que l'unité du sacrifice lui vient de son procédé : « *Ce procédé consiste à établir une communication entre le monde sacré et le monde profane par l'intermédiaire d'une victime, c'est-à-dire d'une chose détruite au cours de la cérémonie* » (p. 133). Les bases de la théorie sont le sacrifice hindou avec sa complexité et ses allures mystiques et la Bible elle-même. La méthode consiste à étudier

Que l'on suppose d'abord que le sacrifice est une simple offrande. Si on l'entend d'une offrande intéressée, à la manière de Renan, d'un contrat *do ut des*, on ne s'explique pas la vertu sacrée, nous dirions volontiers l'*horror sacer* du sacrifice. Rien n'est plus contraire à l'instinct religieux des anciens, qui ne se croyaient les maîtres absolus de rien, et n'estimaient pas si facile de traiter avec la divinité. Aucun peuple ne s'est mis avec elle sur ce pied d'égalité.

M. de Baudissin, qui le reconnaît avec nous, voit dans le sacrifice une offrande d'un autre genre. C'est un don destiné à agir sur le dieu, sans qu'on se croie pour cela autorisé à telle ou telle exigence. On remplit un devoir envers la divinité, soit qu'on la regarde comme le Maître et Seigneur auquel il est d'usage d'offrir les présents, soit qu'on suive le mouvement affectueux du cœur, comme l'enfant offre de petits cadeaux à sa mère (1).

Cette idée est certainement impliquée dans le sacrifice, elle demande seulement à être complétée, en insistant sur l'immolation (2).

Si le sacrifice n'avait été qu'un procédé culinaire pour nourrir des dieux affamés, il n'aurait jamais eu de place dans la religion. Toute religion suppose une certaine supériorité des êtres pressentis; c'est à peine si des esprits, autres que ceux des morts, sont censés incapables de se fournir de nourriture. Il est vrai qu'on a beaucoup offert à manger aux dieux, et cela surtout à Babylone, au sein de la civilisation la plus raffinée. Peut-être même l'importance de ces banquets divins a-t-elle grandi avec le temps; cela prouverait seulement combien il est faux de conclure au progrès et à l'épuration des idées religieuses. La théorie n'est pas adéquate, toutefois nous aurons à tenir compte de ce fait que la matière des sacrifices est toujours un objet pouvant être mangé ou bu.

Enfin, le système de W. R. Smith est beaucoup plus conforme à ce que nous apprennent les recherches de l'anthropologie, touchant la sainteté du sacrifice et ses effets surnaturels. Mais il nous a paru qu'il exagérait la sainteté intrinsèque de la victime, qu'il supposait toujours être une victime divine, à tel point que Frazer a pu lui reprocher d'avoir esquissé sa théorie d'après l'Eucharistie! La victime, il est vrai,

le sacrifice dans son entier développement pour en mieux retrouver le principe vital fondamental. Il en résulte peut-être que l'idée première ainsi dégagée paraît encore trop compliquée ou trop approfondie pour une idée simple et universelle, telle qu'on la suppose volontiers à la base d'une institution si générale.

(1) *ZDMG*. 1903, p. 833.

(2) C'est uniquement ce point qui nous séparait de M. de Baudissin dès la première édition, car, si nous rejetions le don intéressé, nous regardions au contraire l'offrande comme la notion générique du sacrifice; cf. 1re éd., p. 249 ss.

était un puissant instrument de l'action divine, le sang de la victime avait les plus hautes vertus, mais les lustrations qu'elle subissait montrent plutôt qu'on cherchait à la rendre divine. Lorsqu'on souhaitait que la divinité la pénétrât, s'emparât d'elle, manifestât en elle sa présence, on supposait que la victime elle-même n'était point la divinité (1). Les exemples allégués du prétendu sacrifice d'un dieu ne se rencontrent chez les Sémites qu'à une époque tardive, et leur sens est trop difficile à préciser, il présente trop de traits de syncrétisme, pour qu'on y cherche une idée primitive et générale (2).

Et pourtant l'idée d'union au dieu est certainement un élément constitutif du sacrifice.

Offrande, avec immolation, aliments offerts aux dieux, et tout cela pour nouer avec eux des relations plus étroites, comment concilier ces divers éléments dans une théorie d'un caractère simple et d'une application universelle? En d'autres termes, en quoi consiste l'essence du sacrifice? Cette essence, nous n'avons pas la prétention de la retrouver dans toute matière offerte en sacrifice, ni dans chacun des actes des sacrifices. Il faut cependant, le sacrifice étant un acte, qu'elle se retrouve toutes les fois qu'il y a vraiment sacrifice, quoiqu'il s'agisse peut-être d'une forme dérivée. Qui dit essence dit genre et espèce.

Le genre est incontestablement l'offrande. On la rencontre dans tous les sacrifices.

Quelques-uns, il est vrai, ne voient là qu'une idée dérivée, correspondant à un certain état social, celui de l'agriculture et de la royauté. Mais en somme c'est, pour R. Smith lui-même, le point de départ de toutes les formes du sacrifice, sauf de celui de communion, et c'est le seul concept qui groupe les sacrifices sanglants et les sacrifices non sanglants. L'idée d'offrande est universelle, elle est simple; ne pourrait-elle pas être primitive? Rien ne s'y oppose, si on peut la dépouiller de ces notes caractéristiques d'un ordre social déterminé, indiquées par les mots de tribut ou d'hommage. Nous ne refusons pas de tenir compte des états sociaux; il est clair que les céréales ne seront jamais la matière du sacrifice des nomades, mais nous ne pouvons non plus, et pour des raisons générales, prendre la vie nomade très simplifiée pour un point de départ absolu. Nous cherchons un concept très simple et qui soit, dans une certaine mesure, commun à tous, puisqu'il s'agit

(1) Chez les Grecs on exigeait que la victime fît un mouvement de la tête; on l'obtenait en y versant de l'eau; elle était dès lors agréée par le dieu, sinon inspirée; quand il s'agissait de la Pythie, il fallait que la victime tremblât de tout son corps (Plutarque, *De defectu oraculorum*, 46, 49, 51, cité dans Frazer, *Golden Bough*, I, p. 156).

(2) Voir au chapitre des temps sacrés ce qui regarde la mort d'Adonis et d'Héraclès, p. 306 ss.

d'une institution universelle. Cette idée, c'est celle de la divinité qui réside dans les choses ou qui gouverne les choses.

Supposons d'abord, si l'on veut, l'animisme. Dans un objet naturel, ou près de lui, le sauvage entrevoit un Esprit; la chose n'est donc pas en son pouvoir, il ne peut en user sans que l'Esprit y consente. Il faut en quelque sorte le désintéresser. Le problème n'est pas de consacrer un objet à l'Esprit, mais plutôt de désécrer tous les autres pour l'usage profane; car pour l'homme qui voit partout des esprits, tout est plus ou moins tabou. Peut-être l'Esprit lâchera prise si on lui abandonne librement une part.

Le païen sait mieux distinguer le dieu des choses; mais encore est-il que les produits de la terre, la fécondité des animaux, la santé, le succès dans la guerre, tout le bonheur en un mot dépend des dieux. Il paraît donc raisonnable de ne pas exciter leur envie ou leur jalousie, en usant indiscrètement de tous les biens de la terre, comme si on en était le seul maître; d'où la convenance de leur faire leur part pour reconnaître leurs bienfaits et n'en point tarir la source.

Le monothéisme, sachant, lui aussi, quoique d'une façon plus relevée, que Dieu est dans tout et gouverne tout, aura à cœur de reconnaître et ce souverain domaine et sa propre dépendance en consacrant à Dieu certains objets. A vrai dire, ces sacrifices même cesseront lorsqu'on aura de Dieu une idée assez parfaite pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui donner d'autre témoignage que l'adoration du cœur, unie au sacrifice d'un Dieu fait homme. Mais nous sommes encore loin de ce mystère, que l'humanité ne pouvait pas soupçonner.

On le voit, une offrande, dans cette simplicité du terme, n'a rien qui se rapporte à un état social spécial, ni même à un système religieux déterminé. Rien n'empêche donc que nous la placions à la base de l'idée de sacrifice (1). D'autre part cette idée n'est pas encore assez

(1) C'est précisément le sens de מנחה, qui signifie aussi bien les sacrifices sanglants que les autres (Gen., IV, 3; I Sam., II, 17) quoiqu'il s'applique ordinairement aux simples sacrifices non sanglants. Mais on a généralement insisté sur ce que *minḥa* signifie *tribut, présent* offert à un prince, pour lui imprimer un cachet social déterminé : le sacrifice n'est que le don fait à un roi (en phénicien מנחת, don fait à Dieu). Nous pensons que cette idée s'appuie sur une fausse étymologie, celle qui rattache מנחה à l'arabe *manaḥ*, « octroyer, donner ». Perles (*Analecten*, p. 78) a objecté avec raison que la racine arabe étant très pauvre en sens dérivés pourrait fort bien être un emprunt. Il propose נחה (déjà soupçonné par Abulwalid) qui a le sens de « diriger », et cette dérivation est prouvée par les inscriptions sabéennes, où נחי est employé à la 5e forme arabe dans le sens d' « offrir un sacrifice » (Hommel, *Altisraelitische Ueberlieferung*, p. 322). La distinction paraîtra subtile; *minḥa* est toujours une chose qu'on dirige vers Dieu, ou le culte lui-même, la direction par essence; en tout cas, le mot prend une allure générale, indépendante de tout rapprochement avec la royauté; ce n'est plus spécifiquement le tribut dû par un sujet.

précise. Pour parler avec l'école, ce n'est que le genre dans la définition, ce n'est point encore la différence spécifique. Toutes les offrandes ne sont pas des sacrifices, par exemple les prémices des céréales ou des fruits n'ont pas ce caractère, et cependant elles semblent bien avoir pour but de désécrer en quelque sorte les récoltes pour permettre aux cultivateurs leur usage profane. On a depuis longtemps insisté sur un texte du Lévitique (XIX, 23) qui met ce point en lumière. Les fruits des arbres nouvellement plantés sont tabous, on ne doit y toucher ni pour Dieu ni pour les hommes. Ils sont dans un état d'incirconcision où l'inviolabilité confine à l'impureté. La quatrième année on les offre à Dieu, ensuite l'usage en est libre.

Dans tous ces cas il y a offrande; il n'y a pas encore sacrifice, parce qu'il n'y a pas immolation.

L'immolation est la différence spécifique qui fait de l'offrande un sacrifice.

On pourrait, au point de vue de la théorie alimentaire, lui contester cette valeur. S'il s'agit uniquement de nourrir le dieu, il faudra aussi lui procurer de la viande. Cela ne se peut faire sans l'immolation, qui ne serait ainsi qu'une condition préalable à l'offrande des aliments.

Mais — et c'est précisément un argument décisif contre la théorie alimentaire — les anciens n'ont jamais pensé que l'immolation fût secondaire dans le sacrifice. Elle en est l'acte central, nous l'avons vu par l'examen des faits. Lorsque l'objet est inanimé, il faut encore qu'il soit détruit pour être offert en sacrifice. D'ailleurs, aussi bien à s'en tenir aux textes, qu'à y joindre les monuments figurés, il est clair que le sacrifice véritable et proprement dit est celui de l'animal; tous les autres ne sont que des annexes du sacrifice principal. De plus, soit qu'il s'agisse d'un sacrifice expiatoire, où le caractère alimentaire disparaît presque absolument, soit qu'il s'agisse d'un holocauste, d'où la communion est exclue, soit qu'il s'agisse enfin du sacrifice de communion, où l'offrant mange avec le dieu, l'immolation se retrouve toujours. Là où il y a immolation sacrée, il y a toujours sacrifice. Toute autre offrande que celle d'une vie n'est pas un sacrifice. Nous pouvons donc conclure que le sacrifice est l'offrande, par l'immolation, d'un animal vivant à la divinité.

Qu'importe aux dieux l'offrande de cette vie?

Il est impossible de le dire si l'on n'admet ici le symbole, si réduit qu'il soit. Déjà en matière de don le symbole est aux origines, car un don est naturellement l'expression de l'affection intérieure ou de la soumission dont il proteste. Guyau a dit justement de ces offrandes : « On ne croit pas, en général, qu'elles répondent à un réel besoin des

dieux; on pense qu'elles seront plutôt agréées par eux qu'acceptées avec avidité (1). » On peut bien admettre des hommes, même primitifs, ce que Spencer (2) racontait agréablement d'un chien : « En tant que chien de chasse, il était habitué à rapporter le gibier à son maître. Il aurait bien voulu, sans doute, avoir en ce moment du gibier à aller chercher pour montrer toutes ses bonnes intentions; mais comme il n'y en avait point, il se mit en quête et, au bout d'un instant, saisissant une feuille morte, il l'apporta avec un redoublement de manifestations amicales. Évidemment la feuille n'avait pour le chien qu'une valeur symbolique; il savait que son devoir était de rapporter, que l'action de rapporter faisait plaisir à son maître, et il voulait accomplir cette action sous ses yeux; quant à l'objet même, il lui importait peu; c'était sa bonne volonté qu'il voulait montrer ».

A plus forte raison sans doute l'enfant qui tend à sa mère l'objet qui se trouve à la portée de sa main, le pauvre homme qui se rend à la cour avec ce qu'il a prélevé de son humble avoir, font des actes symboliques d'affection ou de respect. L'usage que fera du don celui qui le reçoit importe très peu ou même point au sens de l'acte. Il est donc avant tout négatif; on se dessaisit pour remplir son devoir ou pour satisfaire un mouvement du cœur.

Il serait toutefois fort exagéré de prétendre que le choix de l'objet est indifférent. Le don sera d'autant plus méritoire qu'il aura plus de valeur, sinon aux yeux de celui qui le reçoit, du moins dans la pensée de celui qui donne. En Occident, ce sont les riches qui donnent aux pauvres. En Orient, ce sont les pauvres qui donnent aux riches. Est-ce donc pour subvenir à leurs besoins? Dans certains cas peut-être, mais d'une façon générale la différence des situations sociales montre qu'il s'agit, du moins en principe, d'un hommage rendu.

L'application au sacrifice est aisée.

Le cultivateur, comme le nomade, n'ont rien de plus précieux que leurs animaux domestiques. Ils devaient faire sa part à la divinité de ces animaux, comme de tout le reste de ce dont l'homme entend jouir. Cette part ne pouvait être faite que par l'immolation.

Nous rencontrons donc toujours le même principe. Le dieu — mettons si l'on veut les esprits — a le domaine de tout. Il faut lui faire sa part. De même que le lieu qui lui est réservé acquiert une sainteté spéciale, en concentrant pour ainsi dire la présence divine, de même que le jour qui lui est consacré est plus saint que les autres, la victime qui

(1) *L'irréligion de l'avenir*, p. 44.
(2) *Appendices aux Principes de Sociologie*, t. I, p. 596 (dans Guyau, *op. l.*, p. 50).

lui est encore plus complètement offerte par l'acte redoutable de l'immolation est sainte et sacro-sainte.

Cet acte augmentait encore le caractère symbolique de l'offrande.

Plus que le lieu, plus que le temps, la vie est pour les anciens une chose divine. C'est le souffle de la divinité qui l'entretient dans la nature, et il est très grave à l'homme d'intervenir pour troubler son action d'une façon irréparable. Peut-être, indépendamment de l'idée d'offrande, le caractère sacré de toute immolation eût-il résulté de ce seul instinct. Quoi qu'il en soit, les deux pensées réunies se combinaient pour faire du sacrifice une action solennelle entre toutes.

Nous n'aurions rien à ajouter, si les Sémites n'avaient connu que le sacrifice des premiers-nés. Mais ce sacrifice est loin d'être le plus important et le plus général.

Par l'immolation, le sacrifice est accompli. L'homme a rempli son devoir, témoigné son respect, sa gratitude, son affection peut-être, acquis la conviction que sa possession ne serait pas troublée, l'espérance qu'elle serait plutôt développée. Toutefois ses prétentions vont plus loin. Le don, fût-il une sorte d'obligation établie par l'usage, n'est pas le tribut, ou l'impôt payé aux agents du fisc. On l'a porté soi-même à son seigneur, comme un hommage convenable, dû peut-être, mais libre, du moins dans le choix des objets. Si on s'est imposé un *sacrifice,* on n'espère pas en retirer un autre don immédiatement rendu, ce ne serait plus un sacrifice de la part du donateur et ce serait de la part du seigneur une impolitesse, comme s'il méconnaissait les sentiments de son inférieur; on compte cependant sur un accueil bienveillant. Si quelque malaise s'est introduit dans les rapports, il sera dissipé; si on était déjà en bonne harmonie, les relations seront désormais plus affectueuses. Surtout l'usage invariable de l'Orient est que le grand seigneur nourrisse ses clients. Un festin est la suite naturelle de la scène de l'offrande. On l'a honoré, c'est à son tour d'honorer ses hôtes. A chacun son rôle. Ces considérations très simples et très habituelles en Orient expliquent le sacrifice de communion.

La nature de l'objet offert, l'immolation, l'état où se trouve la chair de la victime, tout suggère l'idée d'un repas avec Dieu. On l'invite à manger, sans doute, pour qu'il s'associe au repas; mais puisque la victime lui a été d'abord offerte, qu'elle est devenue sacro-sainte par l'immolation, c'est, à proprement parler, l'homme qui s'assied à la table de Dieu; et de là ces termes dont on a tant abusé pour ne voir dans le sacrifice qu'une satisfaction donnée à l'appétit des êtres surnaturels.

S'il y a eu quelque brouille, tout est effacé, le sacrifice est essentiellement pacifique, c'est un sacrifice d'union. Ce désir de profiter du

sacrifice pour nouer des rapports plus étroits et plus affectueux avec la divinité explique aussi le rôle du sang. Il n'est pas nécessaire pour s'en rendre compte de supposer que le sang de la victime est divin par nature. Outre qu'elle est devenue plus sainte par l'immolation, le sang agit ici comme symbole de fraternité et d'union. Entre les hommes eux-mêmes il sert d'intermédiaire pour cela; nous le disions à propos des Arabes. Toutefois, lorsqu'il s'agit du sang, les exigences de l'idée d'offrande semblent l'avoir emporté sur le désir de la communion. Ordinairement on donnait au dieu tout le sang. Le sacrifice n'était-il pas avant tout l'offrande d'une vie, qui, par définition, est dans le sang?

Le sacrifice pacifique est le sacrifice type; ses rites sont ceux qui nous font le mieux connaître l'essence du sacrifice : offrande, immolation suivie de communion. Il est donc vraisemblablement le plus ancien, si on excepte peut-être le sacrifice des prémices.

C'est par une réflexion religieuse plus avancée qu'on a pu arriver à l'idée de l'holocauste, ou du sacrifice expiatoire.

En songeant à la transcendance de la divinité, à son domaine absolu sur les créatures, on a pu craindre de paraître lui faire tort en consumant par la manducation une partie du sacrifice. Il parut plus parfait, dans l'ordre de l'offrande, de ne rien retenir pour soi. En réalité, dans le pacifique primitif, on ne retenait rien, on recevait tout ou partie de la main du dieu, ou du moins on le mangeait à sa table, en témoignage de mutuelle affection. Le prétendu progrès n'en était donc pas un; il procédait plus du respect que de l'amour, aussi le Christianisme ne connaît-il pas de sacrifice sans communion.

Le sacrifice pour le péché provient d'un autre scrupule. L'homme pécheur était-il digne de manger avec Dieu? Non certes, mais le sacrifice pacifique avait précisément la vertu de rétablir l'accord. On ne le comprit plus, et un sentiment plus vif du péché, ou une crainte plus aiguë du maître, fit naître le sacrifice expiatoire comme une sorte de préliminaire obligé. Celui-là aussi était imparfait dans son genre et il a disparu.

Enfin le spectacle même de l'immolation, le sang répandu, offert au dieu, a sans doute fait naître bien des réflexions personnelles dans le cœur des offrants, surtout lorsqu'ils se croyaient en butte à la colère divine. La vie des animaux n'était pas la seule sur laquelle la divinité eût des droits absolus. L'homme, coupable envers elle, n'avait-il pas mérité la mort? Si la divinité trouvait son compte à des immolations d'animaux, ne serait-elle pas plus flattée en recevant des victimes humaines? Il en coûte de se priver d'un animal domestique, combien

plus de livrer au sacrificateur un fils chéri? Si le sang d'un bouc expie, combien plus celui d'un homme? De là les sacrifices humains, et cette idée, trop subtile pour être primaire, que le sang des animaux pouvait précisément remplacer celui des hommes, au moins dans les circonstances ordinaires, quand la divinité n'était point trop irritée ou trop exigeante de sa nature.

Toutes les différentes manifestations du sacrifice, jusqu'au sacrifice humain et à l'idée de la victime déléguée, découlent donc assez aisément de l'idée première d'offrande par l'immolation.

Le sacrifice des Sémites n'est ni un vulgaire contrat intéressé, ni la becquée tendue aux dieux, ni le renouvellement des liens du sang avec le dieu au moyen d'une victime de nature divine. C'est l'expression, par un acte solennel, de cette idée que tout appartient au dieu, et la reconnaissance de ce droit, en même temps que l'expression du désir de se rapprocher de lui. Ce désir étant la base même du sentiment religieux, le sacrifice est l'acte religieux par excellence.

CHAPITRE VIII

LES TEMPS SACRÉS

§ 1. — LE CALENDRIER.

Avant de parler des fêtes, il est nécessaire de dire quelques mots du calendrier. Le calendrier est d'ailleurs, lui aussi, la règle des temps sacrés, car il a été mêlé d'une façon plus ou moins étroite à la religion.

L'année implique nécessairement un rapport avec le soleil; le mois est à l'origine le temps d'une lunaison. Compter simplement les lunaisons jusqu'à douze, pour recommencer ensuite, comme cela se pratique dans l'Islam, c'est renoncer au concept d'année, puisque les douze lunaisons réunies sont inférieures d'environ onze jours au nombre des jours que met le soleil — ou la terre — pour accomplir sa révolution. Chaque année l'écart est plus sensible et les noms des mois — quel que soit leur sens primitif — ne peuvent éveiller dans l'imagination aucun rapport avec une saison, le froid ou le chaud, la pluie ou la sécheresse.

Mais si on ne peut, pour régler l'année, sacrifier le soleil à la lune, il est très possible au contraire de ne tenir aucun compte de l'astre des nuits. C'est à quoi nous sommes arrivés; le chiffre de 30 jours ou de 31, attaché à chaque mois, peut bien être un souvenir du mois lunaire, mais les mois n'ont en principe aucune coïncidence avec les lunaisons. Ce système vient de l'Égypte, le royaume du soleil; il est même possible que le chiffre de 30 jours que les Égyptiens donnaient également à tous les mois, avec cinq jours supplémentaires chaque année (1), soit le résultat d'un calcul tiré directement de la marche du soleil.

Cette façon d'envisager les mois ne paraît nulle part chez les anciens Sémites, mais on ne voit pas non plus qu'ils aient jamais adopté

(1) Avec un sixième jour tous les quatre ans, mais seulement à l'époque romaine, quoique les Égyptiens en aient reconnu longtemps auparavant la nécessité.

la suite lunaire des mois sans se soucier de leur garder une place fixe. Ce qui le prouve, c'est que chez eux le nom même des mois fait allusion à une certaine époque de l'année, comme nous le dirons. Ne voulant ni considérer le mois autrement que comme une lunaison, ni laisser les mois circuler le long du temps sans relation précise avec l'année solaire, les Sémites ont dû adopter un système de conciliation. Il consistait à insérer un mois supplémentaire. Nous savons que les Athéniens s'étaient arrêtés pour cela à une période de huit ans, comportant trois intercalations, plus tard à un cycle de dix-neuf ans (cycle de Méthon) avec sept intercalations; il est fort possible que ce système ait été emprunté aux Babyloniens (1).

Ce qui augmente la confusion, c'est qu'on a fait commencer l'année tantôt à l'automne, tantôt au printemps. Chez les Grecs on a souvent pris pour point de départ un des solstices; on ne voit chez les Sémites aucune trace de cette manière.

Les mois des Babyloniens sont très connus, s'il s'agit d'une époque relativement basse, mais ils ont maintes fois changé de noms. Le principe qui les rattache à une saison déterminée se rencontre dès l'origine. Il suffira de citer, d'après MM. Thureau-Dangin et Radau (2), les mois de GAN-MAŠ, « champ en fleur »; ŠU-KUL, « semence »; ŠEKIN-KUD, « moisson du grain »; ŠE-IL-LA, « croissance du grain ». La correspondance des douze mois primitifs qui se rencontrent dans les documents de Sargon l'Ancien et des rois de la quatrième dynastie d'Our avec les noms plus récents ne peut être établie avec certitude; ce n'est pas que les documents fassent défaut, mais ils sont contradictoires; la conclusion est donc que le raccord ne s'est pas fait partout en même temps; des divergences dans l'intercalation suffisent à expliquer ce désordre.

Un point important à noter, c'est qu'à cette très haute époque la nouvelle année commençait en Chaldée à l'automne. Cela paraît résulter assez clairement de l'équation du mois devenu le septième avec le mois de la déesse Bau qui marquait le nouvel an (3).

A une époque incertaine, d'autres noms prévalurent, et il fut admis

(1) D'après Malher, *Der Kalender der Babylonier* (*Sitzungsber. der Kaiserl. Akad. d. Wiss. in Wien*, 1892, p. 338 ss.).

(2) Dans Radau, *Early babylonian History*, New-York, 1900, p. 28 et ss.

(3) Goudéa, G III, 5-6. Noter aussi que dans la liste V R. 43, le mois de *Tiš-ri-tu*, devenu le septième, répond aux syllabes... KI-IT, à compléter en A-ki-it, la fête du nouvel an. Le nom même de *Taš-ri-tu*, « Dédicace », indique le commencement de l'année. Les noms des mois de l'année commençant au printemps peuvent être plus anciens que ce comput même; il suffit de remplacer *arḫu šamnu*, « huitième mois », par son nom primitif de *Kanoun*, conservé chez les Syriens (Winckler, *Altor. Forsch.*, II, p. 328).

que l'année commençait à l'équinoxe de printemps. Les noms étaient connus depuis longtemps par leur forme juive, car les Juifs les ont empruntés aux Babyloniens au moment de la captivité : Ce sont *Ni-sa-an-nu; A-a-ru; Si-wa-nu; Du-'-u-zu* (1); *A-bu; U-lu-lu; Tiš-ri-tu; A-ra-aḥ-šam-na; Ki-si-li-wu; Ṭe-bi-tum; Ša-ba-ṭu; Ad-da-ru;* et enfin *Ar-ḥu maḥ-ru ša Ad-da-ru,* « le second mois d'Adar », ou mois intercalaire (2). Ces mois ont des idéogrammes qui les caractérisent, non point dans leurs rapports avec des saisons, mais par des traits assez énigmatiques; Siwan est le mois de la fabrication des briques, Ab marque la descente de Gibil. De plus chacun a été mis sous la protection d'un dieu (3); mais il ne s'agit là sans doute que de combinaisons théologiques plutôt récentes; le caractère religieux ne paraissait pas dans les noms, sauf pour Tammouz, aussi les Juifs n'ont-ils fait aucune difficulté de les adopter, quoiqu'on puisse reconnaître une trace de leurs premières répugnances dans la désignation du mois par son simple chiffre dans le livre d'Esdras et dans la prophétie d'Aggée.

Les Hébreux avaient connu d'autres noms de mois. Quatre d'entre eux sont conservés dans la Bible : Éthanim, Boul, Abib, Ziv (4).

Ces noms n'étaient point propres aux Hébreux; ils étaient communs à tous les Cananéens, comme l'ont prouvé les inscriptions phéniciennes. Parmi les neuf ou dix mois phéniciens connus, Éthanim et Boul correspondent exactement, Ziv suffisamment, Abib fait défaut (5). Il faut avouer d'ailleurs que de ces mois on ne connaît guère que les noms. L'un d'eux a été expliqué par M. Clermont-Ganneau « sacrifice des soixante », répondant assez bien à l'ἑκατομβαιών des Athéniens, le mois du sacrifice des cent bœufs (6). Si l'équation est exacte, ce mois serait à placer en juillet-août. Le même savant a déterminé le sens du

(1) Équivalant à Tammouz.

(2) Éloul pouvait aussi être intercalaire ou doublé, ce qui est un nouvel indice de l'année commençant à l'automne.

(3) *Nisan,* Anou et Bel; *Aiar,* Éa, Seigneur de l'humanité; *Siwan,* Sin, fils aîné de Bel; *Tammuz,* le guerrier Ninib; *Ab,* Ningichda, le Seigneur du Droit; *Éloul,* Ichtar, dame de...; *Tichri,* le guerrier Chamach; *Marḥechwan,* Mardouk, représentant des dieux; *Kislew,* Nergal; *Tebet,* Papsoukal, le messager d'Anou et d'Ichtar; *Chabaṭ,* Adad, le *gugal* du ciel et de la terre; *Adar,* les sept grands dieux; *Weadar,* Assur, le père des dieux.

(4) ירח האתנים, I Reg., VIII, 2 = תִּשְׁרִי, expliqué généralement « le mois des ruisseaux qui coulent toujours », parce qu'à cette saison (septembre-octobre) les réserves d'eau de pluie sont épuisées (Radau propose un rapprochement très risqué avec EZEN, *isin, išin,* « fête », *l. l.*, p. 298). ירח בול, I Reg., VI, 38 = מרחשון ou le huitième mois, peut-être « produit, fruit ». אביב (Ex., XIII, 4; XXIII, 15; XXXIV, 18; Dt., XVI, 1), le mois « des épis » = ניסן. זו (I Reg., VI, 1, 37) d'après le targum « la beauté des fleurs » = אִיָּר.

(5) אתנם et בל; זו sous la forme זיב dans une inscription punique, Costa, 70 a.

(6) *Études...*, II, p. 158.

mot *Marzéaḥ*, « thiase », groupement religieux en vue d'un festin sacré. Or ce mot semble se présenter comme un nom de mois dans l'inscription phénicienne de la Couronne (1). Si un mois a été dénommé sacrifice des soixante, pourquoi un autre ne serait-il pas le mois du festin sacré? Aux noms qui restent on pourrait assigner des étymologies, mais sans être plus sûr de tomber juste que si on voulait leur assigner un rang (2).

D'autre part, les Phéniciens, du moins à Chypre, mais sans doute là seulement, avaient subi à tel point l'influence des Égyptiens qu'ils avaient admis les jours épagomènes (3).

Dans les régions araméennes les inscriptions les plus anciennes, à Sendjirli et à Neirab, n'ont rien appris sur les noms des anciens mois. Le calendrier néo-assyrien a prévalu dans toutes ces contrées, aussi loin que remontent nos renseignements, quant aux noms des mois, sinon quant à la date du commencement de l'année, car la Syrie a conservé très longtemps l'usage de commencer l'année à l'automne; l'ère des Séleucides en fait foi (octobre 312). Ceux qui commençaient l'année au printemps ont dû retarder cette ère de six mois; c'est le comput du premier livre des Macchabées (4). Les Nabatéens et les Palmyréniens ont employé la même nomenclature. Tous les noms des mois nabatéens ne sont pas connus; ceux de Palmyre le sont maintenant, grâce à la sagacité de M. Clermont-Ganneau qui a reconnu le nom de Qinian, équivalant à Tammouz (juillet-août) (5).

(1) ביום IV למרזח בשת XV לעם צדן. M. Cl.-Ganneau (*Recueil...*, IV, p. 344) incline à traduire : le quatrième jour du marzéaḥ, c'est-à-dire de la fête; mais la mention de l'année rend vraisemblable qu'il s'agit d'un mois, malgré l'absence de ירח.

(2) Les noms sont rangés par Lidzbarski (*Handbuch...*) peut-être selon l'ordre alphabétique de la racine présumée : מרזח (?), פעלת, כרר, מפע, חיר, זיב, זבחששם, בל, אתנם, מרפא qui est aussi écrit מרפאם. Il est très probable que חיר n'est pas איר, car il se trouve aussi à Carthage (inscription découverte en 1898, Cooke, n° 45). On sait par la tradition hébraïque que בול est le huitième mois; si les comptes de Citium se réfèrent à deux mois consécutifs (*Textes*, n° 2), il faudrait mettre פעלת avant אתנם qui est le septième mois; זיב est avril-mai, et probablement mars-avril était représenté par Abib; mais il reste encore beaucoup d'incertain.

(3) Dans la partie grecque, en caractères chypriotes, de l'inscription d'Idalion (*CIS.*, n° 89); le texte n'est pas absolument sûr. Chez les Juifs l'année solaire fut fortement soutenue par le *Livre des Jubilés*, VI, 23 ss., mais une année de 364 jours sans plus, qui doit son origine au goût de l'auteur pour le nombre sept : $364 = 52 \times 7$; cf. Hénoch slave, texte B **15**, 5 et Hénoch éth., **75**, 2.

(4) Schürer, *Gesch. d. jüd. Volkes...*

(5) Dans les *Études...*, II, p. 62 et ss., M. Cl.-Ganneau inclinait à lire מנין et à considérer ce nom qu'il expliquait « comput », comme représentant les jours épagomènes du calendrier égyptien. On sait que le מ et le ק sont très semblables dans l'écriture de Palmyre. Plus tard le même savant a lu nettement קנין dans l'inscription de Nazala (*Études...*, II, p. 94)

CALENDRIERS DE LA SYRIE A L'ÉPOQUE ROMAINE (1).

Julien.	Syro-Macédonien (2).	Palmyrénien.	Nabatéen.	Juif.	Syrien.
1er octobre	* Ὑπερβερεταῖος	תשרי	תשרי	תשרי	I תשרי
1er novembre	* Δῖος	כנון	manque	מרחשון	II תשרי
1er décembre	* Ἀπελλαῖος	כסלול	כסלו (3)	כסלו	I כנון
1er janvier	* Αὐδυναῖος	טבת	טבת	טבת	II כנון
1er février	[Περίτιος]	שבט	שבט	שבט	שבט
1er mars	* Δύστρος	אדר	אדר	אדר	אדר
1er avril	* Ξανθικός	ניסן	ניסן	ניסן	ניסן
1er mai	[Ἀρτεμίσιος]	איר	איר	איר	איר
1er juin	Δαίσιος	סיון	סיון (4)	סיון	חזירן
1er juillet	Πάνεμος	קנין	manque	תמוז	תמוז
1er août	* Λῶος	אב	אב	אב	אב
1er septembre	[Γορπιαῖος]	אלול	אלול	אלול	אלול

L'épigraphie de l'Arabie du Sud a fait connaître quelques noms de mois, minéens et sabéens (5). M. Hommel n'indique que deux ou trois noms pour les inscriptions minéennes anciennes et un pour les plus récentes. Chez les Sabéens, les inscriptions anciennes contiennent sept noms, peut-être huit, dont deux sont des noms de saisons, le printemps et l'été (6). Dans les inscriptions plus récentes, à partir de 300 ap. J.-C., on rencontre deux noms de saisons, l'été et l'automne (7). Il faut noter aussi un mois du pélerinage, comme pour les Arabes du Nord.

Plus obscure encore est la question du calendrier arabe qui a donné naissance au calendrier de l'Islam. Il est certain qu'avant Mahomet on

et sa lecture a été confirmée par un passage de la Chronique de Michel le Syrien : « le quatrième mois, *Qlôtilios*, et selon d'autres, *Qentilios*, qui est *Qainan*, fut appelé *Julius* ». Qinian correspond donc à juillet ou à Tammouz. Cl.-Ganneau a même rapproché depuis (*Recueil...*, V, p. 184) ce nom de celui de קנאה, l'idole dite de la jalousie, dans Ézéchiel, que le prophète met en relation avec Tammouz (Ez., VIII, 3. 5). Cf. MICHEL, éd. *Chabot*, I, p. 133.

(1) D'après M. Clermont-Ganneau (*Études...*, II, p. 63), et complété.

(2) Les noms des mois marqués d'un astérisque sont mis en concordance dans des inscriptions bilingues de Palmyre. Les mois grecs dont les noms sont entre crochets ne se sont pas encore rencontrés à Palmyre.

(3) *CIS.*, ar., n° 349; le nom de ce mois est suivi du qualificatif זי הו שמרא qui n'a pu être expliqué que comme un autre nom du mois, probablement plus ancien.

(4) CIOYAN dans une inscription grecque de Pétra (DE LUYNES, *Voyage d'exploration à la Mer Morte*, I, p. 292 s.); cf. CL.-GANNEAU, *Recueil...*, II, p. 226.

(5) HOMMEL, *Südarabische Chrest.*, p. 58. Il faut ajouter *dhû Athirat*, le mois d'Achéra, d'après *Aufs. und Abh.*, p. 157.

(6) دثاء et قيظ.

(7) ذ قيظن et ذ خرف.

se servait d'un mois intercalaire que le Prophète a supprimé comme contraire à la nature. En cela il a bien pu être conduit, comme M. G. Jacob l'a supposé, par les influences du paganisme de Ḥarrân, ce foyer étrange d'anciennes superstitions où dominait toujours l'antique culte lunaire (1). Ce qui nous importe ici c'est seulement de constater l'ancien état des choses. Or il est certain que les mois étaient caractéristiques des saisons; cela résulte moins sûrement peut-être des rapprochements déjà proposés par Caussin de Perceval, par exemple pour le mois de rebiʿ, qui signifie printemps, que des passages des anciens auteurs colligés par Wellhausen (2). Sur ce point tout le monde est d'accord. Mais il est beaucoup plus difficile de fixer la suite des mois et le point de départ de l'année. D'après Wellhausen, l'année commence en automne et se poursuit dans l'ordre suivant, à partir d'octobre : Ṣafar I (nommé depuis Moḥarrem), Ṣafar II, Rebiʿ I et II, Djoumâda I et II, Redjeb (avril), Chaʿbân, Ramaḍân, Chauwwâl, Dhû'l-qaʿda, et Dhû'l-ḥidja, le mois du pélerinage. Winckler a attaqué ces résultats, sans aboutir cependant à un ordre bien différent; il semble qu'en dernière analyse il n'y a plus qu'une avance d'un mois, Redjeb en mars, Dhû'l-qaʿda et Dhû'l-ḥidja en juillet et août, Moḥarrem en septembre (3). L'année des Arabes commençait au printemps; M. Waddington a cité un passage de Simplicius sur la Physique d'Aristote (lib. V, p. 205) nous apprenant que les Arabes et les gens de Damas commençaient leur année à l'équinoxe de printemps (4).

Ici nous nous trouvons en présence d'un ensemble de faits qui nous obligent à reprendre la question dans ses termes généraux : l'invasion en Asie du calendrier solaire égyptien.

Ce calendrier y a pénétré sous deux formes, la forme égyptienne et la forme romaine, connue sous le nom de calendrier julien. D'après Quinte-Curce (III, III, 10) les Perses se servaient d'une année de 365 jours, qu'on a crue (5), d'après les Arabes, divisée en douze mois égaux de trente jours, plus cinq épagomènes. D'autre part, au temps de

(1) Dans Winckler, *Altor. Forsch.*, II, p. 345, d'après Beruni, *Chronique*, p. 32, les gens de Ḥarran jeûnaient, à partir du 8 du mois d'Adhar, trente jours en l'honneur de la lune. Or en l'an 623 le premier Ramaḍân tombait le 9 mars = 9 Adhar.

(2) *Reste...*², p. 94 ss.

(3) *Altor. Forsch.*, II, p. 344.

(4) Wadd. sur 2463; ce qui permet de fixer l'ère de Bosra ou de la réduction de la Nabatène en province romaine au 22 mars 106 ou 105. Cela résulte aussi du texte de Michel cité p. 278 s., note 5, puisque le mois de juillet y est le quatrième. Mais que vaut le témoignage du chroniqueur pour une époque si reculée?

(5) Ideler, *Handbuch der... Chronologie*, II, p. 513 ss.

saint Épiphane, l'année syro-macédonienne correspondait au calendrier romain pour le quantième des mois. En cela elle était donc julianisée, tout en conservant les anciens noms grecs de mois lunaires, l'année commençant au 1er octobre (1).

Entre ces points extrêmes, il y avait place pour bien des diversités. Les Palmyréniens ont-ils adopté purement et simplement le comput julien? Ils étaient si romanisés que cela est tout à fait vraisemblable. Cependant aucune inscription n'est datée du 31 d'un mois, ce qui trancherait la question. Gaza et Ascalon suivaient l'année égyptienne, mais ne s'entendaient pas sur la concordance des noms; les mois, avec des noms différents, commençaient aux mêmes jours, et les épagomènes débutaient au 24 août, ce qui est tout à fait égyptien (2). Un autre calendrier est qualifié par l'hémérologion florentin de « calendrier des Arabes ». Il est purement solaire; mais les épagomènes débutent au 17 mars, ce qui indique que l'année commençait au printemps. Le voici :

Xanthicos	22 mars	30 jours
Artémisios	21 avril	30 —
Daesios	21 mai	30 —
Panémos	20 juin	30 —
Lôos	20 juillet	30 —
Gorpiaios	19 août	30 —
Hyperbérétaios	18 septembre	30 —
Dios	18 octobre	30 —
Apellaios	17 novembre	30 —
Audynaios	17 décembre	30 —
Péritios	16 janvier	30 —
Dystros	15 février	30 —
Épagomènes	17 mars	5 —

C'est ce calendrier que sont venues confirmer les inscriptions grecques trouvées naguère à Bersabée (3) et qui prouvent que son usage s'est continué jusqu'au VIIe siècle de notre ère. Mais s'il est certain maintenant que les Arabes dont parlait l'Hémérologion sont ceux qui avoisinent le sud de la Palestine, sont-ce aussi les Nabatéens, comme M. Clermont-Ganneau l'affirmait sans hésiter (4)? Le même savant a

(1) D'après Ideler, *Chronologie*, I, p. 454, une partie des populations byzantines de la Syrie fit commencer l'année au 1er septembre, pour la faire concorder avec les indictions.

(2) L'année égyptienne commençait le 29 août, ou 1er Toth.

(3) *RB.* 1903, p. 426, et 1904, p. 266 ss.

(4) *Études...*, II, p. 69.

suggéré lui-même une grave raison d'en douter, en admettant (1) que les Nabatéens avaient adopté le calendrier julien dès le 1er siècle de notre ère, comme l'inscription de D'meir le prouve assez clairement (2). « Le comput des Romains » serait une expression très impropre, en 94 ap. J.-C., pour désigner une année solaire à l'égyptienne. Il est donc probable que les Nabatéens, comme gouvernement officiel, avaient adopté l'année julienne, tandis que çà et là les Arabes, surtout dans le voisinage de l'Égypte, conservaient le système des épagomènes. Mais comme le calendrier julien n'empêchait pas l'année syrienne de commencer à l'automne, celle des Nabatéens partait de l'équinoxe de printemps.

En établissant le synchronisme de la naissance et du baptême du Sauveur, S. Épiphane n'a pas seulement montré la concordance du quantième des mois latins et des mois syro-grecs (3), il a cité deux noms de mois selon les Arabes, le 21 Aleom, qui répond au 6 janvier, et le 22 Aggaltabaeith, qui répond au 8 novembre.

Il en résulte que ces mois correspondent exactement avec le calendrier dit des Arabes, Aggaltabaeith à Dios, qui commençait le 18 octobre, Aleom à Audynaios, qui commençait le 17 décembre. La concordance est parfaite entre les deux calendriers attribués aux Arabes, l'un en grec, l'autre — deux mois seulement — en langue sémitique. Aggaltabaeith doit probablement être corrigé, avec Wellhausen, en Aggatalbait, « le pélerinage de la maison (sacrée) ».

Cependant il y a lieu de tenir compte d'un autre élément : le calendrier que l'Hémérologion attribue aux Héliopolitains. M. Clermont-Ganneau a reconnu qu'un des mois d'Épiphane s'y trouve sous la forme Ag, abrégée de Aggatalbait; Aleom y figure probablement aussi sous la forme Gélon (4). Voici ce calendrier :

ΑΒ	23 septembre	30 jours
ΙΛΟΥΛ	23 octobre	30 —
ΑΓ	22 novembre	31 —
ΘΟΡΙΝ	23 décembre	30 —
ΓΕΛΩΝ	22 janvier	30 —
ΧΑΝΟΥ	22 février	31 —
ΣΟΒΑΘ	24 mars	30 —

(1) *L. l.*, p. 67.

(2)... « l'an 405, selon le comput des Romains », donc 94 ap. J.-C. L'interprétation est de M. Clermont-Ganneau, *Recueil...*, I, p. 61.

(3) *Hæres.*, LI, c. 24. Migne, t. XLI, col. 932; il faut remarquer que le texte dit à tort le cinq janvier, car le huitième avant les ides de janvier est le six et non le cinq.

(4) *Études...*, II, p. 70.

ΑΔΑΔ	23 avril	30 jours
ΝΕΙΣΑΝ	24 mai	31 —
ΙΑΡΑΡ	24 juin	30 —
ΕΖΗΡ	23 juillet	31 —
ΘΑΜΙΖΑ	23 août	31 —

On dirait d'une copie mal faite du calendrier syrien, Thorin pour Tichri, Chanou pour Kanoun, Adad pour Adar, Iarar pour Iyar, Ézer pour Khaziran, Thamiza pour Tammouz. Au lieu de dire Tichri et Kanoun I et II, on a trouvé des noms propres pour remplacer Tichri I et Kanoun I, car de la sorte le calendrier coïncide absolument avec le calendrier syrien. Il est extrêmement remarquable que le mois de Tichri I, c'est-à-dire le Tichri du calendrier hébraïque, soit le mois du Ḥadj ou du pélerinage comme chez les Hébreux. S'il commence à Héliopolis le 22 novembre, on pourrait supposer que le pélerinage d'Héliopolis se faisait à cette époque. Mais la saison est décidément peu favorable ; il vaut donc mieux reconnaître que le calendrier a été solarisé à un moment où l'intercalation mal faite avait amené un certain désordre. Tichri I est Hyperbérétaios, qui, d'après les Arabes de l'Hémérologion, commençait le 18 septembre. C'est incontestablement son ancienne place, puisque c'était le septième mois, l'année commençant à l'équinoxe de printemps; il faut en conclure que le mois traditionnel du Ḥadj est celui qui suit l'équinoxe de septembre. Le calendrier de Baalbek est en retard de deux mois, mais il a conservé l'ordre ancien.

§ 2. — LES FÊTES.

Le mot de fête est devenu pour nous synonyme de jour de réjouissance. Il n'en était point ainsi dans l'antiquité. Un jour de fête est un jour consacré à un dieu. Comme les choses, comme les lieux, comme les personnes, le temps appartient à la divinité, et aussi l'activité de l'homme; il convient donc de faire à Dieu sa part dans la durée, et de s'abstenir alors de toute action qui serait comme une main-mise sur le temps. On peut seulement se demander si le relâche ainsi imposé par le sentiment religieux est censé précéder l'action, pour donner à Dieu le préciput du temps, ou si au contraire il clôt une période de travail. La dernière hypothèse est la seule vraie, et conforme à la nature des choses, puisque le repos suit le travail. Chez les Hébreux le jour du repos n'est pas le premier, mais le septième, avec une allusion aux œuvres antérieures, non à la convenance des œuvres de l'a-

venir (1), et c'était très nettement le caractère des féries romaines, qu'on ne s'étonnera pas trop de nous voir citer ici, depuis que le code d'Hammourabi a permis de constater de si frappants rapports entre Rome et Babylone (2).

Mais si le repos, le relâche, le chômage, est le premier caractère des jours de fête, parce que l'idée négative de réserve et d'interdiction est la première lorsqu'il s'agit de la sainteté chez les Sémites, ce repos est essentiellement religieux. Aussi tout jour de fête était-il consacré à une divinité spéciale. Par son aspect d'interdiction, il ne se distinguait pas d'un jour néfaste (3); mais en tant qu'affecté à un dieu, — c'est le côté positif, — il devait être pur, *nefastus purus,* d'après l'ingénieuse explication de M. Huschke, adoptée par M. Jullian (4).

Ce qui nous autorise à rapprocher ici les Sémites des Romains, c'est la ressemblance assez étroite des deux calendriers. Comme les Romains et les Égyptiens (5), les Babyloniens connaissent des jours favorables et des jours défavorables. Or, il est une qualification intermédiaire que nous croyons pouvoir entendre précisément dans le sens du *nefastus purus,* le jour de *nubattu* (6). On a d'abord traduit simplement jour de fête ou de prière à tel ou tel dieu. Récemment Jensen a étudié de très près l'étymologie et les équations fournies par les vocabulaires. Il en a conclu que *nubattu* signifiait une plainte pour les morts (7). Mais c'est trop s'éloigner du contexte, car on ne peut, sans aboutir à des conceptions très subtiles, considérer comme un jour funèbre un jour consacré à Mardouk, qualifié par ailleurs de Seigneur du *nubattu* (8). Si donc Jensen a raison de rappeler que le jour *nubattu*

(1) Ex., xx, 8-10.

(2) Voir le remarquable article *Feriæ* de M. Jullian dans le *Dictionnaire des Antiquités* de M. Saglio, auquel nous empruntons les renseignements relatifs aux Romains; cf. *Schol. ad Pers.*, IV, 28 : « sacrificia finita agricultura celebrant... emeriti et elaborati operis indicium »; Cic., *De leg.*, II, 12; ce qu'on défendait surtout aux jours fériés, c'était de commencer une œuvre nouvelle.

(3) Macrobe, *Saturn.*, I, xvi, 13 : *hæc de festis et qui inde nascuntur, qui etiam nefasti vocantur.*

(4) *Loc., laud.* p. 1044 : « Il faut donc considérer la fête, à vrai dire, comme une offrande sacrée prise dans le temps, de la même manière que la victime du sacrifice est une offrande choisie dans la nature ». *Nefastus purus* serait la solution de l'abréviation NP qui a beaucoup sollicité la sagacité des interprètes; on admettait généralement « néfaste pour la première partie ».

(5) Maspero, *Histoire...*, I, p. 210 ss.

(6) Un calendrier pour Éloul intercalaire cite le 3, le 7 et le 16 comme *nubattu* pour Mardouk et Ṣarpanit; le 7 est en même temps un jour néfaste.

(7) Jensen, *KB.*, VI, 1, p. 416 et Zimmern, *KAT.* [3], p. 371.

(8) Jensen insiste sur la mort des dieux solaires à chaque année et de la lune au 29e jour; de même Lehmann, cité par Zimmern qui n'ose le suivre, tout en faisant des insinuations dans ce sens. Mardouk n'est-il plus le dieu du soleil levant?

est expliqué dans les vocabulaires « jour de deuil » (1), il s'ensuit seulement qu'il a un caractère mixte : il est *nefastus* consacré ; jour de chômage comme les jours néfastes, mais jour propice aux sacrifices et, en définitive, favorable, du moins à ce titre. Aussi voyons-nous qu'Assourbanipal n'hésite pas à se mettre en campagne le 3 de Ab, où avait lieu le *nubattu* de Mardouk (2).

On voit que les jours de fête étaient loin d'être avant tout des jours de réjouissances. Tout dépendait de la divinité à laquelle ils étaient consacrés et sans doute aussi du caractère des populations qui les célébraient. Le jour de repos qui suit le travail devient assez naturellement un jour de plaisir, et dans les villes cela tourne aisément aux divertissements. C'était le double cachet des fêtes au temps si reculé de Goudéa. « Pendant sept jours on ne moulut pas de grain, la servante était égale à sa maîtresse, le serviteur se mettait à côté de son roi (3) ».

Comme jour consacré à un dieu, le jour de fête comportait nécessairement le sacrifice, avec ses pompes, et les invocations de tout un peuple à la divinité, souvent bruyantes et enthousiastes (4).

Ces traits se retrouvent chez tous les peuples, ainsi que les processions, quoique les Sémites paraissent y avoir attaché une importance particulière ; mais chaque groupement avait donné à ses solennités un caractère spécial ; nous devons parcourir les principales de ces manifestations religieuses, chez les Babyloniens, chez les Arabes et chez les Cananéens.

La fête la plus solennelle de Babylone est celle du nouvel an. Elle a une importance spéciale pour les études bibliques, ayant souvent été considérée dans ces dernières années comme l'origine de la fête juive des Pourim. Telle qu'elle se pratiquait à Babylone, au temps de Nabuchodonosor, il faut lui reconnaître un caractère complexe.

La fête se nommait *zagmuk,* ce qui n'est qu'un idéogramme, ou un mot soi-disant sumérien, équivalant à l'assyrien *reš-šatti,* commencement de l'année (5). Elle se nommait aussi fête de l'*Akiti,* terme dont

(1) *Um idirtu,* « jour de deuil » ; *um kispi,* « jour des offrandes aux morts » ; on sait que les jours consacrés aux *parentalia* étaient fériés. Ces équations n'empêchent pas des nuances pour chaque terme.

(2) *KB.*, II, p. 222.

(3) Goudéa, *KB.*, III, 1, p. 40, à la dédicace d'un temple. Cette cérémonie, qui est devenue surtout une inauguration, marque bien aussi le terme des travaux.

(4) Le *tahlîl* arabe rappelle encore le *hallel,* comme notre alleluia ; il a peut-être dû son origine à la nouvelle lune, *hélal.*

(5) En hébreu ראש השנה.

le sens n'est pas connu, et qui marquait peut-être à l'origine le principal acte de la fête, accompli dans un lieu spécial (1).

Se réjouir comme au jour de l'Akiti est déjà une locution proverbiale dans le poème de Gilgamès (2).

La fête était par excellence une fête de Mardouk, en sa qualité de Bel ou de Seigneur. Le dieu sortait en procession, porté sur une barque, suivant une voie sacrée dont les pavés même faisaient allusion à la cérémonie (3). Nabou quittait son temple de Borsippa pour aller saluer son père Mardouk, et dans cette occasion solennelle le roi venait saisir les mains de Bel et recevoir de lui l'investiture de la royauté.

Sa présence paraît avoir été tellement nécessaire que dans les temps malheureux du règne de Nabonide nous lisons : « le roi ne vint pas à Babylone au mois de nisan, Nabou ne vint pas à Babylone, Bel ne sortit pas, la fête de l'*akitu* n'eut pas lieu (4) ».

La fête, étant une fête du nouvel an, devait naturellement commencer le premier nisan. Les premiers jours étaient sans doute occupés par les processions. Le 8 et le 11, ou dans l'intervalle qui s'étend entre ces deux jours, les dieux réunis auprès de leur Seigneur Mardouk étaient censés procéder à la fixation des destins. Mais rien dans les textes ne marque qu'on réglait les *sorts* en tirant au *sort;* la présence de Nabou indique bien plutôt que le sort était déterminé par la libre volonté des dieux et inscrit sur des tablettes; c'est aussi le seul sens littéral des mots employés (5).

Vainement, pour obtenir le sens de tirer au sort, a-t-on assimilé la cérémonie babylonienne du nouvel an au mois de nisan, à la détermination, au mois de Iyar, le 13, des personnages qui donnaient leur nom à l'année selon l'usage assyrien. Zimmern a montré que rien n'autorisait à conclure que cette cérémonie était un tirage au sort (6).

(1) Le mot étant toujours écrit *akitu,* il n'y a pas de raison de le rapporter à une racine אקה, « être obéissant », « rendre hommage ». Dans Hammourabi on cite le *bît akiti,* « maison de la fête ».

(2) XI, 95.

(3) *KAT.*[3], p. 515, n. 2, Zimmern mentionne ces pavés découverts par l'expédition allemande.

(4) Annales de Nabonide, par exemple l'an 9; *KB.*, III, 2, p. 130.

(5) Le texte principal, de Nabuchodonosor (*KB.*, III, 2, p. 14), est ainsi traduit par Zimmern (*KAT.*[3], p. 402, n. 1) : « Du-azag, l'endroit de ceux qui décident le destin, en Ubšugina, la chambre du destin, où au Zagmuk, au nouvel an, au 8e [et (?) *ou* jusqu'au (?)] 11e jour, le roi des dieux du ciel et de la terre, le Seigneur des rois vient prendre place, les dieux du ciel et de la terre se tiennent respectueusement en observation (?) et courbés devant lui, ils déterminent un destin de longs jours comme destin de ma vie ».

(6) Voir la page très prudente de Zimmern dans *KAT.*[3], p. 518. Winckler rapprochait du mot פור (Esth., IV, 26), d'où Pourim, l'assyrien *pûru,* dans la locution *pûru akrur,* qui eût

Telle que nous venons de la décrire, cette fête est bien une fête de nouvel an. Chaque nouvelle année pose le problème des événements qui doivent la remplir; tout recommence, c'est le moment où le roi demande une nouvelle investiture et des destins favorables. A ce caractère général Jensen a voulu joindre le cachet spécial d'une fête d'équinoxe. Mardouk est le soleil naissant, soit au point du jour, soit au printemps (1). Cette fête serait celle de son lever, de son épiphanie, presque de sa résurrection, après le sommeil et la mort de l'hiver (2). C'est une construction d'autant moins solide que Mardouk ne figure probablement ici que comme dieu de Babylone. La fête du nouvel an, à cause de son importance, ne pouvait être consacrée qu'au dieu principal. Zimmern a fait remarquer que du moins la détermination du destin devait appartenir primitivement à Nabou, le dieu qui écrit sur ses tablettes le sort de toutes choses.

Et il est un autre trait dont on peut vérifier qu'il appartenait à l'origine à une autre divinité. Au moment de sa fête, Mardouk « se hâte aux fiançailles » (3). Or, dans plusieurs endroits, Goudéa insinue assez clairement que la fête du Zagmouk de son temps était celle des fiançailles de Bau avec le dieu Ningirchou. Les présents offerts par le roi à la déesse représentaient les cadeaux de noce du divin fiancé. Est-ce là le sens primitif de la fête? Si, du temps de Goudéa, elle se célébrait à l'automne, on pourrait suggérer l'union du ciel et de la terre par les pluies fécondantes de cette saison; mais il est plus prudent de ne rien affirmer. Il est assez naturel que les fiançailles se placent au début d'une année.

La célèbre fête des Sacées, consacrée à Anaïtis, a une origine encore plus complexe, comme le culte de la déesse elle-même, dont le nom est persan (4), mais dont les traits ont été tellement altérés par

signifié « je jetai le sort ». Mais dans la phrase : *ina 31 palê-ia šanutê-šu p(b)u-u-r[u] Assur Adad akruru*, « dans ma 31e année pour la seconde fois je..... le *puru* ou *buru* (?) d'Assur et d'Adad », Salmanasar, qui fut en effet archonte cette année pour la seconde fois, semble plutôt dire qu'il a fait une offrande aux dieux. On ne voit pas bien le roi d'Assyrie tirant l'archontat au sort avec ses fonctionnaires.

(1) Depuis, Jensen l'a envisagé plutôt comme dieu de la lumière.

(2) L'argumentation de Jensen, *KB.*, VI, p. 306, roule sur le sens de *tibu*, qui signifierait « se relever », « ressusciter », comme קום. Un guide plus sûr est l'équivalence de *aṣu*, « sortir ». Lorsque Nabuchonosor nomme la fête de Zagmuk *ti-bi-i bil ilâni Marduk* (*KB.*, III, 2, p. 24), il fait allusion à la sortie de Mardouk, trait essentiel et connu de la fête, non à sa résurrection, dont personne ne parle. La mort du soleil se comprend au pôle, beaucoup moins à Babylone.

(3) Reisner, *Hymnen*, nº VIII, Obv. 8 s., cité par Zimmern, *KAT.*³, p. 371, note 5 : *iḫîš ana ḫadaššûtu*, en parallèle avec *irmû ana šarrûti*, « il vint occuper la royauté ».

(4) Rattaché cependant par Jensen à Anitou, forme féminine d'Anou.

les mœurs babyloniennes que les Perses auraient difficilement reconnu dans la plantureuse et voluptueuse personne la virginale divinité des eaux.

Les origines babyloniennes des Sacées sont obscures. Assourbanipal raconte qu'au mois d'Ab, mois où brille l'étoile de l'arc, à la fête de la reine puissante, fille de Bel, il s'était rendu pour lui offrir son culte dans Arbèles, la ville qu'elle aimait (1). Cette fête n'est évidemment pas celle du nouvel an, puisque le mois d'Ab allait de la fin de juillet à la fin d'août. Jensen et Zimmern pensent que la déesse, qui est Ichtar, représente ici non plus la planète Vénus, mais Sirius, l'étoile de l'arc, et que la fête aurait été fondée à l'occasion du lever héliaque de Sirius. Quoi qu'il en soit de l'identité de Sirius avec l'étoile de l'arc (2), il est clair que la fête n'a pas été instituée par Assourbanipal; il importe donc fort peu de calculer le lever héliaque de Sirius pour ce temps-là (3), si ce n'est uniquement pour expliquer le sens de la phrase royale. Pour lui le mois d'Ab était le mois de l'astre, parce que c'était celui de la fête, et la fête célébrait l'éclat de l'astre; il n'aurait probablement pas pu sortir de ce cercle vicieux.

Cette fête du mois d'Ab, dont le sanctuaire était Arbèles, c'est celle que nous retrouvons à Babylone sous le nom de Sacée. La fête Sacée se célébrait le 16 Lôos, mois qui correspond à Ab. Les premiers renseignements remontent à Bérose (4). Rien dans sa description ne dépasse le cadre d'une fête babylonienne. Elle durait cinq jours, avec des allures de carnaval; les maîtres obéissent à leurs domestiques, on promène un individu habillé en roi, qu'on nomme Zoganès.

Dans Strabon (5), la fête est consacrée à Anaïtis, elle a lieu partout où il y a un sanctuaire de cette déesse, et revêt un aspect exotique. C'est une bacchanale de jour et de nuit; on s'habille à la manière Scythique, on boit et on se bat, hommes et femmes réunis. On croirait lire une description de la manière dont les Juifs ont célébré souvent la fête des Pourim. Or, si Strabon se trompe en attribuant l'origine de cette fête à une victoire sur les Saces, il a sans doute raison de recon-

(1) *KB.*, II, p. 248, 16-19.

(2) Elle résulte, paraît-il, des calculs astronomiques d'Epping; ailleurs l'étoile de l'arc est Ichtar comme fille de Sin, c'est-à-dire Vénus : « Au mois d'Ab, mois de l'étoile de l'arc, fille de Sin » (du même Assourbanipal, *KB.*, II, p. 222).

(3) D'après Zimmern il avait lieu vers le 12 juillet (*KAT.* [3], p. 426, n. 4), qui n'a pu correspondre normalement au mois d'Ab.

(4) Dans Athénée, XIV, p. 639 C; cf. *FHG.*, II, p. 498.

(5) XI, viii, 5 : Ὅπου δ'ἂν ᾖ τῆς θεοῦ ταύτης (Anaïtis) ἱερόν, ἐνταῦθα νομίζεται καὶ ἡ τῶν Σακαίων ἑορτὴ βακχεία τις μεθ' ἡμέραν καὶ νύκτωρ, διεσκευασμένων Σκυθιστί, πινόντων ἅμα καὶ πληκτιζομένων πρὸς ἀλλήλους ἅμα τε καὶ τὰς συμπινούσας γυναῖκας.

naître que la fête vient des Saces; son nom l'indique clairement, et aucune étymologie proposée par les savants modernes ne vaut celle-là.

Son caractère exotique et barbare, déjà marqué par la présence des femmes dans un banquet, est encore accentué dans Dion Chrysostome (1). Le roi de la mascarade peut tout se permettre, même d'user des concubines du roi, mais à la fin de la fête il est dépouillé de ses habits royaux, fouetté et pendu. Au temps de Dion, c'était un condamné à mort.

On a rapproché cette scène comique — finissant par une tragédie — de scènes semblables, celles des Saturnales, récemment mises dans une lumière sinistre par la publication des actes de saint Dasius (2). A Durostolum, dans la basse Mésie, les soldats romains tiraient au sort, trente jours avant la fête de Saturne, lequel d'entre eux serait roi des Saturnales. Il pouvait tout se permettre, jusqu'aux derniers excès; mais le jour de la fête il devait s'immoler lui-même sur l'autel du dieu. Saint Dasius, désigné par le sort, refusa de jouer ce rôle, et eut la tête tranchée (20 novembre 303). M. Cumont a aussitôt compris l'importance de ces faits pour l'histoire religieuse. On a même proposé de voir en Jésus, couronné d'épines par les soldats romains, un roi des Saturnales (3). L'époque de l'année ne permet pas de croire que les soldats aient eu cette pensée; d'ailleurs les prétentions messianiques de Jésus et la situation de la nation juive expliquent mieux leurs moqueries. Ce qui importe ici, c'est de savoir si le trait est vraiment d'origine sémitique ou plutôt, comme le voudrait Frazer, la survivance d'un ancien usage très grave qui consistait à tuer rituellement le roi. Le monarque menacé de cette fin tragique fut tout naturellement enclin à chercher des remplaçants, innocents d'abord; puis, les mœurs s'adoucissant, on recourut à des condamnés à mort. Les vêtements royaux, le trait si fort d'user des concubines du roi, montrent que la substitution était sérieuse; le roi, ayant été immolé en la personne de son représentant, pouvait inaugurer un nouveau règne, c'était comme une résurrection (4).

Le premier inconvénient de cette théorie, c'est de confondre la fête des Sacées avec celle du nouvel an, dont elle est complètement distincte par sa date. Mais il en est un autre plus grave, qui soulève une question de méthode, la même que nous rencontrons partout. Est-il vraisemblable que cette survivance se soit conservée à travers des

(1) Orat. IV *de regno* (éd. Dindorf, I, p. 69 s.).
(2) *Analecta Bollandiana* (1897), XVI, pp. 5-16.
(3) P. Wendland, « *Jesus als Saturnalien König* », *Hermes* (1898), XXXIII, pp. 175-179.
(4) Frazer, *Golden Bough*, III, p. 150 ss.

milliers d'années dans une société aussi fortement organisée, avec cette claire perception que suppose l'usage de tout se permettre avec les concubines du roi? Les exemples cités par Frazer sont tous tirés de peuples barbares; les Sacées sont authentiquement produites dans l'histoire comme une fête de barbares, aussitôt du moins qu'apparaissent les traits qu'on taxe de survivance. N'est-ce point ici une invasion de la barbarie, favorisée par les goûts d'exotisme d'une époque de décadence et de syncrétisme? Le meurtre rituel, parfaitement placé dans le culte de Saturne-Kronos, est étranger au culte voluptueux d'Ichtar (1).

Ce n'est pas que la cruauté et la luxure ne se touchent de près, mais ici la cruauté est revêtue d'un caractère burlesque étranger à la gravité des rites sémitiques. Tout s'explique, selon nous, très bien si l'on suppose que l'ancien culte chaldéen d'Ichtar, adopté par les Perses, s'est confondu chez eux avec une fête grotesque, empruntée aux Saces, ou plutôt imitant leurs manières; ce côté rude et brutal a pu pénétrer à son tour à Babylone, à une basse époque, au moment où en réalité il n'y avait pas de roi, et c'est à cette époque seulement que nous le trouvons attesté.

Nous n'avons pas l'intention d'établir un relevé complet des fêtes dont les inscriptions font mémoire. Il est probable que chaque ville importante avait les siennes. L'Assyrie pouvait très bien s'écarter des usages babyloniens. Il semble que le mois de Iyar y avait l'importance du mois de Nisan à Babylone. Dans une société aussi centralisée, où le pouvoir politique avait tant d'influence, il faut s'attendre à rencontrer des fêtes décrétées par le souverain à l'occasion d'événements particuliers. Ce sont surtout les dédicaces des temples, déjà au temps de Goudéa (2), ou lorsque des dieux emmenés en pays étrangers par l'ennemi sont rendus à leur sanctuaire (3). Mais on ne voit pas que ces

(1) Frazer (*Golden Bough*, III, p. 160) a essayé de résoudre cette difficulté. Ichtar est Sémiramis; la reine, comme la déesse, est fatale à ses amants; or le sanctuaire d'Anaïtis à Zéla, le principal centre des Sacées, était bâti sur un tertre de Sémiramis; d'après la tradition, ces tertres étaient les tombeaux de ses amants. — Il manque un lien : le roi de la fête figurait-il à la fois le roi et l'amant de la déesse? Lorsqu'on disait que les tertres de Sémiramis, élevés sous prétexte de parer aux cataclysmes, étaient en réalité les tombeaux où Sémiramis enterrait ses amants tout vifs (Ctésias, d'après Jean d'Antioche, *FHG.*, IV, p. 539), il est clair qu'on ne savait pas qu'ils servissent encore à ensevelir les rois des mascarades comme le veut Frazer (p. 163).

(2) *KB.*, III, 1, p. 40 ; cf. Sargon, *KB.*, II, p. 78.

(3) Agum-Kakrimi, *KB.*, III, 1, p. 146. Retour à Babylone de Mardouk et de Ṣarpanit enlevés au pays de Ḥani. A cette occasion le roi organisa de grandes fêtes.

fêtes aient été instituées à jamais, pour être renouvelées chaque année à titre commémoratif; en d'autres termes, nous ne voyons pas chez les Assyro-Babyloniens de fêtes historiques. A plus forte raison, semble-t-il, devaient-elles être étrangères aux autres Sémites. L'usage des Hébreux leur est donc particulier dans le monde oriental (1), marquant l'action de Dieu dans le cours historique des choses par des événements qui sauvaient Israël.

Il serait très mal avisé de regarder toutes les fêtes annuelles comme des fêtes solaires. Celles d'Ichtar (2), ou de la déesse par excellence, n'avaient certainement pas ce caractère. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner que le dieu Lune n'ait point eu de fête annuelle (3), — du moins à notre connaissance, — puisque ses solennités se célébraient tous les mois; ce sont les néoménies et les fêtes de la pleine lune. On s'attendrait cependant à ce que les fêtes des lunaisons aient eu moins d'éclat dans une civilisation urbaine. Par la force des choses, on prête dans les villes moins d'attention que les nomades aux phases de la lune. Pourtant les observatoires assyriens attachaient la plus grande importance à constater que la lune n'était plus visible à la fin du mois ou qu'elle avait reparu, et l'existence des néoménies à Babylone ne paraît pas douteuse (4). Lorsque la nouvelle lune au fin croissant est devenue la pleine lune, c'est que le dieu a mis son bonnet, et ce trait se retrouve du moins chez les Cananéens et les Araméens (5).

La question de savoir si les Babyloniens connaissaient le jour du sabbat et la semaine a été fréquemment agitée depuis quelques an-

(1) Chez les Romains on s'ingénia à trouver aux anciennes fêtes de la nature un sens historique.

(2) Fête de procession le 25 Siwan, à Babylone, en l'honneur de Bêlit, Assourbanipal, *KB.*, II, p. 220.

(3) Jastrow (*Religion...*, p. 687) conjecture, sans s'arrêter à cette idée, que peut-être avait-il une fête au mois de Siwan qui lui était consacré.

(4) Dans *KAT.*[3], p. 385, Zimmern ne rend pas sans hésitation *eššešu* par « fête de la nouvelle lune », en parallélisme avec *ûmu ili*, « le jour du dieu »; cf. d'ailleurs les sacrifices offerts aux néoménies, IV, R. 32, au premier jour d'Éloul (intercalaire).

(5) Citons ici pour ne point trop morceler le sujet, le nom de la pleine lune כֶּסֶא, Prov., VII, 20; כֶּסֶה, Ps. LXXXI, 4, à comparer à l'araméen כַּסְיָא, « couvercle », de כסי, « cacher »; donc non pas de كشى « repu », « rempli » (*Thes. Ges.*). Dans l'inscription de Narnaka, M. Clermont-Ganneau a reconnu la mention probable des néoménies et des pleines lunes : [בחד]שׁם וּבכֹסֹאם ירח מד ירח עד עלם, « aux néoménies et aux pleines lunes, chaque mois, à jamais » (*Études...*, II, p. 167).

née. Zimmern (1) l'a serrée de près avec une précision qui nous permettra cependant de conclure d'une façon un peu différente, d'après les prémisses qu'il admet avec tous les assyriologues.

Constatons d'abord deux faits. Dans une sorte de vocabulaire assyrien on lit : *ûm nuḫ libbi,* interprété dans la colonne suivante *ša-pat* (ou *bat*) *tum*. Il n'est pas douteux que le premier terme ne signifie « jour de l'apaisement du cœur », apaisement qui, dans plusieurs textes, est appliqué aux dieux. Il s'agit donc d'un jour favorable à la propitiation auprès des dieux. C'était, très probablement, le quinzième du mois (2). Il demeure d'ailleurs douteux si ce jour se disait *šabattum* ou *šapattum*. Il existe des calendriers détaillés des mois d'Éloul (intercalaire) et de Marcheswan (3) qui caractérisent chaque jour du mois. Par exemple le premier jour du mois d'Éloul et le second sont des jours favorables; le roi offre des sacrifices à son dieu et sa prière est agréable. Au contraire le 7, le 14, le 21 et le 28 de ces mois, ainsi que le 19e jour, qui paraît aussi un jour septénaire, c'est-à-dire le 49e jour à partir du premier du mois précédent, sont des jours néfastes, ou, comme le dit expressément le texte, « des jours mauvais ». Voici ce qui est prescrit pour le septième jour :

« Le septième jour est un *nubattu* pour Mardouk et Ṣarpanit, un jour propice, un jour mauvais.

« Le pasteur d'hommes nombreux ne doit pas manger de viande cuite sur le feu, ni de pain salé, il ne doit pas changer le vêtement de son corps, mettre un habit brillant, il ne doit pas offrir de sacrifices. Le roi ne doit pas monter sur son char, ne doit pas exercer la souveraineté. Le prêtre ne doit pas donner d'oracle dans le sanctuaire, le médecin ne doit pas toucher le malade. Il ne convient pas de recourir aux malédictions. A la nuit, en présence de Mardouk et d'Ichtar, le roi offrira ses dons. Alors il offrira des sacrifices pour que sa prière soit agréable. »

Rien de plus caractéristique. Dans ces jours néfastes on risque de manquer tout ce que l'on voudrait faire, le mieux est de s'abstenir. La première conclusion à tirer, nettement contraire à celle de Zimmern, c'est que ces jours sont tout à l'opposé d'un jour destiné à apai-

(1) *KAT.* 3, p. 592.

(2) Th. Pinches, *Sapattu, the Babylonian Sabbath* (*Proceedings... of biblical arch.* 1904, 10 fèv., p. 51-56). Dans la liste publiée par M. Pinches (K. 6012 + K. 10.684 avec des compléments babyloniens) la colonne non sémitique donne les chiffres de plusieurs jours du mois, la colonne sémitique les reproduit; pour le 9e, le 10e, le 15e, le 19e, le 21e jour, la colonne sémitique, au lieu du quantième, donne des qualificatifs; le 9e jour est *batti,* le 15e (ou plutôt *tichti*), est *šapatti*. M. Pinches lit aussi *šapattu* dans le poème de la création, Table V, l. 18, et y voit la moitié du mois.

(3) IV R. 32 s. et 33*.

ser les dieux. La grande œuvre destinée à apaiser les dieux, c'est le sacrifice; il est interdit. S'il est permis le soir, c'est que le jour est terminé, et que la malédiction fatale qui le menace est dissipée.

Il faut aussi noter que l'interdiction pèse avant tout sur le roi, puis sur le prêtre, et enfin sur le médecin, dont l'action est si étroitement mêlée aux idées religieuses en Babylonie. Quand on a lu dans Frazer (1) les innombrables tabous imposés au roi et subsidiairement au prêtre, les précautions indiquées par notre calendrier paraissent modérées, et on n'a aucune difficulté à faire rentrer les craintes qui les ont dictées dans un ordre très général de superstitions. La bizarrerie de ces superstitions, prodigieusement variées et folles, n'empêche pas d'entrevoir une fausse application de l'idée religieuse dont nous parlions au début de ce chapitre. De même que le sacrifice fait sa part à Dieu dans l'usage des choses et spécialement des aliments, la cessation de l'activité humaine est comme le rachat de sa pleine liberté à d'autres moments. Le Babylonien vivait dans l'anxiété constante du mal que pouvaient causer les esprits. Il avait imaginé qu'à certains jours leur haine et leur énergie étaient tellement surexcitées que c'eût été témérité que d'y opposer même le recours aux dieux. Ne rien faire était le plus sage; du moins rien n'était compromis. C'était un hommage tacite rendu aux esprits, qui, satisfaits, se relâchaient les autres jours. Ou bien supposait-on qu'à certains jours les dieux étaient impuissants à maîtriser les artifices des esprits?

Il semble d'ailleurs que ces périodes de sept jours étaient en rapport avec les phases de la lune. Le temps d'une lunaison synodique, 29 jours 12 heures 44 minutes 3 secondes, ne pouvait être partagé exactement; on s'en tenait en gros aux quatre quartiers. Pour maintenir cependant une certaine concordance, il fallait recommencer chaque mois, et c'est en effet ce que marquent les calendriers assyriens. Les Assyro-Babyloniens ne connaissaient donc pas la semaine, qui rompt nécessairement avec le cours de la lune, comme avec l'année (2).

Il est très facile de supposer que le sabbat hébreu se rattache par ses origines à ces usages babyloniens, mais il faudrait ajouter que rien ne le prouve. Nous n'aurions aucune répugnance à rapprocher *chabbat* de *šabattum,* jour de l'apaisement du cœur (de la divinité), à supposer que *šabattum* fût un mot assyrien plutôt que *šapattum.*

(1) *Golden Bough,* I, pp. 233-450.

(2) C'était d'ailleurs l'opinion au IIe siècle de notre ère que la semaine était d'origine récente. On connaît le texte de Dion Cassius qui l'attribuait aux Égyptiens (XXXVII, § 18). Lydus hésitait entre les Chaldéens et les Égyptiens (*De mensibus,* II, 4).

Mais nous avons dit combien ce concept est contraire à celui de jour tout à fait néfaste. Si on insiste sur l'abstention qui caractérise les jours néfastes et le sabbat, il faudra reconnaître aussi les différences. D'un côté ce sont des personnes consacrées, le roi surtout, sur lesquelles pèse un tabou, dont la violation pourrait entraîner des malheurs, sans que son observation soit le moins du monde regardée comme un mérite (1). De l'autre côté, c'est tout le peuple qui s'abstient de travail le septième jour, pour le sanctifier, parce qu'il est consacré à Iahvé. Il est possible que cette sanctification ait pour motif premier l'idée de racheter l'activité de tous les jours en faisant la part de Dieu, mais cette idée n'est point nécessairement fondée sur une crainte superstitieuse, comme si Dieu était jaloux et inquiet de l'activité humaine. Au lieu de cette immobilité qui suppose la terreur et rappelle l'existence ancienne du Mikado, le sabbat des Hébreux était un repos qui rapprochait l'homme de Dieu par des sacrifices spéciaux (2). Comparé à la terminologie romaine que nous avons rappelée au début de ce chapitre, ce n'est point un jour *nefastus* simplement, mais un jour *nefastus purus*.

S'il a pris un caractère méticuleux d'abstention qui le ferait ressembler à un tabou inspiré par la superstition, c'est, contrairement à la théorie évolutionniste, à mesure que les exigences des Pharisiens le rendirent plus sévère. Les Prophètes souhaitaient au contraire que ce repos fût considéré comme une joie délicieuse (3).

Enfin, en rompant avec le cours du mois, le sabbat n'avait plus aucune attache naturelle avec un phénomène astronomique quelconque, et par là il se détachait aussi de toute contamination avec les cultes astraux.

Il est d'ailleurs assez piquant que la semaine n'ait pénétré dans le monde gréco-romain — et qu'elle ne se soit conservée jusqu'à nos jours — qu'avec le nom des cinq planètes, complétées par le soleil et la lune.

Il est donc parfaitement justifié de dire que le sabbat n'est point une institution absolument unique dans son genre et dépourvue de tout point de contact avec les usages religieux de l'humanité. C'est en somme un jour de fête, consacré à la divinité par le repos. Le nombre des sabbats est très probablement le même que celui des féries ro-

(1) Contre Jastrow (*The original character of the hebrew Sabbath* [*Amer. Journ. of theol.*, vol. II, 1898, p. 312-352]), qui prétend que le jour devient bon par la vertu de l'observance des précautions (p. 320), ce qui est contraire à la notion du tabou.

(2) Num., XXVIII, 9 s.

(3) Is., LVIII, 13.

maines, une cinquantaine par an d'après les anciens calendriers. Mais tandis qu'à Babylone, à Rome, et partout, les fêtes étaient consacrées à tel ou tel dieu, le sabbat est toujours consacré au même dieu, au Dieu unique.

De plus, selon la tendance générale des fêtes hébraïques qui sont destinées à commémorer les actes de Dieu, le sabbat rappelle le repos de Dieu après la création. Son retour périodique est absolument original, fixé par un chiffre déterminé, le nombre sept; mais il est dans un rapport direct avec le monothéisme, car c'était un moyen très ingénieux de détacher la fête de toute consécration traditionnelle à d'autres dieux. Cette périodicité régulière lui donnait un caractère d'uniformité qui le distinguait des fêtes, dont le caractère était plus spécial et qui excitaient plus de joie, soit à cause des événements heureux de la vie agricole, soit à cause du souvenir des bienfaits de Dieu pour son peuple (1).

Tandis que les fêtes babyloniennes déployaient la pompe de leurs processions solennelles, les images des dieux suivant la voie sacrée au milieu d'une foule joyeuse, avec l'entrain d'un carnaval, les fêtes des nomades avaient nécessairement le caractère de pélerinages. Les tribus allaient de place en place, tandis que les dieux restaient dans leurs sanctuaires. Il fallait s'y rendre, s'exposer à y rencontrer des ennemis, sans parler des périls de la route, d'où la nécessité de proclamer dans les temps sacrés une sorte de trêve de Dieu. Enfin, c'était une occasion d'échanges et de commerce : les fêtes devinrent des foires. Comme on ne pouvait se déranger souvent, ces foires étaient fort longues. Quelques faits confirment ces déductions tirées de la nature des choses (2).

Voici par exemple un sanctuaire qui paraît avoir été commun aux villes de Soada et de Kanatha dans la Batanée. D'après M. Waddington (3) : « les ruines de *Deir-es-Smeidj* sont situées dans la vallée au-dessous de Kanatha, à une demi-heure environ de la ville, au milieu des arbres et de la verdure; elles consistent en une grande enceinte rectangulaire, ou péribole, qui embrasse quelques monceaux de décombres. Il y avait là autrefois un sanctuaire où les populations

(1) M. Zimmern a un peu modifié sa théorie (*ZDMG*. 1904, p. 199-202) à la suite de la publication de M. Pinches.

(2) Nous ne pouvons guère atteindre les purs nomades; les populations à l'est de la Palestine, en particulier les Nabatéens, peuvent nous mettre sur la trace des usages anciens.

(3) Sur n° 2370. L'endroit se nomme *Deir-es-Smeidj*, le « couvent du Vilain », probablement par réaction musulmane.

des environs venaient célébrer leurs fêtes; et elles ne pouvaient mieux choisir, car on y trouve de l'eau et de véritables arbres, deux choses assez rares dans le pays ». Sur une pierre tombée, devant l'entrée de l'enceinte, l'inscription si souvent citée : « la fête des Soadéniens se célèbre en l'honneur du dieu le 30 de Lôos (1) ». Or, Soueida est au moins au double de cet endroit par rapport à Kanatha. Il semble d'ailleurs que la fête était commune aux deux villes; il y avait lieu de régler leurs rapports à cette occasion : c'est ce qu'avait fait un décret du temps d'Antonin le Pieux qui établissait probablement la trêve de Dieu ou du moins le droit d'asile (2).

Les mêmes usages, encore plus caractérisés, sont signalés par Strabon et Diodore (3) d'après Artémidore d'Éphèse (4), cité par Strabon. Sur la côte de la péninsule sinaïtique qui regarde l'Égypte, probablement où se sont fondés plus tard les Monastères de Raïthou (auj. Tôr), se trouvait une palmeraie, *Phoinicôn*, avec un téménos ou enceinte sacrée (ḥarâm), desservie par un homme et une femme qui y exerçaient à vie le sacerdoce. Un autel de pierre portait des inscriptions en langue inconnue. On y célébrait une fête pentaétérique à laquelle les gens d'alentour accouraient de tous côtés, immolant des hécatombes de chameaux bien nourris aux dieux vénérés dans le téménos. Chacun rapportait dans sa patrie de l'eau de cet endroit, car on pensait que ce breuvage donnait la santé (5). Les Maranites s'y étant rendus sans défiance, les Garindéniens en profitèrent pour massacrer tous ceux qui étaient restés chez eux et pour surprendre les autres au retour. — Manifestement c'est ici une violation de la trêve.

C'est encore de cette circonstance que profita Antigone en 312 pour faire une razzia contre les Nabatéens qui s'étaient rendus à une grande fête ou foire (6).

Les auteurs de l'Islam ont conservé le souvenir de ces fêtes qui se sont perpétuées comme foires même après l'Islam, pour se fondre dans le grand pélerinage de la Mecque. On peut lire dans l'ouvrage souvent cité de M. Wellhausen sur les restes du paganisme chez les Arabes (7) la description pittoresque de ces fêtes-foires, dont la plus célèbre était

(1) Ἡ ἑορτὴ τῶν Σοαδηνῶν ἄγεται τῷ θεῷ Λῴου λ'.

(2) Wadd., n° 2307, en restaurant comme suggère l'éditeur ἄσυλον ou ἀσυλίον.

(3) Strabon, XVI, iv, 18; Diod., III, 42 et 43.

(4) Vers l'an 100 av. J.-C.

(5) L'eau du puits Zamzam! Ce fut probablement la cause du choléra qui sévit avec tant de violence en Égypte en 1900.

(6) Diod., XIX, 94-100.

(7) *Reste*[2]..., p. 87 ss.

celle d'Oukaṣ. Là, à la faveur de la trêve de Dieu, on se rencontrait de tous les points de l'Arabie, on s'y réconciliait parfois, mais on y voyait aussi naître des querelles, les poètes disaient leurs vers; on nouait des intrigues, on échangeait plus d'un propos mordant, pendant que les gens de lucre poursuivaient leurs affaires.

Il serait très intéressant de savoir quel était le rite essentiel de la fête. Aujourd'hui la grande solennité du monde musulman est toujours le pélerinage, mais on convient que ce n'est pas le sens primitif du mot *ḥadj,* consacré pour le pélerinage à la Mecque. Dans les rites qui se célèbrent à cette occasion deux cérémonies rivalisent d'importance. Le tour de la Caaba, accompli sept fois, et dont on peut bien présumer qu'il se faisait d'abord selon une mesure rythmée et en dansant, et la course de ʿArafa. Les pélerins, réunis en dehors du ḥaram de ʿArafa, se précipitent, aussitôt le signal donné, vers Mouzdalifa, éloignée d'environ deux heures. On y passe la nuit. Sur un nouveau signal, on se dirige vers Minâ, à peu près à la même distance, et c'est là qu'on immole d'innombrables victimes.

Quoique la course à Minâ ait conservé le nom de ḥadj, tandis que le tour de la Caaba se nomme Oumra, il paraît très assuré que le sens primitif de ḥadj est celui de « faire le tour d'un objet avec solennité » et non sans un certain rythme. Le mot de danse sacrée serait trop fort, il ne ressort pas de l'étymologie, qui marque simplement un mouvement circulaire (1), et il était exprimé dans les langues sémitiques par d'autres racines (2). Nous avons vu les Arabes de s. Nil (3) faire trois fois lentement le tour de la victime, avant de l'égorger, dans une procession accompagnée de chant et dont le rythme était sans doute réglé par le chant. C'est pour nous le commentaire réel du ḥadj primitif. Ce mot est devenu chez les Hébreux le terme technique pour signifier les grandes solennités, surtout la fête des tabernacles. Or cette fête était caractérisée par une procession dans laquelle on portait des branches d'arbres (4). Au lieu de faire le tour de la victime comme les barbares de Nil qui l'égorgent où ils se trouvent, lorsqu'un sanctuaire était organisé on faisait le tour de l'autel, peut-être même le tour de l'enceinte sacrée; et l'habitude une fois prise de ces marches cadencées, on dut se rendre en procession d'un lieu sacré à un autre ou de son propre territoire au lieu sacré. C'est

(1) La racine se trouve en arabe, en hébreu, en araméen; חגג est naturellement apparenté à חוג.

(2) Par exemple חול s'il s'agit de chœurs de danse, רקד pour marquer le saut.

(3) Voir plus haut, p. 258.

(4) Ps. CXVIII, 27.

ainsi que le ḥadj de ʿArafa et la Oumra de la Caaba peuvent avoir une commune origine. Il est très piquant que si le mot *ḥag* est devenu en hébreu synonyme de fête, la Caaba est quelquefois nommée *Dawâr*, l'objet autour duquel on tourne, et W. R. Smith a cité un vers où dawâr a pris le sens de fête (1). La même évolution s'est donc produite de deux façons, marquant l'extrême importance de ces processions comme rite central de la fête.

C'est par là que les différentes fêtes des Sémites ont vraiment un trait commun. Non que les processions et le tour de l'autel soient des rites étrangers aux autres peuples, mais ils n'y sont pas devenus ou n'y étaient pas à l'origine le rite central (2) qui donnait son nom à la solennité.

Nous avons insisté sur le caractère de pélerinage que devaient prendre nécessairement les fêtes des Arabes nomades, si la présence d'un lieu sacré est nécessaire à une fête. On pourrait cependant le contester. Rien n'empêcherait de supposer qu'en une certaine saison on fît certains sacrifices, sans pour cela se rendre à un sanctuaire, et cet usage rentrerait bien dans le cadre du culte des Arabes qui attribuaient moins à l'autel dans le sacrifice. On songerait aussitôt à la fête du mois de redjeb, qui, comme nous l'avons dit, devait coïncider anciennement avec le mois de Nisan. La tradition de l'Islam se souvient qu'au temps du paganisme on immolait alors des victimes désignées sous le nom d'*ʿAtaïr*. Ce mot est aussi expliqué dans le *Lisân* comme désignant les premiers-nés (3). W. R. Smith et Wellhausen ont pensé que cette fête pastorale était le type primitif de la Pâque des Hébreux. En réservant le cachet spécial historique de la Pâque, nous avons déjà noté plus haut (p. 256) que les nomades célébraient au printemps une sorte de fête des prémices, appliquée aux fruits de leurs troupeaux, et comme c'est la saison où les animaux domestiques mettent bas pour l'ordinaire, les premiers-nés en faisaient partie, sans être cependant

(1) Dans Wellh., *Reste...*, p. 110, n. 2.

(2) Quelques-uns des textes cités pour relever l'usage de la circonvolution autour de l'autel n'ont pas ce sens. Par exemple, dans Tit.-Live (XXVI, 9), *circa deum delubra discurrunt crinibus passis aras verrentes*, dit des femmes romaines, à l'annonce d'un deuil national, n'a rien d'un rite solennel. Lorsque Plutarque (*Thes.*, XXI) prétend que Thésée a institué à Délos une danse autour de l'autel, ἐχόρευσε δὲ περὶ τὸν Κερατῶνα βωμόν, il s'agit précisément d'un rite qu'on croyait d'origine étrangère. Cela est encore bien plus évident dans les rites organisés par Élagabale : περίτε τοὺς βωμοῦς ἐχόρευεν ὑπὸ πανταδαποῖς ἤχοις ὀργάνων κ. τ. λ. (Hérodien, V, v, 9); cf. Porphyre, *de Abst.*, II, § 54. Les processions jouaient un grand rôle chez les Romains, mais la principale, celle des Ambarvalia, avait le cachet d'une lustration.

(3) Texte cité par W. R. Smith, *Religion...*, p. 228, en note. Ce que le recueil arabe ajoute de l'idole *ʿîtr*, à laquelle se faisait l'immolation, est une conjecture sans valeur.

l'objet propre de l'immolation, car on ne trouve aucun autre indice que les Arabes se soient crus obligés, comme les Hébreux, à l'immolation des premiers-nés. On voit où s'arrête l'analogie. Elle existe cependant, et on sera porté à conclure que la fête de redjeb elle-même devait se célébrer dans un sanctuaire, car les Hébreux allèguent au Pharaon la nécessité où ils sont de sortir d'Égypte pour le ḥag de Iahvé (1). Cette conjecture est confirmée par la tradition de l'Islam; la guerre était interdite au mois de redjeb. Cette trêve de Dieu est motivée directement par le caractère sacré du mois, mais elle n'est pleinement justifiée que si le mois de redjeb était un temps de pélerinage (2). Il est probable cependant que cette fête avait moins le caractère d'une grande foire; d'après la tradition elle était plus courte (3), ce qui rendait impossibles les très longs voyages. Les sacrifices étaient d'ailleurs considérables (4).

Les Arabes s'entendent donc avec les Babyloniens et les Hébreux sur la fête du printemps. Il est beaucoup plus difficile de prouver qu'ils avaient un grand pélerinage à l'automne. Cela paraît être l'opinion de Wellhausen qui essaie d'établir la sainteté spéciale du mois de Moḥarrem qu'il fait coïncider avec Tichri (5) (septembre-octobre). Mais les indices qu'on a relevés dans la tradition musulmane ne peuvent guère nous renseigner que sur l'époque byzantine, et, pour ce temps-là du moins, il est clair que la grande fête-pélerinage-foire des Arabes durait du commencement de juillet à la fin d'août au plus tard (6). Sous Justinien, deux gouverneurs du Liban craignent de dégarnir le pays de troupes, de peur que, pendant ce temps, Alamundaros ne dévaste à son gré la Syrie et la Phénicie. Bélisaire leur fait remarquer qu'on est au solstice d'été et que par conséquent on peut se promettre soixante jours de paix du côté des Sarrasins, parce qu'ils consacrent à ce moment deux mois à leur dieu et s'abstiennent de toute incursion (7).

Nonnosus (8), chargé de plusieurs missions auprès des Arabes, s'étend

(1) Ex., v, 1.

(2) Ce point est nié par Wellh., *Reste*[2]..., p. 100; toutefois, après avoir dit que Redjeb était célébré chez soi, il ajoute : « ou à un sanctuaire voisin »; cf. aussi le texte de Nonnosus.

(3) Redjeb est dit el-fard, « l'isolé », parce que la fête ne dépasse pas les limites du mois.

(4) « Les chevaux sont couverts de sang, comme si leurs cous étaient des *anṣâb* à la fête du Redjeb » (Mufadd., XX, 20; vers cité par Nöldeke, *ZDMG*. 1887, p. 715).

(5) *Reste*..., p. 99.

(6) Les textes sont d'ailleurs cités par Wellhausen.

(7) Procope, *De bell. pers.*, II, 16 : ταύτης δὲ τῆς ὥρας δύο μάλιστα αἶγας ἀνάθημα τῷ σφετέρῳ θεῷ Σαρακηνοὺς εἰς ἀεὶ φέροντας ἐν ταύτῃ ἐπιδρομῇ τινι οὔποτε χρῆσθαι εἰς γῆν ἀλλοτρίαν.

(8) Résumé de Photius, cod. 3; texte *FGH*., IV, p. 179 s.

davantage sur leurs usages. « [Il dit] que la plupart des Sarrasins, ceux qui sont dans le Phoinicôn (1), et ceux qui sont au delà du Phoinicôn et des monts nommés Tauréniens, ont un lieu considéré comme sacré, consacré à quelqu'un des dieux, et ils s'y réunissent chaque année deux fois; une de ces panégyries dure un mois entier et se célèbre environ au milieu du printemps, au moment où le soleil entre dans le [signe du] Taureau; l'autre panégyrie dure deux mois; on la célèbre après le solstice d'été. Pendant ces fêtes, dit-il, ils observent une paix entière, non seulement entre eux, mais envers tous les étrangers; ils disent que les bêtes elles-mêmes sont alors en paix avec les hommes et entre elles. »

La grande panégyrie de deux mois commencée après le solstice d'été finissait vers la fin d'août; cela concorde assez bien avec la date de la fête de Soada, le trente Lôos (2), et avec l'époque de la fête des Sacées.

On comprend très bien que les Arabes aient tenu leur grande foire à une époque où les jours étaient longs et où les changements de temps et les pluies n'étaient pas à craindre. Il est néanmoins très étonnant que le mois d'octobre n'ait été marqué chez eux par aucune fête. Aux raisons de la tradition générale et de l'accord, mentionné plus haut, du mois arabe du pélerinage avec Tichri, on peut ajouter maintenant un léger indice dans une inscription grecque du Ṣafâ : Ἡ θυσία ἄγεται... Ὑπερβερεταί(ι)ου : *Le sacrifice se fait... mois de hyperbérétæos* (3).

Une question du plus haut intérêt relative aux temps sacrés des Nabatéens a été soulevée par M. Clermont-Ganneau (4). Ce savant a conclu d'une inscription sinaïtique qu'il devait exister, chez les Nabatéens, une institution charitable rappelant d'une manière saisissante celle de l'année sabbatique des Juifs et comportant elle aussi, à certaines époques fixes, l'abandon, au profit des pauvres, de tout ou

(1) J'ai proposé (*RB.* 1896, p. 638) d'identifier le Phoinicôn de Procope avec Nakhl; M. Clermont-Ganneau paraît admettre ce rapprochement comme probable (*Recueil...*, IV, p. 190 et p. 291); il pense que les monts Tauréniens sont le Dj. Tôr, ou massif du Sinaï. Peut-être serait-il sage de n'identifier avec Nakhl que le Phoinicôn de Nonnosus, qui peut très bien être distinct de celui de Procope comme de celui de Diodore; car il me paraît très douteux maintenant que Justinien se soit préoccupé des Arabes de Nakhl au point que suggère Procope. Le Phoinicôn de Procope serait le Djôf, comme l'a proposé Glaser (*Skizze*).

(2) Voir plus haut, p. 296. A cette époque le mois de Lôos correspondait au mois d'août.

(3) Dussaud et Macler, *Voyage au Ṣafâ*, p. 159.

(4) *L'année sabbatique des Nabatéens et l'origine des inscriptions sinaïtiques et safaïtiques* (*Recueil...*, IV, p. 187 ss.); *Le droit des pauvres et le cycle pentaétérique chez les Nabatéens* (*Recueil...*, IV, p. 289 ss.).

partie des récoltes (1). Mais cette opinion repose sur une série de conjectures dont plusieurs sont dépourvues de probabilité.

Au contraire c'est avec raison que le savant français a insisté sur le témoignage rendu par les monnaies à l'allégation de Diodore sur la fête pentaétérique des Arabes. Cette fête pentaétérique devait, en effet, selon la force que l'usage donnait à ce mot, se célébrer tous les quatre ans, et c'était aussi la périodicité des *Acta dusaria,* ou fêtes solennelles de Dusarès dans la province d'Arabie. La conclusion la plus simple est que cette fête a été créée à l'instar des jeux olympiques, et il n'est pas étonnant que la civilisation grecque ait pénétré assez profondément en Asie au IIe siècle avant notre ère pour donner naissance à la fête citée par Diodore. Nous serions donc en présence d'un fait de syncrétisme sur lequel il n'y a pas lieu d'insister (2). Le même Diodore parle de certains Arabes qui se croyaient en relation avec les Béotiens et les Péloponésiens depuis le temps d'Héraclès (3)!

Les Cananéens paraissent tenir une sorte de milieu entre les Assyro-Babyloniens, dont les fêtes étaient urbaines, et les Arabes qui s'y rendaient en pélerinage. La Bible témoigne plus d'une fois de leur goût pour les hauts lieux, et les recherches récentes ont montré à quel point les villes florissantes de la côte avaient gardé le respect traditionnel des sanctuaires de campagne. Au-dessus de Beyrouth, à Deir el-Qala'a, le sanctuaire de Baal Marqod rappelle, comme situation, nos sanctuaires qui dominent certains ports. Arvad avait Bœtocécé, beaucoup plus en avant dans les terres. Le temple récemment découvert à

(1) *Recueil...*, IV, p. 289. L'inscription est au n° 463 d'Euting (*CIS.*, aram., 964), traduite par Clermont-Ganneau : *en l'année 85 de l'éparchie*, (*année*) *dans laquelle les pauvres du pays ont joui du droit de faire la cueillette des* (*fruits*). A supposer qu'il faille lire אחרפו et non אחרבו avec Euting, dont la lecture a été vérifiée sur place par les Pères Jaussen et Savignac, il serait bien étrange qu'on datât d'un événement normal; il n'y a pas de place pour lire ענוא, qui n'est pas un état construit constaté en nabatéen, sans parler de la difficulté d'interpréter אחרפו par un mot purement arabe, et ce mot arabe d'un droit concédé; أخرفوا à l'actif serait plus qu'obscur pour signifier qu'on a autorisé (en vertu d'une coutume!) les pauvres à cueillir les fruits; un passif intérieur ne s'est pas rencontré en nabatéen, et ne serait pas plus clair. M. Lidzbarski a, comme nous, formulé des réserves très nettes (*Ephemeris...*, I, p. 338 s.), tandis que le *CIS.* a presque complètement approuvé les conjectures de M. Clermont-Ganneau.

(2) M. Clermont-Ganneau au contraire est porté à croire à une fête d'une origine très ancienne, et à mettre l'imitation du côté des Grecs. Cette fête serait une émanation de la doctrine égyptienne de l'année de 365 jours, à laquelle les Égyptiens savaient bien qu'il fallait ajouter un jour chaque quatre ans pour maintenir l'équilibre avec le cours réel du soleil, mais qu'ils préféraient laisser telle quelle pour retrouver cet équilibre dans la période sothiaque de 1460 ans.

(3) Diod., III, xlv, 5.

Bostan ech-Cheikh est à une petite heure de Sidon. Echmounazar mentionne plus de sanctuaires situés hors des murs que dans la ville (1). A Baalbek, la ville ne prit un peu d'importance qu'aux temps romains.

Les gens de Byblos montaient à Afca pour célébrer leurs fêtes d'Aphrodite, et le fleuve Adonis, qui en descend, leur donnait le signal du deuil d'Adonis.

C'est la plus célèbre des fêtes phéniciennes, aussi en parlerons-nous ici, quoiqu'elle ait été peut-être empruntée aux Babyloniens (2).

On ne la connaît bien que d'après les allusions des auteurs grecs, mais il est constant qu'elle était, en Grèce, d'importation asiatique et les rites ont dû être scrupuleusement conservés. La description en a été souvent donnée; nous nous contenterons donc d'en citer les traits principaux d'après M. Saglio (3) : « Il semble que rien n'y manquait de ce qui se pratiquait dans les funérailles, ni l'onction et la toilette du mort, ni son exposition (πρόθεσις), ni les offrandes ou les repas en commun (καθέδρα). Des images d'Adonis (ἀδώνιον), en cire ou en terre cuite, étaient couchées devant l'entrée ou sur les terrasses des maisons; les femmes entouraient ces simulacres, les promenaient par la ville en se lamentant et en se frappant la poitrine avec toutes les démonstrations de la plus vive douleur; elles dansaient et faisaient entendre des chants plaintifs (θρῆνοι, κοπετοί, ἀδωνίδια), au son de la flûte courte et stridente, appelée γίγγρος ou γίγγρας, qui était celle dont les Phéniciens faisaient usage dans les cérémonies funèbres... Il faut compléter cette peinture par la description que fait Théocrite (4) de la fête célébrée avec une pompe tout orientale à Alexandrie, dans le palais d'Arsinoé, femme de Ptolémée-Philadelphe. Il nous montre sous un berceau de verdure, où voltigent des Amours, le bel adolescent étendu sur un lit d'argent couvert de tissus de pourpre; Vénus est à côté de lui. Auprès de lui sont déposés des vases pleins de parfums, des fruits, du miel, des gâteaux, et enfin les corbeilles d'argent contenant ce qu'on appelait les jardins d'Adonis. C'était la coutume, en effet, de semer dans des vases, non pas d'ordinaire aussi précieux que ceux qu'on voyait dans le palais d'Arsinoé, mais dans des pots de terre (ὀστράκα, χύτρα), dans des fonds de tasse, dans des tessons

(1) Il n'est pas du tout prouvé que les Tyriens aient voulu se moquer d'Alexandre en l'invitant à rendre ses vœux à Héraclès dans le temple situé hors des murs.

(2) Nous sommes moins affirmatif que la plupart des auteurs, parce que le nom de Tammouz ne paraît pas dans les textes babyloniens avant la période où l'on admet des influences cananéennes. Quant aux origines du type, elles nous échappent comme toujours.

(3) *Dictionnaire des antiquités...*, v° Adonis.

(4) Théocr., XV.

(γάστραι, γάστρια), quelquefois dans des paniers (ἄρριχος, κόφινος), toutes sortes de plantes qui germent et croissent rapidement, telles que le fenouil, l'orge, le blé et surtout la laitue, qui avait un rôle dans la légende d'Adonis (on disait que Vénus avait couché sur un lit de laitues le corps de son amant). Ces plantes levaient en quelques jours, sous l'influence du soleil de juin, puis se flétrissaient aussitôt, parce qu'elles n'avaient pas de racines; c'était l'image de l'existence éphémère d'Adonis. Ces petits jardins artificiels étaient exposés avec les images du dieu dans la pompe des Adonies, puis on les jetait dans la mer ou dans les fontaines. »

Telle est la description tirée par un maître des auteurs anciens. La pompe est nettement funèbre : il n'y est pas question de résurrection. Elle était certainement prévue, mais pour un temps un peu éloigné, et ne figurait donc pas dans une même fête avec le rite funèbre. Cela résulte en particulier clairement de la description de Théocrite. La chanteuse qui célébrait à la fois le mythe et le rite invitait Aphrodite à se réjouir avec Adonis, car le lendemain, à l'aurore, les femmes le porteraient à la mer : « Sois-nous favorable, cher Adonis, maintenant et l'année prochaine! Tu es venu en joie, et puisses-tu revenir en joie, lorsque tu reviendras (1). »

C'est seulement dans l'ouvrage de Lucien sur la déesse syrienne, que nous rencontrons la résurrection et l'ascension d'Adonis étroitement liées au culte funèbre (2); encore est-ce dans une incise qui interrompt absolument la phrase et qui se rattache au mythe, plutôt qu'à la solennité.

Ce même rite, il est vrai, est attesté par S. Jérôme, dont les termes semblent plutôt faire allusion à un usage connu de lui qu'à une réminiscence de Lucien (3) : « *unde quia juxta gentilem fabulam, in mense junio amasius Veneris et pulcherrimus juvenis occisus, et deinceps revixisse narratur, eumdem Junium mensem eodem appellant nomine, et anniversariam ei celebrant solemnitatem, in quo plangitur a mulieribus quasi mortuus, et postea reviviscens canitur atque laudatur* ».

Mais cette fin joyeuse donnée à la fête, très conforme assurément à

(1) Theocr., XV, 103 : τὸν Ἄδωνιν ἀπ' ἀενάω Ἀχέροντος μηνὶ δυωδεκάτῳ μαλακαίποδες ἄγαγον Ὧραι.

(2) *De deâ syriâ*, 6 : ἐπεὰν δὲ ἀποτύψωνταί τε καὶ ἀποκλαύσωνται, πρῶτα μὲν καταγίζουσι τῷ Ἀδώνιδι ὅκως ἐόντι νέκυι, — μετὰ δὲ τῇ ἑτέρῃ ἡμέρῃ ζώειν τέ μιν μυθολογέουσι καὶ ἐς τὸν ἠέρα πέμπουσι — καὶ τὰς κεφαλὰς ξυρέονται ὅκως Αἰγύπτιοι ἀποθανόντος Ἄπιος. Dira-t-on que les femmes se rasaient la tête en signe de joie?

(3) Comm. d'Ézéch. sur VIII, 14.

une tendance bien vivace chez les humains de ne pas demeurer sur une note triste, n'était pas dans le caractère ancien du rite et n'avait pas prévalu partout, même au IVe siècle. C'est ainsi du moins que nous interprétons un passage souvent cité d'Ammien Marcellin (1). Julien arriva à Antioche au moment où on célébrait la fête d'Adonis, et cela parut de mauvais présage; si les accents de la joie avaient suivi ceux du deuil, il aurait été facile de détourner le fatal pronostic.

Il n'est pas impossible que la résurrection précipitée d'Adonis ne soit une contamination du culte d'Attis (2), et originairement d'Osiris; Byblos était pénétrée d'idées égyptiennes, surtout relativement à Osiris.

Saint Jérôme n'avait pas hésité à reconnaître Tammouz sous le nom générique d'Adonis, « mon seigneur ». Le texte d'Ézéchiel ne mentionne non plus que des lamentations (3).

Un véritable sujet d'étonnement fut la preuve apportée par les documents cunéiformes de l'antiquité du rite. Ichtar elle-même avait organisé le deuil annuel de l'amant de sa jeunesse (4). Lorsque Adapa veut pénétrer au ciel, Tamouz (5) et Gišzida se tiennent à la porte d'Anou. A sa vue ils crièrent : « Aide, ô homme!... Adapa, pour qui as-tu revêtu un habit de deuil? » — « Je suis revêtu d'un habit de deuil parce que deux dieux ont disparu du pays. » — « Qui sont les deux dieux qui ont disparu du pays? » — « Tamouz et Gišzida (6) ».

Les hymnes adressées à Tamouz se lamentent sur le dieu descendu aux enfers, et le comparent déjà aux plantes rapidement fanées (7).

(1) *Evenerat autem iisdem diebus annuo cursu completo Adonia ritu veteri celebrari, amato Veneris, ut fabulæ fingunt, apri dente ferali deleto, quod in adulto flore sectarum est indicium frugum. Et visum est triste, quod amplam urbem principumque domicilium introeunte imperatore nunc primum, ululabilis undique planctus et lugubres sonus audiebantur* (XXII, 9). N'est-ce pas pour insister sur ce cachet funèbre par opposition à la fête de Byblos qu'Ammien insiste : *ritu veteri?* En tout cas ce n'est pas pour dire que le rite se célébrait à l'automne, à la fin de l'année syrienne, comme l'a voulu Movers, parce que *annuo cursu completo* signifie simplement l'anniversaire annuel d'une fête, et que Julien est arrivé à Antioche avant le 1er août 362 (GOYAU, *Chronologie*...).

(2) *Cf.* FIRMICUS : « *quem paulo ante sepelierant, revixisse jactant* » (ch. III).

(3) Ez., VIII, 14.

(4) Gilgamès, *KB.*, VI, 1, p. 168.

(5) En assyrien le nom n'a qu'un *m*.

(6) *KB.*, VI, 1, p. 96.

(7) Zimmern (*KAT.*[3], p. 398) cite très justement la caisse dans laquelle Perséphoné avait placé le petit Adonis à propos du vers : « dans son enfance il repose dans un vaisseau plongé », *ṣiḫḫirrûtišu ina elippi ṭebîtim ṣallum; ṭebîtim* a été comparé par Jensen à תבה, la petite caisse dans laquelle avait été exposé Moïse; le vers parallèle continue : « dans sa croissance il repose dans le fruit enfoncé », *rabbûtišu ina ebûri šallûma ṣallum,* c'est-à-dire solidement fixé dans la terre. Le même savant croit pouvoir affirmer que la légende babylonienne rattachait déjà le sanglier à Tamouz; il est vrai par l'intermédiaire de Ninib.

Le monde souterrain était la maison de Tamouz (1). Dumu-zi, l'équivalent sumérien ou idéographique de Tamouz, est à la fois le fils de la vie, dieu de l'agriculture et du monde inférieur.

Un passage fort obscur montre Tamouz jouant de la flûte au milieu de pleureurs et de pleureuses (2).

La fête du deuil de Tamouz se célébrait en été, au solstice de juin ou peu après. Depuis Movers, on s'est plu à obscurcir un point suffisamment clair (3). Le nom du quatrième mois, Tammouz, est déjà assez expressif. Ce mois était qualifié mois des joueuses de flûtes (?) ou mois de l'action de lier ou d'enfermer Tamouz (4). Ce devait être le mois du deuil.

Il est vrai que le texte massorétique d'Ézéchiel (VIII, 14) place la lamentation au sixième mois; mais le texte grec dit avec raison le cinquième, ce qui se rapproche de la date indiquée, d'autant qu'il s'agit du cinquième jour seulement du mois (5). Saint Jérôme n'hésitait pas à placer la fête en juin, mois qu'il identifie avec Tammouz; on le lui a reproché, mais l'erreur n'est pas grande, puisque Tammouz était entre juin et juillet.

Julien arrivait à Antioche en 362 avant le 1er août, et probablement dès le début de juillet : c'était le moment des Adonies. La fête d'Alexandrie décrite par Théocrite suppose des fruits. On a conclu à l'automne; il n'est pas nécessaire d'attendre si longtemps pour trouver des fruits en Égypte. A Athènes la fête se célébrait au milieu de l'été (6).

A tous ces témoignages concordants on a opposé le seul Lucien. On pourrait admettre une exception pour Byblos. Si la fête avait pris là un terme joyeux, il était rationnel d'attendre une époque de l'année qui marquait la résurrection, c'est-à-dire le printemps. C'est l'opinion générale, mais fondée sur un texte équivoque, lu assez légèrement.

(1) *Bît-Tamûzi, KAT.*[3], p. 636.

(2) C'est la conclusion de la descente d'Ichtar aux enfers. D'après la traduction fort ingénieuse de Jensen, la dernière ressource pour obtenir la sortie d'Ichtar serait de parer Tamouz; le dieu jouant de la flûte au milieu des pleureurs et des pleureuses, le monde souterrain serait ébranlé et les morts monteraient pour respirer l'encens. Pour éviter ce mal, on lui céderait Ichtar; ce serait l'épisode d'Orphée et d'Eurydice. Il demeure très étonnant que Tamouz joue *joyeusement* au milieu des pleureuses.

(3) Movers (*Die Phœnizier*, III, p. 211 ss.) admet une fête d'octobre et une fête d'été, sinon une troisième; Roscher (*Lex. myth.*, v° *Adonis*) après Baudissin (*Studien...*, I, 298), etc., place la fête de Byblos au printemps.

(4) *KAT.*[3], p. 398.

(5) Avec les divergences d'intercalation la coïncidence est fort admissible pour cette année.

(6) La flotte athénienne partit pour la Sicile θέρους μεσοῦντος ἤδη (THUC., VI, 30); or, d'après Plutarque on célébrait alors les Adonies et on en tira un funeste présage (PLUT., *Alc.*, 18).

L'auteur du *De deâ syriâ* prétend que le fleuve Adonis (auj. Nahr Ibrahim) se mêle chaque année de sang et que c'est le point de départ des lamentations, car ce sang est naturellement le sang d'Adonis. Mais un rationaliste du temps sut expliquer à l'auteur qu'en réalité cette couleur tenait à un mélange de la terre rouge du Liban dans l'eau du petit fleuve. Les modernes ont constaté le phénomène, en février (Renan) ou en mars (Maundrell), et ont reconnu qu'il était causé par les pluies. C'est ce qui n'aurait pas échappé au sceptique de Byblos si la fête avait eu lieu dans la saison des pluies. Comme il attribue la coloration des eaux à la terre rouge emportée par des vents violents (1), il suppose au contraire une époque de grande sécheresse. On peut croire d'ailleurs que les gens se montraient peu exigeants sur la couleur, et qu'ils célébraient simplement la fête à sa date traditionnelle.

Pour apprécier le caractère de cette fête, il est nécessaire de dire un mot du mythe. Jusqu'à présent nous n'en avons pas parlé, parce qu'il est, selon nous, non point à l'origine du rite, mais son explication légendaire.

Adonis, né de Myrrha changée en arbre, est donc né d'un arbre; il est recueilli par Vénus qui le confie dans un coffret à Perséphoné. La déesse des enfers refuse de le rendre, mais Jupiter ordonne que le jeune homme partagera l'année entre les deux déesses. Il meurt frappé par la dent d'un sanglier. M. Saglio conclut : « La dispute des deux déesses, la mort soudaine d'Adonis, pleuré par Vénus, son retour sur la terre après les mois passés dans les demeures souterraines, tels sont les points essentiels qui ressortent dans tous les récits. On y reconnaît, sans beaucoup de peine, et cette explication a été aperçue dès l'antiquité, une personnification des forces productrices de la nature et une image des vicissitudes des saisons. Elles se retracent dans les alternatives de la destinée d'Adonis : pendant l'hiver, tandis que le soleil parcourt les signes inférieurs du Zodiaque, la végétation disparaît et semble morte; elle renaît au printemps, se développe rapidement sous l'influence d'un climat brûlant; tout à coup elle se flétrit et sèche, quand le soleil est dans sa plus grande force (2). »

Cette opinion paraît être celle de tous les maîtres, Roscher, Baudissin, Frazer, Jensen, Zimmern.

Que Tammouz soit un dieu de la végétation, cela n'est pas discutable, mais la question demande à être serrée de beaucoup plus près.

De quelle végétation parle-t-on? De cette verdure qui pousse d'elle-

(1) Ὁ δὲ Λίβανος κάρτα ξανθόγεώς ἐστιν· ἄνεμοι ὧν τρηχέες ἐκείνῃσι τῇσιν ἡμέρῃσιν ἱστάμενοι τὴν γῆν τῷ ποταμῷ ἐπιφέρουσι ἐοῦσαν ἐς τὰ μάλιστα μιλτώδεα... *De deâ syr.*, 8).

(2) *Dict. des Antiquités...*, I, p. 72.

même en Orient, même au désert, et qui se dessèche à l'été? Or elle ne naît pas à notre printemps, mais à l'automne, aux premières pluies, et elle n'a d'importance que pour les nomades, chez lesquels précisément nous ne rencontrons pas la fête de Tammouz. Si l'on s'en tient à l'opinion de l'antiquité, et elle est parfaitement d'accord sur ce point, — sauf le solaire Macrobe, — il s'agit des récoltes, c'est-à-dire par excellence des céréales (1). Adonis grandi, disait le texte babylonien cité, repose dans le grain de la récolte. Et les Grecs et les Romains font écho : Adonis est le grain de froment jeté en terre qui mûrit et qui est coupé par l'homme. Les petits jardins contenaient des céréales et des plantes comestibles. La végétation printanière desséchée par les ardeurs du soleil est un fort joli thème poétique; nous doutons que les anciens y aient prêté beaucoup d'attention. La végétation qui les touchait, c'étaient les récoltes que le soleil mûrissait peu à peu.

L'action du soleil était bienfaisante et lente; celle de l'homme était brusque et fatale : le blé mûr était coupé par la faucille.

Si le grain des céréales était considéré comme un dieu — et le fait est reconnu, — il y avait là une sorte de sacrilège. De même que certains sauvages demandent à la victime en pleurant de leur pardonner, les femmes ont pleuré la mort du jeune dieu pendant que les hommes faisaient leur besogne. C'était une sorte d'expiation. Le rite ne laissait pas de place à la joie, car la résurrection n'était entrevue que dans un avenir lointain; il faudrait d'abord serrer le grain (2), puis le déposer dans la terre humide, arrosée par les canaux ou par les pluies (3). Il devait séjourner dans le monde souterrain avant de reparaître.

Les femmes étaient les pleureuses, c'est leur rôle habituel. On sait que l'antiquité considérait le rite comme l'imitation d'un geste divin.

(1) Textes cités par Frazer (*Gold. Bough*, II, p. 119, n. 1) qui ne les a pas appréciés selon leur sens précis. Schol. sur Theocr., III, 48 : ὁ Ἄδωνις, ἤγουν ὁ σῖτος ὁ σπειρόμενος, ἓξ μῆνας ἐν τῇ γῇ ποιεῖ ἀπὸ τῆς σπορᾶς καὶ ἓξ μῆνας ἔχει αὐτὸν ἡ Ἀφροδίτη, τουτέστιν ἡ εὐκρασία τοῦ ἀέρος. Καὶ ἐκτότε λαμβάνουσιν αὐτὸν οἱ ἄνθρωποι. — S. Jér. sur Ez. VIII, 14 : « *Eadem gentilitas hujuscemodi fabulas poetarum, quæ habent turpitudinem, interpretatur subtiliter interfectionem et resurrectionem Adonidis planctu et gaudio prosequens : Quorum alterum in seminibus, quæ moriuntur in terra, alterum in segetibus, quibus mortua semina renascuntur, ostendi putat* ». — Ammien Marc., XIX, 1 : « *In sollemnibus Adonidis sacris, quod simulacrum aliquod esse frugum adultarum religiones mysticæ docent* »; cf. le texte cité plus haut, XXII, 9. — Eusèbe, *Præp. ev.*, III, XI, 9 : Ἄδωνις τῆς τῶν τελείων καρπῶν ἐκτομῆς σύμβολον. — On peut ajouter Lydus, *De mensibus* (éd. Wuensch), p. 116 : ἢ ὡς ἄλλοις δοκεῖ, Ἄδωνις μέν ἐστιν ὁ καρπός, Ἄρης δὲ ὁ σῦς· πολέμιον δὲ τὸ ζῶον τοῖς καρποῖς.

(2) La captivité (*kimîtu*) de Tamouz?

(3) Tamouz fils de l'eau, déposé dans un petit bateau plongé; si le rite des petits jardins est très antique, il a pu avoir une valeur de magie sympathique; on faisait croître le grain dans de petites caisses bien arrosées pour stimuler les champs de céréales. Plus tard cette végétation légère rappela la mort prématurée d'Adonis.

Une déesse avait donc pleuré d'abord. C'était l'amante du dieu (1). Tout le mythe primitif s'explique ainsi très simplement. Les Babyloniens ne semblent pas avoir connu le rôle de Perséphoné, à moins qu'elle ne soit la mystérieuse Bilili, sœur de Tamouz (2).

Frazer a noté après Mannhardt les nombreux cas où la moisson est divinisée et pleurée (3). Il est vrai que très souvent la gerbe mise de côté est nommée le vieux ou la vieille; mais la légende de Perséphoné prouve que la divinité du grain pouvait être envisagée comme étant dans la fleur de l'âge. Il est assez naturel qu'à son tour le mythe ait réagi sur le rite. Plus la personnalité d'Adonis se dégageait, jointe à celle de Vénus, plus on était porté à expliquer le mythe comme se rapportant à l'amour et à en transporter quelque chose dans le rite. C'est bien là qu'aboutissait la fête à Byblos, où elle semble décidément avoir pris un développement particulier. Les femmes qui ne voulaient pas faire au dieu le sacrifice de leur chevelure devaient sacrifier leur pudeur à des étrangers (4). D'autre part la réflexion savante expliqua le tout par l'astronomie, ou du moins par le changement des saisons. On peut voir, dans Macrobe, Tamouz devenu le soleil (5), blessé par le sanglier qui est l'hiver, etc.

Le fête d'Héraclès à Tyr était à peine moins célèbre que le thrène d'Adonis, et il s'agit là encore de la mort d'un dieu. Elle est mentionnée dans la Bible à propos du grand-prêtre Jason qui poussa l'accommodation à l'hellénisme jusqu'à contribuer au sacrifice d'Héraclès, lors des jeux quinquennaux qui se célébraient tous les quatre ans à Tyr (6). Toutefois, Babylone étant demeurée muette, il est extrêmement difficile de faire ici la part du syncrétisme grec. Quelques mots sur le dieu sont indispensables pour comprendre le rite de la fête.

Le principal dieu de Tyr, le plus honoré du moins, était Melqart. Le nom signifie le roi de la ville : ce n'est donc point un nom propre. Comme Mélék, il se rattachait au Mélék-Kronos auquel on sacrifiait des victimes humaines; comme mélék (roi) de la ville, il semble avoir eu depuis une haute antiquité un caractère humain très accusé. A l'époque grecque on le traitait simplement de fondateur de la ville. Étant

(1) Noter que Nin-Girchou, le maître de Girchou, la ville de Goudéa, qui épouse Bau aux fêtes du nouvel an, est le dieu du grain; un ancien hymne l'égale à Tamouz (IV R., n° 6, 45-46).

(2) Conclusion de la descente d'Ichtar aux enfers, *KB.*, VI, 1, p. 90, l. 51.

(3) *Golden Bough*, II, p. 174 et 261; cf. pour l'usage encore existant au pays de Moab, R. P. Jaussen, *RB.* 1903, p. 258.

(4) *De deâ syriâ*, 6.

(5) Macr., *Saturn.*, I, 21.

(6) II Macch., iv, 15-29.

le dieu d'un peuple de guerriers et de marins, il était représenté sur les monnaies de la ville monté sur un hippocampe ailé, galopant sur des flots. Il est barbu et coiffé à l'assyrienne. De la main droite, tendue en avant, il tient son arc. De la main gauche il saisit la bride de sa monture (1).

De ce dieu de la mer, les Grecs ont fait d'abord Melikertès-Palaimon. Melikertès n'est que la transcription du mot sémitique; Palaimon, devenu un dieu distinct, n'est sans doute à l'origine qu'une épithète, demeurée inexpliquée. Melikertès chevauche sur un dauphin, on lui immole des enfants (2).

Tout cela est assez clair; mais si les modernes ont été frappés de la ressemblance, les anciens ne s'y sont pas arrêtés : pour eux Melqart est Héraclès, et c'est sous le nom d'Héraclès qu'ils désignent le dieu principal de Tyr (3).

On en a conclu, et l'on conclut encore que cet Héraclès tyrien, s'il n'est pas le prototype de l'Héraclès grec, lui ressemble du moins beaucoup. « C'est, dit M. V. Bérard, l'Hercule tyrien de Cicéron, le fils de Jupiter et d'Astéria, le père de Carthage, le dieu fort qui parcourt la terre, domptant les fauves et civilisant les hommes, le dieu savant qui découvre et enseigne les arts utiles, le voyageur qui va fondant les colonies, *Hercules tyrius invictus, Hercules tyrius philosophus* (4). »

Malheureusement, si plusieurs traits de la légende d'Hercule rappellent ses voyages maritimes (5) et le représentent à la manière d'un chef d'armée phénicien qui colonise et civilise (6), ce qui est d'origine orientale est étroitement mêlé à ce qu'a créé la Grèce. Il est même vraisemblable que tel épisode grec a été déplacé pour coïncider avec une tradition tyrienne, et c'est ainsi que les deux Héraclès ont fini par se rencontrer à Gadès. Dans l'ensemble la légende du héros grec ne ressemble guère à ce qu'on attend du dieu principal d'une cité maritime (7).

(1) Monnaie placée par M. Rouvier entre 410 et 400 av. J.-C. (*Numism. des villes de la Phénicie*, n° 1780).

(2) Palæmon βρεφόκτονος; à Ténédos on lui sacrifiait des enfants (*Dict. des Antiquités...*, sub v° *Melicertes*).

(3) Strabon, XVI, II, 23 : τιμᾶται δὲ καθ' ὑπερβολὴν Ἡρακλῆς ὑπ' αὐτῶν.

(4) *Origine des cultes arcadiens*, le dieu fils, p. 253.

(5) Son arrivée en radeau à Érythrée (Paus., VII, v, 3); ses voyages dans la coupe du Soleil; Hercule sur un radeau, dans certaines pierres gravées, ou construisant un radeau (Nonnus, *Dionys.*, XL, 443 ss.).

(6) Diod., IV, 17.

(7) L'assimilation est cependant bien antérieure à la conquête d'Alexandre. M. Babelon place entre 479 et 449 av. J.-C. les monnaies de Citium qui représentent l'Hercule tyrien

Les deux personnages se ressemblent surtout dans leur fin; tous deux sont morts sur un bûcher, et, étant dieux, ont terminé leur carrière par l'apothéose. Mais c'est ici encore qu'il faudrait pouvoir remonter aux origines. Rien dans le monde sémitique ne ressemble à l'adoration d'un dieu qui se serait immolé lui-même sur un bûcher, tandis que l'histoire des Phéniciens, et surtout celle des Carthaginois, permet de supposer que le culte de Melqart était accompagné de sacrifices humains consommés par le feu. La fête principale d'Héraclès, à laquelle les Carthaginois prenaient part par une légation solennelle (1), ne devait pas se célébrer autrement. Si Melikertès était un meurtrier d'enfants, Melqart était son prototype.

Nous l'avons déjà vu à propos d'Adonis; un rite est souvent censé l'imitation des actions des dieux; ici le bûcher retraçait une grande tragédie, la mort même du dieu, et, puisqu'il était dieu, sa mort volontaire; mais on peut se demander si le dieu n'avait pas d'abord été une victime humaine. Un cas tout semblable était celui d'Amilcar qui pour obtenir la victoire s'était jeté dans le bûcher où il brûlait des hosties. Les Carthaginois lui offraient des sacrifices, et il est fort à soupçonner que c'était encore au moyen d'un rite semblable. Historique ou non, le trait est instructif (2). Le bûcher où s'immole Didon est présent à toutes les mémoires. On a beaucoup cité à ce propos la fête annuelle de Tarse; on y dressait un immense bûcher sur lequel Héraclès-Sandan était brûlé en effigie. Les monnaies de la ville représentent ce spectacle; un aigle qui prend son vol au sommet du bûcher souligne l'apothéose (3). Cet Héraclès était un Héraclès efféminé, trait que la légende grecque n'avait pas ménagé à son héros à la fin de sa vie; les monnaies du Baal de Tarse le représentent assis, dans une attitude moins belliqueuse que l'Héraclès tyrien; mais c'est encore un Baal, un Héraclès.

A quel moment cette étrange fête a-t-elle pris le caractère d'un drame sacré, et à quel mois se célébrait-elle? Nous serions très bien

barbu, coiffé de la peau de lion qui retombe sur son dos, le corps entièrement nu; de la main gauche tendue en avant il tient son arc, et de sa main droite il brandit sa massue (*Les Perses Achéménides*, p. 95 ss.).

(1) Münter, *Religion der Karthager*, p. 52. Parmi les mythologues grecs, M. V. Bérard est plus phénicien, M. Dürrbach beaucoup moins.

(2) Hér., VII, 167; Hérodote ne donne pas le fait comme certain, mais comme la version carthaginoise, opposée à celle des Siciliens; et cette version des Carthaginois est une conjecture (tirée des sacrifices eux-mêmes?).

(3) Dans le vase phénicien de Berlin, un compartiment représente un homme (ou un dieu?) brûlé vif sur un bûcher (Lettre B, dans Pietschmann, *Phœnizier*, p. 235, qui prend les flammes pour des rayons).

informés si on pouvait s'en rapporter à l'interprétation courante d'un texte de Josèphe, qui, citant Ménandre d'Éphèse, attribue l'institution de la fête à Hiram, le contemporain de Salomon, qui l'aurait inaugurée en péritios (janvier-février). Mais il se peut que Ménandre ait seulement fait honneur à Hiram de la construction d'un nouveau temple (1).

La résurrection sur le bûcher, qui est plutôt une apothéose, ne s'accorde guère avec la petite histoire d'Héraclès ressuscité par l'odeur des cailles (2). Il faut noter enfin, pour ceux qui parlent volontiers de la passion et de la résurrection des dieux syriens, comme d'une sorte de thème commun avec la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, que ces prétendues passions sont absolument dépourvues de toute signification morale ou rédemptrice. La remarque est de W. R. Smith (3).

La mort du dieu en effigie marquait certainement un progrès et un adoucissement dans les mœurs, et c'est en ce sens seulement que le dieu mourait — en peinture — à la place des fidèles qui lui étaient précédemment immolés.

Quant aux fêtes de la déesse chez les Phéniciens et les Carthaginois, elles ne perdirent rien avec le temps de l'immoralité des anciennes cérémonies chaldéennes. La domination romaine elle-même, qui avait mis un terme à Carthage aux sacrifices humains, ne fit que changer un peu les rites sans les rendre moins obscènes. Il suffira de rappeler un passage bien connu de saint Augustin : « *oblectabamur ludis turpissimis, qui diis deabusque exhibebantur, Cœlesti Virgini et Berecynthiæ matri omnium* » etc. (4).

Nous n'essaierons pas de traiter séparément des fêtes des Araméens ; nous avons déjà parlé des Nabatéens, à propos des Arabes. Qu'il suf-

(1) Le texte de Ménandre est analysé deux fois par Josèphe. *Contra App.*, I, 18, il est seulement question d'un nouveau temple : καὶ τὸ μὲν τοῦ Ἡρακλέους πρῶτον ἐποιήσατο ἐν τῷ Περιτίῳ μηνί ; dans *Ant.*, VIII, v, 3 on lit : πρῶτός τε τοῦ Ἡρακλέους ἔγερσιν ἐποιήσατο ἐν τῷ περιτίῳ μηνί, qu'on traduit : « il fut le premier à célébrer la résurrection d'Héraclès au mois de péritios » ; mais comme ἔγερσις signifie aussi « construction », il est assez vraisemblable que Josèphe a voulu dire la même chose dans les deux cas, d'autant que chez les Romains le jour de la dédicace était *natalis Dei ;* à moins de supposer, ce qui n'est d'ailleurs pas impossible, qu'il a reproduit Ménandre machinalement sans le comprendre. Niese a égalisé les deux textes. — Comment M. V. Bérard sait-il que c'était le deuxième jour du mois et correspondant au 25 décembre du calendrier romain (*Cultes arcadiens,* p. 255)?

(2) Athénée, IX, p. 392.

(3) *Rel... Sem.*, p.413 : The legends of the deads of Semitic gods that have come to us are singularly devoid of moral significance.

(4) *De Civ. Dei*, II, 3.

fise de citer la plus grande fête des Syriens, d'après Lucien. Elle se célébrait au commencement du printemps et c'était aussi une fête de pyrée. A Hiérapolis on allumait un grand bûcher où l'on jetait des chèvres, des brebis ou d'autres victimes vivantes. C'était le moment choisi par les Galles pour leurs orgies; ils en profitaient pour se recruter; dans l'enthousiasme de ces folies les nouveaux adeptes se mutilaient (1).

Cette revue rapide des plus grandes fêtes des Sémites permet de formuler plus de conclusions négatives que d'affirmations très précises. Nous pouvons constater que nulle part, sauf chez les Hébreux, les fêtes n'ont pris un caractère historique. Nous ne voyons pas les rois créer des fêtes commémoratives, ni les théologiens s'ingénier, comme ceux de Rome, à expliquer les fêtes des saisons par les événements de l'histoire. On va bien jusqu'au mythe, qu'on décore plus ou moins du nom d'histoire, mais sans application précise à une cité. C'est que les fêtes des Sémites n'avaient pas le caractère strictement municipal. Chaque ville avait les siennes et donnait sans doute plus d'éclat à celle de son dieu particulier, mais les attributs de ce dieu étaient trop peu distincts pour donner au culte un cachet spécial. Nous n'avons pas rencontré non plus ces solennités que le peuple romain célébrait, non pas en corps, mais groupé par tribus, curies, *pagi, vici, montes*. En célébrant leurs dieux impersonnels et rustiques, les Romains s'attachaient surtout aux résultats pratiques de leur propre activité, les récoltes, les semailles, les vendanges, ou envisageaient les saisons dans leurs rapports immédiats avec l'agriculture ou avec la guerre. Il semble que les Sémites ont fait plus de place aux considérations générales et à l'ordre de la nature. Nous ne voudrions pas affirmer qu'ils ont entendu fêter la force productrice de la nature, ou l'action plus ou moins efficace du soleil, ou la fécondité des êtres vivants; mais en admettant qu'ils ont envisagé avant tout leur propre activité comme limitée par les fêtes, il est incontestable qu'ils se sont préoccupés de l'harmonie de leurs actes ou de leurs repos avec le cours général de l'univers. L'importance des néoménies et des époques équinoxiales est une preuve décisive de leurs sentiments. Des rites magiques ont pu trouver place dans ce cadre.

Au sein des Sémites eux-mêmes, le caractère des différents groupes et les conditions sociales et politiques ont exercé leur influence. L'entrain joyeux d'un carnaval n'était pas limité en Babylonie à une seule

(1) *De deâ syr.*, § 49 ss.

époque; le génie sombre et cruel des Carthaginois imprimait à leurs solennités un aspect sinistre ; les Arabes nomades, ordinairement oisifs, avaient fini par faire des fêtes, contrairement à l'idée ancienne, le moment des plus actives transactions de leur vie monotone, dont la trêve de Dieu rappelait pourtant le cachet primitif.

CHAPITRE IX

LES MORTS

On s'est longtemps scandalisé du silence de la Bible sur la vie d'outre-tombe. Ces gens-là, disait-on, ne songeaient qu'au bonheur présent... « L'homme est essentiellement passager. Il vit quelques jours, puis disparaît pour jamais... Il n'a pas à se plaindre, dès qu'il lui est échu un bon lot de jours, s'il a des enfants qui continuent sa famille, si, après sa mort, son nom est prononcé avec respect à la porte de son village. A défaut de tout cela, un *iad,* un cippe portant son nom, est encore une consolation, maigre il est vrai; mais qu'y faire? Il n'y en a pas de meilleure (1) ». Et cela s'expliquait tant bien que mal par le caractère du Sémite : « Le Sémite eut de bonne heure une théorie plus saine. Pour lui, ce qui ne respire pas ne vit pas. La vie, c'est le souffle de Dieu répandu partout. Tandis qu'il est dans les narines de l'homme, celui-ci vit. Quand le souffle remonte vers Dieu, il ne reste plus qu'un peu de terre (2) ».

Aujourd'hui la question a fort changé de face, parce que le Sémite est mieux connu. On a réagi, mais avec excès. On est même très disposé à prendre le contre-pied de la théorie de Renan. Le Sémite adorait ses morts au même titre que l'Aryen, comme des dieux familiers; ce qu'a dit Fustel de Coulanges des Hindous, des Romains et des Grecs, il faut le dire des Sémites. On priait les morts, on leur offrait des sacrifices. Si la Bible est obscure, c'est que le Iahvéisme a lutté contre les anciennes croyances, travaillant sans cesse à abaisser les morts et à faire disparaître leur culte pour l'honneur et au profit du culte de Iahvé. On voit qu'il y a là une grave question de principes. Pour traiter d'une façon complète des usages funéraires des Sémites, de leurs rites dans la sépulture, de leurs croyances sur la vie d'outre-tombe, il faudrait un volume et considérable. Mais nous pouvons déjà

(1) Renan, *Histoire du peuple d'Israël,* I, p. 130 s.
(2) Renan, *op. laud.*, p. 42.

sans inconvénient nous dispenser de discuter la théorie de Renan, tant elle est évidemment condamnée par les faits. Il s'agit plutôt de répondre à la question que la plupart des critiques résolvent aujourd'hui par l'affirmative : est-il vrai que pour les anciens Sémites le mort, par cela seul qu'il était mort, se trouvait aussitôt investi d'une puissance surnaturelle qui en faisait un dieu? ou au contraire n'a-t-on pas toujours distingué, aussi loin du moins que nos renseignements nous permettent de remonter, entre certains morts illustres et la masse des morts? Priait-on tous les morts ou priait-on pour les morts, et comme la prière chez les anciens était surtout le sacrifice, offrait-on des sacrifices aux morts ou pour les morts? L'homme vivant attend-il beaucoup des morts, a-t-il plus besoin d'eux qu'ils n'ont besoin de lui?

Toutes ces questions reviennent au même point. C'est un concept général qu'il faut déterminer; nous allons essayer de le faire par un examen rapide (1).

§ 1. — LES NOMS DES MORTS.

M. Schwally, dont le livre *la Vie après la mort* fait autorité, nous dit que les morts sont nommés *Élohim* un certain nombre de fois (2).

(1) Disons un mot, pour n'y plus revenir, du livre de M. Carl Grüneisen sur le culte des ancêtres et la religion primitive d'Israël (*Der Ahnenkultus und die Urreligion Israels*, Halle, Max Niemeyer, 1900). La conclusion est assez semblable à celle qui est soutenue ici. L'ouvrage est dirigé spécialement contre Schwally et Stade. L'auteur déclare nettement que le culte des morts n'a été dans Israël qu'un soin des morts (*Seelenpflege*); les morts sont moins que les vivants, loin de leur être supérieurs (*Untermenschliche Wesen sind die Toten, nicht übermenschliche*). Nous avons naturellement certains points communs avec l'auteur, surtout en ce qui concerne la réfutation de Schwally, très rondement conduite par Grüneisen. Il y a lieu de croire qu'après cela la nouvelle théorie ne sera plus acceptée aussi aveuglément. Grüneisen montre péremptoirement que les impuretés attachées aux morts ne sont pas le résultat d'une lutte du Iahvéisme pour prévaloir contre le culte des morts puisqu'elles se retrouvent même chez des peuples très adonnés à la religion des ancêtres. D'ailleurs il nous semble que G. a fort exagéré les effets de la mort d'après les Hébreux. Il affirme très nettement la disparition totale de l'âme. Quand l'esprit (*ruaḥ*) cesse d'animer la chair, l'âme (*nephech*) n'a plus aucune existence. On ne voit pas après cela ce que sont les ombres du Chéol et quelle est leur réalité. Tous les usages mortuaires sont ramenés à la crainte du mort. L'offrande de la chevelure qui rentrerait si mal dans cet ordre d'idées n'existait pas chez les Hébreux. Les lamentations ont pour but d'écarter le mort par des cris. L'auteur sent lui-même que la réduction de tous les usages à une seule explication tirée de la terreur sera suspecte et qu'elle suppose aux morts une puissance redoutable. Nous ne pouvons considérer cette solution comme adéquate. Il est d'ailleurs étonnant que Grüneisen, qui a résolument pris le sage parti de s'éclairer de l'histoire des religions comparées, ait négligé à peu près complètement ce que l'épigraphie nous apprend des religions des autres Sémites. L'ouvrage, tout en étant aussi systématique que celui de Frey (*Tod, Seelenglaube und Seelenkult im alten Israel*) quant au point principal, est beaucoup moins conservateur quant au développement de la religion d'Israël.

(2) « Die Toten werden an ein paar Stellen אלהים genannt » (*Das Leben nach dem Tode*, p. 45).

En réalité, il n'existe qu'un cas, lorsque la sorcière d'Endor crie à Saül : Je vois un Élohim qui monte de la terre (1). Le fait est trop extraordinaire pour qu'on en puisse rien conclure. La pythonisse veut désigner d'abord une vague forme surnaturelle; elle aurait difficilement choisi un autre mot. Ensuite sa vue se précise, c'est un vieillard enveloppé dans sa tunique. En dehors de ce passage où il s'agit d'ailleurs d'un grand personnage, les morts ne sont jamais nommés Élohim dans la Bible (2).

Récemment M. Clermont-Ganneau a trouvé dans une inscription néo-punique d'el-Amroûni le nom de dieux appliqué aux morts comme traduction du latin *Dîs manibus sacrum* (3). Il faut rendre hommage à la sagacité du savant français, mais reconnaître que dans ce cas encore l'exception confirme la règle.

Le *Dîs manibus sacrum,* ou une formule équivalente, ne manquait jamais dans les inscriptions bilingues; or cette partie de la formule demeurait non traduite en phénicien (4), sans doute à cause de la différence des idées religieuses. A el-Amroûni, le sarcophage reproduit des scènes relatives aux mythes d'Orphée et d'Eurydice, d'Hercule et d'Alceste; pour cette fois, et à une époque assez basse, l'inscription étant néo-punique, le syncrétisme a produit tout son effet. On n'en peut rien conclure quant aux idées primitives.

Nous ne songeons pas d'ailleurs à nier que les Sémites aient divinisé formellement certains morts illustres. Le fait est notoire chez les Nabatéens. M. Clermont-Ganneau a encore le premier appelé l'attention sur un texte d'Étienne de Byzance qui l'affirmait (5), et il nous a été donné à nous-même de retrouver à Pétra un sanctuaire du roi Obodath, avec l'inscription qui le qualifie expressément de dieu (6).

(1) I Sam., XXVIII, 13.

(2) Schwally, suivi par Marti, cite, il est vrai, Is., VIII, 19. Le prophète dit simplement : « Si on vous engage à consulter les esprits nécromanciens, etc., est-ce que le peuple ne consultera pas [plutôt] son Dieu? [consulter] les morts en faveur des vivants! » Schwally traduit : « befragt nicht das Volk seine Élohim, die Lebenden für die Toten? » Ce qui est sans doute une distraction, car il y a בעד החיים, « en faveur des vivants ». Marti traduit bien : « für die Lebenden bei den Toten », mais alors les morts sont en parallèle d'opposition avec Élohim; déjà les morts sont en contraste d'infériorité avec les vivants : à plus forte raison avec Élohim. L'opinion de Schwally aboutit à cette absurdité que les morts, au temps d'Isaïe, pouvaient être nommés les propres dieux du peuple! Voir d'ailleurs Duhm, ad h. l., et Cheyne. — Is., XIX, 3, énumère les différents oracles présumés des Égyptiens.

(3) *Études...*, I, p. 156 ss. Dans le manuel de LID., p. 435 : לעל[נ]ם ראפאם, ce qui supprime la difficulté résultant pour Cl.-Ganneau de l'état construit qu'il croyait exister entre עלנא (pour אלני) et ראפאם (Rephaïm).

(4) Par exemple *CIS.*, II, 159; Henchir Brigitta, LID., p. 435.

(5) *Recueil...*, I, p. 41; Étienne d'après Uranius : Ὀβόδης ὃν θεοποιοῦσι.

(6) עבדת אלהא, *RB.* 1898, p. 172. Son tombeau avec le proscynème הי עבדת a été re-

Et on peut sans doute voir dans ce cas, de date récente, une imitation des apothéoses du monde grec, mais il faut aussi avouer que l'usage remonte aux premières origines connues du monde sémite. Goudéa, Dungi, Gimil-Sin, ces antiques rois de la Chaldée paraissent dans les inscriptions avec le signe de la divinité, et on a retrouvé des traces formelles de leur culte. Goudéa avait ses prêtres, ses sacrifices et ses offrandes (1).

Si certains morts seulement ont reçu les honneurs divins, un mort ne devenait donc dieu qu'à titre exceptionnel, la mort par elle-même n'en faisait pas un dieu ; et cela est d'autant plus vrai que les anciens monarques déifiés avaient pris soin de se faire adorer de leur vivant (2).

Or si les morts ne sont pas nommés des dieux, ils sont du moins, nous dit-on, pourvus de connaissances supérieures. Ce sont par excellence *ceux qui savent,* ידעונים (3), on les consulte au sujet de l'avenir. Nous retombons derechef dans l'histoire de la sorcière d'Endor. Est-on certain seulement qu'on consultât sans distinction tous les morts? La Bible ne nomme que Samuel. Chez les Grecs, où le culte des morts a été plus développé que chez les Sémites, nous voyons Ulysse se rendre aux enfers pour consulter les morts (4).

Or que savent-ils de l'avenir? Absolument rien, ils ignorent même le présent. Achille interroge Ulysse sur le sort de Pélée et de Néoptolème ; si la mère d'Ulysse lui apprend divers détails, c'est qu'elle est morte longtemps après que le héros a quitté sa patrie. Seul Tirésias ouvre à Ulysse des perspectives sur l'avenir. Mais Tirésias était un devin, il continue à faire son office, comme Orion à chasser les bêtes sauvages. N'est-il pas remarquable que c'est aussi un prophète qui est évoqué par Saül? Gilgamès évoque Éabani, mais uniquement pour savoir de lui quelle est la loi d'outre-tombe. Nous n'insistons pas sur la religion d'Israël où on supposait que les morts intervenaient en faveur des vivants, mais de la part de Dieu.

Une nouvelle preuve de leurs connaissances supérieures, c'est, dit-on, que Rachel se lamente sur le sort de ses fils (Jér., XXXI, 15). Fort

trouvé récemment à 'Abdeh par les Pères Jaussen, Vincent et Savignac. La description d'"Abdeh sera publiée dans la *Revue biblique*, juillet 1904 et ss.

(1) *Le culte de Gudéa*, par le P. Scheil, *Recueil de travaux...*, XVIII, p. 64 s.

(2) M. Radau (*Early Babylonian History*, p. 317) conclut des textes 1) que les rois seuls ont pu se nommer dieux et être adorés comme tels durant leur vie; 2) que dans le cours du temps les statues d'un souverain — patési ou roi — furent regardées comme des dieux, parce qu'elles avaient été placées dans les temples pour qu'on leur offrît les sacrifices.

(3) Charles, *Eschat.*, p. 39; d'après Jastrow (*op. laud.*, p. 559), le nom du Chéol signifierait même « le lieu de l'enquête », à cause des réponses que les morts fournissent aux vivants.

(4) Νεκυία, *Odyssée*, XI.

bien, mais il s'agit si peu de la connaissance de l'avenir que Iahvé la console en lui révélant leur retour. D'ailleurs est-ce autre chose qu'une figure? Rien ne prouve donc que les morts aient eu, par le fait de leur mort, une claire vue de l'avenir.

Les morts, dans la Bible et chez les Phéniciens, étaient les Rephaïm. Le sens de ce mot est fort controversé. Tandis que la majorité le rattache à une racine qui indiquerait l'état faible et chétif des ombres (1), Cheyne (2) suppose le sens de « terrible » ou de « sage » ou un autre analogue. Duhm (3) voit dans les Rephaïm les géants vaincus par Dieu et précipités dans les enfers. Leur nom s'est ensuite appliqué à toutes les ombres. C'est dans cette opinion que nous trouvons le plus de vérité. Dans la Bible, les Rephaïm sont tantôt les habitants du monde souterrain (4), tantôt une antique population du pays occupé depuis par les Israélites, remarquable par sa taille gigantesque (5). Il est difficile qu'il n'y ait aucune relation primitive entre les deux termes, d'autant que les Rephaïm de Job (XXVI, 5) et d'Isaïe (XIV, 9) semblent avoir le caractère d'êtres imposants. La même impression ressort des textes phéniciens. On considère comme une punition de n'être pas couché avec les Rephaïm (6); ce sont donc des morts en quelque sorte privilégiés, et lorsqu'on les assimile aux *Dîs manibus* la conclusion est la même. Ce n'est qu'avec le temps qu'on a donné le nom de mânes à tous les morts; à l'origine le personnage enterré était mis sous la protection des mânes, les morts antiques dûment installés avec avantage dans le royaume des morts (7).

Le nom même de Rephaïm devait indiquer une certaine prérogative. Nous n'avons pas nié que le vulgaire attendît des morts diverses révélations, la connaissance de secrets inaccessibles aux vivants. Si on se rappelle aussi quels liens étroits unissaient la divination et la thérapeutique chez les anciens, et qu'on demandait surtout aux dieux la ré-

(1) רפאים, analogue à רפה, Stade, Marti, etc.

(2) *Encycl. bibl.*, DEAD.

(3) Sur Is., XIV, 9, et Job, XXVI, 5.

(4) Ps. LXXXVIII, 11; Prov., II, 18; IX, 18; XXI, 16; Is., XIV, 9; XXVI, 14, 19; Job, XXVI, 5; l'article seulement dans ce dernier texte.

(5) La grande taille des Rephaïm est surtout accusée lorsqu'il s'agit d'Og, roi de Basan, un demeurant des Rephaïm, Dt., III, 11; Jos., XII, 4; XIII, 12, et de l'assimilation des רפאים aux ענקים Dt., II, 11. Cf. Gen., XIV, 5; XV, 20; Dt., III, 13; Jos., XVII, 15; I Chron., XX, 4. L'emploi de l'article est irrégulier.

(6) Sans parler de l'inscription d'el-Amroûni que nous venons de citer, רפאם se trouve deux fois dans Echmounazar (*CIS.*, III, 8) : « qu'ils n'aient pas de couche avec les Rephaïm », et Tabnit (l. 7 s.) : « il n'y aura pas pour toi de semence parmi les vivants sous le soleil ni de couche avec les Rephaïm ».

(7) Article *Mânes* dans ROSCHER, *Lex. myth.* (Steuding).

vélation de remèdes appropriés, on ne sera pas éloigné de considérer les Rephaïm comme les « guérisseurs » par excellence (1), une extension du ἥρως ἰατρός d'Athènes. Peut-être alléguerait-on aussi que le serpent, l'animal-médecine le plus renommé, est surtout un être souterrain. Nous nous garderions d'insister sur cette conjecture.

Le nom le plus remarquable donné à ce qui survit du mort est celui d' « âme ». C'est Panammou qui parle ainsi de lui-même pour le temps qui suivra sa mort (2). Le mot avait déjà sa place dans l'A. T. pour désigner un mort, mais seulement à propos de la souillure qui résultait du contact du cadavre (3), de sorte qu'on ne savait pas s'il fallait entendre par là la personne humaine, comme cela est souvent le cas (4), ou la partie survivante. C'est ce qui fait l'importance du texte de Panammou. C'est dans son âme que se concentre son activité, c'est elle qui boira et mangera avec Hadad si on la nomme à l'occasion des sacrifices. On peut disputer sur le sens précis de *nephech,* « âme », dans l'A. T., il est certain du moins que c'est un principe distinct du corps. Nous ne prétendons pas trouver ici l'affirmation de l'immortalité de l'âme à la façon de Platon, comme substance indépendante et survivant sans relation avec le corps, mais il ne faut pas non plus tenir pour non avenu un témoignage aussi grave.

Quoique le sort de l'âme dépende du corps et du traitement que subit le corps, c'est bien elle qui survit et c'est d'elle qu'il importe d'assurer l'heureuse existence dans l'au-delà.

Les Babyloniens avaient sans doute la même idée d'une âme subsistant plus ou moins unie à une forme quelconque, en rangeant le défunt dans la catégorie des démons. Le terme d'*ekimmu* paraît propre aux mânes, il est souvent employé dans le même contexte que les noms des démons, comme remplissant les mêmes fonctions. On peut se demander si ce terme désigne le mort comme enlevé à la vie terrestre (5) ou s'il ne signifie pas plutôt que le mort saisit le vivant (6). Quoi qu'il en soit, la distinction est bien marquée entre l'*ekimmu* et le cadavre,

(1) Si on pouvait tirer des conclusions fermes de l'écriture ראפאם d'el-Amroûni, le premier א indiquerait que la première syllabe était longue, et pourrait marquer le participe רֹפֵא.

(2) Sous la forme נבש pour נפש dans la stèle de Hadad, l. 17 bis, 21. Cf. *Textes,* n° **10.**

(3) Num., VI, 6, נפש מת, et Lev., XIX, 28; XXI, 1; XXII, 4; Num., V, 2; IX, 6-10; Ag., II, 13 (Schwally).

(4) תמות נפשי, Jud., XVI, 30, signifie seulement « que je meure ».

(5) Delitzsch, *HW.*, 57ᵃ.

(6) Jastrow, *Babyl.-Ass. Rel.*, p. 260, qui d'ailleurs considère à tort l'*ekimmou* comme une classe de démons; cf. Zimmern, *Ritualtafeln*, p. 164 : « si un *ekimmou* jette son dévolu sur un homme et le saisit ». D'après Jensen (*KB.*, VI, p. 524) peut-être de *akâmu*, « approcher en tempête ».

comme nous le verrons mieux en parlant de la situation des morts dans l'autre vie (1).

En résumé, sans avoir un nom commun pour désigner les défunts autre que celui de morts, les Sémites ne leur ont donné que très exceptionnellement le titre de dieux, un peu comme les Grecs plaçaient certains morts, les héros, dans une sphère presque divine. Lorsqu'on voulait faire allusion à ce qui subsistait du vivant, on se servait de termes qui marquaient le principe vital, reconnaissable sous une forme qui rappelait la personne vivante.

§ 2. — LES USAGES FUNÉRAIRES.

Les rites du deuil sont un indice précieux non seulement des émotions que la mort causait aux survivants, mais aussi de leurs croyances sur la situation où est désormais le mort.

Il fut un temps où tous ces usages passaient pour des manifestations naturelles de la douleur; leur meilleure explication était dans la psychologie. Si on déchirait ses vêtements, c'était pour accuser un déchirement intérieur. Avec plus de raison on a vu dans quelques-uns de ces actes des rites religieux. Dans ce concours de motifs qui peuvent assurément se trouver réunis, il faut procéder avec prudence. On peut dire avec Schwally que telle expression de la douleur qui éclate dans une infortune quelconque n'est pas autre chose qu'un rite funéraire transposé; mais il peut arriver aussi qu'on emploie dans un deuil extraordinaire un usage pénitentiel qui a ses origines dans le culte des dieux. Il faut tenir compte aussi du degré : ce qu'on interprète comme un acte de culte ne dépasserait peut-être pas le respect; du motif surtout, car si l'usage s'explique par la crainte plutôt que par la vénération, on rendrait aux morts les honneurs les plus extravagants sans qu'on les tienne en plus haute estime. Or la crainte ne paraît nulle part dans certains systèmes, tandis que M. Marillier nous dit que chez les non-civilisés elle entre pour les cinq septièmes au moins des cas dans le culte des morts (2).

(1) M. de Baudissin a objecté (*ZDMG*. 1903, p. 834) que les Babyloniens ne donnaient pas à ce qui survivait de l'homme le nom de *napištu*. Il est vrai, et la raison en est simple, c'est que chez eux ce mot désigne la vie ou l'être vivant (cf. le mythe d'Adapa, l. 4). Peut-être qu'aussi l'usage hébreu n'est-il pas complètement semblable à celui du dialecte du pays de Panammou. Ce qui est sûr c'est que pour tous les Sémites l'être humain survivait. M. de Baudissin pense que ce qui survivait n'était pas une partie distincte de l'être vivant, mais un résidu de tout l'être. J'avais dit expressément que je n'attribuais pas au Sémite le concept platonicien de l'âme nécessaire et éternelle; mais si quelque chose subsistait, ils se rendaient cependant bien compte que ce n'était pas le corps.

(2) *Rev. hist. des Rel.*, XXXVI, p. 355.

Pleurer, crier, gémir, baiser les morts (1) sont des effusions de tendresse qui s'expliquent assez par la nature. Il ne faut point ici chercher mystère.

Il est déjà plus étrange qu'on déchire ses vêtements et qu'on ceigne le sac.

Mais d'abord qu'est-ce que le sac? C'est une chose qu'on ceint : donc, disait-on, une ceinture passée autour des reins, le plus primitif des vêtements. On pourrait dès lors imaginer avec Schwally (2) qu'à l'origine on déchirait ses vêtements précisément pour faire de sa tunique une sorte de bande destinée à entourer les reins. Se mettre dans l'accoutrement primitif de l'humanité, c'était revêtir un costume saint, comme tout ce qui touche aux origines, ou faire profession de servitude vis-à-vis du mort (3).

M. Jensen nous donne une idée un peu différente du sac. Le mot existe en babylonien, avec des synonymes qui le marquent comme un vêtement de deuil. Il semble qu'il avait un haut et un bas, de sorte que le vêtement de deuil aurait consisté en « une toile ou un sac jeté sur la tête et serré avec une corde autour de la taille (4) ».

Quoique l'usage de ceindre le sac soit affirmé pour les temps de désolation générale (5) et qu'il soit l'indice qu'on se rend à merci (6), la tradition des scribes babyloniens le représente avant tout comme un usage funéraire (7). Il n'en est pas moins vrai que ce vêtement est celui des pauvres, de ceux qui sont réduits à la plus extrême misère. Ne serait-ce pas simplement une manière d'exprimer qu'on se regarde comme privé, par le départ du défunt, de tout ce qui fait le luxe et le bien-être de la vie (8)? Se dire l'esclave du mort? pourquoi? Lui demander grâce? de quoi? S'il fallait une explication religieuse à tout prix, mieux vaudrait placer à l'origine du rite le désir de n'être

(1) Gen., L, 1.
(2) *Op. laud.*, p. 13.
(3) I Reg. XX, 31 s.
(4) Jensen, *KB.*, VI, 400.
(5) Is., III, 24; XV, 3; XXII, 12; Jér., VI, 26; XLVIII, 37.
(6) I Reg., XX, 31 s.
(7) Cf. Gen., XXXVII, 34; II Sam., III, 31.
(8) « D'après les documents chinois, dont M. G. suit ici l'explication, les pratiques du deuil reposeraient sur ce principe général que les survivants doivent tout abandonner au défunt, comme le fils est tenu de tout céder à son père si celui-ci l'exige. Le deuil serait ainsi un tribut plus complet, payé au mort : les vêtements de deuil, la suppression des ornements viendraient de ce qu'autrefois tous les ornements de la famille étaient donnés au mort, et les huttes de deuil, où se réfugient encore les mandarins qui viennent de perdre leurs parents, seraient un reste de l'ancienne coutume qui voulait que la maison fût abandonnée au mort » (*L'année sociologique*, 1899, p. 223, d'après DE GROOT, *The religious system of China*). L'abandon de la demeure pourrait bien venir de la peur.

pas reconnu du mort. Mais cette pensée naquit-elle jamais chez les ancêtres des Sémites s'ils se représentaient les morts comme doués de connaissances supérieures? En tout cas, au temps historique, le sens symbolique est le seul qui pût entrer dans leur pensée.

Déchirer ses vêtements était à coup sûr un rite connexe. On les déchirait moins pour revêtir le sac plus promptement que pour professer qu'on ne voulait pas d'autre parure que ce vêtement grossier. On pouvait s'arrêter là, le vêtement déchiré étant un indice suffisant qu'on renonce au commerce agréable des hommes.

C'est ainsi qu'Assourbanipal se représente « vêtu d'un habit déchiré, versant une libation aux mânes des rois, ses prédécesseurs (1) ». Les femmes arabes se contentent aussi de déchirer leurs vêtements; le vêtement spécial du deuil a disparu.

Si l'explication de Jensen est juste, ce ne serait que par une conséquence du costume adopté qu'on se voilerait la tête. Encore faudrait-il savoir si le sac voilait la face et si du reste le rite est proprement funéraire. Les exemples cités de l'A. T. ont rapport à des infortunes d'un autre caractère (2). Schwally suppose qu'on se couvre la face comme Élie, devant le divin (3); mais on peut tout aussi bien se voiler la face pour ne pas voir de ses yeux un mal qui fait horreur; c'est le sens vulgaire de cette locution.

Dans le deuil on enlevait sa chaussure (4); mais il n'est pas dit que ce fût en approchant le défunt. Dans ce cas seulement il y aurait lieu d'alléguer l'usage de se déchausser pour entrer dans un lieu saint. Un homme qui enlevait son turban et ses vêtements ordinaires pour se réduire au vêtement le plus grossier devait naturellement aller pieds nus; c'est un complément nécessaire de toilette. Déchirer ses habits, en mettre de plus simples, aller la tête nue ou couverte du sac et nu-pieds ne témoignent donc pas d'une vénération spéciale pour le mort désormais placé au rang des dieux.

En est-il autrement du rite relatif à la chevelure? Ce point touche facilement au culte. Or il est d'usage chez les Sémites de se couper la chevelure en signe de deuil; nous le savons pour les Hébreux, les Babyloniens (5) et les Arabes. Chez ces derniers on dépose sur les tombeaux

(1) Maspero, *Histoire...*, I, p. 689.

(2) II Sam., xv, 30, David fuyant devant Absalom; cf. Jer., xiv, 3, parce qu'on ne trouve pas d'eau; Esth., iv, 1, Mardochée inquiet.

(3) *Op. laud.*, p. 15.

(4) Ez, xxiv, 17, par *a contrario;* II Sam., xv, 30, David dans sa fuite allait déchaussé.

(5) « Merodak Baladan se jeta sur le sol, déchira ses habits, saisit le rasoir et éclata en sanglots » (Del., *H W.*, 196[b]); cependant *naglabu*, « rasoir », est traduit « lancette » par Jensen, *KB.*, VI, 377; le texte aurait alors rapport aux entailles dont nous allons parler.

des boucles de cheveux. Dans ce cas, ce n'est plus seulement pour se réduire soi-même à une condition misérable. On cherche à atteindre le mort. Aussi bien l'usage de se raser entre les yeux à cause d'un mort était condamné chez les Juifs, pour un motif religieux (1); c'était donc à tout le moins un usage superstitieux. Non qu'il soit facile de savoir ce qui était interdit et ce qui demeurait permis. Certaines manières de se raser les cheveux étaient par elles-mêmes une consécration à une divinité spéciale (2). D'autre part, la prohibition qui regarde les prêtres (3) reconnaît implicitement aux autres le droit de se raser la tête pour marquer son deuil, surtout en cas de calamité nationale (4).

Pour juger sainement du sens du rite, il faudrait le connaître mieux. Mais à supposer même que chez les anciens Sémites les cheveux coupés fussent déposés sur la tombe (5), il ne faudrait point se hâter de voir là un sacrifice. Tout acte de culte n'implique pas dans son objet la nature divine; l'offrande des cheveux a pour but d'établir une union entre les personnes; envers un dieu, c'est un acte de culte formel; envers un mort, ce peut être un acte un peu différent. Il nous plaît de citer ici W. R. Smith : « Arguer de ces parallèles entre les coutumes funéraires et religieuses que l'adoration des dieux est fondée sur le culte des morts serait dépasser les prémisses; on peut conclure seulement que les mêmes moyens reconnus efficaces pour maintenir une alliance durable entre le vivant et le mort étaient employés dans le but religieux de resserrer l'union entre l'adorateur et le dieu (6) ».

Dans le deuil on se faisait des incisions (7). Ce rite est nettement religieux; on le voit par les prêtres de Baal qui se coupaient jusqu'à faire couler le sang (8). C'est bien l'effusion du sang qui caractérise cette cérémonie, et c'est à cause de sa portée religieuse qu'elle était interdite par la Loi (9). On ne peut soutenir sérieusement que la Loi voulait seulement empêcher qu'on défigurât le corps, œuvre du Créa-

(1) Deut., XIV, 1 s.

(2) Lev., XIX, 27, semble se rapporter à la coiffure arabe קצוצי פאה, Jér., IX, 25; cf. HÉR., III, 8, qui regarde la coiffure des Arabes comme une consécration à Orotal.

(3) Ez., XLIV, 20, et Lev., XXI, 5.

(4) Am., VIII, 10; Mich., I, 16; Is., XXII, 12.

(5) On ne peut arguer que de la pratique actuelle des Arabes qui est restreinte aux femmes, ce qui n'est pas pour donner à l'usage un caractère de culte.

(6) *Rel... Sem.*, p. 326.

(7) Jér., XVI, 6; XLVIII, 37, etc.; chez les Arabes (WELLH., *Reste*, p. 181) ou se borne à des égratignures. Kokowzow a vu le rite des incisions dans la seconde inscription de Neirab; cf. *Textes*, n° **14** et *Journ. as.* Série IX, t. XIV, p. 432-445.

(8) I Reg., XVIII, 28.

(9) Deut., XIV, 1; Lev., XIX, 28; XXI, 5.

teur. Mais le sens de l'effusion du sang n'est pas tellement clair, même dans le culte des dieux. Il importerait d'abord de savoir si le sang versé était mis en contact avec le mort. Même avec cette précision on ne sait si le sang a pour but de rendre au défunt un peu de la vie qui est dans le sang, comme lorsque les rois Achantis font oindre de sang les squelettes de leurs ancêtres, ou s'il s'agit de contracter avec le défunt la plus étroite alliance, comme c'est le cas lorsqu'on verse le sang sur le cadavre dont on mange une parcelle (1). Or nous ne voyons pas chez les Sémites que dans le deuil on ait répandu le sang sur le mort. L'acte même des prêtres de Baal n'a point pour but de lier alliance avec le dieu; cette alliance existe; il s'agit plutôt d'obtenir un prodige, on recourt aux moyens extrêmes pour assurer l'intervention du dieu. On attribuerait au sang une valeur magique, sinon coërcitive, du moins très efficace. Ces incisions seraient interprétées comme une démonstration d'affection, une protestation qu'on serait prêt à verser son sang et à mourir au lieu et place du défunt s'il plaisait à la divinité d'accepter ce sacrifice. Cependant, après la mort, le rite ne peut avoir un caractère déprécatoire pour prévenir un malheur redouté. De sorte qu'en somme l'intention du survivant est peut-être d'écarter du mort les mauvais esprits par ce sacrifice expiatoire dont le mérite se joint à la vertu propre du sang. Alors on rattacherait notre rite à celui que décrit Trumbull (2) : « Lorsqu'un Aht, pour écarter d'un parent qu'agitent les cauchemars les mauvais esprits qui le tourmentent, se taillade bras et jambes et asperge de son sang tout le tour de sa hutte, il n'a pas recours pour défendre celui qu'il veut préserver de ces attaques dangereuses à la puissance de ses dieux protecteurs, mais à une pratique dont l'efficacité est immédiate et directe; il entoure celui qu'il veut préserver d'un cercle magique que ne peuvent franchir ses ennemis surnaturels ». L'explication est en partie conjecturale, mais il demeure qu'on répand son sang pour écarter les mauvais esprits. Le mort n'a pas moins besoin d'assistance que le vivant dans le voyage qui va le conduire chez les dieux infernaux. Quel que soit le sens du rite, fût-il essentiellement dirigé vers la divinité, il ne faut pas se hâter de conclure que le mort est lui-même cette divinité! Il doit être apprécié comme les autres, d'après l'opinion qu'on avait de la nouvelle situation où entrait le défunt. Nous ne voyons pas qu'on invoque le mort en se faisant des incisions, comme cela est dit expressément des prêtres de Baal.

(1) W. R. Smith, *Rel... Sem.*, p. 328.
(2) Dans Marillier, *Revue de l'histoire des Religions*, t. XXXVII, p. 351.

On cite encore le jeûne comme un rite funéraire. Nous ne pouvons voir là qu'une application au deuil d'un usage plus général. Dans les exemples allégués (1), il s'agit de la mort de Saül dont la perte paraissait un malheur national. Le jeûne est trop souvent mentionné comme un moyen d'expiation envers la divinité pour qu'on cherche son origine dans le culte des morts ou pour qu'on voie ici un hommage rendu aux morts. On jeûne « à l'occasion de Saül et de Jonathan son fils et du peuple de Iahvé et de la maison d'Israël parce qu'ils ont été frappés du glaive (2) », comme on jeûnera plus tard en souvenir de la prise de Jérusalem par les Chaldéens; le jeûne ne s'adresse point au mort qui n'en saurait tirer aucun profit puisque c'est une privation pure et simple que le vivant s'impose.

On avait encore coutume en cas de deuil de se mettre sur la tête de la cendre ou de la terre. Jastrow semble considérer ce rite comme essentiellement funéraire; il en risque même une explication d'après la stèle des vautours. On y voit des ouvriers qui portent sur leur tête des paniers remplis de terre pour enterrer les morts. Le rite serait une survivance de cet usage : « La terre était à l'origine placée dans un panier sur la tête et servait à couvrir le corps mort (3) ». Mais cela n'explique pas pourquoi dans notre rite on emploie surtout la cendre. Plutôt pourrait-on supposer avec Schwally que la terre était empruntée au tombeau, la cendre aux restes du bûcher. Nous serions en présence d'un rite d'union : on s'identifie avec le mort en se couvrant la tête avec ce qui reste de son corps. Le rite serait assurément très expressif, mais l'incinération est-elle si ancienne qu'on en fasse le point de départ de cet usage? D'après un texte cité par Wellhausen (4), on jurait par les cendres et par le sel. Cela marque la communauté du foyer. Si on applique cette idée à l'usage funéraire, on voit encore là un rappel de l'union qui existait avant la mort et qu'on proteste vouloir maintenir. Mais ici la terre n'a plus de raison d'être. L'explication du rite gît peut-être dans cette alternance des deux éléments considérés comme équivalents ou employés en même temps. De plus, si l'on examine les textes, on ne voit jamais qu'il soit question d'un deuil de famille, ni que le rite ait un rapport spécial à un défunt. Lorsque Job est frappé par la main de Dieu et privé de ses enfants, il vient tristement s'asseoir au milieu de la cendre, tandis que ses amis aspergent de la poussière sur leur tête dans la direction

(1) I Sam., XXXI, 13 (I Chr., X, 12); II Sam., I, 12.
(2) II Sam., I, 12.
(3) *Babyl.-Ass. Religion*, p. 603, note 2.
(4) *Aghani*, XX, 139; cf. W. R. Smith, *Rel.. Sem.*, p. 479.

du ciel, et que Job lui-même promet de faire pénitence sur la poussière et la cendre (1). Et il semble que ces passages eux-mêmes nous donnent la clef du rite. La cendre et la poussière alternent et chacun de ces mots n'a même pas un sens très précis. Il s'agit de ces tertres placés à l'entrée des villages et qui se composent de débris. Le fond du tumulus, c'est la cendre qu'on enlève des fours à cuire le pain; puis avec le temps, c'est comme une masse de fine poussière. Lorsqu'une ville est prise, détruite, brûlée, c'est le refuge naturel des habitants. Là on peut s'asseoir sur la poussière (2), ou sur la cendre (3), se rouler dans la cendre (4), se mettre de la poussière sur la tête (5) ou faire les deux à la fois (6). Avec le temps, l'usage de se placer de la cendre sur la tête devint le symbole d'une violente douleur (7). Lorsqu'on venait annoncer une mauvaise nouvelle, le rite était de rigueur; mais il est du moins assez à noter que dans ce cas c'est de la *terre* que le messager ramasse sur son chemin (8), et cela parut ensuite suffisant comme expression de la douleur (9). Dans aucun de ces textes il n'est question de la mort et du deuil qu'elle crée dans une famille par le départ d'un de ses membres. Sans doute la mort est la cause principale de toutes les actions qui marquent de la douleur : mais ne peut-on pas supposer aussi que les calamités nationales ont opéré dans les âmes une émotion spéciale, occasionné des rites spéciaux? Dès lors, ce n'est pas dans ces rites qu'il faut chercher à entrevoir l'opinion qu'on avait de la survivance, puisque le témoignage de la douleur était rendu plus directement aux vivants qu'aux morts.

§ 3. — LA SÉPULTURE.

En règle générale, chez les Sémites, le mort était déposé dans la terre. Il appartient à l'archéologie de décrire les différentes dispositions qu'affectait la demeure souterraine. Il est d'ailleurs inutile de s'étendre sur les textes qui marquent l'importance qu'on attachait à la sépulture. On ne refusait pas même à des ennemis ce dernier devoir (10).

(1) Job, II, 8, 12, et XLII, 6.
(2) Is., XLVII, 1.
(3) Jon., III, 6.
(4) Jer., VI, 26 (cf. Jer., XXV, 34); Mich., I, 10.
(5) Jos., VII, 6.
(6) Ez., XXVII, 30.
(7) II Sam., XIII, 19.
(8) I Sam., IV, 12; II Sam., XV, 32 : אדמה.
(9) II Sam., XV, 32; Neh., IX, 1.
(10) Cf. SCHWALLY, *op. laud.*, p. 50; II Reg., IX, 34, etc.

C'est qu'un intérêt suprême était en jeu. On brûlait les morts dans certaines circonstances. La Bible ne fournit guère qu'un exemple d'incinération dans le but de rendre les derniers honneurs; c'est celui de Saül et de ses fils brûlés par les gens de Jabès (1). Mais encore est-il que leurs os furent soigneusement enterrés. Peut-être dans ce cas la crémation s'explique-t-elle par ce que les cadavres étaient dans un état de corruption dont on voulait effacer l'impression dans les cérémonies funèbres. Akan, brûlé et lapidé comme un grand coupable, est cependant enseveli sous un tas de pierres (2). Schwally a remarqué avec raison que le crime qu'Amos reproche aux Moabites n'avait pas été précisément de brûler le corps du roi d'Édom, mais de le faire complètement disparaître comme les pierres devenues chaux (3), peut-être en le jetant effectivement dans un four à chaux. Il résulte de ces faits qu'on attachait moins d'importance à la meilleure conservation des restes du défunt qu'à l'accomplissement du rite de l'enterrement (4). Les découvertes faites en Chaldée ont mis ce point en relief. Voici comment M. Maspero décrit la crémation telle qu'elle se pratiquait dans la basse Chaldée (5) : « Beaucoup préféraient le bûcher à la simple mise au caveau. On les brûlait à quelque distance de la ville, sur un terrain réservé au milieu des marais. On entortillait le corps dans une natte grossière, on le déposait sur un amas de roseaux et de joncs arrosés largement de bitume, puis on élevait tout autour un écran de briques qui circonscrivait l'action de la flamme, et on l'enduisait d'argile humide; les prières récitées, on empilait sur lui, pêle-mêle avec le viatique ordinaire et les pièces du mobilier funèbre, des relais nouveaux de matières combustibles. Quand on jugeait que le feu avait à peu près terminé son œuvre, on éteignait le foyer et l'on constatait quel était l'état des résidus. Le plus souvent, la combustion n'avait entamé que la portion des chairs la plus facile à détruire : le reste était carbonisé à peine et le cadavre semblait une masse noircie et défigurée. La couche terreuse dont on avait pris soin de le charger au commencement lui formait alors une gaine de poterie, qui masquait le résultat de l'opération et qu'on se gardait de briser, pour ne point étaler aux yeux de la famille et des assistants l'horreur navrante du spectacle. Parfois cependant la fournaise avait dévoré tout, et l'on n'apercevait

(1) I Sam., XXXI, 11-13.

(2) Jos., VII, 26.

(3) Amos, II, 1; Schwally, *op. laud.*, p. 49.

(4) L'incinération est attestée pour les Carthaginois par des inscriptions néo-puniques de Sousse (Hadrumetum), etc.; mais ce doit être un usage emprunté aux Grecs ou aux Romains (Lidzbarski, *op. laud.*, p. 435).

(5) *Histoire...*, I, p. 687 s.

plus qu'un peu de cendre grasse et des éclats d'ossements calcinés. Souvent, on n'éloignait pas ces débris d'humanité de la place où ils gisaient, et leur bûcher devenait leur tombeau. Souvent aussi on les recueillait soigneusement, et l'on disposait d'eux, selon le degré de destruction qu'ils manifestaient. On enfermait les corps consumés insuffisamment dans des fosses ou dans des chapelles communes; on versait les cendres dans des urnes oblongues avec les fragments d'os et ce qui avait échappé des offrandes. Le feu avait tordu les armes, fondu à demi les ustensiles de cuivre : le mort n'emportait guère au delà que les morceaux de ce qui lui avait été attribué. Cela lui suffisait, et son bagage, une fois éprouvé par les flammes, l'accompagnait où il allait : l'eau seule lui manquait, mais on lui préparait sur le lieu même de sa sépulture des citernes où elle s'accumulait (1) ».

Nous sommes loin des pratiques minutieuses de l'embaumement égyptien. On se préoccupe peu de l'état où se trouvera le cadavre, on cherche plutôt à accélérer qu'à retarder le travail de la nature; ce qu'on maintient avec soin, c'est le rite final; il semble qu'on s'intéresse moins au corps lui-même qu'à son associée, l'âme, et en effet c'est de l'esprit du mort qu'il s'agit : « Celui dont le cadavre a été jeté dans les champs, as-tu vu? — Je vois! — Son *ekimmou* ne repose pas dans la terre (2) ».

Puisque les deux rites préliminaires se terminaient à l'acte final de la déposition en terre de ce qui restait du mort, l'incinération n'était donc qu'un intermède. On comparerait volontiers ces institutions à celles du sacrifice, dans le système qui le considère comme un repas réellement offert aux dieux. D'abord on offrit les aliments sous leur forme naturelle, puis on les volatilisa par l'holocauste pour les rendre plus subtils, comme il convenait à la nourriture d'êtres éthérés. De même, dirait-on, pour la sépulture. On s'imagina d'abord que le cadavre pourrait réellement se servir des objets déposés dans sa tombe, écuelles, vases à boire, armes, pots de parfums; puis lorsqu'on eut touché du doigt la vanité de cette espérance et qu'on se fut décidé à brûler le mort, on pensa que ces objets devaient être brûlés avec lui pour participer à sa nouvelle nature. Cependant il faut convenir que

(1) Note de M. Maspero : « Les procédés de la crémation et les deux nécropoles de la Chaldée méridionale où on les observe ont été découverts par l'expédition allemande de 1886-1887 et décrits assez longuement par R. Koldewey, *Die Altbabylonischen Gräber in Surghul und el-Hibba*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 403-430 ». Cependant certains assyriologues ne peuvent admettre que ces nécropoles à crémation soient de l'ancienne époque de Babylone, précisément parce que les anciens préféraient l'enterrement. Nous avons voulu raisonner même dans l'hypothèse de la crémation.

(2) Gilgamès, *KB.*, VI, p. 265.

cette connaissance expérimentale ne dut pas tarder beaucoup et on ne voit pas que les Sémites, esprits positifs, aient jamais fait d'efforts pour maintenir chez le défunt l'apparence d'un corps organisé. Si l'on ne veut pas prêter aux peuples primitifs des conceptions absolument contraires à tout sens commun, on reconnaîtra qu'ils ont très bien compris que l'existence d'outre-tombe était fort différente de celle des vivants. Mais ne sachant là-dessus rien de précis, ils ont pensé qu'on faisait là-bas comme mort ce qu'on fait en deçà comme vivant. Aussi les noirs africains ne fournissent-ils pas leurs rois défunts d'esclaves vivants, mais d'esclaves morts. Les Égyptiens eux-mêmes, qui conservaient aussi longtemps que possible au mort l'apparence d'un vivant endormi, lui composaient pour la tombe une existence d'ombre. C'est dire que, dès le début et de plain-pied, par une nécessité inéluctable, le symbole s'est introduit ici en maître. C'est aux premiers temps de la civilisation égyptienne qu'on trouve dans les tombeaux ces petites figurines qu'on envoyait tenir compagnie au mort (1). On ne pouvait ignorer que cette compagnie était purement représentative.

Il n'importait pas seulement que le défunt fût correctement couvert de terre, comme si, ce rite une fois accompli, son salut dans l'autre monde eût été assuré. Le mort tenait essentiellement à n'être pas dérangé de sa couche funèbre. Les exemples abondent. Chez les Phéniciens, Echmounazar et Tabnit menacent de châtiments terribles quiconque les troublera dans leur dernière demeure (2). Pour prévenir les tentatives criminelles inspirées par la cupidité, le mort affirmait qu'on n'avait renfermé dans sa tombe ni or ni argent, pas même du bronze; c'est ce qu'on voit à Neirab pour les Araméens (3). On ne devait même pas changer de place le tombeau, sans doute lorsqu'il s'agissait d'un sarcophage ou d'une jarre chaldéenne (4). On aimait à être enterré dans un tombeau de famille, avec les siens, et on ne se sentait bien à l'aise que si les étrangers étaient exclus (5). Et ces mesures étaient prises moins en faveur des ossements qui ne pouvaient échapper à la décomposition, que de l'esprit du mort, comme

(1) MM. Perrot et Chipiez ont vu des divinités protectrices dans les petites statuettes déposées dans les tombes mycéniennes. D'après l'analogie, M. Naville conclut plutôt à des compagnons du mort, car les *Oushebti* égyptiens « ne sont pas des déesses, ce sont des hommes ou des femmes tenant des instruments de labour, et prêts à venir participer aux travaux dès qu'on les appellera » (*Recueil de travaux...*, XXII, p. 67).

(2) *Textes*, nos **4** et **7**.

(3) *Textes*, nos **13** et **14**.

(4) Scheil, *Recueil de travaux...*, XXII, p. 149-161; cf. *RB.* 1901, p. 140.

(5) Inscription nabatéenne de Pétra et *CIS.*, *passim*.

Assourbanipal nous le dit si clairement (1). C'était un grand malheur, lorsque, même par accident, la lumière du soleil pénétrait dans les sarcophages (2).

D'où vient cette importance extrême attachée à la sépulture, non point comme à un rite qui permette, par exemple, une fois pour toutes l'entrée de l'Hadès (3), mais comme à une situation définitive qu'il était urgent de maintenir? On a prétendu que la présence d'un cadavre eût souillé la terre sainte et par conséquent eût déplu à Iahvé. Mais la raison ne vaudrait qu'au sein du peuple juif. Il est vrai que Tabnit semble alléguer un motif semblable : « Ne me découvre pas et ne me remue pas, car c'est une chose qu'Astarté a en abomination (4) ». Même ici le motif invoqué est moins l'horreur qu'éprouverait Astarté à voir un cadavre que la garantie prêtée aux lois religieuses par la déesse nationale de Sidon. Schwally (5) fait remarquer qu'il était nécessaire de couvrir le sang (Lev., XVII, 13; Gen., IV, 10; Ez., XXIV, 7) pour empêcher qu'il ne crie vers le ciel. Or « l'âme est dans le sang ». En enterrant le cadavre on attachait l'âme au corps. Dans ce cas, la mesure serait surtout en faveur des vivants. On supposerait que l'âme, enfouie sous terre, ne pouvait plus remonter à la surface pour les tourmenter. Cependant Schwally admet qu'en première ligne c'était un bienfait pour le mort, parce que l'âme pouvait revenir au corps enseveli, au cas où elle s'en fût écartée. On voudrait savoir pourquoi l'âme ne pouvait pas rejoindre un corps demeuré à la surface du sol. Charles donne comme raison qu'à défaut de sépulture l'âme eût été privée des sacrifices qui ne devaient être offerts que sur le tombeau, l'âme conservant d'ailleurs une certaine connexion avec le corps (6). En faisant des réserves sur le mot de sacrifices, cette explication peut s'autoriser, pensons-nous, du texte déjà cité d'Assourbanipal. Une fois que les ossements des rois d'Élam ne seront plus dans leurs tombeaux, ou bien on renoncera à leur offrir les dons mortuaires, ou bien ces dons ne profiteront plus aux esprits qui ne peuvent demeurer seuls pour les recevoir. Il y a donc là une raison très grave

(1) *KB.*, II, p. 206 : « J'ai emporté leurs ossements (des rois d'Élam) en Assyrie; j'ai privé leurs esprits de repos, je les ai privés d'aliments et de libations ».

(2) Texte de Sennachérib, DELITZSCH, *HW.*, p. 587[b].

(3) Comme par exemple chez les Grecs d'après CHARLES (*Eschatology*, p. 32); et cependant la première âme qu'Ulysse rencontre est celle d'Elpénor qui est descendu aux enfers quoiqu'il n'ait pas été enseveli (*Od.*, XI, 65) : ψυχὴ δ' Ἀιδόσδε κατῆλυεν.

(4) *Textes*, n° 4, lignes 5 et 6 de l'inscription.

(5) *Op. c.*, p. 52 s.

(6) *Eschatology*, p. 32. Pour l'auteur ce sont deux raisons, mais elles n'ont de force que réunies.

Le tombeau est comme un trait d'union entre les morts et les vivants, c'est par lui qu'on conserve des relations, c'est par lui qu'on communique avec le mort. Mais nous ne sommes pas encore au point décisif. Pourquoi le lieu où le mort est déposé n'est-il pas, par exemple, une urne ouverte? pourquoi les rayons du soleil sont-ils redoutables aux morts? pourquoi l'âme est-elle si malheureuse de revoir la lumière, qu'elle tourmente les vivants jusqu'à ce qu'on lui ait rendu la paix? Pourquoi les morts qui craignent ce sort menacent-ils les coupables de ne pas reposer avec les Rephaïm, s'ils n'entendent exercer une sorte de talion? Les *tabellae devotionis* montrent que par le tombeau les vivants ne communiquent pas seulement avec le mort : ils expédient leur courrier jusqu'aux enfers. Il y a donc un libre passage du tombeau au royaume des morts. On dit souvent que l'idée de ce royaume est une amplification du tombeau de famille. Elle est en tout cas fort ancienne et peut éclairer notre sujet. Le monde était, aussi loin que nous conduisent les textes, divisé en trois royaumes : celui des dieux, celui des vivants et celui des morts. Celui des morts était sous terre. L'esprit du défunt lui appartenait naturellement. D'autre part, tout lien n'était pas rompu entre le corps et l'âme. Le corps demeurant exposé à l'air, l'âme était empêchée de descendre aux enfers, et se trouvait condamnée à errer sur la terre, dans un domaine qui n'était plus le sien. Le corps enseveli, l'âme pouvait à son gré lui tenir compagnie ou rejoindre les autres âmes. Schwally a compris que c'est à ce privilège qu'elle tenait : or cela même suppose nécessairement la notion d'un royaume souterrain que les esprits des morts parcourent aussi librement que les oiseaux volent dans l'air. C'est donc bien dans l'intérêt du défunt que la sépulture est pratiquée. Contre les esprits qui revenaient on n'était pas dépourvu de charmes; Assourbanipal ne redoute pas fort les esprits des anciens rois d'Élam et se réjouit de leur faire du mal.

En second lieu cependant, la sépulture tranquillisait les vivants.

§ 4. — LES DEVOIRS RENDUS AUX MORTS.

Nous sommes ici au cœur du sujet. Les morts recevaient des vivants, même après la sépulture, des devoirs qui se perpétuaient de génération en génération. Ordinairement on nomme culte des morts ces « offices de piété ». L'expression peut se justifier, car il entre dans ces devoirs une vénération respectueuse, mais elle est du moins amphibologique, si du mot « culte » on conclut, pour les morts ordinaires, à la divinité de l'objet du culte. En disant « les droits des

morts, les devoirs des vivants », la question demeure intacte, car les droits s'entendraient encore, même si on prétend que les morts sont dieux : *Deorum manium iura sancta sunto, sos* (pour *suos*) *leto datos divos habento.*

Il faut maintenant déterminer plus nettement la nature de ces devoirs et de ce culte; si ce culte est celui du sacrifice, il n'y aura plus de doute sur la divinité des morts; mais si le sacrifice n'apparaît que rarement ou s'il ne s'adresse pas au mort, c'est que les Sémites avaient conscience que leurs morts n'étaient pas des dieux. Car le sacrifice est l'acte suprême de la religion, et l'hommage rendu par l'homme à la divinité. Aussi les auteurs qui rehaussent la condition des morts dans les idées primitives ne manquent pas de parler des sacrifices funéraires, sans se préoccuper assez de savoir si ces sacrifices étaient offerts aux morts dans l'intérêt des vivants, ou aux dieux dans l'intérêt du mort.

Pour ceux qui ne voient dans le sacrifice rien autre chose qu'un don, qu'une offrande de nourriture, notre distinction serait sans valeur, car il est certain qu'on offrait des aliments aux morts. Mais le don n'est pas toute l'essence du sacrifice; il se rencontre sans que l'on entende réaliser ce grand acte religieux. Par ailleurs on peut communier au sacrifice, sans être celui auquel le sacrifice est offert, et si les vivants ont le droit de prendre leur part du sacrifice, pourquoi pas les morts? Ceux des rites funéraires qui avaient plus manifestement le caractère religieux nous ont paru avoir pour but de maintenir l'union entre le défunt et sa famille; n'en serait-il pas de même des devoirs qui lui sont rendus après la sépulture?

Ces distinctions nous fourniront la clef des textes que nous allons maintenant passer en revue.

Les textes bibliques qui témoignent pour les usages cananéens, condamnés par la législation israélite, attestent la présence de dons en aliments faits aux morts et de festins funèbres. Les deux points résultent clairement du seul texte du Deutéronome où l'Israélite, payant sa dîme, devait déclarer qu'il n'en avait rien pris pour manger dans son deuil, ou pour donner à un mort (1). C'est bien inutilement que Frey (2) torture un pareil texte, alors surtout que nous voyons si répandue dans le monde sémitique et ailleurs la coutume de donner à manger au mort. Mais le pain déposé sur une écuelle et placé dans la tombe ou mis par la suite sur le tombeau ne doit être considéré comme un sacrifice *que si l'on suppose* que le mort était un dieu.

(1) Deut., XXVI, 14.
(2) *Tod, Seelenglaube und Seelenkult im alten Israël*, p. 114.

C'est toujours la même pétition de principe. Quant au festin mortuaire, on peut sans doute concéder qu'à l'origine toute immolation d'animal domestique chez les Sémites nomades était un sacrifice, mais outre qu'on ne voit pas que la viande ait figuré dans ces repas, on se demandera encore à qui le sacrifice était offert. Le texte que Schwally a considéré comme le plus important dans la matière est loin d'affirmer ce qu'on lui fait dire (1) : Jérémie montre clairement que de son temps du moins le repas funèbre était une sorte de consolation qu'on s'offrait mutuellement dans le deuil. Le texte a paru si peu concluant à Charles qu'il ne l'a cité parmi ses preuves que muni d'un point d'interrogation (2). Le savant anglais n'hésite pas, lui non plus, à soutenir que des sacrifices étaient offerts aux morts pour leur donner du confort et pour gagner leur faveur. Si vraiment les offrandes avaient pour but l'intérêt du vivant, ce serait accorder au mort une puissance considérable. Mais c'est ce qu'on ne voit point. On devait offrir des sacrifices aux morts, dit Charles, puisqu'on les consultait. Il est dommage qu'on ne trouve pas de sacrifices dans l'évocation de Samuel; d'ailleurs un sorcier était-il un prêtre? Les autres textes anciens sont purement relatifs aux repas funéraires, par exemple ceux d'Ézéchiel (3). Il faut une forte impression préjudicielle pour voir un sacrifice au mort dans le fait de brûler des parfums à ses funérailles (4).

Le plus rare, c'est que, d'après Schwally, l'Ecclésiastique et le livre de Tobie recommandaient ces sacrifices. La simple énormité d'une pareille affirmation prêtée à des ouvrages inspirés par la loi juive

(1) Jér., XVI, 7. Nous n'hésitons pas à affirmer que Schwally (p. 22 s.) a nettement faussé le sens du texte et ses recours aux LXX n'y changent rien. Nous admettons en effet qu'au début du v. il faut maintenir להם avec T. M. et ajouter לחם avec LXX (c'est aussi l'avis de Cornill, éd. polychr.); on lira aussi volontiers avec Schwally לחם אבל, le dernier mot au lieu de על אבל et on n'ajoute pas grande importance à la présence des suffixes dans לנחמו et אביו ou אמו quoique pour les deux derniers mots ils soient attestés par les LXX. Qu'on lise donc : ולא יפרסו להם לחם אבל לנחם על מת ולא ישקו אותם כוס תנחומים על אב ועל אם.

Ceci posé, Schwally remarque que, dans les versets précédents, l'objet de l'action ce sont les morts; ce sont donc les morts qu'on console par le festin funéraire. Mais il ne fera jamais que נחם על signifie autre chose que se consoler à l'occasion d'une personne (II Sam., X, 2), et s'il est juste de voir le contexte *avant* il faut aussi le regarder *après;* or au v. 7 אותם signifie sûrement les vivants, ceux mêmes qui font le festin. En somme, dans tout le passage, quand il s'agit d'*eux*, le prophète fait allusion à une population réprouvée et les pronoms s'appliquent, selon les circonstances, soit aux morts, soit aux vivants.

(2) *Op. laud.*, p. 24 ss.

(3) Ez., XXIV, 22. 17 avec la correction qui est bonne en effet de אונים qui doit remplacer אנשים.

(4) II Chr., XVI, 14 et XXI, 19, par *a contrario*.

aurait dû préserver ce savant de pareils contresens. Le Siracide (1) dit seulement qu'il faut s'unir à la douleur de ceux qui pleurent comme on s'est montré généreux envers les vivants, et Tobie (2) recommande charitablement à son fils de répandre largement son pain aux funérailles des justes. Évidemment il ne prêtait à ces repas aucun caractère de sacrifice aux morts.

En conseillant ces sacrifices, le Siracide se serait infligé à lui-même un cruel démenti (3), car il a raillé la coutume païenne de donner à manger aux idoles et il n'a rien trouvé de plus amer comme ironie que la comparaison avec les aliments placés sur la tombe des morts. Mais ce fait même n'est pas qualifié de sacrifice, comme lorsqu'il s'agit de la nourriture offerte à l'idole. D'ailleurs, à l'époque grecque, il serait très naturel que les auteurs juifs aient parlé de sacrifices offerts aux morts. Dans cette période on considérait l'idolâtrie et le culte des faux dieux comme issus en grande partie du culte des morts (4). Les sacrifices offerts aux dieux étaient eux-mêmes des sacrifices offerts aux morts. Aussi le Psaume CVI a-t-il employé l'expression en apparence technique « de sacrifices des morts » (5). Pourtant ce texte, comme l'a noté Baudissin (6), n'a été cité ni par Charles, ni par Schwally, et avec raison, car il est évident qu'ici les morts sont les idoles, par opposition au dieu vivant (7). Il prouve tout au plus que l'auteur du psaume était évhémériste.

(1) Sir., VII, 37 : χάρις δόματος ἔναντι παντὸς ζῶντος
καὶ ἐπὶ νεκρῷ μὴ ἀποκωλύσῃς χάριν.
Le verset suivant complète et éclaire la pensée :
μὴ ὑστέρει ἀπὸ κλαιόντων
καὶ μετὰ πενθούντων πένθησον.
Ἐπὶ νεκρῷ signifie donc « à l'occasion d'un mort ».

(2) Tob., IV, 17 : ἔκχεον τοὺς ἄρτους σου ἐπὶ τὸν τάφον τῶν δικαίων, καὶ μὴ δῷς τοῖς ἁμαρτωλοῖς. Schwally paraît avoir oublié que τάφος pour ταφή peut signifier « repas funéraire », en tout cas « funérailles », *Begräbniss* dans Löhr (*Apocryphes* de Kautzsch).

(3) Ce que Schwally admet sans difficulté, p. 23, où le texte XXX, 18 s. est d'ailleurs très mal expliqué. De quel droit traduit-on τί συμφέρει κάρπωσις εἰδώλῳ par : « Was nützt Opfer einem Schatten? *à quoi sert un sacrifice à une ombre ?* » Εἴδωλον n'est pas l'ombre, mais l'idole, comme l'a entendu le syriaque. Malheureusement le v. 19 manque en hébreu; le v. 18 marque bien la comparaison entre l'idole dont on s'efforce d'ouvrir la bouche pour la faire manger, cérémonie chaldéenne que nous connaissons maintenant très bien, et la pierre ronde roulée devant le tombeau dont elle est comme la bouche.

טובה שפוכה על פה סתום
תנופה מצגת "לפני" גלול

(4) Sap., XIV, 15.

(5) ויאכלו זבחי מתים, Ps. CVI, 28, à l'occasion de Baalphégor.

(6) *Theol. Litt. Zeit.*, 1899, p. 521.

(7) C'est probablement dans le même sens que le livre des Jubilés (XXII, 17) dit : « les autres peuples offrent des sacrifices aux morts, prient les démons et mangent sur les tombeaux ».

Je ne sache pas que les inscriptions phéniciennes parlent de sacrifices aux morts ou de prières aux morts, ni même pour les morts.

Une inscription araméenne mentionne une offrande pour le salut du défunt (1); mais elle est trop influencée par les idées égyptiennes pour qu'on doive en tenir compte ici. En général, chez les Araméens comme chez les Phéniciens, on fait des vœux pour sa propre vie et pour celle de ses enfants, et si le père est mentionné (2), rien n'indique qu'il soit mort.

En revanche, on ne peut opposer aucune exception au célèbre texte de Hadad, trouvé à Sendjirli, dans lequel Panammou prend la parole. Lidzbarski dit vaguement qu'il est question de sacrifier à Hadad et aussi à l'âme de Panammou (3). Pour nous, les points suivants sont acquis. Panammou prévoit deux hypothèses : celle où ses successeurs auront soin de son âme et celle où ils viendraient à la négliger. En quoi consistent ces soins et qu'en résultera-t-il? Il est question de sacrifices. Mais ces sacrifices sont exclusivement offerts aux dieux, surtout à Hadad. Ce que Panammou désire, c'est qu'au moment du sacrifice on fasse mémoire de son nom en disant à Hadad : Que l'âme de Panammou mange avec toi et que l'âme de Panammou boive avec toi. Il semble bien qu'ici c'est de la victime qu'il s'agit et de la libation qui accompagne le sacrifice. Panammou veut en avoir sa part. Mais il ne songe pas à se faire offrir des sacrifices directement. Il lui suffit que l'offrant le recommande à Hadad. Il communiera au sacrifice. Il n'en demande pas plus, et dès lors son descendant sera comblé de bénédictions. Ces bénédictions seront-elles l'œuvre propre de Panammou? Nous croyons plutôt qu'il se contentera de les obtenir des dieux, car dans le cas où le descendant ne ferait pas son devoir, les fléaux dont Panammou le menace seront envoyés par les dieux. Même lorsqu'il s'agit d'empêcher le sommeil pendant la nuit ou de troubler le repos, Panammou ne semble pas opérer lui-même. Il est superflu d'insister sur la gravité de ces textes; ils dominent toute la matière, car jamais le sens des cérémonies funèbres n'a été fixé avec plus de précision. Il est clair que le sacrifice était offert pour le mort, dans l'intérêt du mort, et que la prière elle-même s'adressait au dieu en faveur du mort. Toutes les suppositions sont caduques devant les faits.

Les textes assyriens nous laissent d'ailleurs la même impression. Assourbanipal raconte ses fondations pieuses, sa bonté pour ses frères,

(1) *CIS.*, II, 123, traduite : « Oblationem pro accessione Banit ad Osiridem-Apidem fecit Abiṭab, filius Banit ». *Textes*, n° **16**.

(2) De Vogüé, *Syrie centrale*, n° 87; cf. Lid., p. 158.

(3) *Op. laud.*, p. 156. *Textes*, n° **10**.

et conclut : « Enfin j'ai solidement établi, pour les esprits des rois mes ancêtres, les rites funéraires et les libations d'eau qui étaient tombés en désuétude : j'ai fait du bien aux dieux et aux hommes, aux morts et aux vivants (1) ». Il serait très important de savoir exactement en quoi consistaient ces *rites funéraires*. Le mot *kispi* que nous traduisons ainsi est rendu « alimentation » (*Speisungen*) par Jensen. Ce sens est probablement primitif, quoiqu'il soit peu en harmonie avec un autre passage fort important du même Assourbanipal. Ce roi fit massacrer des gens de Babylone près d'un taureau-colosse, là où son grand-père Sennachérib avait été assassiné, *ina ki-is-pi-šu* (2). On ne peut traduire « pour lui fournir un aliment », car l'idée que le mort eût pris plaisir à de la chair humaine était trop éloignée des mœurs du temps. On traduirait volontiers : « pour apaiser ses mânes ». Auguste offrit un sacrifice semblable aux mânes de César. Mais dans la pensée d'Assourbanipal était-ce vraiment un sacrifice et non une vengeance? Ce qui est décisif contre l'idée d'un sacrifice, c'est que la chair des suppliciés fut abandonnée aux chiens et aux oiseaux de proie. Le sens de rite funéraire doit donc être reconnu pour *kispu;* mais celui d'alimentation se trouve aussi (3) et est justifié par la nécessité des choses. Si on offrait des libations aux morts, on devait les accompagner d'aliments, à en juger par la coutume que nous avons constatée au pays de Canaan. Mais ces aliments étaient offerts aux morts dans leur intérêt, puisque c'était les punir que de les rendre impossibles.

Quant aux sacrifices, lorsqu'ils avaient lieu, ils étaient offerts aux dieux de la terre, c'est-à-dire du monde souterrain (4).

§ 5. — L'AUTRE VIE (5).

La religion chrétienne nous donne sur l'autre vie des idées très précises, quoiqu'elle ne prétende pas lever tous les voiles qui nous déro-

(1) *KB.*, II, 262.

(2) *KB.*, II, 192.

(3) *KB.*, II, 206. Jensen persiste dans le sens d'aliments, *KB.*, VI, p. 446, note; cf. « chaque vingt double-lieue, on laissait aux morts un reste d'aliments (*kusapu*) » (Gilgamès, XI, 318).

(4) Texte cité comme inédit par A. Jeremias, *Hölle und Paradies*, p. 10; un roi raconte qu'il a enseveli son père avec les objets qu'il avait aimés, puis il avait « offert des présents aux princes, aux Anunnaki et aux dieux qui habitent la terre ». La distinction entre le sacrifice offert aux dieux et l'offrande qui s'adresse aux morts représentés par des images est très nette dans le rituel n° 49 de Zimmern (*Ritualtaf.*, p. 160).

(5) Ici surtout nous nous contentons de données très générales parce que les enfers sémitiques ne sont connus que par la Bible que nous excluons en ce moment de notre étude et par les documents assyriens dont le détail appartient aux histoires spéciales; cf. *Babylonisch-assyrische Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, par A. Jeremias.

bent la connaissance de l'au-delà. Après sa mort, l'homme est jugé d'après ses œuvres et placé dans l'état de béatitude qui est une récompense, ou de malheur qui est un châtiment. L'Église catholique enseigne de plus que beaucoup d'âmes ne sont admises à voir Dieu qu'après avoir été purifiées par la souffrance après la mort. Cette netteté de conception nous est devenue si familière qu'on la suppose volontiers chez les Anciens, et lorsqu'on doit reconnaître qu'elle n'était point leur partage, on conclut aussitôt que les Sémites n'avaient aucune idée de la rétribution morale dans l'au-delà et que dans leur enfer toutes les âmes étaient soumises au même sort terne et douloureux. Il y a cependant des nuances.

D'abord nous avons reconnu que certains mortels étaient, par exception, mis au rang des dieux. Sans même parler de ce cas, on voit dans la Bible Hénoch ravi par Dieu, sans doute pour jouir d'une existence meilleure sans passer par les angoisses de la mort (1). Le poème de Gilgamès accorde un sort semblable à Outa-napišti, le Noé babylonien, à sa femme, et peut-être aussi aux gens qui avaient échappé au déluge dans leur bateau. Ils goûtent une jeunesse éternelle à l'embouchure des fleuves. Gilgamès arrive par mer à leur séjour. On a donc pu le comparer à l'île des bienheureux des Grecs. Comme Charles l'a fait remarquer (2), les héros grecs étaient transportés dans l'île des bienheureux à cause de leur parenté physique avec les dieux, tandis que les héros du déluge n'y sont que par une faveur divine. Mais pour les Babyloniens, moins encore que pour les Grecs, ce séjour n'est pas le Paradis, récompense des justes après leur mort, puisque ceux qui l'habitent ont échappé à la mort. Aussi bien est-il placé sur la terre, et c'est sans raison qu'Hommel suppose une autre tradition qui l'aurait localisé au delà de l'enfer lui-même, presque dessous la terre (3).

Pour les morts il n'y avait qu'un empire, le Chéol des Hébreux, l'Arallou des Babyloniens.

Où était situé ce royaume? Sous terre évidemment et dans une certaine relation avec la tombe. Une fois bien enseveli, un Phénicien avait sa couche parmi les Rephaïm. Pour les Babyloniens c'était « la grande cité », mise dans un rapport encore obscur avec la ville de Kutha, qui n'était peut-être elle-même que la nécropole de Babylone. Cette région était sous les eaux inférieures, ayant sept portes et sept enceintes.

Hommel a sans doute raison de penser que ces sept zones correspon-

(1) Gen., v, 24.
(2) *Op. laud.*, p. 57, note.
(3) *Die Insel der Seligen*, p. 32.

daient aux sept sphères des planètes dans le monde supérieur (1).

Tout était sombre dans ce royaume, la reine Erechkigal ou Allatou avait un caractère violent et dur; son époux Nergal était le dieu des plus cruels fléaux, et les démons qui l'accompagnaient portaient les noms des maladies les plus redoutées. Lorsque Éabani est invité par son ami à faire le tableau de cette existence, les larmes lui viennent aux yeux. La description du poème d'Ichtar aux enfers est une première esquisse de l'Enfer de Dante (2). Tout cela est assurément très ancien et combien décisif contre les auteurs qui prétendent que la pâle existence du Chéol est le fruit d'une réaction contre le culte des morts, réaction inspirée par la religion de Iahvé! Mais est-il vrai, d'autre part, que cette existence soit absolument uniforme et dépourvue d'espérance? Nous ne le croyons pas. Même dans l'Arallou, les âmes dépendent des hommes et des dieux.

Des hommes, les âmes attendent la nourriture et surtout la boisson. C'est précisément le dernier mot du poème de Gilgamès (3) : « Celui dont l'ombre n'a personne qui s'occupe de lui, as-tu vu? — je vois! — il mange de la nourriture restée au fond d'un pot, des aliments qui ont été jetés à la rue ». Et c'est ici que l'idée de châtiment s'introduit d'une manière assez nette quoique bien peu conforme à nos idées. On a remarqué que, dans les malédictions les plus sévères, jamais on ne souhaitait que le coupable fût puni dans l'autre monde. C'était, affirme-t-on, que les Sémites ne croyaient pas à la rétribution dans l'autre vie. Mais on oublie cette responsabilité collective et familiale qui se répercute enfin sur les destinées de l'individu. L'homme privé de descendants n'avait plus personne pour s'occuper de son ombre. Il était donc réduit à se nourrir des restes des autres; sa situation dans les enfers était ainsi aggravée par suite de sa faute propre. Nous avons déjà dit, à propos de ces devoirs rendus aux morts, qu'ils atteignaient le mort, du moins en cas de sacrifice, par l'intermédiaire des dieux. De plus il est peu vraisemblable que la faveur des dieux infernaux fût indifférente au défunt. On conclurait plutôt le contraire de la célèbre tablette dite de l'Hadès, où on a vu d'abord une description par la peinture du séjour infernal (4). M. Maspero nous paraît en avoir donné le véritable

(1) Dans la légende d'Erechkigal, Nergal place ses quatorze auxiliaires aux quatorze portes (*KB.*, IV, 78). Faut-il supposer une tradition différente, ou bien le royaume des morts était-il un cercle septuple avec portes dans deux sens?

(2) Elle reparaît presque dans les mêmes termes dans le poème de Gilgamès (*KB.*, VI, 188).

(3) *KB.*, VI, 264.

(4) Bas-relief en bronze découvert par Pérétié et publié par Clermont-Ganneau dans la *Revue archéologique*, 1879, t. XXXVIII, pl. XXV; un second exemplaire a été publié par le P. Scheil (*Recueil de travaux...*, XX, nos 1 et 2).

sens (1). L'idée générale est de placer le défunt sous la protection des dieux. Dans le registre supérieur, ce sont les dieux suprêmes qui exercent leur bienfaisante influence, représentés soit par les astres, soit par leurs symboles, comme sur les Koudourrous. Dans la région de l'air les bons démons sont rangés, prêts à frapper quiconque parmi les mauvais esprits viendrait troubler le défunt. Si l'on veut supposer que ce sont de mauvais démons, il faut du moins reconnaître qu'ils sont repoussés de la chambre funéraire, où le cadavre est étendu, par un génie placé à la porte dans le troisième registre. Les deux personnages revêtus de peaux de poissons ne sont pas des prêtres, mais des représentants du dieu-poisson, Éa, qui disposent le mort au dernier voyage et prennent congé de lui, pendant que le défunt lui-même a les bras levés comme pour une dernière prière. Une table d'offrandes indique que les parents n'ont pas négligé leur devoir : ils y ont placé des pains. Le registre inférieur est sans doute plus terrible : la déesse des enfers tient un serpent de chaque main; deux lionceaux tettent ses mamelles, elle est à moitié agenouillée sur un cheval porté par une barque. Mais ce n'est point encore l'enfer, c'est le fleuve qu'il faut passer pour y arriver et c'était peut-être un grand avantage pour le défunt que la déesse — si c'est bien elle — vînt le chercher en personne avec un de ses génies. Les objets placés à droite de ce registre vers le haut sont une autre preuve que grâce aux soins de ses parents le défunt ne manquera de rien d'essentiel; un vase à boire, une cassette, une fiole de parfum, un gâteau, un quartier de viande s'expliquent assez; le sabot du cheval est le symbole de l'animal immolé pour lui servir de monture.

Quelques-uns finissaient par avoir aux enfers une condition assez sortable. Peu avant les dernières lignes déjà citées du poème de Gilgamès on lit (2) : « ... dans un appartement il se repose et boit de l'eau pure. Celui qui a été tué dans le combat, as-tu vu? — je vois! — son père et sa mère soulèvent sa tête et sa femme auprès de lui... » C'est pour les savants allemands une vague réminiscence du Walhalla. Mais l'idée de la vertu récompensée n'apparaît encore que faiblement. Il faut ajouter cependant que Gilgamès était lui-même imploré comme dieu des morts et en même temps comme juge (3). S'il jugeait, n'avait-il pas pour règle la valeur morale des actions, et si les transgressions contre la loi morale étaient si sévèrement châtiées dans cette vie, ne l'étaient-elles point dans l'autre? L'idée d'une récompense pour ceux qui suivent la règle morale imposée par les dieux semble ren-

(1) *Histoire...*, I, p. 684.
(2) *KB.*, VI, 264.
(3) Conjuration à Gilgamès, *KB.*, VI, 266.

fermée dans les noms propres où on exprime le désir de voir son dieu (1) : *Šamaš-lûmur,* « que je puisse voir Šamaš » ; ou *Lûmur-gimil-Šamaš,* « que je puisse voir la récompense du dieu soleil ». Après la mort on était comme repris par son dieu : — c'était du moins la formule pieuse qui exprimait l'espérance des survivants (2).

Malgré tout, l'Arallou était un séjour funèbre, mais aussi les Babyloniens espéraient en sortir. L'idée de la résurrection se trouve partout, comme celle du renouveau domine toute la mythologie. Plus d'une fois on prévoit le cas où le pouvoir des dieux infernaux étant brisé, l'enfer rendrait sa proie. Une de ces perspectives était sans doute peu sympathique aux vivants. C'était celle où les esprits s'échappant viendraient troubler les humains; une âme mal soignée par ses descendants pouvait leur devenir aussi funeste qu'un démon, et que penser d'une invasion générale des âmes (3)? Mais on avait une espérance plus haute : celle d'une vie véritable rendue aux morts. Les Babyloniens, seuls des anciens Sémites, sans parler des Hébreux, nous ont laissé des écrits où sont posés ces graves problèmes (4). Nous n'avons presque rien d'ancien des autres Sémites et leur littérature de basse époque a pu être influencée en sens contraire par les idées matérialistes; nous ne conclurons donc pour eux rien de positif. Mais si on songe à l'influence extraordinaire exercée par la Chaldée dans le domaine religieux et au nombre assez élevé des croyances communes à tous les Sémites, on ne sera pas éloigné de placer la résurrection des corps parmi les idées dont se préoccupait le monde ancien vers 2.000 ans avant J.-C., et le soin pris des sépultures trouve encore dans l'attente de la résurrection une explication plus complète. On ne voit pas d'ailleurs qu'il se soit formé sur ce point une doctrine universelle et très ferme. Tout en admettant la possibilité de la résurrection, en en conservant probablement l'espérance, les Babyloniens n'ont pas fait de ce pressentiment un article de foi fondamental.

L'idée d'une situation fâcheuse aux enfers et la possibilité d'une

(1) Pinches, *Observations sur la religion des Babyloniens,* dans *Revue de l'hist. des Rel.*, t. XLIII, 3, p. 294 s.

(2) Pinches, *loc. laud. :* « Après que le dieu d'Aḫtani l'a prise à lui... ».

(3) Nous pensons qu'il s'agit d'un événement de ce genre lorsque Ichtar menace de briser les portes des enfers. Cela ne suffirait pas pour leur rendre la vie, quoique Jensen traduise : « Je ferai monter et sortir les morts mangeants, vivants » ; le second vers montre qu'ils n'en seront pas moins morts (Ichtar aux enfers, I, 19 s.). De même à la fin du poème, lorsqu'on prévoit qu'au son de la fête de Tammouz les morts sortiront pour respirer l'encens.

(4) Cette formule, qui est celle de la première édition, n'est certainement pas trop expresse; toute la seconde partie du poème de Gilgamès en est la preuve. Les Babyloniens aimaient à dire de leurs dieux, surtout de Mardouk, qu'ils rendaient la vie au mort. Ce peut être parfois une métaphore, mais qui suppose l'intelligence du sens littéral.

condition meilleure sont des conceptions connexes également opposées à celles d'une déification universelle des morts. Lorsque Charles a prétendu que le Iahvéisme avait systématiquement rabaissé la condition des morts aux enfers, leur déniant la vie, le mouvement, le souvenir, les connaissances que leur attribuait l'ancienne croyance (1), il n'a pas pris garde que tous les traits qui assombrissent le Chéol se retrouvent dans l'ancienne littérature babylonienne qui n'a pas été revue *ad usum Delphini* sous l'influence des prophètes.

Il semble, d'après les faits que nous avons énumérés, que nous pouvons répondre sans hésiter aux questions posées dès le début de ce chapitre. On priait certains morts, mais surtout on priait pour les morts. Les morts dépendaient des vivants et la communion que l'antiquité voulait conserver avec eux par les offrandes et même par les sacrifices était surtout au profit des défunts. Le fait d'être mort ne conférait pas au défunt les prérogatives des dieux. La situation divine d'un mort lui venait de la faveur des dieux ou de ses actions héroïques, nullement de son seul trépas. L'idée du divin distinct est donc antérieure à la divinisation des esprits. On ne manquera pas de répondre que ce n'est qu'un stage récent, que les hommes primitifs ne distinguaient pas et adoraient tous leurs morts. Laissons discourir de l'homme primitif ceux qui le connaissent si bien et attendons qu'on nous dise pourquoi l'esprit privé de son appui mortel était devenu si puissant et si redoutable (2). La crainte a eu une grande part dans le culte des morts, mais il ne nous déplaît pas d'avoir constaté que ce culte était fait surtout d'affection reconnaissante et de pitié.

(1) *Op. laud.*, p. 47.

(2) Il faut espérer que dans l'étude des religions, comme dans celle de la géologie, l'observation des causes actuelles ou du moins historiques, remplacera définitivement les conjectures pseudo-philosophiques. Souvent les morts sont devenus dieux parce qu'ils avaient su s'assurer un culte. M. Maspero a retracé cette évolution pour l'Égypte avec beaucoup d'esprit : « C'est ce qui arrive pour Aménothès, fils de Paapis..... Le pharaon Aménothès III, en lui érigeant des statues nombreuses dans le temple de Karnak et en leur instituant un culte, lui avait assuré les ressources nécessaires à ne point s'anéantir après la mort... Il s'était préparé à devenir dieu par sa science et par la consécration de ses propres statues : la piété de ses dévots acheva l'œuvre progressivement et finit par le faire dieu complet » (*Comment un ministre devient Dieu en Égypte*, *Débats*, 1er janv. 1902).

CHAPITRE X

LES MYTHES BABYLONIENS

L'ÉPOPÉE DE GILGAMÈS (1).

L'épopée de Gilgamès remonte à une haute antiquité. Le texte que nous possédons provient de la bibliothèque d'Assourbanipal; ce n'est toutefois que la copie, en quatre exemplaires, malheureusement incomplets, d'un document plus ancien. Le héros figure sur des cylindres qui remontent aux plus vieux empires de la basse Chaldée; mais on ne saurait dire si ces représentations figurées sont une tradition plastique du poème ou de la tradition qui lui est certainement antérieure. Il n'y a du moins aucune raison de le supposer postérieur à Hammourabi, il ne contient même pas le nom de Babylone (2). Est-ce bien une épopée? nous ne voyons pas pourquoi Jensen paraît lui contester ce titre. Peu importe à l'épopée que le sujet en soit historique ou mythique ou même doctrinal. Peut-on donner un autre nom à un poème divisé en douze tablettes qu'on peut appeler douze chants, puisque le texte est certainement rythmé? Il a son début, son unité, au moins dans le personnage principal, son dessin général, ses épisodes. Le plan est tracé dès les premiers vers, où est esquissée la carrière du héros; il manque seulement l'invocation à la muse... c'est que la religion babylonienne ne connaissait pas ces inspiratrices du transport poétique.

Nous ne pouvons essayer de préciser l'action du poème qu'en analysant le caractère même du héros, car cette action dépend absolument de ce caractère. Si Gilgamès est le soleil, ses aventures ont

(1) Pour la disposition et la traduction, d'après le travail fondamental de Jensen, *Mythen und Epen*, dans *Keilinschr. Bibl.*, VI. Les pages et les lignes d'après cet ouvrage. Il faut joindre le petit supplément publié par Bruno Meissner, *Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1902, I. L'écriture de ce fragment a la particularité des contrats du temps de Hammourabi.

(2) Ce nom ne figure que dans l'épisode du siège d'Érek, que Jensen exclut du poème.

un autre sens que s'il est un roi d'Érek. Or sur ce point capital l'accord est loin d'être établi. Quelques-uns, comme Jastrow, font de Gilgamès un roi d'Érek dont le souvenir s'est perpétué par la tradition; il représente les luttes nationales des Sémites de Chaldée contre l'Élam. Mais le principal point d'appui de ce système est la description du siège d'Érek qui ne paraît pas appartenir au poème. De plus le personnage de Khoumbaba, le roi d'Élam qui aurait assiégé Érek, est certainement mythique. Khoumbaba est plutôt un monstre divin, le gardien féroce des Cèdres; il n'a jamais menacé Érek. Et le concept même de Gilgamès n'est-il pas antérieur à l'époque des grandes luttes contre l'Élam qui ont marqué le point de départ de la suprématie babylonienne? D'ailleurs Jastrow reconnaît aussi à Gilgamès l'aspect d'un dieu solaire, et cette opinion, si elle est atténuée, n'est contestée par personne. Les rapports de Gilgamès avec le dieu Chamach sont nettement accusés. C'est Chamach qui intervient pour pousser les deux héros à la conquête des Cèdres, c'est à lui qu'ils offrent un sacrifice, il leur envoie des songes et Gilgamès suivra précisément la route du soleil et voguera sur des mers où nul que lui n'a passé (1). Le héros a donc du moins été assimilé au dieu, il est juge comme lui, quoique en sous-ordre; c'est un soleil de second rang, un héros assimilé au soleil.

Cette hypothèse ne satisfait pas ceux qui veulent que tout héros soit un dieu déchu. Ils supposent donc, en particulier Winckler, que Gilgamès est primitivement un dieu soleil. Il faudrait du moins alléguer d'autres arguments positifs que ce principe général, fort contestable. Les mythologues grecs admettent très communément le processus contraire, celui du héros divinisé, et nous avons vu en Chaldée et en Égypte des hommes parfaitement connus de l'histoire qui sont devenus de véritables dieux (2). Or le poème de Gilgamès nous le représente incontestablement comme un homme. Il a le signe de la divinité, parce qu'il est devenu dieu; mais on croyait connaître le nom de son père (3), et sa mère est souvent citée dans le cours du récit. Il est plutôt le favori du soleil que le soleil lui-même. Pour Jensen, qui ne nie pas son caractère solaire, il est surtout le juge souverain du royaume des morts et cela est établi sur de bonnes raisons. Le nom même du héros

(1) Il faut ajouter une conversation avec Chamach dans le fragment de Meissner.

(2) Voir ci-dessus, au chapitre des morts.

(3) Le fragment qui le contenait et qui appartenait peut-être à l'épopée est incomplet, mais on voit encore le clou droit qui précède les noms d'hommes devant la place où il se trouvait. Ce n'était donc pas le nom de sa mère, et pourquoi supposer son grand-père? (Jens., p. xvii : [*ilu*] *Gilgamiš mar DIŠ*.... [dieu] Gilgamès fils de...)

se rattache à une divinité infernale, car c'est un nom théophore composé du dieu Gil, vice-roi du monde souterrain (1), et du permansif *gamiš* ou *ga'iš*, peut-être : « Gil donne ». En tout cas, un hymne le salue comme juge des Anounnaki, qui sont eux-mêmes juges des morts, et il bâtit les murs d'Érek, la ville dont les sept murailles représentent les sept enceintes du royaume des morts. Peut-être Jensen insiste-t-il trop sur le caractère doctrinal du poème; cela aboutirait à faire de Gilgamès une sorte d'homme en soi, à la recherche du problème de la destinée. « Gilgamich n'est point un Héraclès babylonien, nous ne sommes point en présence d'une épopée héroïque. Non; il s'agit de répondre à l'interrogation anxieuse au sujet de la vie et de la mort et de l'au-delà et de le remplir d'une joyeuse espérance de résurrection par la résurrection d'Ia(?)bani qui est supposée dans la conclusion (2) ». En réalité, le personnage a des traits beaucoup plus individuels. Gilgamès n'est autre que le fondateur des murs d'Érek et il s'agit de raconter comment il est devenu le juge des morts. Encore n'est-il pas certain que ce dénouement, connu de tout le monde, figurât dans le poème. Mais le fait que Gilgamès a bâti les murs d'Érek y est attesté, et une inscription lui donne une sorte de consécration officielle : « AN-A-AN (3), le cheikh du peuple d'Érek, fils de Bel-chimia, qui a remis à leur place les murs d'Érek, une ancienne œuvre de Gilgamès ». L'indication est parfaitement nette, toutefois nous n'en concluons pas que le personnage de Gilgamès soit acquis à l'histoire. Le fondateur présumé d'une ville n'est pas nécessairement un personnage réel comme il n'est pas non plus nécessairement un dieu déchu. Chaque ville lui attribue les dons qui constituent son idéal ou qui fondent ses prétentions. Érek était sur cette terre, où tout reflète l'ordre des mondes, l'image du royaume souterrain; le fondateur de son enceinte, toujours nommée dans le poème comme une épithète obligée de la ville (4), et qui la faisait ressembler aux cercles infernaux, son héros le plus fameux, devait être aussi juge des morts. C'était beaucoup sans doute, mais ce n'était pas une destinée aussi brillante que la fin de ceux qui partageaient le sort même des dieux. Il fallait expliquer comment Gilgamès n'avait pu atteindre à cet honneur suprême, les circonstances ayant changé où les dieux s'associaient des hommes. Et cependant il fallait aussi rehausser sa carrière en lui attribuant les

(1) Jensen (*KB.* IV p. 422) cite IV R., 1 42 s.

(2) *Theol. Liter.-Zeit.*, 1901, p. 34.

(3) D'après Hommel, ce nom doit se lire *Ilu-ma-ilu* et ce personnage était contemporain du fondateur de la dynastie de Hammourabi (*Altisr. Ueberl.*, p. 129 s.).

(4) *Uruk supuri*, « Érek de l'enceinte », comme aujourd'hui *Stamboul la bien gardée.*

exploits qui ont hanté l'esprit des peuples anciens : la lutte contre les bêtes sauvages, les expéditions héroïques dans les jardins divins, gardés par des monstres, les courses lointaines, au delà même des limites du monde, et l'épreuve suprême d'une communication avec les mânes. Gilgamès est donc à la fois Hercule, Jason et Ulysse, et peut-être ces exploits ont-ils passé de lui au monde grec. C'est un héros; il est homme pour un tiers, dieu pour les deux autres, et s'il n'a pas atteint la divinité, c'est qu'elle est inaccessible; il a du moins conquis tout ce qui dépend des efforts de l'homme, un rang presque divin.

Plus énigmatique encore que Gilgamès est Éabani, son compagnon inséparable, dont le nom véritable n'est pas encore connu (1). De lui aussi on veut faire un dieu déchu, le doublet de Gira, dieu des sillons; de sorte qu'Éabani serait un dieu chtonien, favorable à la fertilité de la terre. Il n'y a guère de traces de cela dans le poème. M. Loisy a pensé que le mythe d'Éabani, quoique trop étroitement cousu à celui de Gilgamès pour en être séparé, avait une origine particulière. « On peut conjecturer que, dans la forme primitive de la légende d'Éabani, où celui-ci représentait l'homme tel qu'Éa l'avait fait, il était créé par ce dieu, comme son nom l'indique, tandis que la femme était créée par une autre divinité (2) ». Mais ce n'est là qu'une hypothèse, reposant sur une lecture probablement fausse et inspirée par le désir de comparer Éabani et l'hiérodule au premier couple de la Genèse. Éabani ne représente nullement le premier homme. S'il est créé par la déesse Arourou, elle a aussi créé Gilgamès; il est vraisemblable qu'elle intervient pour toutes les naissances. Il n'a sans doute ni père ni mère, mais il représente si peu l'humanité, même dans son état d'innocence primitive, qu'il est plutôt moitié homme, moitié bête. Il n'est pas possible de faire abstraction ici des représentations figurées des cylindres, où il a constamment la partie inférieure d'un taureau et des cornes sur la tête. L'auteur du poème n'a pas cru nécessaire d'insister sur des traits connus; peut-être voulait-il les éliminer par un instinct poétique plus raffiné, mais alors il se serait écarté du type primitif. D'ailleurs M. Loisy l'avait dit en termes excellents : « Éabani et Gilgamès sont si étroitement associés dans toute l'étendue de l'épopée qu'on ne pourrait retrancher ce qui regarde le

(1) Jensen propose résolument d'abandonner *Ia-bani*. Le nom est écrit IN qui peut se lire en sémitique Bel (Seigneur) et KI-KAK qui peut être *Kullatu* ou *Kiššatu* (l'ensemble du monde inférieur) ou encore *birutu* (fondement inférieur?); cf. Jensen, p. 425 et 572. Dans le fragment de Meissner, le nom est écrit AN-EN-KI-SAR (ḪI) que l'éditeur propose de lire *Ea* (*Bél*)-*ṭabu*.

(2) *Les Mythes babyloniens*, p. 125.

premier sans rendre inintelligible ce qui regarde le second (1) ». Ou plutôt, si l'on pouvait encore entendre Gilgamès sans Éabani, Éabani n'a pas d'autre raison d'être que Gilgamès; c'est l'Iolaos de cet Hercule. Et quoi qu'il en soit de la tradition primitive qui nous échappe, le poète inconnu montre un sentiment trop profond de l'art pour que nous lui refusions le bénéfice du contraste qu'il a esquissé. Tandis que Gilgamès est la bravoure intelligente et voulue, Éabani est la force brutale. Il vivait avec les bêtes, et, dès que l'occasion s'est offerte à lui, il s'est abandonné sans frein à la luxure. Il tremble avant le combat et il faut que Gilgamès lui rappelle qu'un brave se défend lui-même en soutenant son compagnon; Gilgamès refuse avec indignation et même avec insulte les propositions d'Ichtar, Éabani lui jette à la face un membre de l'animal tué. Notre auteur n'a-t-il pas cédé à la tentation de faire d'Éabani — le mot est vulgaire — un repoussoir pour Gilgamès? Ce n'est pas le contraste piquant de don Quichotte et de Sancho, de la chevalerie et de la rouerie paysanne, de la poésie et de la prose, mais c'est certainement l'opposition plus naïve et plus gauche d'un homme qui est presque un animal avec un homme qui est presque un dieu. Éabani était peut-être moins nécessaire pour ses exploits que parce que sa mort est le point de départ de la seconde partie du poème; Gilgamès songe moins à sa résurrection qu'à l'espoir qui lui reste d'échapper à son déplorable sort. Son nom est précédé, lui aussi, du signe divin, mais les anciens n'ont pas reculé devant la déification des bêtes elles-mêmes; cela ne change pas son caractère, tel qu'il se révèle assez nettement. Si Éabani n'est pas le symbole des animaux domestiques associés à la lutte de l'homme contre les bêtes féroces, ne serait-il pas pour le poète l'image du paysan chaldéen attiré à la ville par l'attrait du plaisir? Il quitte la société de ses bêtes et se console de son bonheur perdu en entrant à la suite de son roi dans la carrière des entreprises héroïques.

On objectera que ce ne sont point là des idées très primitives... mais nous ne pensons pas les trouver dans l'œuvre d'un art déjà vieilli. Le temps n'est plus où l'on considérait la poésie homérique comme l'aimable reflet de la simplicité d'un monde naissant. On a reconnu que les dieux d'Homère sont ceux d'un peuple déjà très avancé en civilisation et presque sceptique. Le poème babylonien, si vieux qu'il soit (2), suppose par bien des côtés une civilisation raffinée. Et de même que le

(1) *Op. laud.*, p. 118 s.

(2) L'écriture du fragment de Meissner confirme la date de 2000 ans avant J.-C. pour cette rédaction ou du moins cette copie; mais qui peut indiquer le terme *a quo?*

sentiment religieux d'Eschyle, quoique plus récent, est plus intime et plus profond que celui d'Homère, où les aventures des dieux touchent presque au badinage, le poème de Gilgamès est peut-être, dans toute la littérature babylonienne, celui où les dieux font la plus mince figure. Leur action se manifeste surtout par des songes, qui sont fréquents, comme une vision anticipée de l'avenir, sans avoir sur la marche des événements une influence décisive. Les dieux eux-mêmes agissent peu, et leur intervention, quand ils se mêlent des choses humaines, n'est guère efficace. Chamach se contente de réconforter Éabani abattu et de l'encourager à la noble entreprise des Cèdres (1). Le rôle d'Ichtar est celui d'une courtisane effrontée. Gilgamès lui reproche tous les épisodes d'une vie scandaleuse, elle ne peut que porter plainte — comme Vénus — auprès du dieu du ciel. Le taureau céleste, créé par la colère divine pour la venger, succombe sous les coups des deux amis; on jette un de ses membres dépecés à la figure de la déesse. Éabani succombe, probablement victime de sa malédiction; c'est tout son triomphe. Dans l'épisode du déluge, la conduite des dieux est imprudente et mal avisée. Éa trahit leurs desseins par une ruse de casuiste, Bel s'emporte et on lui montre que c'est sans raison, Ichtar a voulu le déluge et le déplore amèrement. Les dieux tremblent comme des chiens (2) au moment du danger et s'approchent ensuite du sacrifice comme des mouches (3). Le héros du déluge est un vieillard cauteleux et rusé, peu soucieux de partager avec un autre la vie divine qui n'a pas amélioré son caractère. On se tromperait beaucoup si l'on cherchait dans notre poème l'idéal religieux du Babylonien.

L'hymne adressé à Gilgamès est d'une autre allure, et souvent la conscience humaine a rencontré entre le Tigre et l'Euphrate des accents émus pour pleurer le péché ou pour célébrer la grandeur des dieux.

A côté de ces psaumes et de ces hymnes, l'épopée est frivole et profane; c'est une nouvelle raison de penser qu'elle se proposait plutôt d'intéresser la curiosité que de résoudre les plus graves problèmes.

Cette décadence du sentiment religieux peut être plus ancienne que telle manifestation plus austère de la vie religieuse ; on est tenté de se demander si elle n'est pas due au culte sensuel d'Ichtar qui s'étalait à Érek et dont le poème lui-même esquisse le tableau.

Essayons maintenant de suivre l'ordre des faits.

(1) Dans le fragment de Meissner, Sabitou, la Sibylle, conseille à Gilgamès d'user de la vie en véritable épicurien.

(2) XI, 116.

(3) XI, 162.

Table I. — Le poème débute par un éloge de Gilgamès qui résume ses travaux : il est le sage qui a connu les choses cachées, et même ce qui s'est passé avant le déluge, qui a visité des pays lointains et peut-être fait graver lui-même le récit de ses épreuves, le fondateur des murs d'Érek et de l'Éanna, le sanctuaire de la déesse d'Érek qu'Assourbanipal nomme encore Nana. On voit ensuite le héros opprimer le peuple. Jeunes gens et jeunes filles ont également à se plaindre de lui. D'après Jensen, il s'agit de corvées pour bâtir les murs d'Érek (1) : mais alors pourquoi la mention des jeunes filles? D'autres ont pensé aux travaux de défense d'un siège, dont il n'est pas non plus question. Le poète a voulu peindre l'existence oisive d'un tyran; Gilgamès n'est point encore entré dans la carrière qui conduit à la gloire. Les opprimés se plaignent à la déesse Arourou qui a déjà formé Gilgamès et la prient de faire à son image quelqu'un qui rivalise avec lui. Est-ce pour le combattre de façon à en débarrasser le pays (2)? C'était peut-être la pensée des gens d'Érek; les dieux sauront ménager l'amitié des deux inséparables, et la prière sera néanmoins exaucée, car ils s'entraîneront mutuellement à des exploits utiles. Arourou consent; et selon la théorie constante de la préexistence des types, elle crée d'abord Éabani dans son esprit, puis le moule en argile. Il est à l'image d'Anou, expression qu'il ne faut point forcer, puisque Éabani devait être déjà à l'image de Gilgamès; tous les hommes sont l'image du dieu du ciel. Éabani est couvert de poils, enveloppé de sa chevelure, il ne connaît ni les gens ni le pays, il vit avec les bêtes, mange et boit comme elles. Entre eux la sympathie est complète. Les poissons eux-mêmes se réjouissent à sa vue, et lui, il défend les gazelles, bouche les pièges, brise les lacets, arrache le gibier aux mains du chasseur. Le père du chasseur lui conseille d'amener une courtisane, après quoi « son bétail ne le connaîtra plus », et c'est Gilgamès lui-même qui la fournit. La scène de la séduction est brutale. Après six jours et six nuits, quand la passion furieuse d'Éabani est assouvie, les gazelles le fuient, les animaux s'éloignent de lui. Il est saisi, demeure immobile, et, au lieu de vagabonder avec les bêtes, il réfléchit, son entendement s'élargit. Il revient vers la courtisane et l'écoute docilement pendant qu'elle lui dit :

« Tu es beau, Éabani, tu es comme un dieu :
Pourquoi courir çà et là dans les champs avec les bêtes?

(1) *Op. laud.*, p. 424.

(2) Loisy, p. 108 : « afin qu'ils luttent ensemble et que la population de la ville ait quelque répit ».

Debout! je vais te conduire dans Érek des enceintes,
A la maison brillante, demeure d'Anou et d'Ichtar,
Où se trouve Gilgamès à la force accomplie,
Qui domine sur les hommes comme un taureau sauvage. »

Il est donc vrai que c'est à l'école de la courtisane qu'Éabani s'est formé : jusqu'alors il trouvait son bonheur dans la vie des bêtes, maintenant il soupire après une vie nouvelle; ses yeux se sont ouverts. Jastrow et d'autres ont vu là une analogie avec la chute originelle. M. Loisy a précisé cette pensée (1) : « Le cas d'Éabani, dont l'intelligence apparaît et s'élargit subitement quand il a passé une semaine près de la femme et qu'il voit ses bêtes s'éloigner de lui, est tout à fait parallèle à celui du premier homme de la Genèse, éclairé tout à coup sur le sens de la vie après avoir goûté au fruit que la femme lui a présenté ». L'analogie est incontestable; elle est cependant beaucoup plus dans l'image que dans le sens du mythe. Le sens d'un mythe c'est sans doute la question qu'il résout sous les apparences d'une histoire. Or il est impossible de trouver dans l'histoire d'Éabani la réponse à une question intéressant les origines de l'humanité. Surtout il ne s'agit point de connaître le bien et le mal. Tout au plus pourrait-on prêter à l'auteur une idée générale analogue à celle des romanciers qui ont décrit les premiers effets de l'amour dans le cœur d'un jeune homme. C'est un monde nouveau qui s'ouvre à lui, un monde entier de sentiments inconnus qui germe dans son âme; il dédaigne les jeux de son enfance et rougit même du plaisir qu'il y a pris. En même temps que le désir de plaire, celui de faire de grandes choses est désormais le mobile de ses actions. C'est ainsi que le jeune sauvage s'initie à la vie sociale. Mais il est possible aussi que, pour l'auteur, l'épisode de la courtisane soit simplement un artifice littéraire. Il fallait expliquer comment Éabani, l'homme-animal, avait été amené à devenir le compagnon de Gilgamès. La courtisane d'Ichtar a fait cette transformation parce que l'amour est la plus grande puissance du monde et sans doute aussi à cause du rôle d'Ichtar dans tout le poème. Rien n'indique que nous ayons ici le vague souvenir d'un autre mythe dans lequel l'homme, créé au milieu des bêtes, et vivant en communauté avec elles, aurait été amené par la femme à la vie civilisée, où les fonctions de la virilité auraient été le point de départ d'un progrès intellectuel. Rien ne suggérait que l'humanité, prise comme un tout, ait suivi cette voie, tandis que pour chacun c'est en effet au moment de la puberté que s'éveille l'intelligence. Le cas d'Éabani n'est donc

(1) *Op. laud.*, p. 124.

tout au plus que l'application particulière d'une loi générale; ce n'est point une réponse à la question : d'où vient la civilisation? quels sont ses rapports avec la connaissance du bien et du mal? quel est dans tout cela le rôle de la femme? La civilisation existe, et dans tout son développement, à côté d'Éabani. On le séduit pour l'y amener et, comme il arrive en pareil cas, « l'éducation n'a pas été longue à faire (1) ».

Éabani cherchait un ami qui comprît son cœur; il le trouvera dans Gilgamès, préparé à le recevoir par des songes mystérieux que lui explique sa mère, Rimat-Bélit, « qui connaît toute chose ». Dans son ardeur, Éabani marchait vers Érek pour changer le destin, mais une voix l'arrête et lui enjoint de respecter le favori de Chamach. C'est ainsi que tout est ordonné pour amener l'intimité des deux héros qui auraient pu être tentés de consumer leurs forces en luttant l'un contre l'autre. C'est un trait à relever de la solution inattendue que donnent les dieux aux desseins des hommes. La mythologie grecque et la tragédie se complaisaient à ces dénouements où éclatait la sagesse des dieux.

Table II (2). — Pourquoi après cela Éabani a-t-il maudit la courtisane avec la dernière énergie? Ce ne peut être que par le regret de sa vie passée. D'après une conjecture très ingénieuse de Jensen, les bergers sont venus représenter à Éabani les désastres causés par son absence; les bêtes sauvages dévastent le troupeau. D'un côté la tranquille vie des champs, d'autre part les périls qui mènent à la gloire. Chamach intervient, non en faveur de la courtisane, qui deviendra l'objet de la haine publique et devra courir les champs, sale et couverte d'une peau de chien (3), mais en faveur de la vie civilisée qu'Éabani a librement choisie. C'est à la courtisane qu'il doit de manger une nourriture digne des dieux, de boire le vin qui convient aux rois. Il porte maintenant une longue tunique (par opposition au vêtement court des pasteurs), couche dans une chambre, s'assied sur un trône, voit défiler devant lui des gens qui lui baisent les pieds, sans parler de l'amitié de Gilgamès qui lui procure ces biens. Éabani se calme, mais n'est pas au bout de ses terreurs (4). Voici maintenant qu'un songe

(1) Loisy, p. 110.

(2) Nous suivons l'ordre rétabli par Jensen dans sa préface, p. x. Il faut rapporter à la Table II la malédiction de la courtisane et la description de l'enfer qui se trouvent dans le volume, p. 187 et 188.

(3) M. Loisy n'aurait pas dû rapprocher cette peau des tuniques de peau dont Iahvé couvre l'homme et la femme (p. 129). Il est vrai qu'il ajoute : « Mais il n'y a pas lieu d'insister sur ce détail ».

(4) Poursuivant son rapprochement forcé, M. Loisy écrit : « Il ne s'agit pas de savoir si Éabani aurait été immortel dans le cas où il n'aurait pas rencontré l'hiérodule et irrité Ishtar, ou bien si le premier homme aurait eu le même avantage dans le cas où Iahvé n'au-

affreux le fait descendre aux enfers où il voit confondus les rois, les prêtres et les extatiques eux-mêmes...

Il sait déjà qu'il doit combattre Khoumbaba et redoute cette lutte. C'est probablement pour détourner le maléfice que, dès l'aurore, Gilgamès dresse une table où il place deux coupes en pierres précieuses, remplies l'une de miel et l'autre de beurre...

Table III. — Il semble que cette tablette contenait surtout la consécration religieuse des deux amis. Leur campagne contre Khoumbaba doit être mise sous la protection des dieux. Aussi Gilgamès invite Éabani à se rendre auprès de sa mère, qui est la servante de Nin-Soun, la grande reine, épouse de Lougal-Banda, le Bel d'Érek.

Rimat-Bélit, qui sait toute chose, se pare de ses plus beaux atours, ceint le bandeau royal, lustre le sol et monte sur la terrasse. Là, en présence de Chamach (1), elle encense, place une offrande, lève les mains devant Chamach et lui reproche d'avoir poussé son fils à une entreprise difficile; elle le lui recommande par l'intercession d'Aa, la fiancée du dieu. Les termes qu'elle emploie sont ce qui marque le plus nettement le but de l'expédition :

« Jusqu'à ce qu'il arrive au bois de Cèdres,
Jusqu'à ce qu'il abatte le redoutable Khoumbaba
Et détruise dans le pays tout le mal que tu hais. »

Il semble que Chamach donne une réponse favorable et que les héros s'engagent pour un temps donné. On voit fonctionner les prêtresses ou dames divines, les filles des dieux et les consacrées.

Table IV. — Il y a du bruit dans Érek; mais il est impossible, dans l'état du texte, de discerner la suite des faits. On voit Éabani fermer une porte à Gilgamès : c'est sans doute qu'il se cache parce qu'il a peur. A la fin, Gilgamès l'encourage par de nobles paroles. Quoique la traduction ne puisse être très précise, on voit que le héros préconise

rait pas jugé à propos de créer la femme : le fait est qu'Éabani mourra pour avoir écouté la femme; que tous deux maudissent leurs compagnes et qu'ils sont maudits avec elles ». En réalité, il importe au contraire de constater que dans la pensée de l'auteur Éabani serait certainement mort comme tout le monde, et, quant au fait, la cause prochaine de sa mort n'est pas la courtisane, mais sans doute Ichtar, qu'il a grossièrement insultée. Adam ne maudit pas sa femme et Éabani n'est pas maudit à l'occasion de l'hiérodule, mais par Ichtar qui le lui doit bien. Ce serait le cas de dire plaisamment que si tout est dans tout, rien n'est dans rien. La vérité morale ou plutôt le fait immoral que l'auteur du poème avait peut-être en vue, c'est la fin misérable qui attend les courtisanes, tandis que l'homme continue à jouir des avantages du bien-être. L'hiérodule ne représente pas plus « la femme » qu'Éabani « l'homme »; elle représente celles de sa condition, que leur caractère sacré ne préservait pas de la dégradation finale.

(1) Sans doute; on est toujours en présence d'un dieu du ciel en regardant le ciel.

une valeur raisonnable. Ne pas craindre la mort, se protéger soi-même, défendre son camarade, c'est le fait d'un guerrier prudent et sage. On croirait entendre Ulysse.

Cette table contient la description de Khoumbaba. On voit par la suite qu'il a une tête, puisqu'on peut la lui couper, et des pieds, puisqu'il se promène; cependant, c'est un monstre ou du moins un géant (1) : sa voix est un ouragan, son haleine est semblable au vent; Bel l'a créé pour conserver les Cèdres, il est la terreur des humains; quiconque entre dans son bois est saisi de faiblesse.

Enfin les amis arrivent à la montagne verdoyante; à la vue des Cèdres ils sont pris d'une terreur religieuse; « leurs paroles s'arrêtent, eux-mêmes s'arrêtent et contemplent la forêt ».

Table V. — Quels sont donc ces cèdres mystérieux? D'après Jensen, c'est le Paradis, planté à l'est, le Paradis avec l'arbre de vie. Le but de l'expédition, c'est de s'emparer de l'arbre de vie, ou du moins de se nourrir de son fruit. Khoumbaba n'est que le gardien des cèdres, c'est un obstacle à faire disparaître, rien de plus. Lorsque, le monstre vaincu, Gilgamès aura goûté à l'arbre de vie, il sera rajeuni et sa beauté excitera les désirs d'Ichtar. C'est bien un jardin divin, puisque ce sont les cèdres de Bel, du Bel élamite, comme l'indique le nom de Khoumbaba, et ce Bel élamite, In-Chouchinak, est précisément Ninib, dieu des cèdres. Et en effet il y avait des cèdres dans le jardin de Dieu d'Ézéchiel (xxxi, 8). C'est aussi le sanctuaire de la déesse Irnini, dont le nom signifie peut-être « notre (cher) cèdre » et qui répond à Ichtar (2). A cela M. Loisy oppose une négation radicale : « la forêt de cèdres n'a rien de commun avec le paradis terrestre, ni les cèdres avec l'arbre de vie (3) ». Si Gilgamès est ensuite si beau, c'est qu'il a fait toilette. La réserve du savant français nous paraît justifiée, surtout en ce qui concerne l'arbre de vie.

D'abord on conçoit mal un cèdre comme arbre de vie, puisque ses fruits ne sont pas comestibles. On pourrait supposer que le parfum respiré de la pomme du cèdre donne la vie, si c'était vraiment une pomme de pin qu'on voit dans la main des monarques des bas-reliefs, mais pour notre auteur le parfum du cèdre n'est qu'un objet de luxe

(1) Dans le songe d'Éabani, Khoumbaba est figuré par une montagne, auprès de laquelle les deux amis paraissaient des mouches (p. 162).

(2) Cf. l'Artémis Κεδρεᾶτις sur un grand cèdre près d'Orchomène en Arcadie, Paus., VIII, xiii, 2.

(3) *Op. laud.*, p. 113, note. Cette réserve cadre mal avec le goût pour les rapprochements bibliques que nous avons signalé; c'est que M. Loisy pense retrouver plus loin la plante de vie, où Jensen verra tout autre chose.

qu'Ichtar promet à Gilgamès s'il consent à s'unir à elle (1). D'ailleurs pas un mot de la recherche de la vie ; le thème qui reviendra si souvent dans la seconde partie ne naîtra qu'après la mort d'Éabani. D'autre part, il n'est pas vraisemblable que le but du voyage soit de débarrasser la terre d'un monstre malfaisant, puisque Khoumbaba reste chez lui et ne fait la guerre à personne.

Les dragons de la fable gardent quelque chose, toison d'or, pommes des Hespérides, qu'il s'agit de dérober. Or nous ne savons pas ce qu'il y avait à prendre dans notre bois et nous devons nous en tenir au texte déjà cité : Chamach se sert de Gilgamès pour détruire le mal qu'il hait. Ce qu'il y avait de grand dans l'entreprise, c'était déjà le fait de forcer l'entrée d'un bois sacré inaccessible. C'est un exploit dont Assourbanipal se montre très fier, et précisément dans sa lutte contre l'Élam : « leurs bois secrets où aucun étranger n'avait pénétré et dont personne n'avait foulé l'enceinte, mes guerriers y pénétrèrent, virent leurs repaires et y mirent le feu (2) ». Les scribes babyloniens ont pu trouver des équivalents aux dieux de l'Élam, comme cela s'est pratiqué entre la Grèce et Rome, mais à l'origine ces dieux devaient être fort différents. Violer le sanctuaire du Bel susien, quel triomphe signalé pour Chamach ! et il est à noter que ce sont surtout les dieux soleils qui triomphent du dragon : Apollon et Héraclès. Citons comme une preuve de la persistance des mêmes idées dans l'antiquité la description du bois sacré où avait habité Typhon (3).

Malheureusement la description du combat manque, et il ne reste guère que des songes d'Éabani qui expriment bien sa nature impressionnable, toujours vibrante aux émotions physiques. Il se réveille troublé :

> « Mon ami, ne m'as-tu point appelé, pourquoi suis-je réveillé?
> Ne m'as-tu point touché, pourquoi suis-je angoissé?
> Un dieu n'est-il pas passé? pourquoi ma chair est-elle paralysée? »

Table VI. — Revenu victorieux, Gilgamès se pare et ceint le bandeau royal. Ichtar s'éprend de sa personne et le lui déclare sans détours. Rien n'indique que la déesse entende élever son favori à la condition divine. C'est une aventure vulgaire; elle ne lui propose qu'une vie de luxe, une grande existence princière (4). Gilgamès lui répond qu'il possède déjà ces avantages, puis, prenant durement l'offensive, il compare la déesse à un certain nombre d'objets dont l'utilité ap-

(1) P. 166, l. 13.
(2) *KB.*, II, p. 206, l. 65 ss.
(3) *Pomponius Méla*, I, 13.
(4) A noter la fécondité promise à ses troupeaux, p. 168, l. 18 ; cf. Dt., VII, 13, etc.

parente se change en gêne pour ceux qui s'en servent. Ce qu'il lui reproche surtout, c'est l'inconstance de ses amours. Tammouz, l'amant de sa jeunesse, ouvre la liste de ses victimes, sans qu'on sache en quoi elle a pu être coupable à son sujet (1). Son amour n'a jamais porté bonheur. Elle a aimé l'oiseau du berger, puis elle a brisé ses ailes, et il s'en va criant dans le bois : « Mes ailes! » Au lion elle a préparé des pièges, au cheval des coups de fouet. Le berger qu'elle aimait, elle l'a transformé en chacal, et il a été dévoré par ses propres chiens; le jardinier qui a dédaigné son amour a été l'objet, lui aussi, d'une métamorphose. Gilgamès ne se soucie pas d'éprouver le même sort.

Il n'y a au fond de ces histoires scandaleuses que des mythes naturels (2). Cependant l'auteur du poème ne paraît pas s'en être préoccupé, et peut-être même ce sens primitif lui échappait-il déjà. Le mythe a bien plutôt ici l'apparence d'un mythe moral, et sûrement le groupement des détails a pour but de lui donner ce caractère. Ce que le poète veut peindre, c'est l'aspect fatal de l'amour passionné. Il cause infailliblement la perte de ceux qui s'y abandonnent et la déesse de l'amour se fait un jeu cruel d'ajouter au malheur de ses victimes. Le pasteur et le jardinier, les deux classes les plus nombreuses de la société babylonienne, y succombent, ainsi que l'oiseau, le lion et le cheval qui représentent les différentes sortes d'animaux. Le détail est plus obscur. L'oiseau du berger avait sans doute un cri plaintif, des ailes qui ne lui permettaient que de voleter, et dès lors on imaginait une histoire tragique, qui pour le peuple est toujours une histoire d'amour. Peut-être attirait-on les lions dans les pièges en y plaçant des lionnes, et se servait-on des cavales pour amorcer les chevaux (3). Le berger dévoré par ses chiens rappelle Actéon, et on trouverait dans la mythologie grecque le pendant du jardinier, si sa métamorphose était mieux connue (4). Tammouz seul a une histoire; il est célèbre sous le nom d'Adonis; son mythe est le symbole du grain, coupé au moment de la moisson (5). Ichtar, déesse de la fécondité printanière, ne peut pro-

(1) « Tammouz, l'amant de ta jeunesse, tu lui as destiné des lamentations chaque année » (p. 168, l. 46 s.). La restitution *ṣu-uḫ-ri-ti-ki*, « de ta jeunesse », n'est pas absolument certaine, mais indiquée par la comparaison avec p. 90, l. 47.

(2) Loisy, *op. laud.*, p. 114, note 5, ajoute « des mythes astrologiques », mais on ne voit guère apparaître cet élément.

(3) Les Tcherkesses laissent paître leurs troupeaux de cavales en liberté pendant le jour. Le soir venu, un d'eux, monté sur étalon, parcourt les pâturages et ramène facilement tout le troupeau qui se précipite à sa suite. (Note prise dans le Djôlân.)

(4) Changé en *dallalu* ou *tallalu* ou *ṭallalu*.

(5) Cf. au chapitre sur les temps sacrés, p. 307.

mettre à ses amants une union durable (1) ; il est possible que tel soit le sens lointain du mythe; mais celui qu'il proclame beaucoup plus haut, c'est la terreur inspirée par un amour violent et désordonné. Pour les Babyloniens, comme pour les Grecs, l'Amour n'était pas toujours un enfant capricieux, mais le bûcheron redoutable d'Anacréon qui abattait d'un coup de cognée les chênes de la forêt. Ce qui surprend le plus, c'est cette série d'aventures si étrangères, d'après les idées reçues, à la religion des Sémites. On se croirait en Grèce ou chez les non-civilisés,et nous ne pensons pas qu'il existe une autre page assyro-babylonienne où la divinité soit si maltraitée, ni surtout si mêlée à des histoires qui sentent à la fois la débauche et la sorcellerie.

Insultée et impuissante, Ichtar s'adresse à son père Anou, en menaçant de briser les portes de l'enfer et lui demande de créer un taureau céleste pour châtier Gilgamès. Ce taureau figure sur les gemmes avec une face humaine. C'est une sorte de démon, et Jensen a pensé au démon du vent qui houspille les épis. C'est très justement vu, car le taureau va causer une disette de sept années, à condition d'entendre ce vent, non comme une violente tempête, mais comme un de ces vents d'est dont l'haleine est presque imperceptible, qui nouent les germes, vident les épis et dessèchent les plantes. Ichtar est donc invitée à fournir du grain aux hommes et de l'herbe aux bêtes. Elle s'y engage (2), et cela est dans son rôle de mère des hommes. Le poète n'a pas manqué de rehausser la grandeur du péril en mettant le taureau aux prises avec cent, puis trois cents hommes. Ce sont les deux amis qui en triomphent : un sujet favori des cylindres est ce combat où Gilgamès attaque le taureau de front, tandis qu'Éabani le tient par la queue, et ce dernier détail, reproduit dans le poème (3), montre une tradition bien établie.

Ichtar monte sur les murs d'Érek pour maudire Gilgamès; Éabani lui lance à la tête la cuisse droite du taureau avec de grossières paroles. Alors Ichtar réunit les trois ordres de courtisanes sacrées pour pleurer sur cette cuisse droite. La lamentation, si on pense à l'aventure d'Isis, suggérerait une autre idée; mais nous devons nous en tenir à la terminologie babylonienne. Le morceau de droite était la partie de la victime offerte aux dieux. Éabani, par une sanglante ironie, affecte donc de donner à Ichtar sa part du taureau, tandis que Gilgamès, qui a gardé son sang-froid, fait admirer aux artistes les cornes du taureau et les

(1) Jastrow, *op. laud.*, p. 483.

(2) Jensen conjecture que le Éanna, le temple d'Ichtar à Érek, avait des magasins pour les années de disette.

(3) P. 174, l. 147, la mention de la queue ne peut s'appliquer qu'à cet épisode.

consacre à l'onction de son dieu Lougal-banda. Il triomphe et célèbre lui-même sa beauté et sa gloire, puis donne une fête suivie du repos où Éabani est poursuivi par ses rêves.

Table VII. — Il en reste fort peu de chose. Jensen conjecture qu'il s'agit d'une expédition, peut-être celle de la montagne à laquelle Gilgamès fera souvent allusion dans la suite. Les deux amis arrivent devant une superbe porte, haute de soixante-douze coudées, large de vingt-quatre. Plus tard on dirait que Chamach ordonne de bâtir les murs (d'Érek). Avait-on besoin pour cela de cette porte? En l'abattant Éabani aurait-il commis un sacrilège? Quoi qu'il en soit, Éabani se trouve sur son lit, malade, probablement à la suite d'une malédiction (1).

Table VIII. — La maladie était mortelle. Éabani parle une fois encore, puis c'est le deuil de Gilgamès décrit d'une façon touchante (2).

Table IX. — Ici se produit dans le poème une transformation soudaine. Gilgamès, jusqu'alors indomptable, fier, valeureux, prudent, n'est plus que l'homme d'une seule pensée : « Ne faudra-t-il pas que je meure comme Éabani? » Il craint la mort, comme une nécessité fatale, sans être toutefois devenu poltron, car il va affronter ses grandes luttes contre les lions, souvent reproduites sur les cylindres, après avoir prié Sin et [Ichtar] la courtisane des dieux. Son espérance est de trouver l'immortalité auprès de UT-*napichtim*, le héros du déluge (3).

On n'est pas d'accord sur l'itinéraire suivi, d'autant que la géographie du temps, qui paraît en former la base, est saturée d'idées mythologiques. En d'autres termes, c'est un mythe géographique qui commence ici, assez semblable, comme Jensen l'a remarqué, à celui de l'*Odyssée*. Ulysse rencontre successivement les Cyclopes, Calypso et Circé, puis va consulter Tirésias chez les morts. Gilgamès aborde les hommes-scorpions au mont Machou, puis Sabitou à l'entrée d'un paradis où les arbres sont des pierres précieuses, et, après avoir été le jouet des sortilèges de UT-*napichtim* et de sa femme, évoque l'ombre d'Éabani. Dans les deux poèmes la distinction du monde réel et du monde mythique est fort délicate. Il faudrait d'abord connaître le

(1) P. 192, l. 13.

(2) Pour ce qui suit, voir la note de Jensen (p. 466) qui propose de transporter tout le morceau à la Table IX.

(3) La lecture de ce nom est encore inconnue, surtout pour le premier signe, dont UT représente seulement une valeur phonétique. Jensen (p. 466) note que la valeur réelle peut être *Lakh*, ce qui se rapprocherait du nom de Noé, נֹחַ. Mais rien n'indique que le nom de Noé soit abrégé d'un double élément. D'après le fragment de Meissner, il semble qu'il faille prononcer phonétiquement *Utanapichtim*.

point d'arrivée, le point de départ étant la Chaldée. Le vieil UT-*napichtim* habite à l'embouchure des fleuves (1). S'il avait été question, comme on l'a cru longtemps, du Tigre et de l'Euphrate, le voyage à partir d'Érek n'aurait pas été long. Jensen a montré qu'il faut chercher ce lieu à l'extrême ouest, car on suit « la route du soleil (2) », et c'est fort loin, puisque la traversée seule dure quarante-cinq jours. On se trouve donc vraisemblablement vers le détroit de Gibraltar ou au delà, au lieu où les Grecs plaçaient l'île des bienheureux (3) et où M. Bérard a retrouvé l'île de Calypso (4). Le terme du voyage est ainsi fixé. Après diverses fluctuations, Jensen a conclu que le mont Machou était en ligne droite entre le point de départ et le point d'arrivée, c'est-à-dire au mont Liban, les eaux de la mort à l'ouest de Chypre ou peut-être au contraire après le détroit de Gibraltar. Le mont Machou serait à peu près au milieu du monde. Il se confond avec le *šupuk šame*, « le terrassement du ciel », et les hommes-scorpions en figurent les sommets. C'est une montagne pointue qui supporte *ilat šame*, « le point le plus élevé du ciel ». De cette hauteur les scorpions surveilleraient le lever et le coucher du soleil. Cette opinion est assurément plus près du texte que celle de M. Loisy pour lequel le mont Machou « désigne la montagne de l'occident, où est la porte du soleil couchant (5) ». Il reste une difficulté : après douze doubles heures de marche à partir du mont Machou, on arrive au paradis de pierres précieuses gardé par Sabitou, où les pierreries sont communes comme la mauvaise herbe ; or on n'a jamais eu cette idée des environs du Liban; nous sommes en Arabie ou dans l'Inde, et Sabitou fait tout l'effet d'une reine de Saba (6). Et en effet le désert de *Mach* des inscriptions d'Assourbanipal et Mach de la Genèse (x, 23) sont en Arabie. Enfin il nous semble que, du mont Machou aux pierres précieuses, le héros franchit dans les ténèbres un passage souterrain qui serait bien placé à l'extrémité du monde, à l'est, puisque, à partir de là, commence la mer, que Chamach est seul à franchir, et qui conduit à l'ouest. Le mont

(1) *Op. laud.*, p. 131.

(2) P. 206, l. 43.

(3) Le royaume des morts est au confluent de deux fleuves : πέτρη τε ξύνεσίς τε δύω ποταμῶν ἐριδούπων (*Od.*, X, 515).

(4) *Revue archéologique*, 1900 (juillet-août).

(5) *Op. laud.*, p. 131. En effet on ne voit pas où conduiraient ensuite les quarante-cinq jours de navigation.

(6) Jensen propose, après Hommel, Sabitou = « celle du mont Sabou » (*KB.*, VI, p. 54, l. 4); « où est Siris, déesse du vin » (p. 54, l. 27); or « la montagne de l'ouest est montagne du vin » (p. 68, l. 27) et une « montagne du roi des dieux » (p. 66, l. 5). Sabou serait donc « le mont de l'ouest » = *Sawwou* et *Šaw* que les inscriptions historiques placent dans le Liban.

Machou est donc à l'extrémité est du monde. Si les hommes-scorpions peuvent surveiller le lever et le coucher du soleil, c'est que ce sont des géants dont la poitrine descend en bas jusqu'à l'enfer. Sur eux est le *šupuk šame* dont ils gardent la porte. Rien n'empêche d'entendre ces mots dans leur sens de « chaussée céleste » ou « bande du zodiaque », dans laquelle circulent les planètes et le soleil. Les raisonnements de Jensen prouvent seulement que cette chaussée est fermée de murs des deux côtés et qu'ainsi elle peut avoir deux portes (1).

De cet itinéraire, la table IX ne comprend que l'arrivée au mont Machou, où l'homme-scorpion et sa femme interrogent le héros qui sera obligé à chaque barrière d'indiquer le but de son voyage. De là il franchit les ténèbres et arrive au paradis de pierres précieuses.

Table X. — C'est le royaume de Sidouri-Sabitou, assise sur un trône au bord de la mer, ceinte et voilée (2). Jensen identifie Sidouri avec Ichtar, et, comme il croit être au Liban, avec l'Astarté de Byblos; Zimmern pense à la sibylle Σαμβήθη (3), et ce rapprochement est plus probable.

L'accoutrement de voyage du héros, déjà las, mais non pas, comme on le dit si souvent, couvert de lèpre, lui produit une impression moins sympathique qu'à Ichtar. Elle se verrouille et ne consent qu'avec peine à parlementer. Gilgamès lui demande de passer la mer, sinon il continuera à errer sans espoir. Sabitou répond que personne n'a jamais passé la mer... Chamach seul a passé la mer... Il ne s'agit donc point de la Méditerranée, *velivolum mare* qui n'était pas si fabuleuse, ni d'une mer située au delà de la porte de l'occident. Il faut se rappeler que pour les anciens l'Arabie et l'Égypte ne formaient qu'un continent, entouré au sud par la mer. En le longeant d'est en ouest on suivait la marche du soleil. Une seconde difficulté, c'est qu'à l'extrémité on rencontre les eaux profondes de la mort... (4). Seul le pilote de UT-*napichtim,* UR-NIMIN, peut faire la traversée. UR-NIMIN, qu'on lit ordinairement Arad-Éa, figure dans le fragment de Meissner

(1) Pour les opinions de Jensen, comparer le commentaire et l'appendice, pp. 467 ss. et 575 ss.

(2) Cf. la toilette de Circé : Αὐτὴ δ' ἀργύρεον φᾶρος μέγα ἔννυτο νύμφη, Λεπτὸν καὶ χαρίεν περὶ δὲ ζώνην βάλετ' ἰζυῖ Καλὴν χρυσείην· κεφαλῇ δ' ἐπέθηκε καλύπτρην (*Od.*, X, 543 ss.).

(3) Nommée Σάββη dans Pausanias (X, XII, 9) et déjà identifiée avec la reine de Saba par Glykas; cf. Alexandre, *Oracula sibyllina*, II, p. 82 ss.

(4) Il parait bien certain que les eaux de la mort ne sont pas avant, mais après le passage de la mer; cf. l. 26 et 27 (p. 216). Reste un endroit difficile (p. 220, l. 49). Il y avait en tout cas une distance de quarante-cinq jours; d'après Jeremias (*Hölle...*, p. 24), on l'a fait miraculeusement en trois jours; d'après Jensen, après ces quarante-cinq jours commence un nouveau point de départ et après trois jours on arrive aux eaux de la mort; cette dernière traduction est plus grammaticale.

sous le nom de Soursounabou. Seul il possède les *šut-abni,* littéralement : « ce qui est relatif aux pierres », et voici que Gilgamès a eu le malheur de briser cet objet! Pour Jensen ce sont peut-être des caisses de ballast... mais pourquoi le héros doit-il y suppléer en faisant cent vingt perches de soixante coudées de long? Peut-être ces *šut-abni* ne sont-elles autre chose qu'une ancre miraculeuse, ou même ordinaire, nécessaire pour fixer le bateau aux eaux de la mort. Aussi lorsque Gilgamès aura épuisé ses cent vingt perches, ce n'est pas sans doute qu'il les ait cassées successivement en marchant à la perche, mais qu'à elles toutes elles ne sont point assez longues pour atteindre au fond (1). A cette manœuvre UT-*napichtim* reconnaîtra que le *šut-abni* est brisé et qu'un étranger se trouve dans la barque.

La fin de la dixième table est d'une extrême importance pour l'eschatologie babylonienne. Ce ne peut être que UT-*napichtim* qui parle et qui donne une réponse à Gilgamès. Une question obsède le héros et il l'a déjà deux fois au moins clairement posée : « Mon ami que j'aimais est devenu comme de l'argile, ne me reposerai-je pas comme lui? ne ressusciterai-je jamais? » ou plutôt : « Je ne veux pas mourir comme lui, car je ne ressusciterais jamais (2)! »

A cela UT-*napichtim* répond que personne ne peut échapper à la mort : « Bâtissons-nous pour toujours? Scellons-nous pour toujours? rien ne dure éternellement... » Sur ce point tout le monde est d'accord. D'après Loisy, le vieillard ajoute en substance : « Les Anounnaki et la déesse Mamit, qui fixe le sort, règlent ensemble les destinées; ils font la mort et la vie; mais ils ne révèlent pas le jour de la mort (3) ». Réponse banale et qui n'est pas de nature à satisfaire celui qui pose la question *to be or not to be.*

On voit maintenant, par le fragment de Meissner, que Sabitou a en effet opposé au héros une fin de non-recevoir catégorique :

> « La vie que tu cherches, tu ne la trouveras pas.
> Lorsque les dieux ont bâti l'humanité,
> Ils lui ont imposé la mort.
> Ils ont gardé la vie pour eux. »

L'homme n'a donc ici-bas qu'à mener joyeuse vie. Mais Gilgamès ne

(1) Jensen a pensé aux deux solutions. Il lui semble que Gilgamès renonce à la perche pour essayer de la voile en dressant son habit sur le mât (p. 222, l. 10 s.); mais ce peut être un signal pour attirer l'attention de UT-napichtim qui l'aperçoit en effet (l. 12).

(2) P. 200, l. 37; p. 226, l. 22; Jensen admet la possibilité de la seconde traduction, du moins pour le premier hémistiche (p. 466).

(3) P. 134.

s'est pas contenté de cette réponse; il a continué sa route. Il pose de nouveau la question, il faut que la réponse soit plus complète.

L'exégèse de Jensen, beaucoup plus profonde, un peu subtile peut-être, nous paraît en somme très solide. La loi de la mort est inflexible, il faut mourir. Il y a plus, le mort ne règle pas lui-même sa destinée : « Celui qui repose (?) et le mort, quand ils sont ensemble, ils ne dessinent pas l'image de la mort (1) ». Cette image de la mort, c'est le plan de l'existence d'outre-tombe qui doit être prédéterminée comme celle de la terre lorsque « Mamitou dessine les destins des hommes » à leur naissance ou même avant.

Qui donc règle cette destinée? La scène se passe aux enfers. Lorsque le guetteur et le verrouilleur, deux fonctionnaires de l'Arallou, ont salué le mort à son entrée, « les Anounnaki se rassemblent; Mamitou, qui fixe le destin, fixe les destins avec eux, ils déterminent la mort et la vie, mais ils ne font pas connaître les jours de la mort (2) ». Mamitou est sans doute la déesse qui fixait le sort des nouveau-nés; il n'est pas étonnant que ses attributions s'étendent à la vie future, Quant aux Anounnaki, ce sont certainement des juges qui siègent aux enfers. Jensen conclut : Le destin de tous n'est pas semblable puisqu'il y faut des juges, et si leur jugement n'est pas absolument arbitraire, il tiendra donc compte de la vie passée; de plus, ce qui est fixé, quoique inconnu, c'est le temps de la mort; il doit donc être suivi de la vie, quoiqu'on ne nous dise pas s'il s'agit d'un privilège pour quelques-uns ou d'une résurrection générale (3). Cette théorie est confirmée par un autre texte qui nous montre le mort conduit devant les Anounnaki (4). Cette réponse est sérieuse et épuise une question dont la solution complète est impossible. Gilgamès devrait s'en contenter. S'il insiste, UT-*napichtim* aura le droit le considérer comme un importun et de l'éconduire. A qui ne sait pas regarder en face la vérité sur son état, on conseille des remèdes anodins... ou des philtres.

Table XI. — Gilgamès insiste cependant. L'homme antique a conservé toute la verdeur de la jeunesse. Quel fut son secret pour parvenir dans l'assemblée des dieux? UT-*napichtim* répond par l'histoire du déluge. Le déluge avait son histoire à lui, il ne rentre dans le poème de Gilgamès que comme un épisode, mais un épisode plus fortement lié au

(1) P. 228, l. 34 s.

(2) P. 286, l. 14.

(3) P. 228, l. 36 ss. Jensen refuse de traduire : « ils déterminent » et rend : « ils déposent [le jugement dans des archives] », ce qui revient au même pour le fond.

On peut traduire le dernier vers : « mais les jours de la mort ne sont pas manifestés ».

(4) Craig, *Relig. Texts*, I, 79, l. 12.

thème de l'épopée que la campagne des Cèdres elle-même. Il s'agit de montrer à Gilgamès que l'immortalité accordée au survivant du déluge sort des lois ordinaires, répond à des circonstances absolument exceptionnelles et ne saurait créer un précédent. C'est comme une réparation de Bel envers l'humanité qu'il a traitée sans prudence, en même temps qu'une suite particulière de la faveur d'Éa. Il a fallu un conseil des dieux. « Quant à toi, conclut l'immortel, quel est le dieu qui te réunira [à leur assemblée] pour que tu trouves la vie que tu cherches? Essaie seulement de ne pas te coucher six jours et sept nuits (1)! A peine est-il assis qu'un sommeil souffle sur lui comme une tempête. UT-*napichtim* dit à sa femme : Vois cet homme [intrépide] qui désirait la vie : un sommeil souffle sur lui comme une tempête (2)! » Évidemment c'est une ironie, comme l'a très bien vu Jensen. A partir de ce moment, l'immortel, très peu désireux qu'on admette une exception pour d'autres, ne fera plus que se jouer de Gilgamès, jusqu'à ce qu'il l'ait éconduit. Ce point de vue est capital pour l'intelligence de ce qui suit. Gilgamès, épuisé de fatigue, a succombé au sommeil. Il semble que la femme ait pitié de lui, et que UT-*napichtim,* par condescendance pour elle, lui ordonne de cuire sept pains afin de donner une dernière leçon symbolique à Gilgamès. Ce point est très obscur. Loisy pense que Gilgamès a dormi sept jours. « La recette comporte une septuple préparation qui doit être en rapport avec la durée du sommeil (3) ». Jensen a vu très subtilement que les sept pains cuits par la femme et placés près de la tête de Gilgamès représentent les sept âges de la vie. Mais il suppose, très arbitrairement, que Gilgamès a été réveillé au moment même où il s'endormait, de sorte qu'en réalité il n'aurait pas dormi. Il dit en effet à l'homme ancien : « Tu m'as touché en hâte (4) ». Dans cette hypothèse, il ne resterait pas de temps pour cuire les pains. D'ailleurs l'impression de Gilgamès, réveillé en sursaut, n'est pas une indication valable. Nous estimons que le sens du symbole est précisément de montrer que toute la vie n'est qu'un court sommeil, dont on a à peine conscience. Tu crois n'avoir pas dormi, semble dire UT-*napichtim* à Gilgamès : « Eh bien! compte tes pains! » Chacun a son épithète; les premiers ont l'humidité qui marque la verdeur de la jeunesse; les autres sont cuits et recuits : « au septième

(1) Ce vers est traduit par Loisy : « Allons, dors six jours et sept nuits! » (p. 174). Mais Jensen fait observer que *i,* devant le prétérit (il fallait peut-être ajouter « à la deuxième personne »), ne peut avoir que le sens négatif (p. 508).

(2) P. 244, l. 206-213.

(3) *Op. laud.*, p. 175.

(4) P. 246, l. 232.

— (qui est sans épithète) — je t'ai réveillé subitement ». Si nous avons bien compris la pensée de l'auteur, il y a là un ingénieux symbole : le mystère de la mort demeure voilé, il est peut-être figuré par le brusque réveil de Gilgamès, mais la courte durée de la vie avec ses vicissitudes nécessaires est affirmée de nouveau. Aussi Gilgamès répond par un cri de désespoir : « Où faut-il donc que j'aille puisque la mort m'attend sur ma couche (1)? »

UT-*napichtim* ne lui répond même pas. Il exprime au pilote son mécontentement, pour avoir amené un pareil hôte. Tout ce qu'il peut faire en sa faveur, c'est de renouveler son accoutrement (2). On a admis jusqu'à présent que Gilgamès était alors guéri de la lèpre par un bain miraculeux.

Mais il ne s'est jamais plaint jusqu'à présent d'aucune maladie de peau. Les peaux qu'il va jeter à la mer (3), ce sont les peaux des bêtes sauvages tuées par lui et dont il se revêtait dans le cours de son rude voyage (4). L'immortel lui promet seulement que ses nouveaux vêtements demeureront intacts jusqu'à son retour dans ses foyers. Après ce bain salutaire (5) et ce changement d'habits, Gilgamès et le pilote prennent la mer; tous leurs efforts sont inutiles. En vain cherchent-ils à s'éloigner, ils ne font que se rapprocher davantage (6). Ici encore la femme intervient et UT-*napichtim* se laisse toucher. Il révèle au héros ce qui peut le ramener dans son pays : c'est une plante qu'il doit cueillir au fond de la mer. Gilgamès cueille la plante en mettant des pierres à ses pieds, puis, sans qu'il soit question de traversée, nous trouvons Gilgamès et le pilote en route sur la terre ferme; et la preuve, c'est qu'ils font des offrandes aux morts toutes les vingt et les trente doubles heures, ce qui ne se comprend guère sur mer (7). Puis la plante est dérobée par un serpent. Quelle est donc la vertu de la plante? D'après Gilgamès lui-même, c'est une plante de jouvence. « Son nom est : Vieillard, l'homme redevient jeune. J'en mangerai et je reviendrai à l'état de ma jeunesse (8)! » Il est donc très naturel que tout le monde ait considéré cette plante comme un arbre de vie (9).

(1) P. 246, l. 241.
(2) P. 246, l. 246.
(3) Voir la note de Jensen, p. 401.
(4) Cf. p. 226, l. 32.
(5) Le bain n'a pas lieu dans la mer, mais dans une baignoire; après cela on jette les peaux à la mer.
(6) C'est ce que Ut-*napichtim* semble avoir prédit au pilote, p. 248, l. 249 s.
(7) D'après Jensen, ils ne quittent la mer qu'au moment où la plante est dérobée (p. 516).
(8) P. 252, l. 298 s.
(9) Loisy, *op. laud.*, p. 179 : « Un point, du moins, ressort avec clarté de cette relation

D'après Jensen, cette plante a pour but de calmer la mer et non point de prolonger la vie. Lorsque les deux compagnons n'en ont plus besoin, elle leur échappe. En voyant ses propriétés merveilleuses, Gilgamès se fait illusion. Il s'imagine à tort que la plante lui rendra aussi la jeunesse. — C'est la seule explication qui s'accorde avec le rôle de l'égoïste immortel. — Il est cependant difficile de penser que Gilgamès se soit jeté de lui-même dans l'erreur; s'il croit que la plante rajeunit, le vieillard a dû le lui faire entendre (1). Mais il l'a trompé. Il a rusé pour se débarrasser de lui, et, au moment voulu, la plante sera dérobée, de manière que le héros ne puisse même pas se plaindre. Le but réel de la plante serait donc de transporter le héros instantanément près de son pays. Il n'y aurait point d'abréviation voulue; il est presque de style, dans les voyages miraculeux, qu'on se retrouve tout à coup chez soi. On pourrait aussi supposer un retour naturel par terre. UT-*napichtim* se serait encore plus complètement joué de Gilgamès. Ne voulant pas qu'on reparte en bateau, il a donné au fâcheux un vêtement de marche après un bain fortifiant. Les compagnons s'obstinant, le vaisseau est retenu par une force mystérieuse, et, de guerre lasse, UT-*napichtim* obtiendrait, par une ruse, le départ du héros. « Que te donnerai-je pour que tu retournes à ton pays? » Gilgamès accepterait la plante, et plus tard, comprenant la ruse au moment où le serpent l'a dérobée, il s'écrierait désabusé : « Je vois la marque qui m'est donnée en signe pour que je m'en aille, et que je laisse le vaisseau sur le rivage (2)! » Cette fois l'ironie serait complète, et le héros, qui cherchait la vie, définitivement mystifié.

Quoi qu'il en soit, nous avons déjà dit qu'un serpent avait dérobé la plante; il a profité du moment où Gilgamès prenait un bain (3). La

abrégée : Gilgamès avait trouvé, auprès de Sitnapishtim, au pays de l'immortalité, une plante surnaturelle, une vraie plante de jouvence... »

Il y a malheureusement une lacune à l'endroit décisif : Ut-napichtim dit : « Lorsque tes mains saisiront cette plante... » (p. 250, l. 286); Jensen supplée : « tu retourneras dans ton pays », *ta-ta-ar ana mati-ka;* d'après l. 281 : « que te donnerai-je pour que tu retournes dans ton pays? » *ta-ta-ar ana mati-ka*. Le parallélisme semble parfait et la restitution excellente. On pourrait suppléer : *ta-ta-ar a-na ša ṣu-uḫ-ri-ka,* « tu reviendras à l'état de ta jeunesse », d'après l. 298, mais le parallélisme est moins bon parce que l. 298 on retourne à l'état de jouvence après avoir mangé de la plante, et de fait Gilgamès a touché la plante sans avoir été transformé.

(1) Cela pouvait se trouver dans la lacune de la p. 250, l. 283, par exemple : « et t'indiquer la plante de jouvence », d'autant qu'à la ligne suivante elle est aussi annoncée : *cette plante*. Jensen fait remarquer qu'une plante épineuse, et située au fond de la mer, n'est pas un arbre de vie.

(2) P. 252, l. 318 s. Jensen : « Je vois la marque qui m'a été donnée en signe : Je dois m'éloigner et laisser le vaisseau sur le rivage ».

(3) Il semble qu'il y a une contradiction dans le texte. D'après la l. 314 la plante a été dé-

douleur du héros est amère, car il se voit dérober le fruit de ses peines, au moment où il s'imaginait le tenir. Le serpent a senti le parfum de la plante : il a donc agi par instinct. Il serait étonnant que UT-*napichtim* n'eût pas prévu ce hasard ou tout autre semblable, mais il faut se garder, dans le silence absolu du texte, de considérer ce serpent comme un agent surnaturel. La pensée du poète est peut-être que le plus vulgaire incident a suffi pour rendre inutiles tant d'efforts. Dans sa pensée, l'expérience de la plante de vie ne devait point être tentée parce qu'elle ne pouvait aboutir, et c'est pourquoi Gilgamès a tardé à la goûter. Lorsque le héros est rentré à Érek où il amène le pilote (1), il ne lui reste plus qu'à veiller à la construction des murs de la ville!

Table XII. — Désormais le héros ne cherchera plus la vie. Désabusé par les refus et les ruses de UT-*napichtim,* il veut seulement connaître la loi de la terre à laquelle il est condamné. Pour cela il n'hésitera pas à se mettre en communication avec son ami mort. Il n'est point nécessaire de supposer que Gilgamès a tenté une véritable descente au plus profond des enfers, comme Dante. Il s'agirait plutôt, comme pour Ulysse, d'un lieu de rendez-vous où les morts auraient accès. C'est du moins ce qu'on peut conclure des recommandations qui lui sont faites. Il y a toujours des mesures spéciales à prendre pour un pareil voyage. Ulysse refuse d'embrasser sa mère avant d'avoir parlé à Tirésias et se donne beaucoup de mal pour écarter les âmes qui se pressent avidement auprès de son sacrifice. On ordonne à Gilgamès d'éviter de se parfumer, car les âmes se grouperaient à son parfum; de paraître avec un arc, car ceux qui ont été blessés de l'arc viendraient l'entourer; on lui recommande de ne pas mettre de chaussures pour ne pas faire de bruit, de ne pas embrasser la femme qu'il a aimée, de ne pas battre celle qu'il a détestée... Sans cela, il serait saisi par la douleur de la terre.

Le héros n'aura pas su se contenir, — on ne sait sur quel article, — car l'entreprise paraît avoir échoué.

Une dernière chance de succès consisterait à voir Éabani seul, à l'isoler de ses compagnons, à le faire monter par le trou de la terre, de façon cependant que Gilgamès puisse voir ce qui se passe au fond.

robée à la vingtième double heure, tandis que la l. 301 parle déjà de la trentième. Probablement les lignes 300 et 301 donnent le programme de ce qu'on se proposait de faire. Dès la première offrande aux morts, à la vingtième double heure, la plante a été dérobée, et précisément pendant la libation, très compatible avec le bain.

(1) C'est un indice qu'aucune partie du retour ne s'est effectuée par eau, car le pilote serait reparti avec le bateau quand Gilgamès l'aurait quitté.

Le héros adresse cette prière à la déesse Nin-Soun qui ne peut que verser des larmes. Bel et Sin gardent le silence.

Éa se laisse fléchir et ordonne à Nérigal d'ouvrir le trou de la terre. L'entretien commence entre les deux amis : « Dis, mon ami, dis, mon ami, la loi de la terre! »... « Si je te dis la loi de la terre..., place-toi, pleure! » Tout ce qu'on a aimé tombe en poussière... Cependant les sorts ne sont pas absolument égaux :

« ..... sur une couche il repose
et boit de l'eau pure (1).
Celui qui a été tué dans le combat, as-tu vu? — Je vois! —
Son père et sa mère soulèvent sa tête
  et sa femme auprès de lui...
Celui dont le cadavre a été jeté dans les champs,
  as-tu vu? — Je vois! —
Son esprit ne repose pas en terre.
Celui dont l'esprit n'a personne qui s'occupe de lui,
  as-tu vu? — Je vois! —
Un reste de pot, des débris de mangeaille
  jetés à la rue sont sa nourriture.

Ici se termine le poème; nous en possédons la dernière ligne. Jensen donne de cette fin une interprétation conforme à sa théorie générale; elle nous paraît trop subtile. Gilgamès aurait la parole. Il dit : « je vois », et à Éabani : « tu as vu ». Donc Gilgamès est mort et Éabani déjà ressuscité. Il est plus en situation d'imaginer les deux héros penchés sur le trou qui communique avec les enfers. Éabani explique à son ami le spectacle du monde inférieur, et lui montrant les différentes conditions des morts, il s'assure que Gilgamès voit bien ceux qu'il veut désigner : as-tu vu? dit Éabani. Je vois! dit Gilgamès (2). Le dernier mot du poète est donc : ne pas redouter, et même rechercher la mort dans la bataille, ensevelir ses morts et s'acquitter pieusement des offices qui leur sont dus.

Ce n'est pas là une solution philosophique ou religieuse préparée de longue main par des symboles, et destinée à projeter sa lumière sur le poème entier. Ce n'est que l'expression des opinions communes; la pensée du poète était donc de dérouler simplement une grande existence humaine dans le cadre qui s'impose à l'humanité. Gilgamès est presque un dieu; sa sagesse, sa bravoure, sa beauté, l'emportent de beaucoup sur les qualités moyennes des hommes. A son héros le poète attribue tous les exploits que rêvaient les monarques de la race et

(1) On ne sait à qui s'applique cette condition privilégiée.
(2) Au contraire, col. IV, l. 1 s., c'est Gilgamès qui parle; la situation n'est pas la même.

même ces aventures fabuleuses qu'on prêtait aux hommes de l'ancien temps. Il est un pourfendeur de fauves, il bâtit les murs de sa ville et son temple, il pénètre dans les bois sacrés de l'Élam dont il tue le gardien, il dédaigne l'amour d'une déesse et brave impunément son courroux. Comme un Asarhaddon, il est constamment guidé par des songes. Puis l'image de la mort se présente et dès lors le héros s'évanouit, l'homme reste. On le voit poursuivre la vie sur toutes les routes de la terre et même aux enfers. Dans cette seconde partie, le poète conduisait son lecteur dans la carrière des longs voyages, et disait ce qu'on croyait savoir de la structure du monde, des mers où nul n'avait mis à la voile, et même du séjour des bienheureux. La mythologie est intimement mêlée aux événements parce que la religion jouait un rôle prédominant dans la vie antique, mais le sujet est en somme très humain, c'est l'humanité grandie, l'humanité héroïque dans la perspective des vieux âges.

Gilgamès ne représente donc pas le soleil? Non, à moins qu'on ne l'entende d'une traduction en faits humains de la course du soleil à travers les douze signes du zodiaque (1); car tout homme, à plus forte raison un héros, a les mêmes destinées que le soleil. Il croît, atteint le point culminant de sa force, puis s'incline et meurt. Gilgamès n'est pas le soleil, mais il est son image et suit la même route que lui. C'est après la sixième tablette, qui marque le suprême éclat de la beauté et de la gloire de Gilgamès, que commence la maladie d'Éabani, suivie de sa mort et de la course de Gilgamès vers le couchant. Gilgamès devait ressusciter aussi, mais nul ne connaît les jours de la mort. L'existence aux enfers est peu souhaitable; encore la meilleure part est-elle acquise aux héros, tombés sur le champ de bataille et pieusement honorés par leurs descendants. La destinée de Gilgamès était en définitive la plus belle que pussent souhaiter ceux qui naissaient aux bords des deux fleuves; il en est le héros divinisé; son épopée était nationale au même titre que l'*Iliade* et l'*Odyssée;* elle peignait à la fois l'humeur batailleuse d'Achille et l'inquiétude intelligente d'Ulysse, sans atteindre jamais à la perfection plastique d'Homère.

LES COSMOGONIES BABYLONIENNES.

Nous possédons actuellement cinq textes relatifs à la cosmogonie babylonienne. Le plus considérable est sans contredit le poème nommé *Enuma elich,* des deux mots qui le commencent, comme les Juifs nom-

(1) Ce point a été mis en lumière par Loisy, *op. laud.*, p. 203 ss.

ment encore la Genèse *Berêchît;* il a été publié d'abord par G. Smith et en dernier lieu par Zimmern (1), Delitzsch (2) et Jensen (3), et étudié par Loisy (4).

Une seconde cosmogonie, beaucoup plus courte, a été retrouvée par Pinches et traduite par Zimmern et Jensen (5). A côté de ces deux textes originaux, se rangent ceux de Damascius (6), d'Abydène (7) et de Bérose (8), connus depuis longtemps mais dont l'importance demeure, car la découverte des textes assyriens a montré qu'ils puisaient à de bonnes sources. Ils ne peuvent cependant figurer qu'en seconde ligne. Nous nommerons le premier texte « poème de la création », le second « cosmogonie chaldéenne ». Jusqu'à présent on n'a guère traité de cette dernière qu'en appendice. Nous préférons la mettre au début, non que nous prétendions exagérer son importance, mais parce que sa simplicité même permettra d'apprécier plus exactement la riche complexité du poème de la création.

La cosmogonie chaldéenne.

Ce morceau figure en tête d'une conjuration. Il est lui-même en vers, dont la coupe est assez régulière, et qui semblent marcher deux par deux.

Il est accompagné d'une soi-disant traduction sumérienne dont Jensen reconnaît le caractère secondaire. On dirait que l'auteur se propose surtout de dire l'origine des principaux sanctuaires et quel est leur rôle dans les relations entre les dieux et les hommes. En effet, il se place dès la première ligne en un temps où aucune maison divine n'existait, et il clôt le récit de la création — du moins où le fragment se termine pour nous — par la mention des grandes villes et de leurs temples. Ce lui est une occasion de traiter de toute l'origine des choses. Quand donc il n'y avait ni temple, ni roseau, ni arbres, ni briques, ni maisons, ni ville, ni personne dedans, ni Nippour avec son temple, ni Érek avec son temple, ni l'Océan, ni Éridou sur ses rives, ni aucune maison pour les dieux, tout l'ensemble des pays étant mer...

(1) *Schöpfung und Chaos*, von H. Gunkel mit Beiträgen von H. Zimmern; Göttingen, 1895.
(2) *Das babylonische Weltschöpfungsepos*, Leipzig, Hirzel, 1896.
(3) *Mythen und Epen, KB.*, VI, Berlin, 1900.
(4) *Les mythes babyloniens*, Paris, Picard, 1901.
(5) Dans les mêmes ouvrages.
(6) *Quæstiones de primis principiis*, ed. Jos. Kopp, 1826, cap. CXXV, p. 384.
(7) Eusèbe, *Præp. ev.*, IX, 41.
(8) Eusèbe, *Chronique*, version arménienne, d'après Alexandre Polyhistor.

alors Éridou fut faite et le temple Chakkila formé afin que le dieu Lougal-dou-azaga (Mardouk, d'après Jensen) pût habiter au milieu de l'Océan, puis Babylone elle-même. Mardouk préexistait donc, et une fois qu'il peut mettre le pied sur ce qui n'est pas encore la terre, il commence son œuvre. Les Anounnaki se joignent à lui pour créer (1) une demeure sainte à laquelle ils donnent un nom sublime. Puis Mardouk lie des roseaux pour en faire une sorte de hutte à laquelle il mêle de la poussière, comme pour lui donner plus de consistance. D'après Jensen, c'est la terre elle-même qui est ainsi créée et peut-être l'eau a servi de matière. Mais il est probable que l'auteur ne s'embarrassait pas pour si peu. De même que Mardouk paraît tout à coup, sans que rien indique sa préexistence, la terre était censée préexister dans l'eau. Puisque le Chakkila et Babylone avaient émergé, Mardouk ne manquait pas de matière terrestre. On serait tenté de croire que c'est l'humanité que Mardouk forme ainsi avec des roseaux comme squelette et de la poussière comme remplissage, mais la création de l'homme ne vient qu'après, suivant le mouvement rythmique. C'est donc bien la terre qui est ici créée; et le mot difficile *amu,* qu'on rend par « hutte » ou par « baldaquin », est peut-être une allusion à la forme de la terre, qui était, d'après Diodore, une barque, c'est-à-dire une couffe ronde renversée (2). L'humanité vient ensuite, Mardouk la crée, assisté de la déesse Arourou : « afin que les dieux pussent habiter une demeure qui leur fût agréable »; par où il ne faut point entendre au sens chrétien que Dieu habite le cœur des hommes, mais il n'est pas dit non plus que les dieux ont besoin des hommes pour leur désigner des sanctuaires, puisque Mardouk est déjà installé dans le Chakkila. Seulement il y serait isolé, les hommes sont nécessaires pour le culte. Ce sont eux aussi qui construiront les temples matériels; les sanctuaires préexistaient comme lieux choisis par les dieux. Puis Mardouk forme les animaux des champs, le Tigre et l'Euphrate, avec leur place marquée et leur nom bien choisi (3), puis le gazon, la verdure, les animaux domestiques. On ne voit pas ce que Mardouk bâtit ensuite au milieu de la mer. Il en vient aux villes et aux foules

(1) Jensen traduit : « les dieux, les Anounnaki (*lesquels*) il avait faits ensemble » (l. 15), mais reconnaît en note la possibilité de la traduction que nous préférons. Il n'est jamais question dans le morceau de généalogies divines. Les Anounnaki sont ici associés à Mardouk comme plus loin la déesse Arourou.

(2) Diodore de Sicile, II, 59 : Περὶ δὲ τῆς γῆς ἰδιωτάτας ἀποφάσεας ποιοῦνται λέγοντες ὑπάρχειν αὐτῆν σκαφοειδῆ καὶ κοίλην.

(3) *Tabiš*, « de la bonne manière ». Le nom n'est pas une chose indifférente ni donné au hasard : il correspond divinement à la nature des objets; d'où son importance dans les incantations.

qui les peuplent, Nippour et son temple Ékour, Érek et son temple Éanna...

Le morceau est malheureusement interrompu.

Le petit résumé d'Abydène est assez conforme à cette première cosmogonie, quoique écrit uniquement d'après Bérose : « On dit qu'à l'origine tout n'était qu'eau appelée mer. Bel aurait mis fin à cet état en assignant à chaque chose sa place, et entouré Babylone d'un mur (1) ».

Dans cette première manière on ne se préoccupe ni de l'origine du ciel ni de celle des dieux. Tout se passe sur la terre. Il est vrai qu'on la conçoit d'abord comme absolument submergée, et par conséquent inhabitable, soit pour les dieux, soit pour les hommes. Les lieux sacrés apparaissent et Mardouk commence son œuvre. C'est lui qui a disposé toutes choses et créé les hommes pour le culte des dieux. Puis il a complété son œuvre, sans que le poète se soit soucié d'y établir un ordre exact. Si le mythe est une philosophie primitive qui répond à la première inquiétude de l'intelligence, celui-ci nous a renseigné sur l'origine des êtres qui peuplent la terre et sur ses éléments. Il les attribue à Mardouk, sans doute le dieu principal du sanctuaire ou du pays qui a produit notre poème; mais on serait bien embarrassé de découvrir à la base de cette conception, à la fois très simple et très relevée, un phénomène naturel quelconque, qu'il s'agisse du cours du soleil ou de l'alternance du jour et de la nuit. Le poète ne nous a pas dit non plus d'où viennent les corps célestes et l'harmonie du monde et quelle est l'origine des dieux eux-mêmes.

C'est à ces hauteurs que s'élèvera le poème de la création. A la cosmogonie se joindra la théogonie.

Le poème de la création.

La première tablette commence au temps où il n'y avait ni ciel ni terre et où les dieux n'existaient pas (2). Quelque étrange que paraisse

(1) Eus., *Præp. ev.*, IX, 41.

(2) Nous donnons ici ce début; le texte est indispensable à l'intelligence de ce qui va suivre.

a) Texte assyrien :

Lorsque en haut les cieux n'étaient pas nommés,
en bas la terre n'avait pas de nom,
l'Océan primordial, leur générateur,
Moummou Tiamat qui les enfanta tous,
leurs eaux se mêlaient ensemble.
Point d'arbres entrelacés, point de roseraie en pousse (?).
Alors aucun des dieux n'avait paru,
aucun nom n'était mentionné, le destin [n'était pas fixé]...

cette affirmation, elle n'a pas fait reculer le poète. C'est aussi ce que Damascius a compris lorsqu'il reproche aux Chaldéens d'avoir passé sous silence le premier de tous les principes (1).

Les deux premiers principes sont la mer et l'océan, c'est-à-dire, d'après Jensen, l'ensemble des eaux salées et des eaux douces encore mêlées ensemble, et les dieux eux-mêmes en sont sortis par voie de génération. Cela paraît derechef étrange et on serait tenté de voir les dieux apparaître à côté du chaos matériel comme une génération spontanée. On s'expliquerait mieux ainsi la lutte engagée par le chaos aqueux, le monstre Tiâmat et sa progéniture, contre les dieux historiques. Mais les dieux se donnent comme fils de Tiâmat (2) et Damascius ici encore a bien compris le texte en rattachant les premiers dieux à Tauthé (Tiâmat) par une véritable génération. Il faut donc admettre que du premier couple sont sorties comme deux séries parallèles de frères ennemis : d'un côté Moummou, le Môümis de Damascius, et les dieux innomés à la tête desquels Tiâmat placera Qingou, puis l'armée des monstres qu'elle a créés pour venir à son aide; d'autre part Achour, Anou, Bel, Éa et son fils Mardouk, que viendront rejoindre les deux plus anciens dieux, Lakhmou et Lakhâmou.

L'Océan est, comme dans Homère, le père des dieux, et les deux

Les dieux furent formés,
Lakhmou et Lakhâmou apparurent...
jusqu'à ce qu'ils augmentèrent...
Anchar (Assur) et Kichar furent formés.
Les jours se prolongèrent...
Anou...
Assur...

Le fragment néo-babylonien est encore plus lacuneux. Le commencement des lignes est semblable, sauf que la ligne 12 est passée; la ligne 14, correspondant à la ligne 15 de l'assyrien, contient encore Anu après une courte lacune; la ligne 15 et dernière débute par des signes inintelligibles. La double disparition d'AN-ŠAR etc. est significative.

b) Texte de Damascius, *Quæstiones de primis principiis*, ed. Jos. Kopp, 1826, cap. 125, p. 384 (*ap.* Delitzsch, *Das babylonische Weltschöpfungsepos*, p. 92) :

Τῶν δὲ Βαρβάρων ἐοίκασι Βαβυλώνιοι μὲν τὴν μίαν τῶν ὅλων ἀρχὴν σιγῇ παριέναι, δύο δὲ ποιεῖν Ταυθὲ καὶ Ἀπασὼν, τὸν μὲν Ἀπασὼν ἄνδρα τῆς Ταυθὲ ποιοῦντες, ταύτην δὲ μητέρα θεῶν ὀνομάζοντες, ἐξ ὧν μονογενῆ παῖδα γεννηθῆναι, τὸν Μωϋμῖν, αὐτὸν οἶμαι τὸν νοητὸν κόσμον ἐκ τῶν δυοῖν ἀρχῶν παραγόμενον. Ἐκ δὲ τῶν αὐτῶν ἄλλην γενεὰν προελθεῖν, Δαχὴν καὶ Δαχόν. Εἶτα αὖ τρίτην ἐκ τῶν αὐτῶν, Κισσαρὴν καὶ Ἀσσωρὸν, ἐξ ὧν γενέσθαι τρεῖς, Ἀνὸν καὶ Ἴλλινον καὶ Ἀόν· τοῦ δὲ Ἀοῦ καὶ Δαύκης υἱὸν γενέσθαι τὸν Βῆλον, ὃν δημιουργὸν εἶναί φασιν. — Le texte cunéiforme montre qu'il faut lire Λαχὴν καὶ Λαχόν; la confusion est aisée à comprendre en grec.

(1) La ligne 7 est formelle : *i-nu-ma ilani la šu-pu-u man-na-ma*, « lorsque aucun des dieux n'existait ». C'est la traduction de Jensen, quoiqu'il admette en note que peut-être on pourrait traduire : « lorsque les dieux n'avaient encore rien fait ». Mais cette traduction serait en opposition avec tout le rythme du morceau, qui fait ensuite apparaître les dieux successivement.

(2) P. 16, l. 73.

poètes ont employé pour le dire des formules presque identiques (1).

L'idée est celle de l'émanation de tous les êtres d'une masse humide primordiale, et, avant de différencier les choses créées, le poète babylonien a dû indiquer l'hostilité qui s'est introduite entre les premiers êtres. Entre Mardouk et Tiâmat le contraste est saisissant, l'opposition irréductible. Tandis que Tiâmat sera entourée de monstres informes, où toutes les combinaisons de l'imagination se donnent carrière, Mardouk régnera sur les dieux qui agissent avec intelligence, qui sont conçus comme des hommes supérieurs. Les premiers dieux semblent participer des deux extrêmes. Les Lakhmou étaient historiquement connus comme des démons, on voit leur progéniture s'unir à Tiâmat (2) et eux-mêmes sont demeurés d'abord à l'écart. Le contraste s'accentue avec AN-CHAR et KI-CHAR, le monde d'en haut et le monde d'en bas, dont l'apparition semble marquer une sorte de distinction primordiale dans les choses. C'est une première atteinte à l'entité chaotique de Tiâmat. Si cette interprétation est juste, et c'est celle de tous les savants qui ont abordé la question, on doit se demander comment ils ont vu dans le poème une légende populaire ou semi-populaire. S'il y a au fond du récit un mythe naturaliste, né spontanément dans l'imagination du peuple, assurément ce n'est point dans ce début qu'il se trouve. Tout y respire l'abstraction, la construction systématique et scolastique. La tradition racontait la lutte du dragon contre Bel-Mardouk; d'après les monuments figurés, c'est un monstre mâle. Ici Tiâmat est au féminin, parce que c'est le genre que la langue donnait à la mer, et l'auteur qui veut traduire l'émanation des dieux par voie de génération lui associe l'Océan, du genre masculin, qui d'ailleurs ne jouera aucun rôle dans le poème. Par contre, on connaissait des Lakhmou, et, pour former un couple, le poète invente une déesse Lakhâmou. Achour (3) était célèbre : ici c'est son idéogramme qui est associé à une forme opposée, le monde d'en haut au monde d'en bas. Lui non plus ne joue aucun rôle dans le poème. Il ne figure pas même dans la recension babylonienne (4) et le premier dieu authentique du

(1) *Il.*, XIV, 201 et 302 : Ὠκεανόντε, θεῶν γένεσιν, καὶ μητέρα Τηθύν, et *Il.*, XIV, 246 : Ὠκεανοῦ ὅσπερ γένεσις πάντεσσι τέτυκται.

(2) C'est bien elle qui est « la mère de l'univers », *um-ḫubur*, p. 6, l. 9, dont le sens si longtemps cherché paraît avoir été fixé par Jensen, p. 541.

(3) Nous disons Achour, comme on le ferait dans tout autre cas, et Damascius a Ασσωρος; il est possible qu'on ait lu AN-CHAR pour donner son sens au contraste avec KI-CHAR.

(4) Cette recension, publiée par Delitzsch, *op. laud.*, p. 23, met Anou aussitôt après Lakhmou et rien ne prouve qu'Anchar était caché dans une lacune, d'autant que la l. 12 de la recension assyrienne interrompt le parallélisme. En Assyrie, Achour était naturellement au premier rang, et on avait une idée assez relevée de la divinité, sans toutefois abandonner son

poème est Anou. Quand Tiâmat donne à Qingou les tablettes du destin, elle entend le constituer dans la dignité et la puissance d'Anou. L'intention du poète est donc d'habiller des conceptions philosophiques.

Nous ne voulons point encore exclure un mythe populaire primitif; mais il faut du moins reconnaître que la pensée du poète est nuancée avec art. An-char et Ki-char ont peut-être été introduits comme une gradation nécessaire. Anou, Bel et Éa étaient trop connus comme seigneurs du ciel, de l'air avec la terre, et de l'eau, pour qu'on songeât à changer leur caractère; mais ils ne pouvaient être conçus, ni par conséquent exister, tant qu'il n'y avait ni haut ni bas, à quoi répond le couple An-char et Ki-char (1).

Tiâmat comprend que les choses vont à l'organisation du monde. Elle se sent menacée, non seulement dans l'exercice du pouvoir, mais encore dans son existence, et, pour engager la lutte, suscite des monstres aux formes bizarres et anormales, excroissances du chaos dans le sens d'un désordre plus complet. Cette exégèse, qui est celle de Delitzsch, communément adoptée, n'est d'ailleurs que vraisemblable, car une lacune empêche de connaître les causes du conflit. Il a dû éclater parce qu'Anou s'est arrogé les tablettes du destin (2). Les dieux ont jugé la levée de boucliers de Tiâmat injustifiée et déraisonnable, telle qu'elle pouvait provenir d'une force brutale et incohérente. Ici encore on ne regardera pas les idées comme spontanées et populaires!

Au demeurant, les dieux eux-mêmes ne sont pas beaucoup mieux traités. Décidément le poète manque de simplicité. Ses idées sur la nature divine sont élevées, mais elles ne s'appliquent qu'à Mardouk. Lorsque le vieil Anchar apprend la prise d'armes de Tiâmat, il ne peut que se battre les flancs et pousser en avant son fils Anou. Anou se borne à une exploration timide; Nougdimmoud, qui est probablement Éa,

origine par émanation de l'eau primordiale. Dans les textes religieux de Craig, traduits par M. Fr. Martin, Sennachérib s'exprime ainsi dans une dédicace à Achour : « A Achour, roi de tous les dieux, qui s'est fait lui-même, le père des dieux, lui qui s'est complètement développé dans l'eau (*apsu*), le roi des cieux et de la terre,... qui a fait les cieux d'Anou et le monde souterrain, créateur de tous les hommes » (*Textes religieux*, Paris, 1903, p. 312 s.).

(1) Jastrow et Loisy, qui prennent An-char pour un ancien dieu historique détrôné qu'on aurait relégué dans les généalogies primitives, reconnaissent qu'ici du moins la syzygie a un caractère artificiel et renvoient, après Lenormant (*Origines*, I, p. 494), aux listes de II Raw. **54** 3 et III Raw. **69** 1. Pour nous, l'existence d'An-char est d'autant plus douteuse que partout ailleurs l'élément *An* serait simplement pris pour l'indication d'un dieu, *ilu*, qu'on ne lisait même pas.

(2) Cf. p. 8, l. 35. Tiâmat aurait pris une mesure contraire en donnant à Qingou ces tablettes. Le texte publié par King (*The seven tablets of the Creation*, London, 1903) est un peu plus complet en cet endroit, sans faire pleine lumière. C'est Apsou qui excite Moummou et tous deux font appel à la brillante Tiâmat.

prend peur. On a recours à Mardouk, ordinairement fils d'Éa, qualifié ici de fils des dieux, comme le rejeton le plus brillant de la souche divine. Dans une réunion générale des dieux, il exige qu'on s'engage à lui céder l'empire et pour cela tous sont convoqués par Anchar, même le premier couple, Lakhmou et Lakhâmou. La peur eût suffi sans doute pour les déterminer à se donner un maître, l'ivresse les décide tout à fait. Par acclamation, ils délèguent à Mardouk tous les pouvoirs divins. Il aura le premier rang, fixera le destin et personne ne pourra résister à ses ordres; il a droit de vie et de mort sur les dieux eux-mêmes s'ils tentaient de lui résister. Désormais sa toute-puissance est absolue et s'exercera par la parole; une expérience est aussitôt tentée et couronnée de succès. A la voix de Mardouk un vêtement disparaît et reparaît. Malgré cette toute-puissance, nous sommes loin du véritable monothéisme. Le dieu suprême n'est qu'un délégué des êtres divins; il tient son pouvoir souverain d'une véritable *Lex regia*. On voit ici l'effort industrieux d'un sacerdoce qui ne pouvait donner son dieu ni pour le plus ancien, ni pour le maître reconnu des autres. La situation de Mardouk n'est même pas celle de Zeus. Les prêtres de Babylone devaient compter avec les titres mieux établis des dieux de Nippour et d'Éridou. Il fallait à Mardouk une investiture; désormais il sera Bel, le Seigneur par excellence (1).

Il s'équipe pour le combat, et le poète n'a pas manqué de décrire l'appareil des rois montés sur leur char de guerre. Aux armes ordinaires il en ajoute d'autres, en apparence moins pratiques, qui seules joueront un rôle efficace, un filet pour envelopper Tiâmat, un vent violent pour la gonfler. L'épée ne servira qu'à achever la victoire. Le plus étrange est que Mardouk, comme Tiâmat, fait état des recettes magiques. Si elle prononce une formule, il tient dans la main une herbe à incantation. Comme l'incantation ne peut s'adresser à personne de plus élevé de part ni d'autre, il faut voir ici une allusion à la puissance de la parole dont on a déjà eu la preuve. Les dieux, conçus à l'image des hommes, croient comme eux à l'action efficace de la magie. Cela ne prouve nullement que la magie soit plus ancienne que le culte des dieux (2). Leur pouvoir s'exerce avec plus d'efficacité par certaines re-

(1) D'après Loisy, il serait encore soumis à une puissance supérieure, celle du destin, car les dieux auraient pris soin de lui assurer des auspices favorables au début de son expédition comme on faisait pour les rois (p. 26); mais d'après Jensen, il s'agit seulement de la position que les dieux ont faite à Mardouk (p. 22, l. 33 s.) : « Après que les dieux ses pères eurent fixé les destins de Bel, ils lui firent prendre un chemin heureux et favorable ».

(2) Loisy, p. 28.

cettes et par certains moyens. Aux formules de Tiâmat, Mardouk pourra opposer un charme plus puissant (1).

On ne voit pas d'ailleurs qu'il y ait recours. De toute l'armée des monstres, Tiâmat seule tient bon, en proie à une fureur insensée et décidément folle (2).

Le filet l'enveloppe, et, pendant qu'elle ouvre la gueule, l'ouragan pénètre jusque dans son ventre que Mardouk fend d'un coup d'épée. Puis le Seigneur disperse facilement les monstres, arrache à Qingou les tablettes du destin, s'acharne sur le cadavre de Tiâmat dont il brise le crâne et perce les veines, laissant au vent du nord le soin de transporter son sang dans des lieux cachés qui doivent donc être situés au sud. Il se décide cependant à tirer parti du corps de Tiâmat pour une œuvre ingénieuse, une véritable œuvre d'art. Il coupe son corps gonflé par le vent et fait d'une de ses parties la calotte du ciel. Il tire un verrou et place des gardes, leur défendant de laisser sortir les eaux de Tiâmat (3). Le poète se figure donc que l'Océan céleste est constitué par le fait même, n'étant encore que soulevé en l'air sur un certain espace. C'est cet espace que le Seigneur mesure, et à la calotte du ciel il fait correspondre, avec l'autre moitié de Tiâmat, la calotte de la terre, nommée ici Échara; de sorte que les trois dieux désormais habiteront leur demeure, Anou le ciel, Bel l'air et la terre, Éa l'Océan qui entoure la terre et sur lequel elle flotte (4).

Après l'œuvre de la distinction vient l'œuvre de l'ornement (Ve tablette) : Mardouk peuple les cieux de leurs luminaires. Les astres sont à la fois la demeure des dieux et leur image. On ne voit pas bien où Mardouk prend sa matière (5), mais il est clair qu'il en dispose souverainement. La divinité des astres est fort réduite et ils ne sont guère plus, dans la main de Mardouk, que le soleil et la lune répondant aux ordres de Dieu dans la Genèse. Ce qui ressort avec évi-

(1) Jensen suppose que les dieux répondent à la formule de Tiâmat en enchantant leurs armes. Cette traduction de *u-ša-'-lu kakké-šu-un* est plus que douteuse.

(2) P. 26, l. 87 ss.

(3) « Les eaux de Tiâmat », car le suffixe est féminin, ce qui est étrange et a conduit Jensen à traduire : « leur défendant de laisser pénétrer ses eaux [salées] dans le ciel » (où ne se trouvent que les eaux douces de l'Océan). Mais faire sortir ou laisser sortir n'est pas laisser pénétrer.

(4) L'Échara est le ciel d'après Delitzsch, Loisy, etc., qui supposent que Mardouk ne s'est pas encore occupé de la terre. Mais le ciel est déjà fait et d'autre part l'Échara est aussi l'Ékour (Jensen), ou la grande montagne des dieux par où culmine la terre. Nous pensons qu'à la p. 30 la ligne 146 doit être détachée de ce qui précède comme une conséquence de toute l'œuvre.

(5) Jensen (notes, contre la traduction) suppose qu'il fait la hauteur du ciel avec le ventre de Tiâmat. Mais il n'est plus question d'elle depuis le début de la tablette V et le suffixe féminin doit se rapporter à autre chose.

dence de détails astronomiques difficiles à préciser, c'est l'idée de l'ordre réglé par Mardouk. Les étoiles sont comme un troupeau, conduit par des brebis d'élite. Il y a douze mois à trois étoiles (1). Le guide principal est Nibirou, la planète de Jupiter, parce que c'est celle qui fait l'angle le moins considérable avec l'écliptique (2). Le lieu de Bel et celui d'Éa représentent soit l'extrême nord et l'extrême sud, soit le nord et le sud dans la zone de l'écliptique. La lune, « à laquelle est soumise la nuit », suit un cours qui tantôt la rapproche du soleil, tantôt la met en opposition avec lui. Ce passage difficile est interrompu par une lacune, mais il n'est guère douteux que Mardouk ne créât aussi le soleil; c'est d'ailleurs ce que Bérose dit expressément. L'arc de Mardouk, qui peut être l'arc-en-ciel, fut placé au ciel.

La suite est trop lacuneuse pour qu'on ait pu en tenter la traduction. D'après Delitzsch (3), il y était question des eaux souterraines, des grands monstres marins, des sources et du sol de la terre. On lit les noms des villes de Nippour et d'Achour. Mais il est fort douteux que le texte allégué par ce savant, d'ailleurs sous toutes réserves, fasse partie du poème dont il est ici question. En revanche des fragments, publiés par M. King (*The seven tablets of the Creation,* 1903), mentionnent expressément la création de l'homme par Mardouk au moyen de sang (mais non, semble-t-il, de son sang) et d'os.

Delitzsch suppose même que le dieu créateur adressait ses instructions aux hommes aussitôt après leur apparition dans le monde. Il rattache à cet endroit — à vrai dire sans raisons suffisantes — une tablette très mutilée où l'on enseigne aux humains leurs devoirs moraux et spécialement leurs obligations envers les dieux :

« La piété engendre la grâce,
le sacrifice augmente (?) la vie,
et la prière délie (?) le péché. »

Lorsqu'il s'agit de conseils aussi relevés, un dieu créateur peut en toute convenance recommander de les lire sur des tablettes, soit qu'il les apporte tout écrits, soit qu'il ordonne de les graver. Cette révélation primitive est encore suggérée très fortement par une des acclamations adressées à Mardouk à la fin du poème (4) :

« Il a créé l'humanité pour la traiter avec miséricorde (?),
le Clément qui a le pouvoir de donner la vie.

(1) Cf. Diodore de Sicile, II, 30, en mettant trente-six au lieu de trente.
(2) Jensen.
(3) *Op. laud.*, p. 109 s.
(4) P. 34, l. 15 ss.

Que ses paroles demeurent et ne soient pas oubliées,
dans la bouche des êtres à têtes noires que ses mains ont créées (1). »

Tout se termine par la glorification de Mardouk. Les dieux lui décernent les noms qui consacreront définitivement non seulement sa gloire, mais son autorité réelle. Il est le victorieux, le dieu qui donne l'abondance, et le miséricordieux.

« Seigneur de l'incantation, qui fait vivre les morts,
qui a fait grâce aux dieux domptés,
qui a délivré les dieux ses ennemis du joug qui pesait sur eux (2). »

Il est le dieu juste qui punit le malfaiteur et fait prospérer le juste; il est l'ennemi du mal. Seule Tiâmat est exceptée du pardon général, et on souhaite que Mardouk la réprime tant qu'il y aura des hommes, comme si elle pouvait leur nuire. C'est peu que les dieux se rangent sous sa houlette de pasteur comme des brebis, ils lui communiquent leurs propres titres. Bel lui décerne le nom, qui est le sien, de Seigneur des pays, parce qu'il a fait la terre. Éa, sans abdiquer en sa faveur, tient à marquer davantage son union avec Mardouk qui prendra aussi le nom d'Éa. Mardouk ne sera pas tant l'exécuteur des ordres d'Éa que celui qui les produira au dehors, car l'action d'Éa, dieu caché, est toujours discrète. Enfin tout le monde céleste est d'accord pour décerner à Mardouk le nom de Cinquante; ce qui signifie sans doute qu'il réunit la puissance, la sagesse, la bonté des cinquante grands dieux (3).

Cette gloire de Mardouk est une doctrine traditionnelle qui devra se transmettre dans l'humanité de père en fils. Il n'est pas fait allusion expressément au premier homme (4); on suppose seulement que les décrets du ciel ont été manifestés aux hommes antérieurs. Le roi lui-même en prendra connaissance, pour son bien et le bonheur de son peuple. On dirait qu'en terminant le poète donne pour base à l'ordre social la stabilité des préceptes divins de Mardouk, que les dieux

(1) Jensen, qui refuse dans son introduction d'attribuer à notre poème le fragment K 3364, reconnaît ici dans une note la possibilité de ces instructions primitives (p. 353). Il suggère, il est vrai, que « ses paroles » pourraient être au sens objectif, « les paroles qu'on dit de lui »; mais cette idée viendra plus tard sous une forme différente (p. 38, l. 22 ss.).

(2) P. 34, l. 12 ss.

(3) Le nombre d'Éa n'est que quarante d'après le frag. Sm. 747 (Revers) publié par Delitzsch (*op. laud.*, p. 59); au même endroit cinquante est le chiffre de Bel. Jensen, qui fait cette remarque (*op. laud.*, p. 358), ajoute qu'on pourrait traduire : « On nomme ses cinquante noms d'après le nom des cinquante grands dieux », et renvoie à un texte double, où le sumérien (?) suppose cinquante grands dieux quoique l'assyrien n'en compte que cinq.

(4) C'est cependant l'opinion de Delitzsch que Jensen juge probable (note sur p. 38, l. 22). Mais le sens d'« antérieur » suffit pour *maḫru;* la tradition se perd dans la nuit des temps.

mêmes ne sauraient ébranler, avec la sanction de sa justice et de sa colère auxquelles aucun dieu ne peut résister.

Tel est dans ses grandes lignes le poème de la création. On pourrait le nommer *le triomphe de Mardouk,* car l'intention du poète, telle qu'elle perce partout, était d'établir les droits de Mardouk au gouvernement du ciel et de la terre. Il a sauvé les dieux, qui lui ont par reconnaissance décerné le pouvoir suprême. Puis il a créé l'univers, et tous les êtres qui le peuplent, y compris les hommes. Les acclamations du ciel qui ratifient ses titres ne cesseront pas de retentir sur la terre. Il ne faut pas oublier ce but du poème, si l'on veut en comprendre correctement le sens.

Toutefois si l'idée principale du poème appartient en propre à son auteur, il est vraisemblable que celui-ci a mis en œuvre des éléments déjà existants, un mythe sur la création, plusieurs peut-être, et ce sont ces éléments qui intéressent le plus l'histoire religieuse. Quel est donc le sens primitif du mythe de la création, si l'on s'attache surtout au point principal, la lutte de Mardouk contre le dragon? Pour tous les savants qui se sont occupés de la question, il s'agit d'un mythe naturiste, qu'on dirait volontiers éclos dans l'imagination populaire. Le combat symbolise la lutte de deux forces naturelles, on dit de préférence la lutte du soleil levant ou du soleil de printemps représenté par Mardouk contre la masse confuse et ténébreuse des eaux. C'est la projection aux origines du monde d'un phénomène qui se renouvelle chaque jour et chaque printemps. Ce système a été exposé par M. Loisy avec une véritable séduction (1) : « Marduk, bien qu'il préside le conseil des dieux et qu'il soit le maître du destin, n'a pas perdu son caractère primitif de dieu solaire, qui fait de lui le dieu du jour et le dieu du printemps. Chaque matin, Marduk apporte la lumière au monde, triomphe de la nuit, dissipe le chaos ténébreux : au printemps, c'est lui qui chasse l'hiver avec ses brumes, ses pluies et ses tempêtes, qui ramène la vie sur la terre; il sort en vainqueur de l'océan, il traverse Tiâmat. Pour des hommes voisins de la mer, la terre semble sortir des flots, et au-dessus du firmament, l'imagination populaire conçoit encore un autre océan, le réservoir de la pluie. Dans la nuit, et par un temps sombre, dans les bourrasques de l'hiver, tout cela paraît se confondre en un chaos fait d'espace indéfini, d'eau et de ténèbres. Vienne Marduk, le soleil matinal, ses premiers rayons séparent la masse chaotique en deux parties, le ciel et la terre, et il marque les limites du firmament, de l'océan, de la surface terrestre; il semble apporter dans le monde le mouvement

(1) *Op. laud.*, p. 87.

régulier de la vie, il éveille la nature. En racontant ce qu'il fait chaque jour, on est obligé déjà d'employer des termes généraux. Marduk fait sortir le monde des ténèbres. Marduk traverse l'océan, Marduk triomphe du chaos et il le divise, il introduit l'ordre dans l'univers; au printemps il ramène la vie sur la terre. On peut mettre aussi les verbes au passé; alors on a dans ses grandes lignes le poème de la création. Il suffit de concevoir comme réelles les métaphores que nous venons d'énoncer, et qui n'étaient pas des métaphores pour les anciens Chaldéens, mais les actions visibles de puissances surnaturelles; il suffit de personnifier le chaos, aussi bien que le soleil et son action : la succession du jour à la nuit, du printemps à l'hiver, devient une lutte épique, et cette lutte, qui a lieu au commencement de chaque jour et de chaque année, se déroule tout naturellement au matin des temps, à l'origine des choses, pour signifier l'inauguration de l'univers ».

Tout cela est peut-être l'interprétation correcte d'un mythe scandinave d'après M. Müller; ce n'est certainement pas la pensée de l'auteur du poème, et si ces idées, dans l'ensemble, ne sont pas celles qu'il a mises en œuvre, nous n'avons assurément pas le droit de créer de toutes pièces de prétendues imaginations populaires dont il aurait déformé le sens. Il n'est pas du tout assuré que Mardouk soit le soleil de printemps et en tout cas il ne joue pas ici ce rôle, puisqu'il est le créateur du soleil. De plus, une lutte du soleil contre la mer n'a jamais dû frapper beaucoup l'imagination populaire, car elle n'existe nulle part dans la nature. L'ennemi du soleil ce sont les nuages, et Tiâmat est certainement la mer. Son voyage sur les eaux du grand Océan n'a jamais été considéré comme une lutte contre l'eau; il avait seulement à batailler contre des monstres qui voulaient gêner sa pacifique navigation : ce n'est pas l'eau, transparente, qui cause les éclipses. Enfin toute l'explication relative au soleil du printemps est déplacée en Babylonie : elle ne peut venir que d'un pays froid. C'est ainsi que certains savants du Nord ont su expliquer le mythe d'Adonis par les rigueurs de l'hiver qui dépouille les arbres de leur verdure! En Babylonie les arbres sont surtout des palmiers qui ne perdent pas leurs feuilles et le réveil de la végétation se fait aux premières pluies d'automne. C'est le soleil qui est proprement l'ennemi de la végétation printanière. La nuit n'était pas pour les Chaldéens l'image du chaos, mais au contraire une preuve éclatante de l'ordre de l'univers et le soleil levant a rarement l'occasion de dissiper des brumes dans leur ciel clair où chaque objet se dessine nettement.

Aussi Jensen n'a-t-il pas hésité à s'écarter dans ses appendices de l'opinion reçue; pour lui, Mardouk n'est pas le soleil, mais la

lumière. Seulement la lumière participe de la nature de l'eau : elle a ses ondes et ses vagues. La lutte de Mardouk et de Tiâmat est la lutte de la lumière contre les eaux : flot contre flot. Voilà qui n'est guère populaire, et les combinaisons érudites du savant allemand peuvent bien amener ce conflit dans les textes, il ne se produit jamais dans la nature. La véritable opposition est entre la lumière et les ténèbres, et c'est aussi cette lutte qui donne son principal caractère à l'opinion suivie par Loisy. Il y a une difficulté : Tiâmat ne représente pas du tout les ténèbres. Tiâmat c'est purement et simplement la mer, et, lorsqu'elle est personnifiée, elle reçoit même l'épithète de brillante. Mardouk ne la perce pas de ses flèches où l'on verrait les rayons du soleil, très inoffensifs à la surface liquide; il en triomphe par un vent violent qui a en effet la propriété de soulever la mer.

Il est bien étrange qu'on accumule les suppositions pour pénétrer le sens primitif du mythe sans se préoccuper du dernier état qu'il a pris dans la pensée du poète. Cette pensée est très claire. Le triomphe de Mardouk sur Tiâmat est celui d'une force intelligente sur une force désordonnée. La question que pose le mythe est celle-ci : d'où vient l'ordre parfait du monde, au ciel et sur la terre? Et la réponse est que cet ordre vient de l'intelligence qui a distribué sagement les forces incohérentes du monde. Pour le prouver, nous devrions reprendre chacun des traits du poème, mais cela est inutile, tant la chose saute aux yeux. On a dit de la théogonie d'Hésiode : « La victoire de Jupiter devient pour nous le triomphe du dieu de l'ordre et de l'harmonie cosmiques sur les forces désordonnées et tumultueuses auxquelles le monde était originairement en proie (1) ». C'est en un mot tout notre poème, et son auteur dit expressément que Mardouk a fait une œuvre d'art. Le savant mythologue grec dont nous venons de citer les lignes suppose il est vrai qu'une idée aussi relevée appartient en propre à Hésiode : auparavant l'âme populaire avait conçu tout autre chose dans la lutte des Titans et des dieux : c'était la lutte d'Indra, le dieu du ciel lumineux, contre les démons des ténèbres. Aujourd'hui que nous constatons le mythe à l'état philosophique longtemps avant Hésiode, nous pouvons admettre qu'il a été transplanté tel quel et nous dispenser de rechercher l'état de l'âme populaire chez les Hindous ou chez les Grecs. Et du coup nous sommes amené à nous demander quelle a été l'action de l'âme populaire, même en Chaldée, et si elle a fourni la base du développement

(1) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. xxviii.

philosophique autrement que par la question qu'elle s'est toujours posée : d'où viennent l'ordre du monde et le cours régulier des astres? Nous reconnaissons volontiers que l'idée est incarnée dans des objets naturels. Le choix de ces personnifications est même exquis : La lumière représente bien la force intelligente; elle met les objets dans leur vrai jour, elle permet de distinguer les choses. Et la mer est souvent l'image d'une force désordonnée. Le conflit cependant existe dans les idées, non dans les choses; ni la lumière, ni le soleil ne sont les ennemis de la mer. Si les objets naturels n'agissent pas pour leur compte, ce sont donc des symboles; on ne se contente pas de transporter à l'origine, dans des proportions épiques, ce qui se passe chaque jour; on se demande plutôt comment tout a été formé et disposé à l'origine, pour que tout se passe chaque jour dans l'ordre et l'harmonie que l'on voit.

De plus, la recherche anxieuse du poète ne s'est pas arrêtée à cette première conquête : l'ordre du monde vient du triomphe de l'intelligence, s'exprimant par la parole, sur des forces confuses et irréfléchies, sur des monstres sans dessin proportionné. Il n'a pas pensé, comme les Perses, que ces deux forces puissent coexister de tout temps. Il a voulu tout réduire à l'unité, ce qui n'est pas assurément une idée vulgaire, et, au lieu de conclure, comme la Bible, que Dieu avait créé le monde, il a admis sans hésiter une évolution absolue de la confusion à l'ordre, de l'agitation impuissante à l'intelligence souveraine en faisant sortir les dieux eux-mêmes du chaos primordial. Jusqu'à quel point tablait-il sur des idées communément reçues? c'est ce que nous ne saurions dire. Bérose a évité de reproduire ce trait qui a tant choqué Damascius : d'après lui, les dieux se sont dressés soudain contre les monstres; on ne constate point qu'ils en fussent sortis. Mais le poème est formel, nous l'avons vu. Le premier principe est l'eau. Cela est-il une idée populaire? Peut-être; en tout cas elle avait pris une forme scientifique pour le temps. On croyait que la terre, portée sur l'eau comme une barque ronde renversée, n'était séparée des eaux célestes que par l'atmosphère. La création consisterait à soulever les eaux d'en haut pour faire place à la terre; c'est pourquoi Tiâmat a d'abord été gonflée par le vent pour que son corps formât la voûte du ciel et la partie solide de la terre. Il est possible aussi qu'une fois le parti pris de faire sortir les dieux de la matière primordiale, on ait choisi l'élément qui fût à la fois le plus pur et le plus fécond. Cet élément c'est l'eau. L'air est plus subtil, mais ne produit pas la vie, le feu n'existe pas par lui-même et se nourrit des

objets qu'il consume, la terre est trop grossière pour les dieux (1).

L'eau, qui n'est jamais tellement pure qu'elle ne contienne un principe de sédiments, est l'élément le mieux choisi pour être le point de départ de toutes choses, des hommes et des dieux, et cela même, tout enfantin qu'il nous paraisse, est une solution qui fut sans doute proposée par les doctes aux interrogations des simples. Le poète a conscience de transmettre une doctrine que les sages et les gens instruits feront bien de méditer (2). C'est celle-là que nous avions à cœur de mettre en lumière dans ses traits généraux. Après cela nous reconnaissons très volontiers que la personnification des forces de la nature, si elle est plus ou moins artificielle dans la pensée d'un poète déjà maître de son sujet, suppose par ses origines cet état d'esprit qu'on qualifie d'animisme. Encore est-il que le caractère passif des astres est déjà fort éloigné de ce point de vue. Il y a loin du poème de la création aux cosmogonies des non-civilisés, qui marient le soleil et la lune et racontent que le soleil dévore les étoiles ses enfants. Et pourtant aucune de ces cosmogonies sauvages n'a-t-elle peut-être affirmé aussi brutalement l'origine matérielle des dieux. Le sentiment religieux très élevé dont fait preuve l'auteur du poème de la création n'aurait-il pas été altéré par le travail d'une réflexion prétendue philosophique? en tout cas, la religion n'avait rien à gagner à un pseudo-monothéisme qui n'était probablement que la glorification d'un dieu local (3).

BEL ET LE DRAGON.

Peut-être pourrait-on chercher un supplément d'information dans un autre mythe babylonien qui n'est pas cosmogonique, mais qui contient un même élément, la lutte de Bel contre le dragon (4). Le dragon a été purement et simplement nommé Tiâmat dans l'ouvrage de Gunkel (5) sur la création et le chaos. C'est le résultat d'une conjecture, sûrement fausse, puisque le nom du dragon paraît dans

(1) Jensen dans ses appendices : « les dieux purs, saints, éternels ont pour père l'eau douce (*Apsou*), pure, sainte, féconde ». L'idée est juste mais en insistant moins sur l'eau douce, car si Apsou est père, Tiâmat est mère.

(2) P. 38, l. 22.

(3) Nous n'insistons pas sur la cosmogonie de Bérose ou plutôt d'Alexandre Polyhistor, qui s'est inspirée de notre récit. Nous avons essayé de montrer comment des éléments nouveaux ont pu y pénétrer (*RB*. 1898, p. 395. ss.); nous pensons aujourd'hui qu'ils sont dus moins à Bérose qu'à Alexandre Polyhistor.

(4) Jensen, *Mythen...*, p. 44 ss.

(5) *Schöpfung...*, p. 417.

le morceau. Il peut se lire, il est vrai, de plusieurs manières, mais non pas Tiâmat. On a le choix entre *kalbu,* « chien »; *ribbu,* qui équivaudrait au monstre Rahab de l'Écriture, et *labbu,* « lion ». Le chien n'est pas assez imposant; *ribbu* n'existe pas en assyrien, et, si séduisante que soit l'hypothèse, elle n'est pas appuyée. Reste le lion; et en effet le monstre que combat Bel, d'après les documents figurés, a quelque chose du lion. Zimmern, qui avait proposé *ribbu,* le constate et rappelle que « le lion » est le nom traditionnel du dragon démoniaque ennemi des hommes (1). Lorsque ce monstre paraît, les hommes existent déjà et habitent des villes. Ils gémissent des désastres qu'il cause, mais en vain demande-t-on qui combattra le monstre (2).

Comme le mot de *mer* se trouve à cet endroit, nous estimons volontiers qu'il s'agit d'un monstre marin (3). Il est presque de style dans ces sortes de légendes qu'un monstre sorte de la mer pour ravager la terre ferme et en dévorer les habitants.

La cause est portée au ciel et Bel dessine le dragon pour en donner une idée aux dieux qui ne l'ont pas sous les yeux. Il a cinquante doubles lieues de long, quoique sa bouche n'ait que six coudées. Le mot d'*oiseau* dans une phrase inachevée, pourrait indiquer des ailes, celui d'*eau* des nageoires; en tout cas, il a une queue. Les dieux tremblent et Sin, qui paraît avoir la présidence, excite le dieu Tichkhou (?) à tuer le lion pour acquérir ainsi le droit de régner sur le pays. Il est probable que ce dieu échoue, car au revers de la brique on voit Bel entrer en scène. On l'invite à soulever (?) un nuage, une tempête, mais il ne semble pas que ce soient là ses armes. Il devra jeter (4) *le sceau de son âme,* et c'est ainsi qu'il tuera le lion. Ce sceau est sans doute son arme personnelle, caractéristique, dont la nature devait être bien connue. Pendant trois ans, trois mois, un jour et tant d'heures le sang du monstre coule...

(1) Zimmern dans *Schöpfung...*, p. 29, cite II Tim., iv, 17 et I Pet., v, 8.

(2) C'est la restauration la plus simple des lignes 5 et 6 :

Man-nu-um-ma MUŠ.....
tam-tu-um-ma MUŠ.....

La restitution de Zimmern :

« qui est le dragon.....
Tiâmat est le dragon... »

est trop courte (Jensen). D'ailleurs le nom du dragon est donné ligne 17 et *tam-tu* est le nom commun de la mer, non la mer personnifiée. Nous supposons :

qui combattra le dragon
et renverra le dragon dans la mer?

(3) Nous pensons qu'il est qualifié « progéniture du fleuve »,*ri-ḫu-tu nâri,* l. 23.

(4) Nous conservons ce sens reconnu au verbe *nasaku,* l. 4 et 7.

Le Bel qui triomphe du monstre n'est pas autrement déterminé, rien n'empêche que ce soit Bel-Mardouk. Le sens général du mythe est d'autant plus facile à saisir qu'on le rencontre un peu partout. Même dans la légende chrétienne, on voit des saints conquérir leurs titres au culte des fidèles en purgeant le pays d'un monstre. Chacun a pensé à la Tarasque de Tarascon. Bel, vainqueur du dragon, devient le roi céleste du pays qu'il a sauvé. Cela ne nous dit pas la nature du monstre et rien ne prouve qu'il s'agisse d'une inondation ou d'un déluge. Il serait impossible de réduire à un seul symbole tous les monstres de la légende.

Ce mythe était très populaire en Chaldée, comme le prouvent de nombreux cylindres et autres représentations figurées. Dans ce combat le dieu est couronné d'un double diadème; une paire d'ailes orne son dos, il brandit un trident double dont il tient le centre. Le monstre a une tête de lion avec des cornes de griffon, des ailes, une queue de poisson. Il est mâle. On a toujours regardé ces figures comme reproduisant la lutte de Mardouk contre Tiâmat. Et cependant on s'étonnait du sexe de la bête, on supposait que peut-être avait-on voulu lui attribuer à la fois les deux sexes. On aurait pu noter aussi que l'équipement du dieu n'est pas celui du poème de la création.

Nous pensons que toutes ces images représentent la lutte de Bel-Mardouk contre le dragon-lion. C'est cette lutte qui était traditionnelle; ici nous sommes en plein dans les données de la légende populaire. Et peut-être avons-nous maintenant le secret du poème de la création. Vainqueur du monstre qui désolait le pays, Mardouk devenait le maître et seigneur de ses habitants. En ajoutant que le monstre était primordial, en agrandissant la lutte, on attribuait à Mardouk le gouvernement du ciel et de la terre. Et c'est bien ce qui résulte du poème de la création.

En tout cas, avant de chercher dans le type solaire et lumineux de Mardouk le sens primitif, populaire et naturiste du mythe de la création, il sera prudent de se demander si Mardouk lui-même est primitif en cette affaire. Jastrow a soupçonné très ingénieusement qu'il y remplace l'ancien Bel de Nippour et que c'est pour colorer cette usurpation que Bel lui-même est heureux de décerner au vainqueur le titre de « seigneur des pays », qui est authentiquement le sien. Peut-être faut-il ajouter que l'ancienne tradition considérait Éa comme le créateur des hommes et que c'est par le même procédé, on dirait presque le même truc, qu'Éa lui communique son nom (1).

(1) Ces hypothèses sont pleinement confirmées par le prologue du Code de Hammourabi. El et Bel ont appelé Mardouk, que sa qualité de fils d'Éa rattache à Éridou, à régner sur Ba-

MYTHE DE ZOU.

On retrouve un phénomène analogue dans le mythe de Zou, l'oiseau tempête qui a dérobé les tablettes du destin (1). Ces tablettes appartenaient au vieux Bel, le seigneur de DUR-AN-KI, un ancien temple de Nippour. Zou les lui vole, ce qui met les dieux dans l'embarras. Ici se renouvelle la scène déjà connue. Anou offre la royauté divine à qui ira les reprendre. L'heureux vainqueur n'aura pas de rival parmi les dieux; à lui sur la terre (2) des sanctuaires et des villes nombreuses. Adad n'ose; une déesse inconnue, qui doit être Ichtar, refuse dans les mêmes termes, ainsi que BARA, dieu inconnu, fils d'Ichtar. Éa paraît plus courageux, mais on ne voit pas que son initiative ait plus de suite (3), peut-être propose-t-il seulement d'envoyer son fils. Sur un autre fragment, qui appartient probablement au même mythe (4), on voit Lougalbanda, idéogramme pour un dieu, seigneur d'Érek, essayer de prendre Zou par ruse. Quoi qu'il en soit, un hymne loue Mardouk d'avoir réduit Zou. Il est donc très vraisemblable, comme le suppose Jastrow, que Mardouk est encore le dieu de la situation. S'il est maintenant le dieu suprême, c'est qu'il a conquis ce titre, non pas en dépouillant le vieux Bel, mais en rétablissant l'honneur des dieux. De la sorte on investissait Mardouk au nom même du sanctuaire qu'on dépouillait de son privilège et tout le monde était content. C'est ainsi que les rois francs et goths se paraient volontiers du titre de patrice, que les Byzantins leur décernaient pour affirmer leur domination sur les provinces perdues. Plus tard les Assyriens ont essayé de la recette en introduisant Assur dans le poème de la création ou en lui décernant dans les textes historiques les prédicats suprêmes de créateur; mais leur génie était trop médiocre pour qu'ils eussent abouti à autre chose qu'à des retouches.

On a remarqué que dans le mythe de Zou l'adversaire des dieux est encore différent. C'est peut-être une invitation à ne pas serrer de trop près le mythe naturiste. Jensen (5) trouve très bon que Mardouk, le flot

bylone; Mardouk de son côté a appelé Hammourabi au gouvernement de la grande cité. Il faut naturellement retourner les termes. C'est par la grâce de Hammourabi, venu probablement d'Éridou, que Mardouk est devenu le seigneur des dieux à Babylone; cf. Scheil, *Textes élamites-sémitiques*, 2e série.

(1) Jensen, *Mythen...*, p. 46 ss.

(2) E-KUR, p. 50, l. 41.

(3) P. 54, quelques syllabes n'offrant pas de sens précis.

(4) P. 24 ss.

(5) Appendices, p. 567.

lumineux, vainqueur du flot humide, triomphe encore du flot aérien : je ne sais si ces images, qui paraissent empruntées à des traités de physique, sont suffisamment claires pour servir de base à un mythe populaire de la nature.

LES ORIGINES DE L'HUMANITÉ.

On se plaint quelquefois que les documents assyro-babyloniens soient demeurés muets sur la création du premier homme. Il est probable que ce silence se prolongera toujours, ou plutôt il faut reconnaître que la tradition babylonienne connaissait seulement la création des hommes. Les textes sont assez formels. C'est ainsi que l'entendait Bérose qui parle de la création des hommes au pluriel. La cosmogonie abrégée que nous avons citée ne parle que de l'humanité. De même un autre fragment plaçant sur la même ligne la foule qui peuple les villes et les bêtes des champs (1).

C'est précisément sur ce fragment qu'on s'était appuyé pour mettre à l'origine un couple unique, et on a aussi proposé de considérer Éabani et Adapa comme représentant l'unité de l'humanité primitive, parce qu'ils sont, Éabani du moins, créés de toutes pièces. Il résulte seulement de ces faits que le droit de créer des hommes appartenait toujours aux dieux et qu'ils en usaient selon les circonstances. Ainsi, dans le fragment cité, après que l'humanité existait certainement, Éa crée deux êtres auxquels il fait une place d'honneur parmi les autres (2). La déesse Arourou crée Éabani en broyant de l'argile (3), et peut-être Adapa est-il aussi l'objet d'une création spéciale (4). Pour faire sortir Ichtar des enfers, Éa crée *Aṣušunamir* (5). Reconnaître ce fait, c'est s'interdire d'attribuer à ces créations de circonstance un rôle représentatif de l'humanité tout entière. Ce concept n'existe pas plus en Babylonie qu'en Grèce, et si quelque texte venait nous donner sur ce point un démenti, les documents allégués prouvent du moins qu'il ne saurait témoigner que d'une tradition particulière.

Comment l'humanité a-t-elle été créée? Avec de la terre pétrie. Ici encore les textes concordent. C'est le témoignage de Bérose. C'est aussi celui du texte déjà cité, relatif à Éabani, car il est probable que

(1) *Mythen...*, p. 42.
(2) *Mythen...*, p. 42, l. 9 s.
(3) *Id.*, p. 120, l. 34.
(4) P. 92, l. 6.
(5) P. 86, l. 12.

la création générale a procédé comme les créations particulières : « elle pétrit de la boue, la jeta à terre... et créa ainsi le guerrier Éabani ». Éa est nommé le dieu potier (1).

Le texte de Bérose est très important parce qu'il s'applique à la création première. Il ajoute un élément essentiel, le sang d'un dieu. Le texte est du reste en mauvais état. Il est absolument impossible de dire : « *Ce dieu s'enleva sa propre tête et les autres dieux pétrirent avec de la terre le sang qui coulait et formèrent les hommes, c'est à cause de cela qu'ils sont intelligents et participent de la nature divine...* », et quelques lignes plus bas : « *Bel voyant la terre déserte et cependant fertile, commanda à un des dieux de lui couper la tête, de pétrir la terre avec le sang qui aurait coulé et de former des hommes et des bêtes qui puissent supporter l'air* ». Il est absurde que Bel, le créateur qui va créer les astres, se soit préalablement coupé la tête. Nous considérons la première phrase comme une glose de la seconde. Cette seconde phrase voulait dire que Bel avait commandé à un dieu de se couper la tête, ou qu'il avait ordonné de couper la tête à un dieu et que lui-même avait ensuite pétri l'homme avec de la terre et avec le sang. La phrase étant devenue inintelligible, la glose y remédiait tant bien que mal en disant que c'étaient les autres dieux qui avaient fait le pétrissage. Quoi qu'il en soit, on attribuait la nature intelligente de l'homme à une participation du sang divin.

On a longtemps cherché en vain quelque chose de semblable dans les textes babyloniens. On a supposé que le dieu qui perdait sa tête n'était autre que Tiâmat; c'est la pensée de Loisy : « Les interprètes de Bérose, ou Bérose lui-même, ou la tradition qu'il représente ont dû substituer la tête de Mardouk à celle de Tiâmat et changer la signification ancienne du mythe (2) ». Mais il est très invraisemblable que Mardouk se soit servi pour créer les hommes du sang de son ennemie. Nous avons lu dans le poème que ce sang est porté par le vent du nord dans des lieux cachés, c'est-à-dire en dehors de la sphère du monde. Et on pourrait dire la même chose du sang du dragon (*Labbu*) répandu par Bel. Enfin Zimmern a trouvé, dans un texte très mutilé (3), la source probable de Bérose, l. 22 : « qu'on égorge un dieu »...; l. 24 : « avec sa chair et son sang la déesse Nin-anna (?) de l'argile... ». La ressemblance est frappante. On pouvait se demander si le texte cunéiforme était relatif à la première création ou à l'une

(1) Scheil, *Recueil...*, XX, p. 125.

(2) *Les Mythes...*, p. 49.

(3) Bu. 91-5-9-269 Rev. (*Cuneiform Texts* etc., t. VI), et Zimmern, *Zeits. f. Assyr.*, XIV, p. 277 ss. Réserves dans Jensen, *Mythen...*, p. 275

de ces créations spéciales dont nous avons parlé. Les doutes ont été levés par la publication de nouveaux fragments du poème de la création. Après avoir organisé le monde, Mardouk se propose de créer l'homme avec du sang et une ossature (1).

Il est du moins certain que l'homme était à l'image de Dieu parce qu'en pétrissant la terre pour lui donner un contour on se conformait à une idée divine. Le dieu créateur commençait par former en lui-même ce concept; ainsi très expressément la déesse Arourou qui crée Éabani à l'image d'Anou, et Éa qui crée Aṣouṣounamir d'après l'image formée dans son intérieur.

Après cela c'est une question relativement secondaire de savoir à quel dieu on attribuait la création de l'humanité. Le troisième fragment cosmogonique rapporte la création du ciel et de la terre à la réunion des dieux; ils avaient donc aussi créé les êtres vivants. Les deux premières cosmogonies décernent à Mardouk l'honneur du tout, et c'est lui aussi que Bérose entendait par Bel. Mais peut-être Mardouk remplaçait-il Éa comme créateur des hommes; la tradition d'Éridou, qui le considérait comme le bienfaiteur de l'humanité, lui décernait sûrement ce titre, et nous avons indiqué à propos du poème de la création qu'il se terminait par une délégation qu'Éa donnait à Mardouk pour agir.

LE MYTHE D'ÉTANA.

L'homme étant créé en nombre, on ne voit pas qu'il ait été placé dans un état spécial de bonheur ou d'innocence. Nous avons déjà dit, à propos du poème de la création, qu'il n'était pas tout à fait certain qu'une loi morale ait été alors décrétée. La tradition représentée par Bérose affirmait au contraire très nettement que les premiers hommes vivaient sans règle comme les animaux, et que les éléments de la civilisation leur avaient été révélés par l'homme-poisson Oannès. Cette première époque était décrite dans un premier livre; venait ensuite, dans le second, la liste des rois.

Or il semble que cette donnée, malheureusement trop écourtée, soit l'écho d'une ancienne tradition babylonienne sur l'origine surnaturelle de la royauté. Nous voulons parler du mythe d'Étana. On a d'abord vu dans ce mythe une leçon morale : l'homme ne doit pas chercher à s'élever jusqu'au ciel. Étana serait un second Icare, précipité sur la terre pour avoir tenté de voler. La découverte très récente,

(1) Cf. plus haut, p. 375. M. Zimmern propose avec réserves (*KAT.*[3], p. 586, note 3) de mettre la boue au lieu des os, non pas, semble-t-il, sans déformer le texte.

par le P. Scheil, d'un nouveau fragment donne au mythe une autre portée (1). Quoique l'histoire demeure inachevée, nous en essaierons l'analyse en prenant pour base l'ordre des fragments établi par Jensen (2). Il existait chez les Chaldéens deux recensions assez différentes dans le détail textuel. Les premières lignes, absentes de la recension de Scheil, sont peut-être l'indication du thème général; elles sont trop mutilées pour former un sens : on dirait vaguement d'une délibération des dieux qui choisissent pour pasteur des peuples Étana ou son fils (?). En effet, la royauté n'existait pas encore. C'est le début de Scheil :

« Les grands dieux Anounna qui règlent le destin,
s'assirent et tinrent conseil au sujet de la terre.
Les créateurs des régions, les auteurs de la nature,
les dieux Igigi étaient hostiles (?) aux hommes :
ils donnèrent aux hommes le désordre (?) en partage.
Ils n'avaient pas établi de roi sur les hommes aux tranquilles demeures.
En ce temps on n'avait ceint ni tiare ni diadème,
on n'avait tenu ni sceptre ni bâton,
on ne s'était pas groupé pour bâtir un palais.
Les Sept avaient verrouillé contre les audacieux :
sceptre, diadème, tiare et bâton pastoral
étaient placés devant Anou dans le ciel.
Il n'y avait pas de projet d'hommes
qui puisse faire descendre la royauté du ciel (3). »

Que la royauté soit d'investiture divine et le droit royal un droit divin, c'est ce que proclamaient tous les monarques qui affirmaient tenir leur pouvoir des dieux. Mais il ne s'agit pas ici d'une délégation particulière; c'est la royauté elle-même qui de sa nature est un pouvoir divin et ses insignes sont dans le ciel, mis à l'abri des tentatives audacieuses des hommes. Les Igigi, qui sont sans doute les Sept, étaient intervenus pour priver l'humanité de ce bien. Cependant tous les dieux ne partageaient pas cette hostilité; on voit ensuite Bel et Ichtar qui cherchent un roi, pasteur des peuples. Le culte tirait en effet un grand prestige des fonctions royales. Comment ont-ils résolu le problème? Nous n'avons que quelques misérables commencements de lignes, où quelqu'un est invité à prendre le diadème, puis il est question de sa femme (4)... La suite nous indique quelle pouvait être la marche des événements. L'oiseau Zou avait su dérober à Bel, en

(1) Scheil, *Recueil...*, XXIII (1901), tirage à part.
(2) *Op. laud.*, p. 582 s.
(3) D'après Scheil et Jensen, *op. laud.*, p. 582 s.
(4) Deuxième colonne de Scheil.

plein ciel, les tablettes du destin. Un aigle aurait la force de porter Étana jusqu'au ciel et de l'aider ainsi à s'emparer des insignes royaux. Il fallait amener entre Étana et l'aigle une alliance intime. C'est à quoi le poète nous conduit, par une ingénieuse péripétie. Un aigle entre en scène qui veut dévorer les petits d'un serpent noir. Malgré les conseils prudents d'un jeune aigle très sage (1), il dévore cette proie. Le serpent se plaint au Soleil. Non que le serpent paraisse avoir avec lui aucune familiarité spéciale. Mais enfin le Soleil voit tout, enserre tout (2) et il est le Juge. C'est à lui de punir l'aigle. Le Soleil se contente de donner un conseil. Le serpent n'a qu'à se cacher dans le cadavre d'un bœuf sauvage; quand l'aigle s'approchera, il lui sera facile de le saisir. Ainsi fut fait. L'aigle ayant encore méprisé les avis de l'aiglon, il est saisi par le serpent qui lui brise les ailes et le jette dans une fosse pour périr de faim et de soif.

La scène change encore; Étana vient de terminer un sacrifice offert selon toutes les règles. Il supplie le Soleil de lui indiquer l'herbe qui donne des enfants, afin que son nom demeure par la naissance d'un fils. Ici les critiques supposent que la femme d'Étana est enceinte, mais ne peut accoucher (3). Nous croyons qu'elle est stérile. La stérilité précède parfois la naissance des grands héros; elle met mieux en relief le caractère surnaturel de la naissance qui en est le terme. Elle est plus souvent mentionnée dans les textes anciens que les accouchements difficiles. Le Soleil s'en tient encore à un charitable avis (4). L'aigle possède le secret de la plante. Étana lui portera un oiseau qu'il mangera avec avidité et dans sa reconnaissance il procurera la recette. C'est le thème du lion d'Androclès. Les faits ont dû se passer comme il était prévu; mais nous n'en avons pas le récit.

On est arrivé au huitième mois (5) et par conséquent la naissance de l'enfant est proche : « Il laissa passer le huitième mois, puis il revint vers la fosse ». L'aigle, qu'il avait pourvu de nourriture, a recouvré ses forces dans l'intervalle. C'était un proverbe reconnu : « qui renouvelle sa jeunesse comme l'aigle ». L'auteur suppose donc que ses ailes

(1) *Atrakhasis* comme le héros du déluge.

(2) P. 104, l. 10 s. : « La terre est ton filet, le ciel ton réseau ».

(3) On s'appuie sur la prière d'Étana : « Arrache mon fruit, fais-moi un nom ». Mais les premiers mots peuvent être traduits : « Éloigne mon fardeau, ma peine ». Il serait en tout cas étrange qu'Étana s'exprimât aussi personnellement à propos de la situation de sa femme.

(4) Il est assez étonnant que Jastrow (*op. laud.*, p. 527) ait vu dans le poème l'intention de légitimer le culte du Soleil contre une concurrence.

(5) Dernière colonne de Scheil. Ce huitième mois est décisif contre la supposition d'un accouchement difficile, car auparavant (et probablement assez longtemps auparavant) l'hypothèse ne se présentait pas encore.

n'ont pas été brisées de telle sorte qu'il ne puisse reprendre son essor. Les deux amis engagent une conversation. Étana semble raconter un songe (1) : il se croyait avec son ami à la porte d'Anou..... Si l'auteur a travaillé avec un peu d'art, il doit être question maintenant des insignes royaux que les Igigi avaient placés devant Anou. On prétend qu'Étana veut monter au ciel pour demander à Ichtar, déesse des accouchements, la plante pour avoir des enfants. Mais cette plante devait être sur la terre, elle était dans le rayon visuel du Soleil; nous sommes au neuvième mois, elle a dû déjà produire son effet. En un mot, s'il y a un plan, il est fait allusion aux insignes royaux. Toute la difficulté est de savoir pourquoi, après avoir passé la porte d'Anou, de Bel et d'Éa, il faudra encore se présenter devant la porte de Sin, de Chamach, d'Adad et d'une divinité qui doit être Ichtar, assise dans sa gloire sur un trône au pied duquel on voyait des lions. Ichtar est la déesse des investitures royales au moins autant que des accouchements. Il s'agit peut-être d'obtenir d'elle qu'elle donne la royauté à l'enfant qui va naître en le considérant comme son fils. C'est comme une mère qu'Ichtar parle à Asarhaddon et à Assourbanipal. Sans son consentement, le vol des insignes ou leur don par Anou eût sans doute été inutile.

L'aigle et Étana entreprennent donc d'atteindre le ciel. Jensen imagine qu'Étana faisait mouvoir les ailes brisées de l'aigle. Cette supposition est inutile, quoique la situation respective des deux personnages soit difficile à préciser. Après trois doubles heures d'ascension, on parvient au ciel d'Anou, de Bel et d'Éa. Les deux amis se prosternent, ce qui prouve qu'ils ont recours à la prière. Puis une lacune. L'aigle propose alors de monter auprès d'Ichtar. Nouvelle ascension de trois doubles heures. Mais cette fois le but est trop haut. A ce moment on ne voit plus la terre que comme une très petite chose; c'est à peine si la mer paraît. Étana est pris de vertige et supplie l'aigle de s'arrêter. Il tombe et l'aigle descend avec lui (2). A la troisième double heure ils sont arrivés au sol. Malheureusement nos fragments se terminent là, sauf quelques syllabes incohérentes qui indiquent qu'Étana n'est pas mort sur le coup, puisque sa femme lui parle. Mais il ne tarda pas à expirer.

On dirait donc au premier abord qu'il s'agit d'une tentative avortée. Étana serait puni de son audace. Il est sûr qu'il n'a pas pu pénétrer

(1) Jensen.

(2) Jensen pense que l'aigle tombe parce que Étana ne soutient plus ses ailes; mais l'auteur marque qu'Étana *tombe* et que l'aigle *descend* aussi vite que lui; il a voulu marquer la prodigieuse rapidité de l'aigle.

dans le concert des dieux et le poème de Gilgamès le place parmi les morts (1). Pourtant son nom est précédé au moins une fois du signe de la divinité. Il a donc été divinisé après sa mort. Et on peut affirmer que la question ne se posait pas de savoir si un homme était capable de se mettre de force au rang des immortels. Il s'agissait plutôt de montrer comment la royauté avait été accordée à la terre. Or par ce côté du moins l'entreprise ne pouvait avoir avorté, sans quoi le mythe aurait manqué son but. Ce qui n'a pas été donné à Étana, et qui ne lui était pas destiné, a dû être accordé à son fils. Il n'est pas étonnant qu'un si grand bienfait ait coûté une vie. Peut-être la faute d'Étana fut-elle de céder au conseil de l'aigle et de monter au ciel d'Ichtar après avoir atteint celui d'Anou, où il aurait reçu les insignes qui seraient tombés avec lui (2). Le disque du soleil entouré d'une grande paire d'ailes d'aigle était en Babylonie comme en Égypte un symbole divin et royal. Le mythe est-il la traduction de cette image, ou l'a-t-il inspirée (3)? L'aigle est pour tous les peuples l'oiseau qui fixe le soleil sans baisser le regard.

LE MYTHE D'ADAPA.

Le mythe d'Adapa a été, lui aussi, rattaché aux origines de l'humanité. Il existe en trois tronçons successivement découverts (4), et cette circonstance n'est peut-être pas étrangère aux interprétations si différentes qu'on en a données. L'opinion la plus commune est ainsi présentée par Loisy : « Adapa est l'homme tel que l'a voulu Éa, le créateur et l'ami, le bienfaiteur de l'humanité. Il n'est pas seulement un individu; bien que la ville d'Éridu existe avec sa population, Adapa personnifie la race des hommes. Or, à cet homme, sa créature de prédilection, Éa qui lui a donné l'intelligence et la science, qui lui révèle, à l'occasion, les secrets des dieux, n'a pas donné l'immortalité; et non seulement il ne la lui a pas donnée, il ne veut pas qu'il l'obtienne, sans doute parce que ce présent serait dangereux, ou tout simplement parce que l'immortalité, la vie éternelle, étant un privilège essentiellement divin, il est absurde que l'homme devienne dieu, puisqu'il ne serait

(1) *Mythen...*, p. 188, p. 45.

(2) Entre les deux ascensions il est question d'un *fardeau... laissé...*, p. 112, l. 1 s.

(3) D'après Scheil : « L'écriture en est archaïque et, sans aucun doute possible, antérieure à Hammourabi » (*Recueil, loc. laud.*, p. 1 du tirage à part).

(4) Tous trois dans Jensen, *Mythen...*, p. 92 ss. Le morceau central vient d'el-Amarna, ce qui montre l'antiquité de ces sortes de poèmes; le dernier a été publié par Strong, *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XVI, p. 274 s.; le premier enfin par Scheil, *Recueil de travaux...*, XX, p. 124 ss.

plus homme et ne pourrait plus accomplir sur la terre les desseins d'Éa (1) ». On a donc vu dans cette histoire un exemple de cette envie des dieux qui joue un si grand rôle dans la mythologie grecque, sans prendre garde qu'un héros, jalousé par d'autres dieux, est toujours tiré d'affaire par le dieu auquel il est demeuré fidèle, sans prendre garde aussi qu'une démarcation aussi absolue entre la divinité et l'humanité n'existait guère dans un pays où l'on adorait comme dieux quelques-uns des anciens rois. Éa n'avait-il pas su donner l'immortalité au héros du déluge? En tout cas, il y avait une solution moyenne. Éa pouvait différer l'apothéose du héros, peut-être même jusqu'à sa mort, qui ne l'empêcherait nullement d'être divinisé ensuite. C'est ce que le P. Scheil avait très bien compris dès la première heure et la critique reviendra certainement à cette position.

L'importance de ce mythe nous oblige à en donner une analyse plus détaillée. Le début manque. Les premières lignes font allusion à un personnage d'une sagesse extraordinaire, destiné à révéler les destinées ou les institutions du pays. Il a reçu en partage la sagesse, mais non point une vie éternelle. Encore faudrait-il traduire littéralement « une âme éternelle », non pas dans notre sens, mais dans le sens babylonien; l'âme est ici le souffle vital qui disparaît à la mort, car alors l'âme devient esprit (2). Ce passage n'exclut donc nullement une durée éternelle, il affirme seulement la nécessité de la mort. Dans cet endroit il n'est même pas certain qu'il s'agisse déjà d'Adapa. On dirait d'un monarque, et Adapa ne possédait pas cette dignité; il y aurait opposition entre le roi sage qui n'a pas reçu l'immortalité et Adapa qui l'a tenue de la faveur spéciale d'Éa. A cette époque Éa créa parmi les hommes, et non pas comme premier homme, le fils d'Éridou, — c'est bien Adapa, — remarquablement sage, pur, oint, et fidèle « observateur des commandements ». Si la fidélité d'Adapa avait finalement tourné contre lui, ce serait ici une satire antireligieuse peu déguisée. Or nous ne sommes pas encore au temps de Lucrèce. Scheil a pensé qu'Adapa n'était autre que le second roi de Bérose, que tous les textes nomment Alaparos, mais qu'on lirait Adaparos, en supposant un changement de texte très léger. Cette opinion fort ingénieuse demeure vraisemblable si l'on entend que Bérose a mis en œuvre le nom illustre d'Adapa avec une terminaison grecque, mais à la condition de reconnaître expressément qu'Adapa n'est point un monarque dans le mythe babylonien. Si les déductions de Jensen sont justes, notre héros serait

(1) *Les mythes babyloniens*, p. 71 s.
(2) Ce que Jensen a consciencieusement noté, p. 406.

plutôt une espèce de majordome, chargé spécialement du service de la Bouche et très spécialement encore de fournir le poisson. Le texte porte, il est vrai, que personne n'enfreint ses ordres (1); mais cela peut se dire d'un officier secondaire et lui-même atteste qu'il est sorti à la pêche pour fournir la maison de son seigneur (2) :

« Avec les officiers de la Bouche il s'occupe de la Bouche...
Il prépare chaque jour les aliments et la boisson d'Éridou.
D'une main pure il dresse la table,
et sans lui on ne dessert pas la table. »

Sa dévotion particulière pour Éa se manifestait par des pratiques dont le sens demeure obscur.

Un jour qu'il était à la pêche, — la mer était calme comme un miroir, — traîtreusement le vent du sud le fait chavirer. Irrité, il le menace de lui briser les ailes et les ailes du vent du sud sont brisées par ses seules paroles. Pendant sept jours le vent du sud ne souffle plus. Anou s'en inquiète, Ilabrat (3) va aux nouvelles, et Anou mande au ciel le vent du sud (4). Éa, toujours secourable aux mortels, craignant sans doute un faux rapport contre son favori, préfère qu'Adapa y aille lui-même et il lui révèle le mot de passe qui lui permettra de franchir la porte du ciel. Il devra d'abord prendre un vêtement de deuil. A la porte d'Anou se tiennent deux dieux, Tamouz et Gichzida, tous les deux dieux de la végétation, l'un représentant les moissons verdoyantes, l'autre les arbres toujours verts (5); on dirait d'Adonis et d'Attis. — Pourquoi, demanderont-ils, cet habit de deuil? — Je pleure, doit répondre Adapa, des dieux qui ont disparu de notre pays. — Et quels sont ces dieux? — Tamouz et Gichzida. Les deux dieux se regarderont émerveillés, car c'est bien un étonnement d'admiration que doit inspirer tant de présence d'esprit et une attention si délicate. Ils intercéderont auprès d'Anou qui deviendra favorable.

« Lorsque tu paraîtras devant Anou,
on t'offrira l'aliment de mort;
ne mange pas! On t'offrira l'eau de mort;
ne bois pas! On t'offrira un vêtement;
revêts-le! On t'offrira de l'huile; oins-toi!
Ne néglige pas l'ordre que je t'ai donné; les paroles
que je t'ai dites, observe-les! »

(1) P. 92, l. 7.
(2) P. 96, l. 14. Rien n'indique que ce seigneur soit un dieu.
(3) Dieu inconnu.
(4) Jastrow, Loisy, etc., supposent qu'Adapa est mandé au ciel par Anou; mais le texte ne le dit pas et dans ce cas Anou ne pourrait pas se plaindre qu'Éa a révélé à son favori l'intérieur du ciel et de la terre.
(5) Jensen, notes. Gichzida n'est qu'un nom provisoire.

Tout se passe d'abord ainsi qu'Éa l'avait prédit; Anou interroge Adapa, les deux dieux intercèdent, il est apaisé. On ne voit pas que les instructions d'Éa aient agi d'une façon magique; c'est une défense juridique qui est bien calculée. Anou n'admet pas qu'Éa, dont il reconnaît la main, ait révélé à un mortel l'intérieur du ciel et de la terre en lui donnant ainsi un rang exceptionnel. Mais puisque le mal est fait, autant vaut-il le garder dans le ciel. Il semble en effet que c'est par une réelle bienveillance qu'Anou lui fait offrir l'aliment de vie, l'eau de vie, le vêtement et l'huile. Fidèle à son dieu Éa, Adapa refuse l'aliment et l'eau, accepte le vêtement et l'huile. Non moins surpris que Tamouz et Gichzida, Anou le regarde avec admiration (1), et finalement le renvoie à la terre.

Nous avons supposé Anou sincère, ce qui est l'hypothèse la plus défavorable au sens que nous prêtons au mythe. S'ensuit-il qu'Éa est le menteur? Pas complètement. En tout cas, s'il a trompé Adapa, c'était dans son intérêt. Lorsque le mythe s'arrêtait là, on pouvait croire qu'Adapa était victime de la jalousie de son dieu. Le dernier fragment, quoique très mutilé, débute certainement par la glorification d'Adapa. Nous ignorons ce qui s'est passé, mais nous voyons Anou s'extasier sur l'œuvre étonnante d'Éa. Cette œuvre, c'est de donner à Adapa un empire qui n'aura pas de terme. Loisy a vu dans les dernières lignes « que l'humanité, en la personne d'Adapa, au lieu d'être immortelle dans le ciel, resterait sur la terre, avec la science communiquée par Éa, afin d'y exercer une souveraineté indéfinie, mais pour y être sujette à toutes les inquiétudes, à toutes les douleurs, à la mort (2) ». Il n'est point question ici plus qu'avant de l'humanité. Il semble bien plutôt que le mythe se terminait par une conjuration contre les maladies. Ce qui le prouve, c'est la présence de la déesse Nin-Karrak, invoquée dans une incantation comme la grande guérisseuse (3). Adapa était devenu dieu. « C'est ainsi que nous retrouvons Adapa dans Sennachérib (Lay., 38, 4) entre Éa et Aššur, conférant à ce roi le don d'intelligence; dans un texte de Šamaššumukin, où ce prince prétend tenir de lui la science mystérieuse de l'Écriture (Lehm., 41, 13). Il devient Marduk lui-même (4)... » Si c'est une exagération de le considérer avec Jastrow comme une divinité solaire, il est donc cependant bien vrai que la protection d'Éa l'a conduit plus haut que n'eût pu le faire

(1) P. 98, l. 30. Jensen reconnaît au verbe ce sens, mais refuse de l'admettre ici à cause du contexte; c'est une pétition de principe. Le même mot et le même sens, p. 98, l. 4.

(2) *Op. laud.*, p. 70.

(3) Scheil renvoie à la IVe tablette *Šurpu* de Zimmern, *Ritualtafeln*, p. 24, l. 88.

(4) Scheil, *op. laud.*, p. 131.

la proposition d'Anou, au point de provoquer l'étonnement d'Anou lui-même. Il est incontestable que, d'après le poète, le refus des aliments de vie était, en même temps qu'un acte d'obéissance, un comble d'habileté de la part de celui qui laissa avant tout la réputation d'une intelligence extraordinaire. La modalité nous échappe parce que la lacune nous empêche de savoir ce qui s'est passé. Il est superflu, dans l'état actuel, de chercher une explication naturiste. La lutte d'Adapa contre le vent du sud ne paraît guère qu'une occasion pour le héros de manifester son pouvoir surnaturel et de pénétrer les secrets du ciel. C'est sur ce point que l'auteur insiste. Le vent du sud, avec ses assauts soudains, est l'ennemi naturel des pêcheurs qui cherchaient sans doute à en triompher par des incantations adressées à Adapa (1). Le soleil triomphant du vent serait une idée éloignée et arbitraire.

(1) P. 100, l. 12, si Jensen a bien restitué *li-iš-mi A-da-pa zi-ir a-mi-lu-ti*, « qu'il entende, Adapa, la race des hommes ». Il est vrai que Jensen fait de *zir amiluti* une apposition de Adapa, et c'est sur ce mot qu'on s'est appuyé pour faire du héros l'homme par excellence. L'opposition est du moins aussi probable puisque *zir amiluti* signifie la descendance humaine plutôt que la racine de l'humanité (cf. le sens de l'hébreu זרע).

CHAPITRE XI

LES MYTHES PHÉNICIENS

PHILON DE BYBLOS.

At Persaeus, eiusdem Zenonis auditor, eos dicit esse habitos deos, a quibus magna utilitas ad vitae cultum esset inventa. (Cic., *De naturâ deorum*, I, 15.)

Presque tout ce que nous savons de la cosmogonie et de la mythologie des Phéniciens se rattache au nom de Philon de Byblos (1) et par lui à Sanchoniathon, écrivain phénicien qu'il prétend traduire. « Peu de problèmes... dans le cercle des études sémitiques et de l'histoire ancienne en général, ont plus d'importance que celui-ci. Si l'*Histoire phénicienne* de Sanchoniathon nous représente réellement la cosmogonie et l'histoire primitive telles que l'entendaient les Phéniciens, aucune des pages léguées par l'antiquité ne peut le disputer en intérêt à celles qu'Eusèbe nous a transmises. A côté de la Genèse, représentant les vieux souvenirs de la race hébraïque, nous aurions, dans cette hypothèse, une version écourtée et altérée, il est vrai, mais sérieuse et intelligible encore des traditions de Chanaan (2) ».

Problème difficile aussi, puisque tant de savants ne s'en sont occupés que pour aboutir à des solutions contradictoires (3).

L'opinion du savant français, mitigée, nuancée, comme il fallait s'y attendre, et parfois jusqu'à la contradiction, est en somme favorable.

Il suppose que les cosmogonies mythologiques des Phéniciens étaient écrites sur des stèles sacrées dans les temples : « nous en possédons six ou sept, misérablement écourtées (4) », dans l'œuvre de Philon de

(1) Philon, qui prit le nom d'Herennius, est né d'après Suidas vers 42 après J.-C. et vivait encore au temps d'Hadrien (117-138).

(2) Renan, *Mémoire sur l'origine et le caractère véritable de l'Histoire phénicienne qui porte le nom de Sanchoniathon*, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXIII, p. 241-334.

(3) Movers, d'abord très hostile, a fini par admettre des documents originaux ; voir surtout *die Phoenizier*, p. 116-147.

(4) Renan, *op. laud.*, p. 332 s.

Byblos. Il admet l'original phénicien. « Un Phénicien de l'époque des Séleucides, voulant relever la Phénicie, et imbu d'un système absurde d'exégèse mythologique, écrivit en phénicien un grand recueil d'histoire et de mythologie, où il mit bout à bout, en les rattachant l'une à l'autre de la façon la plus grossière, les traditions des différentes villes de la Phénicie et des écrits antérieurs, dont l'unité se laisse encore apercevoir. L'auteur s'appelait ou feignait de s'appeler Sanchoniathon (1) ». Ce préjugé sympathique a inspiré les rapprochements ingénieux de Fr. Lenormant et il semble dominer en France, où l'on parle volontiers de Sanchoniathon.

En Allemagne l'opinion est plus sévère pour Philon de Byblos. Baudissin a commencé ses études sur les religions sémitiques par un examen du célèbre écrit (2). Ses conclusions sont assez radicales contre l'authenticité et cependant il admet des sources phéniciennes que Philon aurait traduites et groupées en les mêlant à des éléments étrangers. Otto Gruppe refuse, lui aussi, d'admettre l'existence de Sanchoniathon. Son analyse (3) est sans contredit la plus attentive de toutes, avec ce mélange de perspicacité et de subtilité extrême qui caractérise tout son livre sur les cultes et les mythes grecs. Sanchoniathon est un pseudonyme. La cosmogonie est égyptienne, comme le voulait Movers, et empruntée à Hécatée. L'histoire des Ouranides, où Renan avait déjà soupçonné un poème, est en effet un poème théogonique qui pourrait remonter, sous une forme, il est vrai, différente, au VIIIe siècle av. J.-C. L'anthropogonie qui précède serait l'œuvre propre de Philon de Byblos, qui suivait peut-être en cet endroit une source historique. Il semble qu'après tant d'essais la matière soit épuisée. Et cependant Maspero le déclare : « Tous ces travaux devraient être refaits avec les éléments nouveaux que l'assyriologie fournit (4) ». Les documents assyriens peuvent en effet servir de pierre de touche. C'est grâce à eux qu'on a reconnu la suffisante exactitude des renseignements fournis par Bérose et même par Damascius. Le philosophe néo-platonicien du VIe siècle a su transcrire presque littéralement le début d'un poème babylonien cunéiforme; or Philon de Byblos était dans une situation plus favorable pour nous renseigner sur la Phénicie.

Si l'Assyrie est éloignée, et ne fournit qu'un fonds d'idées communes, le nombre des inscriptions phéniciennes augmente de jour en

(1) Renan, *op. laud.*, p. 333.

(2) *Studien zur semitischen Religionsgeschichte,* I (1876), p. 1-46.

(3) *Die griechischen Culte und Mythen* (1887), p. 348-409.

(4) *Histoire...*, II, p. 168, note 4. Dans la bibliographie qu'offre la note citée ne figure pas l'étude d'Otto Gruppe.

jour, le contrôle est plus aisé. Il est donc à propos de reprendre le problème à la suite de tant d'illustres maîtres. A la vérité, notre espoir a été déçu. La contre-épreuve tourne contre Philon de Byblos. Si ce candide aveu enlève une grande partie de leur intérêt aux pages qui vont suivre, nous avons pensé néanmoins qu'un résultat négatif est encore un résultat, si d'ailleurs en pareille matière un résultat peut être purement négatif. Au lieu de pénétrer les origines religieuses, — il faut si souvent y renoncer! — nous assisterons à la décomposition des mythes dans un syncrétisme de mauvais aloi.

En toute hypothèse, l'exégèse des fragments philoniens doit être précédée d'un examen de leur valeur, car la méthode qui a présidé à leur composition fixe la règle de leur interprétation (1).

Et d'abord qu'avons-nous de Philon de Byblos lui-même? C'était le but d'Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique,* de frayer la voie à l'exposé de la doctrine chrétienne en rappelant, pour les réfuter, les diverses religions du paganisme. Il a dû faire une place aux Phéniciens et c'est ainsi qu'il était amené à résumer et à citer l'histoire phénicienne de Philon de Byblos. Soucieux de ne pas paraître se battre contre des fantômes — tant les théories de Philon lui faisaient la partie belle, — il a eu soin de constater que Porphyre, le grand ennemi des chrétiens, avait expressément reconnu la valeur de cet ouvrage. On est cependant d'accord aujourd'hui pour reconnaître qu'Eusèbe avait en mains Philon lui-même, et d'autre part il est certain qu'il n'en a extrait que ce qui convenait à son but, et que, s'il a reproduit soigneusement ce qu'il citait à la lettre, il ne s'est pas proposé, dans ses résumés, de donner un abrégé complet de tout ce que contenait le premier livre de cet ouvrage (2). Nous pouvons donc faire état de ses renseignements et si nous n'avons pas toute la théorie de Philon de Byblos sur les *Origines,* nous ne pouvons nous tromper sur ses idées générales, à la condition de discerner exactement ce qui lui est assigné.

Mais est-ce seulement d'un littérateur du temps d'Hadrien qu'il s'agit? Porphyre et Eusèbe considèrent comme le véritable auteur de l'histoire phénicienne Sanchoniathon, écrivain phénicien que Philon aurait traduit (3), et ils ont dû emprunter cette conviction à des

(1) Nous citons d'après l'édition de C. Müller, *FHG.*, III, p. 560 ss.

(2) Gruppe n'a pas eu de peine à relever une contradiction dans Renan, p. 303 : « En effet l'extrait donné par Eusèbe se suit d'une manière assez rigoureuse; on voit qu'il omet peu de chose et que l'original devait être à peu près tel qu'il le donne ». Et p. 308 : « Eusèbe n'a pris dans l'œuvre originale que ce qui allait à sa polémique contre le paganisme ».

(3) D'après Porphyre (*De abst.*, II, 56), l'histoire de Sanchoniathon traduite par Philon avait

textes clairs de Philon lui-même. C'est aussi à Philon que Porphyre a pris la date qu'il attribue à Sanchoniathon; selon lui, l'auteur phénicien avait écrit la partie relative aux Juifs d'après Hiérombalos, prêtre du dieu Ieuô, et avait dédié son ouvrage à Abibalos ou Abelbalos (1) qui en avait reconnu l'exactitude, lui et les critiques de sa cour. C'est sur cette base que Porphyre raisonne pour conclure que cette époque, voisine de Moïse, est plus ancienne que la guerre de Troie, et contemporaine de Sémiramis.

C'est encore d'après Philon que Porphyre a pu affirmer que Sanchoniathon s'était appuyé sur les mémoires que chaque cité conservait dans les archives des temples. Nous avons d'ailleurs ici le texte de Philon lui-même (2). Sanchoniathon a consulté des stèles demeurées longtemps dans le mystère des sanctuaires. Il n'y a donc aucun doute sur la personnalité que Philon attribuait à son auteur. Il a pris soin aussi de marquer le but que se proposait le vieil historien. Au temps de Philon, la lutte était vive entre les différents systèmes qui entreprenaient d'expliquer la mythologie. Au christianisme grandissant et aux attaques de la philosophie, les âmes religieuses qui voulaient maintenir le paganisme opposaient l'exégèse naturaliste des stoïciens ou l'allégorie subtile des néo-platoniciens. Mais l'école d'Évhémère n'avait pas désarmé. Elle ne refusait pas de reconnaître des objets naturels dans certains dieux, le soleil, la lune, les planètes; elle s'efforçait du moins de considérer comme des hommes tous les autres dieux et de transformer toute la mythologie en une histoire ancienne. C'est à cette école qu'appartenait Philon de Byblos, et c'est cette controverse qu'il transporte dans le passé. Dès l'époque antérieure à Sanchoniathon, des théologiens se seraient efforcés de faire prévaloir les explications naturelles ou allégoriques, et c'est pour résister à ces tendances que Sanchoniathon, s'aidant des livres de Taaut, aurait rétabli le véritable ordre des faits (3). Malheureusement l'erreur prévalut encore, lorsque enfin il fut donné à Philon lui-même de *trouver* l'ouvrage de Sanchoniathon. Déjà les controverses interminables des Grecs l'avaient persuadé qu'ils ne

huit livres; Eusèbe (I, 3) prétend que Philon a divisé en neuf livres toute l'œuvre de Sanchoniathon. Peut-être le premier livre ne comptait-il pas comme histoire phénicienne.

(1) Leçon incertaine; Ἀβελβάλος serait en tout cas Ἀβεδβάλος. Les inscriptions phéniciennes ont אבי בעל et עבדבעל.

(2) Ὁ δὲ συμβαλὼν τοῖς ἀπὸ τῶν ἀδύτων εὑρεθεῖσιν ἀποκρύφοις Ἀμμουνέων γράμμασι συγκειμένοις... Ces fameuses stèles sont probablement dans la pensée de Philon des חַמְּנִים.

(3) Sanchoniathon est un nom théophore où Sacoun est l'élément divin; or Sacoun ou אסכן est précisément l'équivalent d'Hermès qui est Taaut; cf. *CIS.* sur n° 117 phén. L'allusion est transparente.

possédaient pas la vérité. Son évhémérisme radical fut donc merveilleusement confirmé par les documents archéologiques employés par Sanchoniathon et les hautes approbations qu'il avait reçues.

En présence de ces faits, il faut bien conclure du moins à une certaine fraude littéraire (1). On peut se montrer très indulgent, car les idées de l'antiquité sur ce point n'étaient pas aussi délicates que les nôtres; mais il est évident qu'un Sanchoniathon systématiquement évhémériste dans une haute antiquité n'est qu'une création de fantaisie. On peut même affirmer que dans ce système, la fraude, et une fraude qui allègue des documents très anciens, est absolument de rigueur. Lorsqu'on prétend, comme Évhémère, qu'une mythologie, déjà mise en œuvre par les plus anciens poètes nationaux, n'est que la transformation d'une histoire vraie, on se met dans l'obligation de citer des documents qui remontent à une époque antérieure aux débuts de la poésie. Évhémère a raconté avoir trouvé son roman sur une stèle d'or qui contenait en résumé les actes d'Ouranos, de Kronos et de Zeus (2). C'était un perfectionnement que de supposer une source ancienne, ayant, elle aussi, l'autorité des stèles sacrées, qu'on ne ferait que traduire. Gruppe a remarqué finement qu'en se vantant de sa découverte Philon confessait que son auteur n'était pas dans la circulation.

Il a répugné à Renan d'attribuer cette fraude à Philon lui-même : « Tout ce que nous savons du caractère de Philon repousse l'hypothèse d'une supercherie (3) ». Du caractère de Philon nous ne savons rien du tout, mais il suffit qu'il ait été érudit : « toutes les fraudes littéraires sont venues des passions religieuses ou politiques; on n'en pourrait citer une seule qui soit l'œuvre d'un historien érudit (4) ». Sans discuter le principe, nous n'avons qu'à l'appliquer à Philon, dont la passion religieuse ou plutôt antireligieuse est aussi notoire et moins voilée que celle du savant-romancier. Renan a préféré se rejeter dans l'inconnaissable : « Qui sait si ce n'est pas quelque erreur de Philon ou de Porphyre qui nous cause ces insolubles embarras? Qui sait si un préambule apocryphe n'a pas été attaché à une œuvre sérieuse pour en relever la valeur (5)? » Un argument plus sérieux pour établir l'existence de Sanchoniathon est tiré de

(1) Renan, *loc. laud.*, p. 299 : « En effet, il semble difficile de disculper l'auteur, quel qu'il soit, de *l'Histoire phénicienne,* d'une certaine fraude littéraire ».

(2) Eusèbe, *Præp. ev.*, II, ii, 57.

(3) *Loc. laud.*, p. 286.

(4) *Loc. laud.*, p. 287. Renan ne connaissait-il pas la fraude de Wagenfeld dans cette même question de Philon de Byblos?

(5) Renan, *loc. laud.*, p. 301.

Suidas. Ce lexicographe, au mot Σαγχωνιάθων, nomme trois ouvrages : Περὶ τῆς τοῦ Ἑρμοῦ φυσιολογίας, ἥτις μετεφράσθη· Πάτρια Τυριῶν, τῇ Φοινίκων διαλέκτῳ· Αἰγυπτιακὴν θεολογίαν· ἄλλα τινά. Mais il est très probable que ces ouvrages ne sont que des titres inventés par Suidas et qui correspondaient tant bien que mal à ce qu'on savait par Eusèbe du Sanchoniathon de Philon de Byblos. Athénée (1), qui vivait du moins un siècle après Philon, a pu citer Σουνιαίθων d'après cet auteur, malgré le léger changement d'orthographe. Au reste, il se pourrait qu'un Sanchoniathon phénicien ait laissé le souvenir d'un mythologue érudit et personne ne discute plus aujourd'hui la frappe de ce nom, qui s'est retrouvé dans une inscription d'Hadrumète (2). Le seul point qui intéresse le caractère de Philon est de savoir s'il a traduit, en le modifiant plus ou moins, un ouvrage phénicien évhémériste qui se serait donné comme un Sanchoniathon très ancien.

En soi il importe assez peu que Philon ait été l'auteur de la fraude ou sa dupe; mais nous ne pourrions pas supposer avec Renan que ce Phénicien, faussaire en phénicien, remonte jusqu'au temps des Séleucides. Il est en effet dans Philon une prétention qui ne peut dater de très haut, c'est celle de démontrer que la mythologie de la Grèce n'est que la traduction d'histoires phéniciennes mal comprises. Cette outrecuidance eût paru bien hardie au temps des Séleucides; elle eût été tout à fait contraire au mouvement qui entraînait tout l'Orient à la suite du charme victorieux de la Grèce. Ce n'est qu'au IIIe siècle après notre ère que la réaction se produisit avec éclat, lorsqu'on vit Élagabale, entouré de dignitaires habillés à la phénicienne (3), introduire à Rome la grande divinité syrienne. Sous Hadrien, Philon est presque un précurseur.

Reste l'hypothèse, caressée par Renan, que Sanchoniathon serait un juif masqué : « on est tenté de voir la main des Juifs dans l'*Histoire phénicienne,* comme dans presque toutes les histoires de l'Orient. Un Juif n'a pu la fabriquer, sans doute, mais qui sait si un Juif n'a pas fourni et la garantie sous laquelle on a voulu la placer, et plusieurs des détails que nous y lisons? Le rôle peu sincère que les Juifs ont joué dans l'historiographie de l'Orient ne saurait inspirer à la critique trop de défiance et de précautions (4) ». Il est vrai, mais ces falsifications avaient toujours pour but la gloire d'Israël, et il nous semble que

(1) *Deipnos,* III, c. XXXVII.

(2) Sous la forme de סכניתן. Le thème est d'autant plus normal que le nom divin סכן a été reconnu dans deux autres noms, גרסכן et עבדסכן.

(3) HÉRODIEN, V, 10 : ἀνεζωσμένοι μὲν χιτῶνας ποδήρεις καὶ χειριδωτοὺς νόμῳ Φοινίκων.

(4) *Loc. laud.*, p. 317.

Philon, quoiqu'il dirige ses coups surtout contre les Grecs, n'a pas précisément travaillé pour les Juifs. Il ne devait pas les aimer, puisqu'il est si sympathique à Porphyre, et sa haine clairvoyante a découvert la fraude commise par eux sur Hécatée (1). On ne doit donc pas s'arrêter à cette hypothèse.

Patriotisme exalté, réaction extrême contre la Grèce, absence complète de sentiment religieux, ces traits marquent une époque basse. Dans l'Orient ancien ils sont en somme une exception et dès lors le critère historique ne peut être très précis; il serait imprudent d'affirmer à un siècle près que ce phénomène isolé était ou n'était pas possible. Mais l'ouvrage est certainement sorti des mains de Philon, et puisqu'il faut absolument attribuer à quelqu'un la responsabilité de la fraude qu'il contient, il est plus légitime d'accuser l'éditeur qu'un Phénicien inconnu du second siècle av. J.-C. Le Sanchoniathon contemporain de Salomon n'a pas existé; c'est le seul dont l'histoire ait à discuter l'existence. Il faut avouer d'ailleurs que la fortune eût été rare pour Philon de trouver un original phénicien qui complétât si parfaitement ses théories exposées dans l'histoire paradoxale (2) et qui fût en harmonie si complète avec ses propres idées! Le faussaire phénicien que nous devons nécessairement supposer a pu écrire en grec aussi bien qu'en phénicien. En pareil cas on ne peut se tromper en concluant *is fecit cui prodest,* et nous nommerons désormais Philon, le Phénicien qui a mis sous le nom du vieux Sanchoniathon sa polémique évhéméristе (3).

Si Sanchoniathon n'a pas existé, que penser de ces colonnes où il aurait puisé ses renseignements? Nous avons déjà dit qu'elles sont comme le cachet de la fiction évhéméristе, imposture audacieuse qui prétend emprunter aux temples le secret qui réduirait à néant le culte des dieux. On ne peut cependant pas exiger des sacerdoces qu'ils rédigent eux-mêmes et gravent sur la pierre l'acte de décès de leurs divinités. Que s'il s'agit seulement de textes relatifs aux dieux, on a pu en rencontrer dans les temples au second siècle, quoiqu'un très petit nombre de ces précieux documents aient été retrouvés depuis. La fiction des stèles doit donc être écartée. Celles du temps de Philon ne lui auraient sans doute appris qu'une faible partie de ce qu'il pouvait savoir par ailleurs et personne ne songe à contester qu'il ait connu la

(1) Origène, *Contra Celsum,* I, 15.

(2) I, 6 : « Nous nous sommes persuadé que les choses étaient bien comme il (Sanchoniathon) le dit, en considérant les divergences qui existent chez les Grecs, sur lequel sujet nous avons composé trois livres intitulés *Histoire incroyable* » (παράδοξος ἱστορία).

(3) Renan a soutenu que le style supposait un original phénicien; cette partie de sa thèse a été réfutée par Gruppe; nous y reviendrons dans l'explication du texte.

théologie phénicienne de son temps, au moins dans ses traits généraux.

On a cru, il est vrai, discerner dans son texte plusieurs cosmogonies, ce qui marquerait un emprunt fait à des documents déjà existants ou du moins à des traditions vivantes. Renan en a restitué jusqu'à huit, encore la huitième comprend-elle toute l'histoire des Ouranides (1). Nous reconnaîtrons, en expliquant le texte, que son unité est beaucoup plus étroite. On a supposé aussi que Philon avait groupé les traditions des divers sanctuaires; cette opinion est plus plausible, et s'appuie sur l'affirmation de Porphyre (2). Il s'agirait surtout de Tyr et de Byblos. Mais il ne peut être question ici de traditions mises bout à bout, et Gruppe a montré que précisément Byblos était nommée dans la prétendue source tyrienne, et Tyr dans celle de Byblos (3).

Gruppe aboutit lui-même à une conclusion beaucoup plus inattendue et cependant séduisante, c'est que Philon se serait servi comme source d'un ouvrage de théologie allégorique, en d'autres termes de celui-là même qu'il se proposait de combattre.

On n'est pas médiocrement surpris en effet de lire après l'histoire des Ouranides cette étrange réflexion : « Voilà donc tout ce que Thabion (4), le tout premier hiérophante des anciens Phéniciens, a expliqué par l'allégorie, et, le mélangeant de phénomènes physiques et cosmiques, il l'a transmis aux prêtres des mystères et aux prophètes qui président aux initiations. Ceux-ci, ne songeant qu'à accroître cette fumée, ont transmis cet héritage à leurs successeurs et à leurs partisans. L'un d'eux était Eisiris, inventeur des trois lettres, frère de Chna qui fut surnommé Phénix ». Le Thabion qu'on rapporte à une antiquité aussi reculée est précisément le type de cette école que Sanchoniathon aurait déjà combattue et qui avait repris assez de crédit pour que Philon lui opposât l'autorité de son premier adversaire (5). Pourquoi donc le nommer seulement alors? Surtout à quoi se rapporte la phrase si générale : « Voilà donc tout ce que... »?

Le même savant a noté très finement que, dans les quelques lignes qui précèdent (6), Beltis était qualifiée de déesse, Taautos de dieu, alors qu'auparavant l'auteur s'abstenait soigneusement de donner ce titre à ceux dont il racontait l'histoire humaine. Sans doute ici encore les sentiments de Philon sont demeurés les mêmes, mais ne s'inspire-

(1) *Op. laud.*, p. 275 ss.
(2) Fr. I, 2 : Ἐκ τῶν κατὰ πόλιν ὑπομνημάτων.
(3) *Op. laud.*, p. 401.
(4) D'autres : « le fils de Thabion ».
(5) Les termes du fragment 15 sont presque exactement les mêmes.
(6) II, 25.

t-il pas involontairement du style de son devancier qu'il traite en adversaire? Cette suggestion est confirmée par la description des ailes de Kronos qui n'est pas exempte de symbolisme.

D'ailleurs, que Thabion soit plus ou moins la source de Philon, celui-ci traite à coup sûr l'allégorie en ennemie. Il est donc impossible de lui attribuer les passages qu'Eusèbe rapporte d'une façon fort ambiguë, soit à Philon, soit à Porphyre, après avoir expressément clos la série des témoignages empruntés au prétendu Sanchoniathon. La critique littéraire relative à Eusèbe expliquera difficilement l'origine de la confusion qui règne dans cet endroit (1); du moins il est certain que Philon a revendiqué pour Sanchoniathon l'honneur d'avoir remis au jour la vraie doctrine de Taaut, et que par conséquent il a fait de Taaut le premier maître de l'évhémérisme; il n'a donc pas écrit le passage où Taaut est censé avoir exposé une doctrine profonde dont les divinités Sourmoubelos, Thouro et Chousarthis auraient donné ensuite l'explication allégorique. Il ne peut pas non plus avoir écrit la longue tirade sur le caractère divin des serpents, et il n'était pas assez sot pour placer dans la bouche de Sanchoniathon des citations d'Areios d'Héracléopolis et de Phérécyde, sans parler de Zoroastre et d'Ostanès. Le plus simple est de penser qu'Eusèbe, poursuivant l'exposition de la théologie phénicienne, n'a pas été fâché de la peindre sous un mauvais jour en ajoutant une page ridicule sur les serpents à la polémique déguisée entreprise par Philon contre cette théologie. Il ajoute que l'explication naturaliste, inaugurée par Taaut d'après sa seconde source, ne tient pas debout et qu'elle est réfutée par les auteurs les plus recommandables de la Phénicie. Cette seconde source paraît être Porphyre dans un ouvrage sur les Juifs. C'est sans doute dans un ouvrage semblable que Porphyre avait l'occasion de s'appuyer sur Sanchoniathon, comme particulièrement bien informé par leur grand

(1) Voici les faits. Au § 42 (*Præp. ev.*, I, 10, Dindorf), Eusèbe termine ce qu'il a à dire de Sanchoniathon, traduit par Philon, reconnu exact par Porphyre. Au § 43, le petit passage sur Taaut, considéré comme premier auteur d'une sagesse profonde que l'exposition allégorique devait mettre en lumière. Au § 45, Eusèbe annonce qu'il va citer une théologie sur les serpents, d'après le même, dans son ouvrage sur les lettres des Phéniciens, traduit de Sanchoniathon. De 46 à 52, cette théologie absolument étrangère aux idées de Philon. Au § 53, condamnation sommaire de ces explications naturalistes des serpents divinisés. Le dernier paragraphe paraît être d'Eusèbe. Si les §§ 46-52 avaient été vraiment empruntés à Philon, cet auteur devait se proposer de les réfuter; mais il ne pouvait vraiment pas les mettre dans la bouche de Sanchoniathon, ni se contredire au sujet de Taaut. Il est donc probable qu'Eusèbe s'est imaginé à tort que Porphyre prenait toujours pour guide Sanchoniathon, à moins que la référence ne soit d'un interpolateur. Quant au § 44, il raconte le sacrifice humain inauguré par Kronos, et ce passage revient textuellement IV, XVI, 11; il aura été interpolé dans cet endroit avec les mots περὶ τοῦ Κρόνου qui sont, en tout cas, mal placés au § 42.

prêtre Hiérombalos. Et cela n'empêche pas que Philon lui-même n'ait composé un livre sur les Juifs, comme le prouve péremptoirement le témoignage d'Origène (1).

Ce passage sur les serpents et sur Taaut, pour n'être pas de Philon, n'en est pas moins intéressant comme attestant chez les Phéniciens soit un culte des serpents très développé, soit l'existence de l'école allégorique, que Philon s'était proposé de combattre.

Nous abordons maintenant l'analyse du texte de Philon. Nous sommes prévenus que nous y rencontrerons deux partis pris bien arrêtés : le dessein d'expliquer l'origine des dieux et de leurs cultes par l'histoire, et la prétention d'expliquer encore par l'histoire phénicienne la mythologie grecque elle-même. Cette dernière sera donc toujours visée, mais obliquement, comme il convenait au but poursuivi par l'auteur.

Nous avons refusé de reconnaître dans ces textes plusieurs documents phéniciens aux contours précis ; il est cependant une division qui s'impose et qui facilite l'étude. Nous en nommons les trois parties : cosmogonie, histoire primitive, histoire des Ouranides.

COSMOGONIE (Frag. II, 1-4[a]).

L'introduction est une analyse d'Eusèbe :

1. Il suppose comme principe de toutes choses un air trouble et venteux ou un souffle de vent trouble et un chaos obscur, sombre comme l'Érèbe; tout cela serait infini et pendant des siècles nombreux n'aurait pas eu de limites.

« Mais quand ensuite, dit-il, le souffle s'éprit de ses propres principes et qu'il se fit un mélange, cette union se nomma désir. Ce fut le principe de la création de toutes choses, mais le souffle lui-même ne connaissait pas sa propre création, et, de son embrassement avec lui-même, se produisit Môt. Quelques-uns disent que c'est du limon, d'autres une pourriture de composés aqueux. Et c'est d'elle que se produisirent tous les germes créés et c'est l'origine de toutes choses.

2. « Or il y avait certains animaux privés de sensation, d'où sortirent des animaux intelligents et on les nomma Zophésamin, c'est-à-dire inspecteurs du ciel. Et elle prit une forme semblable à celle d'un œuf. Et le soleil brilla, et la lune, et les étoiles, et les grands astres (2). »

(1) *Contra Cels.*, I, 15.

(2) Dans le texte : ἐξέλαμψε Μὼτ ἥλιός τε κ. τ. λ. Nous supprimons Môt. Il y a ici une ambiguïté. On ne sait si ce sont les animaux qui prirent, ou Môt qui prit, la forme d'un œuf. Les auteurs sont partagés. Cela même indique la solution du problème. L'auteur ne nommait pas Môt, jugeant assez évident que c'était elle qui avait pris la forme d'un œuf. Quelqu'un voulut introduire ce mot pour plus de clarté, mais le plaça mal. C'est pourquoi nous le retranchons.

Sur quoi Eusèbe remarque :

Telle est leur cosmogonie, qui professe l'athéisme en termes exprès. Voyons ensuite comment il amène l'origine des animaux.

3. « L'air s'étant donc illuminé, grâce à l'inflammation et de la mer et de la terre, il se forma des vents et des nuages et d'énormes chutes et inondations des eaux célestes. Et lorsque à la suite de la chaleur du soleil toutes choses se distinguèrent et s'éloignèrent de leur propre place pour se rencontrer ensuite mutuellement dans l'air et se heurter, il en résulta du tonnerre et des éclairs, et au fracas du tonnerre ces animaux intelligents dont nous avons parlé se réveillèrent et s'épouvantèrent du bruit et se remuèrent sur la terre et dans la mer, comme mâles et femelles. »

Eusèbe :

4. Voilà donc aussi leur zoogonie. Le même écrivain ajoute à la suite :

« Voilà ce qu'on trouve écrit dans la cosmogonie de Taaut et ce que ses livres nous ont fait connaître; ce qu'il avait vu fournit à sa pensée des conjectures et des preuves; il nous a éclairés avec ce qu'il a trouvé. »

Cette cosmogonie est composite et composée librement. Mais il n'y a pas de raison de rejeter absolument l'affirmation de l'auteur. Il l'attribue à Taaut, elle est donc principalement d'origine égyptienne. Movers l'avait déjà reconnu, il avait cité un passage de Diodore qui nous informe en même temps sur la manière dont composait Philon (1). Niant l'existence des dieux, Philon devait par là même exclure toute révélation. Aussi prend-il soin de nous dire que sa cosmogonie a été conclue par Taaut en conjecturant d'après les causes actuelles. Parmi les causes actuelles qui permettaient de faire sortir les animaux d'un limon humide, on ne connaît guère que le phénomène, admis par l'antiquité, de la fécondité du limon du Nil et des générations qui s'y produisaient spontanément. Cette fange se nomme Môt, c'est précisément le Mout égyptien, qui signifiait *la mère* (2). De Mout on avait fait la déesse féminine de la triade thébaine, Amoun, Mout, Khonsou.

Les égyptologues reconnaissent à cette triade une constitution factice. Mout était moins une divinité ancienne qu'une abstraction théologique désignant le principe des choses. Quant à l'œuf d'où sort le soleil,

(1) Movers, *Die Phoen.*, p. 136. Que l'on compare les deux textes : Ταῦθ' ηὑρέθη ἐν τῇ κοσμογονίᾳ, γεγράμμενα Ταούτου καὶ τοῖς ἐκείνου ὑπομνήμασιν, ἔκ τε στοχασμῶν καὶ τεκμηρίων... et cela, comme l'a noté Eusèbe, spécialement à propos de la ζωογονία. Diodore, I, 10 : τῆς δ' ἐξ ἀρχῆς παρ' αὐτοῖς ζωογονίας τεκμήριον πειρῶνται φέρειν τὸ καὶ νῦν ἔτι τὴν ἐν τῇ Θηβαίδι χώραν κατά τινας καιροὺς τοσούτους καὶ τηλικούτους μῦς γεννᾶν ὥστε τοὺς ἰδόντας τὸ γενόμενον ἐκπλήττεσθαι.

(2) Les Grecs avaient noté et le sens du mot et sa portée cosmogonique. Isis qui désigne le principe matériel se nomme Μουθ, ce qui signifie « mère » (*Isis et Os.*, § 56).

il suffira de citer Maspero : « C'était lui encore l'œuf lumineux que l'oie céleste pond et couve à l'orient et d'où l'astre éclôt pour inonder l'univers de ses rayons (1) ».

Gruppe a pensé que la cosmogonie égyptienne avait été connue de Philon par Hécatée. On pourrait alléguer en faveur de cette opinion un passage de Diogène Laërce; le résumé de la cosmogonie égyptienne qu'il donne, d'après Manéthon et Hécatée, ressemble beaucoup, pour les termes, à la zoogonie de Philon (2).

D'autre part, on est frappé de trouver au début de la cosmogonie un si grand nombre de termes analogues à ceux qui paraissent tout au commencement de la théogonie d'Hésiode, le Chaos, l'Érèbe, l'Amour, la Nuit, l'Éther. Ici on ne peut conclure à un emprunt formel, mais il y a assez de ressemblance pour que le lecteur naïf soit incliné déjà vers la conclusion de Philon, que la cosmogonie d'Hésiode est dérivée de la Phénicie.

On voit dans quelle mesure on peut reconnaître à ces cosmogonies « une provenance vraiment sémitique », « des données originales et indigènes » (3).

Il faut constater d'abord que cela ne ressemble guère à la cosmogonie assyro-babylonienne. Comme premier principe, ici l'air, là-bas l'eau. L'air engendre de lui-même une boue humide, l'eau est divisée régulièrement en deux principes générateurs. Aucun terme commun. Môt n'est pas Tiâmat, comme on l'a prétendu (4), et n'est d'ailleurs que le second principe des choses. Surtout les dieux ne paraissent pas dans Philon, tandis qu'ils sont, dans les différentes recensions babyloniennes, les créateurs des animaux et des hommes. On pourrait alléguer que, lorsqu'il s'agit des origines lointaines d'une conception, l'idée maîtresse importe moins que les détails. Philon aurait su introduire son athéisme même dans la cosmogonie babylonienne; c'est ainsi qu'il y a entre la cosmogonie babylonienne et celle de la Bible une différence radicale s'il s'agit du principe doctrinal : là les dieux sortent de la matière, ici Dieu est la cause de tout. Mais du moins nous retrouvons dans ces deux cosmogonies certains éléments primitifs communs que n'offre pas notre auteur; nous cherchons

(1) *Histoire...*, I, p. 88.

(2) Φάσκειν τε ἀρχὴν μὲν εἶναι τὴν ὕλην, εἶτα τὰ τέσσαρα στοιχεῖα ἐξ αὐτῆς διακριθῆναι, καὶ ζῷα παντοῖα ἀποτελεσθῆναι (*FHG.*, II, 388). On remarquera dans Philon (II, 3) que les quatre éléments coopèrent à la naissance des animaux... διεκρίθη... ἀπετελέσθησαν...

(3) Renan, *op. laud.*, p. 250 ss.

(4) Halévy propose de lire Τομωτ (*Mélanges de critique...*, p. 382 ss.). Il est encore beaucoup plus fantaisiste de remplacer πόθος par *Apsou* sous prétexte que πόθος peut se traduire *ḥephes* qui a pu être confondu avec *Apsou*, « océan ».

vainement un point de contact décisif entre Philon et Babylone.

Est-ce à dire que Philon a emprunté directement sa cosmogonie à l'Égypte? On sait quelle fut, depuis une très haute antiquité, l'influence de l'Égypte sur la Phénicie et il ne répugnerait pas que les idées égyptiennes sur ce point aient été déjà nationalisées avant le temps de Philon. Et il semblerait qu'il en fût ainsi. D'abord l'ensemble du morceau est écrit à la sémite et dans ce morceau seulement les phrases sont liées par la simple conjonction *et,* ce qui est caractéristique. Il est vrai que Philon était un Sémite, mais s'il s'était appliqué à imiter le style sémitique, il l'aurait fait partout. De plus, nous possédons d'autres cosmogonies phéniciennes, et elles ont des traits communs. Damascius, dont les découvertes assyriennes ont rehaussé l'autorité, attribue l'une d'elles au philosophe péripatéticien Eudème (1) :

« Les Sidoniens, suivant le même écrivain, supposent avant toutes choses le Temps, puis le désir et l'obscurité. De l'union de ceux-ci comme les deux premiers principes naissent Aêr (l'air) et Aura (le souffle, envisagé comme femelle), Aêr représentant l'intelligible dans sa pureté et Aura le premier type animé qui en procède en se mouvant. Ensuite, de ce couple est produit l'Œuf cosmique, conformément à l'esprit intelligible. »

D'après le même Damascius, Môchos mettait d'abord l'Éther et l'Air, les deux principes d'où fut engendré Oulômos ou le Siècle ; puis Chousôros l'Ouvreur et l'Œuf (2).

Parlant en son nom propre, Damascius attribue aux Phéniciens comme premier principe « le Temps cosmique qui embrasse tout en lui (3) ». Ces différentes cosmogonies font donc une place d'honneur au Temps et à l'Air. D'où sont venues ces conceptions? Il semble d'abord qu'elles soient plutôt le résultat de la réflexion qu'une tradition nationale. A chercher un principe des choses on aurait remarqué que l'eau ou l'œuf n'étaient point une matière assez subtile. Déjà les Égyptiens, envisageant le rôle du soleil et de la lune comme se complé-

(1) Traduction de Lenormant, *Les Origines*, I, 532.

(2) Lenormant a reconnu aussi le grand intérêt dans la question d'une cosmogonie attribuée par Damascius à Hiéronyme et à Hellanicos « si ce ne sont point un même personnage ». Les doutes de Damascius étaient sûrement fondés, et il est probable qu'Hellanicos a servi de prête-nom aux élucubrations de cet Hiéronyme que Josèphe (*Ant.*, I, III, 9) nomme l'Égyptien et qui s'était occupé de choses phéniciennes, pour les mêler à des théories orphiques. On affectait de ne pas nommer le premier principe; ensuite venaient l'eau et la terre, puis un troisième principe : « il a la forme d'un dragon qui a des têtes conjuguées essemble de taureau et de lion, et entre elles un visage de dieu avec des ailes aux épaules, et on le nomme le Temps qui ne vieillit pas ou Héraclès... ».

(3) Lenormant, *loc. laud.*, p. 533.

tant par les principes humide et igné, leur avaient attribué l'air comme élément commun (1). C'était en faire la racine des autres. D'autre part, on ne peut nier l'importance des vents dans cette cosmogonie : Eusèbe signale (2), sans insister, le soin de Philon de nommer tous les vents aussitôt après l'apparition des animaux. D'après Môchos (3), on se demandait si, après les deux premiers principes, « le plus haut degré de l'intelligible n'était pas le vent, et le degré moyen les vents Lips et Notos, car on les fait produire avant Oulômos ». Ceci dépasse beaucoup le rôle des vents employés par Mardouk dans sa lutte contre Tiâmat, et Maspero a pu dire : « Les Phéniciens, habitués au spectacle de la Méditerranée et de ses rages aveugles, ne se sont pas figuré le Chaos tel que la plupart des peuples de l'intérieur le concevaient, immobile et silencieux : ils l'imaginaient parcouru d'une brise puissante qui, soufflant en bourrasque à grand fracas, finit par le remuer jusque dans ses profondeurs et par en féconder les éléments au milieu de la tempête (4) ».

Il convient donc de reconnaître ici une idée traditionnelle. Pour le Temps, cela paraît plus difficile, car c'est par excellence la catégorie abstraite dans laquelle un philosophe emboîte les choses. Pourtant le choix du temps, plutôt que de l'espace, s'est peut-être produit de préférence en Phénicie à cause de la confusion, commise par les anciens eux-mêmes, entre Kronos, que les Latins ont rendu Saturne, et Chronos, le Temps (5). Philon, qui traite plus tard de Kronos, devait naturellement rejeter toute théorie qui eût fait de l'homme divinisé un élément naturel; il n'avait pas à en parler.

On attribue surtout une origine phénicienne aux *Zophésamin*. A juger par l'apparence, c'est un élément purement sémitique et local : le mot est authentique et signifie « ceux qui regardent le ciel (6) ». Le sens a été contesté. Winckler a pensé que Philon avait confondu

(1) Diodore, XI, 5.

(2) Frag. II, 4.

(3) Lenormant, *loc. laud.*, p. 533.

(4) *Histoire...*, II, p. 569.

(5) Plut., *Is.*, 32 : ὥσπερ Ἕλληνες Κρόνον ἀλληγοροῦσι τὸν Χρόνον. On pourrait objecter que Môchos dit Oulômos qui doit être עולם, *le siècle*, et non Chronos, *le temps*. Mais ce changement dans les termes prouve bien qu'il ne s'agit pas d'une conception admise par tout le monde. Gruppe (p. 514) a voulu rattacher Οὐλωμός à la racine עלם, « éprouver un attrait sexuel », mais sans la moindre raison probable.

(6) La forme *samin* au lieu de *samim* est plus près de l'araméen que du phénicien, mais le changement est assez naturel dans une transcription; les Grecs ne prononçaient pas facilement les mots terminés en *m*. Les Espagnols disent *per dominun nostrun*, etc. Quant à צפא, il n'existe pas en araméen, mais bien en néo-punique avec la signification de « voyant » (Lid., *Lexique*).

et qu'il s'agissait du zodiaque. Les Chaldéens le considéraient comme une chaussée solide, une sorte de firmament. Ce que l'hébreu a nommé *raqi'a,* les Phéniciens ont pu le nommer *sophe,* ce serait donc le firmament des cieux, et c'est lui qui aurait eu d'abord la forme d'un œuf; la qualification d'animaux se trouve dans le terme même de zodiaque (1). Or ces constellations étaient précisément d'après les Babyloniens des surveillants du ciel et de la terre (2). C'est très ingénieux, trop sans doute, car un pareil raisonnement est suspendu dans le vide. La pensée de Philon est claire; il s'agit du passage des animaux rudimentaires aux êtres intelligents. S'est-il servi pour les désigner d'un terme existant dans la langue et qu'il a mal compris? peut-être, mais cela importe assez peu à l'intelligence de sa pensée. Nous ne savons pas non plus si les zophésamin existèrent en phénicien avec le sens qu'il leur donne. Ce qui est sûr, c'est que nous avons dans cette expression un résumé de la philosophie grecque qu'Ovide a exprimé avec élégance au terme de sa cosmogonie :

> Os homini sublime dedit, caelumque videre
> Jussit et erectos ad sidera tollere vultus (3).

Il y a dans le texte de Philon une sorte de prolepse. Il tenait beaucoup à faire sortir les animaux du limon et c'est pourquoi il les mentionne tout d'abord; mais ils n'existent encore qu'en germe et c'est seulement lorsque toutes choses ont pris leur place et au bruit de l'orage général que les êtres intelligents prennent conscience d'eux-mêmes et apparaissent comme distincts, mâles et femelles. Le complément naturel de la génération spontanée, c'est l'évolution. C'est pourquoi Philon a distribué en deux actes l'origine de l'homme, au détriment de la clarté de son texte.

Il semble donc acquis que la cosmogonie de Philon est une combinaison voulue d'éléments traditionnels librement choisis. La Phénicie lui fournissait le principe aérien. Il l'a placé en tête, avec des expressions analogues à celles d'Hésiode. L'Égypte avait, depuis une haute antiquité, transmis à la Phénicie l'idée de l'œuf cosmique. En tout cas elle raisonnait, à l'époque grecque, sur la génération spontanée, et cette génération, jointe à l'évolution, devait être le principal ressort du

(1) Winckler, *Himmels- und Weltenbild der Babylonier* (*Der alte Orient*, III, 2/3), p. 26 s.

(2) Diodore, II, 30, à propos des trente (ou plutôt trente-six) astres du zodiaque : τούτων δὲ τοὺς μὲν ἡμίσεις τοὺς ὑπὲρ γῆν τόπους ἐφορᾶν, τοὺς δὲ ἡμίσεις τοὺς ὑπὸ γῆν, τὰ κατ' ἀνθρώπους ἐπισκοποῦντας ἅμα καὶ τὰ κατὰ τὸν οὐρανὸν συμβαίνοντα.

(3) *Metam.*, I, 85 s.

système de Philon, comme elle l'est pour tous ceux qui nient les causes surnaturelles.

HISTOIRE PRIMITIVE (Fr. II, 4[b]-12[a]).

L'évolution est aussi la loi de la seconde partie des fragments (4[b] à 12[a]) qu'on peut nommer *l'histoire primitive* ou encore *l'histoire des inventions* ou même *le progrès de la civilisation et du culte*. On a surtout cherché dans cette page les noms sémitiques qui pourraient correspondre aux noms grecs, sans tenir assez compte de la pensée propre de l'auteur. Parce qu'on n'en a pas suivi les fines déductions, on a conclu à des fragments juxtaposés de cosmogonie. C'est le mérite de Gruppe d'avoir reconnu l'unité du morceau. Une méthode strictement analytique exigerait d'abord la démonstration de ce fait qui doit régler les interprétations particulières. Pour éviter de reprendre à deux fois chacun des textes, nous supposons cette unité qui ressortira de notre lecture.

Nous ajoutons que la fiction s'imposait ici, et pouvait seule atteindre le but de l'auteur. Si Philon a voulu écrire l'histoire des inventions et des progrès du culte, non seulement dans les grandes lignes, mais dans leurs perfectionnements successifs, il eût été bien heureux de trouver dans le panthéon de la Phénicie — car il ne peut être question de son histoire — des noms correspondant, et souvent par paires, aux diverses inventions! Il serait plausible que les grandes branches de la vie sociale, agriculture, guerre, commerce maritime, etc., eussent eu leur dieu patron, qu'il était facile à un évhémériste de représenter comme l'inventeur d'un art ou d'une science; cela eût fourni quelques points de repère réels. Mais toute une série, et par couples, c'est évidemment ce qu'on ne pouvait demander à une religion que nous savons assez pauvre en divinités caractérisées. Philon était donc réduit à imaginer des noms de toutes pièces, analogues à l'invention proposée, ou à chercher ailleurs.

Est-il invraisemblable qu'il ait fait quelques emprunts aux Juifs dont les livres sacrés commençaient précisément par un tableau très abrégé des progrès de la vie sociale? Renan n'avait pas hésité à affirmer l'influence juive. Philon contiendrait l'écho transformé et altéré de la Bible, un peu comme la catéchèse évangélique est contenue dans le Coran, défigurée, mais reconnaissable. A cela Gruppe répond que Mahomet était un ignorant, Philon un érudit; l'un répétait des histoires mal colportées dans le désert, l'autre suivait ses manuscrits dans le silence du cabinet. Dans notre pensée, l'objection n'a pas de force si

l'érudit qu'est Philon ne veut ni suivre ouvertement les sources, ni s'écarter absolument de toute tradition. Il emprunte, mais il démarque : la preuve décisive est le nom de Iao, le Dieu des Juifs, expliqué par le phénicien (1).

Il est temps de confronter ces suppositions avec le témoignage des textes.

« Ceux-ci les premiers divinisèrent les produits de la terre et les considérèrent comme des dieux (2) et les adorèrent, car ils en tiraient leur subsistance, eux et ceux qui les suivirent et tous ceux qui avaient été avant eux, et ils firent des libations et des aspersions (3). »

5. *Et il ajoute :* « Telles étaient les inventions de leur culte, conformes à leur faiblesse et à la timidité de leur âme. »

Il s'agit ici des toutes premières générations, assez pauvres d'idées pour rendre un culte aux plantes. Cette allusion aux cultes agraires dans le pays d'Adonis est des plus curieuses. Ce qu'Eusèbe omet dans sa description, nous le retrouvons dans un autre passage où il décrit le culte des premiers hommes d'après les Phéniciens. Lorsqu'une plante périssait, on lui consacrait un grand deuil, et de même lorsque les animaux sortaient de la terre ou naissaient les uns des autres, et à leur mort (4). C'est la situation des sauvages qui se croient parents des animaux et même des plantes. Le deuil à la naissance est assimilé au deuil de la mort... C'est assez difficile à entendre; peut-être est-ce une allusion aux impuretés qui s'attachent également aux deux circonstances. L'abjection de ces premiers hommes est telle qu'ils adorent ce qu'ils mangent. Il est cependant difficile, dans le contexte, de savoir quels étaient ces premiers hommes; on dirait que ce sont les vents. Il est possible que Philon n'ait pas reculé devant cette extrémité de donner aux premiers hommes les noms de Borée, Notus, etc. C'étaient

(1) Gruppe discute et croit avoir réfuté tous les rapprochements proposés entre Philon et la Bible; il est un texte formel qui ne paraît pas avoir été introduit dans la question : ὁ δὲ Ῥωμαῖος Βάρρων περὶ αὐτοῦ διαλαβὼν φησι παρὰ Χαλδαίοις ἐν τοῖς μυστικοῖς αὐτὸν λέγεσθαι Ἰάω ἀντὶ τοῦ φῶς νοητὸν τῇ Φοινίκων γλώσσῃ, ὥς φησιν Ἑρέννιος (Lydus, *De mensibus,* éd. Wuensch, p. 111).

(2) Ἀτιέρωσαν est certainement pris dans ce sens, n° 13, 20 et 22.

(3) Ἐπιχύσεις au lieu de ἐπιθύσεις, d'après *Præp. ev.*, I, IX, 5.

(4) Eus., *Præp. ev.*, I, IX, 5. Lenormant croit qu'il s'agit du culte des astres auxquels on consacrait des plantes, et c'est bien ainsi que traduit le latin dans Migne, *P. G.*, XXI, c. 66. On admettrait volontiers ce sens pour le passage I, IX, 5; mais il ne peut convenir ici, car les hommes adorent ce par quoi ils continuaient de vivre, ἀφ' ὧν αὐτοί τε διεγίνοντο. Il faut donc traduire dans le premier endroit : καὶ ὅτι τούτοις οἱ παλαίτατοι, « et que ceux qui avaient précédé ceux-ci », ou, si on ne veut pas prêter cette tournure à Eusèbe, supprimer τούτοις. Οἱ πρῶτοι φυσικοί sont les premiers qui ont un peu raisonné sur la nature; ils ont adoré les astres, ce qui est déjà moins abject. Si on n'admet pas cette interprétation, il faut reconnaître qu'Eusèbe a découpé son fragment de façon à nous mettre invinciblement dans l'erreur.

pour les Grecs des personnes distinctes (1); en haine de l'explication physique, il fallait bien leur trouver une place dans l'anthropogonie.

« Ensuite il fait naître du vent Colpias et d'une femme Baay, qui signifierait la nuit, Æon et Protogonos, hommes mortels ainsi nommés; or Æon aurait inventé de se nourrir du fruit des arbres. »

Cela est un résumé d'Eusèbe, assez peu clair. Ce que nous voyons nettement, c'est un progrès dans la vie humaine. Auparavant on se nourrissait de plantes, désormais on mangera le fruit des arbres. L'inventeur est Æon, que l'auteur a l'intention de mettre au masculin. On ne peut donc guère le rapprocher d'Ève, à moins de supposer un étrange syncrétisme. Renan a bien dit (2) : « Ces grossières superpositions de noms hébraïques et de noms grecs, analogues à celle qui de בהו a tiré le βυθός des gnostiques, n'ont rien qui doive surprendre à une époque de confusion comme celle à laquelle nous essaierons de reporter la dernière rédaction de nos fragments ». En soi Αἰών ne peut être que la traduction grecque de עולם, qui se trouve sous la forme phénicienne Οὐλωμός dans la Cosmogonie de Môchos. Les Latins disaient *Sæculum* et Charles Lenormant a reconnu un Æon dans un génie d'Hadrumète qui porte des épis à la main avec l'inscription : *Sæculo frugifero* (3). Une fois admise l'idée que l'Æon apporte la fertilité et l'abondance, le souvenir d'Ève a pu conduire au fruit des arbres, au lieu des épis.

Le rapprochement paraîtrait extravagant, n'était le nom de Protogonos (4) qui rappelle le premier homme mari d'Ève, et n'était le nom de la mère, Baay, qui rappelle si étrangement le *Bohou* ou le « chaos » de la Bible (5). Quant au vent Colpias, il va sans dire que, pour Philon, il ne s'agit pas d'un vent, mais d'un homme qu'il a affublé d'un nom de vent. Ce nom n'a pas été retrouvé. Bochart avait pensé à קוֹל פִּי יָהּ, *vox oris Jehovae,* et Renan ne veut pas repousser cette interprétation comme chimérique.

Baudissin se rallie à קוֹל פִּיחַ, « la voix du vent ». Malheureusement פִּיחַ en hébreu signifie « suie » et il faut recourir à un sens déduit de

(1) *Theog.*, 578 ss., fils d'Éos et d'Astræos.

(2) *Op. c.*, p. 258.

(3) Renan, *loc. laud.* Il s'agit d'une monnaie d'or d'Albin, né à Hadrumète.

(4) Pour Philon, il n'est pas le premier homme, mais il représente un temps ancien; Æon et Protogonos sont à eux deux העולם הקדמוני, « le siècle primordial », expression qui ne se rencontre pas, mais dont on a l'analogie dans « l'homme primordial, le serpent primordial ».

(5) Les anciens Chaldéens avaient une déesse *Baou;* mais cette rencontre est trop isolée pour qu'on puisse supposer un contact direct entre l'ancienne religion du bas Euphrate et Philon.

la racine. Si nous ne craignions d'augmenter le nombre des hypothèses inutiles, nous songerions au grec κολπίας, « sinueux, enflé », qui pourrait être une image de vent bouffie (1).

« Ceux qui auraient été issus de ceux-ci (2) se seraient appelés Génos et Généa et auraient habité la Phénicie. Une sécheresse étant survenue, ils auraient levé les mains au ciel vers le soleil. Car, dit-il, ils le considéraient comme Dieu, étant le seul seigneur du ciel, le nommant Beelsamin (3), ce qui signifie pour les Phéniciens : Seigneur du ciel, et Zeus pour les Grecs. »

Ici nous touchons du doigt le procédé artificiel. On peut traduire en cananéen avec plus ou moins de bonheur Génos et Généa (4), « lignage et race », mais on ne les trouvera certainement pas dans le panthéon phénicien. Ces êtres de raison marquent le moment où l'humanité se divise en nations ou races particulières; ils habitent la Phénicie. En même temps les idées sur la divinité grandissent : la sécheresse oblige à examiner plus attentivement le rôle du soleil. Il est le maître du ciel; c'est lui qu'on choisit pour dieu. Cette fois Philon recule et n'ose regarder Baalsamin comme un homme. L'intérêt avait été le principe du culte des plantes, avec la reconnaissance de l'estomac; il s'y mêle maintenant de la crainte, d'où la supplication.

Philon reprochait ensuite aux Grecs leurs erreurs; leurs idées religieuses avaient leur source dans une série d'équivoques : ce n'est pas tout à fait le système de Max Müller, mais enfin Philon suppose que les Grecs n'ont pas compris le sens des mots qu'il s'attache à retrouver.

7. « Il dit ensuite que de la race d'Æon et de Protogonos seraient nés encore des enfants mortels, dont les noms étaient Lumière, Feu et Flamme. « Ceux-ci, dit-il, « trouvèrent le feu en frottant du bois et en enseignèrent l'usage. »

Philon a éprouvé le besoin d'insister sur le caractère véritable de ces personnifications, ce sont de simples mortels. Tout le monde entend assez leur nature, purement conventionnelle! Mais le feu est un progrès important.

(1) Bevan רוּחַ כָּל פֵּאָה, « le vent de tout côté » (*ap.* Marti, *Commentaire* sur Dan., vii, 2). Mais ce vent qui vient de tous les côtés serait d'une espèce particulière; Daniel en suppose du moins quatre!

(2) Il n'est pas dit : comme d'un couple unique; Æon et Protogonos peuvent être deux hommes représentant une époque; cf. n° 9.

(3) Pour *samin* cf. ce que nous avons dit de Zophésamin; la prononciation phénicienne était *baal* ou *bal* plutôt que *beel;* cette dernière forme est adoucie à la manière araméenne. Sur Baalsamin cf. *Textes*, n° 20.

(4) Lenormant : *Qên* et *Qénath!*

« Ceux-ci eurent des fils qui [les] dépassèrent en taille et en puissance. On donne leur nom aux montagnes sur lesquelles ils avaient exercé le pouvoir. De sorte que c'est d'eux que prirent leur nom le Cassios et le Liban et l'Antiliban et le Brathy. »

La légende des géants de l'ancien temps était partout répandue : Philon en profite pour découronner les montagnes de leur auréole divine. Leurs noms sont empruntés à des mortels. Le Liban, l'Antiliban, le Cassios sont assez connus. Le Brathy a été pris pour le Thabor. La consonance est trop lointaine pour que ce rapprochement s'impose. D'ailleurs βραθυ est un mot grec qui signifie la « sabine », sorte de genévrier, et ce bois odoriférant est très bien en place à côté du Liban qui rappelle l'encens et du Cassios qui rappelle la cannelle. Le mot grec ne peut guère être qu'une transcription de ברות, « cyprès » (1). D'après les Babyloniens, le mont des cyprès par excellence, comme le Liban est le mont des cèdres, c'est l'Amanus (2), mont sacré qui correspond, au nord, au Cassios égyptien, limite vers le midi, le Liban et l'Antiliban occupant le centre. Pour avoir des noms d'arbres odoriférants, Philon a pu donner à l'Amanus un surnom qu'il portait peut-être (3).

Sur quoi Gruppe a conjecturé avec beaucoup d'esprit que les quatre personnages étaient dans Philon, écourté par Eusèbe, les inventeurs des sacrifices d'encens. Cette hypothèse est fortifiée par l'usage considérable que les Chaldéens faisaient de bois odoriférants, coupés en brindilles et brûlés devant les dieux (4). On pourrait aussi alléguer que Porphyre considérait l'invention de ces sortes de sacrifices comme un stage postérieur du culte (5).

« De ceux-ci, dit-il, naquit Samimroumos, qui est le même qu'Hypsouranios (6). Ils tenaient, dit-il, ces noms de leurs mères (7), car les femmes de ce temps se livraient impudemment au premier venu. »

Samimroumos est traduit Hypsouranios. Les Syriens aimaient à qualifier Zeus de Très-Haut, Ὕψιστος. Plusieurs noms phéniciens sont sur un thème semblable : Baalram, par exemple (8). Avant de passer

(1) Théodotion a transcrit ברוש par Βραθυ sur Is., XLI, 19; le fait a été signalé par HALÉVY, *Mélanges de crit.*, p. 30, sans la référence.

(2) HALÉVY, *Mélanges...*, p. 183.

(3) L'Antiliban devait être nommé à la suite du Liban.

(4) *Ritualtafeln*, passim.

(5) EUS., *Præp. ev.*, XIX, 1 : ... οὐ σμύρνης οὐδὲ κασίας καὶ λιβανωτοῦ κρόκῳ μιχθέντων ἀπαρχάς· πολλαῖς γὰρ γενεαῖς ὕστερα παρελήφθη ταῦτα...

(6) D'après la correction de Bochart.

(7) LENORMANT, *loc. laud.*, p. 539 : « Ils commencèrent à tirer profit de leurs mères », ce qui est un contresens.

(8) La prononciation n'est pas certaine en phénicien. Dans le n° 89 du *CIS.*, où l'inscrip-

à l'histoire de ce personnage, Philon nous apprend qu'alors les enfants tenaient leurs noms de leurs mères, les pères demeurant inconnus. C'est le matriarcat, dit Gruppe. Cependant Philon ne paraît pas avoir eu l'intention de l'envisager comme primordial, puisqu'il cite du moins Colpias comme le père authentique d'Æon et de Protogonos. Il est plus naturel de voir dans la licence des mœurs qui se produisit alors un écho de la légende sur les unions monstrueuses d'où étaient sortis les géants. L'idée d'une communauté primitive des femmes était répandue dans le monde grec, mais il ne faut pas la confondre avec la conception du matriarcat, dans laquelle le fils est de la famille de sa mère, quoique le père soit connu et le mariage certain (1).

8. « Ensuite il dit qu'Hypsouranios aurait habité Tyr et aurait imaginé des cabanes de joncs et de roseaux et de papyrus; or il se serait querellé avec son frère Ousôos qui le premier inventa de se couvrir le corps avec les peaux des bêtes dont il pouvait s'emparer. »

Il y a ici deux inventions : celle des cabanes de jonc et de papyrus, qui nous ramènent derechef à l'Égypte et à Diodore (2), et celle des habits de peaux de bêtes. Dans ce second cas il ne s'agit pas d'une chasse professionnelle, mais, comme Gruppe l'a noté finement, d'une lutte où Ousôos l'emporte par la force. Quant au nom du personnage, il rappelle celui d'Ésaü. Nous n'hésitons pas à dire avec Renan : « Est-il possible de méconnaître ici la rivalité de Jacob et d'Ésaü, et cette circonstance rapportée dans la Genèse qu'Ésaü était couvert de poil (3)? » On doit aussi se ressouvenir de la scène où Jacob se couvre de peaux pour ressembler à son frère. Ces rapprochements ont été abandonnés depuis Renan, mais par respect pour Philon. Il nous semble qu'ils sont exactement du même ordre que ceux d'Æon et d'Ève. C'est la confusion la plus étrange, mais enfin il faut à Philon des noms d'inventeurs qui ne soient pas seulement ceux de la chose inventée, comme Lumière et Flamme; il les prend où il les trouve, ici peut-être dans le nom ancien d'une ville (4), et leur donne des aventures en les rapprochant d'autres noms.

tion est transcrite en grec chypriote, ce mot manque; le son *rôm* n'aurait rien que de très naturel en phénicien; en hébreu *râm*.

(1) Cléarque, *FGH.*, II, p. 319, Cécrops institue le mariage : Διὸ καὶ ἔδοξέ τισι διφυὴς νομισθῆναι, οὐκ εἰδότων τῶν πρότερον διὰ τὸ πλῆθος τὸν πατέρα.

(2) Vu par *Movers*, Diod., I, 43 : καὶ τὰς οἰκήσεις ἐκ τῶν καλάμων κατασκευάζεσθαι· ἴχνη δὲ τούτων διαμένειν παρὰ τοῖς νομεῦσι τοῖς κατ' Αἴγυπτον.

(3) *L. l.*, p. 262. Faut-il rappeler que Jacob a bâti des cabanes (Gen., xxxiii, 17, origine de Souccoth)?

(4) Ici peut-être *Usu*, assimilé par Winckler à Palaityros (*KAT.* 3, p. 97).

« Des pluies et des vents violents étant survenus, les arbres qui poussaient à Tyr, froissés [les uns contre les autres], auraient allumé du feu et consumé la forêt de cet endroit; Ousôos aurait pris un arbre et le dépouillant de ses branches aurait osé le premier se lancer sur la mer. Il aurait consacré deux stèles au feu et au vent, et les aurait adorées et arrosées de libations avec le sang des bêtes qu'il prenait à la chasse. »

On a ici le souvenir confus du déluge et du sacrifice qui le suivit, soit chez les Chaldéens, soit dans la Bible. C'est à ce moment que la Bible autorise de manger la chair des animaux, mais en répandant leur sang. L'origine de la navigation est attribuée à la nécessité; ou bien l'incendie a l'avantage d'abattre un de ces grands arbres qu'Ousôos, privé de fer, ne pouvait qu'ébrancher. On voit aussi commencer le culte des éléments secondaires, le feu et le vent. Comme ils sont la cause du mal, Ousôos leur élève des stèles. La crainte est la raison du culte. Le sacrifice sanglant est peut-être une propitiation plus puissante à la suite du désastre.

« Ceux-ci étant morts, il dit que ceux qui demeurèrent leur consacrèrent des bâtons et adorèrent [leurs] stèles et firent chaque année des fêtes en leur honneur. »

Ici c'est l'apothéose des hommes eux-mêmes.

Le culte des pieux dressés et des stèles revêt très nettement un caractère commémoratif et se rattache aux usages funéraires. Sur ce point Philon doit avoir raison, puisqu'il s'agissait d'une coutume existant encore. Hypsouranios et Ousôos font un peu la figure des héros fondateurs qui sont parfois des frères ennemis, comme à Rome Romulus et Rémus. Puisqu'on savait renseigner Hérodote sur la date de la fondation du temple de Tyr, on devait se dire le nom du fondateur; il est demeuré dans une obscurité impénétrable (1).

9. « Longtemps après, de la race d'Hypsouranios seraient nés Agreus et Halieus, qui inventèrent la chasse et la pêche, d'où prirent leurs noms les chasseurs et les pêcheurs. »

On a remarqué depuis longtemps que ces noms représentent Ṣid ou Ṣidon. Philon a-t-il voulu viser et humaniser le dieu Ṣid, que les Sidoniens considéraient peut-être comme leur ancêtre et dont le nom peut se rattacher soit à la chasse, soit à la pêche?

« Puis vinrent deux frères (2), inventeurs du fer et de la manière de le travailler. L'un d'eux, Chousôr (3), aurait exercé l'art des formules et des incantations et de la

(1) A moins qu'on n'admette avec Winckler que la ville d'*Ousoû* est précisément la Tyr continentale; alors le rapprochement s'imposerait avec notre Ousôos. Cette ville est citée dans les campagnes des rois d'Assyrie en Phénicie, par exemple *KB.*, II, 90.

(2) On voit clairement ici que ἐξ ὧν γενέσθαι n'a point strictement le sens généalogique.

(3) Le texte : Χρυσώρ; mais Χουσώρ paraît exigé soit par le Χουσορ de Môchos, soit par

divination. Ce serait Héphaistos et il aurait inventé l'hameçon et l'appât, et la ligne et le bateau de pêche, et le premier de tous les hommes il aurait navigué. Aussi l'honorat-on comme un dieu après sa mort; et il était aussi nommé Zeus Meilichios. »

Nous avons ici trois inventions : le fer, la divination et les perfectionnements de la pêche avec un commencement de navigation proprement dite; pour ces derniers articles le fer était un préliminaire indispensable. Tout cela est attribué à Chousôr, qui représenterait deux divinités grecques, Héphaistos et Zeus Meilichios. Le nom de Chousôr ou de Chousarthis a été rapproché d'Harmonie par Movers, avec l'adhésion de Renan, de Lenormant et de Baudissin (1). Rien de plus précaire que cette combinaison (2).

Selon toutes les apparences nous sommes ici en présence d'une vraie divinité. Pour Môchos, Chousôr est l'ouvreur, donc Ptah, et Ptah est pour Hérodote un Héphaistos (3), comme Chousôr. Cependant Chousôr n'a pas été retrouvé (4). On comprend qu'il ait été assimilé à Héphaistos, le grand forgeron de l'Olympe. A Héphaistos on accordait aussi l'art de la divination (5). Mais lorsqu'il a voulu attribuer au même personnage l'art de la pêche, Philon a dû chercher un autre équivalent dans le monde grec. On pourrait alléguer le séjour d'Héphaistos auprès de Thétys, dans une grotte marine, et, rappelant ce qu'Héphaistos était à Samothrace, citer le poisson pompile, consacré aux dieux de Samothrace (6); mais il demeure une différence notable entre le dieu grec et un inventeur de la pêche et de la navigation. En recourant à Zeus Meilichios, Philon donnait sans doute à ces mots le sens de Jupiter marin (7). Il est probable que le Zeus Meilichios n'avait rien à voir avec la marine, et Philon en est pour sa conjecture. A grouper ces différents attributs, Chousôr ne serait-il pas le nom propre du principal Cabire ou du moins de l'un d'eux? Il avait d'autres frères :

« On dit que ses frères imaginèrent les murs de briques.

« Après cela il naquit de cette génération deux jeunes gens, et on les nommait l'un

Χουσάρθις qui en est le féminin ou le nom abstrait dans le frag. V, que nous attribuons plutôt à Porphyre.

(1) *Studien.....*, I, p. 272.

(2) Racine חשר, « lier » (?).

(3) Her., III, 37. Son Héphaistos semblable aux Patèques phéniciens ne peut être qu'un Ptah.

(4) Le χ grec doit répondre à un כ. Il est au moins curieux que l'assyrien *Kušru* signifie un objet fabriqué par un forgeron. La même racine est très usitée en araméen dans le sens d' « habileté, industrie, aptitude ».

(5) Lydus, *De mensibus*, 54; cf. Héphaistos dans Roscher, *Lex.*, I, c. 2067.

(6) Athénée, *Deipn.*, VIII, 283.

(7) מְלִיחַ d'après Ewald.

Technitès (artisan), l'autre Gêinos (autochtone). Ils imaginèrent de mêler de la paille à l'argile des briques et de les sécher au soleil; ils trouvèrent aussi les tuiles. »

Ce passage est soigneusement relevé par ceux qui font de notre texte un conglomérat de cosmogonies. Héphaistos est un nouveau démiurge, et la preuve en est qu'il donne naissance à ce terrestre autochtone qui ne peut être que le premier homme, Adam tiré de la terre. Il est sûr cependant que nous n'avons ici, dans la pensée de l'auteur, qu'un progrès dans la marche de l'humanité déjà vieille, et ce progrès rappelle encore l'Égypte, où ce mode de construction était surtout employé (1). La clef se trouve une fois de plus dans la mythologie grecque. Que Technitès soit le fils d'Héphaistos, personne ne s'en étonnera, et c'est dans le même sens que les Grecs lui donnaient pour fils Palémonios. Mais un autre fils d'Héphaistos, beaucoup plus célèbre, était Érichtonios, né de la terre (2), et ancêtre des Athéniens, la raison même de leur autochtonie. Cette coïncidence en dit long sur le procédé de notre auteur; il a pris cet autochtone terrestre pour lui faire travailler l'argile des briques!

10. « Ensuite vinrent d'autres, dont l'un était nommé Agros et l'autre Agrouêros ou Agrotês [chasseur]; ce dernier aurait en Phénicie un *xoanon* très vénéré et un édicule porté par des bœufs; les gens de Byblos en particulier l'appellent le plus grand des dieux. Ceux-ci inventèrent d'ajouter aux maisons des cours, des portiques et des cryptes (3). C'est d'eux que sont venus les chasseurs et les veneurs. On les nomme Alètes et Titans. »

On traduit généralement Agrouêros ou Agrotês par « campagnard », ou « agriculteur ». Mais cet Agrotês, qui est le plus grand des dieux pour les gens de Byblos, ne peut être qu'Adonis, tué à la chasse par un sanglier. Le mot doit donc être pris dans le sens de « chasseur », qu'il a quelquefois. Dès lors il est difficile de le traduire autrement lorsqu'il revient en compagnie des « veneurs », κυνηγοί. Aussi bien les Alètes et les Titans ne sont pas du moins des agriculteurs. Au lieu d'Agros (*champ*), nous lirions volontiers Agrios, qui est le nom d'un géant (4). Si l'on trouve trop étrange que Philon ait omis l'agriculture, il faudra faire d'Agros (*champ*) le type des ἀγρόται, « agriculteurs », et d'Agrotês celui des « chasseurs », κυνηγοί. En tout cas, il s'agit d'un progrès notable dans le luxe : la chasse avec des chiens n'est plus le

(1) Exode, v, 18.

(2) Γηγενὴς, Eurip., *Ion*, 20; cf. Paus., 1, 2, 5, γονέας δὲ Ἥφαιστον καὶ Γῆν. Sur une autre sorte de naissance, cf. Rosch., *Lex.*, I, c. 2063.

(3) Des σπήλαια ajoutés aux maisons ne peuvent être ni des cavernes ni des grottes sépulcrales.

(4) Apollod., I, vi, 2.

corps à corps d'Ousôos avec les bêtes. La maison est devenue un lieu de plaisance; les parties qu'on énumère sont celles des plus riches villas romaines (1). Les cryptes sont des galeries faiblement éclairées, où l'on trouve un abri toujours frais aux heures les plus chaudes. Ces recherches dans la vie sont attribuées au mot Adonis, le dieu de Byblos par excellence. Renan (2), Lenormant et d'autres ont essayé de traduire les noms propres en sémitique et ils ont conclu à une confusion grossière de *sadé,* « champ », avec *Chaddaï,* le titre donné à Dieu par les Hébreux; le naos porté par des animaux accouplés rappelait aussi l'histoire de l'arche. Mais l'arche n'a été traînée de cette manière que dans les translations mentionnées aux livres de Samuel, et le nom de Chaddaï ne paraît pas dans ces circonstances. Et Philon ne pouvait pourtant pas dire que le dieu des Hébreux était le dieu principal de Byblos! D'ailleurs Chaddaï, ou plutôt Iahvé, n'avait pas d'idole. Rien n'empêche d'admettre que l'image antique et grossière (xoanon) d'Adonis ait été portée sur un char dans les processions de Byblos. Philon le nomme Agrotês, parce que le nom doit, bon gré, mal gré, préluder à l'invention caractérisée par l'épithète. Nous ne pouvons nous rallier à l'opinion de M. Dussaud qui voit dans Agrotês le Jupiter héliopolitain : il ne faut pas oublier que Philon parle ici de Byblos.

Movers avait supposé un autre rapprochement (3). Les « agrestes » seraient les שֵׁדִים, ou démons des champs. Le nom propre גר שד ou גד שד paraît attester, en Phénicie, l'existence de שד pour désigner un démon, comme en Assyrie (*šedu*). Mais rien n'indique que ces démons, en Assyrie génies gardiens des palais, aient rien à faire avec les champs ou la chasse. Les Alètes, en leur spécialité d'« errants », s'y rattachaient naturellement (4).

Mais que font ici les Titans? Que dire aussi des deux suivants?

11. « Après ceux-là Amynos et Magos qui enseignèrent les villages et l'élevage des troupeaux. »

Les villages viennent entre les maisons et les villes, preuve de la suite du dessein de l'auteur. La vie pastorale est secondaire pour les Phéniciens. Mais les noms des inventeurs demeurent obscurs (5).

(1) CHALCIDICUM CRYPTAM PORTICUS FECIT EADEMQUE DEDICAVIT. Inscription de Pompéi citée à l'art. *Crypta*, Dict. de SAGLIO.

(2) *Loc. laud.*, p. 268 : « Il peut y avoir une grossière confusion entre le mot שַׁדַּי, nom du Tout-Puissant en hébreu, et le mot שָׂדֶה ou שָׂדַי, qui signifie champ ».

(3) *Phoen.*, t. I, p. 664.

(4) Cf. ROSCHER, *Lex.*, v. *Aletes*. Il paraît au pluriel dans NONNUS, *Dion.*, XIII, 170 : sept guerriers sont comparés ἰσηρίθμοισιν ἀλήτοις.

(5) עמון et מעון d'après Röth, cité par BAUDISSIN, *Studien.*, I, p. 41, qui rejette à bon

« Après ceux-là Misor (1) et Sydyk, c'est-à-dire facile et juste : ils inventèrent l'usage du sel. »

Ces deux personnages rappellent les deux assesseurs du Chamach chaldéen *Mešeru* et *Kettu,* « droiture » et « loyauté ». On doit donc les interpréter « règle » et « justice ». Dès lors on s'attendrait à les voir présider aux tribunaux... ils ont inventé le sel! Gruppe suppose que l'auteur rapprochait *berith,* « pacte », et *borith,* sel d'alun » (2); d'ailleurs le sel, condiment des repas pris en commun, ne sert-il pas de symbole à l'alliance? Les Sémites comme les Grecs parlaient d'un pacte de sel. Mais on dirait que ces mots sémitiques ne représentaient rien de net à l'esprit de Philon. Misor est le père de Taaut; il a donc été entraîné par l'assonance entre Misor et Misraïm (3), car Taaut est égyptien :

« De Misor, Taautos, qui inventa les premiers caractères de l'écriture; les Égyptiens le nommèrent Tôôth, les Alexandrins Tôyth, et les Grecs Hermès. »

Sydyk serait le phénicien *Ṣedeq,* mais ce nom n'a été trouvé jusqu'à présent que comme nom d'un particulier; un dieu Ṣedeq n'a pas encore paru dans les inscriptions phéniciennes (4). Clermont-Ganneau le considère comme une simple épithète de Baal Zeus (5).

« De Sydyk vinrent les Dioscures ou les Cabires ou les Corybantes ou les Samothraces. »

Voilà du syncrétisme qui ne saurait remonter bien haut. Dans Philon le trait d'union est marqué : « Ceux-ci ont les premiers inventé le vaisseau ». Il s'agit du perfectionnement définitif de la navigation. On pourrait traduire : galère, car une monnaie de Béryte représente les huit Cabires avec une galère en exergue. Ils étaient donc dieux de la mer, et on peut en dire autant sans difficulté des dieux de Samothrace, qui étaient les Cabires et les Dioscures. Les Corybantes sont peut-être là comme assimilés aux Curètes, considérés comme dieux des vents. Mais, pour Phérécyde, les neuf Corybantes sont distincts des six

droit ce rapprochement avec deux peuples. Mais une allusion aux mages des Perses serait encore plus étrange. M. Dussaud (*Le panthéon phénicien,* dans *Rev. de l'école d'anthropologie,* 1904, p. 102) propose Amynos de *amynô,* « écarter le danger », et lit Agos, « conducteur » au lieu de Magos.

(1) Gruppe, *op. laud.*, p. 703, cite Μισυρ dans les *Philosoph.*, V, II, 14.

(2) *Loc. laud.*, p. 355.

(3) Cf. Renan, *l. l.*, p. 268.

(4) Dans le nom צדק־מלך il peut être accolé au nom divin מלך comme dans צדק רמן (araméen). Il semble au contraire figurer comme élément divin dans les inscriptions du sud de l'Arabie. — Cf. maintenant *RB.* 1903, p. 417; cependant צדקיתן n'est pas certain, car la coupure doit être בן צדק יתנמלך, comme propose M. Cl.-Ganneau.

(5) *Horus et saint Georges*, p. 48. Les rabbins nomment la planète Jupiter צֶדֶק.

Cabires, trois du sexe masculin et trois du sexe féminin (1), et l'assimilation n'avait pas encore prévalu au temps de Strabon (2). Il faut noter aussi qu'Hérodote distinguait les Dioscures et les Cabires (3). Pour Clément d'Alexandrie, les Cabires sont les Corybantes (4); c'est donc un stage très moderne que représente Philon. On ne voit rien de bien phénicien dans ce syncrétisme, si ce n'est les Cabires eux-mêmes.

« Après ceux-là il en vint d'autres qui trouvèrent l'usage des simples et le remède contre les animaux venimeux et les incantations [curatives]. »

HISTOIRE DES OURANIDES (Fr. II, 12b-27).

On est d'accord sur l'unité de l'histoire des Ouranides. Nous donnons donc d'abord la traduction de tout le morceau, en notant ses trois divisions principales : règne d'Ouranos supplanté par Kronos; règne de Kronos; institutions de Kronos.

« A la même époque arrive un certain Élioun, nommé Très-Haut, et une femme nommée Bérouth, qui habitaient près de Byblos. De ceux-ci naît Épigeios ou Autochtone (5), que plus tard on nomma Ouranos; car c'est de lui qu'on donna aussi le nom d'*ouranos* (ciel) à l'élément qui est au-dessus de nous, à cause de son extrême beauté. — 13. Il lui naît aussi une sœur des mêmes parents, qui fut nommée Gê, et c'est encore d'après elle, dit-il, que l'on donne le même nom à la terre (gê) à cause de sa beauté. Leur père, le Très-Haut, ayant terminé sa vie dans une lutte avec les bêtes féroces, fut divinisé, et ses enfants lui consacrèrent des libations et des sacrifices.

14. « Ouranos ayant succédé à l'autorité de son père, prend en mariage sa sœur Gê et en a quatre enfants, Élos qui est Kronos, et Bétyle et Dagon, qui est Siton, et Atlas. D'autres épouses, Ouranos eut encore une nombreuse postérité. Gê en fut affligée et tourmenta Ouranos par sa jalousie, de sorte qu'ils se séparèrent. — 15. Ouranos vivait donc séparé, mais lorsqu'il lui en prenait fantaisie, il survenait et s'approchait d'elle par violence pour s'éloigner de nouveau; il essaya même de détruire les enfants qu'il avait eus d'elle. Plus d'une fois Gê se défendit, en rassemblant des secours, mais lorsque Kronos fut devenu un homme, avec l'aide d'Hermès Trismégiste, qu'il avait pour conseiller et pour auxiliaire, car il était son secrétaire, il déclara la guerre à Ouranos, pour venger sa mère. — 16. Puis Kronos a pour enfants Perséphoné et Athéné. Or la première mourut vierge, mais sur l'avis d'Athéné et d'Hermès, Kronos fabriqua en fer une harpè et une lance. Ensuite Hermès, ayant harangué de paroles magiques les alliés de Kronos, leur inspira le désir de combattre pour Gê contre Ouranos. Et ainsi Kronos engagea la guerre contre Ouranos, le priva de l'autorité et s'empara de la royauté.

(1) *FHG.*, I, p. 71.
(2) X, III, 7.
(3) Cela résulte de la comparaison de III, 37 et II, 43.
(4) *Protrep.* 6.
(5) Renan isole ce début; c'est sa septième Cosmogonie : « Elion et Baal-Berith, dieu suprême... Il produit Adam et la race des hommes. Ceux-ci demeuraient d'abord à Byblos » (p. 277).

« Dans le combat fut prise la concubine favorite d'Ouranos, grosse de lui, et Kronos la donna pour épouse à Dagon. Or elle mit au monde auprès de lui l'enfant des œuvres d'Ouranos qu'elle portait dans son sein, et on le nomma Démarous.

17. « Là-dessus Kronos entoure sa maison d'un mur et fonde la première ville, Byblos, en Phénicie. Après cela, Kronos, ayant eu des soupçons contre son propre frère Atlas, l'ensevelit dans les profondeurs de la terre, sur l'avis d'Hermès. Dans ce temps-là les descendants des Dioscures arrangèrent des bateaux et des vaisseaux pour naviguer, et jetés à la côte du mont Cassios ils y consacrèrent un temple. — 18. Les alliés d'Élos ou Kronos furent nommés Éloeim, comme qui dirait Kronioi, d'après le nom de Kronos. Kronos ayant un fils nommé Sadid le tua avec son propre glaive, car il avait des soupçons contre lui, et le priva de la vie, se faisant l'exécuteur de son propre fils. De même il coupa la tête de sa propre fille, de façon que tous les dieux restèrent stupéfaits devant les conseils de Kronos.

19. « Après longtemps, Ouranos, toujours en fuite, envoya sous main sa fille vierge Astarté avec deux autres de ses sœurs, Rhéa et Dioné, pour tuer Kronos par ruse; mais Kronos les prit et en fit ses femmes, quoiqu'elles fussent sœurs. Ouranos l'ayant appris, fait marcher contre Kronos la Destinée et l'Heure avec d'autres alliés; mais Kronos les séduisit et les garda près de lui. Le dieu Ouranos, dit-il, imagina encore les Bétyles, ayant fabriqué des pierres animées.

20. « Or Kronos eut d'Astarté sept filles, les Titanides ou Artémides. Le même eut encore de Rhéa sept enfants, dont le plus jeune fut reconnu dieu dès sa naissance, et de Dioné des filles, et encore d'Astarté deux garçons, Pothos et Érôs.

« Quant à Dagon, lorsqu'il eut inventé le froment et la charrue, il fut appelé Zeus Arotrios. Sydyk, dont le nom signifie le Juste, s'unit à une des Titanides, qui lui donna Asklépios.

21. « Kronos eut aussi trois enfants au delà de l'Euphrate (1), Kronos qui portait le nom de son père, et Zeus Bélos et Apollon.

« A la même époque arrivent Pontos et Typhon et Nérée, père de Pontos. De Pontos naît Sidon, qui, douée d'une voix merveilleuse, inventa la première le chant des hymnes, et Poseidon. — 22. De Démarous naît Melcarth, qui est Héraclès.

« Ensuite encore Ouranos fait la guerre à Pontos et fait défection pour s'unir à Démarous; Démarous se jette sur Pontos, mais Pontos le met en fuite. Démarous voua un sacrifice s'il parvenait à fuir. Or l'an trente-deux après qu'il se fut emparé du pouvoir et de la royauté, Élos, c'est-à-dire Kronos, ayant attiré son père Ouranos dans une embûche en un certain endroit au milieu des terres, et l'ayant à sa discrétion, il lui coupe les parties sexuelles, près des sources et des fleuves. C'est là qu'Ouranos fut divinisé et son esprit se dissipa et le sang des parties sexuelles coula dans les sources et les eaux des fleuves, et on montre encore l'endroit. »

23. Eusèbe profite de l'occasion pour railler Kronos et son âge d'or. L'écrivain, dit-il, ajoute après d'autres choses :

24. « Astarté la Grande et Zeus Démarous et Adod, roi des dieux, régnèrent sur le pays par décision de Kronos. Or Astarté plaça sur sa tête comme insigne royal une tête de taureau. En parcourant le monde, elle trouva un aérolithe qu'elle transporta à Tyr pour le consacrer dans l'île sainte. Les Phéniciens disent qu'Astarté est Aphrodite. Kronos lui aussi faisant le tour du monde donne à sa fille Athéné la royauté de

1. Περαίᾳ; cf. Strab., XVI, I, 28; il est inutile de changer en ἀπὸ Ῥέας avec Renan, Lenormant, etc.

l'Attique. Or une peste et des fléaux étant survenus, Kronos offre son propre fils unique en sacrifice à son père Ouranos, se circoncit lui-même et force ses alliés à faire comme lui. Peu de temps après il divinise un autre enfant qu'il avait eu de Rhéa et qui était mort; on le nommait Mout et les Phéniciens le nomment Mort et Pluton.

25. « Sur cela Kronos donne la ville de Byblos à la déesse Baaltis, qui est Dioné, et Béryte à Poseidon et aux Cabires, soit chasseurs, soit pêcheurs (1), qui divinisèrent à Béryte les restes de Pontos. Auparavant le dieu Taaut, ayant imité la forme extérieure des dieux réunis, Kronos, Dagon et les autres, dessina les caractères sacrés de l'écriture.

26. « Or il imagina pour Kronos les insignes de la royauté, quatre yeux dont deux devant et deux derrière (2)... et les deux autres tranquillement clos : aux épaules quatre ailes, deux comme s'il volait et deux pendantes. C'était un symbole pour dire que Kronos dormait en veillant et veillait en dormant, et les ailes des épaules signifiaient qu'il volait en se reposant et qu'il se reposait en volant. Les autres dieux avaient chacun deux ailes aux épaules, pour signifier qu'ils volaient avec Kronos. Et lui avait encore deux ailes sur la tête, une pour l'intelligence directrice, et une pour la sensation.

27. « Or, Kronos étant arrivé dans les pays du sud donna toute l'Égypte au dieu Taaut pour être son royaume. « Tout cela, dit-il, a été raconté avant tous les autres « par les sept fils de Sydyk, les Cabires, et leur propre frère Asklépios, selon que le « dieu Taautos le leur avait communiqué. »

Suit le passage sur Thabion, déjà cité, et la conclusion de Philon (3), bien propres à nous éclairer sur sa méthode et sur son but.

« Et les Grecs, les mieux doués des hommes, se sont d'abord approprié la plupart de ces histoires, ensuite ils les ont rendues plus tragiques en les agrémentant, et les ont variées de toutes manières pour charmer l'imagination par le plaisir des mythes. C'est d'après cela qu'Hésiode et ces fameux poètes des cycles ont forgé leurs théogonies et les Gigantomachies et les Titanomachies et les mutilations, ce qui a contribué à altérer partout la vérité. Nos oreilles habituées dès l'enfance à leurs fictions, et victimes d'un préjugé séculaire, conservent comme un dépôt sacré les fictions mythologiques qu'elles ont apprises, comme je le disais en commençant, de sorte qu'il est très difficile de s'en débarrasser et que la vérité paraît mensonge et le récit altéré passe pour la vérité. »

Nous avons essayé de laisser à toute cette traduction ce cachet de résumé qu'il a dans l'intention d'Eusèbe. L'abréviateur ne dissimule pas les lacunes de son exposé; ce n'est plus qu'un squelette et auquel il manque même des parties importantes; mais il serait bien étrange qu'il eût transposé les faits (4).

(1) On ajoute ordinairement les chasseurs (ou les agriculteurs) et les pêcheurs aux Cabires; nous préférons y voir une opposition, comme dans la phrase suivante.

(2) Il manque dans le texte : *deux yeux ouverts.*

(3) Ce passage ne peut être d'Eusèbe comme le veut Renan, p. 270, car ce Père n'aurait pas autant insisté sur la vérité des histoires philoniennes.

(4) Contre Gruppe qui suppose que Kronos divorça d'avec Astarté et la donna à Démarous

Tel qu'il est, on reconnaît dans ce morceau la suite de l'histoire précédente. Ce sont les inventions qui se continuent. Le principal progrès, quoiqu'il ne soit pas mentionné expressément, est sans doute la royauté, rencontrée ici pour la première fois. Kronos bâtit la première ville, Byblos; Dagon invente le froment et la charrue, Sidon les cantates. On voit figurer le sacrifice votif, puis le sacrifice humain. Les descendants des Dioscures pratiquent en grand la navigation inventée par leurs pères dans la section précédente et bâtissent un temple. Puis de nombreux royaumes sont institués par Kronos. Nous n'osons trop insister, avec Gruppe, sur ce que les unions libres deviennent ici polygamie, avec la monogamie au terme dans l'union de Démarous et d'Astarté. En tout cas, l'intention est la même que dans la première histoire de la culture. Partout ce sont des hommes qui agissent et contribuent au développement de la civilisation. Il est donc incontestable qu'il y a, dans un certain sens, unité d'auteur pour les deux parties.

Cependant Gruppe a mis en relief à juste raison le caractère spécial de cette théogonie. Tandis que dans la première partie nous n'avons rencontré que peu de noms divins phéniciens, les noms des dieux abondent ici, et quoique l'intention de l'auteur soit encore d'en faire de simples mortels, le titre de dieux paraît çà et là. De plus, ils ne se succèdent pas mécaniquement, ils sont engagés dans des aventures suivies, et Renan a pu dire : « Souvent le tour épique du récit est sensible encore sous le style plat et grossier de la traduction (1) ». Il y a aussi des détails qui accusent un auteur différent : ce sont les doublets. Hypsistos qui périt à la chasse [12 s.] ressemble bien à Agrotès qui est le plus grand dieu de Byblos [10]. Épigeios ou Autochtone [12] rappelle Gêinos Autochtone [9]. Hermès [11] est présenté de nouveau [15] et reparaît comme le dieu Taaut [25]. Il est donc sûr que Philon s'est servi dans l'histoire des Ouranides d'un document existant, qu'il a accommodé à son but.

Ce document était-il écrit en phénicien? C'est ce qu'il est impossible de prouver. Gruppe l'a entrepris en alléguant qu'Eudoxe, cité par Athénée, faisait allusion à ce texte, dont il traduisait différemment les noms phéniciens (2). La première supposition est gratuite et sans elle la différence des transcriptions ne prouve rien. Qu'Echmoun ait été

longtemps avant la victoire finale de Kronos sur Ouranos, due, d'après lui, à Melqart-Héraclès.

(1) *Loc. laud.*, p. 274.

(2) *Deipnos*, IX, 47 : Εὔδοξος δ' ὁ Κνίδιος ἐν πρώτῳ τῆς περιόδου τοὺς Φοίνικας λέγει θύειν τῷ Ἡρακλεῖ ὄρτυγας διὰ τὸ τὸν Ἡρακλέα τὸν Ἀστερίας καὶ Διὸς πορευόμενον εἰς Λιβύην ἀναιρεθῆναι μὲν ὑπὸ Τυφῶνος Ἰολάου δ' αὐτῷ προσενέγκαντος ὄρτυγα καὶ προσαγαγόντος ὀσφρανθέντ' ἀναβιῶναι. Ce voyage d'Hercule en Libye n'a pas l'air de se rattacher à la guerre de Kronos

rendu tantôt par Asclépios et tantôt par Iolaos, cela pouvait se faire sans que notre « poème » entrât en ligne. Il est même désormais certain qu'Iolaos existait en phénicien (1), quoiqu'il ne soit pas prouvé qu'il est d'origine phénicienne, et son identité avec Echmoun est par là même impossible à établir (2).

En revanche, nous admirons la sagacité avec laquelle Gruppe a reconnu dans le document dont se servait Philon, non point un évhémériste de son acabit, mais l'allégoriste même qu'il se proposait de réfuter sous le voile de Sanchoniathon. On voit que pour cet auteur les personnes en scène étaient encore des dieux; il rattachait à Taautos lui-même ses explications symboliques et Philon en a encore reproduit une partie à propos des ailes et des yeux de Kronos. Le document de Philon était, lui aussi, une sorte d'explication théologique, mais destinée, comme les interprétations naturalistes en vogue dans les écoles stoïciennes, à ménager les cultes que l'évhémérisme sapait par la base.

Cependant nous ne pouvons suivre Gruppe plus loin. D'après lui, le poème dont on croit reconnaître l'inspiration et surtout la trame serait beaucoup plus ancien; c'est lui qui aurait servi de thème à l'exégèse allégorique que Philon paraît attribuer à un certain Thabion. Gruppe n'hésite pas à le regarder comme phénicien, de langue et de concept, et à le faire remonter au VIIIe ou au VIIe siècle avant J.-C. Les ressemblances avec Hésiode ne peuvent être fortuites. La conclusion, que le savant allemand avait réservée, doit être sans doute que la théogonie hésiodique est elle-même d'origine phénicienne (de 625-585 avant J.-C.), au moins médiatement (3). La preuve de l'assertion principale, c'est que la théogonie de Philon se meut dans le même cercle d'idées que celle d'Hésiode : les ressemblances les plus frappantes existent précisément sur des points que la mythologie grecque avait abandonnés et qui par conséquent n'étaient pas dans les idées d'un helléniste.

La discussion de ce système nous paraît aujourd'hui l'intérêt le plus important de la question Sanchoniathon.

contre Ouranos. Hercule est fils de Zeus et d'Asteria, comme dans Cic., *De nat. deor.*, III, XVI, 42; ici seulement fils de Démarous.

(1) *RES.*, t. I, n° 163 (1901), le nom יעלתם, « Iol accomplit », et Lid., *Lexique*, יאל.

(2) Nous ne disons pas « absolument fausse »; car Iol pourrait être un nom propre d'Echmoun qui indiquerait seulement le *huitième* Cabire. Dans ce cas Iol serait bien d'origine phénicienne. On voit les conséquences de ce fait pour le mythe d'Héraclès.

(3) Gruppe, qui ne restitue pas moins hardiment les thèmes hésiodiques primitifs, suppose que dans l'un d'eux le mécontentement de Gaïa vient de ce qu'elle est trompée par Ouranos (*op. laud.*, p. 587).

Tout d'abord, l'idée mère est-elle phénicienne? L'intention maîtresse d'Hésiode paraît être d'établir les droits de Zeus à la royauté : Kronos n'est qu'un tyran, un père dénaturé, comme il avait été un mauvais fils; il est justement précipité dans le Tartare. Et c'est aussi le caractère de notre cosmogonie d'aboutir à la royauté de Zeus-Baal et d'Astarté. Peut-on dire que cette idée est phénicienne ou sémitique? Il s'agit, on le voit, d'un point capital dans l'histoire religieuse des Sémites et des Grecs. Il faudrait aussi distinguer les influences lointaines, qui se perdent pour nous « dans la nuit des temps », et les influences plus accessibles à l'histoire. La Grèce a pu recevoir beaucoup de l'ancienne civilisation chaldéenne, par l'intermédiaire des Cananéens, et rendre ensuite aux Phéniciens leurs dieux transformés et méconnaissables. On ne saurait prétendre que le thème du jeune dieu, devenu le maître de l'Olympe, soit étranger au sémitisme, puisque nous avons constaté à Babylone l'hégémonie de Mardouk, reconnue de tous les dieux; la cause de ce fait, c'est l'hégémonie de Babylone elle-même, hégémonie réalisée sur des peuples de même civilisation et de même langue, hégémonie plutôt pacifique, qui correspond à une abdication sympathique des dieux en faveur de leur fils Mardouk. En Grèce on dirait qu'il s'agit de la suprématie revendiquée par une race jeune et énergique, qui se sent supérieure à celle qui l'a précédée, et qui se peint sous les couleurs de son dieu national, le brillant Zeus, opposé au sombre Kronos, dont le génie même paraît lui être étranger. Y a-t-il une imitation de la part de la Grèce? La Phénicie offre-t-elle un terrain disposé pour de pareils mythes? Il ne semble pas, puisque aucune ville n'a jamais pu imposer aux autres sa domination d'une façon durable. Mais de plus, en fait, la théogonie de Philon se rapproche tellement de la conception grecque que celle-ci la domine tout entière, sauf une atténuation des traits odieux de Kronos, dans lequel les Phéniciens reconnaissaient un dieu national, et sauf les changements exigés par la nature même des choses. C'est ce que montre la lecture attentive du texte déjà traduit.

Le premier couple a vraiment un goût de terroir; c'est un tribut payé au patriotisme giblite. Élioun est très exactement traduit le Très-Haut : le mot est hébreu, rien n'empêche de le supposer phénicien. Sa femme est Bérout, c'est-à-dire la déesse éponyme de la ville de Béryte. Élioun périt en combattant les bêtes sauvages; c'est une fin semblable à celle d'Adonis, et peut-être une vague réminiscence, mais la tradition relative à Adonis ne pouvait guère lui prêter d'enfants. Ces deux personnages sont donc en partie factices, quoiqu'ils se rattachent plus que d'autres à la Phénicie.

Vient ensuite Ouranos; son vrai nom était Épigeios ou Autochtone; c'est sur cet élément qu'on insiste pour trouver dans Philon une nouvelle création de l'homme. Nous y voyons plutôt la part de l'évhémérisme, qui se soude à d'anciens souvenirs; dans Hésiode, Ouranos était fils de Gaïa, et par conséquent Épigeios. Ce nom sert à l'évhéméristе pour accentuer l'origine terrestre de celui qui plus tard fut nommé *Ciel*. C'est d'après lui que l'on a dit « le Ciel ». L'idée n'était pas neuve au temps de Philon. Elle se rencontre dans Diodore qui était décidément un de ses auteurs favoris (1). On voit par cet endroit même que l'évhémérisme national ne s'est pas rencontré seulement chez les Phéniciens. Les Atlantes disaient que les dieux grecs étaient nés chez eux, et ils le prouvaient par Homère. Philon y est allé moins naïvement, il l'a prouvé par Hésiode — Sanchoniathon. Dans Hésiode, Gê est mère d'Ouranos; ici elle est sa sœur : c'est plus humain, puisque des deux côtés on finit par le mariage.

Renan a dit : « Et d'abord on ne trouve aucune trace chez les peuples sémitiques de la personnification du ciel et de la terre envisagés comme une divinité : cette idée est purement arienne (2) ». Renan a-t-il compris toute la valeur de Samemroumos? Les découvertes cunéiformes nous ont appris aussi que le ciel et la terre sont les deux moitiés de Tiâmat; ces deux moitiés ont été violemment séparées, mais elles faisaient partie de la même personne.

Enfin les admirateurs de l'Hellade n'ont pas été peu surpris d'être obligés de constater le mythe d'Ouranos et de Kronos chez les Néo-Zélandais. Les Maoris racontent que le ciel Rangi et la terre Papa se tenaient constamment embrassés. Leurs enfants résolurent de les séparer : « Alors le Ciel se lamenta et la Terre s'écria : D'où vient ce meurtre? pourquoi ce grand péché! pourquoi nous séparer? Mais Tane y prit-il garde? Il envoya l'un en haut et l'autre en bas. Il coupa cruellement les nerfs qui unissaient le Ciel et la Terre (3) ».

Les Égyptiens concevaient de même la séparation des deux éléments. Mais le ciel était féminin et la terre était l'homme, les différentes parties de son corps figurant les reliefs du terrain (4).

(1) Diod., III, 56 : « les Atlantes disaient qu'Ouranos les avait civilisés », μεταγαγεῖν δ' αὐτοῦ τὴν προσηγορίαν ἐπὶ τὸν κόσμον.

(2) *Mémoire...*, p. 271.

(3) Lang, *Myth, Ritual and Religion*, 2e éd., p. 292; cf. p. 185. D'après Lang, on concevait le Ciel et la Terre comme n'ayant jamais été séparés; mais alors comment avaient-ils déjà des enfants? Il y a naturellement quelque inconséquence dans le mythe. Chez les Grecs, Ouranos enfonce ses enfants dans la terre; ce qui veut dire que le perpétuel embrassement ne leur permet pas de naître.

(4) Maspero, *Histoire...*, p. 129.

Dans le mythe grec et dans le mythe maori, il y a une logique inflexible. Le Ciel ne sera plus désormais tenté de s'unir à la Terre; par sa mutilation tout est consommé. Dans Philon de Byblos, la séparation est devenue un divorce... les époux ne s'entendent pas et se séparent. Mais Ouranos revient à la charge par force. La mutilation aurait encore sa raison d'être. Elle est renvoyée beaucoup plus loin, et ce n'est plus vis-à-vis du vieil Ouranos qu'une cruauté inutile. Comme il n'est pas vraisemblable qu'Eusèbe ait ici changé l'ordre des événements, il faut admettre le caractère artificiel des faits. La mutilation n'avait plus sans doute d'autre motif dans l'auteur allégorisant que d'être expliquée comme l'origine des sources et des fleuves. Philon l'évhéméristé l'a seulement placée *près* des sources et des fleuves, ce qui est d'ailleurs une absurdité, puisque l'endroit qu'on montre encore ne peut être près de toutes les sources. Le changement est ici trop peu considérable; on entrevoit l'idée de l'allégoriste (1).

Et peut-on reconnaître un cachet sémitique ancien au mécontentement de Gê? Elle s'irrite qu'Ouranos ait des concubines; elle a recours au divorce et ne peut tolérer qu'Ouranos revienne encore à elle. Cette jalousie est-elle à sa place dans un harem oriental? Il est vrai qu'il voulait aussi tuer ses enfants. Ce sont El ou Kronos, Bétyle, Dagon, qui est Siton ou le Frumentaire, et Atlas.

Atlas n'est fils d'Ouranos et de Gê que chez ces Atlantes que cite Diodore (2). Il inspire des soupçons à Kronos qui le fait enfouir dans la terre; c'est bien une fin de Titan, mais le trait paraît isolé; l'Atlas d'Homère tenait ces colonnes qui soutiennent le ciel et la terre et depuis on l'a représenté portant le monde. Il serait bien hardi d'admettre que le trait de Philon est sémitique; il a pu attribuer à Kronos ce qui, chez les Grecs, était le fait d'Ouranos avec ses enfants; en même temps il excluait le rôle mythologique d'Atlas.

Dagon est certainement un dieu phénicien; son surnom de Siton vient de l'étymologie : *Dagon* en phénicien signifie « froment ». Est-ce un motif suffisant pour rejeter l'opinion qui en fait un dieu-poisson? Il faudrait d'autres preuves que la froide traduction de l'évhéméristé qui lui attribuera aussi l'invention tout humaine de la charrue, d'où son nom de Zeus Laboureur.

Bétyle est maintenant connu par les documents assyriens (3) comme un dieu phénicien très authentique.

Enfin Kronos lui-même, le véritable héros de toute la pièce. On

(1) Gruppe.
(2) *Atlas*, dans Roscher, *Lex.*, I, c. 708.
(3) Cf. plus haut, p. 196.

peut dire que la description qu'en donne Philon, et assez expressément d'après Thabion (1), est exactement confirmée par les monuments. Parmi les monnaies de Byblos, on trouve un type que le Dr Rouvier décrit ainsi : « Kronos phénicien, debout à gauche, tenant un sceptre de la main droite ; il est muni de six ailes, et a la tête surmontée d'un calathos à quatre aigrettes (2) ». Quatre de ces ailes étendues peuvent passer pour une seule paire ; deux autres sont abaissées ; les aigrettes de la tête ressemblent à des plumes. Cette monnaie est loin d'être la plus ancienne de Byblos ; elle paraît avec Antiochus IV et ne semble pas dépasser beaucoup l'ère chrétienne. Mais la représentation figurée doit être beaucoup plus ancienne. Nergal, que nous assimilons au Kronos phénicien, se nommait *Šarrapu* au pays de Canaan (3). Ce dieu *Šarrapu* est évidemment analogue pour le nom aux Seraphim d'Isaïe, parés de six ailes. Tout porte à croire qu'il était représenté de la même façon, quoiqu'il y ait tant de différence pour le fond des choses entre le prophète monothéiste et les Phéniciens.

Nous sommes donc porté à croire Philon, lorsqu'il donne à son Kronos le nom d'El. Il est probable que ce nom était peu usité, ayant cédé la place à l'appellatif Milk, devenu presque un nom propre ; cependant le souvenir de l'identité s'est conservé assez longtemps, et si elle n'était plus populaire en Phénicie, Philon a pu l'emprunter à Diodore (4).

Le principal auxiliaire de Kronos est Hermès, son scribe et son conseiller. L'épithète de Trismégiste, qui rappelle les compositions égyptiennes attribuées à ce dieu, ne nous oblige pas à rechercher très haut ses origines phéniciennes (5).

Kronos a de nombreux enfants dont les mères ne sont pas toujours nommées.

Il a d'abord Perséphoné qui meurt vierge. Sa mère Déméter est fille de Kronos et de Rhéa dans Hésiode (6). La tradition grecque bien connue disait la jeune fille enlevée par Pluton. Pour l'évhéméristе, cela signifie qu'elle est morte avant son mariage. Si c'est elle

(1) Dans le texte d'Eusèbe, Philon ne combat pas l'explication symbolique, mais peut-être le texte complet faisait-il des réserves.

(2) *Numismatique des villes de la Phénicie*, n° 651.

(3) V R. **46** 22. Le *šarrapu* étant notre dieu à six ailes, l'identité de fond entre Nergal et Milk-Kronos s'en trouve confirmée.

(4) Diod., II, 30 ; en lisant Ἥλος au lieu de Ἥλιος. Cf. plus haut, p. 71 s.

(5) Diod., I, 16, décrit de la même façon le rôle d'Hermès auprès d'Osiris : Καθόλου δὲ τοὺς περὶ τὸν Ὄσιριν τοῦτον ἔχοντας ἱερογραμματέα ἅπαντ' αὐτῷ προσανακοινοῦσθαι καὶ μάλιστα χρῆσθαι τῇ τούτου συμβουλίᾳ.

(6) *Théog.*, 453.

dont Kronos a tranché la tête, on pourrait rappeler que saint Épiphane affirme que la fille de Jephté était honorée en Palestine, à Sichem, sous le nom de Coré, l'équivalent de Perséphoné (1).

Athéné est aussi fille de Kronos. C'est un trait fort éloigné des idées grecques. Mais cette Athéné, de concert avec Hermès, prépare pour Kronos la harpè et la lance. Or la lance est le plus ancien attribut de la déesse de l'Acropole, et Philon nous dira que Kronos lui a donné la royauté de l'Attique. Il veut donc attribuer à l'illustre déesse une origine orientale. S'il la rattache à El, c'est sans doute que l'équivalent oriental d'Athéné était aussi Allat, le féminin approximatif de El, et le souvenir d'une Athéné phénicienne avait été conservé dans Hellotis, surnom d'Athéné à Corinthe (2).

On ne sait que dire du fils Sadid, qu'on n'ose rattacher au dieu Ṣid. Kronos a encore, de femmes innomées, trois enfants en *Pérée*. Il s'agit ici de la rive gauche de l'Euphrate, par conséquent de l'Assyrie et de la Babylonie. Le premier se nomme aussi Kronos. Cela a étonné, et serait en effet très étonnant, si on ne lisait dans Diodore que les Chaldéens ont un culte spécial pour Kronos (3). Il importait cependant de le distinguer du Kronos phénicien, et cela selon les idées grecques elles-mêmes, car Kronos était pour Bérose (4) le dieu qui annonçait le déluge et dès lors l'équivalent d'Éa.

Le second est Zeus Bélos, c'est-à-dire Bel-Mérodak, bien connu. Le troisième est Apollon. Il ne faut pas songer ici à l'Apollon phénicien, le dieu Réchef, mais à une divinité chaldéenne. Ce ne peut être que Nabou, assimilé le plus souvent à Hermès, mais aussi à Apollon; c'est pourquoi Strabon a pu dire que Borsippa, le sanctuaire de Nabou, était consacré à Apollon (5). Il est à peine dans toute la théologie de Philon un passage plus caractéristique. Il étend la main à l'Orient comme à l'Occident pour donner à tous les dieux une origine humaine phénicienne; mais il connaît les dieux de la Chaldée par des équivalents grecs d'une valeur contestable. Cela faisait-il partie du poème phénicien (6)?

Les femmes nommées de Kronos lui venaient des intrigues de son père Ouranos. Chassé du trône, le vieillard essayait de prendre sa

(1) *Panarion*, *Hæres.* 55 et 78. M. Mayer, art. *Kronos* dans Roscher, *Lex.*, II, 1, c. 1499, cite sur la tête de Perséphoné *Jahrbuch d. Inst.* 1892, p. 201, qui n'est pas à ma disposition.

(2) Φοινίκη ἡ Ἀθηνᾶ ἐν Κορίνθῳ (*Schol. Lyc.* 658, cité par Wilisch dans Rosch., *Lex.*, I, 2031).

(3) Diod., II, 30.

(4) *FHG.*, II, p. 501.

(5) Strabon, XVI, I, 7 : τὰ δὲ Βόρσιππα ἱερὰ πόλις ἐστὶν Ἀρτέμιδος καὶ Ἀπόλλωνος.

(6) Le fils Ieoud se rattache au sujet des sacrifices humains. Halévy a voulu en faire un dieu Ἰαύδας; cf. *Journ. as.*, t. XVIII (1901), p. 515 s.

revanche par la ruse. Il envoie d'abord ses filles Astarté, Rhéa et Dioné, avec mission de le débarrasser de son rival. Astarté est plus tard assimilée à Aphrodite, Dioné à la dame de Byblos qui était aussi une Astarté-Aphrodite. On sait que pour les Grecs Aphrodite était à sa façon la fille d'Ouranos, c'est-à-dire après la mutilation. Pour l'évhémériste, la naissance devait naturellement être antérieure; mais la mutilation elle-même ne nous a pas paru faire partie de la théologie phénicienne, et on ne voit nulle part chez les Sémites qu'Astarté soit fille du ciel. Rhéa est l'épouse de Kronos dans la mythologie grecque et la fille d'Ouranos et de Gaïa dans Hésiode (1).

Astarté a deux fils, Pothos et Éros, qu'il est plus facile de trouver en Grèce qu'en Phénicie. Elle a sept filles, les sept Titanides ou Artémides. Artémis était certainement identifiée avec la Tanit carthaginoise. On a donc proposé de lire *Tanides*. Mais Philon aurait manqué son but, qui était d'être intelligible aux Grecs. Il a donc bien écrit Titanides (2). Cependant ces Titanides sont probablement dans sa pensée sept Tanits, identifiées par Clermont-Ganneau avec les sept Hathors égyptiennes (3), et ce rapprochement est d'autant plus heureux que les sept Hathors viennent pour assister à la naissance d'Horus, tandis que les Artémides ne se trouvent en grec au pluriel que comme synonymes des Eileithyes, déesses de l'accouchement (4).

Rhéa a sept enfants dont le plus jeune fut divinisé dès sa naissance... Ne serait-ce pas une allusion à Zeus, fils de Kronos, qui lui fut dérobé quand il avait déjà dévoré ses autres enfants? Rhéa eut plus tard [24] un autre fils nommé Mout, ou Thanatos, ou Pluton... C'est l'Hadès des Grecs, fils de Kronos et de Rhéa, qui, dès le temps des tragiques, fut connu sous le nom de Pluton. Le *mouth* phénicien n'est probablement qu'une traduction, inventée pour le besoin de la cause, pour l'intermédiaire Thanatos. Ouranos n'avait donc réussi qu'à procurer à Kronos des femmes et une nombreuse progéniture. Il essaye de mettre en ligne la Destinée et l'Heure, deux créations grecques, usitées au pluriel, les Moires et les Heures. Les Grecs associaient ainsi à la destinée immuable l'évolution du temps qui en marquait le développement ordonné (5).

(1) *Theog.*, 135. Hésiode ne connaît que six Titanides; Dioné, la septième, est ajoutée par Apollodore, I, 1, 2.

(2) MM. Reinach et Babelon ont trouvé à Carthage, sur une base de marbre, des lettres qu'ils lisent TAINTIΔA; cf. *CIS.*, I, p. 288.

(3) *L'imagerie phénicienne*, p. 96.

(4) *Lex. myth.*, I, c. 572.

(5) Hes., *Theog.*, 901 ss., associe les Heures aux Moires. Philon dit εἱμαρμένη au lieu de Μοῖρα et met Ὥρα au singulier, sans doute pour démarquer l'emprunt.

Comme dernière ruse, Ouranos invente les bétyles, pierres animées. Il est clair qu'il s'agit des aérolithes, qui tombent du ciel. On ne voit pas qu'ils aient été bien dangereux pour Kronos. Aussi ne peut-on se défendre de la pensée qu'il y a ici une explication naturaliste de la supercherie employée contre Kronos, consistant, dans la légende grecque, à lui faire avaler un caillou (1).

D'autres personnages paraissent, sans qu'on puisse bien juger du rôle qu'ils jouent, ni même s'ils sont avec les adversaires ou avec les alliés de Kronos.

Les alliés sont nommés Éloeim ou Kronioi. L'auteur a entendu forger un adjectif (2) qui désignât les partisans de Kronos ou de El, en grec et en phénicien. Mais Éloeim ne supporte pas cette interprétation. En soi, ce ne peut être que l'Élohim hébreu, substantif pluriel employé pour le singulier. Un emprunt à l'hébreu est tellement étrange qu'on se demande si cette forme plus connue ne s'est pas glissée sous la plume d'Eusèbe ou de ses copistes au lieu du phénicien *elim* (3), employé d'ailleurs dans le même sens. L'impression voulue par l'évhéméristé est que les dieux ne sont que les alliés de El. On ne sait pas s'il faut ranger parmi eux les descendants des Dioscures [17], ni Asklépios, fils de Sydyk et d'une des Titanides [20]. Cet Asklépios est le célèbre dieu Echmoun, le huitième (4) Cabire, comme il est expliqué plus loin [27]. Nérée et son fils Pontos sont probablement partisans de Kronos, puisque, du moins dans le texte actuel, Ouranos fait la guerre à Pontos. Pontos est le père de Poseidon, et ce dernier, sans aucun doute possible, est le Baal, dieu de Béryte, représenté sur les monnaies sous les traits de Poseidon ou conduisant un quadrige d'hippocampes. Pontos se rattache aussi à Béryte, puisqu'il y est enseveli [25]. Comme il est très difficile d'admettre plusieurs dieux de même nature dans une ville phénicienne, on supposerait facilement que la généalogie Nérée, Pontos, Poseidon, est fictive pour ses deux premiers termes. Dans Hésiode, les rapports sont renversés : Pontos né de Gaïa, sans amour, est père de Nérée (5). Pontos a aussi une fille, Sidon, la déesse éponyme de la ville (6). Comment son nom se rattache-t-il à la

(1) Βαίτυλος· οὕτως ἐκαλεῖτο ὁ δοθεὶς λίθος τῷ Κρόνῳ, Hesych.

(2) Kronoi serait plus exact comme pluriel de Kronos; l'auteur a pris la forme adjectivale, comme χρόνιοι de χρόνος.

(3) On ne peut guère supposer une autre vocalisation à אלם qui se trouve avec le singulier et même avec le féminin singulier; cf. *RES.*, n° 1; Lid., *Ephem.*, p. 244.

(4) Qu'on lise ἴδιος ou ὄγδοος, Asklépios venant après les Cabires est toujours le huitième.

(5) *Theog.*, 131 et 233.

(6) Cf. Cic., *De nat. deor.*, III, 42 : « Carthage, fille d'Hercule ».

musique? C'est ce qui demeure impénétrable (1). On ferait volontiers de Typhon un adversaire d'Héraclès; il est ici le seul prétexte à accuser les Grecs d'avoir emprunté aux Phéniciens leurs Géants, dont il est comme une première esquisse; or Héraclès est l'adversaire des géants et le lion de Némée est fils de Typhon (2). Mais on ne sait pas de quel côté est Héraclès lui-même. Il est assimilé à Melqart, selon le syncrétisme ancien, et fils de Démarous. Ce personnage est le plus énigmatique de toute la liste. Depuis longtemps on a rapproché son nom de celui du fleuve Δαμούρας (3) ou Ταμύρας, aujourd'hui Nahr ed-Dâmour, et on a conclu à un Baal Tamar. Ce dernier point est fort contestable en présence de la continuité du mot Dâmour depuis Polybe. Si ce premier rapprochement est maintenu, mieux vaudrait souder le dieu au promontoire voisin qui porte le même nom, Râs ed-Dâmour, car Philon nous a plutôt habitués à la divinité des montagnes qu'à celle des fleuves; on pourrait alors rappeler le *Ba'li-ras* de Salmanasar II qui devait être situé dans cette région (4). L'origine de Démarous est mystérieuse; il naît de la concubine d'Ouranos et des œuvres d'Ouranos, mais on pouvait le croire fils de Dagon, auquel elle avait été abandonnée. Plus tard c'est lui qui se trouve l'héritier de l'empire, sous le nom de Zeus Démarous (5), et cependant il a combattu contre Pontos et avec Ouranos, et a même été vaincu dans une première rencontre. Gruppe a proposé de le confondre avec Adod (6); mais il est peu vraisemblable que deux noms *phéniciens* soient identifiés l'un à l'autre comme de simples équivalents. Il faut donc reconnaître à Adod une personnalité distincte. Il est le roi des dieux et certainement Adad dont le rôle prépondérant en Syrie, déjà reconnu par les anciens, se manifeste de plus en plus. Ce sont ces deux personnages qui profitent en fin de compte des événements avec Astarté la Grande. Gruppe a bâti encore tout un roman sur ces faits. Il suppose qu'un oracle avait promis l'empire au fils d'Astarté, lorsqu'elle serait

(1) Lenormant a suggéré (p. 545) un rapprochement avec שִׁדָּה, Qoh., II, 8; mais il n'est pas du tout certain que ce nom signifie « chanteuse », et il faudrait supposer que Philon avait absolument perdu de vue la forme sémitique de צדון. Il est vrai qu'une confusion aussi forte était le fait de ceux qui rattachaient Σαβαωθ à la racine שבע (Lydus, *De mens.*, p. 111).

(2) *Pediasimus*, 2.

(3) Polybe, V, lxviii, 9.

(4) *KB.*, I, p. 140; le nom signifie « promontoire de Baal ».

(5) C'est du moins l'opinion universelle, à laquelle nous n'osons contredire; cependant précédemment il n'est jamais nommé Zeus. Dans *FHG.*, dont nous suivons le texte, il y a Ζεὺς Δημαροῦ, « Zeus fils de Démarous », et si cette leçon, dont le traducteur ne tient pas compte, était autre chose qu'une faute d'impression, nous n'hésiterions pas à la préférer.

(6) En lisant Ζεὺς Δημαροῦς [ὁ] καὶ Ἄδωδος.

unie au prince le plus puissant. C'est pourquoi Ouranos l'avait envoyée à Kronos, dans l'espérance que son propre fils le détrônerait comme il avait détrôné son père. Kronos, prévenu, la donne à Déramous, dont personne ne soupçonnait l'illustre origine, et elle enfante Héraclès. Toute cette ingénieuse péripétie est trop arbitraire. Surtout la triade n'a rien d'extraordinaire chez les Phéniciens. Les dieux invoqués dans le traité entre Philippe de Macédoine et Carthage sont groupés trois par trois (1). Enfin Astarté la Grande ne peut être la même qu'Astarté épouse de Kronos ; son épithète la distingue suffisamment.

Nous sommes ainsi amené à chercher le sens de toute l'histoire de Kronos. Elle comprend deux phases principales. D'abord Kronos lutte contre Ouranos. C'est un mythe cosmogonique comme nous l'avons dit à propos d'Ouranos. Vainqueur, Kronos se conduit en tyran vis-à-vis de son frère Atlas, de sa fille, et de son fils Sadid. Évidemment il craint d'être détrôné à son tour. Un évhémériste ne pouvait pas dire qu'il dévorait ses enfants, mais l'opinion plus douce était déjà représentée en Crète au temps de Diodore (2) ; il les faisait disparaître pour ne pas être détrôné. Enfin Kronos consomme sa vengeance sur Ouranos. Dans toute cette partie les noms phéniciens ne manquent pas, mais on y trouve encore plus d'allusions à la mythologie grecque. Il semble qu'à partir de ce moment la fortune de Kronos fléchit. Eusèbe prend soin de nous dire qu'il laisse une lacune. Dans la tradition grecque Kronos était à son tour précipité dans le Tartare par son fils Zeus. Ici il est ménagé, mais on ne saurait prétendre que le trait est purement phénicien. Diodore connaissait une résiliation volontaire de Kronos (3). Elle n'est pas constatée par notre auteur ; cependant quand on voit Kronos obligé de sacrifier son fils à son père Ouranos, il paraît que c'est une expiation, et c'est peut-être aussi pour expier qu'il entreprend la longue série de ses voyages (4). La troisième génération arrive donc au pouvoir, ici comme en Grèce, mais par le gré de Kronos, qui ne pouvait être pour les Phéniciens relégué au rang de simple Titan ou de monarque ridicule. Et à partir de ce moment nous rencontrons, comme en Grèce, avec Kronos toutefois en plus, les

(1) Polybe, VII, ix, 3.

(2) Τινὲς δὲ μυθολογοῦσι τῷ Κρόνῳ γενέσθαι λόγιον περὶ τῆς τοῦ Διὸς γενέσεως, ὅτι παραιρήσεται τὴν βασιλείαν αὐτοῦ βιαίως ὁ γεννηθεὶς παῖς. Διόπερ τὸν μὲν Κρόνον τὰ γεννώμενα παιδία πλεονάκις ἀφανίζειν... (Diod., V, 70).

(3) Diod., V, 71.

(4) C'est encore pour cela qu'il se circoncit ainsi que ses alliés ; la circoncision est envisagée ici comme une atténuation de la mutilation ; en droit strict, Kronos devrait subir la loi du talion. Lydus (*De mensibus*, p. 110, éd. Wuensch) nie que la circoncision fût un rite kronien, puisqu'elle est connue des Arabes qui adorent Astarté et non Kronos ; mais il atteste par là l'existence de l'opinion contraire. On en concluait que le dieu des Hébreux était Kronos.

véritables dieux des villes; nous ne sommes plus exclusivement sur le terrain de la mythologie, nous touchons à la religion et au culte, aussi les personnages sont-ils, dans l'ensemble, plus faciles à identifier et plus phéniciens.

Le Kronos qui voyage, c'est-à-dire dont le culte est répandu dans tout le bassin de la Méditerranée, le Kronos qui immole son fils, est le même dieu que le Milk phénicien et carthaginois. Les Grecs connaissaient aussi ces migrations de Kronos (1). Ce monde phénicien dispersé qui reconnaissait partout le même Kronos avait aussi partout la même Astarté, qu'on pouvait qualifier de « grande ». Le nom d'Adad entre pour une proportion considérable dans les noms propres phéniciens dès le temps d'el-Amarna. Le Zeus Démarous est une énigme; si c'était Zeus, fils de Démarous, il serait Héraclès, le grand dieu tyrien. A Tyr on trouve une Astarté que nous considérons comme locale. Si elle a parcouru la terre, ne serait-ce pas en compagnie de Kronos qu'elle n'aurait pas quitté? elle installe à Tyr le culte d'un aérolithe; rien n'autorise à révoquer ce trait en doute. Elle porte sur son front une tête de taureau, et cet accoutrement se voit sur les monnaies. Byblos appartenait avant tout à sa dame, comme le prouve la célèbre inscription de Ieḥawmélék (2). Les monnaies attestent que Béryte était à Poseidon, et c'est aussi là qu'on a découvert les huit Cabires (3). C'est également à Byblos, fondée par Kronos [17], qu'on retrouve les monnaies du dieu ailé. C'était encore un fait que l'Attique appartenait à Athéné, et l'Égypte du temps se réclamait de Toth.

De cet exposé une idée assez nette se dégage. L'auteur connaissait assurément les divinités phéniciennes et les lieux spéciaux de leur culte. Chaque ville avait son dieu, rien de plus naturel; la ressemblance entre ces dieux en mettait en relief quelques-uns comme les divinités de la race. Dans Philon ce fait est expliqué par la mythologie, une mythologie adoucie par l'évhémérisme, mais qui rappelle trait pour trait l'explication grecque. Ce rapprochement est-il purement artificiel, dans le but de démarquer les créations de la mythologie grecque, ou est-il le résultat de la sympathie qui poussait les Phéniciens à se les approprier? Dans l'ordre du temps, c'est à coup sûr le syncrétisme qui a précédé; mais il est

(1) Diod., III, 61 : ἀφ' οὗ δὴ μέχρι τοῦ νῦν Χρόνον κατά τε τὴν Σικελίαν καὶ τὰ πρὸς Ἑσπέραν νεύοντα μέρη πολλοὺς τῶν ὑψηλῶν τόπων ἀπ' ἐκείνου Κρόνια προσαγορεύεσθαι. Le frag. de Lydus (*FHG.*, III, p. 571) est relatif à ces voyages d'après Philon.

(2) *CIS.*, ph. 1.

(3) Monnaie d'Élagabale, mais nous ne savons que faire des deux mots suivants, Ἀγροταῖς τε καὶ Ἁλιεῦσιν, à moins qu'on ne divise les Cabires dans ces deux catégories.

difficile de dire dans quelle mesure certaines divinités, qui se présentent ici sous des noms purement grecs, ont été réellement assimilées en Phénicie. Le plus prudent est de ne traiter comme tel que ce qui est reconnu tel pour d'autres raisons.

Le syncrétisme s'est peut-être manifesté par un poème, comme il se reflétait dans les ateliers de monnayage; mais il est douteux que ce poème ait été écrit en phénicien, comme les légendes phéniciennes des monnaies sont rares lorsque la Grèce envahit, et en tout cas il ne représentait pas une mythologie originale. Un allégoriste a essayé une première explication de ce panthéon composite. Puis vint Philon. Les dieux phéniciens complétés et expliqués par la mythologie d'Hésiode, réduits à la condition humaine et audacieusement présentés comme le type des légendes grecques, voilà toute l'histoire des Ouranides. Peut-être cependant l'instinct était-il infaillible qui revendiquait pour la Phénicie le vieux Kronos; cette part importante de vérité pouvait seule faire admettre une pareille fiction (1).

(1) Les opinions sont toujours très divergentes au sujet de Philon de Byblos. M. de Baudissin a bien voulu dire (*ZDMG.* 1903, p. 834) que notre étude a fait avancer sur certains points l'intelligence des fragments. M. Dussaud (*Le panthéon phénicien*, dans la *Revue de l'école d'anthropologie*, 1904, p. 101 ss.) a poussé encore plus loin que nous l'idée que Philon de Byblos pense en grec, peut-être même trop loin, par exemple lorsqu'il écrit : « On voit par l'exemple des deux héros Agreus et Halieus qu'il a pratiqué son système dans la langue grecque sans texte phénicien sous-jacent ». Ce cas spécial nous paraît au contraire peu probant. D'autre part, M. Jeremias (*Das Alte Testament im Lichte des alten Orients*, p. 62, note 2) affirme que Philon a employé une ancienne source phénicienne et que sa cosmogonie est authentiquement phénicienne.

CHAPITRE XII

CARACTÈRE ET DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DES RELIGIONS SÉMITIQUES

§ 1. — PHYSIONOMIE GÉNÉRALE.

Avons-nous réussi à donner une idée assez nette des religions sémitiques pour qu'elles se présentent à l'esprit comme un système religieux distinct? Quand nous n'y serions pas parvenu, il est du moins une conclusion à laquelle personne aujourd'hui ne peut refuser son assentiment, c'est que les religions sémitiques étaient des religions comme les autres, des religions polythéistes, mêlées de naturisme et d'animisme, comme on dit aujourd'hui.

Et ce premier résultat, en apparence presque négatif, est d'une importance capitale pour l'histoire religieuse de l'humanité.

En prenant possession de sa chaire au Collège de France (1), — avec l'éclat que l'on sait, — Renan partageait en deux les influences religieuses qui se sont exercées sur le monde. On n'a pas oublié qu'il s'agissait d'introduire dans l'étude des religions la pure méthode scientifique. Le maître prétendait expliquer les origines du Christianisme par une simple analyse des tendances religieuses naturelles de l'humanité.

Or voici quel était alors le verdict de la science : La religion des peuples indo-européens « c'est le culte des forces et des phénomènes de la nature, aboutissant par le développement philosophique à une sorte de panthéisme. Les développements religieux des peuples sémitiques obéirent à des lois toutes différentes. Le judaïsme, le christianisme, l'islamisme, offrent un caractère de dogmatisme, d'absolu, de monothéisme sévère, qui les distingue profondément des cultes indo-européens, ou, comme nous disons, des cultes païens. Voici donc deux individualités parfaitement reconnaissables, qui remplissent en quel-

(1) Février 1862.

que sorte à elles deux presque tout le champ de l'histoire, et qui sont comme les deux pôles du mouvement de l'humanité (1) ».

De cette brillante théorie, proposée avec une emphase qui n'était pas dans les habitudes de Renan, il n'est pas exagéré de dire qu'il ne reste rien.

De ce que Renan nommait les religions sémitiques, le Christianisme et l'Islamisme sont deux religions historiques qui se sont établies sur les ruines des anciennes religions sémitiques. Le Judaïsme est plus ancien, mais son monothéisme constitue une infime exception dans le débordement du polythéisme chez tous les autres peuples de même race. Pour tout le monde, les religions sémitiques sont aussi exactement polythéistes que les autres. Les anthropologues peuvent discuter sur le degré, mais non sur le fait de leur naturisme. Un très grand nombre d'entre eux croit même les voir passer de l'animisme au polydémonisme pour arriver au polythéisme dans les mêmes conditions que les autres peuples. Nous ne revenons pas ici sur cette question des origines, mais nous voudrions, répondant à la question posée tout d'abord, essayer de caractériser la portée de leur naturalisme en le comparant à celui de leurs voisins, et par suite apprécier la valeur morale de leur synthèse religieuse.

Nous n'abordons ce sujet — devant lequel nous avions d'abord reculé — qu'avec une extrême défiance, tant il est facile d'être le jouet d'une illusion dans ce monde flottant d'idées mal définies.

Toutes les religions polythéistes ont un point commun : elles essaient de distinguer le divin de la nature et elles l'adorent dans la nature. Comment donc établir, en cette matière, une démarcation précise entre deux d'entre elles?

Le divin serait certainement très distinct si l'on percevait son unité. M. de Baudissin pense que le caractère des religions sémitiques est peut-être « une indication plus claire de l'unité du divin » (2).

Il est difficile de dépasser ce peut-être s'il s'agit des Sémites de l'histoire. Le véritable monothéisme : il n'y a qu'un Dieu, et il est mon Dieu, ne se retrouve nulle part (3). Quant aux approximations de l'hénothéisme, nous y avons déjà fait allusion (4), et il est à peu près

(1) *De la part des peuples sémitiques dans l'histoire de la civilisation,* Discours d'ouverture du cours de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collège de France par Ernest Renan, membre de l'Institut, 7e éd., p. 12 s.

(2) *ZDMG.* 1903, p. 836 : Das Einzige, was an diesem Punkte vielleicht den semitischen Religionen charakteristisch ist, eine deutlichere Hinweisung auf eine Einheitlichkeit des Göttlichen als in andern Religionen.....

(3) Toujours en dehors des Hébreux!

(4) Plus haut, p. 21.

impossible de prouver qu'elles sont plus voisines du but que, par exemple, en Égypte.

Aucun peuple, polythéiste dans son culte, n'a affirmé avec plus d'énergie que l'Égypte ancienne l'unité du divin. Les termes des hymnes sont si précis, les raisonnements à perte de vue sur l'être si subtils, l'échange des attributs si ordinaire, que beaucoup d'égyptologues ont affirmé que les Égyptiens étaient monothéistes. Selon les tendances, on déplaçait l'époque de ce monothéisme. Pour les uns c'était le monothéisme primitif, les autres y voyaient un résultat de la spéculation philosophico-sacerdotale. Mais il est impossible de constater historiquement sur ce point ni un progrès ni une décadence (1).

Et il est certain en effet que jamais la confusion de tous les dieux en un seul ne fera avancer le monothéisme d'un pas, tant que ce divin n'est pas nettement distingué de la nature.

Or aucun peuple non plus n'a immergé plus complètement le divin dans les choses.

Tout était dieu dans la nature, et spécialement les animaux. Et l'objet naturel n'était point ici un simple voile ou un masque de la divinité. On s'adressait à lui très directement pour célébrer ses bienfaits sous son être sensible. L'Égyptien suit le soleil dans sa course, s'intéresse à ses triomphes, se préoccupe de ses périls, se réchauffe à ses rayons, s'attriste quand il disparaît. Il faudrait citer ici tout l'admirable hymne au Nil qui mêle constamment les attributs du dieu et l'action fécondante du fleuve :

« Salut à toi, Hâpi, — qui sors en cette terre et arrives — pour donner la vie à l'Égypte; — toi qui caches ta venue dans les ténèbres — en ce jour même où l'on chante ta venue, — flot qui s'étale sur les vergers que Râ crée — pour donner la vie à tous ceux qui ont soif, — et qui se refuse à abreuver le désert — du débordement des eaux du ciel; dès que tu descends, — Sibou, le Dieu terre, s'enamoure des pains, — Napri, le dieu grain, présente son offrande, Phtah fait prospérer tout atelier (2). »

Et cela continue de la sorte pendant douze strophes, où l'instinct réaliste donne une forme très concrète au sentiment religieux.

Comment donc expliquer ces apparences de monothéisme? Par

(1) « En raisonnant de la sorte, les Égyptiens s'acheminaient naturellement vers le concept de l'unité divine où les menait déjà la théorie de l'Ogdoade hermopolitaine. Ils y touchèrent en effet, et les monuments nous montrent d'*assez bonne heure* les théologiens occupés à réunir en un seul être les attributions que leurs ancêtres avaient dispersées sur mille être divers ». MASPERO, *Histoire...*, I, p. 152. C'est nous qui soulignons « d'assez bonne heure », terme très significatif dans la bouche de M. Maspero.

(2) MASPERO, *Histoire...*, p. 40.

l'unité de l'être. L'extravagance de tout adorer était telle qu'elle conduisait au remède, ou suggérait du moins un palliatif. On essayait de se sauver par le symbolisme. Quand on rend un culte à tant de choses, on se dit que le divin est au delà. Au delà de toutes les formes, c'est le même être. L'Égypte ne peut maintenir ses cultes sans aboutir au panthéisme. Pour la foule, une fantasmagorie incohérente; pour les doctes, l'unité de substance. Pour tous, une religion profondément, intimement naturiste.

Lorsqu'on essaya, par politique, de réaliser dans le culte le monothéisme prétendu des anciens sacerdoces, on aboutit à la religion de Sérapis. L'État des Lagides était trop uni pour s'accommoder des dieux uniques de chaque nome. On voulut un dieu unique de l'État, choisi assez habilement pour être agréé même des Grecs. Sérapis fut le seul Zeus. Mais comment se définissait-il lui-même? Après tant de siècles de philosophie, dira-t-il du moins : je suis l'être? Il dit à Nicocréon, roi de Salamine en Chypre vers le temps d'Alexandre : « Je vais t'apprendre moi-même quel dieu je suis. Le monde céleste est ma tête; la mer, mon ventre; j'ai dans la terre mes pieds, dans l'air, mes oreilles, dans le soleil resplendissant, mes yeux (1). »

Les Grecs anciens ont, moins que les Égyptiens, proclamé l'unité du divin. Cette unité n'est guère représentée dans Homère que par la monarchie de Zeus. Avec le temps, soit par l'influence des philosophes, soit par celle des orphiques, dépendants probablement de l'Égypte, l'unité du divin fait des progrès. Elle n'aboutit pas cependant à prévaloir dans le culte, et pour la même raison. Les dieux des Grecs, si individuels et si variés, touchaient de trop près à la nature. On avait adoré les fleuves, et il y avait entre certains dieux et les éléments de la nature, entre Zeus et l'éther, entre Poseidon et la mer, des liens très étroits. Lorsque les philosophes stoïciens résolurent de maintenir les cultes nationaux, sans sacrifier leurs doctrines philosophiques, ils purent entreprendre de les assimiler aux éléments. Cette tentative ne prévalut pas, mais elle tint en échec pendant longtemps les disciples d'Épicure. Les stoïciens font grande figure dans le dialogue de Cicéron sur la nature des dieux (2), et saint Augustin considère leur explication comme un stage important de la défense du paganisme (3).

Ce système paraît avoir été ébauché en Phénicie, où toutes les idées

(1) Macrobe, *Saturn.*, I, xx, 16. Traduction de M. G. Lafaye, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, p. 90.

(2) *De naturâ deorum*, lib. II.

(3) *De civitate Dei*, lib. VII, ch. v ss.

grecques devaient avoir de l'écho; il ne pouvait avoir la moindre chance de succès dans le monde sémitique.

Les Sémites ont parlé beaucoup moins que les Égyptiens de l'unité des êtres divins. On a cité, il est vrai, bien des textes où certains dieux échangent leurs attributs, et cela est vrai surtout des divinités féminines. Mais ces confusions voulues ont quelque chose d'artificiel (1), spécialement en matière astrale, de sorte que ce sont moins les dieux qui représentent le même être divin, que les astres, dont les rapports avec les dieux varient.

Pourtant les Sémites sont incontestablement très supérieurs aux Égyptiens et même aux Grecs dans la démarcation qu'ils tracent entre les dieux et le monde des corps.

Dans les hymnes si nombreux adressés à Chamach, à Sin, à Ichtar, c'est bien le soleil, la lune, la planète Vénus, qui sont vraiment visés. Mais après une phrase relative à leurs propriétés astrales, la pensée du poète se tourne tout entière vers les attributs divins. Les assyriologues nous disent que Mardouk est le soleil de printemps, le soleil levant, la lumière, la planète Jupiter... tout cela est possible; mais s'il est difficile de préciser, malgré tant d'hymnes composés en son honneur, c'est qu'il est surtout le Seigneur!

Les Sémites ont vénéré les arbres, les sources, les pierres, les astres; leur religion est donc naturiste; il faut le reconnaître simplement. Combien toutefois la divinité est moins noyée dans les choses, puisqu'en somme les dieux ne sont ni les astres, ni le ciel, ni la mer, mais les maîtres des astres, le maître du ciel, le Seigneur, la Dame.

Ce que les anciens pressentaient du divin en soi sera toujours obscur puisqu'ils le définissaient mal; cependant leur pensée se reflète dans le concept des dieux.

La religion des Grecs s'exprime d'un mot : c'est l'anthropomorphisme. Leurs dieux sont des hommes, mieux portants, plus forts, plus beaux, plus intelligents que les autres. Et tels sont aussi précisément les dieux des Sémites. Seulement le divin chez les Grecs était plus mêlé à la nature sensible; leurs dieux sont plus voisins du monde des corps, ou de la vie humaine, tandis que les dieux des Sémites demeurent des esprits. Ce n'est pas que la Grèce attache plus d'importance religieuse que Babylone à l'image du dieu, pierre brute ou

(1) Par exemple le texte publié par Pinches, 81,11-3,111 : « Ninib, Mardouk de la force; Nergal, Mardouk du combat; Bel, Mardouk de la souveraineté et de la domination; Nabu, Mardouk du négoce (?); Sin, Mardouk éclaireur de la nuit; Chamach, Mardouk du droit; Addu, Mardouk de la pluie. » — Cf. Jeremias, *das Alte Testament im Lichte des alten Orients*, p. 41, et ce que nous avons dit plus haut, p. 376 s., de la glorification de Mardouk.

statue; mais les dieux des Grecs sont comme nuancés par les éléments qu'ils représentent ou par les fonctions qu'ils remplissent, tandis que les dieux des Sémites demeurent moins dessinés et plus voilés. Puis la raison des Grecs s'exerce, et leur don exquis de créer des formes et de maintenir la mesure; ils attribuent aux dieux les aspects les plus séduisants de la nature humaine; ils les préservent de défauts qui seraient excessifs. Mais en même temps on cesse de les craindre. Les Sémites n'ont pas poussé aussi loin l'assimilation. Leurs dieux étaient assurément distingués les uns des autres par des traits individuels et des attributs, mais ce sont toujours avant tout des êtres supérieurs, des maîtres; on pourrait nommer ce système un hyperanthropomorphisme très conséquent. Et c'est là le caractère le plus net des religions sémitiques; les dieux sont exigeants, la religion s'impose avec empire.

Les dieux des Grecs sont plus rapprochés des hommes, et ils ont été en se rapprochant chaque jour davantage; les dieux des Sémites sont plus voisins du monde d'en haut, et plus impénétrables, de sorte que leurs colères, plus effrénées, sont plus à craindre, sans qu'on puisse raisonner envers eux comme avec des hommes d'une ordinaire bonté; tandis que les Grecs se fatiguaient d'Apollon et d'Athéné, créations qu'on serait tenté de dire vraiment dignes de leurs hommages, les Sémites tenaient bon pour leurs divinités redoutables, et n'essayaient pas de se soustraire à un service plus dur.

La religion des Sémites est donc une chose sérieuse, grave, sévère. Est-elle plus véritablement une religion? attache-t-elle davantage l'homme à Dieu, le rend-elle meilleur? Les exigences des dieux sont-elles plus morales?

On n'oserait le dire.

Les Perses semblent ici l'emporter sur les autres peuples de l'antiquité. Un sentiment de la justice, relativement très intense, animait ce peuple et se retrouvait dans sa religion.

Quoique les Égyptiens aient eu assez d'art ou d'incurie pour combiner les idées les plus disparates, la balance du cœur du défunt, devant tout un aréopage qui le juge, ne peut être une vaine formalité. La confession négative du mort est une autre preuve que l'homme, au sortir de cette vie, aurait à rendre compte de ses actions.

Malgré tous leurs efforts, les savants n'ont pu rien retrouver de bien net dans ce sens chez les Sémites. Cependant leurs dieux avaient incontestablement des exigences morales. Il y a certes une grande différence entre leur conception du péché et la nôtre. Pour eux c'est un faux pas, une erreur, faute de connaître assez la volonté de maîtres

capricieux. Mais ces maîtres n'étaient pas toujours capricieux, puisqu'ils avaient organisé le monde suivant une harmonie. On savait qu'une règle était posée qu'il ne fallait pas transgresser. Toutefois on attachait trop d'importance à l'acte en lui-même, ne comprenant pas assez que l'intention fait le péché.

Il est vrai aussi qu'on se préoccupait du péché surtout lorsqu'on était frappé par la maladie. Le désir de guérir entrait pour beaucoup dans l'empressement que l'on mettait à se réconcilier avec son dieu. C'est le fond de l'humaine misère, et il n'est que juste de constater qu'on ne connaissait pas alors l'amour de Dieu. Quoi qu'il en soit, on examinait sa conscience, et cet examen suppose la perception assez claire des principales lois de la morale, mêlée, il est vrai, à des idées puériles (1). L'observance extérieure des rites tenait sans doute trop de place; on avait pourtant le sentiment du juste et de l'injuste en dehors de la sainteté liturgique (2).

Pourtant si la morale humaine des Sémites n'est pas sans valeur, il faut avouer sans ambages que leur morale religieuse a connu de monstrueuses erreurs et que celle des Grecs, en dépit des apparences, leur est supérieure.

Nous ne connaissons que trop les détestables pratiques des dieux de l'Olympe, mais c'est ici surtout qu'il ne faut pas oublier la distinction entre la religion et la mythologie. Les poètes chantaient à l'envi les adultères et les autres méfaits de Zeus; le foyer grec avait sa religion qui abhorrait l'adultère.

La religion domestique de la famille fut véritablement, en Grèce comme à Rome, quoique à un moindre degré, le principe d'admirables vertus familiales. Tout cela est étranger aux Sémites : la polygamie excluait une vie de famille aussi intime et vraiment sacrée.

Et le culte de la cité fut aussi, chez les Grecs, la source du dévouement à la patrie et de tant de fortes actions. Les grandes civilisations de la Mésopotamie ne pouvaient connaître ces sentiments; les clans arabes n'avaient pas le lien du sol; chez les Cananéens on ne voit pas entre le dieu et son peuple une aussi intime union (3).

Surtout les Sémites ont à leur charge deux abominables tares : les prostitutions sacrées pour les deux sexes et les sacrifices humains, non

(1) Voir le chapitre des personnes consacrées; les principaux documents sont les tablettes *Šurpu*.

(2) Le prêtre de Neirab ne se glorifie pas devant son dieu de l'avoir bien servi, mais d'avoir pratiqué la justice; cf. *Textes*, n° **14**. — Nabonide prie pour gouverner selon la loi divine et pour éviter le péché (*KB.*, III, 2, p. 114,10 ss.).

(3) Si W. R. Smith l'a prétendu, c'est surtout d'après l'histoire d'Israël.

seulement des prisonniers de guerre, mais des enfants immolés par leurs parents, avec la conviction d'être agréables aux dieux. Il est vrai que les courtisanes, plus ou moins sacrées, affluaient en pays grec, mais la prostitution n'y fut jamais regardée comme un acte religieux, si ce n'est peut-être à Corinthe et à Éryx en Sicile, deux points où l'influence sémitique est incontestable.

Et les Grecs ont aussi immolé des victimes humaines, mais il est très vraisemblable que ces cas sporadiques s'expliquent encore par l'influence des Sémites, par exemple en Arcadie (1), en Chypre (2), dans l'île de Rhodes (3), pays où leur action a été particulièrement sensible.

Chez les Sémites, au contraire, ces immolations sont enracinées par l'usage. On les trouve en Arabie (4) et en Aramée (5); les prophètes ont eu beaucoup de peine à empêcher qu'elles ne prévalussent dans Israël.

La Phénicie en avait comme le privilège (6); elle le transmit à Carthage qui les pratiqua avec fureur, même après sa ruine politique (7). De nos jours on vient d'en retrouver au pays de Canaan des traces évidentes (8). Babylone — moins purement sémitique, à ce qu'on prétend — ne paraît pas s'y être adonnée avec la même passion ; cependant les critiques nous paraissent bien exigeants s'ils ne se contentent pas des traces fournies par les inscriptions et par les monuments (9). Ce ne sont point là des faits qu'on se préoccupe de transmettre à la postérité (10). Le sens humain conservait sans doute ici une rectitude qu'il ne sacrifiait que sous l'entraînement du fanatisme religieux.

Il faut donc reconnaître ici encore que si les religions sémitiques

(1) Victor Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 58 ss.

(2) Tertullien, *Apol.*, IX; Porph., *De Abst.*, II, 54.

(3) Porph., *eod. loc.*, sacrifice à Kronos.

(4) L'histoire de saint Nil; les captifs immolés à el-'Ouzza (Noeldeke, *Tabari*, p. 171); Porph., *De Abst.*, II, 56; Procope, *Bell. pers.*, II, 28; Évagre, *Hist. eccl.*, VI, 22.

(5) *De deâ syriâ*, LVIII; Lampride, *Vie d'Héliogabale*, 8; — cf. Chwolson, *Die Ssabier und der Ssabismus*, II, p. 142 et ss.; d'après Clermont-Ganneau, *Recueil...*, II, 66, le jeune Neteiros.

(6) Porph., *De Abst.*, II, 56.

(7) Les textes sont nombreux. Plutarque note (*De superst.*, 13) qu'il eût mieux valu que les Carthaginois n'eussent pas de dieux que de leur offrir de semblables sacrifices.

(8) A Gézer; voir les rapports de M. Macalister (*PEF. Quart. Stat.* 1903, p. 17, 33, 223, 224). Ce qui est absolument caractéristique c'est que les ossements des enfants, avec des traces de feu, déposés dans des jarres, sont quelquefois placés dans les murs sous la place des portes; cf. I Reg., xvi, 34. Des faits analogues ont été relevés à Ta'annek.

(9) *KAT.*[3], p. 599; cf. Jeremias, *Das alte Testament im Lichte des alten Orients*, p. 276.

(10) Les inscriptions phéniciennes sont complètement muettes, et les auteurs grecs emploient volontiers dans ce cas des périphrases mystérieuses.

n'étaient pas les meilleures, elles étaient les plus impérieuses et les mieux obéies, même au détriment des sentiments naturels. Cet ascendant, elles le devaient, reconnaissons-le une fois de plus, à la distinction plus fermement marquée entre le divin et la nature, entre l'homme et le divin.

L'idée que le Sémite se faisait du divin était donc plus claire que celle que possédaient les Égyptiens, plus profonde que celle des Grecs.

Sa religion n'est pas le rêve de l'Égyptien, errant au gré de sa fantaisie dans le monde de la chimère, emporté par l'imagination la moins ordonnée qui fût jamais. Elle n'est pas non plus tempérée comme chez les Grecs par le sens rationnel et par le goût.

Elle n'est certes pas meilleure, elle est incontestablement plus forte. Les dieux des Sémites ne sont pas mêlés à la vie universelle comme ceux des Égyptiens, ni aussi étroitement associés à la vie politique que ceux des Grecs.

Ce sont très nettement des surhommes, pour emprunter une expression de Nietzsche, et si l'on veut des *Sursémites*.

C'est ce caractère de leurs religions qui les distingue assez nettement pour qu'on ne puisse s'y tromper, quelles que soient les ressemblances dans le détail.

Ces traits généraux nous aideront à suivre le développement des religions sémitiques au cours de l'histoire, et peut-être même à hasarder quelques conjectures sur les temps plus anciens.

§ 2. — LES ORIGINES.

Dans cet ouvrage nous n'avons voulu parler que *des religions sémitiques*. Nous n'avons pas abordé *la religion des Sémites*. C'est qu'en effet la religion des Sémites n'appartient pas à l'histoire. Aussitôt qu'elle commence, les différentes branches des Sémites — surtout les Sémites de l'est et ceux de l'ouest — ont leur religion propre.

Pourtant, en disant *les religions sémitiques* et non *les religions des Sémites,* nous supposions, pour les religions comme pour les langues, une origine commune, un stage de la religion où elle constituait déjà une individualité distincte des autres, quoique non encore divisée en branches sorties du même tronc. Cette unité résulte de ce fait que sur chaque institution fondamentale nous avons pu grouper les différentes familles des Sémites sans rencontrer de divergences trop accentuées. Il en est, en effet, qui résultent nécessairement de l'état social. La civilisation urbaine de la Chaldée n'a pas connu les pierres sacrées; mais ses tours à étages contenaient de la même façon la

divinité, et avaient la même forme. La distinction des aliments purs et impurs y avait moins d'importance qu'au désert où les préjugés sont plus tenaces. L'idolâtrie avec des statues ouvragées, la pompe des cérémonies, exigent un certain degré de culture artistique.

Dans certains cas, on ne sait que conclure. La circoncision est-elle primitive chez les Sémites? a-t-elle été abandonnée à Babylone ou s'est-elle introduite depuis chez les autres groupes? Cette dernière hypothèse nous a paru plus vraisemblable, mais ce n'est qu'une plus probabilité. Toutefois ces points de détails ne peuvent rien changer à l'impression d'unité qui se dégage des faits.

Chacun des groupes a suivi sa voie propre. Il est possible que le culte du dieu de l'orage, Hadad, soit né dans le pays de Canaan, le culte du dieu Lune à Our, celui de Chamach à Sippar. Mais ce qui est antérieur, c'est la conception du maître de l'orage, du Seigneur Chamach et du Seigneur Lune, et les formes de maître, déjà différenciées dans l'histoire, *ba'al* en sémitique occidental, *bel* en babylonien, supposent la communion d'une idée assez particulière. L'étoile du matin a peut-être été en Arabie le dieu suprême, mais son nom appartient à un stage relativement primitif des langues sémitiques.

La philologie nous conduit à adopter, en matière religieuse, les conclusions qui sont généralement reçues pour le langage.

Ce qui surtout est décisif, c'est ce caractère commun du sentiment religieux que nous avons cru reconnaître. Il est rationnel de l'attribuer à un même tempérament. La religion de l'histoire a dû évoluer naturellement de celle du passé.

On conclut donc à une religion primitive des Sémites sans craindre de dépasser les limites d'une induction raisonnable.

D'ailleurs si l'unité que nous avons constatée ne provient pas de l'unité primitive d'une société divisée ensuite entre plusieurs branches, il faudrait qu'elle eût résulté de l'adoption, par toutes les branches, du système religieux qui aurait prévalu chez l'une d'elles, ou d'un mélange des institutions.

La première hypothèse ne peut se traduire d'une façon concrète que par l'influence babylonienne : les religions des Sémites de l'histoire ne seraient que le résidu de la religion des tribus nomades, influencée par les hautes spéculations des Chaldéens.

Nous aurons à constater cette influence, mais elle suppose la Chaldée constituée comme civilisation distincte et ne peut expliquer les éléments communs sous une forme antérieure à la distinction. Imagine-t-on, ailleurs qu'en Chaldée, une religion issue de l'animisme, et la Chaldée possédant seule des idées très relevées sur la divinité? D'où

lui viendrait ce privilège, démenti d'ailleurs par tant de traits qui montrent en Chaldée autant de naturisme qu'ailleurs!

Il faut donc venir à la seconde hypothèse. La Chaldée n'a connu d'abord que la religion astrale; c'est dans les régions occidentales que le naturisme s'est développé, et les religions sémitiques sont le produit de la fusion des deux éléments (1).

La coexistence des deux formes est incontestable. Mais ce qui est beaucoup plus douteux, c'est l'antériorité absolue du système astral en Chaldée. Qu'il soit plus ancien que le débordement du naturisme, nous n'y voulons pas contredire, n'ayant non plus aucune raison de l'affirmer. Il est du moins postérieur à ces conceptions générales, qui se retrouvent chez tous les Sémites, et qui ne dépendent, à vrai dire, ni du naturisme, ni du système astral..., qu'il existe des maîtres de toutes choses, que ces choses soient au ciel ou sur la terre.

Nous avons même constaté que ce sentiment religieux était exprimé chez tous les Sémites par le mot El, désignant à la fois un dieu personnel et la source de toute divinité; de sorte que, si l'on veut absolument remonter par des conjectures plus haut que l'histoire, la religion des Sémites se présente à nous comme n'étant ni spécialement astrale, ni spécialement naturiste, mais comme un sentiment religieux envers les dieux, seigneurs de toutes choses. Pour une période antérieure, on peut concevoir le partage du divin entre le dieu masculin et le dieu féminin, puis le dieu à la fois masculin et féminin, et enfin Dieu (2).

Cette série de déductions ne serait peut-être pas plus hasardée que tel système d'évolution religieuse; nous avons hâte cependant de revenir à l'histoire. Constatons encore une fois que, quand elle commence, culte des dieux et des déesses, culte des astres et culte du dieu de l'orage, culte même du dieu grain, culte des eaux et des arbres, culte des morts se trouvent mêlés, et se disputent, avec la crainte des esprits, les préoccupations des Sémites.

Mais si l'histoire ne nous dit rien expressément du monothéisme primitif des Sémites, elle est en revanche très formelle contre une conclusion caressée par beaucoup de critiques. Le monothéisme est peut-être au point de départ, il n'est certainement pas au point d'arrivée,

(1) Cela paraît bien être la pensée de M. A. Jeremias, *Das alte Testament...*, p. 23.

(2) M. Hilprecht a fortement insisté sur la supériorité de la religion ancienne en Babylonie (*Die Ausgrabungen im Bél-Tempel zu Nippur*, p. 67 ss.); M. Winckler parle aussi des doctrines plus pures antérieures au temps de Hammourabi (*Abraham als Babylonier*, p. 26). D'autre part les évolutionnistes les plus radicaux admettent très bien un sentiment religieux antérieur à la distinction des sexes chez les dieux, tout en l'attribuant à un état d'âme plus rudimentaire et inférieur.

jusqu'au moment où l'influence du Judaïsme et du Christianisme entre en scène, par la vertu propre qui est en eux.

§ 3. — SYNCRÉTISME INTÉRIEUR.

Par syncrétisme à l'intérieur, nous entendons celui qui s'est produit entre Sémites, lorsqu'un groupe adoptait les dieux de ses voisins.

Il est un syncrétisme qui conduit très directement à l'unité, c'est celui des philosophes. Le bon Macrobe s'est évertué à prouver que tous les dieux du paganisme gréco-romain-sémitique étaient un même dieu soleil. Le résultat était médiocre dans le sens du monothéisme, tant que le dieu unique demeurait si peu distinct du monde des corps. On l'atteignait en cherchant dans les attributs ou dans le culte des dieux ce qui permettait de les ramener à la nature solaire. Il va sans dire que ce syncrétisme est le partage des esprits réfléchis. C'est celui qu'esquissaient les sages de Babylone, lorsqu'ils pratiquaient l'équation des noms divins. Ce ne fut naturellement pas celui des peuples; les peuples adoptaient les dieux de leurs vainqueurs.

On ne peut cependant exclure l'ascendant exercé, même sur le vulgaire, par le prestige de la poésie et des arts. C'est le mérite de M. Winckler d'avoir montré comment l'Arabie elle-même, jusque dans ses déserts, fut accessible à la civilisation babylonienne et impressionnée par sa religion.

Il est assez ordinaire que le développement de la civilisation accompagne le succès des armes. Ce fut le cas dans l'Asie antérieure. De sorte que l'empire exercé par l'intelligence et par la conquête fut celui des Assyro-Babyloniens, selon les péripéties qui donnaient la domination tantôt à Babylone et tantôt à Ninive. Mais l'hégémonie de Ninive fut courte et comme encadrée entre les empires de Naram-Sin et de Hammourabi pour les temps anciens, et ensuite de Nabuchodonosor II. Surtout l'Assyrie n'avait pas de génie propre; de sorte que l'histoire du syncrétisme chez les Sémites est surtout celle de l'influence de la Chaldée et de Babylone.

Dès le temps de Hammourabi on avait conscience que les Sémites d'Occident avaient leurs divinités spéciales, Hadad et Achéra (1). La forme assyro-babylonienne de Hadad était soit Adad, soit Rammân, le tonnant. Achéra fut secondaire à côté d'Astarté dans les deux régions. Il est probable qu'en même temps que la distinction de forme on percevait l'accord fondamental. Les vaincus avaient ainsi moins de répugnance à accepter les dieux du vainqueur, mais aussi se souciait-on

(1) *Proc. Soc. Bibl. arch.*, XI, p. 174.

moins de leur imposer un changement. Le petit royaume de Yadi, inféodé à l'Assyrie, conserve son panthéon, où Chamach seul paraît emprunté, mais le dieu soleil est d'un caractère trop universel pour qu'on puisse rien affirmer (1).

A Neirab l'assimilation est plus avancée, comme le prouvent Nikal et Nouskou (2), mais ce sont des dieux secondaires.

Ce n'est point non plus un fait capital que la prédominance de la forme assyrienne pour le nom d'une divinité. C'est ainsi que les formes babyloniennes de la divinité féminine se répandirent dans l'Asie antérieure et jusqu'en Éthiopie (3).

L'ascendant de Babylone s'exerça surtout, comme il fallait l'attendre de l'attraction d'une grande civilisation sur des peuples moins avancés, par les arts religieux et par son système du monde.

Encore les idoles savamment sculptées à Babylone n'eurent-elles qu'un médiocre succès. Ézéchiel craignait la séduction de ces belles divinités dessinées sur les parois des palais (4). On ne voit pas cependant que les Phéniciens aient renoncé à leurs pierres sacrées coniques qui maintinrent leur prestige en pleine civilisation gréco-romaine. Le triomphe de la Chaldée, ce sont les cultes astraux et l'astrologie mêlée à toutes les combinaisons de la magie.

Lorsque les prophètes ont eu à défendre la religion de Iahvé contre la religion assyrienne, ce fut surtout une lutte contre les cultes sidéraux; les documents relatifs au VIIIe siècle av. Jésus-Christ en font foi (5). C'était l'invasion du soleil, de la lune, de la reine du ciel, de toute l'armée des cieux.

Ailleurs on fut plus conciliant, peut-être surtout en apparence, et on sut conserver les dieux nationaux au moyen de quelques équivalences soigneusement ménagées. Certains cultes étaient acceptés d'avance. Le dieu lune de Our en basse Chaldée était celui de Kharran, au cœur de l'Aramée. Comment conquit-il à l'origine ce double foyer, c'est ce que nous ne saurions dire. En tout cas, de Kharran il lui était facile de se répandre jusqu'en Palestine. M. de Baudissin se demande (6), — si l'Astarté cananéenne n'est pas la lune, — où donc a pris son origine

(1) *Textes*, n° 10.

(2) *Textes*, nos 13 et 14. Pour Teima, cf. *Textes*, n° 15.

(3) La forme עסתר dans la première inscription d'Axoum (*ZDMG*. 1888, p. 475); עסתור à Palmyre (Lid.); de plus les cas cas cités *KAT.*[3], p. 424 et s. עסתרא chez les Mandéens; דלבת dans *Bar Bahlûl*, c'est-à-dire *Dilbat*, nom sumérien (?) de Vénus; בלתי chez les Araméens, c'est-à-dire *Bêltu;* נני en syriaque, c'est-à-dire *Nana*, etc.

(4) Ez., XXIII, 14.

(5) Le Dt., au moins dans sa rédaction actuelle, IV, 19; XVII 3; II Reg., XXI, 3, 5; XXIII, 11; Jer., VII, 18; VIII, 2; XIX, 13; XLIV, 17; Soph., I, 5.

(6) *ZDMG*. 1903, p. 825.

le culte de la déesse de l'astre des nuits qui est si répandu dans tout l'Orient au début de notre ère? Pour nous, cette diffusion rapide, mais anonyme, rappelle bien la manière dont la langue araméenne s'est insinuée dans toute l'Asie. Il y a cette difficulté que le dieu Lune de Kharran était masculin; mais en Phénicie il rencontrait l'Isis égyptienne, coiffée en cornes de vache, assimilée à la lune. Le culte du soleil allait de son côté grandissant, et l'habitude du pays de Canaan d'unir le Baal à la Baalat ne permettait pas à la Lune de prendre un autre rôle que celui de déesse féminine. En d'autres termes, la déesse est devenue la lune quand le dieu est devenu le soleil. Ce ne fut qu'assez tard et toujours, semble-t-il, par l'influence babylonienne, acceptée d'abord par les Araméens et propagée par eux. La marque d'origine est dans le cas très bien frappée. Ce n'est pas Baal qui est le grand dieu solaire, c'est Bel. Nous touchons ici à un des points les plus décisifs du syncrétisme ancien.

Naturellement il ne s'agit plus du vieux Bel, dieu de l'air et de la terre, dieu spécial de Nippour. Il avait concédé toutes ses prérogatives à Mardouk. Depuis Hammourabi, Mardouk règne, et il ne tarde pas — c'est encore une histoire très obscure — à absorber la gloire de Chamach. C'est à peine si on peut prouver le caractère solaire assez net du Mardouk primitif, mais Bel Mardouk est bien le soleil au moment où il commence à conquérir l'Occident. Puisque les cultes astraux tendaient à dominer, le premier rang appartenait incontestablement au soleil. C'est en effet le soleil qui se présente à Palmyre sous les traits de Bel (1). Le dieu d'Élagabale était un dieu soleil ou un Jupiter, exactement comme Bel (2). Dans la tentative syncrétiste d'Aurélien, c'est Bel qui est uni au soleil (3).

En présence de la diffusion rapide du culte du Soleil, il n'est pas téméraire de regarder à cette époque Bel comme le soleil suprême, une sorte de Jupiter-Soleil. Or il se trouve partout. Les inscriptions sémitiques à elles seules le montrent à Athènes (4), à Putéoles (5), au pays de Moab (6).

Nous l'avons déjà cité à Palmyre (7), en compagnie de Malakbel et de Iarkhibol (8).

(1) Le disque avec des rayons dirigés en bas ne laisse pas de doute.

(2) Spartien, *Caracalla*, 11; Lampride, *Héliogabale*, 1 et 17 : *quem Solem alii, alii Jovem dicunt.*

(3) Zosime, I, 61.

(4) *CIS.*, I, n° 119.

(5) *CIS.*, II, n° 158 dans le nom propre בנהבל = בנה בל.

(6) *Textes*, n° 17.

(7) Worod, symposiarque de Zeus Bélos, Wadd. 2606 *a*.

(8) Ce dieu, dont la nature solaire n'est plus contestable, aurait-il changé de nature —

Les Araméens se sont donc faits les propagateurs du culte de Bel-Soleil. Ils regardaient, avec plus ou moins de raison, le soleil comme le dieu primitif d'Édesse (1). Bel fait une grande figure dans une inscription grecque de Djérach, découverte par M. Puchstein (2).

§ 4. — SYNCRÉTISME AVEC L'ÉTRANGER; INFLUENCES RÉCIPROQUES.

Nous ne prétendons pas remonter aux premières origines. C'est à peine, par exemple, si on a ébauché la question des rapports de l'Égypte et de la Chaldée, dans les temps les plus anciens, ou de l'emprunt de certains dieux sémitiques par les Aryens.

Ce qui rendait le syncrétisme possible, c'est l'opinion commune qu'on avait du même divin, touchant d'une certaine manière au monothéisme. Dans le traité entre les Égyptiens et les Hétéens, « dieu » prend l'article, avec le sens de « Dieu ». « Autrefois, Dieu ne fit naître aucune inimitié entre eux. » Quand il s'agit de prêter serment, chacun recourt à ses dieux particuliers (3).

Ce sont ceux-là qu'on pouvait échanger.

D'après ce que nous savons des temps historiques, l'Égypte montre d'abord plus de passivité et de réceptivité (4). M. Müller a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance que le dieu Bès, ce nain difforme, n'est qu'une traduction mal comprise du héros Gilgamès, vainqueur des lions. Il a signalé le stage intermédiaire, Bès en Hercule. Or Bès existait en Égypte plus de deux mille ans av. J.-C.; il a été trouvé par M. Petrie à Kahoun, sous les restes de la XIIe dynastie (5).

Avec le nouvel empire c'est une invasion en règle des cultes syriens, non seulement dans l'Égypte du nord à cause du contact des colonies phéniciennes (6), mais même à Thèbes (7).

Les Égyptiens, jusque-là assez pacifiques et n'ayant que des dieux pacifiques, semblent avoir éprouvé le besoin d'emprunter à leurs

puisque ירח indique le mois — lorsque le calendrier, de lunaire, est devenu solaire, par l'adoption du comput julien?

(1) Οἱ τὴν Ἔδεσσαν οἰκοῦντες, ἱερὸν ἐξ αἰῶνος ἡλίου χώριον... (JULIEN, or. 4, p. 150).

(2) J'ignore à cette heure si elle a été publiée.

(3) *Mitteilungen des Vorderas. Ges.*, 1902, 5.

(4) MASPERO, *Histoire...*, II, pp. 174, 485, 495, 570; — M. MUELLER, *Asien...*, p. 309-318.

(5) *Loc. laud.*, p. 310.

(6) Les colonies de marchands phéniciens « étaient assez prospères pour bâtir des temples à leurs dieux nationaux, assez influentes pour gagner à leurs religions des Égyptiens de race pure : elles adoraient Bâal, Anîti, Baal-Zaphouna, Astarté » (MASPERO, *l. l.*, p. 486).

(7) « Tandis que les nobles et les bourgeois de Thèbes affectaient d'adorer les Astartés ou les Baal » (MASPERO, *l. l.*, p. 569).

voisins les divinités belliqueuses (1), le Baal des montagnes, dieu de l'orage, Rachoup, le dieu de l'éclair, armé de la massue et du bouclier. La déesse sémitique elle-même était connue surtout sous sa forme belliqueuse, quoiqu'elle figurât naturellement aussi comme déesse de l'amour sous la forme ambiguë de QDS, *Qaddichat,* la courtisane sacrée, ou *Qodchou,* la déesse de Qodchou, capitale des Hétéens. Les Égyptiens avaient d'ailleurs noté que ces déesses, Anat et Astarté, n'étaient point des déesses mères : « elles conçoivent mais n'enfantent point, car les Horus les ont scellées » (2)...

Dans les représentations figurées on reconnaît encore le style asiatique, plus ou moins transformé à l'égyptienne (3).

Le rapprochement était surtout facile pour la déesse de l'amour; aussi est-ce probablement par elle que les Égyptiens commencèrent à leur tour à influer sur les Sémites. On était si persuadé de l'identité, que dès la XXe dynastie les monuments égyptiens donnent à Hâthor, la déesse vache, le titre de maîtresse de Byblos (4).

Il y avait donc entre les deux déesses une communauté spéciale d'attributs, et la stèle de Byblos (5) prouve, pour le temps des Perses, que l'imitation des Phéniciens était flagrante. Elle doit remonter beaucoup plus haut. Cette Astarté, aux cornes de vache, ne peut être que l'Astarté Qarnaïm, dont nous attribuons l'origine aux Égyptiens. Elle se trouve en effet dans les lieux où ils ont laissé précisément des traces iconiques de leur action, à Byblos, à Cheikh-Sa'ad, non loin de la ville d'Achteroth de Qarnaïm (6) et à Gézer (7).

Les Égyptiens en vinrent à confondre Isis et Hâthor, et à reléguer dans l'ombre la déesse vache. Dès lors ce fut Isis qui prévalut en Phénicie comme le prouvent les monnaies. L'Isis *pharia* sur son radeau avait droit de cité à Byblos à côté de l'Astarté marine, le pied sur la proue d'un navire (8). Osiris devait la suivre et on reconnut entre Adonis et lui des traits communs. Si cette dernière identification était très ancienne, les documents égyptiens en auraient parlé. Elle n'apparaît

(1) C'est une remarque de Müller, *l. l.*, p. 309.

(2) *Papyrus Harris*, dans Maspero, *l. l.*, p. 159, n. 1.

(3) « La figure d'Anat-Aniti nous est connue habillée à l'égyptienne, sur plusieurs stèles de la XIXe et de la XXe dynastie » (Maspero, *l. l.*, p. 158, n° 2).

(4) Maspero, *l. l.*, p. 174, n° 6.

(5) *CIS.*, I, n° 1.

(6) Cf. le relief égyptien trouvé à Cheikh-Sa'ad (*Zeitschrift des Pal. Vereins*, XIV, p. 142 ss.; XV, p. 205 ss.); les cornes de la divinité sont le croissant; à *Tell el-Ash'ari* on a trouvé un autel consacré à Artémis (*PEF. Q. St.* 1902, p. 23).

(7) Voir plus haut, p. 127, note 1.

(8) *Numismatique des villes de la Phénicie*, par M. Rouvier.

qu'assez tard (1). On a déjà vu qu'Osiris fut associé à El, l'antique dieu de Byblos (2).

D'une façon générale il faut reconnaître que les dernières fouilles en Palestine à Tell el-Hésy, Tell Zakaria, Tell eṣ-Ṣafieh, Tell Djézer, etc., ont révélé une diffusion considérable du bibelot égyptien, figurines et scarabées; mais ce fait ne modifie pas ce que l'on pouvait supposer de l'influence religieuse de l'Égypte. Les Égyptiens adoptèrent des dieux étrangers; les Sémites se contentèrent de transformer quelques attributs lorsque l'identité leur parut suffisamment établie.

Les choses changèrent à la période grecque. Alors les dieux batailleurs des Sémites avaient perdu leur ascendant. Les dieux égyptiens d'outre-tombe, avec leur mystère de théologie et leur saveur de panthéisme, prirent une tardive revanche grâce aux cultes syncrétisés d'Isis et de Sérapis dans tous les anciens pays sémitiques de l'Asie antérieure (3).

Les rapports des Sémites avec les anciens Perses sont encore plus obscurs. Les assyriologues sont tentés de revendiquer la grande déesse perse Anaïtis, qui ne serait autre qu'Anitou ou Anat. Il y a là sans doute quelque exagération. Puisque Artaxerxès présente comme ses dieux Ahura-Mazda, Anahita et Mithra, il convient de les lui laisser. Tous trois subirent partiellement l'influence babylonienne, Ahura-Mazda, du moins dans les représentations figurées qui l'encadrent dans l'antique disque ailé (4), Anaïtis dans ses statues et dans le caractère licencieux de son culte, Mithra dans tout l'appareil sidéral qui accompagne sa marche vers l'Occident. Même ainsi déformées, les divinités perses ne firent pas très brillante figure dans les pays sémitiques. Naturellement les rois perses firent de leur religion la religion officielle (5), mais, après Alexandre, Ahura-Mazda fut relégué en Perse et en Bactriane (6), Anaïtis n'avait plus la nationalité perse; on fut

(1) Plutarque, *De Iside et Osiride;* Lucien, *De deâ Syriâ*, § 7.

(2) Voir plus haut, p. 71, l'inscription publiée par M. Clermont-Ganneau, *Recueil...*, V, p. 377 ss.

(3) Sur la propagation du culte d'Isis et de Sérapis en Syrie, voir l'excellent article *Isis* de Drexler (Roscher, *Lex. myth.*, II, col. 373 ss.).

(4) Peut-être d'ailleurs originaire d'Égypte.

(5) D'après Bérose, cité par Clément d'Alexandrie (*FHG.*, II, p. 509), Artaxerxès II introduisit le culte d'Anaïtis à Damas.

(6) Il persista en Commagène, d'après l'inscription trouvée par M. Puchstein à Nemroud-Dag et qui mentionne (sous Antiochus, 69-34 av. Jésus-Christ) Zeus-Oromasdes, Apollon-Mithras-Hélios-Hermès, Artagnès-Héraclès-Arès. Voir sur toute cette question *La religion des Perses, la réforme de Zoroastre et le Judaïsme*, Paris, Lecoffre, 1904 (tiré à part de la *RB.* 1904, janvier et avril).

réfractaire à Mithra, qui passa en Occident en sautant les pays hellénisés (1).

Notons d'ailleurs que cette influence telle quelle exercée par les Perses sur les Sémites avant Jésus-Christ ne ressemble en rien à la théologie de l'Avesta avec ses doctrines eschatologiques (2).

Il nous plaît de citer ici M. Cumont, dont l'autorité est universellement reconnue. « On peut cependant considérer comme certain que les mystères de Mithra ne sont pas, comme on l'a cru, une altération du zoroastrisme avestique tel qu'il était professé par le clergé sassanide. Ils dérivent de l'ancienne religion naturaliste des tribus iraniennes, et ils ont conservé à certains égards un caractère plus primitif que l'Avesta. Seulement ils furent soumis d'abord, nous l'avons dit, à l'action des doctrines chaldéennes, auxquelles ils empruntèrent l'adoration des astres divinisés (3). »

En Grèce nous soupçonnons aussi une influence sémitique antérieure à l'histoire, du moins à l'histoire grecque. Aujourd'hui on n'a plus à se préoccuper seulement de l'influence exercée par les Phéniciens. Les idées babyloniennes ont pu pénétrer en Grèce sous leur forme propre, quoique plus probablement par l'intermédiaire des marins de Canaan. C'est ainsi que Gilgamès, prototype de Bès, a pu influer — peut-être par la voie des images — sur la légende de l'Héraclès grec, tandis que les Phéniciens en avaient déjà travesti la figure (4). M. Bérard, qui a rétabli si ingénieusement la chaîne entre l'*Odyssée* et les périples phéniciens, ne refuse pas de retrouver dans ces périples un écho des mythes babyloniens (5). On ne conteste pas les origines orientales d'Aphrodite, et Kronos a très probablement la même patrie (6). Le nom même d'Adonis est demeuré étranger.

Dans les temps historiques, la Grèce se croit trop supérieure à l'Asie pour subir son prestige. C'est elle qui envahit. Quand ses dieux restent chez eux, on s'empresse de leur envoyer des offrandes (7). Mais on

(1) Le culte de Mithra à Arad et à Sidon, mais probablement sous l'empire (Cumont, art. *Mithra, Dict. des antiquités* de Saglio). Nous ajouterions volontiers un nom propre עלימתראם que nous avons relevé à Pétra, mais que le *CIS.*, II, n° 443, lit autrement ou plutôt désespère de lire, et מתרשבדא (*Bulletin archéol.* 1899, p. cxxxvii) où M. Berger ne veut pas reconnaître Mithra.

(2) Si elles ont pénétré chez les Juifs, c'est donc en vertu d'une prédisposition bien particulière que nous regarderions plutôt comme une faculté productrice de ces théories.

(3) Art. *Mithra, Dict. des ant.*, III, p. 1944 (paru en 1904).

(4) Mueller, *Asien...*, p. 310.

(5) *Les Phéniciens et l'Odyssée*, II, p. ii.

(6) Voir ce qui concerne Mélék, p. 104 ss.

(7) Par exemple l'inscription grecque qui accompagne le n° 114 de *CIS.*, I : « les marins sacrés de Tyr ont offert à Apollon (à Délos) les images (?) de Tyr et de Sidon ».

répugne comme toujours à les accepter chez soi comme étrangers; on s'efforce de les identifier; tâche malaisée. Les Phéniciens, qui connaissaient les Grecs de longue date, étaient naturellement désignés pour la remplir.

Le Baal, surtout le baal des cieux, était indiqué pour Zeus. Le Baal céleste syrien, qui était plutôt un dieu de l'orage — l'antique Hadad — qu'une divinité sidérale, fut Zeus Kéraunios. Le Baal ichtyomorphe d'Arvad et le Baal de Beyrout furent l'un et l'autre Poseidon (1). Astarté se retrouvait dans Aphrodite, Melqart dans Héraclès. On trouva des rapprochements entre Echmoun et Asclépios. Mais comment traduire Apollon et Athéné, Dionysos et Artémis? Pour Apollon on avait Rachoup, dieu de l'éclair, équivalence assurément fort imparfaite. Mais comme on disait les Rachoups, au pluriel, on pouvait avoir plusieurs Rachoups correspondant aux nombreux Apollons et il semble que, étant à tel point générique, l'idée sémitique fléchit et que les Rachoups phéniciens ou plutôt chypriotes sont de véritables Apollons (2).

Athéné étant une déesse sévère, on ne pouvait songer à Astarté. Anat chez les Phéniciens (3), Allât chez les Araméens, l'ont représentée tant bien que mal (4). Pour trouver un répondant à Dionysos il fallait aller jusqu'au Douchara nabatéen (5), à moins de s'arrêter à Osiris (6). Artémis était l'une ou l'autre forme, surtout lunaire, de la déesse sémitique.

Mais cette fusion a toujours été très superficielle. Les noms et la plastique grecque prévalent incontestablement; les anciennes divinités demeurent.

On a besoin des équivalences pour remplacer sur les monnaies les anciens types. On en a besoin pour les noms propres, la même personne ayant très souvent un nom sémitique et un nom grec. Mais on

(1) La transition est très évidente dans les nombreuses monnaies d'Arvad. Sous Alexandre et avec les monnayages royaux, les dieux grecs envahissent pêle-mêle, Pallas, Héraclès, Zeus, Athéna, Apollon, Dioscures. Mais les monnaies autonomes de 259 jusque sous les empereurs romains ramènent fréquemment Poseidon.

(2) Inscription de Tamassos (363 av. J.-C.) רשף אליות, de Hélos près de Lacédémone ou une ville de Chypre; רשף אלהיתם, Ἀπόλλωνι τῶ Ἀλασιώται; Alasia ville grecque, ou le nom ancien de Chypre? — רשף מכל (*CIS.*, I, 89) τῶ Ἀπολῶνι τῶ Αμυκλοῖ, Amyclae à Lacédémone; רשף חץ (*CIS.*, I, 10), l'Apollon de l'arc. חץ ou de la place חץ Ἀπόλλων Ἀγυιεύς? Le lieu d'Arsouf entre Jaffa et Caïffa représente l'ancienne Apollonias (Clermont-Ganneau, *Horus et s. Georges*, p. 16).

(3) *Textes*, n° 5.

(4) Wahballath traduit Athénodore, par exemple De Vogüé, *Syr. Centr.*, p. 22.

(5) *Textes*, n° 18.

(6) *CIS.*, I, 122, עבדאסר = Διονύσιος : il n'existait donc pas d'équivalent phénicien.

se trompe quelquefois (1), on se contente d'à peu près, et il serait imprudent d'asseoir l'histoire du syncrétisme sur ces menus détails.

Du syncrétisme par identification, il faut distinguer l'adoption pure et simple de divinités étrangères. Les Carthaginois avaient enlevé aux environs de Géla une statue colossale d'Apollon en bronze. C'était donc un dieu purement grec. Ils en firent cadeau aux Tyriens (2) qui le placèrent dans le temple d'Héraclès. Lors du siège de la ville par Alexandre, on s'imagina voir le dieu passant aux ennemis. On l'attacha avec des chaînes à l'autel d'Hercule (3). Cet étranger n'aurait pas été satisfait de ce qui se passait dans la ville ! on lui donna le surnom d'Alexandriste (4). De leur côté les Grecs vainqueurs crurent lui devoir le succès (5). Il est clair que ce n'était pas, comme le voulait Münter (6), un Baal tyrien. On le tenait là un peu comme otage, sans compter sur lui. On lui avait fait violence, il se vengea, malgré tous les honneurs qu'il recevait à Tyr (7).

Le respect pour les dieux étrangers cessait quand on se croyait décidément le plus fort. C'est au moment où il pensait prendre Syracuse qu'Imilcon pilla les temples de Déméter et de Koré (8). Les désastres qui, depuis ce moment, fondirent sur Carthage décidèrent les Africains à recevoir parmi leurs dieux Koré et Déméter, déesses siciliennes qui naturellement n'avaient point de place dans leur panthéon (9). On institua comme prêtres les plus distingués citoyens; mais le culte des déesses ou plutôt le service des statues, ce service si exigeant et si ponctuel, ne pouvait être confié qu'à des Grecs qui connaissaient la façon dont elles voulaient être soignées (10) ; les sacrifices étaient aussi selon les rites grecs. Que ces déesses étrangères aient fait fureur

(1) C'est par contresens que שמעבעל, « Ba'al écoute », est traduit Διοπείθης, « obéissant à Zeus », dans l'inscription de la Couronne.

(2) Diod., XIII, 108.

(3) Quinte-Curce, IV, 15 : ... *ad deteriora credenda proni metu aurea catena devinxere simulacrum aræque Herculis, cuius numini urbem dicaverant, inseruere vinculum, quasi illo deo Apollinem retenturo.*

(4) Plut., *Alex.*, 24 : οὐ γὰρ ἀρέσκειν αὐτῷ τὰ πρασσόμενα κατὰ τὴν πόλιν... Ἀλεξανδριστὴν καλοῦντες. Le même Plutarque dit (*Actia romana,* 61) que les Phéniciens attachaient leurs dieux; c'est probablement une allusion à ce fait particulier ou à des faits semblables. Sur les statues enchaînées, cf. V. Bérard, *De l'origine des cultes Arcadiens*, p. 99 ss.

(5) Diod., *l. l.*

(6) *Religion der Karthager,* p. 34.

(7) Quinte-Curce, *l. l. : quem eximia religione colerent.*

(8) Diod., XIV, 63.

(9) La troisième année de la 96e olympiade.

(10) Diod., XIV, 77 : Οὐ παρειληφότες δ' ἐν τοῖς ἱεροῖς οὔτε Κόρην οὔτε Δήμητρα, τούτων ἱερεῖς τοὺς ἐπισημοτάτους τῶν πολιτῶν κατέστησαν, καὶ μετὰ πάσης σεμνότητος τὰς θεὰς ἱδρυσάμενοι, τὰς θυσίας τοῖς τῶν Ἑλλήνων τοὺς χαριεστάτους ἐπιλέξαντες ἐπὶ τὴν τῶν θεῶν θεραπείαν ἔταξαν.

parmi la population après la délivrance de Carthage, et même prime sur les divinités nationales, il se peut, mais rien n'indique qu'on les ait assimilées à des divinités sémitiques, du moins à l'origine (1). Il est peu probable — le premier enthousiasme passé — qu'elles aient supplanté la déesse sémitique que les Romains reconnurent plus tard, non point pour une Koré ou une Cérès, mais pour une *Virgo cœlestis*.

Il leur était très difficile de l'identifier exactement; ils disaient surtout Junon quoique aussi Vénus et Diane; c'était toujours une divinité céleste, l'antique déesse sémitique. Les Carthaginois étaient vaincus, mais les Romains ont pour ainsi dire repris leur œuvre religieuse. MM. Berger et Cagnat ont pu dire sans paradoxe : « Rome a répandu la religion punique en Afrique (2). »

S'il en était ainsi en Afrique, où les Sémites n'étaient que des dominateurs étrangers au sol, si la Phénicie, conquise à l'art grec, demeura obstinément attachée à ses pierres sacrées coniques, on peut supposer que l'Aramée, la Chaldée et l'Arabie demeurèrent encore plus fermées aux divinités grecques, les cultes officiels exceptés. La religion grecque domina en Orient comme la langue; mais de même que les noms anciens des cités ont reparu presque partout à la place des noms grecs officiels qui n'avaient pas pris racine, les divinités sémitiques, plus ou moins transformées, il est vrai, et affublées d'attributs nouveaux, ont gardé l'empire de leur sol. Qu'il suffise de citer Marnas à Gaza, Baal Marqod près de Beyrout, le Baal de Baalbek et celui de Baetocécé. Le nom de Zeus qu'on rencontre à chaque instant dans le Hauran, la Batanée et la Trachonitide ne doit pas faire illusion; il ne représente plus guère qu'un équivalent de dieu ou même de Baal (3).

(1) M. Clermont-Ganneau pense le contraire : « Qu'il y ait eu, non pas introduction de toutes pièces, mais adaptation d'une déesse hellénique à une déesse sémitique préexistante, c'est ce qu'on admettra sans difficulté » (*Études*..., I, p. 152). Ce savant identifie Déméter à Tanit Pnê Baal, mais avec la réserve expresse que Tanit n'est pas la Virgo Cœlestis; il suppose que le culte de Tanit ne fut qu'un épisode dont le hasard des fouilles a fait exagérer l'importance. — Le même savant soupçonne que la divinité מסכר à Carthage pourrait bien être *Memoria* (*Recueil*..., III, p. 5).

(2) *Bulletin archéol.*, 1889, p. 265. Les mêmes savants écrivent : « Ce qui appartient en propre aux Phéniciens, c'est une certaine façon de concevoir la divinité et de la représenter qui n'a jamais varié. »

(3) Ce n'est pas le moment de traiter en détail cette intéressante question. Il nous semble que Schürer en particulier (*Geschichte des jüdischen Volkes*, II, p. 21 ss.) a beaucoup exagéré l'hellénisation des cultes en prenant pour point d'appui les monnaies et les inscriptions grecques. Par exemple : il y avait à Gaza huit temples, d'Hélios, d'Aphrodite, d'Apollon, de Perséphoné, d'Hécate, un Heroon et un Tychéon, enfin un temple de Marnas. Or tandis que Drexler (*Marnas*, Roscn., *Lex. myth.*) désespère de connaître la représentation de Marnas d'après les monnaies, c'est ce dieu qui était le principal obstacle au Christianisme; il régnait à Gaza comme Sérapis à Alexandrie. S. Jérôme écrivait à Laeta : *jam et Ægyptius*

§ 5. — PROGRÈS OU DÉCADENCE.

Au début de notre ère, les religions sémitiques étaient-elles dans la voie du progrès? Par là nous n'entendons pas en ce moment une expansion plus grande. Nous demandons si, dans l'aire des Sémites, les idées sur Dieu étaient devenues plus pures, en se rapprochant du monothéisme, si le sentiment religieux s'était affermi par l'espérance des biens futurs, si l'élan vers le bien était plus encouragé par les pratiques du culte?

Sur les deux derniers points il n'y a guère de controverse possible. L'affirmation d'une rétribution après la mort n'avait jamais été le fort des Sémites. Malgré tous nos efforts nous n'en avons trouvé que de bien faibles traces : encore est-ce dans les temps les plus reculés qu'elles apparaissent; la prétendue influence eschatologique des Perses sur les Juifs ne s'est pas exercée sur les Sémites païens. Les Grecs ne pouvaient guère leur communiquer que leurs doutes. Mais tandis qu'en Grèce on se partagea en deux camps dont l'un affirma avec plus d'énergie la vie future que l'autre mettait en doute, les Sémites n'ont pas cherché à résoudre le problème, ou du moins ne nous ont pas dit vers quelle solution ils penchaient (1).

La morale des temples était toujours la même. Si on répugne aux sacrifices humains, c'est sous l'influence générale des mœurs, et plutôt en opposition avec les exigences du culte (2). La débauche régnait avec une telle impudence dans les cérémonies de la *Virgo cœlestis* de Carthage, que seule la religion pouvait autoriser des pratiques que les mœurs domestiques n'eussent pas tolérées. C'est la réflexion de saint

Serapis christianus est : Marnas Gazae luget inclusus (*Migne*, t. XXII, col. 870). — Schürer fait état des Zeus que M. Chabot, dans sa table des inscriptions de Waddington, range parmi les noms communs. — Peut-on prendre au sérieux le culte d'Athéné dans le Hauran, la Trachonitide, la Batanée, quand les inscriptions nabatéennes nous ont fait connaître le culte d'Allât, identifiée avec Athéna? Les inscriptions qui la citent sont les n°s 2081, 2203ᵃ, 2203ᵇ, 2216, 2308, 2345, 2410 (omis par Chabot), 2453, 2461. Les consécrateurs portent des noms sémitiques, et deux fois cette déesse est déterminée par un nom de lieu. On ne sait que faire de Γοζμαιη (2345); mais ἐν Ἄρροις 2308 est un nom de lieu voisin (cf. *CIS.*, n° 182, Allât de Ṣalḥad). Six fois elle est nommée κυρία, la dame Athéné, à la mode sémitique.

(1) C'est à tort d'ailleurs qu'on a allégué contre l'espérance de la résurrection le terme « demeure à jamais » que les Palmyréniens et les Nabatéens donnaient à leurs tombeaux; cela répondait à nos concessions à perpétuité; cf. De Vogüé, n° 65, où il s'agit d'une famille juive.

(2) Pendant le siège de Tyr par Alexandre, on proposa de reprendre le sacrifice interrompu d'un enfant de bonne famille; le sénat s'y opposa (Quinte-Curce, IV, 5).

Augustin (1), et il est inutile d'insister sur ce lieu commun, ni sur la fureur de superstitions et de magie qui régnait au début de notre ère dans toute la Syrie. Si les Sémites ont adoré les animaux, c'est précisément à cette époque (2).

On a souvent tracé ce tableau ; mais on paraît le perdre de vue quand on passe à la question plus difficile du monothéisme. Il faut se souvenir du moins que les idées les plus pures sur Dieu ne peuvent guère coïncider avec de semblables pratiques et qu'en tout cas une pareille religion, si elle était possible, serait encore une piètre religion.

Cependant certains savants, ne sachant comment expliquer le monothéisme juif, et refusant de lui reconnaître une cause surnaturelle, ne seraient pas fâchés de l'englober dans un mouvement général.

Éd. Meyer croit voir clairement « comment la rivalité des cultes conduit à l'exclusion et à la vénération d'un seul dieu ; un chemin que la religion hébraïque a parcouru jusqu'au dernier terme, au monothéisme rigoureux, conçu comme pleinement personnel » (3).

D'après M. Nöldeke, les expressions des Palmyréniens montrent qu'une spiritualisation des représentations du divin s'est produit chez d'autres Sémites comme chez les Israélites (4). Ce savant aurait mieux fait de s'en tenir à ce qu'il venait de dire : Je renoncerais plutôt à résoudre l'énigme que de me réfugier dans la Providence divine et la révélation ; car ce n'est pas une explication scientifique (5).

Il n'est pas contraire à la science, ou du moins à la raison, de recourir à la cause première quand les autres font défaut (6), mais il n'est certainement pas scientifique d'attribuer aux Sémites une tendance progressive particulière vers le monothéisme.

Renan disait plus justement : « En général, l'épigraphie de la Syrie porte à supposer, derrière les cultes de ce pays, un certain fond de monothéisme, très oblitéré, mais reconnaissable encore (7). » C'est toujours le même fond, et les inscriptions de Palmyre ne prouvent rien de plus. On pourrait d'ailleurs objecter que l'argument est mal choisi. Les inscriptions de Palmyre sont postérieures à notre ère, et

(1) *De civit. Dei*, II, c. III.

(2) Le témoignage de Clément d'Alexandrie est formel, quoiqu'on soit tenté de le supposer exagéré : οὐδέ γε τῶν τὴν Φοινίκην Σύρων κατοικούντων, ὧν οἱ μὲν τὰς περιστερὰς, οἱ δὲ τοὺς ἰχθῦς οὕτω σέβουσι περιττῶς, ὡς Ἥλεῖοι τὸν Δία. *P. G.*, t. VIII, p. 121.

(3) Dans Rosch., *Lex. myth.*, I, col. 2878 s.

(4) *ZDMG.* 1888, p. 485.

(5) *ZDMG.*, *l. l.*, p. 484.

(6) Cela est moins étrange que l'expression employée par M. Nöldeke pour montrer les Juifs travaillant au monothéisme (*durchgearbeitet hätten*, *l. c.*, p. 476) !

(7) *Mission de Phénicie*, p. 236.

l'influence des Juifs pourrait s'y être fait sentir (1) bien avant la prise de Jérusalem, — sans parler des chrétiens (2). On peut rapprocher de la nomenclature hébraïque le terme de dieu « maître du monde », si on l'entend comme M. Lidzbarski (3), ou de « maître de l'éternité », et le vocable « Celui dont le nom est béni à jamais » (4), et le qualificatif de « rémunérateur » (5).

Mais il n'est même pas besoin de recourir à cette explication. Peu importent les prédicats donnés à un dieu, s'ils sont aussi donnés à d'autres, s'ils ne le rangent pas dans une sphère inaccessible ou plutôt unique. Le dieu béni est bon et miséricordieux (6), le Baal Chamin est bon et rémunérateur (7), Arṣou et Azizou sont des dieux bons et rémunérateurs (8), Azizos tout seul est, dans la même inscription, bon et miséricordieux (9), Chai'al Qaoum, qui ne boit pas de vin, est bon et rémunérateur (10). Et il va sans dire que les Palmyréniens n'ont pas renoncé à leurs dieux nationaux, Malakbel, 'Aglibôl et Iarkhibôl, et ils n'hésitent pas à diviniser les empereurs (11). Tout au plus peut-on noter la prédominance croissante du soleil, qui répond à un mouvement général dans l'Empire. On ne peut nier qu'il y ait concentration du culte, comme elle avait lieu en Égypte autour d'Isis et de Sérapis; il n'y a pas plus qu'en Égypte une perception plus distincte de la divinité, un sentiment plus profond de la justice qu'elle demande. Si l'unité et la transcendance de Dieu étaient mieux comprises à cette époque, c'est par ceux qui cultivaient la philosophie grecque, mais on sait que leur action ne s'étendait guère au sanctuaire et que les âmes ne leur demandaient pas la satisfaction de leurs besoins religieux.

(1) Ils s'y sont réfugiés en assez grand nombre après la prise de Jérusalem (Vogüé, *Syrie centrale*, p. 16 et p. 47 ss., à propos des nos 13 et 65; dans ce dernier « Samuel, fils de Lévi, fils de Jacob, fils de Samuel », en 212).

(2) On connaît les rapports de Zénobie avec Paul de Samosate.

(3) Lid., *Ephem.*, p. 256.

(4) *Textes*, nos 19 et 20. Pour le dieu béni à jamais, cf. Ps. LXXII, 19; CXIII, 2; Dan., II, 20.

(5) Lidzbarski, *Eph.*, p. 202. Le mot סכרא ou שכרא ne paraît pas pouvoir s'expliquer par l'araméen. Lidzbarski rapproche le Talmud Babli (*Berakoth*, 4 a) שמשלם שכר טוב לצדיקים, « celui qui rend une bonne récompense aux justes ».

(6) Cooke, p. 297.

(7) Cooke, p. 295, de l'an 67 ap. J.-C.

(8) Inscription de Sobernheim, *RES.*, n° 30, corrigé dans Cooke, p. 295, note.

(9) « Le miséricordieux », רחמנא, est presque personnifié dans Vogüé, 79; cf. *CIS.*, IV (sabéen), n° 40, חלם, « le clément », et רחם, « le miséricordieux », devenus des noms propres.

(10) *Textes*, n° 18.

(11) Vogüé, 15, l. 3, en 242-243 ap. J.-C. : אלהא אלכסנדרוס, « le dieu Alexandre » Sévère. — Sur le panthéon des Palmyréniens, voir J. Mordtmann, *Palmyrenisches*, p. 38-50.

On rencontre cependant chez les Sémites, comme en Grèce et à Rome, l'indication assez nette d'une religion personnelle. Mais tandis que dans l'Occident cette religion individuelle se rattachait aux mystères d'Éleusis, d'Isis ou de Mithra, les Sémites prennent simplement pour patrons des dieux d'ailleurs connus. Ce fait, remarqué depuis quelques années à peine (1), est maintenant relevé à chaque campagne épigraphique, mais à vrai dire seulement dans les régions nabatéennes (2). Avant de le considérer comme une manifestation de l'individualisme religieux résultant de la décadence des religions nationales, il faudrait se demander s'il n'est pas plutôt une application du principe des clans. Un individu considérait comme son dieu spécial celui qui était honoré dans son clan, fût-il un dieu très élevé dans la hiérarchie. On n'a pas encore remarqué la portée de ces faits pour apprécier le caractère historique de la religion personnelle des Patriarches, sortis du même groupe ethnique et du même état social.

A Palmyre on ne trouve que l'appropriation du dieu au clan (3); certains particuliers ont pu se recommander à un dieu (4), mais il y a une nuance. Les tessères elles-mêmes demandent aussi la bénédiction pour des tribus (5).

Il est d'ailleurs très frappant que ces tessères s'adressent en général au soleil qui était bien le dieu national de Palmyre, mais sous le vocable de Bel, qui paraît rarement (6) dans les inscriptions officielles. C'est un nouvel indice de la disposition qu'on avait alors, de chercher soi-même sa voie religieuse, quoique cette disposition paraisse,

(1) Le mérite de l'avoir reconnu revient à M. Nöldeke.

(2) « Douchara est le dieu de notre Seigneur », c'est-à-dire du roi (*CIS.*, ar. 208 etc.); mais *A'ra* (Clermont-Ganneau : Arès ?) ou *A'da* est le dieu de Rabel. Le dieu de Qaṣiou (*CIS.*, ar. 174) n'est pas nommé; Qaṣiou, qui est une *gens* (165), est aussi une personne (170 et 182). Le dieu de שעידו n'est rien moins que Baalchamin (lecture plus probable n° 176); au n° 354 on lit ותרא אלה חמישו. Parmi les inscriptions grecques de Waddington on trouve l'étonnant Διὸς ἀνικήτου Ἡλίου Αὔμου, Zeus, soleil invincible, [dieu] de Aumos (n° 2392); Θεῷ Οὐ[α]σεάθου πατρώῳ θεανδρίῳ (2374 a); dans le *PEF. Quart. St.*, avril 1895, p. 136 : θεὸς Μαλειχάθου; dans le voyage au Ṣafâ de MM. Dussaud et Macler, p. 205, n° 96 : εἰς θεὸν [Ἀ]μέρου. — Cf. le dieu de Mazzabanas, *Recueil...*, V, p. 154, où il est cependant difficile d'admettre sur le point particulier de Mezzabanas les conclusions de M. Clermont-Ganneau.

(3) Cf. *Oxoniensis*, I (en 85 ap. Jésus-Christ), le soleil, dieu de la famille du dédiant, לשמש אלה בית אבוהן; ou encore le גד תימי, la Tyché de la tribu Taymi (Vogüé, 3, en 140 ap. Jésus-Christ. Voir Cooke, p. 269).

(4) Vogüé, 132 : « Bel protège Iahartha et Nannai »; 137 : « Bel fortifie Genouba »; cf. 141, 144.

(5) Vogüé, 132, revers : « Bel protège les Beni-Hela »; 133 : « Bel protège les Beni-Hanefi »; 134 : « Bel protège les Beni-Barsa'a »; et Mordtmann, n° 50 : « que Bel protège les Beni-Taymi ».

(6) C'est par un hasard qu'il ne se trouve pas en palmyrénien; les textes grecs dans Mordtmann, *Palm.*, p. 41.

chez les Sémites, beaucoup moins aberrante de l'observation des cultes nationaux.

Si le syncrétisme n'avait pas réalisé l'unité, il ne pouvait donc qu'augmenter la décadence en multipliant les formes de la divinité qui ne s'imposaient plus par la tradition, mais relevaient en partie du libre choix. Cependant nous n'avons pas encore signalé la cause la plus grave du scepticisme religieux.

Les Sémites n'ont pas cherché à sauver leurs dieux en les assimilant aux éléments; mais l'autre système d'explication philosophique, qui, lui, aboutissait à la négation, l'évhémérisme, a fleuri chez eux à ce point que Renan a pu parler de « l'évhémérisme naturel aux Sémites » (1). Le phénomène a cela de remarquable qu'il peut naître de deux principes absolument opposés, le monothéisme et la mythologie.

Le monothéisme, mis en présence des dieux, ne saurait, en vertu de son propre principe, que nier leur existence. Il lui reste ensuite à expliquer l'empire qu'ils ont acquis sur d'autres hommes, et dès lors il les considère, ou comme des esprits mauvais, ou comme des forces naturelles, ou comme des hommes divinisés. Les trois points de vue alternent dans la Bible.

Mais la mythologie elle-même peut aboutir à l'évhémérisme. A force de développer les histoires des dieux, leurs généalogies et leurs aventures, on les assimile tellement aux hommes qu'on finit par se demander où ils sont nés et où ils sont morts. A ce point cependant on touche à la limite qui distingue les dieux des hommes et on ne peut la franchir sans que le concept de la divinité en soit atteint. Aussi faut-il supposer un moyen terme qui permettrait de procéder par analogie : les hommes divinisés. De sorte que le phénomène de l'évhémérisme doit se produire plus naturellement dans les pays où on divinise les mortels, ordinairement les rois.

C'est le cas pour l'Égypte, et à un point tellement étrange qu'il faut citer M. Maspero, dont on ne peut récuser l'autorité : « La même nécessité qui s'imposait aux hommes s'imposait donc aux dieux de rechercher le genre de sépulture qui prolongeait le plus la durée de leur âme. On les enterra d'abord à la montagne, et un de leurs titres les plus anciens nous montre en eux les êtres *qui sont sur leurs sables,* à l'abri de la putréfaction; puis quand on eut découvert les arts de l'embaumement, on leur accorda le bénéfice de l'invention nouvelle et on les momifia. Tous les nomes avaient la momie et le tombeau de leur dieu mort (2). » Et ce n'était pas seulement des dieux comme

(1) *Mémoire sur... Sanchoniathon,* p. 263.
(2) *Histoire...*, I, p. 116.

Osiris, c'était Râ lui-même, le dieu soleil, dont on montrait le tombeau.

Il y a plus, les dieux n'étaient pas uniquement des morts devenus dieux; c'est comme dieux qu'ils étaient sujets à la vieillesse et à la mort; les Égyptiens se représentaient donc, et cela découlait assez logiquement de leur panthéisme, les dieux comme enveloppés dans un tourbillon qui emporterait toutes choses à travers les existences renouvelées.

Sur ce dernier point, la mort des dieux comme dieux, les Sémites sont muets. Mais on sait qu'ils ont rendu un culte à des rois avec la pleine conscience de leur rôle historique, au moins au début; et si ces dieux sont morts, pourquoi pas les autres? Dans un pays où un roi défunt pouvait être assimilé à un astre (1), les astres pouvaient être assimilés à des humains, d'autant que, et c'est le point capital, il ne s'agit pas tant des astres eux-mêmes que des esprits qui les gouvernent.

Aussi les dieux honorés spécialement dans certaines villes devinrent-ils les fondateurs de ces villes, et peu s'en fallut que leurs temples ne figurassent leurs tombeaux.

On en vint là, du moins à l'époque gréco-romaine, et les exemples abondent (2). A Babylone (3), les prêtres chaldéens demandèrent à Alexandre de restaurer le tombeau de Bel, détruit par les Perses. D'après Strabon (4), c'était une pyramide ou *ziqqurat*. A Damas, on voit le tombeau d'Athare, femme du roi Damascus (5). Soada passait pour avoir été fondée par un dieu local identifié à Dionysos (6). Paphos croyait posséder le tombeau d'Aphrodite (7). Melqart n'était plus qu'un ἀρχηγέτης (8). Le dieu nabatéen Obodas était dans un rapport analogue avec Eboda (auj. *'Abdeh*).

Cet évhémérisme radical date-t-il seulement des Grecs (9)? Plusieurs assyriologues distingués (10) en doutent et proposent même de le faire

(1) Bour-Sin de Our, assimilé à l'étoile de Mardouk (Scheil, *Zeitschr. für Ass.*, XII, p. 265).

(2) Les principaux cas ont été cités par M. Cumont dans la *Revue archéologique*, mai-juin 1902, p. 297 ss.

(3) Diod., XVII, 112.

(4) *Id.*, XVI, I, 5.

(5) Justin, XXXVI, II, 2 : *Nomen urbi a Damasco rege inditum in cuius honorem Syri sepulchrum uxoris ejus Athares pro templo coluere.*

(6) Waddington, 2309 : προνοίᾳ κυρίου κτίστου Διονύσου.

(7) Clem. Rom., *Recognitiones*, X, 24.

(8) *Textes*, n° 8. Son tombeau à Gadis, *Pomp. Méla*, III, 6; Arnobe, I, p. 25; *Recogn.*, x, 24.

(9) Nous l'avions pensé dans la première édition de cet ouvrage.

(10) Winckler, Hilprecht, A. Jeremias.

remonter aux premières origines connues de la Chaldée. La question est des plus importantes — disons que c'est la plus grave de toutes (1) — et elle dépend presque entièrement du sens d'un mot. Si on donne toujours à *gigunu* le sens de tombeau, il faut faire dire à Nabonide qu'il a réparé la tour à étages du tombeau du dieu soleil (2); à Hammourabi qu'il a revêtu d'une couleur verte (3) le tombeau d'Aya, femme du dieu soleil (4); à Goudéa qu'il a bâti le tombeau de *Ningiršu*... Goudéa considérait donc Ningirchou comme son prédécesseur divinisé, étant en train de se faire dieu lui-même? Et Nabonide savait où le soleil était enterré?

Ce qui est assez séduisant, c'est précisément le rapprochement des tours pointues de Babylone avec les pyramides, qui étaient certainement des tombeaux.

Pourtant la conclusion est tellement extraordinaire que l'on demande d'autres preuves que le sens de *gigunu* dans certains cas (5).

L'objet dont parle Goudéa est en bois de cèdre, et c'est un objet que *Ningiršu* aimait... Cela convient-il à une tombe? Scheil a refusé de lui donner le sens de tombeau dans le prologue de Hammourabi et a fait observer qu'il s'entendait ailleurs d'un sanctuaire (6).

C'est, jusqu'à nouvel ordre, la solution la plus prudente. On pourrait aussi suggérer que les textes de Diodore et de Strabon roulent sur la même équivoque. C'est un temple que les Perses avaient voulu détruire, c'est un temple dont les Chaldéens demandaient la restauration. Les autres textes visent une époque plus récente.

Il demeure cependant que l'habitude de diviniser des rois et de considérer les dieux comme des seigneurs et comme des maîtres prêtait à une confusion qui devait tourner au désavantage des dieux, et que les Sémites étaient un terrain de choix pour le développement de l'évhémérisme. Si l'on songe qu'Évhémère ne vivait qu'au IVe siècle, et qu'il a prétendu avoir fait sa découverte en Orient, on sera porté à reconnaître ici la priorité des Sémites. Mais on n'est pas autorisé pour cela à déduire ce système du monothéisme; il était en réalité issu du polythéisme, dont il devait d'ailleurs précipiter

(1) M. Hilprecht n'hésite pas à conclure que les Sémites ont remplacé l'ancienne religion sumérienne, beaucoup plus pure, par le culte des morts (*Die Ausgrabungen im Bêl-Tempel zu Nippur*, p. 72).

(2) *KB.*, III, 2, p. 90.

(3) La couleur de la résurrection, dit Winckler (traduction allemande du Code).

(4) *Mu-ša-al-biš wa-ar-ki-im gi-gu-né-e (ilu) A-a...* (Scheil, col. II, 26).

(5) Dictionnaires.

(6) II R. 61, nos 2,3 : *É gigunu*, un temple; IV R. 27,25 un temple de Bêlit; cf. encore Scheil, *Textes élamites-anzanites*, I, p. 34.

la décadence, et cette décadence ne se produisait pas non plus au profit du monothéisme.

§ 6. — DERNIÈRES DESTINÉES DES ANCIENNES RELIGIONS SÉMITIQUES.

Le trait caractéristique des tendances religieuses du monde romain, c'est l'entraînement vers les religions étrangères, non pas toujours par un attrait pour l'exotisme, mais parce que les âmes croyaient y trouver plus de satisfaction. Ce n'est pas en effet par la séduction d'un culte étranger que la Grèce s'attachait aux mystères, spécialement d'Éleusis, qui passaient pour être vraiment grecs et qui étaient en tout cas grécisés, puisqu'elle demeura à peu près fermée au culte de Mithra. Ce qu'on demandait aux mystères d'Éleusis, d'Isis ou de Mithra, c'était très souvent une lumière plus complète sur la divinité, plus de garanties pour la vie future, et ceux qui en avaient la direction savaient encore retenir le peuple par l'attrait de spectacles mystérieux. On peut dire de tous ce que M. Cumont dit de la religion mithriaque : « L'espérance d'une immortalité glorieuse réservée aux initiés a certainement exercé sur eux un grand attrait, et contribué à la diffusion des mystères. Ceux-ci ont aussi dû leur succès à la valeur de leur morale, qui favorisait l'action et où l'on trouvait dans les luttes de la vie un soutien efficace. La conformité de leurs doctrines avec la science et la philosophie du temps a pu séduire les esprits cultivés, tandis que le caractère très primitif à certains égards d'un culte qui divinisait toute la nature avait fortement prise sur les âmes populaires (1). » Il faut ajouter, pour être juste envers les Pères de l'Église comme envers les mystères, que la sensualité y trouvait son compte, et, comme le dit aussi M. Cumont, les doctrines du Mithriacisme sur le pouvoir des démons « permettaient de justifier toutes les pratiques occultes et toutes les superstitions (2) ». Si le culte de Mithra l'emportait par sa valeur morale et son idéal de vérité et de justice — c'était une religion militaire —, celui d'Isis affectait plus de profondeur philosophique et c'est pourquoi la Grèce lui fut largement ouverte. Son panthéisme était le vieux fond égyptien, auquel la Grèce avait donné une apparence réfléchie.

C'est méconnaître à la fois l'esprit égyptien et l'esprit sémitique d'attribuer à une Tanit (3) ou à une Astarté cette étonnante définition

(1) *Dictionnaire des antiquités*, t. III, p. 1954.

(2) *L. l.*, p. 1952.

(3) Baethgen, p. 56, sous prétexte que nous sommes en Afrique et que la *regina cœli* ne peut être qu'une déesse sémitique.

que donna d'elle-même Isis, reine du ciel, fidèle écho des litanies des prêtres d'Ammon sur l'être multiforme : *Rerum naturae parens, elementorum omnium domina, seculorum progenies initialis, summa numinum, regina Manium, prima cœlitum, deorum dearumque facies uniformis,... cujus numen unicum, multiformi specie, ritu vario, nomine multijugo totus veneratur orbis...* (1).

Quelle attraction, capable de balancer celle des mystères, pouvaient offrir les religions sémitiques aux âmes occidentales? Rien d'appréciable. Leur polythéisme ne l'emportait pas sur ce panthéisme, et ce n'était pas un grand avantage qu'il fût concrétisé dans le soleil plutôt que dans la déesse bonne et douce. Elles étaient muettes sur la question de la vie future, et c'est peut-être surtout à cause de cela qu'elles n'ont point eu de grands mystères (2). Enfin la dureté et l'immoralité officielle de leurs cultes rebutaient les âmes. Plutarque qui a réhabilité le culte d'Isis, comme un moindre mal, puisque les cultes grecs tombaient en lambeaux, n'aurait pas consenti à se faire le prosélyte de la déesse syrienne (3). Il restait aux Sémites la prodigieuse réputation astrologique des Chaldéens, et ce fut leur part d'influence, même dans les mystères de Mithra.

Si les âmes n'allaient pas à ces cultes, on put croire qu'ils seraient imposés par force sous la forme solaire. Mais la tentative insensée d'Élagabale de faire adorer à Rome la pierre noire conique d'Émèse ne fut qu'un caprice personnel; les deux temples qu'il lui bâtit étaient sur ses jardins. Après lui il ne reste que le souvenir d'un carnaval indigne de la majesté romaine.

La tentative d'Aurélien fut plus sérieuse. La réforme religieuse faisait partie de son programme de restauration impériale. Il avait rendu l'unité politique à l'empire, il voulut que l'unité religieuse en fût la clef de voûte. Comme dieu unique il choisit le soleil : SOL DOMINUS IMPERII ROMANI.

On a cru que ce soleil n'était autre que Mithra (4). Il est probable que l'empereur n'a pas négligé le mithriacisme qui pouvait être un des éléments de sa synthèse, mais sa pensée paraît avoir été plus large (5). Il voulait créer un culte général, qui fût admis de tous, et

(1) APULÉE, *Métam.*, XI, 5.

(2) On peut regarder comme sémitiques ceux d'Aphrodite en Chypre et ceux d'Adonis qui étaient particulièrement naturalistes.

(3) *De superstitione*, 12 : τὴν δὲ Συρίαν θεὸν οἱ δεισιδαίμονες νομίζουσιν, ἂν μαινίδας τις ἢ ἀφύας φάγῃ, τὰ ἀντικνήμια διεθέιεν, ἕλκεσι τὸ σῶμα πιμπράναι, συντήκειν τὸ ἧπαρ. Nous avons déjà cité sa réprobation de la religion carthaginoise, *De superst.*, 13.

(4) Cela paraît être la pensée de M. Cumont (*Dictionnaire des antiquités*, v° *Mithra*).

(5) Léon HOMO, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 89 (1904), p. 184-195.

spécialement qui pût embrasser à la fois l'Occident et l'Orient. C'est pour cela qu'il fit placer dans le temple du soleil les statues d'Hélios et de Bel (1). Ainsi le vieux Bel chaldéen, après avoir gagné du terrain dans toute l'Asie, en dernier lieu assimilé au soleil, pénétrait jusqu'à Rome pour régner sur l'empire, et c'était bien lui qui triomphait, car l'Occident n'avait jamais rendu au soleil un culte de premier rang.

Ce succès dura peu. A ce moment le Christianisme était sur le point de devenir lui-même la religion impériale.

Les religions sémitiques, impuissantes à se propager en Occident, lui disputèrent du moins le terrain en Orient. Ce n'est pas le lieu de raconter cette lutte. On sait que ces religions furent vaincues. Leur dernier refuge fut l'Arabie, dont on fait le berceau de la race.

Menacées à la fois par le Judaïsme et le Christianisme, elles étaient en pleine décadence quand parut Mahomet. Sous l'influence du monothéisme ambiant, on en était arrivé à dire « le dieu », *Allah,* pour dire « Dieu ». Mais, comme le remarque Nöldeke, « ce ne fut sûrement pas le résultat d'une spéculation propre » (2). Le même savant ne voit pas pourquoi on ne prendrait pas au sérieux les paroles du Prophète, qui reprochait à ses compatriotes d'adorer les filles d'Allah. Il y avait alors beaucoup d'idoles et de sortilèges. La religion n'était pour personne une affaire du cœur; on l'observait par routine, pour faire ce qu'avaient fait les pères (3)...

Ainsi finirent ces religions qui sont censées avoir donné le monothéisme au monde.

(1) Zosime, I, 61 : ἐν τούτῳ δὲ τὸ τοῦ Ἡλίου δειμάμενος ἱερὸν μεγαλοπρεπῶς τοῖς ἀπὸ Παλμύρας ἐκόσμησεν ἀναθήμασιν, Ἡλίου τε καὶ Βήλου καθιδρύσας ἀγάλματα. M. Homo, dont la théorie nous paraît pour l'ensemble très juste, a eu le tort de traduire Baal, négligeant ainsi la forme spéciale du dieu oriental.

(2) *ZDMG*. 1887, p. 714.

(3) Nöldeke, *l. l.*, p. 715, d'accord avec Wellhausen.

TEXTES ÉPIGRAPHIQUES

INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES

1. — LE TARIF DE MARSEILLE (*CIS.*, I, 165).

Au musée de Marseille. Trouvé en 1845. La pierre, d'après des analyses très soignées, appartient au littoral africain. Entre le IVe et le IIe siècle av. J.-C.

1 בת בעל[צפן] ב[עת המש]אתת אש טנ[א האשם אש על המשא]תת עת [ר
חלצ]בעל השפט בן בדתנת בן בד[אשמן וחלצבעל]
2 השפט בן בדאשמן בן חלצבעל וח[ברנם]
3 באלף כלל אם צועת אם שלם כלל לכהנם כסף עשרת 10 באחד ובכלל יכן
לם עלת פן המשאת ז ש[אר משקל שלשת מאת 300]
4 ובצועת קצרת ויצלת וכן הערת והשלבם והפעמם ואחרי השאר לבעל הזבח
5 בעגל אש קרני למבמחסר באטזמטא אם באיל כלל אם צו[עת] אם שלם
כלל לכהנם כסף חמשת [5 באחד ובכלל יכן לם על]
6 ת פן המשאת ז שאר משקל מאת וחמשם 150 ובצועת קצרת ויצלת וכן
הערת והשלבם והפע[מם ואחרי השאר לבעל הזבח]
7 ביבל אם בעז כלל אם צועת אם שלם כלל לכהנם כסף שקל 1 זר 2 באחד
ובצועת יכ[ן לם עלת פן המשאת ז קצרת]
8 ויצלת וכן הערת והשלבם והפעמם ואחרי השאר לבעל הזבח
9 באמר אם בגדא אם בצרב איל כלל אם צועת אם שלם כ[ל]ל לכהנם כסף
רבע שלש זר ---- [על
10 ת]פן המשאת ז קצרת ויצלת וכן הערת והשלבם והפעמם ואחרי השאר
לבעל [הזבח
11 בצ]פר אגנן אם צץ שלם כל[ל] אם שצף אם חזת לכהנם כסף רבע שלשת
זר 2 באחד וכן הש[אר לבעל הזבח
12 ע]ל צפר אם קדמת קדשת אם זבח צד אם זבח שמן לכהנם כסף א --
10 לבאחד -----
13 [ב]כל צועת אש יעמס פנת אלם יכן לכהנם קצרת ויצלת ו[ב]צועת ---
14 [ע]ל בלל ועל חלב ועל חלב ועל כל זבח אש אדם לזבח במנח[ת ב]ל י[כן
לכהנם מנם]
15 בכל זבח אש יזבח דל מקנא אם דל צפר בל יכן לכהנ[ם מנם]
16 כל מזרח וכל שפח וכל מרזח אלם וכל אדמם אש יזבח --
17 האדמם המת משאת על זבח אחד כמדת שת בכתב[ת --
18 כ]ל משאת אש איבל שת בפס ז ונתן לפי הכתבת אש --- [בדתנ]
19 ת וחלצבעל בן בדאשמן וחברנם
20 כל כהן אש יקח משאת בדץ לאש שת בפס ז ונענ[ש --
21 כ'ל בעל זבח אש איבל יתן את כ---ל המשאת א[ש ---

1. Temple de Baʿal [Ṣaphon]. Tarif des redevances qu'ont fixées les personnes préposées aux redevances, au temps [des Seigneurs Hilleṣba'al le suffète, fils de Bodtanit, fils de Bod[echmoun, et de Hilleṣbaʿal],

2. le suffète, fils de Bodechmoun, fils de Hilleṣbaʿal et de leurs collègues.

3. Pour tout bœuf, que le sacrifice soit expiatoire ou pacifique ou holocauste, les prêtres auront dix [pièces] d'argent pour chaque, et pour l'expiatoire, ils auront, en sus de cette redevance, de [la chair d'un poids de trois cents].

4. Et pour le pacifique, les abatis (?) et les articulations (?); et les peaux et les jambes (?) et les pieds et le reste de la chair seront pour celui qui offre le sacrifice.

5. Pour un veau dont les cornes n'ont pas encore poussé non coupé (?) ou pour un cerf, que le sacrifice soit expiatoire ou pacifique ou holocauste, les prêtres auront cinq pièces d'argent pour chaque, et pour l'expiatoire ils auront

6. en sus de cette redevance de la chair d'un poids de cent cinquante et pour le pacifique les abatis (?) et les articulations (?); et les peaux et les jambes (?) et les pieds [et le reste de la chair seront pour celui qui fait le sacrifice].

7. Pour un bélier ou une chèvre, que le sacrifice soit expiatoire ou pacifique ou holocauste, les prêtres auront un sicle d'argent, deux zer pour chaque, et pour le pacifique [ils auront en plus de cette redevance les abatis (?)]

8. et les articulations (?); et les peaux et les jambes (?) et les pieds [et le reste de la chair seront pour celui qui fait le sacrifice].

9. Pour un agneau ou un chevreau ou pour un faon de cerf, que le sacrifice soit expiatoire ou pacifique ou holocauste, les prêtres auront trois quarts (de pièce) d'argent et ... zer. [Et pour le pacifique (?) ils auront]

10. en sus de cette redevance, les abatis (?) et les articulations (?); et les peaux et les jambes (?) et les pieds et le reste de la chair seront pour celui qui fait [le sacrifice.

11. Pour un] oiseau, domestique ou de vol (?), que ce soit un holocauste ou un purgatoire ou un haruspical, les prêtres auront trois quarts de pièce d'argent, deux zer pour chaque; et la chair sera [pour celui qui offre le sacrifice].

12. Pour un oiseau, s'il s'agit de prémices sacrées, ou s'il s'agit d'un sacrifice de gibier, ou s'il s'agit d'un sacrifice de bête engraissée, les prêtres auront en argent dix ... pour chaque.

13. Et pour tout pacifique qui sera porté devant la divinité, les prêtres auront les abatis (?) et les articulations (?) et pour un pacifique ...

14. Quant aux libations et quant à la graisse et quant au lait et quant à tout sacrifice qu'un particulier pour sacrifier en offrande ... [les prêtres n'auront rien ...].

15. Pour tout sacrifice que sacrifie un propriétaire de troupeaux ou un propriétaire d'oiseaux, les prêtres n'auront [rien de cela].

16. Tout corps municipal et toute *gens* et toute confrérie religieuse et tous les particuliers qui sacrifieront ...

17. Ces particuliers la redevance pour chaque sacrifice selon qu'il est statué dans l'édit ...

18. Toute redevance qui n'est pas statuée sur cette table, il sera donné selon l'édit qui [... a été fixé par Ḥilleṣbaʿal fils de Bodtanit]

19. et Ḥilleṣbaʿal fils de Bodechmoun, et leurs collègues.

20. Tout prêtre qui prendrait une redevance en transgression de ce qui est statué sur cette table, sera mis à l'amende ...

21. Tout offrant d'un sacrifice qui ne donne pas le ..... de la redevance qui ...

1) Le dessus des lettres de צפן est caché par la cassure; cependant la restitution est très probable. Il s'agit d'un Baal spécial, cf. Ex., XIV, 2, 9. Selon toute vraisemblance, c'était un Baal de la côte phénicienne. Soit que le temple ait été élevé à Carthage ou à Marseille, il s'agit donc d'un culte transporté de la mère-patrie à l'étranger. — Le mot בעת ne se lit pas, mais a été emprunté avec certitude à n° 167. Le sens de *tarif* se dégage du contexte; un rapport satisfaisant existe avec l'arabe *bâʿa*, باع, « faire un contrat, stipuler », d'où le sens de « vendre ». — משאת pour *manṣaʾat* (en hébreu de נשא) signifie d'après l'étymologie « la charge » (ici le pluriel). On serait tenté de traduire « les parts » comme Gen., XLIII, 34, mais le mot s'entend surtout ici de ce qui est dû aux prêtres. Il vaut donc mieux traduire « redevances » (sacrées) comme Ez., XX, 40. — Ce qui manque a été bien suppléé par les éd., en partie d'après le n° 167, surtout d'après le n° 175 où il est question de dix personnes préposées aux choses saintes. Il s'agit sans doute d'un comité de ce genre. — טנא, « fixer, poser » par exemple une statue, doit être lu au pluriel; on sait que le phénicien n'écrit jamais dans ce cas le *waw*, non plus que le *iod* à l'état construit; écriture très défective. — ר suppléé d'après l'analogie d'autres cas est probablement l'abrégé de רבן, « nos seigneurs »; ר pour רב se rencontre ailleurs, n^os^ **132** 4, **170** 1; c'est une abréviation analogue à celle des Juifs pour désigner leurs docteurs. — Les éd. observent que les noms des suffètes se retrouvent dans les grandes familles carthaginoises qui fournissaient des suffètes; il est probable que ces magistrats remplissaient cette charge à Carthage et non à Marseille.

2) וחברנם est suppléé avec certitude d'après la ligne 19. Cette formule rappelle celles des monnaies des Hasmonéens. Les collègues ne pouvaient pas être d'autres suffètes, puisque ces derniers n'étaient que deux, mais le grand conseil de cent quatre membres, ou le sénat; cf. ARIST., *Polit.*, II, VIII, 2.

3) Trois sortes de sacrifices, placés sur le même pied s'il s'agit de la rétribution en argent due au prêtre. Mais il ne sera jamais question du שלם כלל pour l'attribution d'une part de la victime soit à l'offrant, soit au prêtre, et ce sacrifice n'est pas mentionné dans le n° 167, où il n'est pas question de redevance en argent au moins pour les victimes considérables. Il est vrai qu'à la ligne 11, ce sacrifice est en tête d'un passage qui se termine par la mention de la chair de la victime; mais on s'explique bien une tournure globale dans ce cas particulier, pour éviter des répétions. Il ressort nettement de ces faits que le שלם כלל est un holocauste, un sacrifice où toute la chair est consumée, et non point une sorte d'amphibie comme le proposent les éd. : « *si propositum spectes, ad classem sacrificiorum dictorum šelamim pertinuit, si formam, holocaustum fuit* ». Il y a contradiction dans les

termes, car il était de l'essence du *šalem* de réserver de la viande pour la manducation. Dans le sacrifice צועת une partie de la chair va au prêtre, une partie à l'offrant. Le tarif n'avait pas à mentionner ce qui devait être brûlé, car c'était l'objet d'une ordonnance d'ordre sacerdotal probablement présupposée et que le prêtre n'avait aucun intérêt à enfreindre au détriment de l'offrant. Ce sacrifice est donc le sacrifice ordinaire de communion, le זבח שלמים des Hébreux, comme les éditeurs l'ont très bien vu. Mais il en résulte que les Phéniciens ne donnaient donc pas à ce sacrifice le nom de שלם, et par conséquent ce mot devra avoir un autre sens dans le mot composé שלם כלל. Que peut être dès lors le כלל? La grande majorité, les éd., Lidzbarski, répondent : un holocauste, comme l'hébreu כליל. Cette traduction est certainement fausse dans notre contexte, puisque le prêtre aura le droit de prendre un poids de viande déterminé. La partie n'est pas indiquée, et peu importe à l'offrant, puisqu'il ne reçoit rien dans notre tarif, ni dans la partie du n° 167 qui existe encore. Dès lors ce sacrifice répond au *pro delicto* ou *pro peccato* des Hébreux. A vrai dire, rien n'indique qu'il soit expiatoire, mais il rentre du moins dans la même catégorie, quant à la disposition de la victime. D'ailleurs est-il exact que le כליל hébreu signifie « holocauste »? Dt., XXXIII, 10 est sans signification précise. Dans Ps. LI, 21, עולה וכליל, « holocauste et כליל », on dirait bien plutôt qu'il s'agit de deux sacrifices distincts. Ils sont identifiés, dit-on, I Sam., VII, 9, עולה כליל, où on voit le sens adjectival primitif (Ges. [13]). Mais il s'agit d'un agneau pour tout un peuple : était-ce le cas — l'unique — de dire qu'on le consume tout entier? Les LXX ont σὺν παντὶ τῷ λαῷ et Klostermann a très bien vu qu'ils ont lu לכל יל comme une abréviation pour לכל ישראל, « pour tout Israël ». Le sens d' « holocauste » convient-il mieux aux deux autres textes, Dt., XIII, 17 et Jud., XX, 40? Oui, à condition d'insister sur le sens de « combustion » : ce sont deux villes qui sont brûlées; en particulier Jud., XX, 40, כליל העיר, le sens de « sacrifice » est bien moins naturel que celui d' « incendie ». Nous pensons qu'il faut songer à une forme secondaire de la racine קלה, commune à tous les idiomes dans le sens de « brûler ». L'alternance de כ et de ק n'est pas impossible, d'autant qu'à côté de *qalû*, « brûler », prés. *iqallu*, l'assyrien a *kalu*, « magicien, prêtre » (cf. le minéen شوع, « prêtre », et arabe شوّع, « brûler »). Dès lors le כלל sera un sacrifice igné; et en effet dans le *pro peccato* l'action du feu entre nécessairement, tandis qu'elle n'est qu'accessoire dans le sacrifice pacifique ou de communion. Le שלם כלל sera le sacrifice igné complet, car שלם ne signifie pas seulement « être en paix », mais « être achevé, complet », soit en hébreu, soit en araméen, soit en assyrien. Quant à l'étym. de צועת, elle paraît se rencontrer dans l'éthiop. צוע, « appeler, inviter à un festin » (cf. I Cor., X, 27, « inviter »). Et le mot normal pour sacrifier en éth. est ሰዉዐ, moins éloigné de צועת que le شوع minéen. Dans ces trois sortes de sacrifices, les prêtres ont droit à un salaire fixe, équivalant sans doute à leur peine, de dix pièces d'argent. Dix est écrit en toutes lettres, suivi du chiffre phénicien pour dix; au contraire la valeur de la pièce n'est pas indiquée. Les éd. ont pensé avec raison qu'il fallait sous-entendre le mot שקל, « sicle », comme Gen., XX, 16; mais faut-il lui donner la même valeur qu'au sicle hébreu (14gr 55)? cela est du moins fort douteux : la somme serait exiguë. Dans le tarif de Carthage, il n'est pas question de cette redevance fixe, mais les peaux reviennent au prêtre, et non à l'offrant, comme chez les Hébreux (Lev., VII, 8). Il semble donc que la peau n'était pas brûlée, même dans l'holocauste. — Après la mention de cette redevance il n'est plus question du שלם כלל; en cas de כלל le prêtre a en plus (עלת פן, comme l'hébreu על פני. Ex., XX, 3; Num., III, 4; Job, XVI, 14) un certain poids de chair.

Les éd. ont sagement conjecturé que ce poids devait être le double de celui que le prêtre prélevait sur un veau, l. 6, de même que la redevance en argent. Là encore ils suppléent *sicle,* ce qui donnerait la somme dérisoire d'environ 10 livres (4kgr 365), et pour un veau, de 5 livres. Il vaut donc mieux supposer qu'il s'agit ici d'une unité de poids plus forte, que tout le monde connaissait, et qu'il n'était pas plus nécessaire d'énoncer en matière de poids que le sicle quand il s'agissait d'argent. On ne dit pas ce qu'on fait du reste, mais il ne devait pas revenir à l'offrant puisque cela n'est pas dit comme pour le sacrifice de צוּעת. Dans ce dernier cas le partage est énoncé.

4) Le prêtre a קצרת et יצלת. Les deux mots sont au pluriel; leur sens est impossible à préciser, quoique les racines soient usitées dans les autres idiomes. קצר, en hébreu, « couper, abattre », indiquerait les abatis, terme employé soit pour désigner la tête, le cou, les ailerons, les pattes de volaille, soit, s'il s'agit de grosses bêtes de boucherie, la peau, la graisse et les tripes. יצלת se rattache au syriaque ܨܠܬܐ, « articulation », en hébreu אֵצֶל, « côté ». Il est peut-être question, sinon des articulations proprement dites, du moins des parties connexes. Nous notons que la traduction est purement étymologique dans les deux cas. Comme il n'est pas dit ici « en plus du poids de 300... », il semble que dans le צוּעת le prêtre n'avait rien de plus que les קצרת et les יצלת. — Le mot וכן est un parf. consécutif (pluriel) comme en hébreu. — עֹרת, plutôt au singulier, puisqu'il s'agit d'un seul animal, « peau », hébr. עור. — שלבם ou אשלבם (n° 167) ne doit pas être éloigné de שְׁלַבִּים, « les tiges » ou « les montants » qui figurent I Reg., VII, 28 s.; ce sont donc les jambes ou les cuisses, assez naturellement avant פעמם, « les pieds » (cf. hébr.). — אחרי ne pouvant être écrit pour l'état construit comme l'hébr. אַחֲרֵי, on peut supposer avec Lid. un substantif singulier (cf. hébr. אחרית), « ce qui demeure » de la chair après que tous les prélèvements ont été faits. Peut-être la peau, les jambes et les pieds sont-ils nommés spécialement, parce qu'on aurait pu les comprendre parmi les abatis. — L'offrant est nommé « le maître » ou « le propriétaire du sacrifice », comme en sabéen بعل ذبح (Hommel, *Sud.-ar. Chrest.*, p. 25) et en assyrien *bel niqi*. C'est à lui qu'appartient l'initiative et que doit revenir le mérite.

5) Il s'agit maintenant de deux victimes inférieures, le veau et le cerf. Le veau est déterminé par l'état de ses cornes; קרני, « ses cornes », le suffixe est écrit. Les éditeurs ont lu למבמחסר. מחסר pour signifier « manque » est bien rattaché à la racine חסר; l'accumulation des trois prépositions למב, « dans l'état de », n'a pas d'analogie en hébreu, mais se retrouve en phénicien : למבחיי, « pendant sa vie », n° 46. Mais il est douteux qu'il y ait une lettre entre ח et ר. באטומטא demeure impénétrable. Les éditeurs comparent le grec ἀτμητός, *non castratus*. Le veau serait donc distingué, soit du taureau, soit du bœuf. Il faut supposer que les Carthaginois ont emprunté une forme vulgaire ἀτομητός — ou encore un mot berbère (Lid.?). — Le grec αὐτομάτως est plus voisin mais peu satisfaisant pour le sens. איל, « cerf », hébr. אַיָּל, comme l'a vu Munk; Clermont-Ganneau a démontré très solidement (*L'imagerie phénicienne,* p. 69 ss.) que le parallélisme de l'inscription excluait le bélier (hébr. אַיִל) qui revient sous la forme יבל. Les parcs sacrés permettaient de se procurer facilement des cerfs qu'on élevait presque comme des animaux apprivoisés. Le prix fixe est de moitié, le prélèvement de la chair en cas de כלל fixé à 150...; les autres dispositions sont les mêmes que pour un bœuf.

7) Nous passons au petit bétail. Il s'agit d'abord des animaux de pleine croissance, espèces ovines et caprines, avec cette particularité qu'en hébreu עז signifie

toujours « chèvre », non bouc, tandis que יובל, d'après la tradition hébraïque (*Targum* de Jos., VI, 4 ss.), signifie seulement « bélier ». Il est à noter que cette tradition relative à la corne du jubilé, litt. du bélier, reçoit ici une précieuse confirmation. Quelques-uns (Renan, etc.) proposent dans ce cas le sens de bouc pour réserver celui de bélier à איל, l. 5, mais sans fondement. On peut supposer que l'usage avait prévalu de sacrifier le bélier et la chèvre plutôt que la brebis et le bouc, ou que יבל et עז désignent d'une façon générale les individus de pleine croissance dans les deux espèces, pour abréger. — Là, à propos du droit fixe, le sicle est mentionné, ce qui justifie l'hypothèse qu'on en fait l. 3 et l. 5; à ce sicle on ajoute deux דר, monnaie de valeur inconnue. — A partir de cet endroit, les victimes ayant diminué d'importance, les prêtres n'ont plus rien de spécial dans le כלל; indice nouveau de la distinction des catégories. Les parts en cas de צרעת demeurent les mêmes.

9) Il s'agit maintenant de victimes très jeunes, agneaux, chevreaux, et petits de איל, qui décidément ne peut être un bélier, puisque l'agneau est mentionné. אמר, mot araméen, employé par les Galiléens (*Talm. Bab.*, tract. *Erubin,* fol. 58 a), d'après les éd., en assyrien *immeru,* « agneau », étym. inconnue. צרב איל dans ce contexte ne peut signifier que des « faons ». Halévy (*ap. ed.*) compare צריב, « mûr » (*Talm. Bab.*, tract. *Betsa*, fol. 7 a), synonyme de גמזול, « sevré ». Cooke, d'après Nöldeke (*ZDMG.* 1886, p. 737), compare bien l'araméen ערבא, « brebis » (d'autres essais sont cités *Imagerie phénicienne*, p. 75). — Le tarif baisse encore : trois quarts de sicle et un nombre de דר que la lacune ne permet pas de déterminer.

11) La première lettre manque, elle est suppléée d'après l'analogie des victimes précédentes. Quoique la deuxième lettre soit entamée, elle paraît bien un צ; il est très naturel qu'il soit ici question de la moindre des victimes animales, les oiseaux. Le mot ne se trouve en hébreu à propos des sacrifices que pour la purification des lépreux (Lev., XIV, 4 ss.); d'ailleurs les seuls oiseaux admis étaient les tourterelles et les colombes ou pigeons. Ils ne figurent pas parmi les victimes du sacrifice pacifique, et aussi ne voyons-nous pas ici qu'il soit question de צרעת, mais dans les holocaustes (Lev., I, 14-17) et les sacrifices expiatoires, comme offrande des pauvres (Lev., V, 7 ss.; XII, 8). Il s'agit plutôt de deux sortes d'oiseaux. אגנן se rapproche facilement de la racine גנן, « protéger, clore », d'où גן, « jardin », de sorte qu'on arrive à l'idée d'oiseau domestique (éd.) ou du moins de volière. ציץ paraît plus qu'une simple épithète, puisque le n° 167 porte בצץ, comme si ç'était une autre sorte de victimes. ציץ est douteux, il n'est même pas très sûr qu'il soit équivalent de ציץ, en hébreu « fleur ». Le sens de « plumes » (Jer., XLVIII, 9) est fort incertain.

שלם כלל avec le sens d' « holocauste » n'a rien d'étonnant. שצף, éd. : *haruspicinum,* après cependant avoir noté le rapport avec שצף, « inondation de colère ». Il s'agit plutôt d'un sacrifice expiatoire. L'oiseau est spécialement propre chez les Sémites à purger de graves impuretés, celle de la veuve chez les Arabes, du lépreux chez les Hébreux. חזת semble, au contraire, renfermer l'idée de divination, d'aruspice; cf. חזה, « voir », en hébreu; la racine existait peut-être en phén., cf. le nom propre חזיעגם. L'honoraire du prêtre est de trois quarts de sicle et deux דר pour chaque. La chair appartient à l'offrant, *positis ponendis,* puisque dans le cas d'holocauste il ne restait rien; cela pouvait fort bien se sous-entendre. Le partage eût donné un résultat insignifiant.

12) On pourrait croire qu'il ne s'agit plus ici de victimes à immoler, ce qui s'indiquait par ב, mais d'autres offrandes, על, comme l. 14 et n° 167, l. 9 et 10; il se peut aussi qu'on ait voulu varier le style. קדמת semble répondre pour le sens aux « prémices », en hébreu בכורים; la racine קדם, « être en avant », peut facilement

donner ce sens. On ne saurait dire si ce mot avec son adjectif est au sing. ou au plur. צד doit signifier du « gibier » (Lid.), comme l'hébreu ציד; comme parallèle, שמן, ordinairement traduit par « huile », mais qui peut signifier un « animal gras ». On pourrait aussi prendre צד dans le sens de l'hébreu צידה, « provision de bouche »; il serait question des céréales et de l'huile. Mais il est difficile de s'expliquer alors le mot זבח. — La redevance au prêtre est de dix pièces d'argent. Ce ne peut être que de très petite monnaie. Les éd. restituent [גרת]א, d'après Ewald, en comparant אגורת כסף (I Sam., II, 36) qu'on assimile à גרה, mais sans que ce soit certain. En tout cas, la lacune ne peut comprendre que deux lettres.

13) Il semble au premier abord qu'il y ait ici une prescription générale et comme une récapitulation; les éd. ne s'étonnent pas de cette redondance. Mais on verra qu'il s'agit bien plutôt de points particuliers, soit d'après le cérémonial usité, soit d'après la qualité de l'offrant. Le mot צועת revient deux fois et les éditeurs ont pensé qu'il était donc susceptible de deux acceptions. Il est plus naturel d'imaginer que la seconde partie de la phrase supposait la situation contradictoire : 1er cas, la victime est portée devant les dieux; 2e cas, elle n'est pas portée... Dans ce second cas, les prêtres n'auront sans doute pas ce qu'ils ont dans le premier, d'après les règles posées ci-dessus, les קצרת et les יצלת. עמס est traduit par Lid. « porter » (*tragen*), en réservant cependant le sens propre liturgique du mot. Il peut aussi signifier « soulever »; serait-ce un acte cultuel analogue à l'agitation de certains morceaux de la victime caractérisée chez les Hébreux par הֲנִיף? D'ailleurs dans le sacrifice ordinaire des Hébreux on ne plaçait sur l'autel que ce qui devait être brûlé, c'est-à-dire peu de chose; peut-être obtenait-on que tout le sacrifice fût spécialement consacré aux dieux par un acte du prêtre qui prenait alors le maximum d'honoraires. פנת est sans doute une préposition formée comme עלת. On peut donc supposer que chez les Phéniciens comme chez les Hébreux l'immolation, זבח en hébreu, צועת en phén., avait parfois un caractère profane. Dans ce cas la victime n'était pas présentée au dieu et le prêtre n'avait rien. Mais il fallait le dire, et il semble en effet que cette partie du tarif a en majeure partie pour but de restreindre les droits des prêtres.

14) La lecture de la fin de la ligne ne paraît pas être ce que le *Corpus* marque. Avant la cassure on voit bien la moitié du ה et il est juste de suppléer ת; mais on met aussitôt après י (également dans Lid.), en suppléant dans le *Corpus* (non pas dans Lid.) יכן לכהנם, « les prêtres auront... »; or c'est bien י qui paraît dans l'autre bord de la cassure, mais l'intervalle est justement suffisant pour בל, comme à la ligne 15 : « les prêtres n'auront pas ». Et en effet on semble dire ici expressément que le sacrifice est fait par un « particulier », אדם, en offrande; peut-être dans ce cas les prêtres devaient se contenter de la partie des objets qui n'était pas consommée par le sacrifice, sans redevance en argent, ou peut-être n'avaient-ils rien du tout. Quant à ces objets, l'étym. de בלל indique seulement une chose humide. Il n'est pas du tout sûr qu'il faille y voir une offrande mêlée d'huile (*W. R. Smith*) parce que le Lev., VII, 10, prévoit une מנחה בלולה בשמן, « un sacrifice arrosé d'huile ». Nous retenons le sens général de *libum* (éd.), « libation »; mais comme en latin avec le sens spécial d'offrande de vin, la libation par excellence (Lid., *Misch*[*opfer*]).

חלב est à entendre une fois dans le sens de « lait », une autre fois dans le sens de « graisse »; en hébreu חֵלֶב et חֵלֶב.

15) La ligne est complétée d'après le nº 167, l. 6. Les éd. entendaient דל dans le sens de « pauvre »; ceux qui n'avaient ni troupeaux ni oiseaux ne devaient rien donner au prêtre : sens peu satisfaisant. La grande inscription de Carthage expliquée par M. Berger a fait reconnaître pour דל le sens de « avec »; et M. Clermont-Ganneau a

aussitôt proposé d'en faire l'application à notre inscription (*Recueil d'Arch. or.*, III, p. 8); « ce serait le cas des παραβώμια, qui, interdits dans certains sanctuaires grecs, pourraient être licites chez les Carthaginois ». Le même savant a rendu encore plus net le sens de דל, en citant (*loc. laud.*, p. 24) דל שם נעם, « de bonne mémoire ». L'étym. demeure douteuse; aux conjectures proposées par Clermont-Ganneau on pourrait joindre l'araméen דלל, au paʿêl, « rendre propre, spécifique », qui va plus directement que דלה, « pendre, dépendre ». Lorsque le propriétaire lui-même fait le sacrifice, il n'est rien dû au prêtre. Comme il serait étrange que cette ingérence des laïcs s'étendît même à la combustion de la victime sur l'autel, et qu'un droit serait dû au prêtre dans le cas contraire, il semble que le mot זבח doit être restreint ici au sens d' « immolation » et d' « immoler ». Ce serait le droit pour tout le monde d'immoler son bétail sans l'ingérence des prêtres et par conséquent sans en faire un sacrifice proprement dit, tout en l'immolant dans le temple pour faire un festin religieux. Chez les anciens Sémites, du moins chez les nomades, toute immolation de bétail était un sacrifice; plus tard on distingua l'immolation profane et le sacrifice rituel (Deut., XII, 15); serait-il ici question d'une distinction semblable? — La ligne devait se terminer par un blanc, comme la ligne 6 du nº 167.

16) On passe à un nouvel ordre d'idées. Il s'agit des corps constitués, qui offrent un sacrifice; ils ne devront payer que comme un seul offrant. Le mérite d'avoir reconnu le vrai sens de ces deux lignes 16 et 17 appartient à M. Clermont-Ganneau (*Recueil*, III, p. 25 ss.). Il est inutile de rappeler les essais de tout genre tentés auparavant. Le *Corpus* avait encore donné la solution la plus pausible : l. 16 : — « *Omnis indigena et omnis incola et omnis parasitus deorum et omnes homines qui sacrificabunt*... [*dabunt*], l. 17 : — *homines illi tributum pro singulo sacrificio, secundum id quod positum est in scripto*... » Non seulement cette traduction rendait mal le sens des trois mots difficiles de la ligne 16, mais, en les entendant comme des individus, elle enlevait à ce passage sa raison d'être, il allait de soi que chacun devait payer pour son sacrifice. Clermont-Ganneau a découvert dans l'inscription de Maktar le sens de « corps, collège », ou « assemblée » pour מזרח, et n'a pas tardé à reconnaître que ce sens convenait bien ici. Le corps entier ne paye que comme une seule personne. D'ailleurs l'étym. de מזרח demeure douteuse. Il ne semble pas qu'on puisse l'isoler de אזרח, « l'indigène », dont il est précisément question à propos du sacrifice de la Pâque, Ex., XII, 19, 49. Nous rapprocherions volontiers ces deux mots, dont les consonnes radicales sont זרח, de l'assyrien *zarâtu*, qui signifie « tente »; comme en arabe la tente indique la famille, ceux qui appartiennent au même groupe; le ה tombe très souvent en assyrien, et sa présence en ce cas est indiquée par l'éthiopien *ṣerḥ*, correspondant d'ailleurs à l'hébr. צריח (Jud., IX, 46), araméen צריחא, « hypogée ». Si l'assyr. se prononce *za* et non *ṣa*, ce qui n'est pas absolument certain, l'analogie existerait surtout entre l'hébreu et l'assyrien. — שפח aurait dû, semble-t-il, être mieux compris, mais c'est encore Clermont-Ganneau qui l'a le premier rapproché du sacrifice de clan, זבח משפחה de David (I Sam., XX, 6 et 29; cf. LXX), déjà cependant bien connu. — Le מרזח אלם doit donc être, lui aussi, un collège. Au lieu de s'arrêter au sens hébreu admis de מַרְזֵחַ, « clameur », qui avait suggéré à Hoffmann pour notre endroit le sens de περιβόητος, Clermont-Ganneau a rappelé que d'après la tradition hébraïque il s'agissait d'un festin, soit qu'il ait un caractère joyeux comme dans Amos (VI, 7), soit qu'il ait un cachet funéraire (Jer., XVI, 5). Ce savant ajoute : « Je crois que, dans notre tarif, le *mirzah-elim*, littéralement : « *mirzah* de dieux », c'est-à-dire « *mirzah* divin », désigne également un festin sacré ou, plus exactement, le groupe des convives qui y prenaient part. Si cette vue est juste, nous aurions là, sous sa

forme originale, la mention de ces fameuses *syssities* des hétairies, ces clubs de Carthage qui, comme nous l'apprend Aristote (*Pol.*, II, 3), jouaient un rôle si considérable, aussi bien religieux que politique et mondain, dans la vie punique » (*loc. laud.*, p. 20). — Cl.-Ganneau note encore, *RES.*, 283, que la leçon Βητομαρσεα (ἡ καὶ Μαιουμάς) de la carte mosaïque de Mâdaba est à comparer à בית מרזח (Jer., XVI, 5) que les LXX rendent part θίασος. Dans la première inscription palmyrénienne de Littmann (*RES.*, 284), on lit בני מרזחא. — Il s'agit ensuite de tout autres associations en vue d'un sacrifice, qui étaient considérées comme légitimes. Le pluriel אדמים indique assez naturellement un groupement.

17) Il est sous-entendu *donneront*, qui devait se trouver à la fin de la ligne précédente mutilée. — המת, pronom, « eux », ou bien comme ici pron. démonstr., « ces », plur. de הא. — מדת, « mesure », se prête à la combinaison למדת phén. 3 19 ou כמדת comme ici, « selon que ». — שת, part. passif de שית, ainsi que le montre encore mieux la ligne suivante. — הכתבת, « l'écrit », n'est pas clair. Il ne s'agit pas du tarif lui-même qui va être dénommé פס, l. 18, ni de ce que les éditeurs nomment le tarif général, de la ligne 18. Clermont-Ganneau n'a pas insisté sur ce point; il traduit : « sur le pied du tarif établi dans l'inscription ». S'il s'agissait de notre inscription, il suffisait de dire que les corps constitués paieraient comme pour un seul sacrifice, l'unité du sacrifice constituant l'unité de l'offrant. Il est donc fort possible que l'on soit renvoyé ici, non pas au tarif général, mais à un tarif spécial pour les confréries.

18) איבל, double négation, אי et בל. — פס ne peut être que la table de pierre analogue à l'aram. פס, « surface ». La « tunique », כסים, de Joseph (Gen., XXXVII, 3) et celle de Thamar (II Sam., XIII, 18) ne seraient-elles pas réellement des tuniques de couleurs variées par plaques cousues, comme on en voit encore en Palestine? — נתן doit être un niph'al, puisque le phén. dit au parf. יתן, non pas נתן comme en hébreu (éd.). La table ne prévoyait pas tous les cas; pour les autres, on renvoyait au tarif fixé par les personnages dont les noms suivent. La raison de notre table est donc soit de donner les cas les plus fréquents, de sorte que pratiquement elle pouvait suffire, soit d'établir des mesures nouvelles pour les cas cités, les choses demeurant en l'état pour le reste. La première opinion est plus probable, à cause de l'étendue des cas visés; mais ce qui pourrait insinuer un changement, c'est que, par exemple dans le n° 167, les peaux vont aux prêtres.

19) Le ת qui commence la ligne permet de restituer בדתנת; c'est le nom du père du premier suffète, ligne 1. Le second personnage mentionné a le même nom et le même père que celui des lignes 1-2. Il semble donc que ce soient les deux mêmes personnes, énumérées dans le même rang. Le titre de suffete manque, ainsi que les deux grands-pères; mais cela même est une preuve d'identité, on pouvait plus facilement glisser sur un état civil déjà établi que s'il s'agissait d'autres suffètes antérieurs. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à l'opinion de Munk et d'Halévy enregistrée par le *Corpus*, que les suffètes nommés en premier lieu marquent le temps de la composition de la table; les derniers, d'autres plus anciens, auteurs du tarif. Dès lors, il n'y a pas à s'étonner que la date de l'inscription ne soit pas mentionnée : c'est un extrait du tarif général, elle est du temps marqué lignes 1 et 2.

20) Il ne reste plus qu'à stipuler des pénalités contre ceux qui ne se conformeront pas au tarif. Les prêtres d'abord : ils peuvent être tentés de prendre plus. בדץ : lecture certaine; sens assez naturel de « en plus, en dehors de » (éd. *præter*); les éd. ont rapproché de דוץ avec le sens de « sauter, passer par-dessus ». L'assyrien offre דאץ (*HW.*), prés. *idas*, « traiter injustement », qui est probablement l'évo-

lution de la même racine (Del., *Prolegomena*, p. 65). Le sens de « trangression » serait intermédiaire. Dans ce cas, le prêtre sera soumis à une amende, ענש (cf. Ex., xxi, 22), dont le montant était sans doute indiqué dans la lacune.

21) La première lettre est פ, mais sûrement par erreur pour כ. « Tout offrant qui ne donne pas... » כ——ל, mot difficile à suppléer. La première lettre est bien un כ et la dernière ל plutôt que ת; entre les deux il y a place pour trois lettres; la seconde n'est ni ס (כסף), ni ל (כל) d'après les éd., et cela paraît très juste.

2. — Les comptes de citium (*CIS.*, I, 86 A et B).

Trouvée près de Larnaka; écrite au calame en noir, sur les deux côtés d'une pierre calcaire. IVe siècle av. J.-C.

A

1 תכלת ירח אתנם
2 בחדש ירח אתנם
3 לאלן חדש קפא II
III I
4 לבנם אש בן אית בת עשתרת כת קפא ..
5 לפרכם ולאדמם אש על דל ... XX
6 לאדם בער אש שכנם למלכת קדשת בים ז ק ...
7 לגערם II קפא II
8 לזבחם II קר I
9 לאשם II אש אמאכ ... חלת למלכת ...
10 את פרכם קפא I ...
11 לגערם III קפא III
12 לגלבם פעלם על מלאכת קפא II
13 לחרשם אש פעל אשתת אבן בבת מכ ...
14 לעבדאשמן רב ספרם ולח בים ז קר III ו
15 [לכלבם] ולגרם קר III ופא III
16 ..... אש לח בים ז קר II ו .ב

B

1 — עקב
2 — בחדש ירח פעלת
3 — לאלן חדש קפא II
4 — לבעל ימם ברך] בשלם...
5 — לנפש בת אש לאשתת מכל וש...
6 — לעבדאבסת הקרתחדשתי ...
7 — לאשם אש לקח מכנבם קפא ...
8 — לרעם אש בד פלכ וקר II אשב ...
9 — לעלמת ולעלמת ≲ II בזבח ...
10 — לכלבם ולגרם קר III ופא II
11 — לגערם III קפא III

A

1. Somme pour le mois d'Étanim.
2. Dans la néoménie du mois d'Étanim.
3. Aux dieux de la néoménie QFA II.

III I.

4. Aux constructeurs qui ont construit le temple d'Astarté de Citium QFA ...
5. Aux huissiers et à ceux qui sont à la porte ... XX.
6. A l'homme ... ceux qui demeurent pour la fonction divine en ce jour Q ...
7 Aux serviteurs II QFA II.
8. Aux sacrificateurs II QR II.
9. Aux personnes II qui ... des gâteaux à la reine ...
10. Avec les huissiers QFA I ...
11. Aux serviteurs III QFA III.
12. Aux barbiers travaillant à la fonction QFA II.
13. Aux ouvriers qui ont fait les piliers (?) de pierre du temple de Mik ...
14. A ʿAbdechmoun chef des scribes qui (?) a inscrit (?) dans ce jour QR III et ...
15. [Aux hiérodules] et aux parasites QR III UFA III.
16. ... qui a inscrit en ce jour QR(?) II .....

B

1. Suite.
2. Dans la néoménie du mois de Paʿaloth.
3. Aux dieux de la néoménie QFA II.
4. Aux maîtres des jours ..... en paix.
5. Aux esclaves du temple [occupés] aux piliers (?) de Mikal et ...
6. A ʿAbdoubast le Carthaginois ...
7. Aux personnes qui ont été prises des ...? QFA ...
8. Aux compagnons ..... QR II qui ...
9. Aux jeunes filles et les jeunes filles = II au sacrifice ...
10. Aux hiérodules et pour les prosélytes QR III UFA II.
11. Aux serviteurs III QFA III.

On voit qu'il s'agit de deux comptes dressés par les administrateurs du temple au premier jour des mois d'étanim et de paʿaloth et mentionnant les sommes versées à divers fonctionnaires. Les monnaies indiquées n'ont pas été identifiées.

A. — 1) Le nom du mois d'étanim I Reg., VIII, 2 ; c'était le septième mois, sept.-oct.

3) Il est vraiment plus qu'étrange qu'une somme si minime, comme pour deux serviteurs, soit attribuée aux dieux de la néoménie...

5) Les פרכם, dit-on répondent aux *velarii*, chargés des rideaux, פרכת (Ex., XXVI, 31 ss.); d'ailleurs la racine a le sens de *fermer*.

6) On voit ensuite des gens qui séjournaient dans le temple le jour de la néoménie, pour s'y occuper aux fonctions sacrées à titre exceptionnel.

9) Nous n'hésitons pas trop à voir ici la mention des gâteaux offerts à la reine du ciel; Jer., VII, 18, mentionne ces offrandes sans le mot חלת qui se trouve souvent dans le service du tabernaclē, Ex., XXIX, 2 etc. Il n'est pas du tout nécessaire que מולכת soit le même mot que l. 6; d'autant qu'ensuite l. 12, peut-être pour éviter la confusion, on a écrit *plene*.

14) ולח est peut-être une abréviation pour [ברם]ולח, « et à la corporation »; cependant la l. 16 marque plutôt un verbe.

B. — 4) Les « maîtres des jours » d'après l'opinion commune sont des dieux qui président à chaque jour, comme chez les Perses; mais cette aumône aux dieux est déjà si étonnante l. 3, qu'il serait mieux peut-être d'y voir les prêtres en fonction chaque jour. La lecture de *CIS*. ברב שלם *in magno sacrificio pacifico* ne paraît pas répondre au nombre des lettres.

7) מכנבם n'a aucun sens, mais c'est une des lectures les plus sûres; comme correction on peut songer à מכלבם; peut-être des gens choisis parmi les hiérodules pour le service spécial de la néoménie?

9) Pourquoi deux fois le même mot? L'un est-il au singulier? S'agit-il de chanteuses?

3. — LES PRÊTRES DE CARTHAGE.

Découverte par le P. Delattre à Sainte-Monique (nov. 1901). *RES.*, n° 249.

PH. BERGER, *C.R. Acad.*, 29 nov. 1901, p. 847-849; CLERMONT-GANNEAU, *Recueil...*, V, p. 66-70; LIDZBARSKI, *Ephem.*, I, p. 248, n. 1.

1 קבר חמלכת כהן בעלשמם בר עזרבעל השנא בן אשמנעם[ס
2 השנא בן מהרבעל רב הכהנם בן עבדמלכת רב הכהנם

Traduction de M. Clermont-Ganneau :

« Tombeau de Himilkat, *hiereus* de Baʿal-Chamêm, fils de Azroubaʿal, *deutérostatès*, fils de Echmounʿamas, *deutérostatès*, fils de Maharbaʿal *archiereus*, fils de ʿAbdmilkat *archiereus*. »

1) Le Baal des cieux paraît pour la première fois à Carthage. Il s'agit d'une famille de prêtres. Les uns sont prêtres, les autres grands-prêtres. Cl.-Ganneau a pensé que le שנא (déjà *CIS*., I, 359, sans plus) était aussi un degré dans le sacerdoce, et il a allégué le δευτεροστάτης θεοῦ Βαλμαρκώδου (Inscr. de Deir el-Qalʿa; *Rec.*., I, p. 103), comparé aux locutions africaines *sacerdos primus, sacerdos in primo loco, sacerdotum Apollinis primus secundusve*. Stade (*ZATW*. 1902, p. 325 ss.) rappelle ὁ δευτερεύων comme désignation du diacre, et rapproche כהן משנה, II Reg., XXV, 18 ou כהן המשנה, Jér., LII, 24 (cf. II Reg., XXIII, 4). Cela paraît bien préférable au sens proposé par Lid., changeur de vêtements, fonction qui existe encore à la Mecque (cf. II Reg., XXV, 29).

Noter la perpétuité dans la même famille de ces diverses fonctions sacerdotales.

4. — INSCRIPTION DE TABNIT.

Trouvée en 1887 par Hamdy Bey; maintenant au Musée de Constantinople. D'après le fac-similé de Lidzbarski, et HOFFMANN, *Ueber einige phoenikische Inschriften.*

1 אנך תבנת כהן עשתרת מלך צדנם בן
2 אשמנעזר כהן עשתרת מלך צדנם שכב בארן
3 ז מי את כל אדם אש תפק אית הארן ז אל אל ת
4 פתח עלתי ואל תרגזן כ אי אר לן כסף אי אר לן
5 חרץ וכל מנם משד בלת אנך שכב בארן ז אל אל תפת
6 ח עלתי ואל תרגזן כ תעבת עשתרת הדבר הא ואם פת
7 ח תפתח עלתי ורגז תרגזן אל י[כ]ן ל[ך] זרע בחים תחת שמ
8 ש ומשכב את רפאם

[1] Moi, Tabnit, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, fils d'[2] Echmounazar, prêtre d'Astarté, roi des Sidoniens, je repose dans cette caisse. [3] Qui que tu sois, homme quelconque, qui trouverais cette caisse, oh! n'[4] ouvre pas sur moi et ne me trouble pas, car il n'y a point chez nous d'argent, il n'y a point chez nous [5] d'or ni aucune [sorte] de vases. Dépouillé je repose seul dans cette caisse. Oh! n'ouvre pas [6] sur moi et ne me trouble pas, car c'est une chose abominable à Astarté et si tu [7] oses ouvrir sur moi et si tu oses me troubler, que tu n'aies ni progéniture parmi les vivants sous le [8] soleil, ni lit de repos avec les Rephaïm!

1) Le titre de prêtre d'Astarté passe avant celui de roi des Sidoniens; il répond à une dignité distincte : dans Echmounazar ce titre ne paraît plus. Comment peut-on songer au Grec Philoclès comme descendant d'une lignée de prêtres nationaux?

3) D'après Hoffmann, מי pour קנמי; cf. *CIS.*, **3**, l. 4 et l. 30. La négligence du graveur à la ligne 7 autorise à supposer cette omission. On peut cependant admettre une tournure différente. מי = « qui », את = « toi... qui que tu sois »... Cela s'accorde mieux avec le discours direct qui continue à la seconde personne. — תפק de פוק, « tomber par hasard sur quelque chose » (Hoffmann). — La négation redoublée donne une singulière énergie à la phrase.

4) On lirait plutôt אד לן que אר לן; cependant le ד n'est pas toujours distinct du ר, par exemple ארן *secundo loco*. Nous ne voyons pas d'autre solution que celle d'Hoffman : אר dans le sens de « vraiment »; לן parallèle à בן dans le passage analogue de *CIS.*, **3**, l. 5; soit dans le sens de « chez nous », ל + suffixe de la première personne du pluriel, soit en supposant une forme *linné*, comme *binné*, au même endroit, forme difficile à justifier. — Halévy a proposé le grec εἴδωλον.

5) מנם comme *CIS.*, **3**, l. 5. — משד ne peut guère s'appliquer à ce qui précède, étant au sing. On suppose que שד est un nom de matière précieuse? Nous le prenons comme part. hoph. de שדד. Hoffmann imagine encore une faute de lapicide, בל[ע]ת, « prématurément », comme *CIS.*, **3**, l. 3 et 12. Mais la pensée exige bien plutôt l'hébreu בלתי, « moi seul »; cf. Os., XIII, 4, où il est précédé du participe, il est vrai avec la négation; mais on peut dire qu'ici la négation commande toute la phrase.

7) Noter les infinitifs absolus pour fortifier la pensée. Les lettres entre crochets sont suppléées, quoique le texte ne présente pas de lacune; — il faut bien supposer une erreur du lapicide, car יבל ne donnerait aucun sens.

5. — LARNAX LAPITHOU (Chypre) (*CIS.*, I, 95).

Dessinée par le marquis de Vogüé. Probablement de la fin du IVe siècle av. J.-C. La partie grecque d'après Waddington.

Ἀθηνᾷ Σωτείρᾳ Νίκῃ
Καὶ βασιλέως Πτολεμαίου
Πραξίδημος Σέσμαος τὸν
Βω[μὸ]ν ἀνέθ[η]κεν.
Ἀγα[θ]ῇ τύχῃ

1 לענת עז חים
2 ולאד מלכם פתלמיש
3 בעלשלם בן [ס]סמי
4 יקדש [א]ת מזבח
5 [ל]מזל נעם

A la déesse ʿAnath, force de la vie,
et au seigneur des rois, Ptolémée,
Baʿalchillem fils de Sesmaï
a consacré l'autel.
En heureuse destinée.

1) L'ancienne déesse ענת est identifiée à Athéné; l'épithète *soteira* est rendue au mieux. Mais on n'a pas trouvé d'équivalent en phénicien pour l'abstraction de la Victoire.

2) Le roi Ptolémée, probablement de son vivant (אד מלכם pour אדון מלכים), est associé à ce culte divin, quoique le grec mette ici une différence de cas, peut-être par erreur pour καὶ Νίκῃ Πτολεμαίου.

3) Le nom grec ne correspond nullement au sémitique; ce n'est ni une traduction, ni une approximation phonétique; cf. Sesmaï dans le tombeau de Beit-Djebrîn (LAGRANGE, *Deux hypog. macédo-sidon.*, *Compt. rend. Ac. I. B.-L.* 1902, tir. à part, p. 5).

4) יקדש, la forme hiphʿil au parfait, confirmée par la forme יקדשת dans l'autre inscription de Larnax Lapithou, l. 9.

5) מזל conservé dans l'hébreu michnique dans le sens de « planète qui règle la destinée, destinée ».

6. — PIRÉE (*CIS.*, I, 119).

Peut-être du IIIe siècle av. J.-C.

Ἄσεπτ Εσυμσελήμου Σιδωνία.

אנך אספת בת אשמנשלם צדנת אש יטנא לי
יתנבל בן אשמנצלח רב כהנם אלם נרגל

Je suis Asept, fille d'Echmounchillem, Sidonienne, [et ce monument est celui que m'a dressé Iathonbel, fils d'Echmounṣillekh, grand-prêtre du dieu Nergal.

Ici les noms propres ont été transcrits en grec, quoique le second soit assez estropié; יתנבל indique la forme assyrienne Bel et non Baʿal; Nergal est aussi un nom assyrien. אלם, le pluriel pour marquer la divinité.

7. — INSCRIPTION D'ECHMOUNAZAR (*CIS.*, I, 3).

Au Louvre. Le sarcophage d'Echmounazar a été trouvé en 1855 dans la nécropole de Sidon. Le plan du tombeau est reproduit dans *CIS.*, I, p. 10 s.

1 בירח בל בשנת עסר וארבע ⌒ ||| ו למלכי מלך אשמנעזר מלך צדנם
2 בן מלך תבנת מלך צדנם דבר מלך אשמנעזר מלך צדנם לאמר נגזלת
3 בל עתי בן מסך ימם אזרם יתם בן אלמת ושכב אנך בחלת ז ובקבר ז
4 במקם אש בנת קנמי את כל ממלכת וכל אדם אל יפתח אית משכב ז ו
5 אל יבקש בן מנם כ אי שם בן מנם ואל ישא אית חלת משכבי ואל יעם
6 סן במשכב ז עלת משכב שגי אף אם אדמם ידברנך אל תשמע בדנם
כ כל ממלכת ו
7 כל אדם אש יפתח עלת משכב ז אם אש ישא אית חלת משכבי אם אש
יעמסן במ
8 שכב ז אל יכן לם משכב את רפאם ואל יקבר בקבר ואל יכן לם בן וזרע
9 תחתנם ויסגרנם האלנם הקדשם את 'מלך' אדר אש משל בנם לק
10 צתנם אית ממלכת אם אדם הא אש יפתח עלת משכב ז אם אש ישא אית
11 חלת ז ואית זרע ממל'כ'ת הא אם אדמם המת אל יכן לם שרש למט ו
12 פר למעל ותאר בחים תחת שמש כ אנך נחן נגזלת בל עתי בן מס
13 ך ימם אזרם יתם בן אלמת אנך כ אנך אשמנעזר מלך צדנם בן
14 מלך תבנת מלך צדנם בן בן מלך אשמנעזר מלך צדנם ואמי אמעשתרת
15 כהנת עשתרת רבתן המלכת בת מלך אשמנעזר מלך צדנם א'ש' בנן אית בת
16 אלנם אית [בת עשתר]ת בצדן ארץ ים וישרן אית עשתרת שמם אדרם
ואנחן
17 אש בנן בת לאשמ[ן שר] קדש ען ידלל בהר וישבני שמם אדרם ואנחן
אש בנן בתם
18 לאלן צדנם בצדן ארץ ים בת לבעל צדן ובת לעשתרת שם בעל ועד יתן
לן אדן מלכם
19 אית דאר ויפי ארצת דגן האדרת אש בשד שרן למדת עצמת אש פעלת
ויספנגם
20 עלת גבל ארץ לכנגם לצדנם לעלם קנמי את כל ממלכת וכל אדם אל יפתח
עלתי
21 ואל יער עלתי ואל יעמסן במשכב ז ואל ישא אית חלת משכבי לם יסגרנם
22 אלנם הקדשם אל ויקצן הממלכת הא והאדמם המת וזרעם לעלם

L'inscription se divise en deux parties; la seconde commence au milieu de la l. 13, כאנך. La première partie est gravée deux fois à l'extérieur du sarcophage : sur la poitrine du couvercle et sur le sarcophage dans le contour du creux où reposait la tête; la deuxième partie n'est que sur la poitrine.

Il y a quelques variantes et quelques erreurs qui montrent que le lapicide n'a pas été très diligent.

Première partie. [1] Au mois de Boul, en l'an quatorzième du règne du

roi Echmounazar, roi des Sidoniens, [2] fils du roi Tabnit, roi des Sidoniens, le roi Echmounazar, roi des Sidoniens, a parlé ainsi : J'ai été retranché [3] avant le temps, au milieu du tissu de jours prospères, orphelin, fils d'une veuve, et je suis couché dans ce sarcophage et dans ce tombeau, [4] au lieu que j'ai bâti. J'adjure toute personne royale et tout particulier qu'il n'ouvre pas ce lit de repos et [5] qu'il n'y cherche pas des vases [précieux], car on n'y a pas placé de vases [précieux], et qu'il n'enlève pas le sarcophage de mon lit de repos, et qu'il ne me [6] transporte pas 'de' ce lit de repos sur un second lit de repos. Même si des gens te parlent, n'écoute pas leurs mensonges! Car toute personne royale ou [7] tout particulier qui ouvriraient sur ce lit de repos ou s'ils enlevaient le sarcophage de mon lit de repos, ou s'ils me transportaient 'de' ce [8] lit de repos, qu'ils n'aient pas de lit de repos avec les Rephaïm, et qu'ils ne soient pas ensevelis dans un tombeau et qu'ils n'aient pas de fils ni de postérité [9] à leur place, et que les dieux saints les enferment avec le 'roi' Adar qui domine sur eux pour [10] extirper cette personne royale ou ce particulier qui ouvrirait sur ce lit de repos ou qui enlèverait ce [11] sarcophage. Et quant à cette race royale ou à ces particuliers, qu'ils n'aient pas de racine en bas ni [12] de fruit en haut, ni d'éclat parmi les vivants sous le soleil. Oui, c'est moi, infortuné, qui ai été retranché avant le temps, au milieu du tissu [13] de jours prospères, j'étais orphelin, fils d'une veuve.

Deuxième partie. Oui, c'est moi Echmounazar, roi des Sidoniens, fils du [14] roi Tabnit, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Echmounazar, roi des Sidoniens, et ma mère Amastarté, [15] prêtresse d'Astarté notre dame, la reine, fille du roi Echmounazar, roi des Sidoniens, qui avons bâti les temples [16] des dieux, le temple d'Astarté, à Sidon, dans la région maritime, et nous y avons conduit Astarté en grande pompe (?) ; et c'est nous [17] qui avons bâti un temple à Echmoun, prince très saint, à la source Idlal dans la montagne, et nous l'y avons installé en grande pompe (?) ; et c'est nous qui avons bâti des temples [18] aux dieux des Sidoniens à Sidon, dans la région maritime, un temple au Baal de Sidon, un temple à Astarté du nom de Baal. Et de plus le Seigneur des rois nous a donné [19] Dor et Iapho, splendides pays de froment qui sont dans la plaine de Saron, à cause des hauts faits [20] que j'ai accomplis, et il les a ajoutés au territoire du pays afin qu'ils soient aux Sidoniens à jamais. J'adjure toute personne royale et tout particulier qu'il n'ouvre pas sur moi [21] et qu'il ne me mette pas à nu, et qu'il ne me transporte pas 'de' ce lit de repos et qu'il n'enlève pas le sarcophage de mon lit de repos, pour que ces dieux saints ne les enferment pas, et qu'ils n'extirpent pas cette personne royale ou ces particuliers et leur race à jamais.

1) למלכי probablement infinitif avec *iod compaginis* (Lid.).

2) La prononciation de תבנת est inconnue. Ce n'est pas le Tennès de Diodore, dont le nom s'écrivait plutôt en commençant par תע d'après les monnaies que lui attribue Babelon (*Les Perses Achéménides,* clxxxi ss.). תבנת peut très bien venir de

בנה, comme l'assyrien *nabnêtu, tabnû*, « rejeton »; ce serait un nom hypocoristique.

3) בל עתי; cf. Eccle., VII, 17. — בן pour בין avec Clermont-Ganneau dans *CIS.*; cf. Neh., V, 18. מסך est très controversé. La rac. סכך peut sans difficulté signifier « tisser »; cf. Ps. CXXXIX, 13, et מָסָךְ, « rideau »; c'est une pensée analogue à celle du cantique d'Ézéchias, ỳ. 12. — אזרם ne peut être qu'une épithète de « jours ». Dans Hadrumète 9, c'est l'épithète de מלכבעל (le pluriel pour le sing.); le sens est donc « glorieux, prospère », plutôt que « maudit », d'après l'assyr. *ezêru*, « maudire ». Cela répond bien aux exploits du règne. — אלמת dans le sens de « veuve » (comme *CIS.*) est confirmé par l'assyr. *almattu*. Le défunt ne gémit pas sur son malheur d'avoir été orphelin; c'est la douleur de la mère qui se découvre : veuve, elle perd en outre ce fils orphelin sur lequel elle avait reporté toute sa tendresse : c'est encore là un des coups de la mort. Hoffmann : אָז רֻמִּי תַּם בֵּין אֵלֶּה : « donc ma grandeur s'est terminée dans ceux-ci (ces jours) ». — חלת, « *sarcophagus ex conjecturâ* ».

קנבי seulement en araméen : « ma personne ». Ce mot gouvernant את et ce qui suit, il faut supposer une ellipse : « j'engage ma personne envers telle autre que je me vengerai s'il commet telle action » (Hoffmann). La langue de la Michna emploie une tournure analogue : « que je sois maudit si j'ai ou si je fais telle chose ».

5) בן d'après l'analogie de Tabnit, l. 4, peut signifier « dans nous », pour « auprès de moi ». Il peut avoir aussi le sens de « en lui », écrit *defective*, même dans Narnaka 2 13 (dans ces cas Lid. propose de donner à בן la valeur de מן). — מנם non pas *mammôn* ou le pluriel de מנה, « mine », mais pour מאנם; cf. l'araméen מאן, « vase »; il s'agit des vases précieux d'or ou d'argent qu'on déposait dans les tombes. — שָׂם, participe passif avec Hoffmann ou שָׂמוּ, « ils ont placé », plutôt que שָׁם, « là », qui serait une tautologie.

משכב, « couche », ne peut guère être un autre objet que חלת, « sarcophage », puisque l'inscription gravée sur le sarcophage défend de l'ouvrir, l. 4. Quant au sens, משכב indique la place où le corps repose, un sarcophage ou un lit, ou une auge. Nous prenons עלת dans le sens de « sur ». Hoffmann tient à traduire « couvercle » (1), mais ce mot ne figure pas dans sa traduction. Le *CIS.* : « *nec superaedificent lecto huic cameram lecti alterius* »; עלת pour « chambre », mais עמם ne peut signifier *superaedificare* »; son sens ordinaire est « porter en soulevant ». A la ligne 6, במשכב, « moi qui suis dans ce caveau », à moins qu'on ne suppose qu'il y a ב pour מ, par la faute des graveurs. Peut-être שני, « deuxième », au lieu de אחר, « autre », fait-il allusion au second caveau qui surplombait celui où était le sarcophage; mais il faudrait alors l'article. Le défunt semble prévoir trois cas : qu'on n'ouvre pas le sarcophage, qu'on ne l'emporte pas, en le laissant nu sur le sol (cf. l. 21), et qu'on ne transporte pas le sarcophage, même en laissant le défunt dedans, dans un autre caveau, ici משכב. — בדנם, avec *CIS.* : « leurs mensonges »; cf. Job, XI, 3; Hoffmann : « ce qui les concerne » = hébreu. בְּדָיִם. Lid. préfère supposer une faute du lapicide et compléter בד[בר]נם.

7) Des trois clauses, la dernière serait incomplète, si on traduisait עמם avec Hoffmann dans le sens de changer de sarcophage.

9) Le mot ממלכת ici et l. 11 dans l'inscription du dos; celle de la poitrine donne ici ממלך et l. 11 ממלת. Le dos a certainement raison à la l. 11, où le mot signifie

(1) Les contextes cités ne sont pas très convaincants : à proprement parler, on n'ouvre pas un couvercle; on ouvre une boîte en soulevant le couvercle; cf. l. 21 où עלתי dépend de יער qui ne peut signifier que « dénuder ».

une personne royale, opposée à אדם comme précédemment; mais ici la personne est qualifiée de אדר, au masculin; la vraie leçon est donc probablement מלך; « le roi puissant » est, dit-on, une allusion au grand roi, le roi des Perses ou un Ptolémée. Cependant le grand roi est qualifié, l. 18, « le seigneur des rois », et dans son adjuration Echmounazar n'a exclu personne, pas plus le grand roi que le roi de Sidon. Il s'agit donc ici d'une personnalité assez puissante pour châtier qui que ce soit des pouvoirs humains. Le roi puissant est plutôt le roi Adar, le maître du monde souterrain. Même si on prend אדר comme une simple épithète, il est constant qu'elle s'appliquait à des divinités (*CIS.*, 118, 255 et ici l. 19). Les dieux saints ou célestes seraient, dans le cas, opposés au dieu infernal.

Dans leur préoccupation d'éviter le sens eschatologique, les éditeurs du *CIS.* et Hoffmann rendent סגר par « livrer ». Mais outre que l. 22 on ne livre à personne, le sens du verbe en hébreu est « enfermer » et c'est le seul qu'indiquent les langues congénères. Le passage rappelle clairement Is., XXIV, 22. Dans tous les systèmes, il est difficile d'expliquer משל; un parfait au sens du conjonctif est peu vraisemblable; nous préférerions le participe avec LID.

10) Nous commençons une nouvelle phrase avec l'acc. absolu, parce qu'elle a son apodose l. 11 par אל יכן. — L'adjuration est réduite aux deux clauses principales.

11-12) Les mots de « semence » et d' « extirper » mettaient sur la voie d'une comparaison qui se développe ici : les profanateurs n'auront pas de racine en bas, c'est-à-dire dans le monde infernal dont ils sont extirpés par la seconde mort, ni de fruits en haut, c'est-à-dire de descendants; la beauté de l'arbre sous le soleil est peut-être une allusion à la bonne renommée laissée par le défunt, les stèles bâties en son honneur, son culte de famille. — נחן probablement part. niph. de חנן, « être pris en pitié, infortuné ».

13) L'inscription du dos se termine par אנך *primo loco.*

15) Lire אש au lieu de אם, faute des deux textes. — בת évidemment au pluriel.

16-17) Hoffmann voit ici deux entreprises distinctes : des constructions nouvelles, comprenant le temple d'Astarté et celui d'Echmoun, dieu particulier de la maison royale, et des restaurations relatives aux temples du Baal de Sidon et de sa déesse parèdre. Mais en réalité la phrase recommence trois fois, pour le temple d'Astarté, pour celui d'Echmoun et pour les deux autres. Ce qui est commun aux deux premiers, c'est la clause d'installation des dieux, qui semble bien indiquer une dédicace. D'autre part, après la clause « nous avons bâti les temples des dieux », *les* temples étant déterminés, on dit ensuite : « nous avons bâti un temple à Echmoun, nous avons bâti des temples aux dieux, au Baal de Sidon et à sa parèdre ». Il est prudent de ne pas attacher trop d'importance à ces variations de style. Comme il est impossible d'admettre qu'Astarté, la déesse de Sidon, et Echmoun n'y aient pas eu de temples, nous pensons qu'il s'agit dans tous les cas de restaurations; les deux premières ont pu être plus importantes. On pouvait ramener une divinité chez elle avec autant d'éclat que lors de l'inauguration. Ainsi fit Assourbanipal pour la déesse Nana (1).

16) Les éditeurs du *CIS.* ont comblé la lacune par בתעשתרת, ce qui doit être exact; car si on introduit plus tard Astarté dans ce temple, c'est donc le sien. On ne se contentera pas du suffixe comme l. 17 pour Echmoun, parce que « le temple d'Astarté » est un seul mot, et c'est la déesse, non le temple, qu'on introduit, tandis que l. 17 il y

(1) *KB.*, II, p. 210 : « dans le temple qu'elle aimait, je l'ai installée ».

(2) Toujours comme Nana, *uširibši*, « je la fis entrer ».

a « un temple pour Echmoun ». Le texte porte וישרן que les éditeurs, suivis par Hoffmann, Lidzbarski (sans aucun signe diacritique), corrigent en וישבן pour conformer à l. 17. Mais וישרן donne un bon sens, de ישר pi. comme II Chron., XXXII, 30 (2). Cependant la fidélité du lapicide n'est pas au-dessus de tout soupçon. — שממאדרם est une difficulté célèbre. Le *CIS.* : « *ibi magnificantes* », soit שָׁם מְאַדְּרִים; Hoffmann שֵׁם מְאֹד רָם, « comme une très haute personnalité » (*als höchster Person*), et pour éviter la nécessité d'un adverbe de lieu après וישבן, il suppose ce verbe au pi. dans le sens de « constituer une demeure »; mais peut-on continuer par l'accusatif? Il nous semble que c'est bien la personne de la déesse et du dieu, représentés par une pierre sacrée ou une statue, qui est installée dans le temple, et dès lors le verbe signifie « conduire » (ישר au pi.) dans le premier cas, ou « faire habiter » (ישב au parfait hiph.) dans le second cas. Il est difficile de supposer qu'Astarté et Echmoun aient le même prédicat, comme par exemple « cieux glorieux », ou « nom sublime », tandis que la cérémonie supposait les mêmes sentiments chez les acteurs. L'interprétation de *CIS.* peut s'appuyer sur la nécessité d'une indication du lieu et sur ce que מאדרם, pi. ou hiph., plutôt ce dernier, attesté par Is., XLII, 21 (et peut-être Ps. XVI, 3), correspond à la joie du cœur lors du transfert de Nana (1). Si on ne voit pas la nécessité de l'adverbe, on pencherait pour שֵׁם מאדרם, « glorifiant le nom », justifié par Ps. VIII, 3.10; mais on s'attendrait à ce que שֵׁם fût déterminé. La présence de שמם רמם dans l'inscription du temple d'Echmoun a fait entrer la question dans une nouvelle phase (cf. *RB.* 1903, p. 410 ss.).

17) L'inscription du temple d'Echmoun prouve qu'il faut lire dans la lacune après אשמן le mot שַׂר, « prince », et non pas שֹׂד, « champ », ou שֵׁד, « démon ». עַן ידלל, accusatif de lieu. Renan a pensé à *Nabi Yahya* (*Mission de Phénicie,* p. 394).

18) Echmoun et Astarté étaient bien les dieux de Sidon; mais on n'ignorait pas qu'ils étaient adorés ailleurs; il s'agit maintenant des dieux spéciaux de la ville, probablement même des dieux éponymes. Le Baal de Sidon serait dès lors Ṣid. Vient ensuite Astarté du nom de Baal. Astarté est presque ici un nom commun : la déesse qui porte le nom corrélatif de celui du Baal; ne serait-ce pas Ṣida? La tradition connaissait deux éponymes, l'un masculin, l'autre féminin (cf. ch. XI, p. 417 et p. 433 s.). D'ordinaire on interprète ce שֵׁם moins littéralement, dans le sens qu'Astarté partage les prérogatives du Baal de la cité. D'autres lisent שמי, « du ciel » de Baal. — ועד dans le sens עוד, « et de plus », c'est un nouveau titre de gloire. — Le seigneur des rois, le roi de Perse, puisque Dora était aux Sidoniens dès le temps de Scylax (*Périple*, éd. Müller, p. 79). — למדת est à expliquer avec LID. d'après l'analogie de כמדת (*CIS.*, 165); ל ou כ avec מדת, « mesure ». Donc עצמת substantif, dans le sens d' « actions d'éclat ». Il s'agit, d'après l'analogie historique, de services rendus par la flotte phénicienne, dont le roi de Sidon avait le commandement.

22) אל, « ceux-ci » = hébr. אֵלֶּה. ויקצן, 3e p. pluriel avec *noun*. Les dieux saints ne sont pas tant ceux de la l. 9 que ceux auxquels on a bâti des temples; d'ailleurs les mêmes en réalité.

8. — L'INSCRIPTION TYRIENNE DE MALTE (*CIS.*, I, 122 A et B).

Cette inscription est en deux exemplaires semblables, sauf la coupe des lignes, tous deux en phénicien et en grec. Chacun est gravé sur un socle carré, supportant un cippe légèrement ovale, orné à sa base de feuilles d'acanthe et brisé par en haut. La

(1) *KB., eod. loc.*

hauteur, base comprise, est de $1^{m},05$, la largeur de la base de $0^{m},28$. C'est le meilleur échantillon des cippes tyriens (Her., II, 44). Un des cippes est à Paris, l'autre à La Valette. Probablement du IIe siècle avant Jésus-Christ.

Exemplaire parisien.

1 לאדנן למלקרת בעל צר אש נדר
2 עבדך עבדאסר ואחי אסרשמר
3 שן בן אסרשמר בן עבדאסר כ שמע
4 קלם יברכם

Διονύσιος καὶ Σαραπίων οἱ Σαραπίωνος Τύριοι Ἡρακλεῖ ἀρχηγέτει.

[1] A notre Seigneur, à Melqart, Baal de Tyr, qu'a voué [2] ton serviteur ʿAbdosir et son frère Osirchamar, [3] tous deux fils d'Osirchamar, fils de ʿAbdosir, car il a écouté [4] leur voix. Qu'il les bénisse.

Ce qui a ici une importance considérable, c'est la traduction de בעל צר par ἀρχηγέτης. Le même Héraclès est qualifié ailleurs ἡγεμών (Foucart, *Les Associations religieuses chez les Grecs,* p. 102) et ἀρχηγός (p. 107). M. Foucart cite une corporation de marchands et d'armateurs tyriens établis à Délos; elle est consacrée au culte de Ἡρακλέους τοῦ Τυρίου πλείστων ἀγαθῶν παραιτίου γεγονότος τοῖς ἀνθρώποις, ἀρχηγοῦ δὲ τῆς πατρίδος ὑπάρχοντος. Il n'y a pas à s'y tromper; ce ne sont pas là des titres proprement divins. Le Baal de Tyr, Melqart, assimilé à Héraclès, n'est plus qu'un héros comme lui; à vrai dire, le grand héros de Tyr, son fondateur, son éponyme. Et c'est précisément la définition d'Hésychius : ἀρχηγέται ἥρωες ἐπώνυμοι τῶν φυλῶν.

L'evhémérisme est déjà fort avancé. — On peut remarquer aussi l'identité d'Osiris avec Dionysos et par suite celle d'Osiris avec Sérapis. Les noms phéniciens formés par le nom divin et un verbe deviennent des adjectifs dérivés du nom du dieu.

9. — INSCRIPTION DE MAʿṢOUB (1).

Clermont-Ganneau, *Recueil...,* I, p. 81 ss.; Hoffmann, *Ueber einige phoenikische Inschriften,* p. 20 ss.

Texte d'après la lecture et les restitutions de Clermont-Ganneau.

1 ערפת כברת מצא ש[מו]ש וצ
2 פלי אש בן האלם מלאך מלכ
3 עשתרת ועבדי בעל חמן
4 לעשתרת באשרת אל חמן
5 בשת N /// /// לפתלמיס אדן
6 מלכם האדר פעל נעם בן פת
7 למיס וארסנאס אלן א[ח]
8 ים שלש חמשם שת לעם [צר]
9 כם אש בן אית כל אחרי [המק]
10 [דש]ם אש בארץ לכן ל[ם ל]
11 [סכר ושם נעם ל]עלם

(1) Maʿṣoub est situé à une petite heure de la mer, entre Tyr et Ptolémaïs, à une heure et demie au sud d'Oumm el-ʿAwâmîd.

[1] Portique du côté du levant et du septen[2]trion, qu'ont restauré les divins, représentants de Milka[3]astarté, et ses serviteurs, les citoyens de Ḥammôn, [4] pour Astarté sous le vocable d'Achéra, divinité de Ḥammôn, [5] en l'an 26 de Ptolémée, seigneur [6] des rois, l'illustre, Évergète, fils de Pto-[7]lémée et d'Arsinoé, dieux frères, [8] la cinquante-troisième année du peuple de Tyr, [9] comme ils ont restauré tout le reste des sanc[10]tuaires qui sont dans le pays, pour que ce leur soit en [11] mémoire et bon renom à jamais.

Le principal honneur du déchiffrement de cette pièce importante revient à M. Clermont-Ganneau, qui a traduit ainsi qu'il suit : « Portique du côté du levant et du septentrion, qu'ont construit les *elim,* envoyés de Moloch-Astarté et de son serviteur Baal-Hammon, pour l'Astarté en Achera, divinité de Hammon; en l'an 26 de Ptolémée, seigneur des basilies, l'illustre, Évergète, fils de Ptolémée et d'Arsinoé, dieux frères, cinquante-troisième année du peuple de [Tyr]... ont également construit tout le reste... qui (*sont*) dans le pays, pour que ce leur soit (*en souvenir et bon renom?*) éternellement. »

La dernière partie de l'inscription n'offre aucune difficulté. Hoffmann a accepté les restitutions de Clermont-Ganneau (d'après une inscription d'Oumm el-ʿAwâmîd, *CIS.*, I, 7), et les a mises dans le texte phénicien. Ce sont bien les mêmes personnes qui ont construit le portique et restauré les autres sanctuaires. La date marquée fixe l'ère de Tyr (274-273) et correspond à l'an 222-221 avant Jésus-Christ.

Il n'y a pas non plus de difficulté sur les mots du début, quoiqu'il soit malaisé de savoir s'il s'agit de l'est et du nord, ou seulement du nord-est, de deux portiques entourant une cour ou d'une colonnade rangée le long d'un temple.

En revanche une extrême obscurité règne encore sur la partie religieuse de l'inscription.

D'après Clermont-Ganneau, « les *elim* ou *oulim* sont des personnages d'un rang élevé, *optimates, primores* (Gesenius, s. v.), envoyés (cf. Waddington, nº 1890) (1) de Moloch-Astarté, divinité complexe qui s'est déjà révélée à nous dans une des inscriptions d'Oumm el-ʿAwâmîd, et de Baal Hammon, divinité essentiellement carthaginoise; ils appartenaient peut-être à l'une de ces théories sacrées envoyées par Carthage à la métropole tyrienne...

« La façon curieuse dont le Baal Hammon de Carthage est ici inféodé au Moloch-Astarté, au Moloch tyrien identique à Melkarth (*Moloch de la cité*), semble être un indice de la suzeraineté de la métropole reconnue par la colonie.

« Le vocable *Astarté en Achera,* ou *dans l'Achera,* prête àdiverses interprétations que je ne puis aborder en ce moment; Astarté, comme Moloch-Astarté lui-même à Oumm el-ʿAwâmîd (*C.I.S.*, nº 8), est qualifiée, en outre, de El Hammon, « divinité de Hammon ».

Hoffmann a objecté que Moloch-Astarté n'était nullement le Melqart de Tyr (2), et de plus que jamais les Carthaginois n'auraient reconnu d'une manière aussi humble l'infériorité de leur dieu. Un dieu n'est jamais le domestique d'un autre. Cl.-Ganneau pourrait répondre que dans un fragment d'Euripide (*Nauck*, fr. 949) Hécate est qua-

(1) Cette référence est très heureuse : Λούκιος Ἀκ[κα]βαίου εὐσεβ[ῶν] καὶ πεμφθεὶ[ς] ὑπὸ τῆς κυρία[ς Ἀ]ταργάτη[ς.

(2) Le nom מלכעשתרת ne se rencontre qu'ici, dans *CIS.*, 8 — et 250, où l'on voit que cette divinité avait un temple à Carthage.

lifiée servante (λάτρις) de Déméter, mais il est impossible de donner cette épithète au dieu Baal Ḥammôn qui régnait sur toute l'Afrique.

Il est également très difficile d'admettre que des Carthaginois aient entrepris, non un pèlerinage ni un voyage pour offrir des sacrifices, mais toute une série de constructions dans un pays qui appartenait alors à l'Égypte, et encore dans un simple district.

Éd. Meyer a proposé une autre solution (1). El Ḥammân (*sic*) est le dieu honoré par un Ḥammân ou pilier-stèle. Dans ce pilier est censé se loger le Baal Ḥammân, inférieur par conséquent à El Ḥammân, ce dernier identifié, comme on sait, avec Malkiastart. Donc d'après les dispositions de Malkiastart et de son serviteur Baal Ḥammân, on a élevé un portique à Astarté qui habite dans l'achéra ou pieu sacré, comme Baal, sa contre-partie, habite dans le pilier. Mais nous opposons derechef que Baal Ḥammôn ne peut être le domestique de El Ḥammôn; rien ne prouve qu'il habite dans le pilier consacré à El, car plusieurs cippes de Malekbaal sont consacrés, non pas à El Ḥammôn comme l'exigerait la théorie, mais à Baal Ḥammôn lui-même (2).

Hoffmann a suivi une tout autre voie. Il traduit : « Le grand portique du nord [est celui] qu'ont [de nouveau] construit les divins, les envoyés et les serviteurs de la Reine (3) Astarté, citoyens de Ḥammân, en l'honneur d'Astarté, dans le lieu (4) de la divinité de Ḥammân... » etc.

La base de cette interprétation est dans le nom de Ḥammôn. Oumm el-ʿAwâmîd se serait d'abord nommée Ḥammôn. Ses citoyens principaux avaient la charge des temples de la région. Ils ont donc restauré, à Maʿṣoub et aux environs, des sanctuaires consacrés à la divinité de leur ville, Astarté, divinité de Ḥammôn. Pour l'existence d'un lieu nommé Ḥammôn, sinon à Oumm el-ʿAwâmîd qui paraît être de fondation récente (5), du moins dans la contrée, on peut citer ʿAin Ḥâmoul, et le Ḥammôn de Jos., XIX, 28, dans la tribu d'Aser.

Au premier abord ce système est assez déconcertant. Quand on a lu des centaines de fois le nom de בעל חמן comme celui d'une divinité carthaginoise, il paraît étrange de le traduire ici « citoyens de Ḥammôn ». Nous croyons cependant qu'il faut s'arrêter à cette solution.

בעל חמן ne se rencontre jamais en dehors de la sphère d'influence carthaginoise; si nous renonçons à la mission religieuse des Carthaginois dans ce coin perdu de Phénicie, il est très légitime de le traduire autrement. En dehors de toute considération tirée de cette inscription, on n'hésiterait guère à placer à l'ou. Ḥâmoul le Ḥammôn de la tribu d'Aser. Mais, ce sens admis, il est étonnant qu'Hoffmann n'ait pas vu que les citoyens de la ville formaient une antithèse avec les *elim*. Ceux-ci sont bien, si l'on veut, des princes, mais leur titre de messagers de Milkaastarté leur donne un caractère sacré, probablement exprimé aussi par le mot *elim*, « divins ». Si ces grands personnages ont droit au titre de Messagers d'Astarté, les citoyens de Ḥammôn se contentent du titre de « ses serviteurs ». עבדי est un pluriel avec le suffixe, comme l'entend d'ailleurs Hoffmann, en le rapportant à tort aux elim. Le suffixe est-il féminin ou masculin? Notre cas étant encore isolé, on ne peut raisonner d'après les analogies de la langue. Il nous semble qu'Hoffmann a encore raison de

(1) Supplément à un premier article sur Baal, dans Roscher, *Lex. myth.*, I, c. 2869 ss.
(2) *CIS.*, 123 a, 123 b, 147, 194.
(3) מלכעשתרת pour מלכתעשתרת.
(4) *In dem Siz;* ailleurs *in dem Cultidol.*
(5) Clermont-Ganneau, *Études...*, I, p. 64 ss.

prendre מלכעשתרת pour une divinité féminine. La suppression du ת dans מלכת n'est pas plus anormale que dans אמעשתרת pour אמתעשתרת.

Le caractère féminin de la divinité est prouvé par la double équation, Milkaastarté est אל חמן, dans l'inscription d'el-ʿAwâmîd (*CIS.*, 8) (1), et Astarté est ici אל חמן, I, 4. Or Astarté est bien au féminin. Mais comment une déesse peut-elle être qualifiée de El? Ce serait en effet impossible, El étant un dieu masculin dans le paganisme; ici encore il faut donner raison à Hoffmann qui lit אלי, le pluriel construit (2). Les faits ont confirmé cette hypothèse, puisque nous savons maintenant que *elim* se disait non seulement d'un dieu, mais d'une déesse (3), avec le sens singulier de la divinité. Après cela nous ne comprenons plus qu'Hoffmann mette un génitif entre אשרת qu'il prend pour un pieu sacré et la divinité de Ḥammôn. Ce serait donner à cette dernière un caractère spécifique qu'elle n'a pas non plus dans l'inscription d'Oumm el-ʿAwâmîd, où elle n'a que le caractère d'une apposition qualificative. C'est aussi pour cette raison que nous résistons à la tentation de rapprocher אשרת de l'assyrien *achrou,* « sanctuaire ». Maintenant qu'on ne peut plus douter de l'existence du vocable Achéra pour la déesse cananéenne, il faut purement et simplement la reconnaître ici.

Nous traduisons ב « sous le vocable de », « en qualité de », d'après l'analogie de Ex., VI, 3 (4).

Les faits sont très simples. La grande déesse cananéenne, Astarté, était la divinité de gens de Ḥammôn, à Ḥammôn même, sous le nom de Milkaastarté; au lieu nommé aujourd'hui Maʿṣoub, sous le vocable d'Achéra. La ville principale avait sans doute un temple considérable, dont les prêtres ou les administrateurs, nommés *elim*, « divins », se considéraient comme les chargés d'affaires de la déesse pour la restauration de ses sanctuaires dans toute la région. Nous savons comment ils se sont acquittés de leur office en l'an 222 av. Jésus-Christ.

DIALECTES ARAMÉENS

INSCRIPTIONS DE SENDJIRLI

Une expédition allemande a fait d'heureuses fouilles à Sendjirli, à moitié chemin entre Antioche et Marach, de 1888 à 1891. Les trois inscriptions les plus importantes sont connues sous les noms de Hadad, Panammou et Barrekoub. Celle de Hadad est la plus ancienne, mais peu antérieure à celle de Panammou, datée du règne de Téglathphalasar III (754-727 av. J.-C.); celle de Barrekoub est de la même époque. L'édition *princeps* a été donnée par le prof. D. H. Müller, *Altsemitischen Inschriften von Sendschirli* (1893). Nos textes d'après Lidzbarski (*Handbuch...*) avec quelques variantes.

(1) למלכעשתרת אל חמן.

(2) Donc ce n'est pas אֵל avec un nom de lieu!

(3) *RES.*, 1 : אלם עשתרת. — חמן [ו]עשתרת אל est un équivalent absolu de עשתרת אלהי צדנים, I Reg., XI, 5.

(4) באל שדי.

10. — INSCRIPTION DE HADAD.

1 אנך פנמו · בר · קרל · מלך · יאדי · זי · הקמת · נצב · זן · להדד · בעלמי
2 קמו · עמי · אלהו · הדד · ואל · ורשף · ורכבאל · ושמש · ונתן · בידי · הדד · ואל ·
3 ורכבאל · ושמש · ורשף · חטר · חלבבה · וקם · עמי. רשף · פמז · אחז ·
4 ביד ---- הא · פלה -- · ומז · אשא[ל · מן ·] אלהי · יתנו · לי · ושנם · חויו ·
5 ----------ל - ארק · שערי · האל ·
6 ---------- ארק · חטי · וארק שמי
7 וארק · ---------- אז · ב־רת --- ימי ו ------ · יעבדו · ארק · וכרם ·
8 שם · יש[ב]---------ם · פנמו · גם · ישבת · על · משב · אבי. ונתן · הדד · בידי
9 חטר · חל[בבה ·]---------ת · חרב · ולשן · מן · בית · אבי. ובימי · גם · אכל · ושתא · יאדי
10 ובימי · יתמר ------ קי · לנצב · קירת · ולנצב · זרי · ולבני · כפירי · חלבב--- יקח ·
11 אש · רעיה · ויתר · הדד · [ו]אל ורכבאל · ושמש · וארק רשף · וכברו · נתנה · לי · ואמן · כרת
12 בי · ובימי · חלבת ---ת־ יהב לאלהי · ומת · יקחו · מן · ידי · ומה · אשאל · מן · אלהי · מת · יתר
13 לי · וארקו · ש־---- · קרל · אלהי · מת · פלו · נתן · הדד · מת · ל־־תי קרני · לבנא · ובחלבבתי
14 נתן · מת · הד[ד · ---ל]בנא · פבנית · מת · ו[ה]קמת · נצב · הדד · זן · ומקם. פנמו · בר · קרל · מלך
15 יאדי · עם · נצב · חד־־מן מן · בני · יאחז[· חט]ר · וישב · על · משבי · ויסעד · אברו. ויזבח ·
16 הדד · זן --- וי --- י -- נשי · ויזבח · ----- ם · -- א · יזבח · הדד · ויזכר · אשם · הדד · אי ·
17 -א·פא · יאמר · [תאכ]ל נבש · פנמו · עמך. ותש[תי · נ]בש פנמו עמך · עד · יזכר · נבש · פנמו · עם
18 [ה]לד יאמ[ר ·----·] זבחה זא · פתכ ------ רקי בה · שי. להדד ולאל · ולרכבאל · ולשמש
19 ------נ־ [פ]נמו--- ב------ י · ק־זא · פב---ה · והושבת · בה · אלהי · ובחלבבתה · חנאת
20 ------ נתנו · לי · זרע · חבא ------- י -- אמ --- · בני · יאחז · חטר · וישב · על · משבי · מלך
21 על · יאדי · ויסעד · אברו · ויזבח [· הדד · זן · וליזכ]ר · אשם · פנמו · יאמר · תאכל · נבש פ[נ]מו[ו ·]
22 עם · הדד · ותשתי · נבש · פנמו · עם · ה[ד]ד · הא · ----------· ההן · זבחה · ואל · ירקי · בה · ומז ·
23 ישאל · אל · יתן לה · הדד · והדד · חרא · ליתכה ----------אל · אתן · לה · לאכל · ברגז
24 ושנה · למנע · מנה · בלילא · ודלה · נתן · לה ------

L'inscription est aussi bonne à la fin des lignes qu'au commencement, mais il y a des cassures à l'intérieur.

[1] C'est moi, Panammou, fils de Qrl, roi de Iadi, qui ai élevé cette statue à Hadad, parce que [2] se sont tenus avec moi les dieux Hadad et El et Réchef et Rekoub-El, et Chamach et qu'a donné dans ma main Hadad et El [3] et Rekoub-el et Chamach et Rechef le sceptre de bénédiction (?) et s'est tenu avec moi Réchef, et ce que j'ai pris [4] en main [a réussi?], et ce que j'ai demandé aux dieux, ils me l'ont donné, et (??) [5] une terre d'orges, (?) [6] ... une terre de froment et une terre d'ail [7], et une terre ... ?? ... les jours ... ils travaillent la terre et la vigne; [8] là a habité ... de Panammou. Même je me suis assis sur le trône de mon père, et Hadad a donné dans ma main [9] le sceptre de bénédiction (?), [j'ai fait disparaître] le glaive et la langue (mauvaise) de la maison de mon père, et de mon temps Iadi a soit mangé, soit bu, [10] et de mon temps il y eut de l'émulation (?) dans le pays (?) pour établir des cités et pour établir des ..... (?) et pour bâtir les villages de bénédiction (?) ... On prit [11] chacun son voisin, et donna en abondance Hadad [et] El et Rekoub-el et Chamach et Arqréchef; et la grandeur il me l'a donnée et il a fait une sûre alliance [12] avec moi. De mon temps la graisse (?) [des sacrifices] je donnai aux dieux, et certes ils prirent de ma main, et ce que je demandai des dieux, certes ils le donnèrent abondamment [13] à moi et ils ont été favorables. Et [interrogea mon père (?)] Qrl les dieux certes, et Hadad n'accorda pas certes ... il m'a appelé à bâtir, et dans ma majesté [14] il a donné certes Hadad ... de bâtir, et j'ai bâti certes, et j'ai dressé cette statue de Hadad et le lieu sacré de Panammou, fils de Qrl, roi de [15] Iadi, avec la stèle [gravée celle-ci?]. — Qui que ce soit parmi mes fils qui saisira le sceptre et qui s'assiéra sur mon trône et qui confirmera sa puissance et qui sacrifiera [16] à Hadad ... et il sacrifiera ... et il sacrifiera à Hadad et il invoquera le nom de Hadad ou bien [17] [lui-même (?)] et qu'il dise : que mange l'âme de Panammou avec toi et que boive l'âme de Panammou avec toi, pourvu qu'il mentionne l'âme de Panammou avec [18] Hadad, ... ce sacrifice ... qu'il s'y complaise comme un présent (?) à Hadad et à El et à Rekoub-el et à Chamach [19] ... Panammou... j'ai fait habiter les dieux, et dans sa bénédiction (?) je me suis reposé (?) [20] ... ils m'ont donné une race (?)... [celui de] mes fils qui saisira le sceptre et s'assiéra sur le trône royal [21] sur Iadi, et qui confirmera sa puissance, et qui sacrifiera [à Hadad et qui ne mentionnera pas] le nom de Panammou en disant : que mange l'âme de Panammou [22] avec Hadad et que boive l'âme de Panammou avec Hadad ... [qu'il n'accepte pas] son sacrifice, et qu'il ne s'y complaise pas, et ce qu'il demande, que Hadad ne le lui donne pas, et que Hadad colère répande sur lui (?) ... qu'il ne lui donne pas à manger [24] ... et qu'il écarte de lui le sommeil pendant la nuit, et qu'il lui donne la terreur ...

Ce qui suit est trop obscur pour être utilement reproduit ici. Le sens général paraît être celui-ci. Panammou n'avait fait allusion jusqu'à cet endroit qu'à la négligence possible de ses héritiers en ligne directe; désormais il prévoit l'hypothèse où toute sa famille serait détruite par des usurpateurs; ceux-là pourraient bien attenter aussi à sa mémoire et aux monuments qui la conservent; naturellement il redouble

contre eux de malédictions. Ses pressentiments n'ont pas été trompés, comme le prouve l'inscription suivante.

1) בעלמי. D. H. Müller : « le seigneur des eaux » (בעל מי); ou « dans ma jeunesse » (בַּעֲלֻמַי); ou « de mon temps » (בְּעֹלָמִי); nous risquons ב + על + מה מה, *propterea quod;* qui est certainement dans le contexte; מי pour מה dans l'hébreu moderne.

2) Parmi les noms divins, aucune divinité féminine; El comme nom propre, aussitôt après Hadad; Réchef, comme chez les Phéniciens; רכבאל, « la monture de El » (Rekoub-el), ou « le cocher de El » (Rakkâb-el); רכב avait fini par être isolé, comme le prouve le nom propre בررכב, « fils de Rekoub ». Il est difficile de ne pas comparer les כרוב; comme la forme de Sendjirli s'analyse assez bien, on supposera la métathèse plutôt chez les Hébreux. — Chamach, le dieu soleil.

3) חלבבה traduit par conjecture.

4) ושנם חויו, sens inconnu.

5) ארק = ארץ, le ק pour צ plusieurs fois dans ce dialecte.

10) יתמר est rattaché à מרה, au sens qu'il a en syriaque au pa. et à l'ethp.; cela cadre bien avec l. 11. Il semble que le ל doive précéder trois verbes; le sens donné est dans le contexte, בנו peut être supposé, quoiqu'il soit écrit plus loin בנא, l. 13 s.; נצב dans le sens de l'hiph'il hébreu, cf. *CIS.*, aram. **182** 2; pour כפירי dans le sens de *villages* (pluriel), cf. l'inscription de Panammou, l. 10, בעלי כפירי.

Cette fois ... חלבב semblerait plutôt avoir le sens d'un nom de lieu.

11) כרת אמן d'après D. H. Müller; Lid. lit זכרת. Le terme כרת, employé en hébreu pour l'alliance de Dieu et d'Israël, serait très à noter s'il était plus sûr.

Le nom divin ארקרשף paraît être composé de Réchef et de ארק; or ארק dans ce dialecte égale ארץ, et on connaît en effet un dieu ארצו associé à עזיזו dans l'inscription palmyr. *RES.* n° 30. Dans les inscriptions de Sidon découvertes par Macridy Bey (*RB.* 1903, p. 412) on lit aussi ארצרשף.

12) חלבת, que Lid., Cooke, ne mentionnent pas, doit répondre à l'hébreu חלב, la graisse des sacrifices, ce qu'il y a de mieux dans les produits de la terre, etc. — מית particule d'assurance d'après Lid., ce qui convient dans tous les cas.

13) וארקו, probablement d'un verbe רקי semblable à רצה.

La lacune commence par ש dans Lid., on peut supposer שאל אבי; il manque cinq ou six lettres. Le sens est normal si פלו signifie « et non »; cf. Neirab **2**, l. 6, לו = אלו, « si », d'après Nöldeke, Cooke, etc. Il semble que Hadad a accordé de bâtir à Panammou, ce qu'il avait refusé à son père; cf. David et Salomon.

14) Cooke compare le grec τόπος (Inscriptions) dans le sens de lieu où on est enterré. מקום en hébreu a quelquefois le sens de lieu sacré, Gen., XII, 6; Deut., XII, 2. — הדר n'est pas certain; peut-être חרץ d'or, ou dorée, ou une stèle gravée?

17) פא pour פ, « et », l. 33 et inscription de Panammou, l. 22. On peut songer à suppléer ה devant א au mot précédent, comme Panammou l. 22. עד plutôt que עיד (contre Cooke).

18) שי, pourquoi pas שִׁי, « présent »?

19) חנאת, 1re pers. sing. parf. de חנא = חנה, « camper » (Lid.); cf. Panammou, l. 12.

21) Il faut nécessairement introduire ici la négation dans la lacune (contre Lid. et Cooke); il y a certainement de la place; nous l'exprimons par ל comme dans Neirab **2**.

24) Si נתן est au parfait, la construction est anormale (Cooke); pourtant le sens est clair.

Il reste dix lignes que nous n'essayons pas de traduire.

11. — INSCRIPTION DE PANAMMOU.

1 נצב· זן· שם· בررכב· לאבה· לפנמו· בר· ברצר מלך· יאדי· ---שב· שנת ־קל
--אבי· פנמו· ב--ק

2 אבה· פלטוה· אלה· יאדי· מן· שחתה· אלה· הות· בבית· אבוה· וקם· אלה·
הדד ---ק--- משבה· אל ו--ו-- א־ושב־ו־ שחת ---

3 בבית· אבה· והרג· אבה· ברצר· והרג· שבעי :: :· איחי· אבה· ס---· בעל·
רכב· ־ה· -----בך· על--א--ך· בעל· ---חל מלך פנמו· ----

4 ויתרה· מת· מלא· מסגרת· והכבר· קירת· חרבת מן ·קירת· ישבת· ומ־ג
----------ק----------ש ---א· תשמ־

5 חרב· בביתי· ותהרגו· חד· בני· ואגם· הוית· חרב· בארק· יאדי· וחל --אל
פנמו· בר· קרל· א---· אבי· ---ם· בכר· אבד ----

6 שאה· ושורה· וחטה· ושערה· וקם· פרס· בשקל· ושטרב· ---בשקל· ואסנב·
משת· בשקל· ויבל· אבי· בר ----· --

7 עד· מלך· אשור· ומלכה· על· בית· אבה· והרג· אבן· שחת· מן· בית· אבה
----מן· אצר ---· אלה· יאדי· מן· ב .....

8 ופשש· מסגרת· והרפי· שבי· יאדי· וקם· אבי· והרפי· נשי· בס --------·
--בא־· בית· קתילת· וקנואל --ב .....

9 בית· אבה· והיטבה· מן· קדמתה· וכברת· חטה· ושערה· ושאה· ושורה·
ביומיה· ואז· אכלת· ושת ....

10 זלת· מוכרו· וביומי· אבי· פנמו· שם· מת· בעלי· כפירי· ובעלי· רכב· והושב·
אבי· פנמו· במצעת· מלכי. כבר .....

11 בי· לי· בעל· כסף· הא· ולו· בעל· זהב· בחכמתה· ובצדקה· פי· אחז· בכנף·
מראה. מלך· אשור· ר .....

12 אשור· פחי· ואחי· יאדי· וחנאה· מראה· מלך· אשור· על· מלכי· כבר·
ברש .....

13 בגלגל· מראה· תגלתפלסר· מלך· אשור· מחנת· --מן· מוקא· שמש· ועד·
מערב· ו[מן]· .....

14 רבעתארק· ובנת· מוקא· שמש· יבל· מערב· ובנת· מערב· יבל· מו[קא·
ש]מש· ואבי· .....

15 גבלה· מראה· תגלתפלסר· מלך· אשור· קירת· מן· גבל· גרגם· -----ואבי·
פנמו· בר. ב[רצר .....

16 שמרג· וגם· מת· אבי· פנמו· בלגרי· מראה· תגלתפלסר· מלך· אשור·
במחנת· גם .....

17 ובכיה· איחה· מלכו· ובכיתה· מחנת· מראה· מלך· אשור· כלה· ולקח·
מראה· מלך· אשור ...

18 י· נבשה· והקם· לה· משכי· בארח· והעבר· אבי. מן· דמשק· לאשר· ביומי·
שר .....

19 יה ביתה· כלה· ואנכי· ברכב (*sic*)· בר· פנמ[ו· בצד]ק· אבי· ובצדקי· הושבני·
מרא[ו .....

20 אבי· פנמו· בר· ברצר· ושמת· נצב· זן· ---[אב]י· לפנמו· בר· ברצר·
ובנית· ב .....

21 ואמר· במשות· ועל· יבל· אמן· יסמ-- מלך· ------ ויבל· יו־א· קדם
קבר· אבי· פנמו· .....

22 וזכר· זנה· הא· פא· הדד· ואל· ורכבאל· בעל· בית· ושמש· וכל· אלהי·
יאדי .....

23 י· קדם· אלהי· וקדם· אנש·

Il faut noter, pour les restaurations qu'on serait tenté de faire au sens, ou pour empêcher qu'on ne lie trop étroitement la fin d'une ligne au commencement de la suivante, que la pièce n'a toute sa longueur qu'aux trois premières lignes; il s'est produit ensuite une cassure, de sorte que, à partir de la ligne 10, il manque presque un tiers de chaque ligne.

[1] Cette statue a placée Barrekoub, à son père, à Panammou fils de Barṣour, roi de Iadi, en l'an... Mon père Panammou, [pendant qu'on massacrait] [2] son père, les dieux de Iadi l'ont sauvé de la destruction. Une conjuration eut lieu dans la maison de ses pères, et se leva le dieu Hadad(?)... son siège(?)... destruction... [3] dans la maison de son père, et il tua son père Barṣour, et il tua soixante-dix frères de son père, le maître de la cavalerie(?)... le maître... de l'armée(?) du roi Panammou [4] et de ce qui restait certes il remplit les prisons, et il rendit les villes ruinées plus nombreuses que les villes habitées... [et X... dit] : Vous avez mis [5] le glaive dans ma maison, et vous avez tué un de mes fils, et même a sévi le glaive dans le pays de Iadi [et il a atteint] le clan de Panammou, fils de Qrl, [le père?... de] mon père, a péri... [6] le blé et le grain et le froment et l'orge et une demi-mine valait un sicle, et un *chaṭrab* de... un sicle, et deux tiers de mine de...(?), un sicle. Et il envoya, mon père,... [7] jusqu'au roi d'Assur, et il le fit régner sur la maison de son père, et il tua la pierre de scandale de la maison de son père... des trésors [des dieux] du pays de Iadi de... [8] et il élargit les prisons et il délivra les captifs de Iadi. Et mon père se leva et délivra les femmes... la maison des tuées et Qenouel... [9] la maison de son père, et il y eut plus de prospérité qu'avant lui et se multiplia le froment et l'orge, et le blé et le grain de son temps, et alors on mangea et on but... [10] à bon marché. Au temps de mon père Panammou, il établit certes des chefs des villages et des chefs de cavalerie, et [était comptét mon père Panammou au milieu des rois puissants... [11] mon père était possesseur d'argent, possesseur d'or, et cependant dans sa sagesse et son loyalisme, il saisit la frange de son seigneur le roi d'Assur... [12] Assur les préfets et les nobles de Iadi, et son seigneur le roi d'Assur le plaça au-dessus des rois puissants... [13] à la roue de son seigneur Téglatphalasar, roi d'Assur, les camps... du levant du soleil jusqu'au couchant, et,... [14] des quatre parties de la terre, et les filles du levant du soleil il transporta au couchant, et les filles du couchant il transporta au levant du soleil, et mon père [agrandit?] [15] son territoire, son seigneur Téglatphalasar roi d'Assur, de cités du territoire de Gourgoum... et mon père, Panammou, fils de Barṣour... [16] Chamrag et aussi mourut mon père Panammou aux pieds de son seigneur Téglatphalasar, roi d'Assur, pendant les campagnes, aussi... [17] et le pleurèrent ses frères, les rois, et le pleura le camp tout entier de son seigneur le roi d'Assur, et son seigneur le roi d'Assur prit... [18] son âme, et il lui dressa une stèle dans le chemin et il fit passer mon père de Damas à [cet] endroit-[ci]. Du temps de... [19] toute sa maison. Et moi, Barrekoub, fils de Panammou, à cause du loyalisme de mon père et de mon propre loyalisme, mon seigneur m'a fait asseoir [sur le trône] [20] de mon père, Panammou, fils de

Barṣour, et j'ai placé cette statue à mon père, à Panammou, fils de Barṣour, et... [21] et il a ordonné des apports (?) et pour un revenu constant... le roi... et il a apporté... devant le tombeau de mon père Panammou... [22] Et ceci est un mémorial, et que Hadad et El et Rekoubel, maître de maison, et Chamach et tous les dieux de Iadi... [23] devant les dieux et devant les hommes.

1) Il s'agit naturellement d'un Panammou II, fils de ברצר, le nom divin צר est supposé = צור; par exemple, dans le nom de lieu ביתצור (Jos., xv, 58).

2) Cooke, après D. H. Müller, lit le septième mot אלה, « une conjuration »; la lecture est certaine, si Lid. corrige en אדה, c'est sans doute par conjecture. Il est très douteux qu'il soit ensuite question de Hadad.

3) Dans la maison de son père, c.-à-d. de Barṣour, père de Panammou, père du Barrekoub qui parle. Les 70 איחי = אחי (état constr.) rappellent étonnamment les 70 fils de Gédéon (Jud., ix, 5); l'usurpateur, auteur du meurtre, a dû être nommé à la l. 2.

4-5) D. H. Müller et Cooke supposent que c'est Hadad qui parle : il se plaint qu'on ait tué son fils, le roi, et on cite l'usage hébraïque qui fait du roi le fils de Dieu, par ex. : Ps. ii, 7; mais pas une lettre ne fait ici allusion à Hadad, et si le roi est un des fils de Hadad, il n'occupe donc pas une situation spéciale. Celui qui parle est peut-être Panammou l'ancêtre, ou plutôt Panammou II, échappé au massacre; c'est la situation et les reproches de Iotham (Jud., ix, 7 ss.). La forme הוית prise par Cooke etc. pour un pa'êl à la 1re pers. : « j'ai fait tomber », ne peut-elle être la 3e fém.? Suit la description de la famine, sur le thème connu des Assyriens, les bonnes récoltes sont la bénédiction des bons règnes et *vice versa*. אל, « la famille », comme *CIS*., II, **164**, 1; **165**, 1.

6) שאה = assyr. *šeu*, « grain ». — שורה, une sorte de grain, Is., xxviii, 25. — פרס, une demi-mine, *CIS*., II, 10. — שטרב inconnu. — אסנב ou סנב, *CIS*., II, 7a, deux tiers de mine; cf. ass. *sinibu*.

7) אבן שחת à comparer avec אבן נגף, Is., viii, 14 (D. H. Müller), mais le *noun* n'est pas certain.

8) Parmi les sens de la rac. פשש en arabe, « désenfler », « ouvrir une serrure sans se servir de clef ».

10) זלת, cf. Talm. זול, « être à bon marché »; מוכרו doit être en relation avec l'hébreu מֶכֶר, « prix ». — Le sujet de שם paraît être le roi d'Assyrie.

11) לו ... לו, *sive... sive*. Quoiqu'il fût très riche, il se fit le vassal du roi d'Assyrie, par prudence et par loyauté. — פי est suivi d'un point (avec Cooke contre Lid. qui lit פיאחז); ce qui oblige à en faire un synonyme de פא l. 22. — Pour צדקתה dans le sens de « fidélité », cf. Ps. cxliii, 1.

12) פחי, plur. abs. = פַּחוֹת, ass. *paḥâti*. Les אחי jusqu'ici les membres de la famille royale; peut-être aussi un titre de fonction; d'après Strabon (XVI, iv, 21) le vizir du roi nabatéen se nommait son frère. — וחנאה ne peut signifier que « il le plaça »; חנא, « camper », donne une approximation suffisante; il faut supposer le pa'êl. — Sur le fait, cf. II Reg., xxv, 28.

14) בנת, « les populations », plutôt que littér. « les filles ». Les transportations assyriennes sont bien connues.

15) Le pays de Gourgoum ou Gamgoum, probablement le district de l'Amanus près de Marach.

16) בלגרי, métathèse pour ברגלי.

17) מלכו, probablement abstrait équivalant à un pluriel.

18) נבשה, « âme », comme dans Hadad; malheureusement on ne sait quelles cérémonies furent accomplies. — משכי plutôt que משתי, « un festin (funéraire) ». Halévy a proposé pour משכי « une stèle avec image »; cf. Lev., XXVI, 1; Num., XXXIII, 52.

21) משות, cf. hébr. משאות, « dons » et le phén. משאתת, « redevances » (tarif de Marseille, l. 1); ce passage est très obscur; il semble que Barrekoub organise le service de la statue, presque un culte. L'ensemble des devoirs rendus au défunt paraît donc se résumer ainsi : d'abord les lamentations, puis le roi d'Assyrie fait une cérémonie en l'honneur de l'âme du défunt; il fait élever en route, c'est-à-dire sans doute au lieu de la mort, une stèle commémorative, et il rapporte le corps au pays du défunt. Là son fils Barrekoub lui fait élever une statue, organise une sorte de service divin, et écrit une inscription en recommandant la mémoire du défunt aux dieux du pays afin qu'elle demeure en bénédiction devant les dieux et devant les hommes (cf. Eccl., XXV, 1).

22) Rekoubel est-il le maître du temple ou celui de la maison royale? Chez les Arabes Rabb el-Bait est le seigneur de la Qa'aba, primitivement sans doute d'autres sanctuaires (WELLHAUSEN, *Reste*[2], p. 91).

12. — BARREKOUB.

1 אנה · ב[ר]רכב ·
2 בר · פנמו · מלך · שמ
3 אל · עבד · תגלתפליסר · מרא ·
4 רבעי · ארקא · בצדק · אבי · ובצד
5 קי · הושבני · מראי · רכבאל ·
6 ומראי · תגלתפליסר · על ·
7 כרסא · אבי · ובית · אבי · ע
8 מל · מן · כל · ורצת · בגלגל ·
9 מראי · מלך · אשור · במצע
10 ת · מלכן · רברבן · בעלי · כ
11 סף · ובעלי · זהב · ואחזת ·
12 בית · אבי · והיטבתה ·
13 מן · בית · חד · מלכן · רברב
14 ן · והתנאבו · אחי · מלכי
15 א · לכל · מה · טבת · ביתי · ו
16 בי · טב · לישה · לאבהי · מ
17 לכי · שמאל · הא · בית · כלמ
18 ו · להם · פהא · בית · שתוא · ל
19 הם · והא · בית · כיצא · ו
20 אנה · בנית · ביתא · זנה ·

[1] Je suis Barrekoub, [2] fils de Panammou, roi de Cha³mâl, serviteur de Téglatphalasar, seigneur [4] des quatre régions. A cause du loyalisme de mon père, et à cause de mon loyalisme, [5] m'a fait asseoir mon seigneur Rekoub-

el [6] et mon seigneur Téglatphalasar sur [7] le trône de mon père; la maison de mon père [8] a travaillé plus que toute autre, et j'ai couru à la roue [9] de mon seigneur le roi d'Assur au milieu [10] de rois puissants, possesseurs [11] d'argent et possesseurs d'or, et j'ai administré [12] la maison de mon père et je l'ai rendue plus heureuse [13] que la maison d'aucun des rois puissants. [14] Et mes frères les rois se souhaitaient à eux-mêmes [15] tout ce qu'il y avait de bon dans ma maison. [16] Or, il n'y avait pas une (maison) convenable pour mes pères les rois [17] de Chamâl; ils n'avaient qu'une maison pour tout; [18] et c'était pour eux une maison d'hiver [19] et c'était une maison d'été. [20] J'ai donc bâti cette maison.

1) אנה, au lieu de אנך (Had., l. 1) et אנכי (Pan., l. 19). Les formes de cette inscription sont d'un araméen plus pur. Comme il est impossible de supposer que la langue s'est transformée si vite, il faut supposer des influences dialectales nouvelles. D'ailleurs le style est bien le même que dans l'inscription de Panammou du même auteur.

2) Chamâl, connu par les inscriptions assyriennes, pourrait passer pour avoir été annexé à Iadi, si Barrekoub, qui a nommé son père roi de Iadi, ne nommait ici ses pères rois de Chamâl. C'est peut-être un autre nom du même pays, presque un surnom, car on peut rapprocher שמאל de שְׂמֹאל, « la gauche », c'est-à-dire le Nord, par opposition au Midi (cf. Yémen, « la droite »).

5) Il est roi par la grâce de Rekoubel et de Téglatphalasar. Rekoubel était donc comme le genius de la dynastie (cf. Pan., l. 22), à moins que la dévotion du roi soit personnelle parce qu'il portait son nom abrégé Barrekoub = fils de Rekoubel.

14) התנאבו, ethnaphʿal de אבה ou de יאב (Cooke).

16) Le contexte exige בית au lieu de בי.

17) כלמו = ass. *kalâmu*, « de toute sorte ».

19) כיצא pour קיצא = aram. קיטא.

INSCRIPTIONS DE NEIRAB

En 1891, on a trouvé à Neirab deux inscriptions qui datent de la même époque, probablement du VIe siècle avant J.-C. Elles ont été traduites et commentées par M. Clermont-Ganneau (*Études d'Archéologie orientale*, II, p. 182 ss.). La première est gravée sur une stèle qui représente un personnage debout, coiffé d'un fez, vêtu d'une robe, en partie unie, en partie plissée, qui laisse à découvert le bras droit, levé en adoration, la main ouverte; la main gauche serre une sorte de petit balai (goupillon?); l'écriture est placée au-dessus et autour de la tête et au bas de la robe. La deuxième inscription est gravée sur la partie arrondie d'une stèle; dans la partie basse on a réservé un rectangle; un personnage assis sur un tabouret porte une coupe à ses lèvres; même bonnet et même robe plissée. Devant lui une table sur laquelle sont placés des pains (?); un petit serviteur dirige vers le personnage une fleur de lotus (?) (Clermont-Ganneau, *Album d'arch. or.*, planches I et II).

13. — NEIRAB, 1.

1 ששנזרבן כמר
2 שהר בנרב מת
3 וזנה צלמה
4 ואר צתה
5 מן את
6 תהנס צלמא
7 זנה וארצתא
8 מן אשרה
9 שהר ושמש ונכל ונשך יסחו
10 שמך ואשרך מן חין ומות לחה
11 יכטלוך ויהאבדו זרעך והן
12 תנצר צלמא וארצתא זא
13 אחרה ינצר
14 זי לך

[1] De Ṣin-zir-ban, prêtre de [2] Sahar en Neirab, défunt, [3] et c'est son image [4] et sa couche. [5] Qui que tu sois qui [6] déroberais cette image [7] et couche [8] de son lieu! [9] que Sahar et Chamach et Nikkal et Nousk arrachent [10] ton nom et ton lieu de la vie, et qu'ils te tuent d'une mort prématurée [11] et qu'ils détruisent ta race; et si [12] tu gardes (cette) image et cette couche, [13] qu'un autre garde ce qui est à toi.

1) Le nom du prêtre, *Sin a créé une descendance*, est tellement assyrien qu'il devait être originaire d'Assyrie. Le terme כמר, « prêtre », qui paraît ici comme un titre d'honneur, était toujours pris en mauvaise part chez les Hébreux.

2) Au contraire le nom du dieu שהר est tout à fait araméen, סהרא, et il n'y a pas lieu de penser qu'il a été importé à Neirab; le ב devant le nom de lieu indique seulement le vocable actuel, que le dieu soit étranger ou non. Sahar en Neirab est donc la divinité araméenne qui est chez elle; c'est un dieu Lune, ce qui n'est pas spécifiquement assyrien; c'était le dieu principal de Kharran.

4) ארצתה = ערשתא.

6) הנס = אנס dans les targums; simple pe'al.

9) Chamach, le soleil, figurait déjà dans Hadad et dans Panammou; c'est une divinité d'un nom général, et qui a été très honorée en Syrie, surtout à Palmyre, mais les deux suivantes sont très nettement assyriennes : נכל est NIN-GAL, la grande dame, épouse de Sin; נשך est Nouskou, fils de Sin (1), et personnification du croissant d'après Jensen (*KB.*, VI, 1, p. 413). Le groupe formait corps dans les pays araméens, car Nabonide, en parlant de sa restauration du temple de Sin à Kharran, nomme Sin (le nom assyrien du dieu Lune), Nergal, peut-être par confusion avec Nin-gal, Chamach, Ichtar et Nouskou (*KB.*, III, 2, p. 100 s.), et il s'était conservé jusqu'à l'époque chrétienne dans la doctrine d'Addaï; on y trouve en effet ברת ניכל, qui répond à Nikkal; נשרא, « l'aigle », par erreur de copiste pour נשכא; סהרא, la lune; et שמשא, le soleil (cf. CLERMONT-GANNEAU, *Études...*, p. 211-221).

(1) CRAIG, *Rel. Texts*, I, 36, Rev. 6 s. : *Nusku... ina maḫar Sin âlidišu.*

10) On a bien en syriaque לחא, « détruire », mais la racine hébr. לח, « frais », qui donne un meilleur sens, se trouve aussi en syr. sous la forme ליחא, « humidité » (Évang. Hier. Luc, VIII, 6).

11) וכטלוך, כ pour ק.

14. — NEIRAB, 2.

1 שאגבר כמר שהר בנרב
2 זנה צלמה בצדקתי קדמוה
3 שמני שם טב והארך יומי
4 ביום מתת פמי להתאחז מן מלן
5 ובעיני מחזה אנה בני רבע בכוב
6 י והום אתהמו ולשמו עמי מאן
7 כסף ונחש עם לבשי שמוני למען
8 לאחרה לתהנס ארצתי מן את תעשק
9 ותהנסני שהר ונכל ונשך יהבאשו
10 ממתתה ואחרתה תאבד

[1] De Agbar, prêtre de Sahar en Neirab, [2] c'est sa statue. A cause de ma justice en sa présence, [3] il m'a donné un nom honorable et il a prolongé mes jours. [4] Au jour où je mourus, ma bouche n'était point dépourvue de paroles, [5] et de mes yeux, que voyais-je? Les fils de la quatrième (génération); ils me pleuraient [6] et étaient grandement émus. Or, ils n'ont mis avec moi aucun objet [7] d'argent ni de bronze, on m'a mis avec mon habit, afin que [8] tu ne pilles pas ma couche en faveur d'un autre. Qui que tu sois qui fais injure ou qui me pilles, que Sahar et Nikkal et Nousk rendent misérable [10] sa mort et que sa postérité périsse.

5) חזא n'ayant pas de pa'êl en araméen, on suppose que מחזה = מה plus le partic. חזה; c'est peut-être beaucoup de scrupule.

6) Le début d'après Lid. (*Ephem.*, I, p. 193) qui suppose un verbe הום usité en hébreu dans le sens d'« être agité », à l'ethpe'êl (cf. Ps. LV, 3; Duhm préfère avec LXX niph. à hiph'il), précédé de הום employé comme infin. absolu. — Noter le simple ל négatif.

Chamach a disparu, il ne reste plus que le dieu Lune avec sa femme et son fils.

15. — TEIMA.

La stèle de Teima, en grès, haute de 1m,10, large de 0m,43 et épaisse de 0m,12, a été vue pour la première fois par Huber, en 1880. Acquise quatre ans plus tard par l'infortuné explorateur, elle est maintenant au Louvre. La face contient l'inscription, fort effacée dans sa partie supérieure, mais complète par en bas. Sur le côté gauche, on a représenté sur un registre supérieur un personnage, vêtu d'une longue tunique à volants et avec des franges en bas; sur sa tête un bonnet pointu, semblable à celui que portent actuellement les prêtres arméniens, ou à une mitre non ouverte, nouée en arrière par des rubans. La main droite est étendue; la main gauche tient un sceptre très long qui touche à terre. Au-dessus, le symbole du globe ailé,

qui a été comparé au style assyrien plutôt qu'au style égyptien, et qui n'est pas sans analogie avec certains des symboles des anses trouvées récemment par M. Bliss à Tell Zakaria, etc. Au registre inférieur, le prêtre; même robe; comme coiffure une calotte élargie et carrée par en bas; les mains sont étendues pour adorer; devant lui un autel surmonté d'une tête de taureau. Le sens de la scène est incontestable, c'est le dieu qui impose la main sur le prêtre et le consacre à son service. Ce dieu ne peut être que le Ṣalm de l'inscription, que nous croyons être Saturne. Saturne était en Afrique le Baal de Qarnaïm, représenté avec un bœuf au-dessous de lui comme victime; un autel trouvé en Gaule montre Saturne une tête de bœuf à la main. Voir aussi dans Roscн., *Lex. myth.*, II, col. 1551, Kronos enveloppé d'une grande tunique, tenant de la main gauche un sceptre qui va jusqu'à terre. — La physionomie de la scène est plutôt assyrienne, mais ce n'est pas une simple copie; cet art a sa petite part d'originalité.

Teima, célèbre oasis, au nord de l'Arabie, garde encore son nom ancien; cf. Gen., xxv, 15; Is., xxi, 14; Jer., xxv, 23.

L'inscription est rapportée par *CIS.* au commencement du vi^e siècle avant Jésus-Christ; par Lidzbarski et Cooke au ve siècle; elle paraît en tout cas plus récente que celles de Neirab.

1 . . . . . בשת Z II . . . . . .
2 . . בתימו]א צלם [זי מחרם ושנגלא
3 ואש]ירא אלהי תימא לצלם זי
4]הגם ...] שמה ביומא זן [בתי]מא
5 . . . . . זי . . . . . .
6 . . . . . .
7 . . . . . .
8 . . . . . א להן . . . . א
9 זי [הקי]ם צלמשזב בר פטסרי
10 [בבית צ]לם זי הגם להן אלהי
11 תימא צ[דק]ו לצלמשזב בר פטסרי
12 ולזרעה בבית צלם זי הגם וגבר
13 זי יחבל סותא זא אלהי תימא
14 ינסחוהי וזרעה ושמה מן אנפי
15 תימא והא זא צדקתא זי י[הבו]
16 צלם זי מחרם ושנגלא ואשירא
17 אלהי תימא לצלם זי הגם א[ה]
18 מן חקלא דקלן כ III III ומן שימתא
19 זי מלכא דקלן III II כל דקלן
20 Z I .. שנה בשנה ואלהן ואנש
21 לא יהנ[פק] צלמשזב בר פטסרי
22 מן ביתא זנה ול[זר]עה ושמה
23 כמו[ריא בב]יתא זנה [לעלמא]

[1] En l'an 22 [2] à Teima, Ṣalm [de Makhram et Singalla [3] et Ach]ira, dieux de Teima, à Ṣalm de [4] [Hagam...], on a placé en ce jour à Teima... que... [6 7 8] en conséquence... [9] qui a institué Ṣalm-Chézeb, fils de Peṭosri

[10] [dans le temple] de Ṣalm de Hagam ; en conséquence les dieux [11] de Teima ont attribué une redevance à Ṣalm-Chézeb, fils de Peṭosri [12] et à sa race, dans le temple de Ṣalm de Hagam. Et quiconque [13] gâterait cette stèle, que les dieux de Teima [14] l'arrachent, et sa race, et son nom, de la face de [15] Teima. Or voici la redevance qu'ont donnée [16] Ṣalm de Makhram et Singalla et Achira, [17] dieux de Teima, à Ṣalm de Hagam, savoir : [18] du champ, 16 palmiers, et de l'établissement [19] du roi, 5 palmiers, total de palmiers, [20] 21, année par année. Et que ni dieux, ni hommes n'enlèvent Ṣalm-Chézeb, fils de Peṭosri, [22] de ce temple, ni sa race, ni son nom, prêtres dans ce temple [à jamais].

2) Cette ligne étant restituée avec certitude d'après ce qui suit, nous pouvons traiter ici des noms divins.

צלם, le nom du dieu installé à Teima ; si l'on suppose une racine araméenne, on songera avec Renan au composé צלם בעל, image de Baal (cf. Σαλαμβω et Σαλαμβάς), puisque le mot n'a pas d'autre sens en araméen ; mais comme il est invraisemblable que l'« image » soit un nom divin, il faut reconnaître un dieu assyrien *Ṣalmu,* le « sombre », ou la planète sombre, un nom de Saturne (cf. déjà *Bur-Ṣelem* dans *el-Amarna.* Un premier Ṣalm, de מחרם, était déjà installé à Teima ; mais il n'en était pas originaire, puisque le nom de Makhram était un nom de lieu, dans le voisinage (Yaqout, IV, 425). On introduit maintenant le Ṣalm de הגם ; ce nom n'a été relevé que dans le Yémen (Yaqout, II, 886), mais ce pouvait être une étape, et le nom venir de plus loin. — שנגלא a tout à fait l'apparence des noms assyriens terminés en *galla,* de GAL, « grand » ; ce serait Sin-galla, le grand Sin. D'après Hommel (*Proc. Soc. bibl. Arch.,* XXI, p. 135 s.), le démon *uchumgallu,* mais cela ne convient pas à un dieu. Pour אשירא, nous avions proposé Achéra, ce qui est agréé par Cooke.

9) Le nom du prêtre a des répondants assyriens très rapprochés, *Ṣalm-mušizib, Nabû-šizibanni ;* il est cependant inutile de le prononcer avec Winckler (*Altorient. Forsch.,* I, p. 183) Ṣalm-ušizib, puisqu'on a l'araméen שִׁיזֵב connu maintenant par l'épigraphie (Cl.-Ganneau, *Recueil...,* IV, p. 170 s. et p. 174, écrit שזב). Le nom du père est égyptien, פטסרי, « celui qu'a donné Osiris » ; l'étym. égyptienne est niée par Winckler (*A. F.,* II, p. 77).

11) La restauration צדקו d'après le sens de צדקתא, l. 15.

13) סותא a été expliqué par Winckler comme l'assyr. *asumîtu,* « stèle », rattaché avec raison par Delitzsch (*H. W.*) à la racine וסם. Mais il est au moins aussi naturel de rappeler la racine aram. צוה, « ériger », et l'arabe *ṣouwwat,* pierre-borne ou tombeau.

15) צדקתא, d'après Winckler, = ass. *sattukku,* revenu fixe d'un temple, rattaché à la racine סתך, « agir toujours de même ». Mais on sait que צדקה tourne au sens d'« aumône », Dan., IV, 24 (cf. Matth., VI, 1, δικαιοσύνη).

18) שימתא a été assimilé avec raison par *CIS.* au syr. סימתא, mais il n'est pas nécessaire de lui donner le sens de « trésor ». On trouve dans le *Thes.* de Payne Smith ܣܝܡܬܐ = φυτόν ; le même mot, suivi du mot *vigne,* signifie dans S. Éphrem « plantation de vigne » ; le mot établissement, propriété, sort de la racine שים, sans recourir à l'assyr. *šimtu,* la décoration royale, l'ornement du palais, d'ailleurs de וישם.

20) Il est impossible qu'on ait donné chaque année des palmiers ; il s'agit sans doute de leurs fruits. M. Rubens Duval (apud *CIS.*) a pensé que c'était la dîme per-

çue par les dieux sur le champ public de Teima; cette opinion nous paraît aujourd'hui plus vraisemblable que de regarder le champ comme un enclos sacré, car il est probable que ces enclos n'étaient pas consacrés à la culture; il semble résulter des termes du texte que certains arbres, peut-être dix sur cent, étaient consacrés entièrement à la dîme. Les dieux percevaient donc aussi la dîme sur l'établissement du roi. Ils disposent du tout en faveur du nouveau dieu, c'est-à-dire de son prêtre. — Ni dieux, ni hommes ne pourront déposséder le prêtre, ni ses descendants; la clause n'est pas très respectueuse; elle exprime cette idée que le sacerdoce se perpétuait dans les familles; c'est de droit divin et humain.

16. — STÈLE DE CARPENTRAS (*CIS.*, II, 141).

La stèle représente dans sa partie haute une scène funéraire égyptienne. L'inscription est rapportée au ve ou au IVe siècle av. J.-C.

1 בריכה תבא ברת תחפי תמנחא זי אוסרי אלהא
2 מנדעם באיש לא עבדת וכרצי איש לא אמרת תמה
3 קדם אוסרי בריכה הוי מן קדם אוסרי מין קחי
4 הוי פלחה נמעתי ובין חסיה .....

[1] Bénie soit Taba, fille de Taḥapi, parfaite par rapport au dieu Osiris. [2] Tu n'as rien fait de mal! tu n'as calomnié personne! Là-bas [3] devant Osiris, bénie sois-tu! Prends de l'eau de devant Osiris. [4] Sois une dévote...? et parmi les pieux...

1) Les noms propres sont égyptiens. — תמנחא de l'égyptien *monḥ*, « bon, excellent ».

2) מנדעם, cette composition a plusieurs formes en araméen; le sens premier est *quid scibile*, le sens ordinaire « quoi que ce soit ». — Dans כרצי le כ est pour ק; cf. Dan., III, 8; VI, 25; la locution est un peu changée, mais reconnaissable. — תמה, « là », dans Esdr., VI, 1; il n'y a pas de raison de chercher un autre sens; dans l'autre monde, idée très naturelle lorsqu'on va rejoindre Osiris.

3) *CIG.*, 6562, εὐψύχει, κυρία, δοί(η) σοι ὁ Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ.

4) נמעתי inexpliqué; faut-il supposer נעמותי, « mon aimable »?

La langue araméenne, légèrement hébraïsante, suppose bien que cette personne était d'origine sémitique; mais tout est devenu égyptien : la confession négative, l'eau bue devant Osiris. Ce n'est plus du syncrétisme, c'est l'adoption de la religion du pays.

17. — MADABA (Nabatéenne).

Cette inscription venait d'être découverte (déc. 1889) à Mâdaba quand j'y vins pour la première fois, en avril 1890. Elle me fut montrée par le Père Zéphyrin Biever qui depuis en fit hommage à Sa Sainteté Léon XIII pour son musée du Vatican (cf. LAGRANGE, *Zeitschrift für Assyriologie*, 1890, p. 289-292, copie et traduction; *CIS.*, II, n° 196; CLERMONT-GANNEAU, *Recueil...*, II, p. 189 ss.). L'inscription était gravée sur un bloc de basalte très épais (0^m^,30); on a dû la fendre pour la transporter; notre estampage est donc le seul document qui représente l'état primitif (planche XXVI du *CIS.*). De l'an 37 après J.-C.

1 דא מקברתא ותרתי נפשתא די
2 עלא מנה די עבד עבדעבדת אסרתגא
3 לאיתיבל אסרתגא אבוהי ולאיתיבל
4 רב משריתא די בלחיתו ועברתא בר עבדעבדת
5 אסרתגא דנה בבית שלטונהם די שלטו
6 זמנין תרין שנין תלתין ושת על שני חרתת
7 מלך נבטו רחם עמה ועבידתא די
8 עלא עבידת בשנת ארבעין ושת לה

[1] Ce tombeau et les deux stèles funéraires qui sont [2] au-dessus de lui, (sont) ce qu'a fait ʿAbd-ʿObodath, stratège, [3] pour Aithi-Bel, stratège, son père, et pour Aithi-Bel, [4] chef du camp qui est à Loukhitou et au passage, fils d'ʿAbd-ʿObodath, [5] le stratège sus-dit, au siège de leur gouvernement qu'ils ont exercé [6] par deux fois, durant trente-six ans, au temps de Ḥarethath, [7] roi des Nabatéens, Aimant-son-peuple, et l'ouvrage qui [8] est au-dessus a été fait en son année quarante-sixième.

1) Ce début a suggéré à M. Clermont-Ganneau (*l. l.*, p. 190 s.) les intéressantes observations qui suivent : « La forme même de la ou du *nephech* (le mot est employé aux deux genres dans les inscriptions) nous avait déjà été révélée, comme l'a justement remarqué M. de Vogüé, par un intéressant dessin gravé sur le rocher et surmontant une épitaphe nabatéenne de Pétra. C'était un cippe de forme pyramidale. Quant au rôle symbolique de la *nephech*, il me paraît avoir été en relation intime avec la personnalité même du défunt et avoir caractérisé en quelque sorte son individualité, ce que pouvait déjà faire pressentir l'étymologie du mot qui signifie « souffle, vie » et par suite « personne »... C'est ce qui me paraît ressortir des faits suivants. Le tombeau élevé par ʿAbdʿobodat était destiné à *deux* personnes : un premier Itaïbel, qui était son père ; un second Itaïbel, qui était son fils. Or, le tombeau était surmonté de deux *nefech;* par conséquent, *une* pour chacun des deux défunts. Le fameux sépulcre des Macchabées qui s'élevait à Modin, et qui était destiné à recevoir *sept* personnes (Simon, auteur de la dédicace, ses quatre frères et leurs père et mère), était couronné de *sept* pyramides... Le superbe mausolée que la reine Hélène d'Adiabène avait fait exécuter aux portes de Jérusalem et qui existe encore (les *K'boûr es-salâtîn*) était orné de trois pyramides, — ici également, il faut comprendre *trois nefech;* — or, il était destiné essentiellement à *trois* personnes, les rois Izatès et Monobaze, et la reine elle-même. »

3) Le nom du grand-père et du petit-fils comprend certainement le dieu babylonien Bel, et marque la limite la plus méridionale de sa diffusion ; il n'existe pas d'autre nom nabatéen qui le contienne sauf *CIS.*, II, **158**, 5. Ce fait nous avait engagé à prendre le nom comme purement assyrien, Itti-Bel, mais il vaut mieux prononcer avec Nöldeke אִיתִיבֵל, « Bel a amené » ; Clermont-Ganneau préfère אִיתַיבֵל (cf. Dan., II, 28), « Bel existe » ; le même savant a fait depuis quelques réserves en faveur de notre première interprétation.

4) Le second défunt, mort avant son père, occupait une charge moins importante que celle de stratège. Son camp était à לחיתו, où il faut reconnaître la montée de Loukhit (Is., XV, 5 ; Jer., XLVIII, 5), d'après l'*Onomasticon* (**136** 23 *Lag.*), entre Aréopolis et Zoar. Mais cette désignation est beaucoup trop vague. On s'arrangerait mieux de Aroër au lieu de Zoar. Il s'agirait alors du passage de l'Arnon. — עברתא

rappelle les monts העברים Num., XXVII, 12, mais au nord plutôt qu'au sud de Mâdaba. Le camp ne pouvant être en deux endroits très éloignés, il paraît préférable de donner à עברתא le sens de « passage ».

18. — LE DIEU QUI NE BOIT PAS DE VIN.

Découverte en 1900 par M. Littmann à Palmyre. Le texte et la traduction d'après Littmann (*Journal asiatique*, 1901, p. 374 ss.) et Clermont-Ganneau (*Rec...*, IV, p. 382 ss.). De 132 ap. J.-C.

1 [ת]רתן עלותא אלן עבד עבידו בר ענמו
2 [בר] שעדלת נבטיא רוחי[א] די הוא פרש
3 [ב]חירתא ובמשריתא די ענא
4 לשיע אלקום אלהא טבא ושכרא די לא
5 שתא חמר על חיוהי וחיי מעיתי
6 ועבדו אחוהי ושעדלת ברה בירח
7 [א]לול שנת IIII 33 III ודכיר זבידא בר
8 שמעון בר בלעקב גירה ורחמה קדם
9 שיע אלקום אלהא טבא ודכיר כל
10 [מ]עיד עלותא אלן ואמר דכירין
11 [ה]א אלן כלהון בטב

[1] Ces deux autels (les) a faits ʿOubaidou, fils d'ʿAnémou, [2] fils de Saʿadallat, Nabatéen, Roukhien, qui était cavalier [3] dans la citadelle (*ou* à Ḥîrta) et dans le camp de ʿAna, [4] pour Chaiʿ al-Qaum, le dieu bon et rémunérateur, qui ne [5] boit pas de vin; pour son salut et pour le salut de Moʿêtî [6] et de ʿAbdou, ses frères, et de Saʿadallat, son fils; au mois de [7] eloûl, l'an 443. Et que soit commémoré Zebîda, fils de [8] Chimʿôn, fils de Belʿaqab, son hôte et son ami, devant [9] Chaiʿ al-Qaum, le dieu bon; et que soit commémoré quiconque [10] visitera (?) ces autels et dira : « Que soient commémorés [11] tous ceux-là en bonne part! »

2) Le dédiant est un Nabatéen, aussi tous les renseignements qu'il donne valent pour les Nabatéens plutôt que pour Palmyre; il semble qu'il était de la tribu de Roukhou, plutôt que d'une ville de ce nom; du moins la terminaison adjectivale s'explique mieux ainsi (cf. les רוחו de *CIS.*, II, 182).

3) ʿAna et el-Ḥîra, sur l'Euphrate.

7) Les noms de l'hôte et de ses ancêtres se trouvent à Palmyre; par opposition à la famille du dédiant qui est Nabatéenne. — Le גֵּר est ordinairement le client, l'hôte passif; Cl.-Ganneau (*Rec...*, V, p. 45) revient à ce sens à cause de l'équivalent grec τὸν αὐτοῦ ξένον καὶ φίλον (Inscription de Philon de Cos en l'honneur d'Hérode Antipas, *CIG.*, 2502).

10) מעיד ou עיד en restaurant au début די; cf. l'arabe *ʿoud*, à la cinquième forme « visiter » (Lid., *Eph.*, 346).

11) D'après Cl.-G., *Rec...*, V, 179 s., corrigeant sa première restitution, il n'y a de place que pour une lettre; il suppose une forme intensive du pronom démonstratif à l'état isolé.

L'intérêt de cette inscription est dans la mention du dieu Chaîʿ al-Qaum, dont M. Cl. Ganneau avait antérieurement reconnu l'existence dans une inscription nabatéenne publiée par M. Dussaud. Ce dieu, car c'est bien lui, non le dédiant, ne boit pas de vin. Son nom paraît signifier le dieu qui accompagne le peuple, son Seigneur ou son patron. Il semble que c'est une manière vague de le désigner, en taisant son nom propre. Par une série de déductions très sagaces, M. Cl.-Ganneau le rapproche du dieu Lycurgue, dans une dédicace copiée par Waddington à Hebrân (n° 2286 *a*) : [θε]ῷ Λυκούργῳ. Ce Lycurgue est, dans le poème de Nonnus (Dionysiaques XX et XXI), l'adversaire de Dionysos, le Bacchus indien. D'autre part, le dieu principal des Nabatéens, Dousarès, était identifié avec Dionysos, Bacchus. Et cependant, on lit dans Diodore (XIX, 94) : « D'après une loi du pays (les Arabes Nabatéens) ne sèment pas de blé, ne plantent aucun arbre fruitier, ne boivent pas de vin et ne construisent aucune maison; ceux qui font le contraire sont punis de mort ». Il y avait donc chez les Nabatéens deux groupes bien distincts au point de vue religieux, celui des buveurs de vin, adorateurs de Dousarès, et celui des gens qui le proscrivaient, adorateurs de Chaîʿ al-Qaum. C'est peut-être une confusion entre ce Lycurgue et le Lycurgue de Lacédémone, le législateur, qui expliquerait un autre rapprochement cité par le savant français. S. Épiphane (1) prétend que Moïse, à cause de ses prodiges divins, passait pour un dieu, par suite de l'aberration des populations de l'Arabie Pétrée, de Rokom (Pétra) et d'Édom, et que son idole était, dans ces régions, l'objet d'un véritable culte. Personne ne soutiendra que Moïse est devenu Chaîʿ al-Qaum, mais il est très possible que ce dieu ait eu des attributs de conducteur et de législateur qui expliqueraient la confusion de S. Épiphane.

19. — LE DIEU BÉNI (VOGÜÉ, 124; WADD., 2267; LID., *Handb.*, p. 474).

Sur la route de Palmyre à Ḥoms, à trois heures et demie de Palmyre, trois grands autels avec la même inscription bilingue, répétée trois fois, et le symbole du foudre que Waddington hésite à voir sur le troisième, qui est brisé, mais où il est attesté par Mordtmann (*Palmyrenisches*, p. 73). Du 21 mars 114.

1 עבדת מדינתא לבריך
2 שמה לעלמא מן כסף
3 ענושתא בענושות זבי[דא]
4 בר תימעמד משכו ומק[ימו]
5 בר ירחבולא גמלא וירחי
6 בר נורבל שגרי ועננ
7 מלכו עננ בירח אד[ר]
8 יום 13 שנת 114 ע3

Διὶ ὑψίστῳ καὶ ἐπηκόῳ ἡ πόλις εὐχήν.
Ἔτους εκυ΄ Δύστρου ακ΄ ἐπὶ ἀργυροταμιῶν Ζεβείδου Θαιμοαμέδου καὶ Μοκίμου Ἰαριδωλέους καὶ Ἰαραίου Νουρβήλου καὶ Ἀνάνιδος Μάλχου.

[1] La ville (de Tadmor) a élevé (cet autel) à celui dont béni soit [2] son nom à jamais, avec l'argent [3] de la trésorerie, sous l'administration des trésoriers

(1) *P. G.*, t. XLI, col. 972.

Zebeida, [4] fils de Thaimoʿamed, (fils de) Masékou — et Moqîmou, [5] fils de Iarḥibola, (fils de) Gamla, et Iarḥa, [6] fils de Nourbel, (fils de) Chagri, — et ʿAnani, [7] (fils de) Malkou (fils de) ʿAnani. — Au mois d'Adar, le 21e jour, an 425.

3) La racine ענש signifie « mettre à l'amende »; ici le sens est évidemment plus général.

M. de Vogüé note (*Syrie centrale*, p. 75) : « Cette inscription, par sa date, est antérieure à l'organisation de la cité sur le modèle des colonies italiques. On pourrait en conclure qu'à cette époque les magistrats principaux et éponymes étaient les trésoriers, au nombre de quatre, qui géraient les finances publiques. »

Le foudre placé sur l'autel montre qu'il s'agit du Zeus tonnant, autrement dit de Baal Céleste, comme l'avait très bien vu M. de Vogüé, dont la position n'est pas du tout ébranlée par les arguments de M. Lidzbarski (*Ephem.*, I, p. 255 s.). De plus, la dédicace est faite par la ville. Si le Baal n'est pas au sens strict un dieu de la cité, c'est qu'il a un caractère plus général; mais il n'en reçoit pas moins un culte officiel et public. Il semble d'ailleurs que ses attributs particuliers sont ici enveloppés dans une désignation vague; il y a tendance à le considérer comme un être suprême et ineffable, plus grand que les autres dieux quoique non pas comme le seul dieu (cf. la tessère palmyrénienne publiée *Syrie centrale*, p. 76).

20. — EṬ-ṬAYYIBÉ (LID., *Handb.*, p. 477).

D'août 134 ap. J.-C.

Διὶ μεγίστῳ κεραυνίῳ ὑπὲρ σωτηρίας Τρα(ιανοῦ) Ἀδριανοῦ Σεβ(αστοῦ) τοῦ κυρίου Ἀγαθάνγελος Ἀβιληνὸς τῆς Δεκαπόλεος τὴν καμάραν ᾠκοδόμησεν καὶ τὴν κλίνη(ν) ἐξ ἰδίων ἀνέθηκεν. Ἔτους εμυ΄ μηνὸς Λώου.

1 לבעל שמין מרא עלמא קרב
2 כפתא וערשא אגתגלס

[2] A Baʿalsamin, seigneur d'éternité, a offert [2] une niche et un lit Agathangelos.

1) Baʿal Chamin est qualifié en grec de Zeus tonnant; c'est bien le caractère de Hadad, dieu de l'orage. D'autre part le Zeus Dolichenus, un autre Hadad, est qualifié *Deus æternus*. Il est donc naturel de traduire מרא עלמא « Seigneur de l'éternité », עלמא ayant constamment ce sens dans les inscriptions de Palmyre. M. de Vogüé avait proposé « Seigneur du monde », non sans suggérer l'autre idée. M. Lidzbarski a repris la traduction « Seigneur du monde », rapprochée de la tournure rabbinique רִבּוֹן שֶׁל עוֹלָם (*Ephem.*, I, p. 256). Mais cette tournure ne se trouve pas dans des documents contemporains de nos inscriptions. Mordtmann (*Palmyr.*, p. 48) cite une dédicace latine de 220 de la leg. II Parthica Antoni[ni]ana p(ia) f(idelis) f(elix) aet(erna) dédiée à la Victoria æterna d'Élagabale. Domaszewski qui l'a publiée note que la Victoria æterna est propre à Élagabale aussi bien que le surnom de cette légion; il est probable que tous deux viennent de l'Orient. Les inscriptions latines de cette époque mentionnent Opt. Max. Cœlus Æternus Jupiter.

2) כפתא, ici καμάρα (et non καμερα, Mordtmann); dans VOGÜÉ, 70, ψαλίς, sorte d'ar-

cosolium. — ערשא, κλίνη, ne peut être un lit funéraire, puisque Hadrien était encore vivant. C'est le *pulvinar*, destiné à l'origine aux *lectisternia* solennels, devenu permanent : *mensa in qua epulæ libationesque et stipes reponuntur. Ornamenta vero sunt clipei coronæ et hujuscemodi donaria. Mensa hoc ritu dedicata in templo aræ usum et religionem obtinet* (MACROBE, *Saturn.*, III, 116). M. Bouché-Leclercq, auquel nous empruntons cette citation (*Dictionnaire des antiquités...*, v. *Lectisternium*), pense que les images posées sur les *pulvinaria* n'étaient pas des statues « mais des figurations portatives, soit de purs symboles, soit des mannequins drapés dans des *exuviæ*, auxquels il était loisible de donner des figures humaines » (p. 1011). Le même auteur définit le lectisterne un repas servi à une ou plusieurs divinités *d'origine exotique*, et pense que ce rite est venu à Rome de la Grèce. Il semble bien qu'à la fin les *pulvinaria* permanents étaient placés dans les temples mêmes des dieux auxquels ils étaient consacrés (DION CASSIUS, LIX, 9 : ἐπὶ τὴν κλίνην τοῦ Διὸς... au Capitole), et Baʿal Chamin n'est pas un étranger à Palmyre. D'autre part il ne semble pas que l'usage des lits des dieux soit venu d'Occident en Orient. Hérodote dit du temple de Bel (I,181) : ἐν δὲ τῷ νηῷ κλίνη μεγάλη κέεται εὖ ἐστρωμένη καὶ οἱ τράπεζα παρακέεται χρυσέη, ἄγαλμα δὲ οὐκ ἔνι οὐδὲν αὐτόθι ἐνιδρυμένον, et Lucien du temple de Hiérapolis (*De dea Syr.*, 34) : ἐν αὐτῷ ἑσιόντων ἐν ἀριστερᾷ κέεται πρῶτα μὲν θρόνος Ἠελίου, αὐτοῦ δὲ ἕδος οὐκ ἔνι (MORDTMANN, *Palmyr.*, p. 44). L'usage de recevoir des dieux sur des lits viendrait-il d'Orient? Ce qui précède donne beaucoup de lumière sur Is., LXV, 11 où le prophète parle de la table dressée pour Gad et des boissons offertes à Meni (?), probablement deux divinités de la Fortune et du Destin.

21. — LES DEUX INSCRIPTIONS DU MUSÉE DU CAPITOLE (LID., *Handb.*, p. 477).

A. — De février 236 après Jésus-Christ.

Ἀγλιβώλῳ καὶ Μαλαχβήλῳ πατρώοις θεοῖς καὶ τὸ σίγνον ἀργυροῦν σὺν παντὶ κόσμῳ ἀνέθηκε Τ. Αὐρ. Ἡλιόδωρος Ἀντιόχου Ἀδριανὸς Παλμυρηνὸς ἐκ τῶν ἰδίων ὑπὲρ σωτηρίας αὐτοῦ καὶ τῆς συμβίου καὶ τῶν τέκνων ἔτους ζμφ΄ μηνὸς Περιτίου.

1 לעגלבול ומלכבל וסמיתא די כספא ותצב
2 יתה עבד מן כיסה ירחי בר חליפי בר
3 ירחי בר לשמש שעדו על חיוהי וחיא
4 בניהי בירח שבט שנת 547

[1] A ʿAglibol et à Malakbel, et la statue d'argent et sa déco[2]ration a fait de sa bourse Iarḥaï, fils de Khoulaïfi, fils de [3] Iarḥaï, fils de Lichmach, fils de Saʿadou, pour son salut et le salut de [4] ses fils, au mois de Chabaṭ, l'an 547.

1) ʿAglibol représenté en costume de soldat romain avec un croissant sur les épaules a toujours été reconnu pour un dieu lunaire. Comme sens, son nom offre dans son premier élément une ressemblance assez complète avec רכבאל (Hadad et Panammou); or, les deux premiers éléments peuvent signifier soit un char, soit une monture, à Sendjirli de El, ici de Bol, prononciation dialectale récente de Baʿal et non de Bel. La forme du nom suggère plutôt עגלא, « veau », que עגלת, « char ». On peut songer au veau sur lequel est placé, dans les Koudourrous, le symbole de

Hadad. Le dieu lune est normalement nommé avant le dieu soleil, comme l'argent avant l'or (Lid., *Ephem.*, I, p. 255).

2) ירחי = Ἡλιόδωρος est une preuve que ירחבול est un dieu solaire. — חליפי a pour équivalent Ἀντίοχος, c'est assez ingénieux; il pourrait servir aussi pour Ἀντίγονος, « né en échange ».

B. — Du même temps.

1 עלתא דה למלכבל ולאלהי תדמור
2 קרב טברים קלודים פלקסי
3 ותדמריא לאלהיהן שלם

Soli sanctissimo sacrum. T. Claudius Felix et Claudia Helpis et Ti. Claudius Alypus fil[ius] eorum votum solverunt libens merito Calbienses de coh[orte] III.

[1] Cet autel à Malakbel et aux dieux de Palmyre (Tadmor) [2] a offert Tiberius Claudius Felix [3] et les Palmyréniens à leurs dieux. Paix.

Malakbel, assimilé au soleil, est nettement à la tête des dieux de Palmyre.

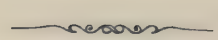

CITATIONS BIBLIQUES

Pages.

GEN. **4** 3 269
10 330
5 9 110
24 337
10 41
10 11 56
23 357
12 6 ..... 174, 494
13 18 174
14 5 ..... 126, 318
15 20 318
16 246
20 16 472
21 33 174
22 21 74
22 74
25 15 502
27 40 122
28 18 ..... 204, 205
18-22 ..... 204, 205
29 14 252
31 13 ..... 81, 205
44 ss 204
45 206
51 206
33 17 416
34 246
35 7 81
14 205
20 205
37 3 477
27 252
43 34 471
46 3 71
50 1 321
EX. **5** 1 299
18 419
6 3 ..... 71, 491
12 7 231
19 476
49 476
13 4 277
13 151

Pages.

14 2 471
9 471
15 11 71
19 15 ..... 145, 257
20 3 472
8-10 284
21 22 478
28 84
23 15 277
24 206
24 4 205
26 31 479
28 7 236
30 236
29 2 480
22 238
30 17 239
23 239
30 239
34 13 206
18 277
20 151
36 3 220
LEV. **1** 14-17 474
3 11 248
16 248
4 12 224
5 7 ss 474
6 21 ..... 149, 150
7 8 472
10 475
27 259
32 s. 238
8 8 236
11 33 ..... 149, 150
35 149
12 8 474
14 4 ss 474
15 12 149
16 4 ..... 149, 150, 239
24 ..... 149, 150
17 13 330
18 21 101

Pages.

19 26 259
27 323
28 ..... 319, 323
20 2-5 101
21 1 319
5 323
7,14 233
15 233
22 4 319
24 12 235
25 49 252
26 1 ..... 207, 498
30 214
NUM. **3** 4 472
5 2 319
6 6 319
9 6-10 319
13 29 ..... 57, 58
15 34 235
21 29 110
24 4 122
27 12 506
28 9 s 294
33 52 498
DEUT. **2** 11 318
3 11 318
13 318
4 19 450
7 5 206
13 ..... 125, 353
11 30 174
12 2 ..... 173, 494
3 ..... 204, 206
15 476
13 17 472
14 1 s 323
16 1 277
21 175
22 207
17 3 450
23 18 220
26 14 332
28 4 125

Pages.

28 18 125
51 125
32 38 122
33 8 122
10 472
29 122
Jos. **7** 6 326
26 327
12 4 318
13 12 318
15 11 160
58 497
17 15 318
19 28 490
21 27 126
24 2 61
Jud. **3** 7 ..... 123, 175
6 19 248
25 175
8 33 84
9 2 ..... 84, 252
4 84
5 497
7 ss 497
37 174
46 ..... 84, 476
16 30 319
19 22 84
20 40 472
I Sam. **1** 28 240
2 17 269
36 475
4 12 326
5 3 s 131
6 6 168
7 3 219
9 472
14 2 174
34 259
20 6 ..... 264, 476
29 ..... 264, 476
22 6 174
25 18 111
28 13 316
31 10 124
11-13 327
13 325
II Sam. **1** 12 325
3 31 321
5 1 252
24 174
10 2 333
12 30-31 100
13 18 477

Pages.

13 19 326
15 30 322
32 36
18 18 ..... 200, 205
19 13 252
I Reg. **6** 1 277
37 277
38 277
7 28 s 473
8 2 ..... 277, 479
10 29 ..... 49, 51
11 5 ..... 124, 491
7 ..... 100, 101
23 74
33 124
14 9 200
15 175
23 ..... 175, 207
15 13 123
16 33 175
18 19 123
22 123
28 ..... 260, 323
20 31 s 321
II Reg. **1** 2, 3, 6, 16 ... 84
8 13 221
9 34 326
10 22 149
25 207
17 10 ..... 175, 207
16 175
31 108
18 4 207
21 3 ..... 175, 450
5 450
7 ..... 123, 175
23 4 ..... 123, 480
5 123
7 ..... 123, 178
10 ..... 100, 101
11 ..... 101, 450
13 ..... 100, 124
14 207
25 18 480
29 480
Is. **1** 29 173
3 24 321
6 13 207
7 6 74
8 14 497
19 316
12 3 168
14 9 318
15 3 321

Pages.

15 5 505
17 8 214
19 3 316
19 206
21 14 502
22 12 ..... 321, 323
24 22 486
26 14 318
19 318
27 9 214
28 25 497
30 33 101
41 19 415
42 21 487
47 1 326
51 12 185
57 5 173
9 ..... 101, 109
58 13 294
65 3 173
5 149
11 509
66 17 173
Jer. **2** 20 173
27 110
3 4 116
6,13 173
4 4 246
6 10 246
26 ..... 321, 326
7 18 ..... 450, 480
8 2 450
9 24 s 245
25 323
14 3 322
16 5 ..... 476, 477
6 323
7 333
17 2 ..... 173, 175
19 13 450
25 23 502
31 326
31 15 317
32 35 101
38 7 101
43 13 207
44 17 450
48 5 505
9 474
37 ..... 321, 323
49 1-3 100
51 51 183
52 24 480
Ez. **6** 4 214

Pages.
6 6 214
13 173
8 3, 5 279
14 ..... 303, 305
16 3, 15 51
20 28 173
40 471
21 21 s 218
26 ..... 232, 234
23 14 450
24 7 330
17 ..... 322, 333
22 333
26 11 207
27 30 326
31 8 352
32 17-32 246
33 25 259
41 22 248
44 19 149
20 323
48 8 ss 187
Os. **3** 4 206
4 12 174
13 ..... 173, 175
10 1 206
13 4 481
Am. **1** 15 100
2 1 327
7 146
5 26 100
6 7 476
7 13 101
8 10 323
Jon. **3** 6 326
Mich. **1** 10 326
16 323
5 12 206
Soph. **1** 5 ..... 100, 450
Ag. **2** 13 319

Pages.
Zach. **9** 7 259
14 17 168
Mal. **1** 7 248
12 248
2 11 110
Ps. **2** 7 497
5 5 221
8 3, 10 487
15 1 221
16 3 487
50 13 248
51 21 472
55 3 501
61 5 221
65 4 232
72 19 461
78 8 219
38 232
81 4 291
88 11 318
106 28 334
113 2 461
118 27 297
143 1 497
Prov. **2** 18 318
7 20 291
9 18 318
21 16 318
Job **2** 8 326
12 326
11 3 485
13 219
16 14 472
26 5 318
42 6 326
Eccle. **7** 17 484
Esth. **4** 1 322
Dan. **1** 20 228
2 2 228
20 461

Pages.
2 28 505
3 8 504
4 24 503
6 25 504
7 2 414
11 36 71
45 175
Esd. **6** 1 504
Neh. **5** 18 484
8 8 235
9 1 326
13 24 133
I Chron. **10** 10 125
12 325
14 15 174
20 2 100
4 318
II Chron. **14** 2 207
4 214
5 214
15 16 123
16 14 333
19 3 123
21 19 333
24 18 175
31 1 207
32 30 486
33 3 123
34 4 214
7 214
I Macch. **5** 43 126
II Macch. **4** 15-29 308
Tob. **4** 17 334
Sir. **7** 37 334
30 18 334
Sap. **14** 15 334
Matth. **6** 1 503
Joan. **7** 37 168
Actes **7** 43 100
I Cor. **10** 27 472

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A-A (déesse), 120.
Ab... (dans les noms propres), 110 s., 117.
Ab-Baal, 111.
'Abd-Achirta, 121.
'Abd-Achratu, 121.
Abdelge, 82.
Abdiḫimunu, 88.
Abd-Milki, 102.
Abduḫmunu, 88.
Abî-mî-Athtar, 118.
Abî-milki, 102.
Abî-ramou, 60.
Abiyada'a, 111.
Abiyah, 110 s.
Abraham, 61, 63.
Acher (dieu), 122.
Achéra (déesse), **120-123**, 196, 489, al.
Achéra (pieu), **175** s.
Achérim, 122.
Achir (dieu), 121.
Achira (déesse), 122, 502 s.
Achour (dieu), **121** s.
Ach-ra-tum (déesse), 121.
Achtoreth (déesse), v. *Astarté*.
Acta dusaria, 301.
Adapa, **391-395**.
Adarmélék, 108.
Addu (dieu), 91, 93.
Adod (dieu), 423, 436.
Adôn, 84.
Adonis (dieu), 178, 427, al.
— fête d'Adonis, **302-308**.
Adonis (fleuve), 159 s., 163 s., 181, 306.
Aeon, 413.
Afca, 159, 163, al.
'Aglibol (dieu), **89** s.
Agraires (cultes), 169, 412, 509.
Agreus, 417.
Agros, 419.
Agrotès, 419 s.
Agrouêros, 419 s.
Ahura-Mazda (dieu), 454.
Aï (dieu), 100.
Aigle (dans le mythe d'Étana), 389 ss.
Aïn-Tounga, 182.
'Akh... (dans les noms propres), 110 s., 117.
Akhath-Mélék, 111.
Akhat-Melqart, 111.
Akhat-Milkat, 111.
Aḫi-Milki, 102.
Akhinoam, 117.
Akhiyah, 110, 117.
Akh-Šêru, 116.
Akiti, **285** ss.
Alah (dieu), 74.
Alaparos, Adaparos, 392.
Aletes, 419 s.
Alilat (déesse), 76, 80.
Allah (Dieu), 75, 468.
Allat (déesse), 76, 135, 431, 456.
Allatu (déesse), 107.
Allégorie, 31.
Alphabet, 67 s.
Alphée, 158, 165.
'Am... (dans les noms propres), 110 s., 117.
Amanus, 415.
Ame, 320, 330 s., al.
'Ammiyada'a, 111.
Amon (dieu), 24, 88.
Amynos, 420.
Anaïtis (déesse), 290, 454.
'Anammélék (dieu), 108.
'Anaqim, 57.
'Anat (déesse), 453, 456, 482.
An-Char, 370 ss.
Animaux (culte des), 115 s.; — immolés, 253 s.; — purs et impurs, 142, 150.
Animisme, **6-11**.
Année sabbatique (chez les Nabatéens), 300 s.

Anou (dieu), 96, al.
Anounit (déesse), 120.
Anounna, Anounnaki (dieux), 359 s., 388.
Anṣâb, **207** s.
Anthropomorphisme, 412 s.
Aphrodite (déesse) armée, 127; — Pandème, 127; — Uranie, 127; — v. *Astarté*.
Apil-ili-šu, 110.
Apil-Sin, 110.
Apollon (dieu), v. *Réchéf*; — de Géla à Tyr, 457.
Apothéose, 316 ss., 394.
ʿAqiqa, 256.
Arabes, **53** s.
Arad-Ea, 358.
Arallou (Enfers chez les Babyloniens), **337-340**.
Araméens, **61-63**.
Arbres sacrés, **169-180**; — chez les Arabes, **172** s.; — chez les Babyloniens, **170-172**; — chez les Cananéens, **173-178**; — chez les Égyptiens, 179; — caractère du culte, **178-180**; — arbre de vie, 352, 362 ss.
Arc-en-ciel, 375.
Arcadiens (cultes), 85, 177, 213, 445.
Arès (dieu), 135, 210, 462.
Arès (rivière), 159.
Arourou (déesse), 348, al.
Artémides, 423, 432.
Arṣou (dieu), 135, 461.
Aryens (mythes des), 32 ss.; — leur religion primitive, 33.
Ašipu, **228** ss.
Asklépios (dieu), 423 s.
Asklépios (fleuve), 100.
Astar-Camos (divinité), 125, 136.
Astarté (déesse), **123-140**; — vraie prononciation, 124; — étymologie, 123 s.; — Astarté = Vénus, 129; — d'Éryx, 125; — du pays des Hétéens, 49 s.; — Astarté Qarnaïm, 453; — Astarté la grande, 423 ss.; — de Sidon, 481, 486.
Asteria (déesse), 129.
Astral (caractère astral de la religion), 163 s., 343, 366, 448, 450.
Atar, v. *Atargatis*.
Atargatis (déesse), 49, **130** ss., 138.
ʿAthé (divinité), 130, 132; v. Gathé.
Athéné (déesse), 422, 431, 456, 482.
Athirat (déesse), 122.
ʿAthtar (dieu), 74, **133-136**; — terrain d'ʿAthtar, 97.
Atlas (dieu), 422, 429.
Attis (dieu), 132, 177 ss., 304.
Autel, 191, 206 s., 248, 261 s., 264.
Avesta, 455.
Aziz, Azizos, Azizou (dieu), 135 s., 461.

Baal (nom divin), **83-99**; — idée générale, 83 s.; — chez les Arabes du sud, 90; — chez les Araméens, 89; — chez les Cananéens, 84 ss.
Baal Adon, 86.
— Arvad, 91, 131.
— Ascalon, 131.
— Berith, 84.
— Béryte, 91, 131, 433.
— Bin, 90.
— Chamim, **92-99**, 462, 508.
— Gad, 86, 160.
— Gaziura, 89.
— Hermon, 86, 190.
— Khammôn, 86 ss.
— Kharran, 89, 91.
— Liban, 91 s.
— Marphé, 86.
— Marqod, 84.
— Qarnaïm, 127.
— Ṣaphon, 470.
— de Sidon, 484 s.
— Tamar, 434.
— Tarse, 89, 310.
— Turʿat, 91.
— Tyr, 91, 488.
— Zeboub, 84 s.
Baal des cieux, v. *Baal-Chamim*.
Baal (terrain de), 97.
Baʿalat (nom divin), 120.
Baalim, 84.
Baalram, 415.
Baaltis (déesse), 424.
Baay, 413.
Bains sacrés, 239.
Baitil, Baitilé (dieu), 196.
Baldir, 86.
Balîthôn, 86.
Bar-ʿAthé, 111.
Bar-Nébo, 111.
Bar-Rekoub, 111.
Barbiers, 220.
Bârû, **233-240**.
Bathuel, 73.
Batti-ilu, 77.
Beelsamin (dieu), 414.
Bel (dieu), **94-96**, 451 s., 483, 505.
Bel et le dragon (mythe), **381-383**.
Bêlit (déesse), 140.

Beltis (déesse), 135.
Belus (fleuve), 160, 163.
Ben-Hadad, 111.
Ben-il, 77.
Berith (étymologie), 234 s.
Bérouth (déesse), 177, 427.
Bès, 452, 455.
Béthel, 205 s.
Bétyles, **187-197**; — sens du mot, 194 ss.; — chez les Arabes, 189; — chez les Araméens, 188 s.; — chez les Cananéens, 187 s.; — bétyles animés, 195; cf. 106, 422, 429, 433.
Bocheth, 100, 124.
Bois sacré, 352.
Bol (dieu), 89.
Brathy, 415.

Caaba, 189.
Cabires, 421 s., 424, 433, 436.
Calendrier, **275-283**.
Camos (dieu), 100, 110, 118, 125.
Cananéens, **57-61**.
Carmel, 181.
Cassios, 415.
Causalité (argument de), 23.
Cèdres, 352.
Cendres, 325.
Céréales (culte des), 176, **306-308**, 412.
Chaddaï (nom divin), 420.
Chaï' ha (ou al) qaum (dieu), 74, **507**.
Chamach (dieu) ou Soleil, 62, 107, 265, 389, 447, 494, 500, al.
Chanteuses, 220.
Chantres babyloniens, 222.
Chara, 184 s.
Charrapu, 108.
Chéol, Enfers, **337-341**, 364 ss.
Chevelure, 322 s.
Chien, 220 s.
Chousarthis, 404.
Chousôr, 417.
Chute originelle, 349 s.
Cippes, v. *stèles*.
Circoncision, **242-246**; — chez les Arabes, 245; — chez les Égyptiens, 244 s.; — chez les Phéniciens, 244.
Clan totémique, 112.
Colpias, 413 s.
Confession des fautes, 225 s.
Confréries, 476 s.
Corybantes, 421 s.
Cosmogonies, **366-381**; — babylonienne, 366-381; — d'Eudème, 408; — des Maoris, 428; — de Môchos, 408 s.; — de Philon de Byblos, 405-422.
Cosséens, 52.
Création de l'homme, **385-387**.
Cyprès sacré, 176 s.

Daganu (dieu), 131 s.
Dagon (dieu), 91, **131** s.; cf. 422, 423, 429.
Dasius (s.), 289.
Décadence de la religion, **459-468**; cf. 2.
Déesses (idée générale), 119 s., 139 s., 453.
Déluge, 167, 360.
Démarous (dieu), 423, 434, 436.
Déméter (déesse), 457 s.
Démons, 16 ss., 223 ss., 420, al.
Dercéto (déesse), **130** ss.
Destinée, 423, 432.
Deuil, **320-326**.
Dhou-Chara (Douchara, dieu), 185.
Dhou 'l-khalasa (dieu), 189.
Diane (déesse), 137.
Didon, 310.
Dieux — du clan, 249, 462, — dieux domestiques, 229; — dieux marins, 164; — dieu d'une personne, 82, 117, 462; — dieu remunérateur, 461; — les dieux dans le poème de Gilgamès, 346 s.
Dilbat (déesse), 139.
Dioné (déesse), 423 s.
Dionysos (dieu), 456, 507.
Dioscures (dieux), 421, 423.
Divination — chez les Babyloniens, **232-240**; — par le foie, 234 s.; — par l'huile, 235; — par le cèdre, 236.
Djinn, 17, 19, al.
Dommilk, 102.
Douchara (dieu), 82, 456, 462; v. *Dousarès*.
Dousarès (dieu), 188 s., 507.
Dragon (le), **381-383**.
Dualisme sexuel, 17, 139.
Dumu-zi (dieu), 305; v. *Tammouz*.

Éa (dieu), 60, 165, 227, **346** ss., 431, al.
Éabani, **345-365**.
Eaux sacrées, **158-169**; — chez les Arabes, 158; — chez les Araméens, 159 s.; — chez les Cananéens, 159 s.; — à Carthage, 161; — en Mésopotamie, 160 s.; — rite magique de l'eau, 167; — descente à l'eau, 166 ss.
'Ébed-Mélék, 101.
Échara, 374.
Echmoun (dieu), 160, 426, 486 s.
Efca, 158.

Égypte (influence de l'), 406 ss., 416, **452-454**.
Eimim, 57.
Ekimmou, 319 s.
El, **70-83**, 448, 494; — étymologie, 79 s.; — *genius loci*, 82; — dans l'Arabie du sud, 74; — en éthiopien, 76; — en hébreu, 71; — en phénicien, 71 s.; — dans le Ṣafa, 74; — en Syrie, 73 s.
El-Berith, 84.
El-Béthel, 81.
El-Khammôn, 103, 105.
Élagabale, 82.
Élam, 52, 56.
Élat ou Élôt (déesse), 72.
Éliada, 74.
Élim, 78.
Élioun (dieu), 72, 422, 427.
Ἑλλωτία, Ἑλλώτις, 72.
Éloah, 71, 78, 80.
Éloeim, 72, 423.
Élohim, 19, 71, 77 ss., 80.
Élôn, 73.
Élos, 422 ss.
Em-Astarté, 111.
Em-Echmoun, 111.
Enceinte sacrée, 180-187; — en Afrique, 182 s.; — chez les Arabes, 184; — chez les Araméens, 183 s.; — chez les Chaldéens, 180 s.
Enfers, v. *Chéol*.
Enmeduranki, 233.
Épigeios, 422, 428.
Érechkigal (déesse), 107 ss., al.
Érék, 136, 138 s., 344, al.
Éros, 423, 432.
Ésau, 416.
Esprits, v. *Démons*, *Polydémonisme*.
Europe (déesse), 73.
Évhémérisme, **463-465**; — des Égyptiens, 463 s.; cf. 31, 399 s.
Évocation des morts, 364.
Évolution, 8, 20, 23 s., 26.
Exogamie, 113.
Exorcistes babyloniens, **222-233**; v. *âšipu*.
Extispicine, 234.

Farine, 239, 254.
Femmes (impuretés relatives aux), 142 ss.
Festins (sacrifices, vid. s. v.), 239; — funéraires, 332 ss.
Fêtes, **283-313**; — idée générale, 283-285; — chez les Arabes, 295-301; — chez les Araméens, 311 s.; — chez les Babyloniens, 285-295; — chez les Cananéens, 301-311; — fêtes historiques, 291; — lunaires, 291; — des Arabes au printemps (mois de redjeb), 298 ss.; à l'été, 299 s.; à l'automne, 300; — fête de Hiérapolis, 312; — fête pentaétérique au Phoinicôn, 296, 301; — des Soadéniens, 296; cf. Adonis, *Akiti*, Héraclès, Sacées, *Zagmuk*.
Fétiches, Fétichisme, 9, 197, 215.
Fleuves sacrés, v. *Eaux sacrées*.
Fontaines sacrées, v. *Eaux sacrées*.
Fumigations, 239 s.
Funérailles, **326-331**.
Funéraires (usages), **320-326**.

Gad (divinité), 509.
Gathé, Gatis (divinité), ou 'Athé, 130.
Gè (déesse), 422 ss.
Géants, v. *Rephaïm*.
Généa, 414.
Génos, 414.
Gharîyân, 193, 207 s.
Gichzida (dieu), 304, 391 s.
Gilgamès, **342-366**, al.
Grain (culte du), 307 s.; 440, 448.
Grand prêtre, 219, 228.

Hadad ou Adad, Adod, Addu (dieu), **92-94**; **447**; 493 ss. — Rammân, Baal Chamim, Zeus Kéraunios, 93; — chez les Hétéens, 48; — cf. 91, 191, 456, al.
Hadadar, 73.
Hadès, 432; v. *Chéol*.
Halieus, 417.
Ḥammôn, 489 ss.; v. *Khammôn*.
Hammourabi (ses origines), 60, al.
Ḥaram, v. *Enceinte sacrée*.
Hathor (déesse), 126, 128, 432, 453.
Hauran (cultes du), 88, 459.
Hauts-lieux, 173, 181, 184.
Hébreux (leurs migrations), 61, 63.
Hégra, 184.
Héliopolis (Baalbek), 87 s., 196, 282 s., 420.
Henchir R'çass, 182 s., 201, 205.
Hénothéisme, 21, 24, 439.
Héphaistos (dieu), 418 s.
Héraclès (dieu) ou Hercule, 85, 161, 213, 452; — mythe et fête d'Héraclès, **308-311**; — Héraclès-Sandan, 310.
Hermaphrodite, 139.
Hermès (dieu), 135, 422 ss.
Hermon, 181.

Héros éponymes, 29.
Hétéens (Khittim, Khati, Khétas), **44-51**; — art hétéen, 44-46; — origine et histoire, 46 s.; — religion, 48 s.; — Hétéens dans la Bible, 49 s.
Heure, 423, 432.
Hiérapolis, 92, 132 s., 165, 211.
Hiérodules, 130, 241 s.
Himyarites, 54, 62, 208, 215.
Holocauste, 248, 250, 261 s., 264, 273.
Homme primitif, 3, 5, 23, 66, 341, 391, 412.
Ḥum (dieu), 52.
Hycsos, 58 s.
Hypostase, 160.
Hypsistos (Très-Haut), 422, 425.
Hypsouranios (dieu), 415 s.

Ia, 71, 100.
Iabni-il, 77.
Iachupilu, 60.
Iahou, 93.
Iahvé, 71, 93, 101, 124, 248, 318, al.
Ia-milki(?), 102.
Iao, 412.
Ia'qubilu, 60.
Iardanos, 158.
Iarkhibol (dieu), 89 s., 451, 461.
Icaros, 181.
Ichtar (déesse), **136-140**; cf. *Astarté;* — Ichtar d'Agadê, 139; — d'Arbèles, 137; — d'Érék, 136, 139; — du Kitmouri, 137; — de Ninive, 137; — dame des batailles, 136; — ses amours, 353, ss., al.
Ichtyomorphes (divinités), 130 s., 456.
Idlal, 160.
Idoles, 229 s.
Iekhawmilk, 102.
Ieoud, 431.
Igigi (dieux), 388.
Ilah, 74 s., 78 s., 81.
Il-da-a-ya, 77.
Ilî-ma-yada'a, 118.
Iliyada'a, 111.
Il-Milki, 77.
Ilu, 76, 79; v. *El.*
Ilu-milki, 102.
Ilušu-abišu, 117.
Ilušu-ibnišu, 117.
Immolation, 254 s., 272.
Immortalité, 337.
Impureté, **141-157**; — des cadavres, 156 s.; — des femmes, 156; — rationnelle, 155 s.; — sexuelle, 141 ss.
Incinération, 327.
Incisions rituelles, 323 s.
Initiations, 243.
Ino (déesse), 161 s.
Inviolabilité, 185.
Iolaos (dieu), 426.
Išḫara (déesse), 49.
Isirial, 80.
Isis (déesse), 453, 467.
Išum (dieu), 161, 229.

Jacob, 60.
Jason, 345.
Jérusalem (temple de), 167 s., 210.
Jeûne, 325.
Joseph, 60.
Jugement de Dieu, 161 s.
Jupiter-Ammon (dieu), 87; — héliopolitain, 92; — v. *Zeus.*
Jupiter (planète), 375.

Kahin, 218 s.
Kaldou, 53 s., 61 s.
Kathénothéisme, 21.
Kaukabta, 135.
Kelabim, 221.
Khabiri, 93.
Khamman, Khammôn, v. *Baal Khammôn.*
Khammanim, 103, **214** s.
Kharran, 89, 96, 280, 450.
Khati, v. *Hétéens.*
Khazael, 74.
Khépa (dieu), 48.
Khochen, 236.
Khoumbaba (dieu), 343, 353, al.
Ki-Char (dieu), 370 s.
Kipper, 232.
Kôhen, 218 s.
Komer, 219.
Koré (déesse), 457 s.
Kronos (dieu), **104-109**; cf. 71 s., 85, 422 s., al.
Kudurru, 52, 198, 206.
Kutha, 108, 337.

Lacs sacrés, 161 s., 164.
Lagamal (dieu), 52.
Lah (ha), 74.
Lait, 254, 263, 265, 475.
Lakhamou (dieu), 370 ss.
Lakhmou (dieu), 370 ss.
Lat (al), 135, 184.
Lat (ha), 74.
Lavages, lustrations, 143, 149, 161, 230, 351, al.
Lectisternes, 509.

Libations, 161, 167, 205, 238 ss., 336, 447, 470 ss.
Lil (= démon), 95.
Lucifer, 134.
Lune (divinité), 91, 96, 128, 450 s., 500.
Lycurgue (dieu), 507.

Mach, Machou, 357 s.
Magie, **11-15**; 224, 373.
Magos, 420.
Malak-Bel, 107, 510.
Malak-El, 107.
Malakastarté, 88; v. *Milkastarté.*
Malakbel (dieu), 461.
Maléfices, 226.
Malik (dieu), 107.
Malik-ramu, 100.
Μάλκ[ανδρος], 105.
Malkatou (déesse), 107.
Mambré (enceinte de), 182; — (puits de), 161.
Mamit, Mamitou (déesse), 359 s.
Mânes, v. *Morts.*
Manichtousou, 76 s.
Maourou (dieu), 48.
Mar, 84.
Mardouk (dieu), 24, 52, 60, 94, al.; — créateur, 368-379; — devenu Bel, 373.
Mar-Ichtar, 110.
Mariages clandestins, 113.
Marnas (dieu), 458.
Marqod, 84.
Ma'ṣoub, 86, 122, 125, **488**, **491**.
Maṣṣeboth, **204-207**.
Matriarcat, 113, 119.
Meilichios, v. *Zeus Meilichios.*
Meilichos, 103, 158.
Melcarth, v. *Melqart.*
Mélék, Milk, Molék, Moloch, **99-109**.
Mélicerte, Melikertès, 162, 309.
Melqart (dieu), 91, 99, 102, 105, 162, 164, 188, 353, 456, 488, al.; v. *Héraclès, Hercule.*
Memoria (déesse), 458.
Mensae, 201.
Mer d'airain, 178.
Mercure (dieu), 87.
Mesdjida, 209 s.
Métamorphoses, 354.
Méthode anthropologique, 4.
Milichus (dieu), 104.
Milk, v. *Mélék.*
Milk-Astarté (divinité), 103, **489**.
Milk-Baal (divinité), 103.
Milk-Osiris (divinité), 103.
Milkat (déesse), 107.
Milki asapa, 102.
Milki-ili, 77.
Milki-ramu, 102.
Milkom (dieu), **99** s.
Milkuru, 102.
Minéens, 64.
Minḥa, 269.
Misor, 421.
Mithra (dieu), 189, 454 s.
Mo'ed (étymologie), 235.
Mois, **275-283**; — chez les Arabes du sud, 279; — chez les Arabes au sud de Gaza, 281 s.; — chez les Babyloniens, 276 s.; — chez les Cananéens, 277-278; — chez les Hébreux, 277; — à Héliopolis, 282 s.; — chez les Juifs, 279; — chez les Nabatéens, 278 s.; — chez les Palmyréniens, 278 s.
Moloch, v. *Mélék.*
Monarchie (ses origines), **387-391**.
Monimos (dieu), 135.
Monisme, 20, 78.
Monothéisme, 2, 16, al.; — hiérarchique, 24, 441; — latent, 23; — chez les Arabes, 468; — chez les Égyptiens, 440, 452; — à Palmyre, 460 s.; — chez les Sémites, 20, 439, 448, al.
Montagnes (culte des), 190.
Morale religieuse, 444, 459.
Morts, **314-341**; — dans l'Odyssée, 317.
Môt, 405 s.
Môtab, 189.
Môumis, Moummou (divinité), 370.
Mout (déesse), 406.
Mout, 424, 432.
Μυρουλλας, 75.
Mutilation, 241.
Myiagros, 85.
Mystères, 466.
Mythe, Mythologie, **28-40**; — origine du mythe, d'après Creuzer, 31, 38; — d'après l'évhémérisme, 31; — d'après M. Decharme, 34; — d'après les frères Grimm, 31; — d'après les indianistes, 32 ss.; — d'après M. Lang, 35; — d'après les stoïciens, 31; — d'après M. Winckler, 37; — mythes humains, 30.
Mythes babyloniens, 342-395.
— phéniciens, 396-437.

Nabatéens, 53, 63, 183, 188, 316, al.
Nabou (dieu), 286, 431.
Naissance surnaturelle, 389.

Nakhor, 63.
Nana (déesse), 120, 122, **138** ss.
Naphchâ, 209.
Naramsin, 57, 192 s.
Narnaka, 182.
Nathan-Mélék, 101.
Naturisme, 8, 82, 447 s.
Nébo, v. *Nabou.*
Nedjran, 172.
Neirab, 63, 68, 323, 329, 444, 450, **500** s.
Nérée (dieu), 423, 433.
Nergal (dieu), 72, **107** s., 430, 482, al.
Nérigal, v. *Nergal.*
Nikkal (déesse), 500.
Nil (dieu), 440.
Nil (saint), **257-259**.
Nin-Girchou (dieu), 287, 308, 465.
Ninib (dieu), 108, 352.
Nin-Soun (déesse), 365.
Nippour, 52, 96, 212, 367, al.
Nisaba (déesse), 169.
Noé babylonien, v. *Outa-napišti.*
Noms propres théophores : avec Allah, 75; — Baal, Bel, Bol, 89; — Echmoun, 111; — El, *ilu*, 73 s., 76, 102; — Gil, 344; — Melqart, 111; — Milk, 102, 111; — Milkat, 111.
Νουμήνιος, 116.
Nousk (dieu), 500.
Nubattu, **284** s., 292.
Nuṣb, v. *anṣâb.*

Oannès, 387.
Obélisques, 207, 212.
Obodas, Obodath, 316.
Odacon, 131.
Œuf cosmique, 405, 408, 410.
Olympie, 85.
Onction, 198, 205, 237, 260.
Oqaiṣir (dieu), 254.
Oracles, **233** s.
Oronte, 165.
Osiris (dieu), 63, 304, 453 s., 504.
Osrhoène, 62.
Ouhaballat, Wahballath, 76, 456.
Oulômos, 408 s., 413.
Oumm-el-'Awamid, 87, 103.
Our, 59, 67, 96, 170, 447, 450.
Ouranides, **422-436**.
Ouranos (dieu), 106, **422** ss., *passim.*
Ourim et *Toummim*, 236.
Ourimilk, 102.
Ourouk, v. *Érék.*
Ousôos, 416 s.
Outa-Napišti, **356-364**.
'Ouzza (al) (déesse), 119, 135, 138, 172, 184.

Pains, 238, 248, 333, 339.
Palaimon (dieu), 309.
Palmier, 170, 172.
Palmyre, 68, 76, 89, 103, 158 s., **460-462**; **506** ss.
Pan (dieu), 160, 165.
Panammou, 68, 90, 209, 335, **495** ss.
Panthélisme, 8.
Paphos, 187, 211.
Pâque, 231, **298**.
Paradis, 352, 357.
Parasites, 221.
Parent (Dieu est), **110-118**.
Passion des dieux, 311.
Patési, 67.
Patras, 103.
Péché, 224 ss., 444.
Pectoral, 236.
Pélerinages, **297** ss.
Pénitent, 225, 236.
Père (Dieu est), **110-118**.
Pérée, 431.
Perséphoné (déesse), 422, 430 s.
Perses (leur influence), 454.
Pétra, 183 s., 185, 189, 213.
Phallique (idée), 190, 212.
Phéniciens, **57-59**; — mythes phéniciens, 396-437.
Philistins, **51**.
Philon de Byblos, **396-405**.
Phosphorus (dieu), 135.
Piacula, 251.
Pierres sacrées, **187-216**; — Bétyles, 187-197; — stèles et cippes, 197-210; — colonnes, piliers, Khammanim, 210-216.
Pieu, 171; v. *Achéra.*
Piliers, à Gozzo, 213; — à Hiérapolis, 211 s.; — au Lycée, 213 s.; — à Nippour, 212; — à Paphos, 211; — à Tyr, 213.
Pir'i-Aï, 110.
Plante de jouvence, 169, 362 ss.; — culte des plantes, v. *Arbres sacrés.*
Polydémonisme, 16 s., 21, 24, 27, 77 s., 83, 141, 157.
Polygamie, 113, 425.
Polythéisme (son origine) d'après Renan, 19 s.; — d'après W. R. Smith, 18 s.; — d'après Wellhausen, 17 s.; — explication proposée, 27.
Pontos (dieu), 423, 433.
Poséidon (dieu), 91, 164, 423 s., 433.

Pothos (dieu), 423, 432.
Poulasati, v. *Philistins.*
Pourim, **285** ss.
Préciput, 255 s.
Prémices, 255 s.
Premiers-nés, 298 s.
Prêtres, **217-242**; — chez les Arabes, 217-219; — chez les Araméens, 219; — chez les Babyloniens, 221-242; — chez les Phéniciens, 219-221, 478 ss.
Prière, 260 s.
Procession, **297** s.
Prostitutions sacrées, 130, 241, 444 s.
Protogonos, 413.
Pureté, v. *Impureté.*
Pyramide, 209, 464 s.
Pyrée, 215, 238 ss.

Qaïnan, 110.
Qarnaïm, 127, 453.
Qataban, 74 s., 110, 122.
Qedechim, 220.
Qemouel, 74.
Qoréichites, 54.

Rab, 84.
Rabel, 73.
Rachoup (dieu), le même que *Réchéf.*
Ragau, 63.
Rahab, 382.
Ramman, v. *Hadad.*
Réchéf (dieu), 91, 431, 453, 456, 494.
Redjeb (sacrifices du mois de), 256.
Rekoubel (divinité), 84, 494, 498 s.
Religion (idée générale), 7.
Repas, 333; — sacrés, funéraires 509.
Rephaïm, **318** s.; 481, 484.
Résurrection, 340; — d'Héraclès, 311.
Rétribution après la mort, 443, 459.
Révélation primitive, 2 s., 25 s., 83, 375 s.
Rhéa (déesse), 106, 423 ss.
Rib-Addi, 47.
Rimat-Bêlit, 351.
Rimmon (dieu), 173.
Rituels babyloniens, 222 ss.
Roi (Dieu est), **99-109**.

Sabbat, **291-295**.
Sabéens, **64**.
Šabi-il, 77.
Sabitou, 356 ss.
Sac, **321** s.
Sacées, **287-290**.
Sacerdoce, v. *Prêtres.*
Sacrifice, **247-274**; — d'après Renan, 247 s.; — d'après Smend, 248; — d'après W. R. Smith, 249 ss.; — solution proposée, 266-274; — chez les Arabes, 252-262; — chez les Cananéens, 262-265; — chez les Chaldéens, 265-266; — des Sarrasins d'après s. Nil, 257 ss.
Sacrifices (matières des), 254, 262 s., 265.
Sacrifices (espèces), de clans, 263 s.; — holocaustes, 264, 470 ss.; — pacifique, 237 ss., 470 ss.; — pour le péché, 236 s., 256 s., 263, 470 ss.; — part due aux prêtres, 238, 470 ss.
Sacrifices pour les morts, **332-336**; — pour l'âme de Panammou, 335; — παραθύμια, 476.
Sacrifices humains, **101-109**, 264, **445**.
Sadducéens, 168.
Sadid, 423, 431.
Ṣafa, 74 s.
Sahar (dieu), 500 s.
Sainteté, **141-157**; — chez les Arabes, 143-145; — chez les Araméens et les Cananéens, 145 s.; — chez les Chaldéens, 142 s.; — Sainteté communiquée, 149.
Ṣalkhad, 76.
Ṣalm, **502** s.; — de Hagam 503; — de Makhram, 503.
Ṣalm-Chézeb, 502 s.
Samimroumos, 415.
Samothraces, 421.
Sanchoniaton, **396-402**.
Sang répandu, 323 s.; — boire le sang, 259 s.; — vertu du sang, 231, 243, 252; — lien du sang, 252, 260.
Saramallas, 75.
Sardanes, 51.
Šarrapu, 430.
Saturnales, 289.
Saturne, v. *Kronos*; — *Balcaranensis*, 86, 105, 502.
Sauvages, 5 s.
Scamandre, 165.
Scorpions (hommes), 356 s.
Scythes, 51, 109.
Šêdu, v. *Démons.*
Sel, 252, 421.
Sem, 41, 49.
Sémiramis, 290.
Sémites; unité primitive, 41 s.; — frontières, 43; — partie primitive, 53 ss.; — langues, 65 s.
Sendjirli, 44, 50, 65, 68, 73, 89, 188, 278, 335, **491** ss.
Sepharwaïm, 108.

Séraphim, 430.
Sérapis (dieu), 441.
Serpent, 362 s., 389.
Sexe des divinités, 139, 418.
Sibou (dieu), 440.
Sichem, 84.
Sicyone, 104.
Ṣid (dieu), 91, 417.
Sidon (divinité), 423, 434.
Sidon (ville), 125, 128.
Sidouri, v. *Sabitou.*
Siloé, 167, 226.
Simi (déesse), 168.
Sin (dieu), 133, 138, 170, 382.
Sinaï, 181.
Sippar, 108, 233, 235, 447.
Sirius, 288.
Sir 'la, 80.
Sit, v. *Soutkou.*
Siton (dieu), 422.
Soleil (divinité), 88 s., 91, 94, 135, 176, 214, 451, 467.
Sorciers, v. *Magie.*
Sorcière d'Endor, 316 s.
Sources, v. *Eaux sacrées.*
Sourmoubelos, 404.
Souti, 62.
Soutkhou, Soutekh, Sit (dieu), 48, 92 s.
Sperchios, 165.
Stèles, **197-209**; — chez les Arabes, 207 s.; — chez les Araméens, 209; — chez les Cananéens, 199 ss.; — chez les Chaldéens, 198 s. — de Gézer, 202; — consacrées au feu et au vent, 417.
Stoïciens, 31, 441.
Styx, 161.
Šubulal, 161.
Sumériens, 55 s.
Šumma-ilu-la-ilîa, 76.
Survivance (de l'âme), 314, 319.
Survivances, 113.
Suse, 67, 192, 227, 353.
Sydyk (dieu), 421, 423 s.
Symbétyle, 196.
Symbole, 270, 391.
Syncrétisme, **449-458**.

Ta-Matzi (dieu), 253.
Taaut (dieu), Taautos, Tôôth, Ṭôyth, 403 s., 421, 424.
Tabeel, 74.
Tabella devotionis, 331.
Tabnit, 125, 329, **481**.
Tabou, **152** s., 243, 270, al.
Ta'lab (divinité), 91.
Tammouz, Tamouz (dieu), 354, 393 s.; v. *Adonis.*
Tanit (déesse), 86, 103, 188, 200, 203, 432, 458.
Targou (dieu), 48.
Tarif des temples, 219 s.; **469** ss.
Taureau sacré, 355 s.
Techoub, Tichoupou (dieu), 93.
Teima, 62, 68, 122, **501** ss.
Temenos, v. *Enceinte sacrée.*
Téraphim, 230.
Terme (dieu), 198.
Thabion, 403 s.
Thamoudéniennes (inscriptions), 74.
Thérakhides, 41, 61, 64.
Thôr de *ba'al* (divinité), 91.
Thora (étymologie), 235.
Thouro, 404.
Thyrsènes, 51.
Tiamat, **370-379**.
Tichoupou, v. *Techoub.*
Titanides, 423, 432.
Titans, 104, 419 s., 429.
Tombeaux, 328 ss.; — des dieux, 464.
Totem, Totémisme, **112-118**; 142, 243, 253 s.
Toth, v. *Taaut.*
Traditions musulmanes, 68 s.
Trêve de Dieu, 295 ss.
Triade Anou-Bel-Éa, 96.
— Amoun, Mout, Khonsou, 406.
Tyché, 123, 133, 158, 165, 462.
Tyr, 59, 167, 416 s.

Ulysse, 317, 330, 345, 352, 364.
Urumilki, 102.
Ut-*napichtim,* **356-364**.

Vache (déesse), 453.
Vénus (déesse), v. *Aphrodite.*
Vénus (planète), 129, 134, 137 ss., 170, 258, 442, 447.
Vêtements : sacerdotaux, 149, 231, 236; — des dieux, 229; — déchirer ses vêtements, 322.
Viandes pures ou impures, 142 s., 144, 150.
Victime divine, 249, 307, 310.
Vie future, v. *Survivance.*
Vierge mère, 188.
Vin, 238, 248, 265, 475.
Virgo cœlestis, **458** s.

Wahballath, Ouhaballat, 76, 456.
Walhalla, 339.
Warka, 63.

Xoanon, 176, 182, 191, 420.

Yémen, 64.
Yerid, 168.

Zagmuk, **285-287**.
Zakkala, 51.
Zamolxis, 109.
Zamzam, 158.
Zamzoumim, 57.
Zarpanit, Ṣarpanit (déesse), 52, 140, 292.
Zeus (dieu), 106, 129, 166, 195, 435 s.
— Apomuios, 85.
— Arotrios, 423.
— Bélos, 423.
— Bômos, 191.
Zeus Casios, 106.
— Dolichenus, 93, 508.
— Hélios, 462.
— Kéraunios, 93, 456, 508.
— Madbachos, 191.
— Meilichos, 103 ss.
— Saphaténien, 74.
— Sucacios, 105.
— Thalassios, 164.
— Ὕψιστος, 415, 507.
Zeus = Mardouk = Bel = Baal, 91, 458.
Ziqqurat, 192 ss.
Zodiaque, 358.
Zoganès, 288.
Zophesamin, 405, 409 s.
Zou, **384** s.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

DÉDICACE VII

AVANT-PROPOS DE LA PREMIÈRE ÉDITION IX

NOTE POUR LA SECONDE ÉDITION XI

BIBLIOGRAPHIE XV

INTRODUCTION. *Les origines de la religion et de la mythologie* 1-40

CHAPITRE Ier. — *Les Sémites* 41-69

CHAPITRE II. — *Les dieux* 70-118

§ 1. — El, le dieu commun, primitif et très probablement unique des Sémites 70

§ 2. — Baal, dieu maître et seigneur 83

§ 3. — Mélék, Milk, Molék, Dieu le roi 99

§ 4. — Dieu, Père ou Parent. — Le totémisme 110

CHAPITRE III. — *Les déesses : Achéra et Astarté* 119-140

CHAPITRE IV. — *Sainteté et Impureté* 141-157

CHAPITRE V. — *Les choses sacrées* 158-216

§ 1. — Les eaux sacrées 158

§ 2. — Les arbres sacrés 169

§ 3. — L'enceinte sacrée 180

§ 4. — Les pierres sacrées 187

Pierres sacrées, dites Bétyles 187

Stèles et Cippes 197

Colonnes, Piliers, Khammanim 210

CHAPITRE VI. — *Les personnes consacrées* 217-246

§ 1. — Personnel du culte 217

§ 2. — Consécration personnelle : la circoncision 242

CHAPITRE VII. — *Le sacrifice. — Idée générale* 247-274

CHAPITRE VIII. — *Les temps sacrés* 275-313

§ 1. — Le calendrier 275

§ 2. — Les fêtes 283

Pages.

CHAPITRE IX. — *Les morts* 314-341
§ 1. — Les noms des morts 315
§ 2. — Les usages funéraires 320
§ 3. — La sépulture 326
§ 4. — Les devoirs rendus aux morts 331
§ 5. — L'autre vie 336

CHAPITRE X. — *Les mythes babyloniens* 342-395
L'épopée de Gilgamès 342
Les cosmogonies babyloniennes 366
La cosmogonie chaldéenne 367
Le poème de la création 369
Bel et le Dragon 381
Mythe de Zou 384
Les origines de l'humanité 385
Le mythe d'Étana 387
Le mythe d'Adapa 391

CHAPITRE XI. — *Les mythes phéniciens* 396-437
Philon de Byblos 396
Cosmogonie (Frag. II, 1-4[a]) 405
Histoire primitive (Fr. II, 4[b]-12[a]) 411
Histoire des Ouranides (Fr. II, 12[b]-17) 422

CHAPITRE XII. — *Caractère et développement historique des religions sémitiques* 438-468
§ 1. — Physionomie générale 438
§ 2. — Les origines 446
§ 3. — Syncrétisme intérieur 449
§ 4. — Syncrétisme avec l'étranger; influences réciproques 452
§ 5. — Progrès ou décadence 459
§ 6. — Dernières destinées des anciennes religions sémitiques 466

TEXTES ÉPIGRAPHIQUES 469-510
Inscriptions phéniciennes.
§ 1. — Tarif de Marseille (*CIS.*, I, 165) 469
§ 2. — Les comptes de Citium (*CIS.*, I, 86 A et B) 478
§ 3. — Les prêtres de Carthage 480
§ 4. — Inscription de Tabnit 480
§ 5. — Larnax Lapithou (Chypre) (*CIS.*, I, 95) 481
§ 6. — Pirée (*CIS.*, I, 110) 482
§ 7. — Inscription d'Echmounazar (*CIS.*, I, 3) 483
§ 8. — Inscription tyrienne de Malte (*CIS.*, I, 122 A et B) 487
§ 9. — Inscription de Ma'ṣoub 488
Dialectes araméens.
§ 10. — Inscription de Hadad 492
§ 11. — Inscription de Panammou 495
§ 12. — Barrekoub 498
§ 13. — Neirab, 1 500
§ 14. — Neirab, 2 501
§ 15. — Teima 501

Pages.
§ 16. — Stèle de Carpentras (*CIS.*, II, 141) 504
§ 17. — Mâdaba 504
§ 18. — Le dieu qui ne boit pas de vin 506
§ 19. — Le dieu béni 507
§ 20. — Et-Tayyibé 508
§ 21. — Les deux inscriptions du musée du Capitole 509

CITATIONS BIBLIQUES 511

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES 515